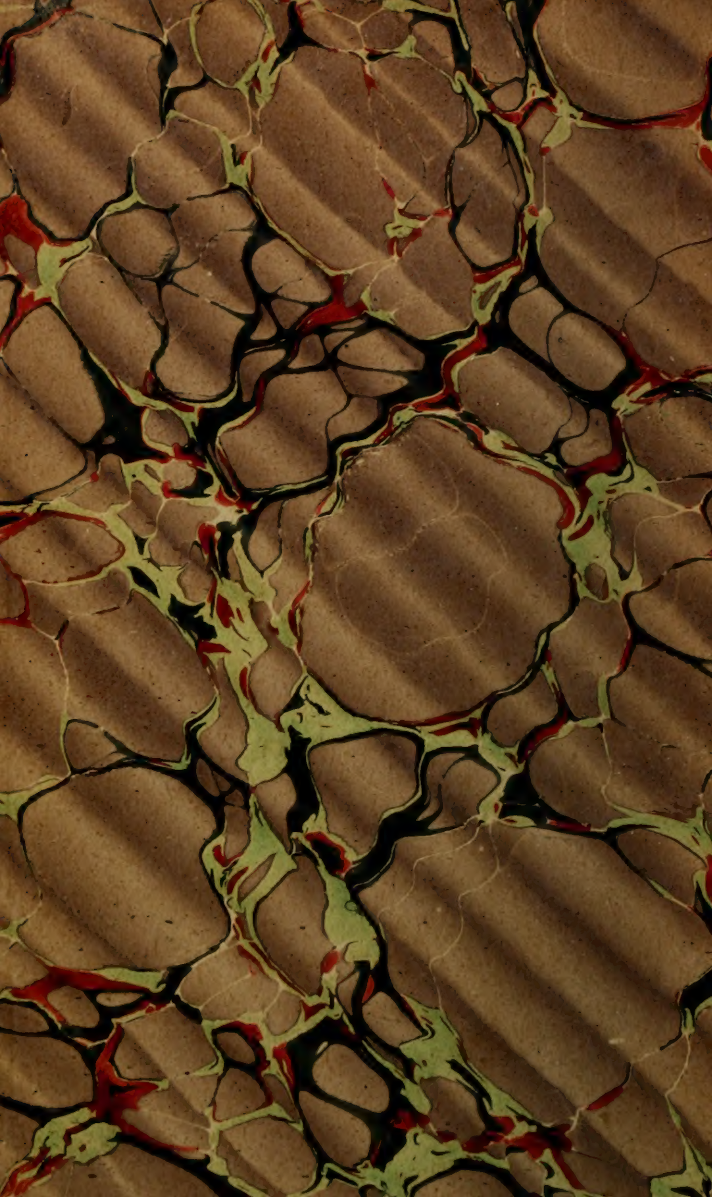
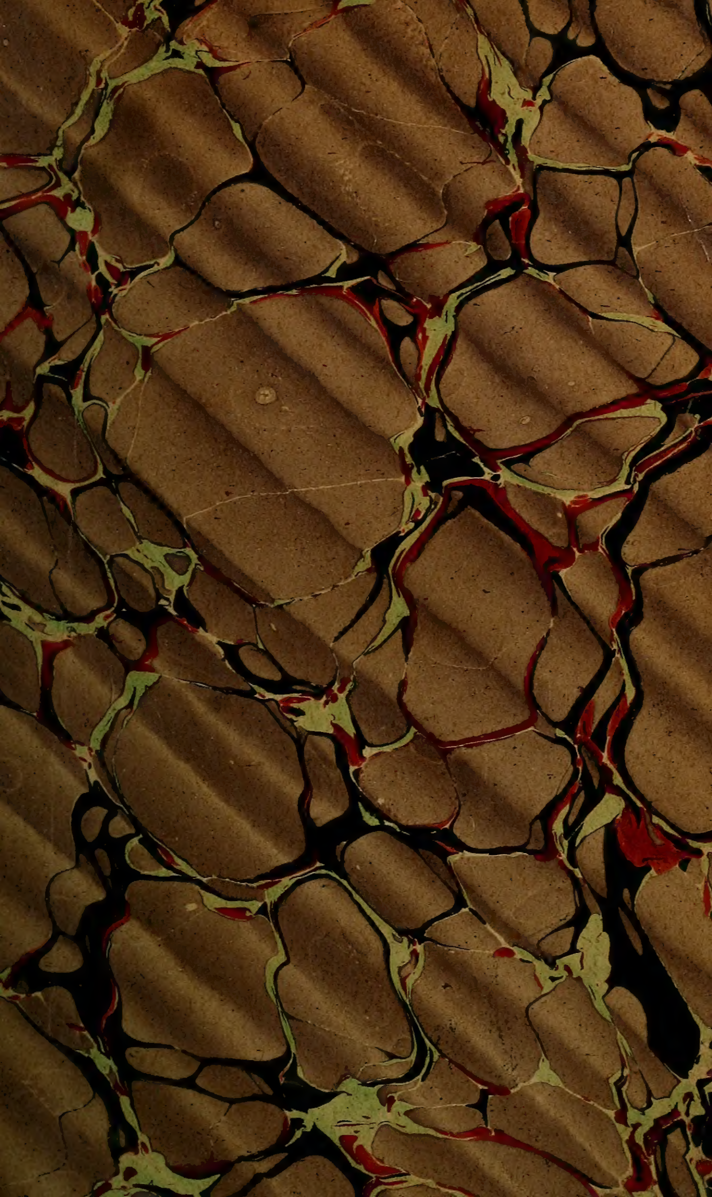
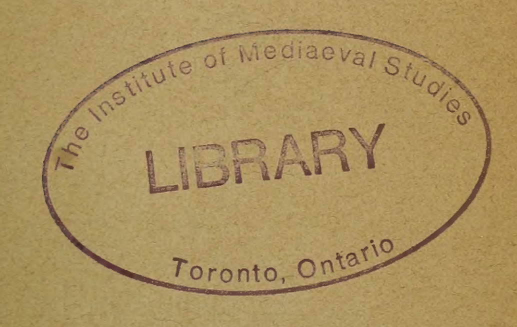








BIBLIOTHÊQUE LATINE-FRANÇAISE

35

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

QUINTILIEN

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

QUINTILIEN

TRADUCTION DE LA COLLECTION PANCKOUCKE

PAR

M. C. V. OUIZILLÉ

NOUVELLE ÉDITION REVUE AVEC LE PLUS GRAND SOIN

PAR

M. CHARPENTIER

Inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, agrégé de la Faculté des Lettres

TOME TROISIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

QUINTILIEN

DE L'INSTITUTION ORATOIRE

LIVRE NEUVIÈME

CHAPITRE PREMIER

En quoi les figures diffèrent des tropes.

Après avoir parlé des tropes, l'ordre des idées exige que je passe immédiatement aux figures, qui se lient naturellement à la matière du livre qui précède. La plupart des auteurs ont même pensé que les figures n'étaient que des tropes ; car, soit que ceux-ci tirent leur nom de ce qu'ils sont pour ainsi dire transformés, soit qu'ils le tirent du changement qu'ils opèrent dans le discours, d'où on les a appelés aussi *mouvements*, toujours faut-il convenir que ces deux propriétés de transformation et de changement résident également dans les figures. Ajoutez que leur but est le même : ils donnent de la force ou de la grâce aux pensées.

LIBER NONUS

CAPUT PRIMUM

Quo differant figuræ a tropis.

Quum sit proximo libro *de tropis* dictum, sequitur pertinens ad figuras, quæ σχήματα græce vocantur, locus, ipsa rei natura conjunctus superiori; nam plerique has *tropos* esse existimaverunt, quia sive ex hoc duxerunt nomen, quod sint formati quodam modo; sive ex eo, quod vertant orationem, unde et *motus* dicuntur; fatendum erit esse utrumque eorum etiam in figuris : usus quoque est idem ; nam et vim rebus adjiciunt, et gratiam præstant.

On trouve aussi des auteurs, et entre autres C. Artorius Proculus, qui donnent aux tropes le nom de *figures*. A dire vrai, leur ressemblance est telle qu'on peut aisément les confondre; car si, d'un côté, il y a quelques espèces de tropes et de figures qui diffèrent essentiellement, sauf cette conformité générale de s'éloigner du langage simple et direct par une manière de s'exprimer plus vive et plus belle; d'un autre côté, il en est certaines qui ne sont séparées que par des nuances presque insaisissables, comme l'*ironie*, qu'on trouve tantôt parmi les figures de pensées, tantôt parmi les tropes, comme encore la *périphrase*, l'*hyperbate* et l'*onomatopée*, où des rhéteurs justement célèbres ont plutôt vu des figures de diction, que de véritables tropes. Il est donc essentiel de marquer ici le caractère qui les distingue.

Le *trope* est une façon de parler que l'on détourne de sa signification naturelle et principale, pour lui en donner une autre, dans la vue d'embellir le style; ou, comme le définissent la plupart des grammairiens, c'est un mot qu'on fait passer du lieu où il a son acception propre dans un lieu où il ne l'a pas. La *figure*, ainsi que l'indique son nom, est une forme de langage éloignée de la tournure ordinaire et de celle qui se présente d'abord à l'esprit.

Ainsi, dans les tropes, ce sont des mots qu'on met à la place d'autres mots, comme dans la *métaphore*, la *métonymie*, l'*anto-*

Nec desunt, qui tropis *figurarum* nomen imponant; quorum est C. Artorius Proculus. Quin adeo similitudo manifesta est, ut eam discernere non sit in promptu; nam, quo modo quædam in his species plane distant, manente tamen generali illa societate, quod utraque res a recta et simplici ratione cum aliqua dicendi virtute deflectitur; ita quædam perquam tenui limite dividuntur; ut quum *ironia* tam inter figuras sententiæ, quam inter *tropos* reperiatur: περίφρασιν autem, et ὑπερβατὸν, et ὀνοματοποιίαν, clari quoque auctores *figuras* verborum potius, quam *tropos*, dixerint. Quo magis signanda est utriusque rei differentia.

Est igitur *tropus*, *sermo a naturali et principali significatione translatus ad aliam*, *ornandæ orationis gratia*: vel, ut plerique grammatici finiunt, *dictio ab eo loco, in quo propria est, translata in eum, in quo propria non est*: *figura*, sicut nomine ipso patet, *est conformatio quædam orationis, remota a communi et primum se offerente ratione.*

Quare in tropis ponuntur verba alia pro aliis, ut in μεταφορᾷ, μετωνυμίᾳ,

nomase, la *métalepse*, la *synecdoche*, la *catachrèse*, l'*allégorie*, et le plus souvent dans l'*hyperbole*; je dis le plus souvent, parce que l'hyperbole a lieu tantôt dans les choses, tantôt dans les mots. L'*onomatopée* consiste à forger un nom ; c'est donc aussi un mot qu'on substitue à d'autres dont on se serait servi, si on n'eût pas imaginé celui-là. La *périphrase*, quoiqu'elle renferme ordinairement le mot même qui y donne lieu, la périphrase est un trope, puisqu'elle emploie plusieurs mots pour un. L'*épithète*, qui est d'ordinaire une espèce d'*antonomase*, ne devient trope qu'au moyen de cette union. Dans l'*hyperbate*, il n'y a qu'interversion; voilà pourquoi beaucoup de rhéteurs la retranchent du nombre des tropes; pourtant, elle transporte un mot ou partie d'un mot de sa place véritable dans une autre.

Rien de tout cela ne se rencontre dans les figures qui s'arrangent fort bien des mots propres et placés dans un ordre naturel. Je dirai en son lieu comment il se fait que l'*ironie* soit tantôt trope, tantôt figure de pensée; car je l'avoue : ces deux dénominations se confondent souvent, et je sais combien de disputes et des plus vétilleuses se sont élevées à ce sujet; mais elles ne font rien au but que je me propose, et peu importe le nom qu'on donne à ces deux sortes de langage, pourvu qu'on sache à quoi elles servent dans le discours. La différence des noms ne fait rien d'ailleurs à l'essence des choses; et de même que les hommes, s'ils viennent à changer

ἀντονομασία, *μεταλήψει*, *συνεκδοχῇ*, *καταχρήσει*, *ἀλληγορίᾳ*, plerumque *ὑπερβολῇ* ; namque et rebus fit, et verbis ; *ὀνοματοποιΐα* fictio est nominis : ergo hoc quoque pro aliis ponitur, quibus usuri fuimus, si illud non fingeremus : *περίφρασις* etiamsi frequenter et id ipsum, in cujus locum assumitur, nomen complecti solet, utitur tamen pluribus pro uno : *ἐπίθετον* quoniam plerumque *antonomasiæ* pars est, conjunctione ejus fit *tropus* : in *hyperbato* commutatio est ordinis; ideoque multi tropis hoc genus eximunt; transfert tamen verbum, aut partem ejus a suo loco in alienum.

Horum nihil in figuras cadit; nam et propriis verbis, et ordine collocatis figura fieri potest : quomodo autem *ironia* alia sit tropi, alia schematos, suo loco reddam ; nomen enim fateor esse commune, et scio quam multiplicem habeant, quamque scrupulosam disputationem; sed ea non pertinet ad præsens meum propositum ; nihil enim refert, quomodo appelletur utrumlibet eorum, si, quid orationi prosit, apparet : nec mutatur vocabulis vis rerum. Et, sicut homines, si aliud acceperunt, quam quod habuerant, nomen, iidem

de nom, ne changent pas pour cela de nature, ainsi les locutions dont nous parlons, qu'elles soient tropes ou figures, produiront toujours les mêmes effets : or c'est par leurs effets qu'elles sont utiles, et non par leurs noms. C'est ainsi qu'il sera indifférent de dire état *conjectural* ou *négatif*, question *de fait* ou question touchant l'existence du fait, l'essentiel étant de bien connaître le point dont il s'agit. Ce qu'il y a donc de mieux à faire en tout ceci, c'est de s'en tenir à ce qui est reçu, et de bien comprendre la chose de quelque manière qu'on l'appelle. Remarquons cependant que les mêmes pensées admettent fréquemment le trope et la figure; en effet, le discours est aussi bien figuré par des expressions métaphoriques que par des termes propres.

Ce n'est pas un médiocre sujet de discussion parmi les auteurs, que de définir la valeur de ce mot *figure*, combien il y en a de genres, et en combien d'espèces ces genres se divisent. Examinons donc d'abord ce qu'on doit entendre par une figure, car cela souffre une double interprétation : ou c'est la forme, quelle qu'elle soit, qu'on donne à une pensée, comme les corps ont une attitude, un maintien différents, suivant la manière dont ils sont posés; ou bien, et c'est là proprement ce qu'on appelle *figure*, cela se dit d'un changement qu'on fait à dessein, soit dans le sens, soit dans les mots, en s'écartant de la voie ordinaire et simple, à peu près comme nous varions nos postures, tantôt assis, tantôt couchés, tantôt la tête en arrière. Voilà pourquoi, quand un orateur

sunt tamen; ita hæc, de quibus loquimur, sive *tropi*, sive *figuræ* dicentur, idem efficient; non enim nominibus prosunt, sed effectibus : ut, *statum conjecturalem*, an *inficialem*, an *facti*, an *de substantia* nominemus, nihil interest, dum idem quæri sciamus. Optimum ergo in his sequi maxime recepta, et rem ipsam, quocunque appellabitur modo, intelligere : illud tamen notandum, coire frequenter in easdem sententias et τρόπον et *figuram*; tam enim translatis verbis, quam prop iis figuratur oratio.

Est autem non mediocris inter auctores dissensio, et quæ vis nominis ejus et quot genera, et quæ, quam multæque sint species : quare primum intuendum est, quid accipere debeamus *figuram*; nam duobus modis dicitur : uno, qualiscunque *forma* sententiæ; sicut in corporibus, quibus, quoquo modo sunt composita, utique habitus est aliquis : altero, quo proprie *schema* dicitur, in sensu, vel sermone aliqua a vulgari et simplici specie cum ratione mutatio, sicut nos *sedemus*, *incumbimus*, *respicimus*; itaque, quum in eosdem ca-

emploie toujours ou trop souvent les mêmes cas, les mêmes temps, les mêmes périodes ou les mêmes cadences, nous lui recommandons de varier ses figures pour éviter l'uniformité. Or, parler ainsi, c'est reconnaître que tout langage a sa figure qui lui est propre, comme on dit que *cursitare* et *lectitare* sont la même figure, c'est-à-dire qu'ils sont une déviation du même genre.

Il résulte donc de la première définition, prise dans un sens général, que tout est figuré, et si l'on se contentait de cette définition, Apollodore serait fondé à croire, comme nous l'apprend Cecilius, que cette matière est impossible à renfermer dans des préceptes. Mais si l'on ne doit appeler *figure* que cette manière de s'exprimer qui donne une attitude et, pour ainsi dire, des gestes au langage, il faudra reconnaître qu'elle consiste éminemment dans un tour oratoire ou poétique qui relève les pensées les plus simples et les plus communes ; et dès lors il sera vrai de dire qu'il y a deux sortes d'oraisons, l'une, dénuée de figures, ἀσχημάτιστον, ce qui n'est pas un léger défaut, et l'autre, figurée, ἐσχηματισμένην.

Zoïle restreint beaucoup trop cette qualité, puisque, selon lui, il n'y a véritablement figure que lorsqu'on dit une chose et que l'on en donne à entendre une autre ; ce qui, je l'avoue, se prend aussi dans cette signification : de là ces *controverses figurées* dont j'aurai bientôt occasion de parler. Pour moi, je définis la figure, *une forme de langage neuve et hardie qui tient à une combinaison de l'art.*

sus, aut tempora, aut numeros, aut etiam pedes continuo quis, aut certe nimium frequenter incurrit, præcipere solemus *variandas figuras* esse vitandæ similitudinis gratia. In quo ita loquimur, tamquam omnis sermo habeat figuram : itemque *eadem figura* dici *cursitare*, qua *lectitare*, id est eadem ratione declinari.

Quare illo intellectu priore et communi nihil non figuratum est : quo i contenti sumus, non immerito Apollodorus, si tradenti Cæcilio credimus, incomprehensibilia partis hujus præcepta existimarit. Sed, si habitus quidam, et quasi gestus sic appellandi sunt, id demum hoc loco accipi *schema* oportebit, quod sit a simplici atque in promptu posito dicendi modo poetice, vel oratorie mutatum : sic enim verum erit, alium esse orationem ἀσχημάτιστον, id est carentem figuris, quod vitium non inter minima est; aliam ἐσχηματισμένην, id est *figuratam.*

Id ipsum tamen anguste Zoilus terminavit, qui id solum putaverit *schema*, quo aliud simulatur dici, quam dicitur : quod sane vulgo quoque sic accipi scio : unde et *figuratæ controversiæ* quædam, de quibus paulo post dicam, vocantur : ergo figura sit *arte aliqua novata forma dicendi.*

Quelques rhéteurs pensent qu'il n'y a qu'un genre de figures, et à cet égard ils émettent des opinions diverses, car ceux-ci, parce que le changement dans les mots en entraîne dans le sens, veulent que les figures soient dans les mots, et ceux-là, parce que les mots ne font que se plier aux pensées, n'admettent les figures que dans le sens. C'est évidemment de part et d'autre pure subtilité. En effet, la même idée pouvant s'exprimer de bien des manières différentes, et le sens restant le même, quoique l'élocution soit changée, il s'ensuit qu'une seule figure de pensée peut revêtir plusieurs figures de diction ; car l'une réside dans la conception de la pensée elle-même, et les autres dans la façon de l'énoncer. Souvent même ces deux genres se trouvent réunis, comme dans ce passage : *Non, non, Dolabella, personne n'aura pitié de vous ni de vos enfants.* Cette phrase, qui n'est point adressée au juge, est une apostrophe ou figure de pensée, et cette répétition, *non, non*, est une figure de diction.

Le plus grand nombre des auteurs convient donc qu'il y a deux sortes de figures ; les unes, qu'on appelle figures d'*esprit* ou de *sens* ou de *pensée*, διανοίας, car on leur donne indifféremment ces noms ; et les autres, figures de *mot*, de *diction*, d'*élocution*, de *langage* ou de *discours*, λέξεως, toutes dénominations variées qui, au fond, importent peu. Cependant Cornelius Celsus ajoute aux mots et aux pensées *les figures de couleurs*, et en cela il ne cède qu'à la démangeaison de faire du nouveau ; car peut-on croire qu'un

Genus ejus unum quidam putaverunt, in hoc ipso diversas opiniones secuti : nam hi, quia verborum mutatio sensus quoque verteret, omnes figuras in verbis esse dixerunt : illi, quia verba rebus accommodarentur, omnes in sensibus : quarum utraque manifesta cavillatio est. Nam, et eadem dici solent aliter atque aliter manetque sensus elocutione mutata : et figura sententiæ plures habere verborum figuras potest ; illa est enim posita in concipienda cogitatione, hæc in enuncianda ; sed frequentissime coeunt : ut in hoc, *Jamjam, Dolabella, neque me tui, neque tuorum liberum :* nam oratio a judice aversa, in sententia : *jamjam* et *liberum*, in verbis sunt schemata.

Inter plurimos enim, quod sciam, consensum est, duas ejus esse partes, διανοίας, id est *mentis*, vel *sensus*, vel *sententiarum ;* nam his omnibus modis dictum est : et λέξεως, id est *verborum*, vel *dictionis*, vel *elocutionis*, vel *sermonis*, vel *orationis ;* nam et variatur, et nihil refert. Cornelius tamen Celsus adjicit verbis et sententiis *figuras colorum*, nimia profecto novitatis cupidi-

homme aussi instruit d'ailleurs ait ignoré que les *couleurs* et les *pensées* constituent ce qui s'appelle le *sens?*

Les figures donc, ainsi que toute espèce de discours, s'exercent nécessairement sur les pensées et sur les mots. Or, comme il est naturel de concevoir les choses avant de les exprimer, il convient de parler d'abord des figures qui appartiennent à la pensée, et dont l'utilité si grande, si variée, jette tant d'éclat sur tous les genres d'éloquence. Car bien qu'il paraisse peu intéressant dans certaines parties d'un plaidoyer, pour la preuve par exemple, que ce qu'on dit soit ou non figuré, toujours est-il que les figures donnent plus de créance à nos assertions et se glissent dans l'esprit des juges, si elles sont habilement dissimulées. En effet, comme dans un combat singulier les coups francs et directs, en même temps qu'ils sont faciles à juger, sont par là même plus aisés à esquiver ou à repousser, tandis que des attaques insidieuses et couvertes sont plus difficiles à prévoir; qu'enfin l'adresse consiste à donner le change sur les coups qu'on veut porter : ainsi, dans un discours qui manque d'art, l'orateur est réduit à combattre de tout son poids, de toute son impétuosité; celui, au contraire, qui sait feindre et varier ses efforts, harcèle son adversaire tantôt sur les flancs, tantôt en arrière, et le forçant à se défendre sur un point, le prend au dépourvu sur un autre. Qu'y a-t-il aussi qui agisse avec plus d'empire sur les passions? Si les yeux, le visage, le geste contribuent

tate ductus : nam quis ignorasse eruditum alioqui virum credat, colores et sententias sensus esse?

Quare, sicut omnem orationem, ita figuras quoque versari necesse est in sensu, et in verbis. Ut vero natura prius est, concipere animos res, quam enuntiare; ita de iis figuris ante est loquendum, quæ ad mentem pertinent : quarum quidem utilitas quum magna, tum multiplex, in nullo non orationis opere vel clarissime lucet; nam, etsi minime videtur pertinere ad *probationem*, qua figura quidque dicatur, facit tamen credibilia, quæ dicimus, et in animos judicum, qua non observatur, irrepit. Namque, ut in armorum certamine adversos ictus, et rectas ac simplices manus quum videre, tum etiam cavere ac propulsare facile est; aversæ tectæque minus sunt observabiles; et aliud ostendisse, quam petas, artis est : sic oratio, quæ astu caret, pondere modo et impulsu prœliatur; simulanti, variantique conatus, in latera atque in terga incurrere datur, et arma avocare, et velut nutu fallere. Jam vero affectus nihil magis ducit; nam si frons, oculi, manus multum ad

plus ou moins à nous émouvoir, que ne fera pas la physionomie même du discours, quand elle sera arrangée pour l'effet que nous voulons produire? Les figures sont encore excellentes, soit à donner une idée avantageuse de l'orateur, soit à prévenir en faveur de la cause, soit à distraire l'auditoire par une agréable variété, soit enfin pour aborder certains détails avec plus de décence, et sans blesser personne.

Mais avant de faire voir quelles figures conviennent à chaque chose, hâtons-nous de le dire : elles ne sont pas aussi nombreuses que quelques-uns l'ont voulu établir. Tous ces noms que la prodigieuse facilité des Grecs leur a fait inventer, ne m'imposent pas. Et d'abord, je répudie formellement ceux qui veulent qu'il y ait autant de *figures* que de manières d'être affecté, non qu'une affection quelconque ne soit une certaine modification de l'âme, mais parce que ce qu'on appelle proprement *figure*, et ce mot ne doit pas être pris ici dans un sens général, ne se borne pas à la simple expression d'un sentiment. Ainsi, témoigner de la colère de la douleur, de la compassion, de la crainte, de la confiance, du mépris, tout cela peut n'être pas plus figuré, que persuader, menacer, prier, s'excuser. Ce qui trompe ceux qui n'y regardent pas de si près, c'est qu'ils voient dans tous ces sentiments des figures, et qu'ils en vont chercher des exemples chez les orateurs : or, il n'est pas un seul endroit dans un discours qui ne soit sus-

motum animorum valent, quanto plus orationis ipsius vultus ad id, quod efficere tendimus, compositus? plurimum tamen ad commendationem facit, sive in conciliandis agentis moribus, sive ad promerendum actioni favorem, sive ad levandum varietate fastidium, sive ad quædam vel decentius indicanda, vel tutius.

Sed antequam, quæ cuique rei figura conveniat, ostendo, dicendum est, nequaquam eas esse tam multas, quam sint a quibusdam constitutæ; neque enim me movent nomina illa, quæ fingere utique Græcis promptissimum est. Ante omnia igitur illi, qui totidem *figuras* putant, quot *affectus*, repudiandi ; non quia *affectus* non sit quædam qualitas mentis ; sed quia *figura*, quam non communiter, sed proprie nominamus, non sit simplex rei cujuscunque enunciatio : quapropter in dicendo *irasci*, *dolere*, *misereri*, *timere*, *confidere*, *contemnere*, non sunt figuræ : non magis, quam *suadere*, *minari*, *rogare*, *excusare*. Sed fallit parum intuentes, quod inveniunt in omnibus his locis figuras, et earum exempla ex orationibus excerpunt ; neque enim pars ulla dicendi ex

ceptible de figure; mais autre chose est d'admettre une figure, ou d'être figure, car je ne crains point de répéter le même mot à satiété pour me mieux faire comprendre. On me dira : il y a toujours quelque figure dans le langage d'un homme qui est en colère, qui supplie, qui est touché d'une véritable pitié, je le sais; mais s'ensuit-il que la colère, la supplication, la pitié, soient par elles-mêmes des figures?

Cicéron a fait sur ce sujet une savante accumulation de toutes les qualités qui peuvent relever et embellir un discours, et il tient à mon sens un juste milieu; car s'il n'admet pas que toute forme de langage soit figurée, il n'admet pas non plus que ce qui s'éloigne plus ou moins de la manière usuelle de s'exprimer, soit par cela seul une figure. Il n'en reconnaît le caractère qu'à ces traits brillants et hardis dont le propre est de frapper vivement l'auditeur. Cette doctrine est développée dans deux endroits que je transcris ici littéralement, pour ne pas frustrer mes lecteurs du jugement d'un si grand maître.

Voici ce qu'il dit au troisième livre de son traité *de Oratore :* « Dans le discours suivi, ce n'est pas assez de flatter l'oreille par la douceur des liaisons et cette cadence harmonieuse dont j'ai parlé, il faut encore enrichir et varier son style, en y semant çà et là, comme autant de points lumineux, mille figures de pensées et d'expressions. Tantôt c'est avec une question *unique*, mais vitale, sur laquelle il *s'arrête et insiste* à dessein, que l'orateur pro-

quæ non recipere eas possit; sed aliud est admittere *figuram*, aliud *figuram* esse; neque enim verebor explicandæ rei gratia frequentiorem ejusdem nominis repetitionem. Quare dabunt mihi aliquam in *irascente, deprecante, miserante* figuram, scio : sed non ideo *irasci, misereri, deprecari*, figura erit.

Cicero quidem omnia orationis lumina in hunc locum congerit, mediam quamdam, ut arbitror, secutus viam; ut neque omnis sermo *schema* judicaretur, neque ea sola, quæ haberent aliquam remotam ab usu communi fictionem, sed quæ essent clarissima, et ad movendum auditorem valerent plurimum : quem duobus ab eo libris tractatum locum ad litteram subjeci, ne fraudarem legentes judicio maximi auctoris.

In tertio *de Oratore* ita scriptum est : « *In perpetua autem oratione, quum et conjunctionis lenitatem, et numerorum, quam dixi, rationem tenuerimus, tum est quasi luminibus distinguenda et frequentanda omnis oratio sententiarum atque verborum. Nam et* commoratio *una in re permultum movet, et illustris*

duit le plus grand effet. Tantôt il *explique*, il *développe* les choses avec tant d'évidence, qu'il les met, pour ainsi dire, sous les yeux, moyen non moins puissant pour exposer un fait que pour y jeter une vive lumière, et pour l'amplifier de telle sorte qu'il apparaisse dans les proportions qu'on veut lui donner. Souvent, par un procédé contraire, c'est *en courant* qu'il effleure tout; ici, il *donne à entendre* plus qu'il ne dit, ou se retranche dans une *brièveté* concise, mais nette; là, *il amoindrit* les objets, sorte de figure voisine de cette *raillerie* qui est assez, comme vous l'avez vu, du goût de César. Tantôt, sortant de son sujet par une *digression* piquante il y rentre adroitement et sans effort. Tantôt, à l'aide de la *proposition*, il énumère les divers chefs qu'il va traiter, ou, par une espèce de *transition*, il annonce qu'ayant épuisé tel point, il va passer à tel autre; après quoi il *revient à l'objet essentiel, reprend* ses arguments et déduit ses conséquences. Quelquefois, pour augmenter ou diminuer l'importance des griefs, il va *au delà* de la vérité, ou *passe à travers*; quelquefois il *presse* son adversaire de *questions*, ou bien, ce qui s'en rapproche, il le *sonde*, il le harcèle pour lui faire dire son sentiment, et avoir occasion ensuite d'exposer le sien.

« Combien d'autres figures encore! L'*ironie*, qui en flattant la malignité, s'empare si facilement de l'esprit des hommes, et qui donne à nos paroles un tout autre sens que celui qu'elles ont naturellement : figure qui a tant de grâce quand elle est traitée, non

explanatio, *rerumque, quasi gerantur, sub aspectum pæne subjectio : quæ et in exponenda re plurimum valet, et ad illustrandum id, quod exponitur, et ad amplificandum; ut iis, qui audient, illud, quod augebimus, quantum efficere oratio poterit, tantum esse videatur : et huic contraria sæpe* percursio *est : et ad plus intelligendum, quam dixeris,* significatio : *et distincte concisa brevitas, et* extenuatio : *et huic adjuncta* illusio, *a præceptis Cæsaris non abhorrens : et ab re* digressio; *in qua quum fuerit delectatio, tum* reditus *ad rem aptus et concinnus esse debebit :* propositioque, *quid sis dicturus : et ab eo, quod est dictum,* sejunctio : *et* reditus *ad propositum : et* iteratio : *et rationis apta* conclusio : *tum augendi, minuendive causa veritatis* superlatio, *atque* trajectio : *et* rogatio, *atque huic finitima quasi* percunctatio, expositioque *sententiæ suæ.*

« *Tum illa, quæ maxime quasi irrepit in hominum mentes, alia dicentis ac significantis* dissimulatio : *quæ est perjucunda, quum in oratione non contentione, sed sermone tractatur : deinde* dubitatio, *tum* distributio, *tum* correctio,

d'une manière sérieuse, mais familièrement et sans prétention; ensuite la *suspension*, la *distribution ;* la *rétractation*, qui sert de correctif à ce que nous avons dit ou à ce que nous voulons dire, ou qui tend à écarter un reproche qu'on voudrait nous faire ; la *préparation*, qui nous conduit sans secousse au but que nous voulons atteindre ; la *récrimination*, au moyen de laquelle nous *rejetons sur autrui* ce qu'on nous imputait à nous-mêmes ; la *communication* qui nous fait, en quelque sorte, délibérer avec ceux devant qui nous parlons ; l'*éthopée*, ou imitation des mœurs et de la vie humaine, avec ou sans acception de personnes, ce qui n'est pas un médiocre ornement dans un discours et qui contribue tant à gagner les esprits, souvent même à toucher les cœurs ; la *prosopopée*, qui met fictivement des personnages en scène, et fait briller l'amplification dans tout son jour ; la *description*, qui éclaircit ; l'*ambiguïté*, qui embrouille à dessein pour induire en erreur ; l'*hilarité*, dont l'effet est si contagieux ; l'*anticipation*, qui prévient les objections ; et ces deux figures, si vives, si frappantes, la *similitude* et l'*exemple*. Ajoutons à tout cela la *partition*, l'*interpellation*, la *dispute*, la *réticence*, la *recommandation*, puis certaine manière de s'exprimer libre et hardie, quand on veut aggraver un crime ; l'*emportement*, les *reproches*, les *promesses*, les *refus*, les *prières*, la *déviation momentanée* de son sujet, autre toutefois que la digression dont j'ai parlé plus haut ; enfin les *excuses*, la *conciliation*, les *offenses*, les *vœux*, les *malédictions*. Voilà à peu près toutes les figures de pensées qui jettent de l'éclat sur un discours.

vel ante, vel postquam dixeris, vel quum aliquid a te ipso rejicias : præmunitio *etiam est ad id, quod aggrediare : et* rejectio *in alium :* communicatio, *quæ est quasi cum iis ipsis, apud quos dicas, deliberatio : morum ac vitæ* imitatio *vel in personis, vel sine illis, magnum quoddam ornamentum orationis, et aptum ad animos conciliandos vel maxime, sæpe autem etiam ad commovendos : personarum* ficta inductio, *vel gravissimum lumen augendi :* descriptio, *erroris* inductio, *ad hilaritatem* impulsio, anteoccupatio : *tum duo illa, quæ maxime movent,* similitudo, *et* exemplum : digestio, interpellatio, contentio, reticentia, commendatio. *Vox quædam libera, atque etiam effrenatior, augendi causa :* iracundia, objurgatio, promissio, deprecatio, obsecratio, declinatio *brevis a proposito, non ut superior illa* digressio, purgatio, conciliatio, læsio, optatio, *atque* exsecratio. *His fere luminibus illustrant orationem sententiæ.*

« Quant aux figures de diction, il en est comme des armes qu'on revêt, soit pour braver et en quelque sorte provoquer son ennemi, soit seulement à titre de parure. Ainsi le *redoublement* des mots donne à la pensée quelquefois de l'énergie, quelquefois de la grâce. On en peut dire autant de la figure qui consiste à faire un *léger changement* dans un mot pour en créer un autre qui lui fasse allusion; de celle qui *ramène le même mot au commencement* de chaque incise ou à la fin; de celle qui le répète dans divers sens; de celle qui accole les mots par *adjonction*, ou les échelonne par *progression*. C'est aussi un des artifices de la composition que l'emploi du même mot avec quelque variété, ou son retour fréquent; c'en est un que de ramener à l'oreille la même *désinence* ou la même *inflexion grammaticale;* de faire jouer des mots entre eux par *corrélation* ou par *consonnance*. Il en est de même de la *gradation*, de la *conversion* (ou antimétabole), de l'*hyperbate*, qui dérange avec grâce l'ordre naturel, de l'*antithèse*, du retranchement des conjonctions ou *asyndète*, des *dérivés*, de la *répréhension*, des *exclamations*, des *diminutifs*, des *polyptotes* (quand on emploie le même nom à divers cas), des phrases où les mots du dernier membre répondent à chaque mot du premier; de l'*étiologie*, qui joint la preuve à une proposition ; de la *prosapodose*, ou série de propositions avec leurs preuves; de la *permission*, de l'*hésitation*, en tant qu'elle tombe sur le choix des mots; de ces expressions qui frappent l'auditeur par quelque chose d'imprévu; de l'*énumération*, de la

« *Orationis autem ipsius, tamquam armorum, vel est ad usum* comminatio *et quasi* petitio, *vel ad venustatem ipsa* tractatio; *nam et* geminatio *verborum habet interdum vim, leporem alias : et paullulum immutatum verbum atque deflexum : et ejusdem verbi crebra tum a primo* repetitio, *tum in extremum* conversio, *et in eadem verba* impetus, *et* concursio, *et* adjunctio, *et* progressio : *et ejusdem verbi crebrius positi quædam* distinctio, *et* revocatio *verbi : et illa, quæ* similiter desinunt, *aut quæ* cadunt similiter, *aut quæ* paribus paria *referuntur, aut quæ sunt inter se* similia. *Est etiam* gradatio *quædam et* conversio *et verborum concinna* transgressio, *et* contrarium, *et* dissolutum, *et* declinatio, *et* reprehensio, *et* exclamatio, *et* imminutio : *et quod* in multis casibus *ponitur*, *et quod de singulis rebus propositis ductum* refertur ad singula, et *ad propositum* subjecta ratio, *et item in distributis* supposita ratio : *et* permissio, *et rur-*

correction (quand on a l'air de se reprendre sur un mot), de la *profusion*, de la phrase *continue*, de la *parenthèse*, et de l'*ellipse*, des mots qui font *image*, de la *réponse* que l'orateur se fait à lui-même, du changement ou *hypallage* de la *disjonction*, de l'*ordre*, de la *relation*, de la *digression*, de la *définition*. Car telles sont, ou à peu près, avec quelques autres semblables, les figures de diction qui animent le style : peut-être même en pourrait-on trouver davantage. »

Dans le livre intitulé *Orator*, Cicéron reproduit la plupart de ces principes, et, sans les rappeler tous, il les distingue un peu plus ; car, après avoir parlé des figures de diction et de pensée, il aborde comme un troisième sujet qui appartient, dit-il, aux autres perfections de l'éloquence. Écoutons-le : « L'orateur doit tirer aussi parti de l'arrangement des mots pour en faire jaillir ces vives clartés qui répandent tant d'ornement sur le discours et qu'on ne peut comparer qu'à ces décorations extraordinaires de la scène ou du forum, décorations qui frappent les regards, non parce qu'elles sont les seuls ornements de ces lieux, mais parce qu'elles en sont l'ornement le plus remarquable. N'est-ce pas l'effet que produisent ces figures qui sont les lumières et en quelque sorte les décorations du discours, lorsque nous redoublons ou répétons les mêmes termes, ou que, par un léger changement, nous en détournons la signification ? lorsque le même mot ouvre des périodes qui se suivent, ou lorsqu'il les termine, ou lorsqu'il les ouvre et

sus, alia dubitatio, *et* improvisum *quiddam : et* dinumeratio, *et alia* correctio, *et* dissipatio, *et* continuatum, *et* interruptum, *et* imago, *et sibi ipsi* responsio, immutatio, *et* disjunctio, *et* ordo, *et* relatio, *et* digressio, *et* circumscriptio. *Hæc enim sunt fere, atque horum similia, vel plura etiam esse possunt, quæ sententiis orationem verborumque conformationibus illuminent.* »

Eadem sunt in Oratore plurima, non omnia tamen, et paulo magis distincta ; quia post orationis et sententiarum figuras tertium quemdam subjecit locum, ad alias, ut ipse ait, quasi virtutes dicendi pertinentem : « Et reliqua, ex collocatione verborum quæ sumuntur quasi lumina, magnum afferunt ornatum orationi ; sunt enim similia illis, quæ in amplo ornatu scenæ, aut fori appellantur *insignia*, non quod sola ornent, sed quod excellant. Eadem ratio est horum, quæ sunt *orationis lumina*, et quodam modo *insignia :* quum aut duplicantur iteranturque verba, aut breviter commutata ponuntur; aut ab eodem verbo ducitur sæpius oratio, aut in idem conjicitur, aut utrumque; aut ad-

les termine à la fois? lorsque nous redisons de suite le même mot ou que nous le ramenons à la fin de la phrase, ou que nous l'employons plusieurs fois, mais avec des intentions différentes? lorsque nous frappons l'oreille des mêmes chutes ou des mêmes désinences, ou que les contraires sont diversement opposés aux contraires? lorsque, résumant ce que nous avons dit plus haut, nous nous élevons par degrés, ou que, supprimant les conjonctions, nous marchons rapidement vers notre but? lorsque feignant d'omettre certains détails, nous donnons un motif plausible à cette omission? ou lorsque nous nous reprenons, comme pour nous censurer nous-mêmes? ou lorsque nous nous livrons à quelque exclamation de surprise ou de plainte, ou qu'enfin, pour rendre notre pensée plus piquante, nous employons le même nom à divers cas?

« Mais les figures de pensées ont encore un bien autre éclat; aussi est-ce au fréquent usage qu'en a fait Démosthène, que plusieurs attribuent la supériorité de son éloquence. En effet, il n'y a peut-être pas un seul endroit dans cet orateur où il ne donne une forme pittoresque à la pensée; et qu'est-ce que parler éloquemment, sinon l'art de répandre la lumière sur toutes ses pensées, ou du moins sur le plus grand nombre? Je me dispenserai de vous citer des noms ou des exemples de ces figures, à vous, Brutus, qui les connaissez si bien : il suffira d'en marquer la place.

« L'orateur donc que nous cherchons aura l'art de présenter un seul et même objet sous plusieurs faces, et saura, au besoin,

jungitur idem iteratum, aut idem ad extremum refertur; aut continenter unum verbum non in eadem sententia ponitur; aut quum similiter vel cadunt verba, vel desinunt; aut multis modis contrariis relata contraria; aut quum gradatim sursum versus reditur; aut quum demptis conjunctionibus dissolute plura dicuntur; aut quum aliquid prætereuntes, cur id faciamus, ostendimus; aut quum corrigimus nosmetipsos, quasi reprehendentes; aut si est aliqua exclamatio vel admirationis, vel conquestionis; aut quum ejusdem nominis casus sæpius commutantur.

« Sententiarum ornamenta majora sunt : quibus quia frequentissime Demosthenes utitur, sunt qui putent, idcirco ejus eloquentiam maxime esse laudabilem : enimvero nullus fere ab eo locus sine quadam conformatione sententiæ dicitur; nec aliud quidquam est dicere, nisi omnes, aut certe plerasque aliqua specie illuminare sententias. Quas quum tu optime, Brute, teneas, quid attinet nominibus uti, aut exemplis? tantummodo notetur locus.

« Sic igitur dicet ille, quem expetimus, ut verset sæpe multis modis eam-

s'arrêter et insister sur une pensée unique; souvent il atténuera certaines choses, souvent il les tournera en plaisanterie; tantôt il s'écartera un peu de son sujet, tantôt il donnera le change sur ses véritables sentiments; ici il annoncera les points qu'il doit traiter; là, après être tombé d'accord sur un fait, il le définira; il reviendra à propos sur ses pas, pour répéter ce qu'il aura dit, et s'attachera à conclure avec méthode; il sera pressant dans ses interrogations, et se fera des questions pour y répondre; quelquefois il fera deviner ou entendre le contraire de ce qu'il dira; quelquefois il hésitera sur ce qu'il doit aborder de préférence ou sur la manière de l'exprimer.

« Il divisera bien son sujet, et saura à dessein abandonner ou négliger certaines questions; il préparera les esprits sur les points délicats de la cause, et fera retomber les griefs qu'on lui imputera sur son adversaire; il entrera, pour ainsi dire, en délibération avec les juges et même avec sa partie adverse.

« Je veux qu'il sache faire agir et parler les personnages, qu'il donne une voix aux choses inanimées; qu'il distraye le juge de la question principale du procès, qu'il excite son hilarité, que même il le provoque à rire; je veux qu'il s'empare des objections pour les affaiblir, qu'il saisisse des similitudes, qu'il s'appuie sur des exemples; qu'il classe et distribue avec intelligence toutes les parties du plaidoyer; qu'il réprime avec vigueur les interruptions;

dem et unam rem, et hæreat in eadem commoreturque sententia. Sæpe etiam ut extenuet aliquid; sæpe ut irrideat; ut declinet a proposito, deflectatque sententiam; ut proponat, quid dicturus sit; ut, quum transegerit jam aliquid, definiat; ut se ipse revocet; ut, quod dixit, iteret; ut argumentum ratione concludat; ut interrogando urgeat; ut rursus quasi ad interrogata sibi ipse respondeat; ut contra ac dicat, accipi et sentiri velit; ut addubitet, quid potius, aut quo modo dicat.

« Ut dividat in partes; ut aliquid relinquat, ac negligat: ut ante præmuniat; ut in eo ipso, in quo reprehendatur, culpam in adversarium conferat; ut sæpe cum iis, qui audiunt, nonnunquam etiam cum adversario quasi deliberet.

« Ut hominum mores sermonesque describat; ut muta quædam loquentia inducat; ut ab eo, quod agitur, avertat animos; ut sæpe in hilaritatem, risumve convertat; ut ante occupet, quod videat opponi; ut comparet similitudines; ut utatur exemplis : ut aliud alii tribuens dispertiat; ut interpella-

qu'il avertisse qu'il a ses raisons pour ne pas tout dire; qu'il dénonce à l'avance ce dont on devra se défier. Je veux que l'orateur parle quelquefois avec hardiesse, qu'il s'emporte même et aille jusqu'aux reproches; mais, en revanche, je veux qu'il sache aussi recourir à la prière et aux supplications, trouver des palliatifs, se détourner un peu du but qu'il s'était d'abord proposé; tantôt former des vœux, tantôt faire des imprécations, et surtout se mettre bien avec ceux qui l'écoutent.

« Il est encore d'autres perfections auxquelles il devra s'attacher. Concis, serré, si son sujet l'exige, souvent il développera les choses avec tant d'évidence qu'il les mettra, pour ainsi dire, sous les yeux; une autre fois, il les exagérera au delà du possible, ou bien ses paroles donneront à entendre plus qu'elles ne diront réellement; il répandra la gaieté sur ses discours, peindra les mœurs et les caractères, et fera des tableaux de la vie humaine.

« Voilà l'immense carrière ouverte à l'éloquence pour faire briller toute sa grandeur! »

CHAPITRE II

Des figures de pensées.

Celui donc qui voudra étudier avec détail toutes les formes dont les mots et les pensées sont susceptibles, peut suivre les leçons

torem coerceat; ut aliquid reticere se dicat; ut denunciet, quid caveat; ut liberius quid audeat; ut irascatur etiam; ut objurget aliquando; ut deprecetur; ut supplicet; ut medeatur; ut a proposito declinet aliquantulum; ut optet; ut exsecretur; ut fiat iis, apud quos dicet, familiaris.

« Atque alias etiam dicendi quasi virtutes sequatur, brevitatem, si res petet: sæpe etiam rem dicendo subjiciet oculis, sæpe supra feret, quam fieri possit; significatio sæpe erit major, quam oratio; sæpe hilaritas, sæpe vitæ naturarumque imitatio.

« Hoc in genere (nam quasi silvam vides) omnis eluceat oportet eloquentiæ magnitudo. »

CAPUT II

De figuris sententiarum.

Ergo cui latius complecti conformationes verborum ac sententiarum placue-

que je viens de transcrire. Je n'oserais affirmer qu'il n'y en ait de meilleures : en tout cas, on fera bien de les lire, ne fût-ce que pour se mieux rendre raison de mon plan, car je n'ai l'intention de parler des figures de pensées, qu'en tant qu'elles s'éloignent de la manière ordinaire et directe de présenter les choses : doctrine qui me paraît réunir le plus de suffrages parmi les doctes; car, à l'égard de toutes ces figures ou beautés d'une autre espèce qu'énumère Cicéron, je les considère comme des qualités tellement inhérentes au discours, que, sans elles, je ne concevrais pas même un plaidoyer possible. En effet, comment instruire le juge, sans au préalable lui exposer clairement le fait, sans mettre en avant ses propositions; sans promettre des preuves, sans définir ce qui est litigieux, sans séparer les points de la discussion, sans exposer son sentiment, sans tirer habilement ses conclusions, sans préparer l'esprit du juge à certaines questions, sans recourir à des rapprochements, à des exemples; sans mettre de l'ordre et de la méthode dans la distribution de ses moyens, sans interpeller quelquefois son adversaire, ou sans réprimer ses interruptions; sans discuter, sans chercher à se justifier, sans blesser même sa partie adverse?

Quel effet produirait l'éloquence, si on lui ôtait la faculté d'amplifier les objets ou de les atténuer? Or, amplifier, c'est faire entendre plus qu'on ne dit, ce qui est le propre de l'emphase; c'est aller au delà de la vérité, ce qui est le propre de l'hyperbole : atténuer, c'est adoucir, pallier, excuser. Où seront les mouvements pathétiques d'un plaidoyer, si l'on en exclut la hardiesse, la co-

rit, habet, quod sequatur; nec affirmare ausim, quidquam esse melius; sed hæc ad propositi mei rationem legat; nam mihi de his sententiarum figuris dicere in animo est, quæ ab illo simplici modo indicandi recedunt : quod idem multis doctissimis viris video placuisse. Omnia tamen illa, etiam quæ sunt alterius modi lumina, adeo sunt virtutes orationis, ut sine iis nulla intelligi fere possit oratio ; nam quomodo judex doceri potest, si desit illustris *explanatio, propositio, promissio, finitio, sejunctio, expositio sententiæ suæ, rationis apta conclusio, præmunitio, similitudo, exemplum, digestio distributio, interpellatio, interpellantis coercitio, contentio, purgatio, læsio?*

Quid vero agit omnino eloquentia, detractis amplificandi minuendique rationibus? quarum prior desiderat illam *plus quam dixeris significationem*, id est ἔμφασιν, et *superlationem veritatis*, et *trajectionem :* hæc altera *extenuationem, deprecationemque :* qui affectus erunt vel concitati detracta *voce libera*,

lère, les reproches, les vœux, les imprécations? Où les sentiments doux et modérés, si l'on ne sait ni gagner l'estime des juges, ni se concilier leur faveur, ni au besoin les dérider?

Comment l'orateur parviendra-t-il à plaire, à donner au moins une idée même médiocre de son talent, si, pour mieux faire entendre et goûter certaines choses, il ne sait les répéter à propos ou s'y arrêter longtemps; s'il ignore l'art de faire une digression utile et de rentrer dans son sujet; s'il manque de cette adresse qui consiste à éloigner de soi l'odieux d'une cause pour le rejeter sur autrui; s'il ne juge quels points il doit abandonner, quels il doit mépriser? Voilà tout ce qui donne du mouvement et de l'action à un plaidoyer : ôtez cela, ce n'est plus rien, ou ce n'est plus qu'un corps sans âme. Mais il ne suffit pas encore que toutes ces qualités s'y trouvent; elles doivent être disposées et variées de telle sorte, qu'elles charment l'oreille, comme les sons d'un instrument bien accordé.

Mais la plupart des choses qui entrent dans un discours sont simples et naturelles par elles-mêmes, sans artifice qui les déguise; cependant, comme je l'ai dit, elles admettent un tour figuré, ainsi qu'on en pourra juger par les exemples qui suivent. Quoi de plus ordinaire que d'*interroger* ou de *questionner?* Remarquons-le, en passant : l'on se sert indifféremment de ces deux termes, quoique l'un semble impliquer plutôt l'idée de s'enquérir et l'autre celle de harceler. Au demeurant, la chose même de

effrenatiore iracundia, objurgatione, optatione, exsecratione? vel illi mitiores, nisi adjuvantur *commendatione, conciliatione, ad hilaritatem impulsione?*

Quæ delectatio, aut quod mediocriter saltem docti hominis indicium, nisi alia *repetitione*, alia *commoratione* infigere; *digredi a re*, et *redire ad propositum* suum sciat; *removere a se, in alium trajicere*; quæ *relinquenda*, quæ *contemnenda* sint, judicare? Motus est in his orationis atque actus; quibus detractis jacet, et velut agitante corpus spiritu caret. Quæ quum adesse debent, tum disponenda atque varianda sunt, ut auditorem, quod in fidibus fieri videmus, omni sono mulceant.

Verum ea plerumque recta sunt, nec se fingunt, et confitentur; admittunt autem, ut dixi, *figuras*; quod vel ex proxima doceri potest. Quid enim tam commune, quam *interrogare*, vel *percunctari?* nam utroque utimur indifferenter, quanquam alterum noscendi, alterum arguendi gratia videtur adhi-

quelque nom qu'on l'appelle, est susceptible de plus d'un genre de figures.

Commençons par celles qui donnent plus d'énergie et de véhémence à la preuve, car c'est ce que nous avons remarqué en premier lieu. Voici une manière simple d'interroger :

Mais, vous, quels sont vos noms? de quels lieux venez-vous?

En voici de figurées, parce que l'on se propose moins d'interroger que de presser celui à qui l'on s'adresse : *Que faisait, Tubéron, ce glaive que vous aviez tiré dans les champs de Pharsale?* — *Jusques à quand, Catilina, abuserez-vous de notre patience?* — *Quoi! ne voyez-vous pas que tous vos complots sont découverts?* et tout le reste de ce passage. Combien tout cela n'a-t-il pas plus de force, que si l'orateur eût dit : *Vous abusez longtemps de notre patience. — Vos complots sont découverts.*

On emploie aussi la forme interrogative pour des choses qu'on sait n'être pas douteuses : *Est-il bien vrai que C. Fidiculanius Falcula ait été accusé juridiquement?* Ou bien, si la réponse embarrasse, on se sert de ces façons de parler : *Est-il possible? comment s'est-il pu faire?*

On interroge aussi, soit pour jeter de l'odieux sur celui même à qui l'on parle, comme Médée dans Sénèque :

Quels lieux à mon exil, seigneur, prescrivez-vous?

beri : at ea res utrocunque dicitur modo, etiam multiplex habet schema.

Incipiamus enim ab iis, quibus acrior ac vehementior fit probatio, quod primo loco posuimus. Simplex est sic rogare,

Sed vos qui tandem? quibus aut venistis ab oris?

Figuratum autem, quoties non sciscitandi gratia assumitur, sed instandi. *Quid enim tuus ille, Tubero, districtus in acie pharsalica gladius agebat?* et, *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra?* et, *Patere tua consilia non sentis?* et totus denique hic locus. Quanto enim magis ardet, quam si diceretur, *Diu abuteris patientia nostra :* et, *patent tua consilia.*

Interrogamus etiam, quod negari non possit : *Dixitne tandem causam C. Fidiculanius Falcula?* aut ubi respondendi difficilis est ratio, ut vulgo uti solemus, *Quo modo? qui fieri potest?*

Aut invidiæ gratia, ut Medea apud Senecam,

.... Quas peti terr[illegible] jubes?

soit pour exciter la compassion, comme Sinon, dans Virgile :

> O sort! ô désespoir!
> Quelles mers, quels pays voudront me recevoir?

soit enfin pour serrer vivement son adversaire et lui ôter tout prétexte de dissimulation, comme a fait Asinius dans un de ses plaidoyers : *Entendez-vous? ce n'est pas, dis-je, le testament d'un homme qui a manqué à ses devoirs que j'attaque, c'est celui d'un insensé, d'un furieux.*

L'interrogation, comme on le voit, se prête à une grande variété. Elle convient à l'indignation :

> Eh! qui d'un vain encens
> Fera fumer encor mes autels impuissants?

à l'étonnement :

> Que ne peut sur les cœurs l'ardente soif de l'or!

à l'action de commander, en lui donnant un tour plus vif :

> Il fuit! et mes sujets ne s'arment point encore!
> Ils ne poursuivent pas un traître que j'abhorre!

Nous nous interrogeons encore nous-mêmes, comme dans Térence : *Que faire? que résoudre?*

aut miserationis, ut Sinon apud Virgilium,

> Heu! quæ me tellus, inquit, quæ me æquora possunt
> Accipere?.....

aut instandi, et auferendæ dissimulationis, ut Asinius, *Audisne? furiosum, inquam, non inofficiosum testamentum reprehendimus.*

Totum hoc plenum est varietatis; nam et indignationi convenit,

> ..... Et quisquam numen Junonis adoret?

et admirationi

> .... Quid non mortalia pectora cogis,
> Auri sacra fames?.....

Est interim acrius imperandi genus,

> Non arma expedient, totaque ex urbe sequentur!

Et ipsi nosmet rogamus : quale est illud Terentianum, *Quid igitur faciam?*

Il y a également une manière figurée de *répondre,* lorsque, par exemple, on vous fait une question, et que vous répondez à une autre, parce que cela vous est plus utile. Tantôt c'est dans la vue d'aggraver une accusation ; on demandait à un témoin si l'accusé l'avait frappé de son bâton : *Et pourtant,* répondit-il, *je ne l'avais point offensé*. Tantôt, et c'est le cas le plus ordinaire, c'est pour repousser une imputation : *Je vous demande si vous avez tué cet homme?* — DITES CE BRIGAND. *Si vous avez envahi ce bien?* — DITES MON BIEN. Quelquefois aussi la justification précède l'aveu, comme chez ces deux bergers dans les *Bucoliques* de Virgile. L'un dit :

Oserais-tu nier, dis-moi maître fripon,
Que je t'ai vu volant une chèvre à Damon?

L'autre réplique :

Si de vaincre Damon mes chants ont eu la gloire,
Que ne m'a-t-il payé le prix de ma victoire?

Ce qui se rapproche assez de ce genre, ce sont ces réponses où l'on *dissimule* à dessein de faire rire, et dont j'ai parlé, pour cette raison, en traitant de la plaisanterie; car si ces réponses se faisaient sérieusement, ce seraient des aveux.

Il n'est pas non plus sans agrément de se faire à soi-même les demandes et les réponses, comme Cicéron dans sa défense de *Li-*

Est aliqua etiam in respondendo figura, quum aliud interroganti, ad aliud, quia sic utilius sit, occurritur; tum augendi criminis gratia, ut testis in reum rogatus, *An ab reo fustibus vapulasset? Et innocens,* inquit; tum declinandi, quod est frequentissimum : *Quæro, an occideris hominem?* respondetur, *Latronem : An fundum occupaveris?* respondetur, *Meum.* Ut confessionem præcedat defensio, ut apud Virgilium in Bucolicis dicenti,

Non ego te vidi Damonis, pessime, caprum
Excipere insidiis?.....

occurritur,

An mihi cantando victus non redderet ille?

Cui est confinis *dissimulatio,* non alibi quam in risu posita, ideoque tractata suo loco : nam serio si fiat, pro confessione est.

Ceterum et *interrogandi se ipsum,* et *respondendi sibi,* solent esse non ingratæ

garius : — *Devant qui parlé-je de la sorte? devant celui qui, bien instruit de ma conduite, m'a néanmoins rendu à la république avant même de m'avoir vu.* Il feint encore une autre sorte d'interrogation dans le plaidoyer pour *Celius* : — *Quelqu'un dira peut-être : Est-ce donc là votre morale? est-ce ainsi que vous élevez la jeunesse?* Ensuite il répond : *Pour moi, juges, s'il est vrai qu'un homme ait eu un tel courage, un tel caractère, une telle force d'âme*, etc. Une manière différente encore, c'est, après avoir interrogé quelqu'un, de ne pas attendre sa réponse et de la faire soi-même : *Direz-vous que vous n'aviez pas de maison? mais vous en possédiez une. Que vous étiez en argent comptant? mais vous en manquiez.* Quelques rhéteurs appellent cette figure *suggestion.* On interroge aussi par comparaison : *Lequel des deux motiverait plus facilement son avis?* et de plusieurs autres manières, soit avec plus de brièveté, soit avec plus d'étendue, soit sur une chose, soit sur plusieurs.

Mais ce qui est d'un effet merveilleux dans les causes, c'est la figure appelée *présomption* πρόληψις, qui consiste à s'emparer des objections que pourrait faire l'adversaire. Bien placée dans toutes les parties d'un plaidoyer, elle convient particulièrement à l'exorde. Quoique ce soit un genre unique, il comporte cependant différentes espèces. Ainsi, tantôt cette figure sert à prémunir les juges contre la mauvaise opinion qu'ils pourraient prendre de nous. Cicéron, disputant à Q. Cecilius l'accusation de Verrès, a

vices, ut Cicero pro Ligario, *Apud quem igitur hoc dico? nempe apud eum, qui, quum hoc sciret, tamen me antequam vidit, reipublicæ reddidit*, Aliter pro Cœlio ficta interrogatione : *Dicet aliquis, hæc igitur est tua disciplina? sic tu instituis adolescentes?* et totus locus. Deinde, *Ego, si quis, judices, hoc robore animi, atque hac indole virtutis ac continentiæ fuit*, et cetera : cui diversum est, quum aliquem rogaveris, non expectare responsum, et statim subjicere : *Domus tibi deerat? at habebas. Pecunia superabat? at egebas.* Quod schema quidam per *suggestionem* vocant. Fit et comparatione : *Uter igitur facilius suæ sententiæ rationem redderet?* et aliis modis tum brevius, tum latius, tum de una re, tum de pluribus.

Mire vero in causis valet *præsumptio*, quæ πρόληψις dicitur, quum id, quod objici potest, occupamus : id neque in aliis partibus parum est, et præcipue prooemio convenit. Sed quamquam generis unius, diversas tamen species habet : est enim quædam *præmunitio*, qualis Ciceronis contra Q. Cæcilium, *Quod*

soin d'expliquer comment il se fait *qu'il descende au rôle d'accusateur, lui qui ne s'est jamais signalé que dans la défense.* Tantôt c'est en quelque sorte un *aveu*, comme dans le plaidoyer pour *Rabirius Postumus*, où le même orateur confesse qu'à son avis le client a eu tort *de prêter de l'argent au roi Ptolémée.* Tantôt ce n'est qu'une manière d'*anticiper* sur l'impression qu'a dû faire une chose : *Car je dirai, juges, non pour exagérer l'accusation*, etc. Tantôt c'est pour se disculper soi-même : *Pardonnez-moi, je vous prie, si j'ai pris cette affaire de trop loin.* Mais le plus souvent c'est une véritable *préparation* où nous expliquons longuement pourquoi nous avons agi ou nous nous proposons d'agir de telle façon. C'est aussi à l'aide de la *prolepse* que l'on confirme la force et la propriété des mots : *Quoique ce fût moins une peine proprement dite qu'une prohibition du crime.* Cette figure se confond encore avec celle d'*amendement : — Des citoyens, des citoyens, dis-je, s'il est permis de les appeler de ce nom.*

La *dubitation* ou *hésitation* donne un certain air de candeur à ce que nous disons, lorsque nous feignons d'être embarrassés de savoir par où commencer, par où finir, quel moyen principal est à faire valoir, si nous pouvons tout dire. Il y a une foule d'exemples de cette figure ; je me contenterai d'un seul : *Quant à ce qui me regarde je ne sais à quel parti m'arrêter. Nierai-je qu'il y a eu prévarication?* etc. Cette figure s'applique également au passé, car on peut feindre d'avoir été en suspens.

ad accusandum descendat, qui semper defenderit : quædam *confessio*, ut pro Rabirio Postumo, quem sua quoque sententia reprehendendum fatetur, *quod pecuniam regi crediderit :* quædam *prædictio*, ut, *Dicam enim non augendi criminis gratia :* quædam *emendatio* ut, *Rogo ignoscatis mihi, si longius sum evectus :* frequentissima *præparatio*, quum pluribus verbis, vel quare facturi quid simus, vel quare fecerimus, dici solet. Verborum quoque vis ac proprietas cofirmatur vel *præsumptione, Quamquam illa non pœna, sed prohibitio sceleri fuit :* aut *reprehensione, cives, Cives, inquam, si hoc eos nomine appellari fas est.*

Affert aliquam fidem veritatis et *dubitatio*, quum simulamus quærere nos, unde incipiendum, ubi desinendum, quid potissimum dicendum an omnino dicendum sit? cujusmodi exemplis plena sunt omnia; sed unum interim sufficit, *Equidem, quod ad me attinet, quo me vertam, nescio. Negem fuisse infamiam judicii corrupti*, etc. Hoc etiam in præteritum valet; nam et dubitasse nos fingimus.

Il en est à peu près de même de la figure appelée *communication*. On s'en sert, ou pour demander conseil à ses adversaires, comme l'a fait Domitius Afer dans son plaidoyer pour *Cloantilla*; — *La pauvre femme, juges, ne sait ni ce que les bienséances permettent à son sexe, ni ce qui convient à ses devoirs d'épouse : dans son abandon, dans son malheur, elle bénit le hasard qui vous offre à elle. Vous, son frère, vous, les amis de son père, que lui conseillez-vous?* ou bien, c'est pour délibérer en quelque sorte avec les juges, ce qui est très-fréquent : *Quel est votre avis, juges? — Je vous le demande : que fallait-il faire?* C'est ainsi que Caton dit quelque part : *Voyons, juges, si vous eussiez été en sa place, qu'eussiez-vous fait?* Et ailleurs : *Figurez-vous, juges, qu'il s'agit d'un intérêt qui vous est commun, et sur lequel vous êtes appelés à prononcer.*

Quelquefois, sous la forme de *communication*, nous cachons quelque proposition inattendue, ce qui est en soi une véritable figure, comme dans ce passage de Cicéron contre Verrès : *Qu'est-ce enfin? sur quoi s'arrête votre pensée? sur un larcin, peut-être, ou sur une dilapidation quelconque?...* Ensuite, après avoir longtemps tenu l'esprit des juges en balance, il éclate par la révélation d'un crime mille fois plus odieux. C'est ce que Celsus appelle *suspension*. On en fait, au reste, un double usage; car souvent, après avoir fait attendre les imputations les plus graves, nous descendons à des choses légères et qui n'ont rien de criminel. Mais

A quo schemate non procul abest illa, quæ dicitur *communicatio*, quum aut ipsos adversarios consulimus, ut Domitius Afer pro Cloantilla, *Nescit trepida, quid liceat feminæ, quid conjugem deceat : forte vos in illa sollicitudine obvios casus miseræ mulieri obtulit : tu, frater, vos, paterni amici, quod consilium datis?* Aut cum judicibus quasi deliberamus, quod est frequentissimum, *Quid suadetis?* et, *Vos interrogo, quid tandem fieri oportuit?* ut Cato : *Cedo, si vos in eo loco essetis, quid aliud fecissetis?* et alibi, *communem rem agi putatote, ac vos huic rei præpositos esse.*

Sed nonnunquam communicantes aliquid inexspectatum subjungimus, quod et per se schema est : ut in Verrem Cicero, *Quid deinde? quid censetis? furtum fortasse, aut prædam aliquam?* Deinde, quum diu suspendisset judicum animos, subjecit, quod multo esset improbius : hoc Celsus *sustentationem* vocat. Est autem duplex : nam contra frequenter, quum exspectationem gravissimorum fecimus, ad aliquid, quod sit leve, aut nullo modo criminosum,

comme cette figure ne s'emploie pas qu'à l'aide de la *communication*, quelques auteurs lui ont donné le nom de *paradoxe*, c'est-à-dire *inopinée*. Au surplus, je ne suis pas de l'avis de quelques rhéteurs, qui prétendent qu'il y a figure quand nous disons que quelque chose nous est arrivé contre notre attente, comme ce trait de Pollion : *Je n'aurais jamais cru, juges, que parce que Scaurus comparaissait devant vous comme accusé, je dusse vous prier de n'écouter dans son jugement ni la prévention ni la faveur.*

La *permission* est une figure qui dérive à peu près de la même source que la communication : c'est par elle que nous abandonnons aux juges eux-mêmes, et quelquefois à notre partie adverse, le soin d'apprécier certaines prétentions. C'est ainsi que Calvus dit à Vatinius : *Payez d'effronterie, et soutenez, si sous l'osez, que vous étiez plus digne de la préture que Caton.*

Quant aux figures qui ont pour objet d'exciter fortement les passions, elles consistent principalement dans l'art de feindre ce qu'on n'éprouve pas. Ainsi, nous feignons la colère, la joie, la crainte, l'étonnement, la douleur, l'indignation, le désir et autres sentiments semblables : de là ces traits oratoires : *Me voilà donc délivré! je respire. — Tout succède à mes vœux. — Quel égarement, quelle folie! — O temps! ô mœurs! — Malheureux que je suis! je ne puis pleurer et la douleur me perce l'âme! — O terre,*

descendimus; sed, quia non tantum per communicationem fieri solet, παράδοξον alii nominarunt, id est *inopinatum*. Illis non accedo, qui schema esse existimant, etiam si quid nobis ipsis dicamus inexspectatum accidisse : ut Pollio, *Nunquam fore credidi, judices, ut reo Scauro, ne quid in ejus judicio gratia valeret, precarer.*

Pæne idem fons est illius, quam *permissionem* vocant, qui communicationis : quum aliqua ipsis judicibus relinquimus æstimanda, aliqua nonnunquam adversariis quoque, ut Calvus Vatinio, *Perfrica frontem, et dic te digniorem qui prætor fieres, quam Catonem.*

Quæ vero sunt augendis affectibus accommodatæ figuræ, constant maxime *simulatione :* namque et irasci nos, et gaudere, et timere, et admirari, et dolere, et indignari, et optare, quæque sunt similia his, fingimus : unde sunt illa, *Liberatus sum; respiravi;* et, *Bene habet;* et, *Quæ amentia est hæc? O tempora! o mores!* et, *Miserum me! consumptis enim lacrymis, infixus tamen pectori hæret dolor;* et,

.... Magnæ nunc hiscite terræ.

[illegible]-toi ! C'est ce que quelques-uns appellent *exclamation*, et qu'ils relèguent, en conséquence, parmi les figures de diction; Mais c'est une erreur : sans doute, toutes les fois que ces mouvements sont naturels et vrais, ils ne sont pas figurés dans le sens dont nous parlons; mais lorsqu'ils sont le produit de l'imagination et de l'art, ils sont, sans aucun doute, de véritables figures de pensées. Il en est de même de ce langage libre que les Grecs appellent παῤῥησία, et que Cornificius désigne sous le nom de *licence*. Quoi de moins figuré que la vraie liberté? et pourtant la plus fine adulation peut se cacher sous son voile. Quand Cicéron dit en plaidant pour Ligarius : *Oui, César, la guerre une fois entreprise, et déjà en grande partie commencée, sans qu'aucune violence m'y contraignît, de moi-même et de ma propre volonté, j'ai été me ranger sous des étendards qui étaient levés contre vous.* Non-seulement, en parlant ainsi, il a en vue l'intérêt de Ligarius, mais pouvait-il s'y prendre plus adroitement pour louer la clémence du vainqueur? Et quand il dit dans un autre endroit : *Qu'avons-nous cherché autre chose, Tubéron, qu'à pouvoir par nous-mêmes ce que peut aujourd'hui César?* ne justifie-t-il pas les deux partis, tout en gagnant les bonnes grâces de César, dont la cause était la mauvaise?

Il est une figure plus hardie encore, et qui, de l'avis de Cicéron, exige de plus grandes forces, c'est la *prosopopée* ou fiction de personnes : aussi est-elle merveilleuse pour jeter de la variété et du

Quod *exclamationem* quidem vocant, ponuntque inter figuras orationis : hæc quoties vera sunt, non sunt in ea forma, de qua nunc loquimur; sed assimulata, et arte composita, procul dubio *schemata* sunt existimanda : quod idem dictum sit de oratione libera, quam Cornificius *licentiam* vocat, Græci παῤῥησίαν : quid enim minus figuratum, quam vera libertas? Sed frequenter sub hac facie latet adulatio : nam Cicero quum dicit pro Ligario, *Suscepto bello, Cæsar, gesto jam etiam ex parte magna, nulla vi coactus, consilio ac voluntate mea ad ea arma profectus sum, quæ erant sumpta contra te,* non solum ad utilitatem Ligarii respicit, sed magis laudare victoris clementiam non potest. In illa vero sententia, *Quid autem aliud agimus, Tubero, nisi ut, quod hic potest, nos possemus?* admirabiliter utriusque partis facit bonam causam, sed hoc eum demeretur, cujus mala fuerat.

Illa adhuc audaciora, et majorum, ut Cicero existimat, laterum, fictiones personarum, quæ προσωποποιΐαι dicuntur : mire namque quum variant ora-

mouvement dans le discours. A l'aide de cette figure nous dévoilons les pensées les plus intimes de nos adversaires, comme s'ils se les communiquaient ouvertement, et peu s'en faut qu'on ne croie les entendre eux-mêmes, pourvu que nous leur prêtions un langage qui s'accorde avec leur situation. C'est avec le même degré de vraisemblance que nous nous créons des interlocuteurs, que nous faisons parler les autres entre eux, ou que nous introduisons des personnages dans la bouche desquels paraissent mieux placés les conseils, les reproches, les plaintes, les éloges, les accents de la pitié. Cette figure se permet plus encore : elle fait intervenir les dieux, elle évoque les morts de leurs tombeaux; par elle, les villes, les nations ont une voix. Quelques rhéteurs cependant ne reconnaissent pour de véritables prosopopées que celles qui animent et font parler certains êtres imaginaires; quant à ces conversations que les orateurs se plaisent à feindre, ils aiment mieux les appeler διαλόγους, ce que quelques Latins ont traduit par *sermocinationem*. Pour moi, je m'autorise de l'usage en donnant le nom de *prosopopées* à ces deux genres de fictions, car on ne peut supposer un entretien sans supposer aussi des interlocuteurs. Si pourtant la prosopopée choque par trop la vérité, c'est le cas d'adoucir la figure, comme l'a fait Cicéron dans ce passage : *Admettons que la patrie, qui m'est beaucoup plus chère que la vie, admettons que toute l'Italie, que la république entière m'adresse ces mots : Cicéron, que faites-vous?* etc. Voici qui est d'un genre plus hardi : *C'est cette même patrie qui vous parle, c'est elle qui*

tionem, tum excitant. His et adversariorum cogitationes, velut secum loquentium protrahimus : quæ tamen ita demum a fide non abhorreant, si ea locutos finxerimus, quæ cogitasse eos non sit absurdum : et nostros cum aliis sermones, et aliorum inter se credibiliter introducimus, et *suadendo, objurgando, querendo, laudando, miserando*, personas idoneas damus. Quin deducere deos in hoc genere dicendi, et inferos excitare, concessum est; urbes etiam populique vocem accipiunt : ac sunt quidam, qui has demum προσωποποιΐας dicant, in quibus et corpora et verba fingimus; sermones hominum assimulatos dicere διαλόγους malunt, quod Latinorum quidam dixerunt, *sermocinationem*. Ego, jam recepto more, utrumque eodem modo appellavi : nam certe sermo fingi non potest, ut non personæ sermo fingatur : sed in his, quæ natura non permittit, hoc modo mollior fit figura : *Etenim si mecum patria, quæ mihi vita mea multo est carior, si cuncta Italia, si omnis respublica sic loquatur : M. Tulli, quid agis?* Illud audacius genus : *Quæ tecum, Catilina, sic agit, et*

vous dit : Depuis quelques années, Catilina, il n'est pas un crime, pas un forfait, dont vous n'ayez été l'âme ou le complice !

Quelquefois aussi il est fort à propos de feindre qu'on voit certains objets, certaines personnes, qu'on les entend même, et de s'étonner que nos adversaires ou les juges ne partagent pas cette illusion. C'est alors que nous disons : *Il me semble voir... ne voyez-vous pas ?* Mais cela demande une grande magie d'éloquence; car, il n'y a pas de milieu : tout ce qui est outré et incroyable de sa nature, doit frapper vivement l'esprit, en allant au delà du vrai, ou doit paraître puéril et froid, parce qu'il n'est pas vrai.

Si l'on feint des paroles, on peut feindre aussi des écrits. C'est ce qu'a fait Asinius plaidant pour Liburnie. Il suppose un testament ainsi conçu : *Ma mère m'ayant sans cesse donné des témoignages d'affection auxquels j'ai répondu par ma tendresse, ma mère s'étant sacrifiée pour moi, à qui elle a donné la vie deux fois en un même jour*, etc., *je* LA DÉSHÉRITE. C'est bien là une véritable figure ; elle est même double, ici, car la fiction d'Asinius est la contre-partie d'un testament tout différent où on lisait : *P. Novanius Gallio m'ayant toujours rendu de grands services, et voulant lui en témoigner ma reconnaissance*, par ce motif et en considération *de son extrême attachement pour moi, je* L'INSTITUE MON HÉRITIER. C'est, en effet, une espèce de *parodie*,

quodammodo tacita loquitur : Nullum jam aliquot annis facinus exstitit, nisi per te.

Commode etiam aut nobis aliquas ante oculos esse rerum, personarum, vocum imagines fingimus, aut eadem adversariis, aut judicibus non accidere miramur : qualia sunt, *Videtur mihi*, et, *Nonne videtur tibi ?* Sed magna quædam vis eloquentiæ desideratur ; falsa enim et incredibilia natura necesse est aut magis moveant, quia supra vera sunt, aut pro vanis accipiantur, quia vera non sunt.

Ut dicta autem quædam, ita scripta quoque fingi solent : quod facit Asinius pro Liburnia. *Mater mea, quæ mihi tum carissima, tum dulcissima fuit, quæque mihi vixit, bisque eodem die vitam dedit*, et reliqua ; deinde, *exhæres esto :* hæc quum per se figura est, tum duplicatur, quoties, sicut in hac causa, ad imitationem alterius scripturæ componitur : nam contra recitabatur testamentum, *P. Novanius Gallio, cui ego omnia meritissimo volo et debeo, pro ejus animi in me summa voluntate*, et adjectis deinceps aliis, *hæres esto :* incipit esse quodammodo παρῳδή, quod nomen ductum a canticis ad aliorum similitudi-

nom qui signifie proprement des airs faits à l'imitation d'autres airs, et qu'on a transporté abusivement à la même imitation de vers ou de prose.

On donne aussi un corps à des objets qui ne tombent point sous les sens. Virgile en a donné un à la Renommée, Prodicus à la Volupté et à la Vertu, au rapport de Xénophon, et Ennius à la Mort et à la Vie, dans la satire où il les met toutes deux aux prises.

Quelquefois on fait parler un tiers, mais sans le désigner : *Quelqu'un dira peut-être*; quelquefois ce sont des paroles qu'on jette sans les attribuer à personne :

Là campait le Dolope et là le fier Achille.

Ce qui se fait par le mélange de deux figures, puisqu'à la prosopopée se joint le retranchement; car Virgile ne dit point qui tenait ce langage.

La prosopopée se glisse aussi dans les narrations; de là ces allocutions indirectes qu'on trouve dans les historiens, comme celle-ci qu'on lit dans le premier livre de Tite-Live : *Vous direz que les villes, comme toutes les autres choses de ce monde, ont de faibles commencements; mais que, dans la suite, celles qui se distinguent par leur courage et qui s'attirent la protection des dieux, parviennent à un haut degré de puissance et se font un grand nom.*

nem modulatis, abusive etiam in versificationis ac sermonum imitatione servatur.

Sed formas quoque fingimus sæpe, ut *Famam* Virgilius, ut *Voluptatem ac Virtutem* (quemadmodum a Xenophonte traditur) Prodicus, ut *Mortem ac Vitam* quas contendentes in satura tradit Ennius.

Est et incertæ personæ ficta oratio : *Hic aliquis*; et, *Dicat aliquis*: est et iactus sine persona sermo,

Hic Dolopum manus, hic sævus tendebat Achilles.

Quod fit mixtura figurarum, quum προσωποποιΐα accedit illa, quæ est orationis per detractionem; detractum est enim, quis diceret.

Vertitur interim προσωποποιΐα in speciem narrandi : unde apud historicos reperiuntur obliquæ allocutiones : ut in T. Livii primo statim, *Urbes quoque, ut cetera, ex infimo nasci : deinde, quas sua virtus ac dii juvent, magnas opes sibi magnumque nomen facere.*

L'*apostrophe*, qui consiste à s'adresser à un autre qu'au juge, est une figure d'un puissant effet, soit pour interpeller notre adversaire lui-même : *Dites-nous, Tubéron, que faisait votre épée dans les champs de Pharsale?* soit pour nous livrer à quelque invocation : *O vous que j'atteste, tombeaux révérés, bois sacrés des Albains!* ou bien, c'est le passé qu'on implore pour accuser le présent : *Qu'êtes-vous devenues, lois de Porcius et de Sempronius?*

On comprend aussi sous cette figure toute diversion quelconque à l'objet principal qu'a en vue celui qui nous écoute :

> Je n'ai point, en Aulide, à leurs fureurs en proie,
> Juré de renverser les murailles de Troie.

Ce qui a lieu par une infinité de figures variées, lorsque, par exemple, nous feignons ou de nous être attendus à un résultat plus considérable, ou d'en avoir appréhendé un plus sérieux, ou enfin lorsque nous supposons que tel fait a été jugé plus grave, parce qu'il n'était pas bien connu. C'est là-dessus que roule tout l'exorde du plaidoyer pour *Celius*.

A l'égard de la figure qui, comme le dit Cicéron, place les objets mêmes sous nos yeux, elle s'emploie non pour indiquer qu'un fait s'est passé, mais pour faire voir de quelle manière il s'est passé; non pour en présenter l'ensemble, mais pour le détailler dans toutes ses parties. J'en ai traité dans le dernier livre, en par-

Aversus quoque a judice sermo, qui dicitur ἀποστροφὴ, mire movet, sive adversarios invadimus, *Quid enim tuus ille, Tubero, in acie pharsalica?* sive ad invocationem aliquam convertimur, *Vos enim jam ego, albani tumuli atque luci;* sive ad invidiosam implorationem, *O leges Porciæ, legesque Semproniæ.*

Sed illa quoque vocatur *aversio*, quæ a proposita quæstione abducit audientem,

> Non ego cum Danais trojanam exscindere gentem.
> Aulide juravi....

Quod fit et multis et variis figuris, quum aut aliud exspectasse nos aut majus aliquid timuisse simulamus, aut plus videri posse ignorantibus : quale est proœmium pro Cœlio.

Illa vero, ut ait Cicero, *sub oculos subjectio*, tum fieri solet, quum res non gesta indicatur, sed, ut sit gesta, ostenditur, nec universa, sed per partes;

lant de l'*évidence*, car c'est le nom que Celsus a donné à cette figure. D'autres l'appellent *hypotypose*, ὑποτύπωσις, c'est-à-dire représentation si vive des objets par la parole, qu'on croit plutôt les voir qu'en entendre le récit : *Bientôt Verrès lui-même, enflammé de fureur et ne respirant que le crime, s'avance sur la place publique ; ses yeux étaient étincelants, une joie féroce brillait sur son visage.* On ne se borne pas dans cette figure à peindre ce qui est ou ce qui fut, mais ce qui arrivera ou serait arrivé. Cicéron en a fait un usage admirable dans son oraison pour *Milon*, quand il dépeint ce qu'aurait fait Clodius, s'il se fût emparé de la préture.

Cette transposition de temps est ce qu'on appelle proprement *métastase*. Au surplus les anciens étaient plus timides que nous dans l'emploi de l'hypotypose ; ils avaient soin de l'adoucir : *Imaginez-vous voir...* comme dans Cicéron : *Ce que vous n'avez pas vu de vos yeux, vous pouvez vous le figurer en idée.* Tels étaient les correctifs dont ils usaient. Les orateurs d'aujourd'hui, et particulièrement les déclamateurs, ont une imagination plus hardie, et en vérité ils dépassent quelquefois le but, comme a fait Sénèque dans la controverse suivante : un père avait deux fils d'un premier lit ; l'un d'eux le conduit dans un lieu où il surprend en adultère son autre fils avec sa belle-mère. Il les tue l'un et l'autre. Sénèque fait dire au père : *Conduis-moi, mon fils, je te suis ; prends cette main que l'âge a glacée, et diriges-en les coups à ton*

quem locum proximo libro subjecimus *evidentiæ ;* et Celsus hoc nomen ist figuræ dedit ; ab aliis ὑποτύπωσις dicitur, proposita quædam forma rerum ita expressa verbis, ut cerni potius videatur, quam audiri : *Ipse inflammatus scelere ac furore, in forum venit : ardebant oculi : toto ex ore crudelitas eminebat.* Nec solum, quæ facta sint, aut fiant, sed etiam, quæ futura sint, aut futura fuerint, imaginamur : mire tractat hoc Cicero pro Milone, quæ facturus fuerit Clodius, si præturam invasisset.

Sed hæc quidem translatio temporum, quæ proprie μετάστασις dicitur, in διατυπώσει verecundior apud priores fuit : præponebant enim talia, *Credite vos intueri :* ut Cicero, *Hæc, quæ non vidistis oculis, animis cernere potestis.* Novi vero, et præcipue declamatores audacius, nec mehercule sine motu quodam imaginantur : ut et Seneca ista in controversia cujus summa est, quod pater filium et novercam, inducente altero filio, in adulterio deprehensos occidit : *Duc, sequor : accipe hanc senilem manum, et quocunque vis imprime :*

gré; quelques instants après : *Mon père, me dit-il, vous voyez enfin ce que vous avez si longtemps refusé de croire. — Moi! je ne vois rien, un nuage épais couvre mes yeux, une nuit profonde m'enveloppe*. Cette figure n'a-t-elle pas quelque chose de trop crûment palpable, et ne dirait-on pas plutôt d'une action que d'un récit?

Quelques rhéteurs rangent aussi parmi les hypotyposes la description fidèle et détaillée des lieux; d'autres en font une figure particulière sous le nom de *topographie*, τοπογραφία.

Ce que les Grecs appellent εἰρωνεία, ironie, se trouve, chez quelques auteurs, traduit par *dissimulation*. Ce nom n'exprimant qu'imparfaitement, à mon avis, toutes les ressources de cette figure, je m'en tiendrai, ainsi que je l'ai fait pour la plupart, à la dénomination grecque. L'ironie donc, qui est une figure de pensée, diffère peu, quant au genre, de l'ironie considérée comme trope, puisque, dans l'une comme dans l'autre, il faut entendre le contraire de ce qui se dit. Mais si l'on veut descendre aux espèces, et les examiner avec attention, il sera facile d'y saisir les différences. Et d'abord le trope se montre plus à découvert, et quoiqu'il exprime un sens et en sous-entendu en autre, le véritable n'y est point déguisé; presque tout y est clair et direct, comme ce trait contre Catilina : *Repoussé par celui-ci, vous vous retirâtes auprès de votre camarade M. Marcellus, cet homme de bien par excellence*. L'ironie ne consiste ici que dans ces mots :

et post paulo, *Aspice, inquit, quod diu non credidisti : ego vero non video, nox oboritur, et crassa caligo*. Habet hæc figura manifestius aliquid : non enim narrari res, sed agi videtur.

Locorum quoque dilucida et significans descriptio eidem virtuti assignatur a quibusdam; alii τοπογραφίαν dicunt.

Εἰρωνείαν, inveni, qui *dissimulationem* vocarent : quo nomine quia parum totius hujus figuræ vires videntur ostendi, nimirum sicut in plerisque, erimus græca appellatione contenti : igitur εἰρωνεία, quæ est *schema*, ab illa, quæ est tropus, genere ipso nihil admodum distat; in utroque enim *contrarium ei, quod dicitur*, intelligendum est : species vero prudentius intuenti diversas esse facile est deprehendere. Primum, quod tropus apertior est; et, quamquam aliud dicit ac sentit, non aliud tamen simulat : nam et omnia circa fere recta sunt, ut illud in Catilinam, *A quo repudiatus, ad sodalem tuum, virum optimum M. Marcellum demigrasti* : in duobus demum verbis est ironia, ergo

cet homme de bien par excellence. Le trope a donc aussi plus de brièveté. Dans la figure, au contraire, il règne un dessein de feindre qu'on n'avoue pas, mais qui est apparent. Là ce sont des mots qui remplacent des mots, ici c'est un sens continu qu'on substitue à un autre sens. Quelquefois toute une cause est fondée sur cette figure : que dis-je? la vie entière d'un homme peut n'être qu'une ironie, comme parut l'être celle de Socrate ; aussi l'appelait-on l'ironique, parce qu'il contrefaisait l'ignorant, et faisait semblant d'admirer les autres comme des sages. Ainsi, et pour me résumer, une succession d'ironies qui, prises isolément, formeraient autant de *tropes*, constitue la *figure* de l'ironie, comme une suite de métaphores constitue l'allégorie.

Il y a cependant certains genres de cette figure qui n'ont rien de commun avec le trope ; par exemple, celle qui a lieu sous la forme négative et que quelques auteurs appellent *antiphrase :* — *Je n'agirai pas avec vous dans toute la rigueur du droit, et je n'insisterai pas sur des choses qu'on m'accorderait peut-être.* — *Parlerai-je de ses arrêts concussionnaires, de ses rapines, des successions qu'il a captées, de celles qu'il a envahies?* — *Je passe sur cette première injure née de la débauche.* — *Je ne lirai pas même ces témoignages écrits au sujet des* 700,000 *sesterces.* — *Je pourrais dire,* etc. On peut parcourir tous ces genres d'ironie, en traitant des questions, comme a fait Cicéron : *Si j'envisageais cela*

etiam brevior est tropus. At in figura totius voluntatis fictio est, apparens magis, quam confessa : ut illic verba sint verbis diversa, hic sensus sermonis voci, et tota interim causæ conformatio, quum etiam vita universa ironiam habere videatur; qualis est visa Socratis : nam ideo dictus εἴρων, agens imperitum, et admirator aliorum tamquam sapientium : ut, quemadmodum ἀλληγορίαν facit continua μεταφορὰ, sic hoc schema faciat troporum ille contextus.

Quædam vero genera hujus figuræ nullam cum tropis habent societatem : ut illa statim prima, quæ dicitur a negando, quam nonnulli ἀντίφρασιν vocant; *Non agam tecum jure summo ; non dicam quod forsitan obtinerem :* et, *Quid ego istius decreta, quid rapinas, quid hæreditatum possessiones datas, quid ereptas proferam?* et, *Mitto illam primam libidinis injuriam :* et, *Ne illa quidem testimonia recito, quæ dicta sunt de sestertiorum septingentis millibus* et, *Possum dicere,* quibus generibus per totas interim quæstiones decurrimus,

en homme qui veut détruire une accusation, j'en dirais bien davantage.

C'est encore un genre d'ironie, quand nous avons l'air d'ordonner ou de permettre ce qui est le plus contraire à nos désirs :

Va, pars, cours sur les eaux chercher ton Italie !

Lorsque nous concédons à nos adversaires des qualités que nous serions bien fâchés qu'on leur reconnût ; ce qui devient plus sanglant encore, quand c'est nous qui possédons ces qualités, et non pas eux :

Eh bien ! partez, tonnez, insultez à ma peur,
Vous, Drancès, dont nos camps admirent la valeur !

Ou, au contraire, quand nous feignons de prendre sur notre compte des reproches que nous ne méritons pas et qui ne retombent que sur eux :

C'est donc moi que l'on vit, par d'indignes secours,
Dans Sparte protéger d'adultères amours?

Enfin, cette manière de faire entendre tout l'opposé de ce qu'on dit a lieu pour les choses comme pour les personnes. Tel est

ut Cicero, *Hoc ego si sic agerem, tamquam mihi crimen esse diluendum, hæc pluribus dicerem.*

Εἰρωνεία est et, quum similes imperantibus, vel permittentibus sumus,

I, sequere Italiam ventis.....

Et, quum ea, quæ nolumus videri in adversariis esse, concedimus eis : id acrius fit, quum eadem in nobis sunt, et in adversariis non sunt :

.... Meque timoris
Argue tu, Drance, quando tot cædis acervos
Teucrorum tua dextra dedit.

Quod idem contra valet, quum aut ea, quæ a nobis absunt, aut etiam, quæ in adversarios recidunt, quasi fatemur :

Me duce Dardanius Spartam expugnavit adulter?

Nec in personis tantum, sed et in rebus versatur hæc contraria dicendi, quam

l'exorde du plaidoyer pour *Ligarius ;* telles sont certaines exclamations ironiques : *Oh ! oui vraiment ! Dieux justes !*

Dignes soins, en effet, de ces maîtres du monde!

Et tout ce passage du discours pour *Oppius : — O l'admirable tendresse ! ô la rare bienveillance !*

Il est encore certains procédés oratoires assez semblables entre eux, et qui se rapprochent beaucoup de l'ironie ; par exemple, lorsqu'on fait un aveu qui ne peut d'ailleurs porter aucun préjudice, comme celui-ci : *Vous avez, Tubéron, ce qu'il y a de plus souhaitable pour un accusateur, un accusé qui confesse tout ;* lorsque, fort de la bonté de sa cause, on a l'air de passer à son adversaire des faits qui sont graves par eux-mêmes : *Un capitaine de vaisseau, d'une cité illustre, se soustrait au supplice des verges, moyennant une somme d'argent, c'est tout naturel ;* et dans le plaidoyer pour *Cluentius : — Que l'envie règne dans les assemblées du peuple, j'y consens ; mais qu'elle se taise dans le sanctuaire de la justice !* Enfin, quand on convient de certains faits à charge, comme dans ce même plaidoyer pour *Cluentius*, où Cicéron tombe d'accord sur ce point, *qu'il y a eu corruption de juges*. Cette dernière figure est plus frappante encore, si ce à quoi nous acquiesçons doit en définitive tourner à notre avantage ; mais cela n'arrive guère que par la maladresse de notre adversaire.

quæ intelligi velis, ratio, ut totum pro Quincto Ligario procemium, et illæ elevationes, *Videlicet, O dii boni!*

Scilicet is Superis labor est.

Et ille pro Oppio, locus, *O amorem mirum! o benevolentiam singularem!*

Non procul absunt ab hac simulatione res inter se similes, *Confessio nihil noc tura*, qualis est, *Habes igitur, Tubero, quod est accusatori maxime optandum, confitentem reum :* et *Concessio*, quam aliquid etiam iniquum videmur causæ fiducia pati, *Metum virgarum navarchus nobilissimæ civitatis pretio redemit ; humanum :* et pro Cluentio de invidia, *Dominetur in concionibus, jaceat in judiciis :* tertia *Consensio*, ut pro eodem, *judicium esse corruptum*. Hæc evidentior figura est, quum alicui rei assentimur, quæ est futura pro nobis : verum id accidere sine adversarii vitio non potest.

C'est aussi une espèce d'ironie que les éloges qu'on donne à certaines actions. Cicéron, dans son plaidoyer *contre Verrès*, lui dit, à propos de la spoliation d'Apollonius de Drepan : *Si vous lui avez enlevé quelque chose, je m'en réjouis avec vous; c'est peut-être ce que vous avez fait de mieux dans votre vie.* Quelquefois encore nous exagérons une accusation qu'il nous serait facile de détruire ou de nier, et cela se voit si souvent qu'il n'est pas besoin d'en donner d'exemples. Souvent même c'est en raison de la gravité qu'on donne à certains actes, qu'on les rend moins vraisemblables. C'est ainsi que, dans le discours *pour Roscius*, Cicéron emploie les couleurs les plus vives pour peindre l'énormité du parricide, déjà si odieux par lui-même.

La figure que ce même orateur appelle *réticence*, Celsus *obticence*, et quelques-uns *interruption* (en grec ἀποσιώπησις), cette figure, dis-je, trahit différentes affections de l'âme. Tantôt c'est la colère :

> Je devrais... mais des flots il faut calmer la rage;

tantôt c'est l'inquiétude et une sorte de scrupule : *Croit-on que si Milon eût été, je ne dis pas consul, mais seulement vivant, il eût osé parler devant lui de cette loi dont Clodius se vante d'être l'auteur? Quant à nous, juges... je n'ose tout dire.* Il y a un pareil exemple de réticence dans l'exorde de Démosthène *pour Ctésiphon*. Tantôt, enfin, cette figure sert à passer d'un sujet à un

Quædam etiam velut laudamus, ut Cicero in Verrem circa crimen Apollonii Drepanitani, *Gaudeo etiam, si quid ab eo abstulisti : et abs te nihil rectius factum esse dico.* Interim augemus crimina, quæ ex facili aut diluere possimus, aut negare, quod est frequentius, quam ut exemplum desideret : interim hoc ipso fidem detrahimus illis, quod sint tam gravia : ut pro Roscio Cicero, quum immanitatem parricidii, quamquam per se manifestam, tamen etiam v orationis exaggerat.

Ἀποσιώπησις, quam idem Cicero *reticentiam*, Celsus *obticentiam*, nonnulli *interruptionem* appellant, et ipsa ostendit aliquid affectus, vel iræ, ut,

> Quos ego. .. sed motos præstat componere fluctus :

vel sollicitudinis, et quasi religionis, *An hujus ille legis, quam Clodius a se inventam gloriatur, mentionem facere ausus esset vivo Milone, non dicam consule? de nostrum enim omnium... non audeo totum dicere :* cui simile est in proœmio pro Ctesiphonte Demosthenis : vel alio transeundi gratia, *Cominius*

autre : *Or. Cominius... cependant, juges, permettez que...*, Là se trouve une véritable *digression*, si toutefois la digression peut être comptée parmi les figures, car d'autres la regardent comme une des parties de la cause; en effet, tout le plaidoyer se résout dans l'éloge de Cn. Pompée, ce qui aurait pu se faire sans recourir à l'*interruption*. Quant à l'interruption proprement dite, c'est-à-dire à ces petites digressions, comme les appelle Cicéron, cela se fait de plusieurs manières; deux exemples suffiront : *Alors C. Varenus, celui-là même qui fut tué par les gens d'Ancharius, remarquez attentivement ce point, juges, je vous prie...*; et dans le plaidoyer *pour Milon : — Il me regarda avec des yeux, comme il était habitué à en faire à ceux qu'il menaçait de toute sa colère.*

Il y a aussi une autre sorte d'interruption, qui n'est pas précisément une réticence, puisqu'elle ne laisse pas le discours inachevé, mais qui cependant le coupe, pour ainsi dire, avant sa fin naturelle; par exemple : *Mais je presse trop ce pauvre jeune homme, je crois m'apercevoir qu'il se trouble*; ou bien : *Que vous dirai-je de plus? vous l'avez entendu vous-mêmes.*

Vient ensuite l'éthopée, ἠθοποιία, ou, suivant d'autres, μίμησις, c'est-à-dire l'imitation des mœurs d'autrui, qui peut être rangée parmi les figures qui conviennent à des sentiments doux et tranquilles, car elle consiste presque uniquement à éluder; mais elle se rapporte aux actions et aux paroles : quand c'est aux actions, elle a beaucoup d'analogie avec l'*hypotypose;* quand c'est aux paroles, elle s'y prend comme dans ce passage de l'*Eunuque* de Té-

autem... tametsi ignoscite mihi, judices : in quo est et illa, si tamen inter schemata numerari debet, quum aliis etiam pars causæ videatur, *digressio* abit enim causa in laudes Cn. Pompeii : idque fieri etiam sine ἀποσιωπήσει potuit. Nam brevior illa, ut ait Cicero, a re digressio plurimis fit modis : sed hæc exempli gratia sufficient : *Tum C. Varenus, is qui a familia Anchariana occisus est : hoc quæso, judices, diligenter attendite :* et pro Milone, *Et aspexit me illis quidem oculis, quibus tum solebat, quum omnibus omnia minabatur.*

Est alia non quidem reticentia, quæ sit imperfecti sermonis, sed tamen præcisa, velut ante legitimum finem, oratio : ut illud, *Nimis urgeo, commoveri videtur adolescens :* et, *Quid plura ? ipsum adolescentem dicere audistis.*

Imitatio morum alienorum, quæ ἠθοποιία, vel, ut alii malunt, μίμησις dicitur, jam inter leniores affectus numerari potest; est enim posita fere in eludendo : sed versatur et in *factis* et in *dictis :* in factis, quod est ὑποτυπώσει vicinum : in dictis, quale est apud Terentium,

rence : *Je ne savais, en vérité, où vous vouliez en venir avec ce discours : « Cette petite fille fut amenée ici même, il y a quelques années; ma mère en prit soin comme de son enfant; on l'appelait ma sœur : je veux la retirer pour la rendre à sa famille.* » Nous transportons cette imitation à ce que nous avons dit et fait nous-mêmes, en forme de récit, avec cette différence, que c'est plutôt pour affirmer que pour éluder : *Je disais qu'ils avaient pour accusateur Q. Cecilius.*

Il est aussi des manières agréables de s'exprimer qui préviennent en notre faveur et dont la variété produit un bon effet, parce qu'elles n'ont rien d'étudié et donnent au discours un air de simplicité qui nous rend moins suspects au juge; par exemple, quand nous feignons de nous repentir de ce que nous avons dit, comme dans le plaidoyer *pour Celius* : —*Mais à quoi donc ai-je songé en introduisant un personnage si grave?* ou quand nous nous taxons nous-mêmes d'étourderie; ou quand nous avons l'air de chercher ce que nous dirons : *Que reste-t-il encore? — N'ai-je rien oublié?* ou quand une circonstance paraît nous en remettre une autre en mémoire; tel est ce que dit Cicéron dans une de ses *Verrines* : — *J'ai encore à vous exposer, juges, un crime de cette espèce*; et ailleurs : *Ce fait m'en rappelle un autre.*

Voilà la source des belles transitions, quoique par elles-mêmes les transitions ne soient point des figures. Cicéron, après avoir rap-

At ego nesciebam, quorsum tu ires. Parvula
Hinc est abrepta, eduxit mater pro sua,
Soror dicta est : cupio abducere, ut reddam suis.

Sed nostrorum quoque dictorum factorumque similis imitatio est per *relationem*, nisi quod frequentius asseverat, quam eludit : *Dicebam habere eos actorem Q. Cecilium.*

Sunt et illa jucunda, et ad commendationem, quum varietate, tum etiam ipsa natura, plurimum prosunt, quæ simplicem quamdam, et non præparatam ostendendo orationem, minus nos suspectos judici faciunt. Hinc est quasi *pœnitentia dicti* : ut pro Cœlio, *Sed quid ego ita gravem personam introduxi?* et quibus utimur vulgo, *Imprudens incidi* : vel quum quærere nos, quid dicamus, fingimus, *Quid reliquum est?* et, *Num quid omisi?* et quum ibidem invenire, ut ait Cicero, *Unum etiam mihi reliquum hujusmodi crimen est* : et, *Aliud ex alio succurrit mihi.*

Unde etiam venusti transitus fiunt; non quia transitus ipse sit schema : ut

porté l'exemple de Pison, qui, siégeant sur son tribunal, avait ordonné à un orfévre de lui fabriquer un anneau d'or, ajoute, comme si cette action le remettait sur la voie : *Mais l'anneau de Pison me fait ressouvenir d'une chose qui m'était entièrement échappée : à combien d'honnêtes gens, juges, croyez-vous que Verrès ait escroqué des anneaux d'or?* Quelquefois on affecte l'ignorance : *Mais quel était l'artiste auteur de ces statues? son nom? Vous faites bien de m'en avertir; on disait que c'était Polyclète.* On arrive par là à plus d'une fin; car souvent on masque ainsi son véritable but. C'est ce que fait ici Cicéron, en témoignant peu de connaissance dans les arts, afin qu'on ne le soupçonne pas atteint du goût effréné qu'il reproche à Verrès pour les statues et les tableaux. Lorsque, dans son plaidoyer *pour Ctésiphon*, Démosthène jure par les mânes des héros tués à Marathon et à Salamine, son véritable dessein est de diminuer la fâcheuse impression de la bataille perdue à Chéronée.

Un autre moyen de donner de l'agrément au discours, c'est, après avoir dit un mot de certaines circonstances, de les laisser là, en les confiant à la mémoire du juge, puis d'y revenir et de les traiter séparément, ce qui est une espèce de figure de pensée qu'il ne faut pas confondre avec l'*itération*, qui, par elle-même, n'en est pas une; de s'attacher ensuite particulièrement à quelques points, et de varier ainsi la physionomie d'un plaidoyer; car rien ne plaît

Cicero, narrato Pisonis exemplo, qui annulum sibi cudi ab aurifice in tribunali suo jusserat, velut hoc in memoriam inductus adjecit, *Hic modo me commonuit Pisonis annulus, quod totum effluxerat. Quam multis istum putatis hominibus honestis de digitis annulos aureos abstulisse?* et quum aliqua velut ignoramus, *Sed earum rerum artificem, quem? quemnam? recte admones, Polycletum esse dicebant.* Quod quidem non in hoc tantum valet : quibusdam enim, dum aliud agere videmur, aliud efficimus : sicut hic Cicero consequitur, ne, quum morbum in signis atque tabulis objiciat Verri, ipse quoque earum rerum studiosus esse credatur : et Demosthenes jurando per interfectos in Marathone et Salamine id agit, ut minore invidia cladis apud Chæroneam acceptæ laboret.

Faciunt illa quoque jucundam orationem, aliqua mentione habita *differre* et deponere apud memoriam judicis, et *reposcere* quæ deposueris, et *separare* quædam schemate aliquo (non enim est ipsa per se iteratio schema), et *excipere* aliqua, et dare actioni varios velut vultus : gaudet enim res varietate :

autant que la variété : et comme les yeux sont plus récréés par l'aspect de différents objets qui se succèdent, ainsi l'esprit s'arrange mieux de ce qui aiguillonne et renouvelle son attention.

L'emphase compte aussi parmi les figures, quand il y a un sens caché sous les paroles ; en voici un exemple dans Virgile. Lorsque Didon s'écrie :

> Que n'ai-je pu, grands dieux ! dans un chaste veuvage,
> Conserver de mon cœur la rudesse sauvage !

Quoiqu'elle se plaigne du mariage, on voit, à travers l'explosion de ses sentiments, qu'elle considère cet état comme seul digne d'embellir les destinées de l'homme. En voici un d'un autre genre dans Ovide, lorsque Zmyrna fait confidence à sa nourrice de l'amour dont elle brûle pour son propre père, et lui dit :

> Auprès d'un tel époux, que ma mère est heureuse !

C'est à cela que se rapporte, si ce n'est la même chose, la figure dont nous nous servons le plus aujourd'hui ; car il est temps de satisfaire l'impatience de mes lecteurs, et d'aborder enfin ce genre dont on est devenu si prodigue, et qui consiste, au moyen de certaines insinuations, à vouloir faire entendre ce qu'on ne dit point ; remarquez que ce n'est pas le contraire de ce qu'on dit, comme dans l'ironie, mais quelque chose de caché et qu'on laisse à devi-

et sicut oculi diversarum aspectu rerum magis detinentur ; ita semper animis præstat, in quod se velut novum intendant.

Est *emphasis* etiam inter figuras, quum ex aliquo dicto latens aliquid eruitur, ut apud Virgilium,

> Non licuit thalami expertem sine crimine vitam
> Degere more feræ ?. . . . .

Quamquam enim de matrimonio quæritur Dido, tamen huc erumpit ejus affectus, ut sine thalamis vitam non hominum putet, sed ferarum : aliud apud Ovidium genus, apud quem Zmyrna nutrici amorem patris sic confitetur,

> . . . . O, dixit, felicem conjuge matrem !

Huic vel confinis, vel eadem est, qua nunc utitur plurimum ; jam enim ad id genus, quod et frequentissimum est, et exspectari maxime credo veniendum est : in quo per quamdam suspicionem, quod non dicimus, accipi volumus : non utique contrarium, ut in *εἰρωνείᾳ*, sed aliud latens, et auditori

ner à la pénétration de l'auditeur. Voilà ce que nos beaux esprits décorent presque exclusivement du nom de *figure de pensée*, et de là ces controverses appelées *figurées*. Or, on en fait usage dans l'un de ces trois cas : lorsqu'il n'y a pas *sûreté à s'expliquer ouvertement*, ou lorsque *la bienséance s'y oppose*, ou enfin *à titre de beauté oratoire*, et pour relever par un tour neuf et piquant ce qu'aurait de trop monotone un langage simple et direct.

Le premier cas se présente souvent dans les écoles, où l'on introduit fictivement des tyrans se démettant de la souveraine puissance à certaines conditions; où l'on suppose des décrets d'amnistie rendus par le sénat après des guerres civiles; et comme, alors, c'est un crime capital de revenir sur le passé, ce qu'on se garde bien de faire au barreau, comme dangereux, on se l'interdit aussi aux écoles comme défendu. Mais l'emploi des figures n'est pas le même pour l'orateur et pour le déclamateur : celui-ci peut se permettre tout ce qui lui plaît contre les tyrans, pourvu que ce qu'il dit puisse s'interpréter d'une autre manière; car l'essentiel pour lui c'est d'éviter l'écueil, et non l'offense; s'il y parvient par l'ambiguïté de ses pensées, on applaudit à son artifice.

Dans les affaires, on n'a pas encore été astreint à un silence rigoureux, mais on y est quelquefois forcé à quelque chose d'aussi gênant et qui présente, dans le plaidoyer, les plus grandes difficultés, quand, par exemple, on ne peut gagner sa cause sans blesser des personnages puissants qui ont des intérêts opposés. Il faut

quasi inveniendum : quod, ut supra ostendi, jam fere solum *schema* a nostris vocatur, et unde controversiæ *figuratæ* dicuntur. Ejus triplex usus est; unus, si dicere palam parum tutum est; alter, si non decet; tertius, qui venustatis modo gratia adhibetur, et ipsa novitate ac varietate magis, quam si relatio sit recta, delectat.

Ex his, quod est primum, frequens in scholis est; nam et pactiones deponentium imperium tyrannorum, et post civile bellum senatusconsulta finguntur, et capitale est objicere anteacta : ut, quod in foro non expedit, illic nec liceat : sed schematum conditio non eadem est; quamlibet enim apertum, quod modo et aliter intelligi possit, in illos tyrannos bene dixeris, quia periculum tantum, non etiam offensa vitatur. Quod si ambiguitate sententiæ possit eludi, nemo non illi furto favet.

Vera negotia nunquam adhuc habuerunt hanc silentii necessitatem; sed aliam huic similem, verum multo ad agendum difficiliorem, quum personæ potentes obstant, sine quarum reprehensione teneri causa non possit. Ideoque

alors beaucoup de mesure et de circonspection; car si vous offensez, peu importe comment, et si la figure que vous employez se fait deviner, elle cesse par cela même d'être une figure. Voilà pourquoi quelques rhéteurs rejettent entièrement ce moyen, soit qu'on se fasse entendre, soit qu'on ne se fasse pas entendre. Il y a pourtant un milieu à garder. Et d'abord il faut avant tout que ces figures ne décèlent pas évidemment la pensée; or, pour être à l'abri de ce reproche, elles ne reposeront pas sur des expressions équivoques et offrant un double sens, comme cette réponse au sujet d'une bru soupçonnée d'avoir eu des liaisons avec son beau-père : *J'ai pris pour épouse celle qui fut du goût de mon père;* ou, ce qui est plus ridicule encore, sur une contexture ambiguë, comme dans le sujet de controverse suivant. Un père accusé d'avoir déshonoré sa propre fille, ose lui demander qui l'a séduite : *Qui vous a fait cette violence, ma fille? — Vous, mon père, ne le savez-vous pas?*

Laissons donc aux faits eux-mêmes à éveiller les soupçons du juge; écartons tout le reste, et ne visons qu'à cela. C'est à quoi nous aideront beaucoup les passions habilement maniées, les phrases entrecoupées, les hésitations, les réticences; car alors le juge s'évertuera à chercher ce je ne sais quoi, qu'il n'aurait pas cru si on le lui eût dit, et quand il croira l'avoir trouvé, rien ne l'en fera démordre.

Au reste, ces figures, fussent-elles le mieux imaginées possible,

parcius et circumspectius faciendum est, quia nihil interest, quomodo offendas : et aperta figura perdit hoc ipsum, quod figura est; ideoque a quibusdam tota res repudiatur, sive intelligatur, sive non intelligatur : sed licet modum adhibere : imprimis, ne sint manifestæ; non erunt autem, si non ex verbis dubiis et quasi duplicibus petentur : ut in suspecta nuru, *Duxi uxorem, quæ patri placuit :* aut, quod est multo ineptius, compositionibus ambiguis; ut in illa controversia : in qua infamis amore filiæ virginis pater raptam eam interrogat, a quo vitiata sit, *Quis te*, inquit, *rapuit? tu, pater, nescis?*

Res ipsæ perducant judicem ad suspicionem, et amoliamur cetera, ut hoc solum supersit; in quo multum etiam affectus juvant, et interrupta silentio dictio, et cunctationes; sic enim fiet, ut judex quærat illud nescio quid ipse, quod fortasse non crederet, si audiret : et ei, quod a se inventum existimat, credat.

Sed ne si optimæ quidem sint, esse debent frequentes : nam densitate ipsa

ne doivent pas être trop prodiguées, car elles se trahissent par leur multiplicité, et manquent leur effet, sans être moins hostiles. Il semble alors que si vous n'attaquez pas votre adversaire de front, c'est moins par pudeur que par défiance. En un mot, le juge ne se laisse prendre aux figures que là où il ne croit point en voir.

J'ai quelquefois eu de ces rôles embarrassants, et j'ai plaidé, ce qui est plus rare, une cause qui ne pouvait se gagner que par cet artifice. Je défendais une femme accusée d'avoir supposé un testament de son mari : on disait que les héritiers institués par ce testament avaient remis une obligation au mari, avant sa mort ; et le fait était vrai. En effet, les lois s'opposant à ce que cette femme fût instituée héritière, on avait agi de la sorte, pour qu'au moyen de cette espèce de fidéicommis, les biens lui fussent dévolus. Il était facile de la justifier sur le point capital de l'accusation, en expliquant sans détour ce qui s'était passé ; mais alors l'héritage était perdu. Il me fallut donc plaider de manière que les juges comprissent le fait, sans que les dénonciateurs pussent tirer avantage de ce que je disais, et j'atteignis ce double but. Je n'aurais pas fait mention de cette cause, dans la crainte d'être taxé de vanité, si je n'eusse tenu à faire voir que le barreau offre aussi l'occasion de recourir à ces figures.

Quant à ce que vous ne pouvez pas prouver, le meilleur parti à prendre c'est de l'insinuer figurément : c'est comme un trait lancé

figuræ aperiuntur, nec offensæ minus habent, sed auctoritatis; nec pudor videtur, quod non palam objicias, sed diffidentia : in summa, sic maxime judex credit figuris, si nos putat nolle dicere.

Equidem et in personas incidi tales, et in rem quoque, quod est magis rarum, quæ obtineri, nisi hac arte, non posset. Ream tuebar, quæ subjecisse dicebatur mariti testamentum, et dicebantur chirographum marito exspiranti hæredes dedisse : et verum erat : nam, quia per leges institui uxor non poterat hæres, id fuerat actum, ut ad eam bona per hoc tacitum fideicommissum pervenirent : et caput quidem tueri facile erat, si hoc diceremus palam : sed peribat hæreditas : ita ergo fuit nobis agendum, ut judices illud intelligerent factum, delatores non possent apprehendere ut dictum : et contigit utrumque : quod non inseruissem, veritus opinionem jactantiæ, nisi probare voluissem in foro quoque esse his figuris locum.

Quædam etiam, quæ probare non possis, figura potius spargenda sunt :

dans l'ombre, qui pénètre et qu'on a d'autant plus de peine à arracher qu'on ne le voit pas. Si, au contraire, vous parlez sans déguisement, on vous contredit, et vous êtes forcé de prouver.

Est-ce la *bienséance* qui nous arrête, à cause du caractère de la personne, ce qui est le second cas dont j'ai parlé ? C'est alors que nous ne pouvons user de trop de réserve, car, pour un honnête homme, la décence est un frein plus puissant que la crainte. Que le juge donc soit amené à croire que nous taisons à regret ce que nous savons, et que nous nous faisons violence pour retenir la vérité prête à nous échapper : car ceux-là mêmes que nous accusons, ou les juges, ou les assistants, détesteront-ils moins notre envie de médire, s'ils croient que c'est là notre mobile? Qu'importe la manière dont nous parlons, si la chose et l'intention se devinent? A quoi aboutissent enfin toutes nos paroles, sinon à mettre en évidence que nous faisons ce que nous savons bien ne pas devoir se faire?

C'était là le défaut dominant des écoles, dans le temps où je commençais à donner des leçons de rhétorique : on s'attachait de préférence à ces controverses, dont la difficulté faisait tout le charme, quoiqu'au fond elles soient plus faciles ; car, plus ce qu'on dit est simple et naturel, plus on a besoin, pour se faire goûter, de toutes les ressources de l'éloquence ; les faux-fuyants et les détours, au contraire, sont des refuges pour la médiocrité : celui qui ne sait pas bien courir cherche à se sauver par des circuits. Ajou-

hæret enim nonnunquam telum illud occultum, et hoc ipso, quod non apparet, eximi non potest; si idem dicas palam, et defenditur, et probandum est.

Quum autem obstat nobis *personæ reverentia*, quod secundum posuimus genus, tanto cautius dicendum est, quanto validius bonos inhibet pudor, quam metus : hic vero tegere nos judex, quod sciamus, et verba vi quadam veritatis erumpentia credat coercere ; nam quanto minus aut ipsi, in quos dicimus, aut judices, aut assistentes oderint hanc maledicendi lasciviam, si velle nos credant? Aut quid interest, quomodo dicatur, quum et res et animus intelligitur? Quid dicendo denique proficimus, nisi ut palam sit, facere nos, quod ipsi sciamus non esse faciendum?

Atqui præcipue prima, quibus præcipere cœperam, tempora hoc vitio laborarunt : dicebant enim libenter tales controversias, quæ difficultatis gratia placent, quum sint multo faciliores. Nam rectum genus approbari nisi maximis viribus non potest : hæc deverticula et anfractus suffugia sunt infirmitatis : ut qui cursu parum valent, flexu eludant : quum hæc, quæ affectatur

tez que ces controverses figurées touchent de près à la plaisanterie, et qu'enfin on est soutenu par l'auditeur, qui, charmé d'entendre à demi-mot, s'applaudit de sa pénétration, et trouve dans ce qu'un autre dit matière à se louer lui-même.

Voilà pourquoi nos déclamateurs ne manquaient jamais de recourir au genre figuré, non-seulement lorsque les égards dus à la personne leur interdisaient un langage direct, auquel cas il faut plutôt user de ménagement que de figures, mais même lorsque ces figures étaient inutiles ou atroces. Par exemple, *un père a tué secrètement son fils qui avait un commerce incestueux avec sa propre mère; celle-ci le cite en justice pour mauvais traitements. Le père accusé lance mille traits équivoques contre sa femme.* Ce n'est pas supportable; car, quelle honte à lui d'avoir gardé une pareille femme! et l'ayant gardée, quoi de plus contraire à ses intérêts, accusé précisément parce qu'il paraît avoir soupçonné sa femme d'un grand crime, que de confirmer, par sa défense, le point qu'il doit s'attacher à détruire? Certes, si ces déclamateurs se mettaient un instant à la place des juges, ils sentiraient combien un plaidoyer de cette sorte doit leur être à charge. Qu'est-ce surtout lorsque ce sont les enfants mêmes qui répandent sur leurs parents d'odieuses insinuations?

Mais puisque nous voici sur ce chapitre, arrêtons-nous-y un peu en faveur des écoles; car, après tout, c'est aux écoles que l'orateur se forme, et à ce qu'il fait comme déclamateur, on peut juger de

ratio sententiarum non procul a ratione jocandi abhorreat : adjuvat etiam, quod auditor gaudet intelligere, et favet ingenio suo, et alio dicente se laudat.

Itaque non solum, si persona obstaret rectæ orationi (quo in genere sæpius modo quam figuris opus est), decurrebant ad schemata, sed faciebant illis locum etiam, ubi inutiles ac nefariæ essent : ut si pater, qui infamem in matrem filium secreto occidisset, reus malæ tractationis, jacularetur in uxorem obliquis sententiis. Nam quid impurius, quam retinuisse talem? quid porro tam contrarium, quam eum, qui accusetur, quia summum nefas suspicatus de uxore videatur, confirmare id ipsa defensione, quod diluendum est? at si judicum sumerent animum, scirent, quam ejusmodi actionem laturi non fuissent, multoque etiam minus, quum in parentes abominanda crimina spargerentur.

Et quatenus huc incidimus, paulo plus scholis demus : nam et in his educatur orator : et in eo, quomodo declamatur, positum est etiam, quomodo

ce qu'il fera un jour comme avocat. Parlons donc de ces controverses où ce ne sont plus des figures choquantes qu'on emploie, mais des figures évidemment contraires à l'esprit de la cause : *Quiconque aura affecté la tyrannie sera mis à la torture, pour faire connaître ses complices. L'accusateur pourra faire telle option qu'il lui plaira. Un fils qui avait accusé son père, pour ce fait, opte pour qu'il ne soit pas torturé ; le père s'y refuse.* Il n'est pas un déclamateur qui, représentant le personnage du père, se fasse faute d'insinuer que si son fils désire le soustraire à la torture, c'est dans la crainte qu'il ne le nomme parmi ses complices. Quoi de plus insensé cependant? car si les juges s'en aperçoivent, ou ils ne feront pas appliquer le père à la question, sachant dans quelle vue il la demande, ou ils n'auront aucune foi dans ses aveux, s'il est torturé. C'est pourtant très- probablement là ce que veut le père, dira-t-on ; soit. Qu'il dissimule donc pour y parvenir. *Mais*, disent nos déclamateurs, *à quoi nous servira d'avoir deviné sa pensée, si nous ne la faisons pas connaître?* Je réponds : s'il s'agissait d'une cause sérieuse, laisseriez-vous percer un pareil dessein? Qui vous assure d'ailleurs que ce soit le véritable? l'accusé ne peut-il avoir d'autres motifs pour décliner l'option de son fils? ne serait-ce pas par respect pour la loi, ou parce qu'il ne veut rien devoir à son accusateur, ou enfin, et c'est là surtout à quoi je m'attacherais, pour soutenir son innocence au milieu des tortures? Ici vous n'avez donc pas même à alléguer cette excuse banale, *que celui qui a donné le sujet, a voulu qu'il fût traité*

agatur : dicendum ergo de iis quoque, in quibus non asperas figuras, sed palam contrarias causæ plerique fecerunt : *Tyrannidis affectatæ damnatus torqueatur, ut conscios indicet : accusator ejus optet, quod volet. Patrem qui damnavit optat, ne is torqueatur : pater ei contradicit.* Nemo se tenuit agens pro patre, quin figuras in filium faceret, tamquam illum conscium in tormentis nominaturus : quo quid stultius? nam quum hoc judices intellexerint, aut non torquebitur, quum ideo torqueri velit ; aut torto non credetur. At credibile est hoc eum velle ; fortasse : dissimulet ergo, ut efficiat : *Sed nobis* (declamatoribus dico) *quid proderit hoc intellexisse, nisi dicite?* Ergo si vere ageretur, similiter consilium illud latens prodidissemus? quid si neque utique verum est, et habere alias hic damnatus contradicendi causas potest, vel quod legem conservandam putet, vel quod nolit accusatori debere beneficium, vel, quod ego maxime sequerer, ut innocentem se in tormentis pertendat? Quare ne illud quidem semper succurret sic dicentibus, *Patrocinium hoc voluit, qui*

ainsi; car, d'abord, il n'est pas certain qu'il l'ait voulu, et ensuite, l'eût-il voulu, si c'est une sotte idée, est-ce une raison pour l'exécuter sottement? Quant à moi, je suis persuadé, au contraire, qu'au barreau, très-souvent, il ne faut pas envisager sa cause comme le voudrait la partie.

Une erreur assez fréquente encore dans ce genre de controverse, c'est de supposer que certains personnages, tout en disant une chose, en ont une autre en vue, surtout dans ces sujets de déclamation où quelqu'un demande à mourir volontairement, comme dans celui-ci : *Un homme qui s'était toujours comporté en vaillant soldat, étant appelé à une nouvelle guerre, veut s'en exempter d'après la loi, se disant quinquagénaire; son fils l'ayant pris à partie, il est forcé de se rendre à l'armée et déserte. Le fils fait une action d'éclat et obtient pour récompense de faire telle option qu'il voudra; il opte pour que son père ait la vie sauve : le père refuse sa grâce.* Ce n'est pas, disent encore ici nos déclamateurs, qu'il se soucie de mourir, c'est qu'il veut rendre son fils odieux. Je ris, en vérité, de leurs alarmes, comme si c'étaient eux qui dussent mourir, et j'admire comme ils prennent conseil de leur propre timidité. Oublient-ils donc tant d'exemples de gens qui se sont dévoués à une mort volontaire? Ignorent-ils par combien de motifs peut y être poussé un brave que la fatalité a rendu déserteur?

Mais à quoi bon m'attacher à une controverse particulière pour signaler cette contradiction? J'aime mieux faire cette remarque

controversiam finxit : fortasse enim noluit : sed esto, voluerit : continuone, si ille stulte cogitavit, nobis quoque stulte dicendum est? at ego in causis agendis frequenter non puto intuendum quid ligator velit.

Est et ille in hoc genere frequens error, ut putent aliud quosdam dicere, aliud velle : præcipue quum in themate est, aliquem, ut sibi mori liceat, postulare : ut in illa controversia : *Qui aliquando fortiter fecerat, et alio bello petierat, ut militia vacaret ex lege, quod quinquagenarius esset, adversante filio ire in aciem coactus, deseruit. Filius, qui fortiter eodem prœlio fecerat, incolumitatem ejus optat : contradicit pater. Non enim,* inquiunt, *mori vult, sed invidiam filio facere.* Equidem rideo, quod illi sic timent, tamquam ipsi morituri, et in consilium suos metus ferunt obliti tot exemplorum circa voluntariam mortem, causarum quoque, quas habet factus ex viro forti desertor.

Sed in una controversia sequi contrarium supervacuum est : ego in univer-

générale : l'orateur ne doit jamais trahir les intérêts qui lui sont confiés; et je ne conçois pas de procès là où les deux parties sont d'accord. Je ne conçois pas non plus qu'un homme, s'il tient à la vie, soit assez dépourvu de sens pour demander maladroitement la mort, au lieu de ne la pas demander du tout.

Je ne le nie pas cependant, il y a des controverses figurées de ce genre, comme la suivante : *Un homme, accusé de parricide pour avoir tué son frère, était sur le point d'être condamné. Son père, appelé en témoignage, déclare que le meurtre a eu lieu par ses ordres; le fils est absous : plus tard, son père le déshérite.* En effet, ici le père ne pardonne pas tout à fait à son fils, et, d'un autre côté, il ne peut pas donner ouvertement un démenti à son premier témoignage devant la justice; enfin, si son ressentiment ne va pas au delà d'une abdication, il ne laisse pas néanmoins de déshériter son fils : remarquez d'ailleurs que ces attaques figurées, quand elles sont dirigées contre un père, font toujours un plus fâcheux effet que quand elles s'adressent à un fils.

On ne dit jamais le contraire de ce qu'on veut, mais on peut vouloir quelque chose de mieux que ce qu'on dit. Par exemple, *ce fils déshérité qui prie son père de recevoir un autre de ses enfants abandonné, et que lui déshérité avait nourri, sauf à lui rembourser ses frais de nourriture*, ce fils, dis-je, aimerait mieux sans doute être rétabli dans ses droits : on ne peut pas dire pourtant qu'il ne désire pas ce qu'il demande.

sum neque oratoris puto esse unquam prævaricari, neque litem intelligo, in qua pars utraque idem velit; neque tam stultum quemquam, qui, si vivere vult, mortem potius male petat, quam omnino non petat.

Non tamen nego esse controversias hujusmodi figuratas : ut est illa, *Reu parricidii, quod fratrem occidisset, damnatum iri videbatur : pater pro te timonio dixit, cum se jubente fecisse : absolutum abdicat :* nam neque in totum filio parcit, nec, quod priore judicio affirmavit, mutare palam potest, et ut non durat ultra pœnam abdicationis, ita abdicat tamen : et alioqui figura in patre plus facit, quam licet, in filio minus.

Ut autem nemo contra id, quod vult, dicit, ita potest melius aliquid velle, quam dicit : quo modo ille *abdicatus, qui a patre, ut filium expositum et ab eo educatum solutis alimentis recipiat, postulat*, revocari fortasse mavult; non tamen, quod petit, non vult.

C'est par une sorte d'insinuation figurée qu'on donne à entendre quelque chose qu'on ne dit point, comme lorsque l'on invoque auprès du juge toute la rigueur de son droit, et qu'on lui laisse entrevoir qu'on s'en relâchera quelque peu, non pas en termes explicites, dans la crainte de paraître transiger, mais à l'aide de quelque soupçon probable. Cela se voit dans beaucoup de controverses; telle est celle-ci : *Tout ravisseur qui, dans l'espace de trente jours, n'aura pas désarmé le père de la personne enlevée et son propre père, sera puni de mort.* C'est la loi. *Un ravisseur qui avait obtenu sa grâce du père de celle qu'il avait enlevée, ne pouvant l'obtenir de son propre père, l'accuse de démence.* Dans cette espèce, si le père se laisse fléchir, il n'y a plus de procès; si, au contraire, il ne donne aucun espoir d'adoucissement, bien que cela ne fasse pas préjuger l'état de démence, il passera pour cruel et s'aliénera le juge. Aussi le rhéteur Latro se tira-t-il très-adroitement de ce pas, en faisant dire au fils : *Eh! quoi, mon père, vous me feriez mourir?* A quoi le père répond : *Oui, je le puis.* Gallion père, naturellement doux et modéré, faisait tenir à un père placé dans la même circonstance un langage conforme à son caractère : *Allons, ferme, mon cœur, point de faiblesse; tu fus hier plus courageux.*

Cette espèce de figure se rapproche beaucoup de celles que les Grecs emploient si heureusement pour adoucir certaines idées désagréables. Thémistocle conseilla, dit-on, aux Athéniens de *mettre leur ville sous la garde des dieux,* au lieu de leur dire de l'*abandonner,* ce qui eût été trop dur. Un autre qui voulait qu'on payât

Est latens et illa significatio, qua, quum jus asperius petitur a judice, fit tamen spes aliqua clementiæ, non palam, ne paciscamur, sed per quamdam credibilem suspicionem; ut in multis controversiis, sed in hac quoque : *Raptor, nisi intra trigesimum diem, et raptæ patrem et suum exoraverit, pereat : qui exorato raptæ patrem suum non exorat, agit cum eo dementiæ.* Nam si promittat hic pater, lis tollitur; si nullam spem faciat, ut non demens, crudelis certe videatur, et a se judicem avertat : Latro igitur optime. *Occides ergo? si potero :* remissius, et pro suo ingenio, pater Gallio, *Dura, anime, dura : here fortior fuisti.*

Confinia sunt his celebrata apud Græcos schemata, per quæ res asperas mollius significant : nam Themistocles suasisse existimatur Atheniensibus, ut *urbem apud deos deponerent*, quia durum erat dicere, *ut relinquerent :* et, qui

les frais de la guerre avec des statues d'or massif représentant la Victoire, fit passer sa proposition en disant qu'il fallait *profiter de ses victoires*. Or, tout cela rentre dans l'allégorie, qui dit une chose et en fait entendre une autre.

On a agité aussi la question de savoir comment il convenait de répondre à ces figures, et quelques rhéteurs ont pensé que le devoir de la partie adverse était toujours de déchirer le voile qui les couvre, comme on pénètre jusqu'à la racine d'un mal caché, pour l'extirper. Sans doute c'est ainsi qu'on en doit très-souvent user : autrement on ne pourrait pas détruire les objections de son adversaire, surtout quand la question réside dans le point même où tendent indirectement ces figures ; mais si ce ne sont que des traits de malignité, il est quelquefois d'une bonne conscience de ne pas y faire attention. Ces figures sont-elles tellement prodiguées que l'intention ne puisse plus s'en dissimuler? C'est le cas alors de demander à ses adversaires qu'ils disent ouvertement, s'ils l'osent, ce je ne sais quoi qu'ils enveloppent de tant d'ambiguïtés, ou qu'au moins ils n'aient pas la prétention de faire comprendre aux juges, et encore moins de leur faire croire, ce qu'eux-mêmes craignent d'articuler.

Quelquefois aussi on rétorque ces figures, en feignant de les prendre à la lettre. On connaît le trait de ce plaideur à qui son adversaire disait : *Jurez-en par les cendres de votre patron*. Je suis prêt à le faire, répondit-il ; et le juge admit le serment. Sur quoi l'avocat se récria beaucoup, prétendant que c'était interdire l'u-

Victorias aureas in usum belli conflari volebat, ita declinavit, *victoriis utendum esse* : totum autem allegoriæ simile est, aliud dicere, aliud intelligi velle.

Quæsitum etiam est quomodo responderi contra figuras oporteret; et quidam, semper ex diverso aperiendas putaverunt, sicut latentia vitia rescinduntur ; idque sane frequentissime faciendum est : aliter enim dilui objecta non possunt, utique quum quæstio in eo consistit, quod figuræ petunt : at quum maledicta sunt tantum et non intelligere interim bonæ conscientiæ est. Atque etiam si fuerint crebriores figuræ, quum ut dissimulari possint, postulandum est, nescio quid illud, quod adversarii obliquis sententiis significare voluerint, si fiducia sit, objiciant palam; aut certe non exigant, ut, quod ipsi non audent dicere, id judices non modo intelligant, sed etiam credant.

Utilis etiam aliquando dissimulatio est, ut in eo (nota enim fabula est) qui, quum esset contra eum dictum, *Jura per patroni tui cineres*, paratum se esse respondit : et judex conditione usus est, clamante multum advocato

sage des expressions figurées prises dans la nature. En voilà assez, au reste, pour recommander de ne pas trop se permettre ces hardiesses.

Venons au troisième genre de figures, qui se borne à saisir l'occasion de s'exprimer d'une manière plus piquante, et que Cicéron juge par cela même étranger à la controverse. En voici un exemple dans ce que dit notre orateur lui-même contre Clodius : *Comme il était fort expert en toutes sortes de sacrifices, il croyait qu'il pourrait facilement apaiser les dieux.*

L'ironie est très-fréquente aussi dans ce genre de figures ; mais ce qui surtout la rend remarquable, c'est lorsqu'à l'aide d'une chose on en rappelle une autre. Un tyran avait déposé la souveraine puissance, avec amnistie pour le passé; son compétiteur, plaidant contre lui, dit : *Il ne m'est pas permis de vous accuser; quant à vous, parlez hardiment contre moi, vous le pouvez : j'ai voulu tout récemment vous tuer.*

Quelquefois aussi les serments ne sont que des figures déguisées, mais c'est un genre auquel il ne faut pas trop s'adonner. Un avocat, plaidant pour un fils déshérité, lui fait dire, sous forme de serment : *Puissé-je ainsi mourir, en laissant mes biens à mon fils!* car, en général, il sied peu à un homme qui se respecte de jurer, à moins qu'il n'y ait nécessité de le faire, et Sénèque a dit élégamment à ce sujet, que *c'était le fait des témoins et non des avocats.* D'ailleurs, quand on jure pour montrer de l'esprit, on

schemata de rerum natura tolli : ut protinus etiam præceptum sit, ejusmodi figuris utendum temere non esse.

Tertium est genus, in quo sola melius dicendi petitur occasio; ideoque id Cicero non putat esse positum in contentione : tale est illud, quo idem utitur in Clodium. *Quibus iste, qui omnia sacrificia nosset, facile ab se deos placari posse arbitrabatur.*

Ironia quoque in hoc genere materiæ frequentissima est; sed eruditissimum longe, si per aliam rem alia intelligetur : ut adversus tyrannum, qui sub pacto abolitionis dominationem deposuerat, agit competitor, *Mihi in te dicere non licet, tu in me dic, et potes : Nuper te volui occidere.*

Frequens illud est, nec magnopere captandum, quod petitur a jurejurando : ut pro exhæredato, *Ita mihi contingat hærede filio mori;* nam et in totum jurare, nisi ubi necesse est, gravi viro parum convenit : et est a Seneca dictum eleganter, *non patronorum hoc esse, sed testium :* nec meretur fidem,

ne mérite guère d'être cru, à moins qu'on ne s'en tire comme Démosthène dans le beau serment dont j'ai parlé plus haut. C'est un genre bien plus frivole encore, quand la figure ne joue que sur les mots. J'en trouve à regret un exemple dans Cicéron, lorsqu'il dit, en parlant de Clodia, *Qu'elle était plutôt l'amie de tous les hommes, que l'ennemie d'un seul.*

Quant à la *comparaison*, je ne crois pas que ce soit une figure, car tantôt c'est une espèce de preuve, tantôt même c'est un genre de cause, et sa forme est le plus souvent telle que dans ce passage du discours pour *Murena* : — *Vous veillez la nuit pour préparer des réponses à ceux qui vous consultent ; lui, pour arriver de bonne heure avec ses troupes au rendez-vous qu'il a marqué. C'est le chant du coq qui vous réveille ; lui, c'est le son des trompettes*, etc. : je ne sais même s'il n'y aurait pas là figure de diction plutôt que de pensée ; car l'opposition est moins dans le sens que dans les mots. Cependant Celsus et Visellius, auteur assez exact, ont rangé la comparaison parmi les figures de pensées. Il est vrai que Rutilius Lupus la fait participer aux deux genres, et l'appelle antithèse (ἀντίθετον).

Quoi qu'il en soit, outre toutes les figures que Cicéron regarde comme donnant de l'éclat aux pensées, ce même Rutilius en admet beaucoup d'autres, et en cela il suit Gorgias, non le Léontin, mais un autre Gorgias de son temps dont il a transporté les quatre livres dans le sien. Celsus à cet égard ne fait que copier

qui sententiolæ gratia jurat; nisi si potest tam bene, quam Demosthenes, ut supra dixi. Levissimum autem longe genus ex verbo etiamsi est apud Ciceronem in Clodiam, *Præsertim quam omnes amicam omnium, potius quam cujusquam inimicam putaverunt.*

Comparationem equidem video figuram non esse, quum sit interim probationis, interim etiam causæ genus : et sit talis ejus forma, qualis est pro Murena, *Vigilas tu de nocte, ut tuis consultoribus respondeas; ille, ut, quo contendit, mature cum exercitu perveniat : te Gallorum, illum buccinarum cantus exsuscitat*, et cetera : nescio an orationis potius quam sententiæ sit ; id enim solum mutatur, quod non universa universis, sed singula singulis opponuntur; et Celsus tamen, et non negligens auctor Visellius in hac eam parte posuerunt; Rutilius quidem Lupus in utroque genere, idque ἀντίθετον vocat.

Præter illa vero, quæ Cicero inter lumina posuit sententiarum, multa alia et idem Rutilius, Gorgiam secutus, non illum Leontinum, sed alium sui temporis, cujus quatuor libros in unum suum transtulit; et Celsus, videlicet

Rutilius : ces deux rhéteurs donc comptent encore parmi les figures de pensée, la *consommation*, que le rhéteur grec appelle διαλλαγή, et qui consiste à réunir plusieurs arguments pour concourir au même effet; l'induction ou *conséquence*, qu'il appelle ἐπακολούθησις, nous en avons parlé à propos des arguments; la *collection*, ou, selon lui, le syllogisme, συλλογισμός; la *menace*, κατάπληξις; l'*exhortation*, παραινετικόν : or, tout cela est du langage direct, à moins, comme je l'ai dit, qu'il ne s'y joigne un tour figuré.

Celsus va plus loin encore : *exclure, affirmer, refuser, animer le juge, citer des proverbes, des vers, employer la raillerie, jeter de la défaveur sur son adversaire, recourir aux invocations, aggraver le crime* (*en grec* δείνωσις), *flatter, user d'indulgence, dédaigner, admonester, condescendre, prier, réprimander :* tout cela, selon lui, constitue autant de figures; il en voit même dans la *partition*, la *proposition*, la *division*, et dans l'*affinité de deux choses entre elles*, c'est-à-dire lorsqu'on établit que, malgré leur diversité apparente, ces deux choses ont le même résultat : ainsi, on dira qu'un empoisonneur n'est pas seulement celui qui ôte la vie au moyen d'un breuvage, mais encore celui qui fait perdre l'esprit par le même moyen; ce qui rentre évidemment dans la définition.

Rutilius, ou plutôt Gorgias, présente comme figures certaines opérations de l'esprit, telles que de démontrer la nécessité d'une chose, ἀναγκαῖον, ou d'en rappeler le souvenir, ἀνάμνησιν, ou de

Rutilio accedens, posuerunt *schemata; consummationem*, quam Græcus διαλλαγὴν vocat, quum plura argumenta ad unum effectum deducuntur; *consequens*, ille ἐπακολούθησιν, de quo nos in argumentis diximus; *collectionem*, qui apud illum est συλλογισμός· *minas*, idem κατάπληξιν· *exhortationem*, παραινετικόν· quorum nihil non rectum est, nisi quum aliquam ex his, de quibus locuti sumus, figuram accipit.

Præter hæc Celsus, *excludere, asseverare, detrectare, excitare judicem, proverbiis uti, et versibus, et joco, et invidia, et invocatione, intendere crimen*, quod est δείνωσις, *adulari, ignoscere, fastidire, admonere, satisfacere, precari, corripere*, figuras putat; *partitionem* quoque, et *propositionem* et *divisionem*, et *rerum duarum cognationem*, quod est, ut idem valeant, quæ videntur esse diversa; ut non is demum sit veneficus, qui vitam abstulit data potione, sed etiam qui mentem; quod est in parte finitionis.

Rutilius, sive Gorgias, ἀναγκαῖον, ἀνάμνησιν, ἀνθυποφορὰν, ἀντίῤῥησιν,

se répondre à soi-même, ἀνθυποφορὰν, ou de réfuter son adversaire, ἀντίῤῥησιν, ou d'amplifier, παραύξησιν, ou d'exposer ce qu'il aurait fallu faire et ce qui a été fait, προέκθεσιν; puis les contraires, ἐναντιότητα, d'où naissent les enthymèmes; l'accusation, κατ' αἰτίασιν, et jusqu'à la métalepse, dont Hermagore fait un état de question oratoire.

Visellius, beaucoup plus sobre de figures, y range cependant l'enthymème, qu'il appelle *commentum*, invention, et l'épichérème, qu'il appelle *rationem*, raisonnement; à quoi semble se conformer Celsus, puisqu'il paraît douter si l'induction, *consequens*, n'est pas ce qu'on entend par épichérème. Visellius ajoute encore la *sentence*. Enfin j'en vois qui renchérissent sur cette nomenclature et y ajoutent les préparations διασκευαί, les prohibitions, ἀπαγορεύσεις, les récits incidents, παραδιηγήσεις. Mais, de même que je ne reconnais pas tout cela pour des figures, il se pourrait qu'il y en eût d'autres qui m'eussent échappé, comme il se pourrait qu'on en découvrît de nouvelles, qui, au reste, rentreront toujours dans la nature de celles que j'ai définies.

CHAPITRE III

Des figures de diction.

Les figures de diction ont toujours été sujettes à de nombreuses variations, et en subissent encore au gré de la mode. Si nous com-

παραύξησιν. προέκθεσιν, quod est dicere, quid fieri oportuerit, deinde quid factum est : ἐναντιότητα, unde sint enthymemata, κατ' αἰτίασιν· μετάληψιν etiam, quo statu Hermagoras utitur.

Visellius, quamquam paucissimas faciat figuras, ἐνθύμημα tamen, quod *commentum* vocat, et *rationem*, appellans ἐπιχείρημα, inter eas habet. Quod quidem recipit quodammodo et Celsus; nam, *consequens* an epichirema sit, dubitat. Visellius adjicit et *sententiam*. Invenio, qui aggregent his διασκευὰς, ἀπαγορεύσεις, παραδιηγήσεις. Sed ut hæc non sunt schemata, sic alia vel sint forsitan, ac nos fugerint, vel etiam nova fieri adhuc possint, ejusdem tamen naturæ, cujus sunt ea, de quibus dictum est.

CAPUT III

De figuris verborum.

Verborum vero figuræ et mutatæ sunt semper, et, utcunque valuit consue-

parons le langage d'autrefois à celui d'aujourd'hui, presque toutes nos locutions actuelles sont figurées. Ainsi nous disons *invidere huic rei*, et non comme les anciens, et particulièrement Cicéron, *invidere hanc rem; incumbere illi*, non *in illum; plenum vino*, non *vini; huic*, et non *hunc adulari*, et mille autres. Trop heureux si, dans ces changements, le mal ne l'emporte pas sur le bien!

A l'égard des mots on distingue deux sortes de figures, l'une qui n'est proprement qu'une façon de s'exprimer, et l'autre, beaucoup plus relevée, qui s'applique à l'arrangement et à la composition. Quoique toutes deux conviennent à l'art oratoire, on peut dire néanmoins que la première est du ressort de la grammaire, et que la seconde appartient davantage à la rhétorique.

Les premières de ces figures ont une certaine affinité avec les vices du langage; car ce seraient de véritables fautes, si, au lieu d'être employées à dessein, elles échappaient par inadvertance. Elles passent cependant à la faveur de l'autorité, de l'ancienneté, de l'usage, et souvent aussi grâce à quelque raison particulière : et comme elles déviennent des règles ordinaires de la langue, elles deviennent des beautés, si elles se fondent sur des motifs avoués par le goût. Elles ont surtout cet avantage, de diversifier le style et de rompre la monotonie d'un langage trop simple et trop uniforme : pour qui sait en user avec sobriété et à propos, c'est un

tudo, mutantur. Itaque si antiquum sermonem nostro comparemus, pæne jam, quidquid loquimur, figura est : ut, *huic rei invidere*, non, ut omnes veteres, et Cicero præcipue, *hanc rem* : et *incumbere illi*, non *in illum* : et, *plenum vino*, non, *vini* : et, *huic*, non *hunc adulari*, jam dicitur, et mille alia : utinamque non pejora vincant.

Verum schemata λέξεως duorum sunt generum : alterum loquendi rationem vocant, alterum collocatione maxime exquisitum est. Quorum tametsi utrumque convenit orationi, tamen possis illud *grammaticum*, hoc *rhetoricum* magis dicere.

Prius fit iisdem generibus, quibus vitia; esset enim orationis *schema* vitium, si non peteretur, sed accideret. Verum auctoritate, vetustate, consuetudine plerumque defenditur, sæpe etiam ratione quadam; ideoque, quum sit a simplici rectoque loquendi genere deflexa, virtus est, si habet probabile aliquid, quod sequatur. Una tamen in re maxime utilis, ut quotidiani ac semper eodem modo formati sermonis fastidium levet, et nos a vulgari dicendi genere defendat. Qua si quis parce, et quum res poscet, utetur, velut asperso

assaisonnement qui rend le discours plus agréable; mais, en ce genre, trop d'affectation détruit le charme même de la variété.

De ces figures il y en a qui sont tellement rebattues qu'elles en ont presque perdu le nom; aussi on a beau les prodiguer, à peine l'oreille en est-elle frappée. Quant à celles qui sont moins connues, mieux choisies et par conséquent plus nobles, autant elles réveillent l'attention par leur nouveauté, autant elles fatiguent et rassasient si on les multiplie trop, et, au lieu de révéler d'heureuses inspirations chez l'orateur, elles attestent seulement la peine qu'il s'est donnée pour aller les déterrer bien loin, et les entasser sans discernement.

Or, ces figures ont lieu, tantôt dans les noms par rapport au genre : ainsi Virgile a dit *oculis capti talpæ*, et *timidi damæ*, se fondant sur ce motif que cette appellation s'appliquait aux deux sexes, puisqu'il est évident que, sous les noms de *talpæ* et *damæ*, on a compris les mâles et les femelles; tantôt dans les verbes, comme *fabricatus est gladium*, « il a fabriqué le glaive, » et *inimicum punitus est*, « il a puni son ennemi : » ce qui surprendra peu, si l'on fait attention qu'il est dans la nature des verbes de donner la voix passive à une signification active, comme *arbitror*, je crois, *suspicor*, je soupçonne, et la voix active à une signification passive, comme *vapulo*, je suis battu. Aussi la permutation est-elle fréquente, et beaucoup de verbes ont-ils les deux formes :

quodam condimento jucundior erit : at qui nimium affectaverit, ipsam illam gratiam varietatis amittet.

Quamquam sunt quædam figuræ ita receptæ, ut pæne jam hoc ipsum nomen effugerint; quæ etiamsi fuerint crebriores, consuetas aures minus ferient. Nam secretæ, et extra vulgarem usum positæ, ideoque magis nobiles, ut novitate excitant, ita copia satiant : nec se obvias fuisse dicendi, sed conquisitas, et ex omnibus latebris extractas congestasque declarant.

Fiunt ergo et circa genus figuræ in nominibus : nam et *oculis capti talpæ* et *timidi damæ* dicuntur a Virgilio : sed subest ratio, quia sexus uterque altero significatur : tamque mares esse *talpas damas*que quam feminas, certum est : et in verbis, ut, *fabricatus est gladium*, et, *inimicum punitus est*. Quod mirum minus est, quod in natura verborum est, et, quæ facimus, patiendi modo sæpe dicere; ut *arbitror*, *suspicor* : et contra faciendi, quæ patimur, ut *vapulo* ideoque frequens permutatio est, et pleraque utroque modo efferuntur, *luxu-*

luxuriatur, luxuriat; fluctuatur, fluctuat; assentior, assentio. Il y a aussi figure dans le nombre, soit lorsqu'un pluriel est gouverné par un singulier, comme : *gladio pugnacissima gens, Romani,* « les Romains, cette nation si puissante à la guerre, » parce que le mot *gens,* nation, est un mot collectif qui équivaut à un nombre indéfini; soit lorsqu'un singulier se rapporte à un pluriel comme dans Virgile :

. . . . *Qui* non risere parentes,
Nec deus *hunc* mensa, dea nec dignata cubili est.

C'est-à-dire *parmi ceux* qui n'ont pas souri à leurs parents, n'est pas *celui* qu'un dieu ait jugé digne, etc. Quelquefois c'est l'infinitif qui tient lieu de substantif. Perse a dit :

. . . . . Et nostrum istud vivere triste
Aspexi. . . . .

or, par *nostrum vivere,* il faut entendre *nostram vitam* : ou bien c'est l'infinitif qu'on met pour le participe :

. . . . . Magnum dat *ferre* talentum,

au lieu de *ferendum;* et le participe pour l'infinitif : *volo datum,* au lieu de *dare.* On peut aussi être embarrassé quelquefois de savoir avec quel défaut la figure a de l'affinité, comme ici : *virtus*

riatur, luxuriat; fluctuatur, fluctuat; assentior, assentio. Est figura et in numero, vel quum singulari pluralis subjungitur, *gladio pugnacissima gens Romani; gens* enim ex multis : vel ex diverso,

.... Qui non risere parentes,
Nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est.

Ex illis enim, *qui* non risere, hic quem non dignata. In satura,

.... Et nostrum istud vivere triste
Aspexi.....

quum infinito verbo sit usus pro appellatione : *nostram* enim *vitam* vult intelligi : utimur et verbo pro participio,

..... . Magnum dat ferre talentum,

anquam *ferendum* : et participio pro verbo, *volo datum.* Interim etiam dubitari potest, cui vitio simile sit schema, ut in hoc,

Virtus est vitium fugere.....

est vitium fugere, « c'est une vertu que de fuir le vice : » car, ou il y a changement dans les parties de l'oraison, en substituant le verbe au nom, *virtus est fuga vitiorum*, ou il y a changement de cas, en mettant *virtus* au lieu de *virtutis*. Il y a néanmoins quelque chose de plus hardi encore, c'est lorsqu'on emploie deux figures à la fois, comme ici : *Sthenelus sciens pugnæ*, « Sthenelus savant dans le combat, » pour dire *Sthenelus scitus pugnandi*, « Sthenelus habile à combattre. »

On change aussi les temps : *Timarchides va trouver le jeune homme, et lui dit qu'à la vérité il n'a point à craindre la mort...* Ici le présent est mis pour le passé. Ou bien c'est un mode qu'on met pour un autre :

Hoc Ithacus velit..........

En un mot, il y a autant de manières de s'exprimer par figure, qu'il y a de genres de solécismes. C'est encore une figure, que de dénaturer certaines expressions pour leur donner un tour extraordinaire. Salluste a dit : *Neque ea res falsum me habuit*, au lieu de *me fefellit*; il a dit aussi : *Duci probare*. Dans ces figures, outre la nouveauté, c'est la brièveté qu'on recherche ordinairement, à tel point que le même auteur n'a pas craint de dire *non pœniturum* pour *non acturum pœnitentiam*, et *visuros* pour *ad videndum missos*. Reste à savoir si ces locutions, qui sont des figures dans Salluste, en sont encore aujourd'hui que l'usage les a con-

aut enim partes orationis mutat, ex illo, *virtus est fuga vitiorum*; aut casus, ex illo, *virtutis est vitium fugere* : multo tamen hoc utroque excitatius : junguntur interim schemata, *Sthenelus sciens pugnæ* : est enim, *scitus Sthenelus pugnandi*.

Transferuntur et tempora, *Timarchides negat esse ei periculum a securi* (præsens enim pro præterito positum est), et status,

Hoc Ithacus velit. ....

et, ne morer, per omnia genera, per quæ fit *solœcismus*. Hæc quoque est, quam ἑτεροίωσιν vocant : cui non dissimilis ἐξαλλαγή dicitur : ut apud Sallustium, *neque ea res falsum me habuit* : et, *duci probare* : ex quibus fere præter novitatem brevitas etiam peti solet : unde eousque processum est, ut *non pœniturum*, pro non acturo pœnitentiam ; et *visuros*, ad videndum missos idem auctor dixerit. Quæ ille quidem fecerit *schemata*, an idem vocari possint, videa-

sacrées; car il suffit d'un écrivain, même vulgaire, pour donner cours à certaines expressions : c'est ainsi qu'a prévalu *rebus agentibus*, que Pollion condamne dans Labienus, et *contumeliam fecit*, que Cicéron a blâmé, comme on le sait, parce qu'on disait, de son temps, *affici contumelia*.

Une autre recommandation pour ces figures, c'est l'antiquité, dont Virgile s'est montré amateur exclusif, comme on peut le voir dans les vers suivants :

> *Vel* quum se pavidum contra mea jurgia jactat :
> Progeniem *sed enim* trojano a sanguine duci
> Audierat.....

Ce n'est que chez les anciens tragiques et comiques qu'on trouve des particules et des conjonctions ainsi placées; et de là sans doute est venu notre *enimvero*. Le même poëte offre encore quelque chose de plus fort, car il commence ainsi un discours :

> *Nam* quis te juvenum confidentissime.....

et ces vers :

> *Tam magis* illa tremens, et tristibus effera flammis,
> *Quam magis* effuso crudescunt sanguine pugnæ,

ne sont qu'une inversion de ces mots en prose : QUAM MAGIS *ærumna urget*, TAM MAGIS *ad malefaciendum viget*. Les anciens

dum, quia recepta sint : nam receptis etiam vulgo auctore contenti sumus : ut nunc evaluit *rebus agentibus*, quod Pollio in Labieno damnat : et, *contumeliam fecit*, quod a Cicerone reprehendi notum est : *affici enim contumelia* dicebant.

Alia commendatio vetustatis, cujus amator unice Virgilius fuit,

> Vel quum se pavidum contra mea jurgia jactat :
> Progeniem sed enim trojano a sanguine duci
> Audierat.....

Quorum similia apud veteres tragicos comicosque sunt plurima; illud et in consuetudine remansit, *enimvero*. His amplius apud eumdem :

> Nam quis te juvenum confidentissime.....

quo sermonis initium fit : et,

> Tam magis illa tremens, et tristibus effera flammis,
> Quam magis effuso crudescunt sanguine pugnæ.

Quod est versum ex illo, *Quam magis ærumna urget, tam magis ad malefacien-*

sont pleins de ces façons de parler. Voyez le début de l'*Eunuque* dans Térence *Quid* IGITUR *faciam?* et dans un autre comique : *Allusit* TANDEM *leno*. Catulle a dit, dans un épithalame :

.....Dum innupta manet, dum cara suis est;

le premier *dum* signifie *pendant que*, et le second veut dire *jusque-là*. Il y a dans Salluste beaucoup d'expressions empruntées aux Grecs; telle est celle-ci : *vulgus amat fieri*. On change aussi les cas à leur imitation, comme Horace dans le vers suivant :

.....Nec ciceris, nec longæ invidit avenæ

et Virgile :

.... Tyrrhenum navigat æquor.

Il s'est même glissé des hellénismes dans des actes publics, comme celui-ci : *saucius pectus*.

L'*addition* et le *retranchement* rentrent encore dans cette partie des figures. L'addition peut paraître superflue, cependant elle ne manque pas de grâce :

Nam neque Parnassi vobis juga, *nam* neque Pindi.

A la rigueur on pouvait se passer du second *nam*; il en est de même de ce vers d'Horace :

dum viget. Pleni talibus antiqui : sicut initio Eunuchi Terentius, *Quid igitur faciam?* inquit : *Allusit tandem leno :* Catullus in epithalamio,

..... Dum innupta manet, dum cara suis est,

quum prius *dum* significet *quoad*, sequens *usque eo*. Ex Græco vero translata vel Sallustii plurima, quale est, *vulgus amat fieri :* vel Horatii (nam is maxime probat hoc) :

..... Nec ciceris, nec longæ invidit avenæ

vel Virgilii,

.... Tyrrhenum navigat æquor.

Et jam vulgatum actis quoque, *saucius pectus*.

Ex eadem parte figurarum *additio* et *abjectio* est; illaque prior videri potest supervacua, sed non sine gratia est :

Nam neque Parnassi vobis juga, nam neque Pindi.

Potest enim deesse alterum *nam* : et apud Horatium illud,

.... Fabriciumque,
Hunc, et intonsis Curium capillis.

Le retranchement qu'on opère dans la contexture de la phrase est ou un défaut ou une figure, comme : *accede ad ignem, jam calesces plus satis;* c'est-à-dire, *plus quam satis est.* Il n'y a là que le mot *quam* d'omis. Il est un autre genre de retranchement auquel on ne supplée qu'à l'aide de plusieurs mots.

C'est encore figurément qu'on a l'usage d'employer le *comparatif* pour le *positif,* comme si quelqu'un disait de lui-même, *esse infirmiorem* pour *infirmum.* On oppose aussi deux comparatifs entre eux : *Si te, Catilina, comprehendi, si interfici jussero, credo, erit verendum mihi, ne non hoc potius omnes boni* SERIUS *a me, quam quisquam* CRUDELIUS *factum esse dicat.* D'autres figures n'ont, à la vérité, rien de commun avec le solécisme, et pourtant elles dénaturent le nombre : aussi les range-t-on d'ordinaire parmi les tropes. Ainsi, tantôt on s'exprime au pluriel, quoiqu'il ne s'agisse que d'une seule personne :

Nous venons de fournir une immense carrière.

dit Virgile dans ses *Géorgiques;* tantôt, à propos de plusieurs, on se sert du singulier : le même poëte dit, en parlant de nos soldats :

Tel le vaillant Romain, sous sa charge pesante,
Marche d'un pas léger.....

.... Fabriciumque,
Hunc, et intonsis Curium capillis.

Et detractiones, quæ in complexu sermonis, aut *vitium* habent, aut *figuram,* ut, *accede ad ignem : jam calesces plus satis : plus* enim *quam satis* est. Nam de altera, quæ *detractione,* pluribus adjiciendum est.

Utimur vulgo et comparativis pro absolutis, ut se quis *infirmiorem* esse dicet : duo inter se comparativa committimus, *Si te, Catilina, comprehendi, si interfici jussero, credo, erit verendum mihi, ne non hoc potius omnes boni serius a me, quam quisquam crudelius factum esse dicat.* Sunt et illa non similia solœcismo quidem, sed tamen numerum mutantia, quæ et tropis assignari solent, ut de uno pluraliter dicamus,

Sed nos immensum spatiis confecimus æquor ;

et de pluribus singulariter,

Haud secus ac patriis acer Romanus in armis.

Voici d'autres figures d'une espèce différente, mais appartenant au même genre :

> N'attends rien d'une vigne exposée au couchant.
> Me préservent les dieux d'aller dans les forêts
> Goûter le doux sommeil ou respirer le frais !

Ce n'est pas à un tiers que Virgile s'adresse dans ce premier vers, ce n'est pas lui seul qu'il a en vue dans les deux suivants : ce sont des préceptes qu'il donne à tout le monde. Quelquefois c'est de nous-mêmes que nous parlons, en nous servant de la troisième personne ; *Servius affirme... Cicéron nie;* ou nous prenons pour notre compte ce qui regarde autrui, ou nous faisons parler une personne au lieu d'une autre. Je trouve ce double exemple dans le plaidoyer pour *Cécina*. Cicéron interpellant Pison, avocat de sa partie adverse : *Vous avez avancé*, lui dit-il, *que vous m'aviez remis en possession, et moi je nie que j'aie été remis en possession, conformément au texte de l'édit du préteur*. Or, c'est réellement Ébutius qui a avancé ce fait, et c'est Cécina qui l'a nié. Dans ce que je viens de citer, l'orateur romain se sert du mot *dixti* pour *dixisti*, en retranchant une syllabe, ce qui est encore une figure de diction.

On peut aussi rapporter à ce genre de figures, premièrement l'*interposition* ou *interclusion*, qui est la parenthèse des Grecs, lorsqu'au milieu d'une période on intercale un sens quelconque, comme ici : *Après, disait-il (car il me parle très-souvent), après*

Specie diversa, sed genere eadem et hæc sunt,

> Neve tibi ad solem vergant vineta cadentem.
> Ne mihi tum molles sub divo carpere somnos,
> Neu dorso nemoris libeat jacuisse per herbas :

non enim nescio cui alii prius, nec postea sibi uni, sed omnibus præcipit : et de nobis loquimur tamquam de aliis, *Dicit Servius... Negat Tullius* : et nostra persona utimur pro aliena, et alios pro aliis fingimus : utriusque rei exemplum pro Cæcina : Pisonem, adversæ partis advocatum, alloquens Cicero dicit, *Restituisse te dixti. Nego me ex edicto prætoris restitutum esse* : verum enim illud *restituisse* Æbutius dixit ; Cæcina, *nego me ex edicto prætoris restitutum esse* : et ipsum *dixti*, excussa syllaba, figura in verbo.

Illa quoque ex eodem genere possunt videri : unum quod *interpositionem*, vel *interclusionem* dicimus, Græci παρένθεσιν vocant, dum continuationi sermonis medius aliquis sensus intervenit, *Ego quum te (mecum enim sæpissime*

vous avoir rendu à la patrie; à quoi on ajoute l'hyperbate, qu'on ne veut pas compter parmi les tropes; secondement, une autre figure qui tient de l'apostrophe, et qui, sans changer le sens, change la forme de l'expression :

> Les braves Scipions, les généreux Camilles,
> *Toi surtout, toi, César!*

Cette figure est surtout pleine de force dans ce passage de l'*Énéide* où Virgile décrit la mort de Polydore :

> L'intérêt étouffa la pitié dans son âme,
> Il tua Polydore et saisit son trésor.
> *Que ne peut sur les cœurs l'ardente soif de l'or.*

Ceux qui aiment à distinguer par des noms les plus petites choses appellent métabase, μετάϐασις, cette forme de langage : *Que dis-je? où suis-je?* Virgile a réuni la parenthèse et l'apostrophe dans le passage qui suit :

> Non loin de là, pour prix de son lâche artifice,
> Metius expirait dans un affreux supplice
> (Chef des Albains pourquoi faussais-tu tes serments?),
> Et Tullus dispersait ses membres palpitants.

Ces figures et autres semblables qui ont lieu par changement et addition, retranchement ou transposition, ont le mérite de capti-

---

loquitur) patriæ reddidissem : cui adjiciunt *hyperbaton*, quod inter tropos esse noluerunt : alterum, quod est ejus figuræ sententiarum, quæ ἀποστροφή dicitur, simile, sed non sensum mutat, verum formam eloquendi :

> ..... Decios, Marios, magnosque Camillos,
> Scipiadas duros bello, et te, maxime Cæsar.

Acutius, adhuc in Polydoro :

> Fas omne abrumpit, Polydorum obtruncat, et auro
> Vi potitur. Quid non mortalia pectora cogis,
> Auri sacra fames?.....

Ii qui tam parva momenta nominibus discreverunt, μετάϐασιν vocant, quam et aliter fieri putant :

> Quid loquor? aut ubi sum?.....

Conjunxit autem παρένθεσιν et ἀποστροφὴν Virgilius illo loco,

> Haud procul inde citæ Metium in diversa quadrigæ
> Distulerant (at tu dictis, Albane, maneres),
> Raptabatque viri mendacis viscera Tullus.

Hæc *schemata*, aut his similia, quæ erunt *per mutationem, adjectionem, de-*

ver l'attention de l'auditeur par l'attrait de la nouveauté, sans jamais la laisser languir : car cette affinité même qu'elles ont avec les vices, est comme ce petit goût acide que nous aimons à rencontrer dans nos mets ; et pour cela, il faut qu'elles ne soient ni multipliées à l'excès, ni de même espèce, ni trop rapprochées : soyons-en donc sobres, et varions-les, pour qu'elles ne produisent pas la satiété.

Passons maintenant à celles qui sont d'un genre plus élevé, en ce qu'elles ne consistent pas seulement à modifier le langage, mais à donner plus de force ou de grâce à nos pensées.

Je mets d'abord au premier rang la figure qui s'obtient par addition. Il y en a de plusieurs sortes : tantôt on répète les mots pour amplifier. *J'ai tué, oui, j'ai tué, non un Spurius Melius...* Le premier *j'ai tué* indique le fait, le second l'affirme. Tantôt on les répéte pour accroître la pitié :

> Ah! Corydon, Corydon !...

Quelquefois aussi on tourne cette figure en ironie pour atténuer. Quand la répétition se fait après quelque interjection, elle a un peu plus de force : *Les biens... malheureux que je suis (je ne puis plus pleurer; et cependant la douleur me perce l'âme)! les biens, dis-je, du grand Pompée mis à l'encan par un crieur pu-*

tractionem, ordinem, et convertunt in se auditorem, nec languere patiuntur subinde aliqua notabili figura excitatum : et habent quamdam ex illa vitii similitudine gratiam, ut in cibis interim acor ipse jucundus est; quod continget, si neque supra modum multæ fuerint, nec ejusdem generis aut junctæ, aut frequentes : quia satietatem, ut varietas earum, ita raritas effugit.

Illud est acrius genus, quod non tantum in ratione positum est loquendi, sed ipsis sensibus quum gratiam, tum etiam vires accommodat.

E quibus primum sit, quod fit *per adjectionem* : plura sunt genera ; nam et verba geminantur, vel amplificandi gratia : ut, *Occidi, occidi, non Sp. Mælium*; alterum est enim, quod indicat, alterum, quod affirmat : vel miserandi, ut,

> Ah! Corydon, Corydon !.....

Quæ eadem figura nonnunquam per *ironiam* ad elevandum convertitur; similis geminationis post aliquam interjectionem repetitio est, sed paulo etiam vehementior, *Bona, miserum me (consumptis enim lacrymis tamen infixus animo hæret dolor)! bona inquam, Cn. Pompeii acerbissimæ voci subjecta*

blic! — Tu vis, néanmoins, Catilina, tu vis, non pour abjurer, mais pour confirmer ton audace.

La répétition est encore plus pressante et plus vive, soit au commencement des incises d'une phrase, soit à la fin. Au commencement : *Quoi!* NI *la garde nocturne du mont Palatin,* NI *celle qui veille dans Rome,* NI *l'effroi du peuple,* NI *l'indignation tous les gens de bien,* NI *ce lieu fortifié où le sénat s'assemble,* NI *le visage irrité des sénateurs eux-mêmes, rien ne sera capable de t'émouvoir?* A la fin : *Qui les a demandés?* APPIUS. *Qui les a produits?* APPIUS. Mais ce dernier exemple appartient plus particulièrement à cette autre figure qui commence et qui finit toujours de la même manière : *Qui* et *qui? Appius* et *Appius.* Tel est le passage suivant : QUELS *sont ceux qui ont si souvent rompu les traités?* LES CARTHAGINOIS. QUELS *sont ceux qui ont fait une guerre inhumaine en Italie?* LES CARTHAGINOIS. QUELS *sont ceux qui ont dévasté ce pays?* LES CARTHAGINOIS. QUELS *sont ceux qui demandent qu'on les ménage?* LES CARTHAGINOIS.

Dans les antithèses même et dans les comparaisons, on répète les premiers mots qui se répondent alternativement, ce qui m'a fait dire que c'était plutôt une figure de diction que de pensée : *Vous vous levez de grand matin pour donner vos consultations : lui, pour arriver de bonne heure avec ses troupes au rendez-vous qu'il a fixé : vous êtes tous les jours éveillé par le chant du coq; lui, par le son du clairon : vous vous entendez fort bien à*

præconis; vivis, et vivis non ad deponendam, sed ad confirmandam audaciam.

Et ab iisdem verbis plura acriter et instanter incipiunt *Nihil ne te nocturnum præsidium palatii, nihil Urbis vigiliæ, nihil timor populi, nihil consensus bonorum omnium, nihil hic munitissimus habendi senatus locus, nihil horum ora vultusque moverunt?* et in iisdem desinunt, *Quis eos postulavit? Appius? quis produxit? Appius :* quamquam hoc exemplum ad aliud quoque schema pertinet, cujus et initia inter se et fines iisdem sunt, *quis* et *quis, Appius* et *Appius:* quale est, *Qui sunt, qui fœdora sæpe ruperunt? Carthaginienses; qui sunt, qui crudelissime bellum gesserunt? Carthaginienses; qui sunt, qui italiam deformarunt? Carthaginienses; qui sunt, qui sibi ignosci postulant? Carthaginienses.*

Etiam in contrapositis, vel comparativis solet respondere primorum verborum alterna repetitio, quod modo hujus esse loci potius dixi : *Vigilas tu de nocte, ut tuis consultoribus respondeas; ille, ut eo, quo intendit, mature cum exercitu perveniat : te gallorum, illum buccinarum cantus exsuscitat : tu actio-*

disposer une cause; lui, à ranger une armée en bataille ; vous veillez aux intérêts de vos clients; lui veille à la sûreté de nos villes et de nos camps. C'est peu de cette beauté, l'orateur poursuit la même figure en renversant les termes de la comparaison : *Il sait à merveille comment on arrête l'ennemi; vous, comment on retient les eaux pluviales : il est expert dans l'art d'étendre nos frontières; vous, dans l'art de fixer les limites d'un champ entre voisins.*

On fait aussi correspondre le milieu, soit avec le commencement, comme ici :

> ***Te*** **nemus Anguitiæ, vitrea *te* Fucinus unda ;**

soit avec la fin, comme dans cette phrase : *Ce vaisseau chargé de* VOLS *commis sur les Siciliens, faisait lui-même partie de ces* VOLS. Point de doute qu'on ne puisse aussi répéter les mots qui sont au milieu. Quelquefois c'est la fin qui répond au commencement : QUE DE TOURMENTS *imaginés contre les parents, contre les proches !* QUE DE TOURMENTS ! Il y a un autre genre de répétition qui reproduit ce dont on a parlé, pour le diviser :

> Iphite et Pélias sont foulés avec moi;
> **Iphite, de qu l'âge enchaîne la vaillance,**
> **Et Pélias, qu'Ulysse a blessé de sa lance.**

c'est ce que les Grecs appellent ἐπάνοδος, que nous traduisons par *regressio*, c'est-à-dire l'action de revenir sur ses pas. La répétition a lieu soit que les mêmes mots présentent un sens pareil, soit

nem instituis; ille aciem instruit : tu cares, ne consultores tui; ille, ne urbes, aut castra capiantur. Sed hac gratia non fuit contentus orator, vertit in contrarium eamdem figuram : *Ille tenet scit, ut hostium copiæ et tu, ut aquæ pluviæ arceantur : ille exercitatur in propagandis finibus, tu in regendis.*

Possunt media quoque respondere vel primis; ut,

> **Te nemus Anguitiæ, vitrea te Fucinus unda :**

vel ultimis, *Hæc navis onusta præda siciliensi, quum ipsa quoque esset ex præda:* nec quisquam dubitabit idem fieri posse iteratis utrinque mediis : respondent primis et ultima, *Multi et graves dolores inventi parentibus, et propinquis multi.* Est et illud repetendi genus, quod semel proposita iterat et dividit,

> Iphitus et Pelias mecum, quorum Iphitus ævo
> **Jam gravior, Pelias et vulnere tardus Ulixi.**

ἐπάνοδος dicitur græce, nostri *regressionem* vocant. Nec solum in eodem sensu, sed etiam in diverso eadem verba contra : *Principum dignitas erat pæne*

qu'ils en aient un différent : *Principum dignitas erat pæne par, non par fortasse eorum, qui sequebantur.* Elle varie même les genres et les cas; les genres : *Magnus est labor dicendi, magna res est;* les cas : en voici un exemple dans une longue période de Rutilius, dont je ne citerai que le commencement, *Pater hic tuus? patrem hunc appellas? Patri tu filius es?*

C'est dans le changement de cas que réside spécialement la figure appelée *polyptote ;* cependant elle se fait aussi de plusieurs autres manières, comme dans ce passage du discours pour *Cluentius : — Quod autem tempus veneni dandi? illo die? in illa frequentia? per quem porro datum? unde sumptum? quæ porro interceptio poculi? cur non de integro autem datum?* Ce sont tous ces changements réunis que Cecilius appelle *métabole* μεταβολή ; tel est ce passage contre Oppianicus dans le plaidoyer que je viens de citer : *Illum tabulas publicas Larini censorias corrupisse, decuriones universi judicaverunt : cum illo nemo rationem, nemo rem ullam contrahebat : nemo illum ex tam multis cognatis et affinibus tutorem unquam liberis suis scripsit,* et le reste Ici, tous les objets sont accumulés; voici un exemple où ils sont dispersés, ce que Cicéron appelle, je crois, *dissipata :*

> Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ,
> Arborei fœtus alibi.

par, non par fortasse eorum, qui sequebantur : interim variatur casibus hæc et generibus iteratio, *magnus est labor dicendi, magna res est :* et apud Rutilium longa περιόδοις : sed hæc initia sententiarum sunt, *Pater hic tuus? patrem hunc appellas? patri tu filius es?*

Fit casibus modo hoc schema, quod πολύπτωτον vocant : constat et aliis etiam modis; ut pro Cluentio, *Quod autem tempus veneni dandi? illo die? in illa frequentia? per quem porro datum? unde sumptum? quæ porro interceptio poculi? cur non de integro autem datum?* Hanc rerum conjunctam diversitatem Cæcilius μεταβολήν vocat : qualis est pro Cluentio locus in Oppianicum, *Illum tabulas publicas Larini censorias corrupisse, decuriones universi judicaverunt : cum illo nemo rationem, nemo rem ullam contrahebat : nemo illum ex tam multis cognatis et affinibus tutorem unquam liberis suis scripsit,* et deinceps adhuc multa. Ut hæc in unum congeruntur, ita contra illa dispersa sunt, quæ a Cicerone *dissipata* dici puto,

> Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ,
> Arborei fœtus alibi;

et deinceps

Je trouve dans Cicéron un mélange agréable de ces diverses figures, où, après un long intervalle, le dernier mot répond au premier, le milieu au commencement, et la fin au milieu : *Vestrum jam hic factum deprehenditur, Patres conscripti, non meum : ac pulcherrimum quidem factum : verum, ut dixi, non meum, sed vestrum*. Cette répétition fréquente qui a lieu, comme je l'ai dit ci-dessus, au moyen du mélange de plusieurs figures, s'appelle πλοκή, *complication*; c'est ce qu'on remarque dans l'épître à Brutus : *Ego quum in gratiam redierim cum Appio Claudio, et redierim per Cn. Pompeium, et ego ergo quum redierim*. Cette figure se fait aussi lorsque les mots répétés sont employés avec des inflexions diverses, comme dans ce passage de Perse :

> .... Usque adeone
> Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter?

et dans Cicéron : *Neque enim poterat indicio et his damnatis, qui indicabantur*. Quelquefois encore, le sens entier de la phrase finit comme il a commencé : *Venit ex Asia, hoc ipsum quam bonum? Tribunus plebis venit ex Asia* : dans cette période, le dernier mot répond au premier, et cependant on le répète une troisième fois, *verumtamen venit*. Quelquefois les mots se reprodui-

Illa vero apud Ciceronem mira figurarum mixtura deprehenditur, in qua et primo verbo longo post intervallo redditum est ultimum, et media primis, et mediis ultima congruunt : *Vestrum jam hic factum deprehenditur, Patres conscripti, non meum : ac pulcherrimum quidem factum : verum, ut dixi, non meum, sed vestrum*. Hanc frequentiorem repetitionem πλοκήν vocant, quæ fit ex permixtis figuris, ut supra dixi, utque se habet epistola ad Brutum, *Ego quum in gratiam redierim cum Appio Claudio, et redierim per Cn. Pompeium, et ego ergo quum redierim*. Et in iisdem sententiis crebrioribus mutata declinationibus iteratione verborum : ut apud Persium,

> .... Usque adeone
> Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter?

et apud Ciceronem, *Neque enim poterat indicio et his damnatis, qui indicabantur*. Sed sensus quoque toti, quemadmodum cœperunt, desinent : *Venit ex Asia, hoc ipsum quam bonum? Trib. pleb. venit ex Asia* : in eadem tamen periodo et verbum ultimum primo refertur, tertium jam sermone adjectum est, *verumtamen venit* : interim sententia quidem repetitur, sed eodem verborum

sent dans le même ordre : *Quid Cleomenes facere potuit? non enim possum quemquam insimulare falso; quid, inquam, Cleomenes magnopere facere potuit?* Souvent le dernier mot de la première période devient le premier de la seconde, ce qui est fréquent chez les poëtes :

Pierides, vos hæc facietis maxima *Gallo*,
Gallo, cujus amor tantum mihi crescit in horas.

Les orateurs en usent aussi : *Et cependant il vit : il vit! que dis-je? il ose se présenter au sénat!*

Quelquefois, ainsi que nous l'avons déjà dit au sujet de la répétition des mots, les membres d'une période commencent ou se terminent par des termes qui diffèrent seulement de nature, mais qui ont la même consonnance : DEDIDERIM *periculis omnibus*, OBTULERIM *insidiis*, OBJECERIM *invidiæ;* voilà pour le commencement : *Vos enim* STATUISTIS, *vos sententiam* DIXISTIS, *vos* JUDICASTIS; voilà pour la fin. C'est ce que les uns appellent *synonymie*, et les autres *disjonction* : deux dénominations exactes quoique contradictoires, puisque ce n'est que la séparation de mots qui au fond signifient la même chose. Quelquefois, au lieu de les séparer, on les accumule : *Cela étant ainsi, Catilina, poursuivez vos projets, sortez de la ville; les portes vous sont ouvertes; allez,*

ordine, *Quid Cleomenes facere potuit? non enim possum quemquam insimulare falso; quid, inquam, Cleomenes magnopere facere potuit?* Prioris sententiæ verbum ultimum, ac sequentis primum frequenter est idem : quo quidem schemate utuntur poetæ sæpius

Pierides, vos hæc facietis maxima Gallo,
Gallo, cujus amor tantum mihi crescit in horas.

Sed ne oratores quidem raro : *Hic tamen vivit : vivit? immo vero etiam in senatum venit.*

Aliquando, sicut in geminatione verborum diximus, initia quoque et clausulæ sententiarum aliis, sed non alio tendentibus verbis, inter se consonant : initia hoc modo, *Dediderim periculis omnibus, obtulerim insidiis, objecerim invidiæ :* rursus clausulæ : ibidem statim, *Vos enim statuistis, vos sententiam dixistis, vos judicastis :* hoc alii συνωνυμίαν, alii *disjunctionem* vocant, utrumque, etiamsi est diversum, recte : nam est nominum idem significantium separatio · congregantur quoque verba idem significantia; *Quæ quum ita sint, Catilina, perge quo cœpisti : egredere aliquando ex Urbe : patent portæ : profi-*

partez. Et dans un autre endroit : *Il est enfin parti, il a fui, il a disparu!* Cecilius trouve dans cet exemple un pléonasme, c'est-à-dire une abondance inutile de mots, ainsi que dans cette phrase : *J'ai vu moi-même, de mes yeux vu;* mais, comme je l'ai remarqué ailleurs, quand la rédondance est vaine, c'est défaut; quand elle ajoute à la pensée, c'est beauté, comme ici, où chaque mot est une peinture : *J'ai vu moi-même, de mes yeux vu.* Je ne m'explique donc pas pourquoi Cecilius traite cela de pléonasme; car, à ce compte, tout redoublement, toute répétition, toute adjonction quelconque pourrait passer pour pléonasme.

On n'accumule pas seulement les mots, mais encore les pensées, soit qu'elles se confondent en une seule, comme dans cet exemple : *Le trouble de son âme, l'aveugle égarement du crime, la sombre agitation des furies, voilà ce qui l'a entraîné dans l'abîme;* soit qu'elles soient différentes, comme dans cet autre exemple : *C'est cette femme, c'est la farouche cruauté du tyran, c'est l'amour de son père, la colère, la témérité, la démence qui l'ont conduit là;* et dans Ovide : *Non, ce n'est point ce prince qui vous l'a enlevée, mais le courroux redoutable des Néréides, mais ce cruel oracle d'Ammon, mais ce monstre affreux qui, en la dévorant, allait déchirer mes entrailles...* c'est ce que quelques personnes appellent une complication de figures, πλοκὴ, et ils en trouvent le caractère dans ce passage de Cicéron : *Je demande à mes ennemis,*

ciscere. Et in eumdem alio libro, *Abiit, excessit, erupit, evasit :* hoc Cæcilio πλεονασμὸς videtur, id est abundans super necessitatem oratio : sicut illa, *Vidi oculos ante ipse meos :* in illo enim *vidi* inest *ipse;* verum id, ut alio quoque loco dixi, quum supervacua oneratur adjectione, vitium est : quum auget manifestam sententiam, sicut hic, virtus : *Vidi, ipse, ante oculos,* totidem sunt affectus. Cur tamen hæc proprie nomine tali notarit, non video; nam et geminatio, et repetitio, et qualiscumque adjectio, πλεονασμὸς videri potest.

Nec verba modo, sed sensus quoque idem facientes, acervantur : *Perturbatio istum mentis, et quædam scelerum offusa caligo, et ardentes furiarum faces excitarunt.* Congeruntur et diversa : *Mulier tyranni sæva crudelitas, patris amor, ira præceps, temeritas, dementia,* et apud Ovidium,

Sed grave Nereidum numen, sed corniger Ammon,
Sed quæ visceribus veniebat bellua ponti
Exsaturanda meis.....

nveni, qui et πλοκὴν vocaret : *Quæro ab inimicis, sintne hæc investigata,*

si ce n'est pas par moi que ces complots ont été suivis, découverts, mis dans tout leur jour, étouffés, détruits, anéantis? Mais je ne suis point de cet avis; je ne vois là qu'une seule figure, mélangée d'expressions dont les unes disent la même chose et les autres ont un sens différent, ce qu'on appelle *diallage.* En effet, ces mots *suivis, découverts, mis dans tout leur jour,* ont une signification différente, et ceux-ci, *étouffés, détruits, anéantis,* sont presque synonymes, mais n'ont rien de commun avec les premiers.

Ce dernier exemple et l'un de ceux que j'ai cités auparavant offrent une autre figure qu'on appelle *asyndète* ou *dissolution,* parce qu'on en bannit les particules conjonctives; elle donne plus d'énergie à ce que nous disons, grave, pour ainsi dire, chaque chose dans l'esprit, et multiplie ainsi les objets. On s'en sert avec avantage, non-seulement dans les mots pris un à un, mais dans les membres de phrases qui ont leur sens complet. C'est ce qu'a fait Cicéron dans son oraison *contre Metellus : — A mesure qu'on m'indiquait des complices, je les faisais venir, on les gardait à vue, on les conduisait au sénat,* et tout ce passage : ce qui rentre dans ce genre de figure nommé *brachylogie.* La figure opposée qu'on appelle *polysyndète,* affecte de répéter les conjonctions :

.... Tectumque, laremque,
Armaque, Amyclæumque canem, Cressamque pharetram :

Elle en varie aussi les formes :

comperta, patefacta, sublata, deleta, exstincta per me? cui non assentior, quum sint unius figuræ et mixtæ quoque, et idem et diversum significantia, quod et ipsum διαλλαγὴν vocant; *Investigata, comperta, patefacta,* aliud ostendunt; *sublata, deleta, extincta,* sunt inter se similia, sed non etiam prioribus.

Et hoc autem exemplum, et superius, aliam quoque efficiunt figuram, quæ, quia conjunctionibus caret, *dissolutio* vocatur; apta, quum quid instantius dicimus; nam et singula inculcantur, et quasi plura fiunt : ideoque utimur hac figura non in singulis modo verbis, sed sententiis etiam : ut Cicero dicit contra concionem Metelli, *Qui indicabantur, eos vocari, custodiri, ad senatum adduci jussi; in senatu sunt positi :* et totus hic locus; hoc genus βραχυλογίαν vocant, quæ potest esse *copulata dissolutio :* contrarium id est schema, quod conjunctionibus abundat. Illud ἀσύνδετον, hoc πολυσύνδετον, dicitur : hoc est vel iisdem sæpius repetis, ut,

.... Tectumque laremque,
Armaque, Amyclæumque canem, Cressamque pharetram :

Arma virumque.......
Multum ille et terris.....
Multa quoque........

elle multiplie les adverbes et les pronoms :

Hic illum vidi juvenem......
Bis senos cui nostra dies......
Hic mihi responsum primus dedit ille petenti.

Au demeurant, ces deux figures ne sont qu'un entassement de mots avec ou sans liaison. Ceux qui ont écrit sur la rhétorique ont donné des noms à ces diverses combinaisons, et ces noms ont varié suivant le caprice des auteurs; mais ces figures ont une même origine et tendent à une même fin, c'est-à-dire à rendre nos pensées plus vives, plus pressantes, et à leur donner ce degré de force qui décèle la passion.

Dans la figure appelée *gradation*, κλῖμαξ, l'art se montre plus à découvert, et il faut en être d'autant plus sobre qu'elle est plus voisine de l'affectation. C'est aussi une figure d'addition, car elle répète ce qui a déjà été dit, et s'arrête comme sur des marches pour descendre d'un point à un autre. Voici un exemple tiré d'un auteur grec très-connu : *Je n'ai point dit cela, je ne l'ai pas même écrit, et non-seulement je ne l'ai point écrit, mais je ne suis point allé en ambassade; et loin d'aller en ambassade, je n'ai rien persuadé aux Thébains*. Passons à des exemples pris dans nos auteurs : *Scipion l'Africain est parvenu par son application à un haut de-*

vel diversis, *Arma virumque...*, *Multum ille et terris... multa quoque*. Adverbia quoque et pronomina variantur, *Hic illum vidi juvenem ...*, *Bis senos cui nostra dies...*, *Hic mihi responsum primus dedit ille petenti* : sed utrumque *concervatio*, et tantum juncta, aut dissoluta. Omnibus scriptores sua nomina dederunt, sed varia, et ut cuique fingenti placuit : fons quidem unus, quia acriora facit et instantiora, quæ dicimus, et vim quamdam præ se ferentia, velut sæpius erumpentis affectus.

Gradatio, quæ dicitur κλῖμαξ, apertiorem habet artem, et magis affectatam, ideoque esse rarior debet. Est autem ipsa quoque adjectionis; repetit enim, quæ dicta sunt : et priusquam ad aliud descendat, in prioribus resistit : ejus exemplum ex græco notissimo transferatur, *Non enim dixi quidem, sed non scripsi : nec scripsi quidem, sed non obii legationem : nec obii quidem, sed non persuasi Thebanis*. Sit tamen tradita et latina : *Africano virtutem industria,*

gré de vertu, sa vertu lui a procuré de la gloire, sa gloire lui a fait des envieux; et dans Calvus : *Ce n'est pas seulement la loi contre les concussions qui a péri, c'est celle de lèse-majesté ; et non-seulement celle de lèse-majesté, mais la loi Plautia ; et non-seulement celle-ci, mais toutes celles contre les brigues, mais généralement toutes les lois.* On en trouve aussi des exemples chez les poëtes. Homère fait descendre le sceptre depuis Jupiter jusqu'à Agamemnon; et je vois dans un de nos tragiques : *Tantale, dit-on, doit le jour à Jupiter, Pélops est issu de Tantale, lequel a donné naissance à la race d'Atrée dont je descends.*

Les figures qui se font par *retranchement* tirent principalement leur attrait de la brièveté et de la nouveauté. La première est la synecdoque, dont j'avais parlé dans le livre qui précède celui-ci, mais que j'ai réservée ensuite pour les figures, et qui, en supprimant un mot, le fait deviner par les autres, comme a fait Celius dans son oraison contre *Antoine* : — *Et le Grec de se pâmer de joie,* où il est clair qu'il faut sous-entendre *commença.* On lit dans une épître de Cicéron à Brutus : *Nul bruit que de vous; car de quoi s'entretiendrait-on? — A demain les courriers, dit alors Flavius; et moi de vous tracer cette lettre à la hâte et pendant mon souper.* C'est à cette figure que doivent se rapporter, selon moi, ces mots que l'on supprime à dessein pour ne pas effaroucher la pudeur, comme dans ces vers de Virgile :

virtus gloriam, gloria æmulos comparavit : et Calvi, *non ergo magis pecuniarum repetundarum, quam majestatis, neque majestatis magis, quam Plautiæ legis, neque Plautiæ legis magis, quam ambitus ; neque ambitus magis, quam omnium legum judicia perierunt.* Invenitur apud poetas quoque, ut apud Homerum de sceptro, quod a Jove ad Agamemnonem usque deducit : et apud nostrum etiam tragicum,

> Jove propagatus est, ut perhibent, Tantalus,
> Ex Tantalo ortus Pelops, ex Pelope autem satus
> Atreus, qui nostrum porro propagat genus.

At quæ *per detractionem* fiunt figuræ, brevitatis novitatisque maxime gratiam petunt : quarum una est ea, quam libro proximo in figuras ex συνεκδοχῇ distuli, quum subtractum verbum aliquod satis ex ceteris intelligitur : ut Cœlius in Antonium. *Stupere gaudio Græcus :* simul enim auditur, *cœpit :* Cicero ad Brutum, *Sermo nullus scilicet, nisi de te : quid enim potius? Tum Flavius,* Cras, *inquit,* tabellarii; *et ego ibidem has inter cœnam exaravi.* Cui similia sunt illa, meo quidem judicio, in quibus verba decenter pudoris gratia subtrahuntur,

On sait... les boucs jaloux près de la grotte obscure
Te lançaient de travers un regard de courroux,
Et les Nymphes dans l'ombre en riaient comme nous.

Quelques rhéteurs appellent cette figure *aposiopèse* ou *réticence*, mais à tort, ce me semble ; car dans la réticence l'objet dissimulé est incertain ou ne peut s'expliquer qu'à l'aide d'une périphrase ; ici, il ne manque qu'un mot, et ce mot se devine aisément. Que si c'est là une réticence, il faudra donner ce nom à toute période où il y aura le moindre retranchement. Pour moi, je ne vois pas même de réticence partout où il y a quelque chose à sous-entendre comme dans ce passage d'une lettre de Cicéron : *Le jour ou Antoine offrit à César*... Il n'y a là en effet ni réticence ni jeu de mots, car il est clair qu'il s'agit du *diadème*.

La seconde figure qui a lieu par retranchement est celle dont j'ai parlé naguère, qui consiste à supprimer les conjonctions.

La troisième, qui s'appelle συνεζευγμένον, *adjonction*, ramène à un seul mot plusieurs pensées dont chacune, si elle était exprimée seule, réclamerait le même mot. Cela se fait, soit en plaçant en tête le verbe auquel se rapportent tous les autres membres de la phrase : VICIT *pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia;* soit en le rejetant à la fin pour clore plusieurs propositions : *Neque enim is es, Catilina, ut te aut pudor unquam a turpitu-*

Novimus et qui te, transversa tuentibus hircis,
Et quo, sed faciles Nymphæ risere, sacello.

Hanc quidam *aposiopesin* putant, frustra ; nam, illa quid taceat, incertum est, aut certe longiore sermone explicandum ; hic unum verbum, et manifestum quidem, desideratur : quæ si *aposiopesis* est, nihil non, in quo deest aliquid, idem appellabitur. Ego ne illud quidem *aposiopesin* semper voco, in quo res quæcunque relinquitur intelligenda, ut ea, quæ in epistolis Cicero, *Data Lupercalibus, quo die Antonius Cæsari :* non enim obticuit, aut lusit, quia nihil hic aliud intelligi poterat, quam hoc, *diadema imposuit*.

Altera est *per detractionem* figura, de qua modo dictum, cui conjunctiones eximuntur.

Tertia, quæ dicitur συνεζευγμένον, in qua unum ad verbum plures sententiæ referuntur, quarum unaquæque desideraret illud, si sola poneretur : id accidit, aut præposito verbo, ad quod reliqua respiciant : *Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia*; aut illato, quo plura cluduntur : *Neque enim is es, Catilina, ut te aut pudor unquam a turpitudine, aut metus*

dine, aut metus a periculo, aut ratio a furore REVOCAVERIT ; ou, enfin, on le place au milieu, et il régit à la fois ce qui précède et ce qui suit. C'est par une extension de la même figure que nous disons *filios* pour exprimer les enfants des deux sexes. Elle mêle aussi les singuliers aux pluriels ; mais tout cela est si commun, qu'il mérite à peine d'être compté parmi les figures. Ce qui en est véritablement une, c'est de donner à un verbe différents régimes, ainsi que Virgile l'a fait dans ces vers :

..... Sociis tunc arma capessant
Edico, et dira bellum cum gente gerendum ;

où le mot *edico* gouverne également et le subjonctif *capessant*, et le mot *bellum*, qui est suivi d'un participe.

Quand un même verbe régit deux choses contraires, on appelle cette jonction συνοικείωσις, comme dans cette sentence : *L'avare manque autant de ce qu'il a que de ce qu'il n'a pas* : ce qui est différent, selon les rhéteurs, de la distinction, παραδιαστολή, qui consiste à discerner ce qui se ressemble en apparence, et à ne pas confondre, par exemple, la sagesse avec la ruse, le courage avec la présomption, l'économie avec l'avarice ; mais cela rentre, si je ne me trompe, dans la définition, et n'a, par conséquent, rien de figuré. La figure qui lui est opposée présente, à rai-

a periculo, aut ratio a furore revocaverit. Medium quoque potest esse, quod et prioribus et sequentibus sufficiat : jungit autem et diversos sexus, ut quum marem feminamque *filios* dicimus ; et singularia pluralibus miscet. Sed hæc adeo sunt vulgaria, ut sibi artem figurarum asserere non possint ; illud plane figura est, qua diversa sermonis forma conjungitur,

..... Sociis tunc arma capessant
Edico, et dira bellum cum gente gerendum ;

quamvis enim pars *bello* posterior participio insistat, utrique convenit illud *edico.*

Non utique detractionis gratia factam conjunctionem συνοικείωσιν vocant, quæ duas res diversas colligat : *Tam deest avaro, quod habet, quam quod non habet.* Huic diversam volunt esse distinctionem, cui dant nomen παραδιαστολήν, qua similia discernuntur : *Quum te pro astuto sapientem appelles, pro confidente fortem, pro illiberali diligentem :* quod totum pendet ex finitione, ideoque, an figura sit, dubito : cui contraria est ea, quæ ex vicinia transit ad

son de la proximité, des idées différentes, comme semblables : *Je tâche d'être bref et je deviens obscur*, et ce qui suit.

Il y a un troisième genre de figures qui saisit la ressemblance, la parité ou la diversité de certains mots pour frapper l'oreille et éveiller l'attention. De ce nombre est la *paronomase*, en latin *annominatio*, qui se fait de plus d'une manière. Tantôt elle a lieu en reproduisant le même mot qu'on décline sur différents cas, comme dans ce passage du plaidoyer de Domitius Afer pour *Cloantilla* : — *Mulier omnium rerum imperita, in omnibus rebus infelix;* tantôt on répète le même mot, en y ajoutant quelque chose qui le rend plus significatif : *Quando homo, hostis homo.* Je me suis servi de ces exemples dans une autre occasion ; au surplus, rien de plus facile que d'obtenir une figure par ce moyen. Le contraire de cette *paronomase* est quand, à l'aide du même mot, on démontre qu'une chose est fausse : *Une loi qui n'oblige pas même les particuliers, ne saurait être une loi.* Une figure pareille, c'est l'*antanaclase*, qui donne au même mot une signification différente. Proculeius reprochait à son fils d'*attendre* sa mort ; celui-ci s'en défendait en disant qu'il ne l'*attendait* nullement : *Mais si fait*, lui répliqua son père, *je veux, moi, que vous l'*ATTENDIEZ. Quelquefois on rapproche non pas le même mot, mais deux mots qui ont de l'analogie, pour faire ressortir la différence de leurs acceptions, comme si vous dites que quelqu'un est plus digne de *supplices* que de *supplications*. Il est encore une autre manière

diversa ut similia...., *Brevis esse laboro, obscurus fio*, et quæ sequuntur.

Tertium est genus figurarum, quod aut similitudine aliqua vocum, aut paribus, aut contrariis convertit in se aures, et excitat : hinc est παρονομασία, quæ dicitur *annominatio :* ea non uno modo fieri solet, sed ex vicinia quadam prædicti nominis ducta, casibus declinatur; ut Domitius Afer pro Cloantilla, *Mulier omnium rerum imperita, in omnibus rebus infelix :* et quum verbo idem verbum plus significanter subjungitur, *Quando homo, hostis homo*; quibus exemplis sum in aliud usus : sed in uno facilis est geminatio : παρονομασία ei contrarium est, quod eodem verbo quasi falsum arguitur, *Quæ lex privatis hominibus esse lex non videbatur*. Cui confinis est ἀντανάκλασις, ejusdem verbi contraria significatio : quum Proculeius quereretur de filio, quod is mortem suam *exspectaret*, et ille dixisset, *se vero non exspectare : Immo*, inquit, *rogo exspectes :* non ex eodem, sed ex diverso, vicinum accipitur, quum *supplicio* afficiendum dicas, quem *supplicatione* dignum judicaris. Aliter quo-

d'employer les mêmes mots dans une signification différente, ou de changer cette signification, en faisant longues ou brèves les syllabes dont ils se composent; mais tout cela est froid, même en plaisantant, et j'admire qu'on ait réduit ces niaiseries en préceptes. Aussi, j'en donne des exemples plutôt pour engager à les fuir qu'à les imiter AMARI *jucundum est, si curetur ne quid insit* AMARI; — AVIUM *dulcedo ad* AVIUM *ducit;* et dans Ovide :

Cur ego non dicam, FŪRIA, te FŬRIAM?

C'est ce que Cornificius appelle *traduction*, c'est-à-dire le passage d'un sens à un autre. Cette figure, au reste, ne manque pas d'une certaine élégance, quand elle sert à mieux caractériser les choses : *Hanc reipublicæ pestem paulisper* REPRIMI, *non in perpetuum* COMPRIMI *posse.* Quelquefois ce sont de simples prépositions qui changent le sens des mots, *non* EMISSUS *ex urbe, sed* IMMISSUS *in urbem esse videatur.* Mais ce qui vaut mieux, ce qui produit plus d'effet, c'est quand la figure, agréable par elle-même, fait encore valoir la pensée : *Sa mort lui a valu l'immortalité.* Voici qui n'est que frivole : *Non Pisonum, sed pistorum;* et, *Ex oratore arator.* Voici qui est détestable : *Ne patres conscripti videantur circumscripti;* — *Raro evenit, sed vehementer venit.* Il peut arriver pourtant que le rapprochement de deux mots qui sonnent à peu près de même à l'oreille, offre un sens qui ne soit pas dépourvu de

que voces aut eædem diversa in significatione ponuntur, aut productione tantum, vel correptione mutatæ : quod etiam in jocis frigidum, equidem tradi inter præcepta miror; eorumque exempla vitandi potius, quam imitandi gratia, pono : *Amari jucundum est, si curetur, ne quid insit amari; Avium dulcedo ad avium ducit;* et apud Ovidium ludentem,

Cur ego non dicam, Furia, te furiam?

Cornificius hanc *traductionem* vocat, videlicet alterius intellectus ad alterum: sed elegantius, quod est positum in distinguenda rei proprietate : *Hanc reipublicæ pestem paulisper reprimi, non in perpetuum comprimi posse;* et quæ præpositionibus in contrarium mutantur, *Non emissus ex urbe, sed immissus in urbem esse videatur;* melius atque acrius, quod quum figura jucundum est, tum etiam sensu valet, *Emit morte immortalitatem.* Illa leviora, *Non Pisonum, sed pistorum;* et, *Ex oratore arator;* pessimum vero, *Ne patres conscripti videantur circumscripti; Raro evenit, sed vehementer venit :* sic contingit, ut aliquis sensus vehemens et acer venustatem aliquam, non eodem ex verbo non

force ou d'agrément; et pourquoi une fausse modestie m'empêcherait-elle d'en rapporter un exemple domestique? Un homme avait dit qu'il mourrait dans son ambassade, et au bout de peu de jours il revint sans avoir rien fait. *Je n'exige pas*, lui dit mon père, *que vous* MOURIEZ *dans votre ambassade, mais que vous y* DEMEURIEZ. Il y a là une rencontre de mots assez piquante qui n'altère en rien le sens, et qui plaît parce qu'elle a l'air de s'être présentée naturellement à l'esprit; ajoutez que des deux expressions dont se servait mon père, l'une lui était fournie par son adversaire lui-même.

Les anciens affectionnaient beaucoup l'emploi des mots pareils ayant un sens différent. Gorgias s'y est livré avec excès, et Isocrate s'y complut trop dans sa jeunesse. Cicéron lui-même n'a pas résisté à ce plaisir, qui, après tout, n'a mauvaise grâce que lorsqu'on en abuse; mais il a su y mettre de la mesure, et chez lui le poids de la pensée rachète la légèreté de la forme; car ce qui n'est en soi qu'une vaine et froide affectation prend la couleur d'une saillie naturelle, quand le sens y gagne en énergie.

Il y a quatre manières de jouer sur les mots. La première, quand on cherche à en accoupler qui sont pareils ou à peu près, comme :

..... Puppesque tuæ, pube que tuorum.

dissonam, accipiat. Et cur me prohibeat pudor uti domestico exemplo? Pater meus contra eum, cui se legationi immoriturum dixerat, deinde vix paucis diebus insumptis, re infecta redierat, *Non exigo, ut immoriaris legationi, immorare;* nam et valet sensus ipse, et in verbis tantum distantibus jucunde consonat vox, præsertim non captata, sed velut oblata; quum altero suo sit usus, alterum ab adversario acceperit.

Magnæ veteribus curæ fuit gratiam dicendi e paribus contrariis acquirere: Gorgias in hoc immodicus; copiosus, ætate prima utique, Isocrates fuit; delectatus est his etiam M. Tullius, verum et modum adhibuit non ingratæ, nisi copia redundet, voluptati, et rem alioqui levem, sententiarum pondere implevit: nam per se frigida et inanis affectatio, quum in acres incidit sensus, innata videtur esse, non arcessita.

Similium fere quadruplex ratio est: nam est primum, quoties verbum verbo simile, aut non dissimile valde quæritur; ut,

..... Puppesque tuæ, pubesque tuorum;

et, *Sic in hac calamitosa* FAMA, *quasi in aliqua perniciosissima* FLAMMA; et, *Non enim tam* SPES *laudanda, quam* RES *est;* ou quand les mots se terminent par des syllabes qui ont une désinence semblable, *non verbis, sed armis.* Remarquez que cela même a de la grâce, quand la pensée est ingénieuse : *Quantum* POSSIS, *in eo semper experire ut* PROSIS. C'est ce qu'il a plu à quelques-uns d'appeler πάρισον, pareil; mais Cleosteleus veut que ce nom de πάρισον s'applique aux membres d'une période et non aux mots.

La seconde, lorsqu'on ferme deux ou plusieurs périodes par des mots qui ont la même terminaison : *Non modo ad salutem ejus* EXSTINGUENDAM, *sed etiam gloriam per tales viros* INFRINGENDAM : c'est ce qu'on appelle ὁμοιοτέλευτον, *similiter desinens,* désinence semblable. Il en est de même, à cela près, qu'il n'y a pas consonnance dans la terminaison des périodes à trois membres, τρίκωλα; *vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia.* Enfin, cela peut s'étendre à quatre incises et même davantage. Quelquefois chaque membre est d'un seul mot : *Hecuba, hoc dolet, pudet, piget;* et, *Abiit, excessit, erupit, evasit.*

La troisième, qui s'attache à faire usage des mêmes cas, s'appelle ὁμοιόπτωτον, *similiter cadens,* ce qu'il ne faut pas confondre avec la figure qui emploie les mêmes désinences ὁμοιοτέλευτον; car l'homoptote se reconnaît à l'emploi des mêmes cas, quand

et, *Sic in hac calamitosa fama, quasi in aliqua perniciosissima flamma;* et, *Non enim tam spes laudanda, quam res est;* aut certe par est extremis syllabis consonans, *Non verbis, sed armis.* Et hoc quoque, quoties in sententias acres incidit, pulchrum est : *Quantum possis, in eo semper experire, ut prosis :* hoc est πάρισον, ut plerisque placuit : Cleosteleus πάρισον existimat, quod sit e membris non dissimilibus.

Secundum, ut clausula similiter cadat, vel iisdem in ultimam partem collatis, ὁμοιοτέλευτον, similem duarum sententiarum, vel plurium finem : *Non modo ad salutem ejus exstinguendam, sed etiam gloriam per tales viros infringendam;* ex quibus fere fiunt, non tamen ut semper ultimis consonent, quæ τρίκωλα dicunt : *Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia :* sed in quaternas quoque ac plures hæc ratio ire sententias potest : fit etiam, singulis verbis : *Hecuba, hoc dolet, pudet, piget;* et, *Abiit, excessit, erupit, evasit.*

Tertium est, quod in eosdem casus cadit, ὁμοιόπτωτον dicitur : sed neque, quod finem habet similem, est ὁμοιόπτωτον : et utique in eumdem venit finem ὁμοιοτέλευτον; quia ὁμοιόπτωτον est tantum casu simile, etiamsi dis-

même leurs terminaisons seraient différentes, et elle ne se remarque pas seulement à la fin des périodes, elle fait correspondre le commencement, le milieu ou la fin : quelquefois même elle intervertit l'ordre, de manière que le milieu répond au commencement, et la fin au milieu ; en un mot, elle s'arrange de toutes les combinaisons. Il n'est pas non plus nécessaire qu'elle se compose du même nombre de syllabes, comme dans cet exemple de Domitius Afer : *Amisso nuper infelicis aulæ, si non præsidio inter pericula, tamen solatio, inter adversa.* Dans ce genre de figures, les meilleures sont celles qui font correspondre le commencement ou la fin des périodes, comme ici : *Præsidio, solatio,* et où les mots presque semblables sont aux mêmes cas et avec les mêmes désinences.

La quatrième enfin consiste à partager une période en membre égaux, ce qu'on nomme ἰσόκωλον : *Si quantum in agro locisque desertis audacia potest, tantum in foro atque judiciis impudentia valeret :* voilà deux membres égaux, ἰσόκωλον, avec des cas semblables ὁμοιόπτωτον. *Non minus tunc in causa cederet Aulus Cæcina Sexti Ebutii impudentiæ, quam tum in vi facienda cessit audaciæ :* il y a là égalité de membres, emploi des mêmes cas et désinences pareilles. ἰσόκωλον ὁμοιόπτωτον, ὁμοιοτέλευτον. Cette figure a aussi la grâce qui, comme je l'ai dit, s'attache aux mots quand on change les cas : *Non minus caderet, quam cessit.* Voici un exemple où la *paronomase* se joint à la conformité des désinences :

similia sint, quæ declinentur ; nec tantum in fine deprehenditur, sed respondet vel primis inter se, vel mediis, vel extremis ; vel etiam permutatis his, ut media primis, et summa mediis accommodentur, et quocunque modo accommodari potest. Neque enim semper paribus syllabis constat ; ut est apud Afrum, *Amisso nuper infelicis aulæ, si non præsidio inter pericula, tamen solatio inter adversa :* ejus fere videntur optima, in quibus initia sententiarum et fines consentiunt ; ut hic, *præsidio, solatio ;* et ut pæne similia sint verbis et paribus cadant, et eodem modo desinant.

Etiam ut sint, quod est quartum, membris æqualibus, quod ἰσόκωλον dicitur : *Si, quantum in agro locisque desertis audacia potest, tantum in foro atque judiciis impudentia valeret :* ἰσόκωλον est, et ὁμοιόπτωτον habet. *Non minus nunc in causa cederet Aulus Cæcina Sexti Æbutii impudentiæ, quam tum in vi facienda cessit audaciæ ;* ἰσόκωλον, ὁμοιόπτωτον, ὁμοιοτέλευτον : accedit et ex illa figura gratia, qua nomina dixi mutatis casibus repeti, *Non minus cederet, quam cessit :* adhuc ὁμοιοτέλευτον et παρονομασία est, *Nemi-*

Neminem alteri posse dare in MATRIMONIUM, *nisi penes quem sit* PATRIMONIUM.

L'antithèse (ἀντίθετον), que quelques-uns appellent *contentio*, a lieu de plus d'une façon. Tantôt on oppose un mot à un autre, comme dans l'exemple que j'ai déjà cité : *La débauche a triomphé de la pudeur, l'audace de la timidité : — Vicit pudorem libido, timorem audacia;* ou deux mots à deux autres mots : *Ce n'est pas par notre génie, mais par votre secours.* Tantôt c'est une pensée qu'on oppose à une autre pensée : *Que l'animosité règne dans les assemblées du peuple, soit; mais qu'elle se taise devant les tribunaux.* On peut joindre à cela l'espèce d'antithèse appelée *distinction* : — *Le peuple romain hait le luxe chez les particuliers, il aime la magnificence dans l'État;* et lorsqu'on place à la fin un mot qui a la même chute, mais qui présente un sens différent, comme : *Quod in tempore mali fuit, nihil* OBSIT, *quin, quod in causa boni fuit,* PROSIT.

L'antithèse ne vient pas toujours immédiatement après son corrélatif, ainsi que dans l'exemple suivant : *Ce n'est pas, juges, une loi* ÉCRITE, *c'est une loi* NÉE AVEC NOUS ; mais, comme dit Cicéron, quelquefois elle est rejetée à la fin, de sorte que chaque terme de proposition a son antithèse; telle est la suite de ce que je viens de citer : *Loi que nous n'avons pas apprise, qui ne nous a pas été notifiée, que nous n'avons pas lue, mais que la nature elle-même nous a inculquée, qu'elle a gravée en nous, que nous avons puisée dans son sein.* Enfin l'opposition n'est pas toujours sous la forme

nem alteri posse dare in matrimonium, nisi penes quem sit patrimonium.

Contrapositum autem, vel, ut quidam vocant, *contentio* (ἀντίθετον dicitur) non uno fit modo : nam et, si singula singulis opponuntur, ut in eo, quod modo dixi, *Vicit pudorem libido, timorem audacia;* et bina binis, *Non nostri ingenii, vestri auxilii est;* et sententiæ sententiis, *Dominetur in concionibus, jaceat in judiciis.* Cui commodissime subjungitur et ea species, quam *distinctionem* diximus, *Odit populus romanus privatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit;* et, quæ sunt, simili casu, dissimili sententia, in ultimo locata, ut, *Quod in tempore mali fuit, nihil obsit, quin, quod in causa boni fuit, prosit.*

Nec semper contrapositum subjungitur, ut in hoc, *Est igitur, judices, non scripta, sed nata lex :* verum, sicut Cicero dicit, de singulis rebus propositis refertur ad singula, ut in eo, quod sequitur, *Quam non didicimus, accepimus, legimus, verum ex natura ipsa arripuimus, hausimus, expressimus.* Nec semper,

de l'antithèse, témoin ce passage de Rutilius : *Nous sommes les premiers à qui les dieux immortels aient donné les biens de la terre, et ce que nous avions reçu seuls, nous en avons fait part au monde entier.*

C'est aussi une antithèse que cette figure appelée antimétabole, ἀντιμεταβολή, où il y a conversion et répétition de mots : *Je ne vis pas pour manger, mais je mange pour vivre;* ou bien lorsque la désinence reste la même, quoiqu'il y ait changement de cas, comme dans cette phrase de Cicéron : *Ut et sine invidia culpa plectatur, et sine culpa invidia ponatur;* ou encore lorsque la période se termine par une répétition, comme dans ce passage de notre orateur sur Roscius : *C'est un si grand acteur, qu'il semble qu'il n'appartienne qu'à lui de monter sur un théâtre; c'est un si honnête homme, qu'il serait le dernier qu'on voulût y voir monter.* L'opposition des noms n'est pas non plus sans grâce : *Si Antoine est consul, Brutus est l'ennemi de la patrie; si Brutus est le conservateur de la république, Antoine en est le fléau.* Autrefois on multipliait les figures outre mesure, et il y a encore des rhéteurs qui s'obstinent à voir dans les locutions suivantes : *Ce que je dis paraît incroyable et pourtant est vrai* (ils appellent cela ἀνθυποφορά); *Quelqu'un a pu subir ce traitement une fois, personne ne l'a subi deux fois; il m'était réservé de l'éprouver trois fois* (c'est ce qu'ils nomment διέξοδος) : *Je me suis éloigné de mon sujet, mais j'y reviens* (c'est ce qu'ils appellent ἄφοδος).

quod adversum est, contraponitur; quale est apud Rutilium, *Nobis primis dii immortales fruges dederunt; nos, quod soli accepimus, in omnes terras distribuimus.*

Fit etiam assumpta illa figura, qua verba declinata repetuntur, quod ἀντιμεταβολὴ dicitur, *Non, ut edam vivo; sed, ut vivam, edo;* et quod apud Ciceronem conversum ita est, ut, quum mutationem casus habeat, etiam similiter desinat, *Ut et sine invidia culpa plectatur, et sine culpa invidia ponatur :* quod et eodem cluditur verbo; ut quod dicit de Roscio, *Etenim, quum artifex ejusmodi sit, ut solus dignus videatur esse, qui scenam introeat; tum vir ejusmodi sit, ut solus videatur dignus, qui eo non accedat;* est et in nominibus ex diverso collocatis sua gratia, *Si consul Antonius, Brutus hostis; conservator reipublicæ Brutus, hostis Antonius.* Olim plura de figuris, quam necesse erat; et adhuc erit, qui putet esse figuram, *Incredibile est, quod dico, sed verum;* ἀνθυποφορὰν vocant; et, *Aliquis hoc semel tulit, nemo bis, ego ter,* διέξοδον; et, *Longius evectus sum, sed redeo ad propositum,* ἄφοδον.

Parmi les figures de mots, il en est quelques-unes qui diffèrent peu des figures de pensées, comme l'*hésitation;* car elle appartient à l'un ou à l'autre de ces genres de figures, suivant qu'elle tombe sur la chose ou sur le mot, comme : *Dois-je nommer cela méchanceté ou folie?* Il en est de même de la *correction*, car on se reprend, ainsi qu'on hésite, sur des mots comme sur des pensées. Quelques-uns ont cru que la même alternative existait à l'égard de la *prosopopée*, et que, par exemple, la figure tombait sur les mots dans cette sentence : *L'avarice est mère de la cruauté;* dans cette apostrophe de Salluste contre Cicéron : *O Romule Arpinas!* et dans ce qu'on lit chez Ménandre : *Œdipus Thriasius.*

Tout cela a été traité dans le plus grand détail par des rhéteurs qui, non contents d'effleurer cette matière en passant, lui ont consacré des ouvrages spéciaux, tels que Cecilius, Denys d'Halicarnasse, Rutilius, Cornificius, Visellius, et beaucoup d'autres, sans compter ceux qui vivent encore et dont la renommée ne sera pas moindre. Au surplus, tout en convenant qu'en fait même de figures de mots, on en peut trouver un plus grand nombre, je n'accorde pas qu'elles valent mieux que celles qui nous sont enseignées par les grands écrivains; et pour commencer par Cicéron, il en a compris beaucoup dans son traité *de Oratore*, qu'il semble condamner lui-même, en ne les mentionnant pas dans son livre intitulé *Orator*, qu'il a écrit depuis. En effet, quelques-

Quædam verborum figuræ paulum figuris sententiarum declinantur, ut *dubitatio :* nam quum est in re, priori parti assignanda est; quum in verbo, sequenti : *Sive me malitiam, sive stultitiam dicere oportet :* item correctionis eadem ratio est : nam quod illic dubitat, hic emendat. Etiam in personæ fictione accidere quidam idem putaverunt, ut in verbis esset hæc figura, *Crudelitatis mater est avaritia;* et apud Sallustium in Ciceronem, *O Romule Arpinas;* quale est et apud Menandrum, *Œdipus Thriasius.*

Hæc omnia copiosius sunt executi, qui non ut partem operis transcurrerunt, sed proprie libros huic operi dedicaverunt, sicut Cæcilius, Dionysius, Rutilius, Cornificius, Visellius, aliique non pauci; sed non minor erit eorum, qui vivunt, gloria. Ut fateor autem verborum quoque figuras posse plures reperiri a quibusdam, ita iis, quæ ab auctoribus claris traduntur, meliores, non assentior : nam imprimis M. Tullius multas in tertio de Oratore libro posuit, quas in Oratore, postea scripto, transeundo videtur ipse damnasse;

unes sont plutôt des figures de pensées que de mots, comme celles qu'on appelle *imminutio, improvisum, imago, sibi ipsi responsio, digressio, permissio. contrarium* qui répond, je crois, à ἐναντιότης, *sumpta ex adverso probatio*. D'autres ne sont nullement des figures, comme l'*ordre*, l'*énumération*, la *circonscription*, soit qu'on entende par ce dernier mot une pensée renfermée dans un tour vif et concis, soit qu'on entende la *définition*, que Cornificius et Rutilius rangent parmi les figures de diction. Quant à la *transposition élégante des mots*, c'est-à-dire à l'*hyperbate*, que Cecilius regarde aussi comme une figure, nous l'avons placée permi les tropes. Pour la figure appelée *mutatio*, en admettant que ce soit ce que Rutilius nomme ἀλλοίωσις, son objet est de faire voir en quoi diffèrent certains hommes, certains objets, certaines actions : or, si cette démonstration est étendue, ce n'est plus une figure; si elle est courte, elle revient à l'antithèse. Que si cette appellation signifie l'*hypallage*, nous en avons suffisamment parlé. Mais qu'est-ce que cette figure *ad propositum subjecta ratio?* est-ce ce que Rutilius appelle αἰτιολογία? Du moins est-il permis de douter qu'un raisonnement qui se déduit de diverses propositions soit une figure, et c'est pourtant ce que Rutilius traite en premier lieu sous le nom de *prosapodose*. Il est certain que la *prosapodose* exige plusieurs propositions, puisqu'elle consiste soit à réfuter immédiatement l'une après l'autre chaque proposition,

quarum pars est, quæ sententiarum potius, quam verborum sit, ut *immunitio, improvisum, imago, sibi ipsi responsio, digressio, permissio, contrarium* (hoc enim puto, quod dicitur ἐναντιότης), *sumpta ex adverso probatio*. Quædam omnino non sunt figuræ, sicut *ordo, dinumeratio circumscriptio*; sive hoc nomine significatur comprehensa breviter sententia, sive finitio : nam et hoc Cornificius atque Rutilius schema λέξεως putant; verborum autem *concinna transgressio, id est hyperbaton*, quod Cæcilius quoque putat *schema*, a nobis est inter tropos posita. Et *mutatio*, et si ea est, quam Rutilius ἀλλοίωσιν vocat, dissimilitudinem ostendit hominum, rerum, factorum; quæ si latius fiat, figura non est; si angustius, in ἀντίθετον cadet; si vero hæc appellatio significat ὑπαλλαγήν, satis de ea dictum est. Quod vero schema est, *ad propositum subjecta ratio?* utrum, quod Rutilius αἰτιολογίαν vocat? nam de illo dubitari possit, an *schema* sit distributis subjecta ratio; quod apud eumdem primo loco positum est. Προσαπόδοσιν dicit, quæ ut maxime servetur, sane in pluribus propositis; quia aut singulis statim ratio subjiciatur, ut est apud

comme dans ce passage d'Antoine : *Je ne le crains point comme accusateur, parce que je suis innocent ; je ne le redoute point comme compétiteur, parce que je suis Antoine ; je n'attends rien de lui comme consul, parce qu'il est Cicéron :* soit à établir deux ou trois propositions de suite, et à y répondre dans le même ordre, comme ce que dit Brutus au sujet de la dictature de Pompée : *Il vaut mieux ne commander à personne que de dépendre d'un seul : dans la première condition, on peut vivre honorablement ; dans la seconde, la vie n'est pas supportable.* Souvent aussi on déduit plusieurs raisons d'une seule et même proposition, comme dans ces vers de Virgile :

Soit que les sels heureux d'une cendre fertile
Deviennent pour la terre un aliment utile ;
Soit que le feu l'épure et chasse le venin
Des funestes vapeurs qui dorment dans son sein ;
Soit qu'en la dilatant par sa chaleur active,
Soit qu'enfin...

et tout ce passage. Je ne comprends pas bien nettement ce qu'il entend par *relation ;* si c'est ou l'*hypallage*, ou l'*épanode*, ou l'*antimétabole*, nous en avons déjà parlé. Quoi qu'il en soit, Cicéron, dans son *Orator*, ne revient ni sur ces dernières figures, ni sur les précédentes. Dans ce même ouvrage, il ne met, parmi les figures de mots, que l'*exclamation*, que j'incline-

C. Antonium, *Sed neque accusatorem eum metuo, qui sum innocens ; neque competitorem vereor, qui sum Antonius ; neque consulem spero, qui est Cicero*. aut positis duobus, vel tribus, eodem ordine singulis continua reddatur ; quale apud Brutum de dictatura Cn. Pompeii, *Præstat enim nemini imperare, quam alicui servire : sine illo enim vivere honeste licet, cum hoc vivendi nulla conditio est.* Sed et uni rei multiplex ratio subjungitur, ut apud Virgilium,

Sive inde occulta vires, et pabula terræ
Pinguia concipiunt, sive illis omne per ignem
Excoquitur vitium..........
Sed plures calor ille vias.....
Seu durat magis............

et totus locus. *Relationem* quid accipi velit, non liquet mihi : nam si ὑπαλλαγήν, aut ἐπάνοδον, aut ἀντιμεταβολήν dicit, de omnibus locuti sumus : sed quidquid id est, neque hoc, neque superiora in Oratore repetit : sola est in eo libro posita pariter inter figuras verborum *exclamatio*, quam sententiæ

rais plutôt à regarder comme une figure de pensée, parce qu'elle est le produit d'un sentiment, et en cela je me range à l'avis de tous les autres rhéteurs. Cécilius y ajoute la *périphrase*, que j'ai déjà mentionnée, et Cornificius l'*interrogation*, le *raisonnement*, la *subjection*, *la transition*, la *dissimulation*, puis la *sentence*, le *membre*, la *liaison*, l'*interprétation*, la *conclusion*; mais les premières sont évidemment des figures de pensées, et les dernières ne sont nullement des figures. J'en dis autant de tout ce que Rutilius, renchérissant sur les autres rhéteurs, comprend, en outre, parmi les figures, sous les dénominations suivantes: παρομολογία, ἀναγκαῖον, ἠθοποιία, δικαιολογία, πρόληψις, χαρακτηρισμός, βραχυλογία, παρασιώπησις, παῤῥησία.

Quant à ces auteurs qui ont poussé sans fin la recherche des distinctions, et qui ont mis jusqu'aux arguments parmi les figures, je n'en parlerai pas. Contentons-nous d'ajouter, en peu de mots, qu'autant les véritables figures embellissent un discours, si l'on en use avec discernement, autant elles sont froides quand on s'y livre avec excès. Il est pourtant des orateurs qui, sans s'attacher au fond des choses ni à la solidité des pensées, se croient passés maîtres pour avoir dénaturé des mots qui sont vides par eux-mêmes; aussi se complaisent-ils dans ces puérilités, ne s'apercevant pas qu'il est aussi ridicule d'employer des figures dénuées de sens qu'il le serait de vouloir habiller des ombres. Je dirai plus : ces figures fussent-elles sans reproche, on ne doit pas trop les multi-

potius puto : affectus enim est; et cæteris omnibus consentio. Adjicit his Cæcilius περίφρασιν, de qua dixi; Cornificius *interrogationem*, *ratiocinationem*, *subjectionem*, *transitionem*, *occultationem*; præterea *sententiam*, *membrum*, *articulum*, *interpretationem*, *conclusionem* : quorum priora alterius generis sunt schemata; sequentia schemata omnino non sunt. Item Rutilius præter ea, quæ apud alios quoque sunt, παρομολογίαν, ἀναγκαῖον, ἠθοποιίαν, δικαιολογίαν, πρόληψιν, χαρακτηρισμόν, βραχυλογίαν, παρασιώπησιν, παῤῥησίαν : de quibus idem dico.

Nam eos quidem auctores, qui nullum prope finem fecerunt exquirendis nominibus, prætcribo ; qui etiam, quæ sunt argumentorum, figuris adscripserunt. Ego illud de iis etiam, quæ vere sunt, adjiciam breviter, sicut ornent orationem opportune positæ, ita ineptissimas esse, quum immodice petuntur : sunt, qui neglecto rerum pondere, et viribus sententiarum, si vel inania verba in hos modos depraverunt, summos se judicent artifices, ideoque non desinant eas nectere : quas sine substantia sectari tam est ridiculum, quam quærere

plier. Sans doute la mobilité des traits, l'expression du regard ajoutent singulièrement au prestige du débit dans un orateur, mais si les muscles de son visage étaient toujours en contraction; si son front, ses yeux étaient dans une agitation perpétuelle, on finirait par se moquer de lui. Eh bien, il en est de même du discours; pour lui conserver sa physionomie régulière, évitons cette rigide immobilité qui tient de la stupeur, et renfermons-nous dans les bornes au delà desquelles s'altèrent les beautés naturelles; mais sachons, avant tout, nous conformer à la matière que nous traitons, à la qualité des personnes, à l'exigence des circonstances. Les figures s'emploient ordinairement dans la vue de récréer son auditoire; mais si le fait dont on parle révolte par son atrocité, s'il est tel qu'il doive exciter la haine ou la pitié, qui pourrait supporter que l'orateur se mît en colère, se lamentât, suppliât, en affectant des antithèses, des rapports de consonnance et autres artifices semblables? car l'attention qu'on donne aux mots fait suspecter la réalité des sentiments, et partout où l'art se laisse apercevoir, c'est aux dépens de la vérité.

CHAPITRE IV

De la composition ou de l'arrangement des mots.

Il n'est pas, je crois une partie de l'art oratoire que Cicéron ait travaillée avec plus de soin que la composition; aussi n'oserais-je

habitum gestumque sine corpore. Sed ne eæ quidem, quæ recte fiunt, densandæ sunt nimis : nam et vultus mutatio, oculorumque conjectus, multum in actu valet; sed si quis ducere os exquisitis modis, et frontis ac luminum inconstantia trepidare non desinat, rideatur; et orator habet rectam quamdam velut faciem; quæ ut stupere immobili rigore non debebit, ita sæpius in ea, quam natura dedit, specie continenda est. Sciendum vero inprimis, quid quisque in orando postulet *locus*, quid *persona*, quid *tempus*; major enim pars harum figurarum posita est in delectatione : ubi vero atrocitate, invidia, miseratione pugnandum est, quis ferat contrapositis, et pariter cadentibus, et consimilibus irascentem, flentem, rogantem? quum in his rebus cura verborum deroget affectibus fidem; et ubicunque ars ostentatur, veritas abesse videatur.

CAPUT IV

De compositione.

De *compositione* non equidem post Marcum Tullium scribere auderem (cui

pas en parler après ce grand maître, si quelques-uns de ses contemporains, dans leur correspondance avec lui, n'eussent blâmé la composition en elle-même, et si, depuis, beaucoup d'autres n'eussent écrit sur le même sujet. Au surplus, je me rangerai, pour la plupart des points, à l'autorité de Cicéron, et je serai court dans les choses qui ne souffrent point de contradiction: peut-être aussi m'arrivera-t-il quelquefois de n'être pas tout à fait du même avis; mais, en exposant franchement le mien, je ne prétends pas faire violence au sentiment de mes lecteurs.

Je le sais : certaines gens condamnent formellement toute espèce de travail dans l'arrangement des mots, soutenant qu'un discours sans apprêt, où tout marche, pour ainsi dire, au hasard, est à la fois plus naturel et plus mâle. S'ils entendent par *naturel* ce qui est sorti des mains de la nature primitive, ce qui a précédé toute culture, je demande ce que deviendrait l'art oratoire; car certainement les premiers hommes ne se sont pas assujettis, en parlant, à cette règle, à cette exactitude; ils n'ont su ni préparer les esprits par un exorde, ni les éclairer par une exposition, ni les convaincre par des arguments, ni les émouvoir par des péroraisons. Ce n'est donc pas seulement la composition proprement dite qui leur a manqué, mais encore tous les autres secrets de l'art. Que s'il n'était pas permis de faire mieux, on a eu tort aussi de substituer des maisons à des cabanes, des vêtements à des peaux

nescio an nulla pars operis hujus sit magis elaborata), nisi et ejusdem ætatis homines, scriptis ad ipsum etiam litteris, reprehendere id collocandi genus ausi fuissent, et post eam plures multa ad eamdem rem pertinentia memoriæ tradidissent. Itaque accedam in plerisque Ciceroni, atque in iis ero, quæ indubitata sunt, brevior; in quibusdam paulum fortasse dissentiam : nam etiam quum judicium meum ostendero, suum tamen legentibus relinquam.

Neque ignoro quosdam esse, qui curam omnem *compositionis* excludant, atqu illum horridum sermonem, ut forte fluxerit, modo magis *naturalem*, modo etiam magis *virilem* esse contendant : qui si id demum *naturale* esse dicunt, quod a natura primum ortum est, et quale ante cultum fuit, tota hæc ars orandi subvertitur. Neque enim locuti sunt ad hanc regulam et diligentiam primi homines, nec prooemiis *præparare*, *docere* expositione, argumentis *probare*, affectibus *commovere* scierunt : ergo his omnibus, non sola compositione caruerunt : quorum si fieri nihil melius licebat, ne domibus quidem casas

de bêtes; tort d'échanger les bois et les montagnes contre l'habitation des villes. Qu'on me cite un art qui soit né soudainement? qu'y a-t-il, au contraire, que la culture n'ait embelli? pourquoi tailler nos vignes et les façonner? pourquoi arracher les ronces de nos champs? c'est la terre qui les produit. Apprivoiser les animaux? ne naissent-ils pas indomptés? Soyons donc plus vrais, et disons que tout ce que la nature ne défend pas de perfectionner, n'a rien que de très-naturel.

Comment croire maintenant qu'un flux de paroles désordonnées ait plus de force qu'un discours bien lié, bien arrangé dans toutes ses parties? je ne dis pas arrangé à l'aide de ces petits pieds mesquins qui énervent toute pensée, comme ceux des vers sotadéens, galliambiens, et tels autres non moins licencieux qui ne donnent que de la mignardise à l'éloquence : je n'appelle pas cela de la composition. Autant donc un fleuve qui se déploie sans obstacle dans toute la pente de son lit, est plus majestueux et plus rapide que celui dont les flots roulent avec effort, brisés à travers les roches; autant un discours dont les mots s'enchaînent bien et qui s'épanche dans toute sa plénitude, l'emporte sur celui qui est rocailleux et dont les phrases s'embarrassent mutuellement. Pourquoi s'imaginer que la beauté s'acquiert aux dépens de la force, tandis qu'au contraire, rien n'a vraiment de force sans le secours de l'art, dont la beauté est inséparable? Le javelot qui va le plus loin n'est-il pas celui que nous voyons lancer avec le plus

aut vestibus pellium tegmina, aut urbibus montes ac silvas mutari oportuit. Quæ porro ars statim fuit? quid non cultu ditescit? cur vites coercimus manu? cur eas fodimus? rubos arvis excidimus? terra et hos generat. Mansuefacimus animalia? indomita nascuntur : verum id est maxime naturale quod fieri natura optime patitur.

Fortius vero quod incompositum potest esse, quam vinctum, et bene collocatum? neque, si parvi pedes vim detrahunt rebus, ut *Sotadeorum* et *Galliamborum*, et quorumdam in oratione simili pæne licentia lascivientium, compositionis est judicandum. Ceterum quanto vehementior fluminum cursus est prono alveo, ac nullas moras objiciente, quam inter obstantia saxa fractis aquis ac reluctantibus; tanto, quæ connexa est, et totis viribus fluit, fragosa atque interrupta melior oratio : cur ergo vires ipsas specie solvi putent, quando res nec ulla sine arte satis valeat, et comitetur semper artem decor? An non eam, quæ emissa optime est, hastam speciosissime contortam ferri

de grâce? Il en est de même des traits dirigés avec l'arc : plus la main de l'archer est sûre, et plus son attitude est belle. Enfin, au combat des armes et dans les exercices gymnastiques, l'on n'attaque et l'on ne se défend bien, qu'en se pliant à certains mouvements, à certaines mesures qui sont tous enseignés par l'art. Pour moi, la composition est aux pensées ce que la courroie est au javelot, la corde de l'arc à la flèche : elle leur donne la grâce et le mouvement.

Aussi, de l'aveu de tous les gens éclairés, la composition a-t-elle de grands effets, non-seulement pour plaire, mais encore pour émouvoir; d'abord, parce que rien ne peut pénétrer dans le cœur, si l'on choque l'oreille, qui en est, en quelque sorte, le vestibule; ensuite, parce que nous sommes naturellement sensibles à l'harmonie. Comment expliquer autrement la puissance des instruments qui, sans exprimer aucune parole, agissent sur nous de tant de manières diverses! Dans les combats institués en l'honneur des dieux, ce n'est pas avec les mêmes combinaisons que ces instruments portent tour à tour l'agitation ou le calme dans les âmes; ce n'est pas sur le même mode qu'ils font retentir des accents belliqueux, ou qu'ils forcent à s'agenouiller pour la prière; enfin, la trompette ne sonne pas la charge, comme elle sonne la retraite. Les disciples de Pythagore, on le sait, avaient l'usage, à leur réveil, d'exciter leurs esprits au son de la lyre, pour être plus

videmus? et arcu dirigentium tela, quo certior manus, hoc est habitus ipse formosior? jam in certamine armorum, atque in omni palæstra, quid satis recte cavetur ac petitur, cui non artifex motus, et certi quidam pedes adsint? Quare mihi compositione velut amentis quibusdam, nervisve intendi et concitari sententiæ videntur.

Ideo eruditissimo cuique persuasum est valere eam quam plurimum, non ad delectationem modo, sed ad motum quoque animorum : primum, quia nihil intrare potest in affectus, quod in aure, velut quodam vestibulo, statim offendit; deinde, quod natura ducimur ad modos; neque enim aliter eveniret, ut illi quoque organorum soni, quamquam verba non exprimunt, in alios tamen atque alios motus ducerent auditorem. In certaminibus sacris non eadem ratione concitant animos ac remittunt; non eosdem modos adhibent, quum bellicum est canendum, et quum posito genu supplicandum est; nec idem signorum concentus est procedente ad prælium exercitu, idem receptui carmen. Pythagoreis certe moris fuit, et, quum evigilassent, animos ad lyram

dispos; et, avant de se coucher, ils calmaient leurs sens au son de cette même lyre, pour apaiser les pensées tumultueuses de la journée.

Que s'il y a un charme secret attaché à des mesures et à des cadences, à plus forte raison doit-il se faire sentir dans le discours; en effet, autant la même pensée gagne suivant les paroles qui l'expriment, autant les mêmes paroles ont de valeur suivant les liaisons et les chutes qu'on sait leur donner : car il est des choses où la pensée et l'expression sont médiocres, et qui ne se recommandent que par le mérite de la composition. Enfin, essayez de déranger et d'intervertir l'ordre des mots dans une phrase qui vous aura frappé par sa force, sa douceur ou sa beauté, et vous n'y trouverez plus ni beauté, ni force, ni douceur. Cicéron, dans son *Orateur*, en fait l'épreuve sur lui-même. Changez, dit-il, quelque chose à la période suivante : *Neque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos et Lælios multi venalitii mercatoresque superarunt*; changez de même les périodes qui viennent après, et il résultera de cette perturbation que toutes manqueront leur effet, comme ces traits à demi rompus ou décochés de travers. En revanche, il polit quelques endroits de Gracchus qui lui paraissent durs et négligés. Cela lui sied. Quant à nous, qu'il nous suffise de l'éprouver sur nous-mêmes et de bien disposer, en écrivant, ce qui s'offrirait de trop désordonné dans le premier jet : car à quoi

excitare, quo essent ad agendum erectiores; et quum somnum peterent, ad eamdem prius lenire mentes, ut, si quid fuisset turbidiorum cogitationum, componerent.

Quod si numeris ac modis inest quædam tacita vis, in oratione est vehementissima; quantumque interest, sensus idem quibus verbis efferatur, tantum, verba eadem qua compositione vel in textu jungantur, vel in fine claudantur; nam quædam et sententiis parva, et elocutione modica, virtus hæc sola commendat. Denique quod cuique visum erit vehementer, dulciter, speciose dictum, solvat et turbet; abierit omnis vis, jucunditas, decor : solvit quædam sua in Oratore Cicero, *Neque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos et Lælios multi venalitii mercatoresque superarunt*, et insequentes deinceps periodos : quas si ad illum modum turbes, velut fracta, aut transversa tela projeceris. Idem corrigit, quæ a Graccho composita durius putat : illum decet; nos hac sumus probatione contenti, quod in scribendo, quæ se nobis solutiora obtulerunt, componimus : quid enim attinet eorum exempla quæ-

bon chercher des exemples chez les autres, quand on peut se conduire d'après sa propre expérience ? c'est assez d'avoir fait remarquer que plus un endroit brille par la pensée et par l'expression, plus le défaut d'harmonie le dépare, parce qu'alors le luxe même des mots fait ressortir le désordre de la composition.

Ainsi donc, tout en convenant que l'art d'arranger les mots est peut-être le dernier qui se soit perfectionné dans les orateurs, je suis convaincu que les anciens en ont fait quelque cas, en raison toutefois des progrès qu'ils avaient faits ; et Cicéron, malgré toute son autorité, ne me persuadera pas que Lysias, Hérodote et Thucydide s'en soient montrés peu soigneux. Qu'ils aient suivi un autre système que Démosthène et Platon, à la bonne heure, encore ces deux derniers ont-ils une manière bien différente.

En effet, Lysias, dont le style était délicat et léger, devait-il l'atténuer encore par une mesure trop sautillante ? cela lui eût ôté la grâce de ce coloris simple et naïf qui fait son principal mérite ; il n'eût pas non plus atteint son but, car, on le sait, il écrivait pour les autres et ne prononçait pas lui-même ses plaidoyers, en sorte qu'il était obligé de leur donner une allure qui n'eût rien de compassé ni d'étudié ; et cela même est un des secrets de la composition.

Quant à l'histoire, dont le style doit être entraînant et rapide, il n'y faut chercher ni ces chutes de périodes sur lesquelles l'ora-

rere, quæ sibi quisque experiri potest ; illud notasse satis habeo, quo pulchriora et sensu et elocutione dissolveris, hoc orationem magis deformem fore ; quia negligentia collocationis ipsa verborum luce deprehenditur.

Itaque ut confiteor pæne ultimam oratoribus artem *compositionis*, quæ perfecta sit, contigisse ; ita illis quoque priscis habitam inter curas, in quantum adhuc profecerant, puto ; neque enim mihi quamlibet magnus auctor, Cicero persuaserit, Lysiam, Herodotum, Thucydidem, parum studiosos ejus fuisse. Genus fortasse sint secuti non idem, quod Demosthenes, aut Plato, quamquam et ii ipsi inter se dissimiles fuerunt.

Nam neque illud in Lysia dicendi textum tenue atque rarum lætioribus numeris corrumpendum erat : perdidisset enim gratiam, quæ in eo maxima est, simplicis atque inaffectati coloris, perdidisset fidem quoque ; nam scribebat aliis, non ipse dicebat, ut oportuerit esse illa rudibus et incompositis similia quod ipsum *compositio* est.

Et historiæ, quæ currere debet ac ferri, minus convenissent insistentes

teur du barreau s'arrête comme pour reprendre haleine, ni cet art d'enfermer ses pensées dans un tour nombreux; cela ne convient point à sa dignité. Du reste, vous rencontrerez dans les harangues de Thucydide des figures de désinences et des antithèses. Pour Hérodote, où tout est si coulant, à mon avis, le dialecte dont il s'est servi a par lui-même un charme infini; on dirait qu'il est naturellement cadencé. Mais je parlerai bientôt de la diversité des genres; maintenant faisons voir comment l'orateur doit s'y prendre pour bien combiner l'arrangement des mots.

Et d'abord, il y a deux sortes de prose : l'une pour le discours soutenu, d'un tissu serré où tout se tient et s'enchaîne; l'autre plus libre, plus dégagée, comme dans la conversation et les épîtres familières, à moins qu'on ne s'y élève au-dessus de leur ton habituel, et qu'on n'y traite des questions de philosophie, de politique ou autres d'un semblable intérêt. Je dis plus libre, non que le langage familier n'ait aussi une certaine cadence qui lui est propre, et peut-être plus difficile à observer, car la conversation et le style épistolaire ne souffrent pas de trop fréquents hiatus, il y faut aussi des repos et des mesures; seulement, les paroles n'y ont pas un cours régulier; on n'exige pas entre elles une exacte cohérence; elles ne dépendent pas rigoureusement les unes des autres : en un mot, il y a bien des liens secrets qui les unissent, mais ces liens sont plus relâchés. La même simplicité convient sou-

clausulæ, et debita actionibus respiratio; t cludendi inchoandique sententias ratio : in concionibus quidem etiam similiter cadentia quædam, et contraposita deprehendas : in Herodoto vero quum omnia, ut ego quidem sentio, leniter fluunt, tum ipsa διάλεκτος habet eam jucunditatem, ut latentes etiam numeros complexa videatur. Sed de propositorum diversitate post paulum; nunc, quæ prius iis, qui recte componere volent, discenda sint.

Est igitur ante omnia *oratio* alia *vincta*, atque *contexta; soluta alia*, qualis in sermone et epistolis, nisi quum aliquid supra naturam suam tractant, ut *de philosophia, de reipublica*, similibus. Quod non eo dico, quia non illud quoque solutum habeat suos quosdam, et forsitan difficiliores etiam pedes; neque enim aut hiare semper vocalibus, aut destitui temporibus volunt sermo atque epistola; sed non fluunt, nec cohærent, nec verba verbis trahunt; ut potius laxiora in his vincula, quam nulla sint. Nonnunquam in causis quoque

vent aussi dans les causes minimes ; on n'en bannit pas toute mesure, mais cette mesure est différente, elle agit sans se faire apercevoir.

Quant à la première sorte de prose, qui appartient au discours suivi, elle comporte trois formes distinctes : les *incises*, κόμματα ; les *membres*, κῶλα ; la *période*, περίοδος, c'est-à-dire *circuit*, *continuité* ou *conclusion*.

Or, dans la composition, trois choses sont nécessaires : l'*ordre*, la *liaison*, le *nombre*.

Parlons premièrement de l'*ordre*. Il est à observer dans les mots détachés comme dans les mots joints ensemble. Détachés, et c'est ce que nous avons appelé *asyndète*, il faut prendre garde que le sens ne marche en décroissant, et qu'après un terme plein d'énergie il n'en vienne un plus faible, comme *fripon* après *sacrilége*, *effronté* après *brigand*, car les pensées doivent toujours croître et s'élever ; c'est à quoi n'a pas manqué Cicéron, dans ce passage des *Philippiques* : — *Et vous*, s'écrie-t-il, *avec cet énorme gosier, ces larges poumons, et cette encolure de gladiateur !* où l'on voit que la gradation est bien observée ; car s'il eût commencé par dire *avec cette encolure de gladiateur*, il eût eu mauvaise grâce à parler ensuite de son gosier et de ses poumons. Il y a aussi un ordre naturel qui veut qu'on dise *les hommes et les femmes, le jour et la nuit, le levant et le couchant*, et non pas *les femmes et les hommes*. Certains mots deviennent inutiles

minoribus decet eadem simplicitas, quæ nonnullis, sed aliis utitur numeris, dissimulatque eos, et tantum communit occultius.

At illa connexa series tres habet formas, *incisa*, quæ κόμματα dicuntur, *membra*, quæ κῶλα, περίοδον, quæ est vel *ambitus*, vel *circumductum*, vel *continuatio*, vel *conclusio*.

In omni porro compositione tria sunt genera necessaria, *ordo*, *junctura*, *numerus*.

Primum igitur *de ordine*. Ejus observatio in verbis est singulis et contextis : singula sunt, quæ ἀσύνδετα diximus : in his cavendum, ne decrescat oratio, et fortiori subjungatur aliquid infirmius, ut *sacrilego fur*, aut *latroni petulans* : augeri enim debent sententiæ, et insurgere, ut optime Cicero, *Tu*, inquit, *istis faucibus, istis lateribus, ista gladiatoria totius corporis firmitate* : aliud enim magis alio supervenit ; at si cœpisset a toto corpore, non bene ad latera faucesque descenderet : est et alius naturalis ordo, ut *viros ac feminas*, *diem ac noctem*, *ortum et occasum* dicas potius, quam retrorsum. Quædam

si on les déplace : ainsi, on dira bien *fratres gemini*, des *frères jumeaux;* mais si l'on met d'abord *gemini*, il n'est pas nécessaire d'ajouter *fratres*.

Je ne partage pas le scrupule de quelques personnes : elles voudraient que toujours les nominatifs fussent avant les verbes, ceux-ci avant les adverbes, et les noms avant les adjectifs et les pronoms, car le contraire a souvent beaucoup de grâce. C'est encore pousser trop loin la délicatesse, que d'exiger qu'on s'assujettisse à l'ordre rigoureux des temps, non que cela ne soit généralement préférable, mais il peut arriver que des faits antérieurs aient plus d'importance, et alors il vaut mieux les placer après ceux qui en ont moins, suivant la loi des progressions.

Il est beaucoup mieux de terminer une période par un verbe, quand la composition le permet, car c'est dans les verbes qu'est toute la force du sens; mais cette considération doit être sacrifiée à l'harmonie et au nombre, si le verbe formait une chute trop désagréable à l'oreille; c'est ce qu'ont fait très-souvent les plus grands orateurs grecs et latins. Sans doute, si le verbe ne clôt pas la période, il y aura ce qu'on appelle une *hyperbate;* mais l'hyperbate est comptée parmi les tropes ou les figures, et est elle-même une beauté. D'ailleurs, les mots ne sont pas assujettis à la mesure des pieds, comme dans les vers : on peut, à son gré, les transporter d'un lieu dans un autre, pour les faire cadrer mieux ensemble; c'est ainsi que, dans le bâtiment, les pierres les plus

ordine permutato fiunt supervacua, ut *fratres gemini;* nam si præcesserint *gemini*, *fratres* addere non est necesse.

Illa nimia quorumdam fuit observatio, ut *vocabula verbis*, *verba* rursus *adverbiis*, *nomina appositis* et *pronominibus* essent priora ; nam fit contra quoque frequenter non indecore. Nec non et illud nimiæ superstitionis, uti quæque sint tempore, eo facere etiam ordine priora; non quin frequenter sit hoc melius, sed quia interim plus valent ante gesta, ideoque levioribus superponenda sunt.

Verbo sensum cludere, multo, si compositio patiatur, optimum est; in verbis enim sermonis vis : sed si id asperum erit, cedet hæc ratio numeris, ut fit apud summos græcos latinosque oratores frequentissime : sine dubio enim omne, quod non cludet, *hyperbaton* est : ipsum hoc inter tropos, vel figuras, quæ sunt virtutis, receptum est. Non enim ad pedes verba dimensa sunt; ideoque ex loco transferuntur in locum, ut jungantur, quo congruunt maxi-

irrégulières et les plus grosse trouvent leur emploi et leur place. Cependant, ce qui peut arriver de plus heureux dans un discours, c'est que l'ordre y soit régulier, les liaisons exactes, et qu'à ces qualités se joigne une diction bien cadencée.

Il y a, comme je l'ai dit dans les livres qui précèdent, des transpositions qui sont trop longues, et dont la composition est même vicieuse, parce qu'on y voit de la recherche et du papillotage. Tels sont ces endroits dans Mécène : *Sole et aurora rubent plurima. — Inter sacra movit aqua fraxinos. — Ne exsequias quidem unus inter miserrimos viderem meas;* et ce dernier trait est d'autant plus mauvais, que l'auteur joue sur un sujet triste en lui-même.

Souvent un mot seul fait toute la force d'une pensée. S'il est caché au milieu de la phrase, on ne le remarque pas, il est comme effacé par les mots qui l'entourent; jeté à la fin, il fixe l'attention et se grave dans l'esprit, comme ce passage des *Philippiques* : — *Ut tibi necesse esset in conspectu populi romani vomere* POSTRIDIE. Transportez ailleurs ce dernier mot et la phrase perdra de sa force; car Cicéron, après avoir parlé de la dégoûtante nécessité où s'était mis Antoine, ce qui semblait ne plus rien laisser à attendre, trouve moyen d'aiguiser encore le trait, en y ajoutant la honte de s'être gorgé de tant d'aliments, qu'il lui était impossible de n'en pas rejeter encore le *lendemain*, POSTRIDIE.

me; sicut in structura saxorum rudium etiam ipsa enormitas invenit, cui applicari, et in quo possit insistere : felicissimus tamen sermo est, cui et rectus ordo, et apta junctura, et quum his numerus opportune cadens contigit.

Quædam vero transgressiones et longæ sunt nimis, ut superioribus diximus libris, et interim etiam compositione vitiosæ, quæ in hoc ipsum petuntur, ut exsultent atque lasciviant, quales illæ Mæcenatis, *Sole et aurora rubent plurima. — Inter sacra movit aqua fraxinos. — Ne exsequias quidem unus inter miserrimos viderem meas :* quod inter hæc pessimum est, quia in re tristi ludit compositio.

Sæpe tamen est vehemens aliquis sensus in verbo; quod si in media parte sententiæ latet, transire intentionem, et obscurari circumjacentibus solet; in clausula positum assignatur auditori, et infigitur, quale illud est Ciceronis, *Ut tibi necesse esset in conspectu populi romani vomere postridie.* Transfer hoc ultimum, minus valebit : nam totius ductus hic est quasi mucro, ut per se fœdæ vomendi necessitati, jam nihil ultra exspectantibus, hanc quoque adjiceret deformitatem, ut cibus teneri non posset *postridie.*

Domitius Afer plaçait presque toujours les verbes à travers la phrase, pour donner à sa composition un air négligé. Il usait surtout de cet artifice dans les exordes, comme quand il dit dans son plaidoyer *pour Cloantilla : — Gratias agam continuo*, et dans celui qu'il fit *pour Lélia : — Eis utrisque apud te judicem periclitatur Lælia*. Il était tellement en garde contre ces mesures délicates et molles qui flattent l'oreille, que, lorsqu'il s'en présentait naturellement, il s'étudiait à les déranger. Il n'est personne qui ne sache que l'arrangement vicieux des mots fait naître aussi l'amphibologie.

Voilà sommairement ce que je crois qu'on peut dire sur l'ordre, sans lequel un discours, fût-il d'ailleurs bien lié, bien cadencé, sera toujours regardé, avec raison, comme un discours mal fait.

Vient ensuite la *liaison*. Elle est à considérer dans les mots, dans les incises, dans les membres, dans les périodes; car tout cela est susceptible de qualités et de défauts. En premier lieu, pour procéder méthodiquement, il y a de ces liaisons choquantes qui sautent aux yeux des plus ignorants, lorsque, par exemple, deux mots qui se suivent sont tels que la dernière syllabe de l'un et la première de l'autre forment un nom désagréable ou obscène. En second lieu, si des voyelles se rencontrent et se heurtent, il en résulte un hiatus qui arrête l'orateur tout court et rend sa prononciation pénible. Rien n'est encore plus dur à l'oreille que deux

Solebat Afer Domitius trajicere in clausulas verba tantum asperandæ compositionis gratia, et maxime in procemiis, ut pro Cloantilla, *Gratias agam continuo*; et pro Lælia, *Eis utrisque apud te judicem periclitatur Lælia :* adeo refugit teneram delicatamque modulandi voluptatem, ut currentibus per se numeris, quod eos inhiberet, objiceret. Amphiboliam quoque fieri vitiosa locatione verborum, nemo est qui nesciat.

Hæc arbitror, ut in brevi, de ordine fuisse dicenda; qui si vitiosus est, licet et vincta sit, et apte cadens oratio, tamen merito incomposita dicatur.

Junctura sequitur; est in *verbis*, *incisis*, *membris*, *periodis*; omnia namque ista et virtutes et vitia in complexu habent. Atque, ut ordinem sequar, primum sunt quæ imperitis quoque ad reprehensionem notabilia videntur, id est quæ, commissis inter se verbis duobus, ex ultima prioris, ac prima sequentis syllaba, deforme aliquod nomen efficiunt; tum vocalium concursus: qui quum accidit, hiat, et intersistit, et quasi laborat oratio : pessime longæ, quæ easdem inter se litteras committunt, sonabunt; præcipuus tamen erit hiatus earum, quæ cavo, aut patulo maxime ore efferuntur. *E* planior littera

voyelles longues de suite, lorsque ce sont les mêmes, et surtout de ces voyelles ouvertes dont le son se tire des cavités de la bouche. La lettre *E* est plus pleine, la lettre *I* plus sourde; aussi leurs concours est-il moins vicieux. L'effet est moins désagréable encore quand c'est une voyelle longue qui en précède une brève, ou une brève qui en précède une longue : il ne l'est nullement quand ce sont deux brèves. Enfin, les voyelles qui se rencontrent sont plus ou moins rudes, suivant que l'aspiration est égale ou différente.

Il ne faut cependant pas se faire un fantôme de tout cela. Je ne sais même ce qu'on doit le plus blâmer, à cet égard, de l'excessive précaution ou de la négligence, car un soin trop minutieux entrave nécessairement l'essor de l'orateur et le détourne d'objets plus importants. Aussi, comme il y a de l'incurie à ne tenir aucun compte de la liaison des mots, il y a de la petitesse à s'en effrayer continuellement, et l'on a eu raison de reprocher aux partisans d'Isocrate, et notamment à Théopompe, d'avoir porté trop loin cette recherche. Pour Démosthène et Cicéron, ils s'en sont médiocrement souciés. En effet, tantôt deux lettres qui s'élident, ce qu'on appelle une *synalèphe*, sont plus douces à prononcer que si l'on jetait les mots un à un avec toutes leurs lettres; et tantôt les hiatus conviennent mieux, parce qu'ils donnent du grandiose aux paroles, comme ici : *Pulchra oratione acta omnino jactare*. Ensuite, les syllabes longues par elles-mêmes, et, pour ainsi dire, mieux nourries, gagnent encore quelque chose à ce repos qu'on

est, *I* angustior est; ideoque obscurius in his vitium : minus peccabit, qui longis breves subjiciet, et adhuc, qui præponet longæ brevem : minima est in duabus brevibus offensio; atque quum aliæ subjunguntur aliis, perinde asperiores erunt, prout oris habitu simili, aut diverso pronunciabuntur.

Non tamen id, ut crimen ingens, expavescendum est; ac nescio negligentia in hoc, an sollicitudo sit pejor : inhibeat enim necesse est hic metus impetum dicendi, et a potioribus avertat : quare ut negligentiæ est pars hoc pati, ita humilitatis ubique perhorrescere; nimiosque non immerito in hac cura putant omnes Isocratem secutos, præcipueque Theopompum. At Demosthenes et Cicero modice respexerunt ad hanc partem : nam et coeuntes litteræ, quæ *συναλοιφαί* dicuntur, etiam leniorem faciunt orationem, quam si omnia verba suo fine cludantur : et nonnunquam hiulca etiam decent, faciuntque ampliora quædam, ut, *Pulchra oratione acta omnino jactare*; tum longæ per se et velut opimæ syllabæ aliquid etiam medii temporis inter vocales, quasi intersista-

met entre deux voyelles. Je ne puis mieux faire que de citer sur cela les propres expressions de Cicéron : *L'espèce d'hiatus*, dit-il, *que produit la rencontre de deux voyelles, a je ne sais quoi de négligé qui ne déplaît pas, parce que cela dénote un orateur plus occupé des choses que des mots.*

Du reste, les consonnes et surtout celles qui sont dures, se heurtent aussi dans la liaison des mots, par exemple l'*S* finale immédiatement suivie d'un *X*; et le sifflement est plus désagréable encore, si ce sont deux *SS* qui se froissent l'une contre l'autre, comme *Ars studiorum*. C'est ce qui avait déterminé Servius à retrancher l'*S* finale devant les mots qui commençaient par une consonne. Lauranius l'en blâme et Messala le défend. En effet, il faut bien croire que Lucilius proscrivait l'*S* finale, puisqu'il dit : *Serenu' fuit* et *dignu' locoque*. Cicéron, dans son *Orateur*, introduit des anciens qu'il fait parler de la même manière. De là, ces expressions : *Belligerare, po' meridiem*, et le *Diee hanc* de Caton le Censeur, pour *Diem hanc*, en adoucissant *M* en *E*. Quand les ignorants rencontrent de ces façons de parler dans les vieux livres, ils ne manquent jamais de les changer ; mais, en ayant la prétention de donner une leçon aux copistes, ils mériteraient qu'on la leur donnât.

Cette même lettre *M*, à la fin d'un mot, s'unit tellement à la voyelle qui commence le mot suivant, qu'elle semble s'identifier avec elle, et quoiqu'on l'écrive, à peine la prononce-t-on, comme

tur, assumunt. Qua de re utar Ciceronis potissimum verbis : *Habet*, inquit, *ille tamquam hiatus et concursus vocalium molle quiddam, et quod indicet non ingratam negligentiam de re hominis magis, quam de verbis, laborantis.*

Ceterum consonantes quoque, earumque præcipue, quæ sunt asperiores, in commissura verborum rixantur et *S* ultima cum *X* proxima, quarum tristior etiam, si binæ collidantur, stridor est, ut *Ars studiorum*. Quæ fuit causa et Servio, ut dixi, subtrahendæ *S* litteræ, quoties ultima esset, aliaque consonante susciperetur : quod reprehendit Lauranius, Messala defendit : nam neque Lucilium putant uti eadem ultima, quum dicit, *Serenu' fuit*, et *dignu' locoque*, et Cicero in Oratore plures antiquorum tradit sic locutos. Inde *belligerare, po' meridiem*; et illa Censorii Catonis, *Diee hanc*, æque *M* littera in *E* mollita : quæ in veteribus libris reperta mutare imperiti solent, et, dum librariorum insectari volunt inscientiam, suam confitentur.

Atqui eadem illa littera, quoties ultima est, et vocalem verbi sequentis ita contingit, ut in eam transire possit, etiamsi scribitur, tamen parum expri-

Multum ille et *Quantum erat;* en sorte qu'elle rend presque le son d'une nouvelle lettre, car on ne la supprime pas, mais elle est, pour ainsi dire, obscurcie, et ne fait que l'office d'une note placée entre deux voyelles, pour empêcher qu'elles ne se confondent.

Il faut prendre garde aussi que les dernières syllabes d'un mot ne soient les mêmes que les premières du mot suivant. On ne s'étonnera pas que je fasse cette recommandation, puisqu'il est échappé à Cicéron lui-même de dire dans une lettre : *Res mihi invisæ visæ sunt, Brute;* et c'est de lui ce vers :

O fortunatam natam me consule Romam!

Plusieurs monosyllabes de suite déparent aussi la composition, car ces petites chutes multipliées la rendent nécessairement sautillante. Il faut, par la même raison, éviter l'emploi continu des, mots trop courts; et, par la raison contraire, ne pas prodiguer les mots démesurément longs, parce qu'ils rendent la diction lourde et traînante. Il ne faut pas non plus multiplier les mêmes cadences, les mêmes désinences, les mêmes déclinaisons; accoler des verbes, des noms, ou autres parties semblables de l'oraison à la suite les uns des autres; car, si elles ne sont relevées par la variété, les beautés mêmes engendrent l'ennui.

mitur, ut, *Multum ille*, et, *Quantum erat;* adeo ut pæne cujusdam novæ litteræ sonum reddat; neque enim eximitur, sed obscuratur, et tantum aliqua inter duas vocales velut nota est, ne ipsæ coeant.

Videndum etiam, ne syllabæ verbi prioris ultimæ sint primæ sequentis : id ne quis præcipi miretur, Ciceroni in epistolis excidit, *Res mihi invisæ visæ sunt, Brute;* et in carmine,

O fortunatam natam me consule Romam!

Etiam monosyllaba, si plura sunt, male continuabuntur, quia necesse est, compositio multis clausulis concisa subsultet; ideoque etiam brevium verborum ac nominum vitanda continuatio, et ex diverso quoque longorum; afferunt enim quamdam dicendi tarditatem. Illa quoque vitia sunt ejusdem loci, si cadentia similiter et similiter desinentia, et eodem modo declinata, junguntur. Ne verba quidem verbis, aut nomina nominibus, similiaque his continuari decet, quum virtutes etiam ipsæ tædium pariant, nisi gratia varietatis adjutæ.

La liaison dans les membres et dans les incises est à observer d'une autre manière que dans les mots, quoiqu'on y exige aussi que la fin se lie bien avec le commencement; mais il est essentiel, pour la composition, de savoir ce qu'on doit mettre avant ou après. La force des choses voulait que la phrase suivante fût présentée dans l'ordre où elle est : *Vomens frustis esculentis gremium suum et totum tribunal implevit;* au contraire, dans celle que je vais citer, et je me sers souvent des mêmes exemples à propos de choses diverses, pour les rendre plus familières, dans celle-ci, dis-je : *Saxa atque solitudines voci respondent; bestiæ sæpe immanes cantu flectuntur, atque consistunt,* la gradation des idées exigeait que ce qui est au commencement fût à la fin, car il est plus difficile d'émouvoir les rochers et les déserts, que d'attendrir des bêtes féroces; mais cet ordre devait être sacrifié à la beauté de la composition.

Passons maintenant aux nombres.

Tout mot, dans sa structure, dans sa dimension ou dans sa combinaison avec un autre mot, se résout, soit en nombres (par nombres j'entends les rhythmes, ῥυθμοί), soit en mètres, μέτροι, c'est-à-dire en une mesure quelconque.

Quoique le mètre et le rhythme se composent tous deux de pieds, il y a cependant une différence essentielle entre l'un et l'autre; car les rhythmes, c'est-à-dire les nombres, se mesurent par le temps, et les mètres sont en outre assujettis à un certain

Membrorum, incisorumque junctura non ea modo est observanda, quæ verborum, quamquam et in his extrema ac prima *coeunt;* sed plurimum refert *compositionis*, quæ quibus anteponas; nam et *Vomens frustis esculentis gremium suum et totum tribunal implevit;* et contra (nam frequentius utar iisdem diversarum quoque rerum exemplis, quo sint magis familiaria), *Saxa atque solitudines voci respondent; bestiæ sæpe immanes cantu flectuntur, atque consistunt;* magis insurgebat, si verteretur; nam plus est *saxa*, quam *bestias commoveri;* vicit tamen compositionis decor.

Sed transeamus ad numeros.

Omnis *structura*, ac *dimensio*, et *copulatio vocum* constat aut numeris (numeros ῥυθμοὺς accipi volo), aut μέτροις, id est dimensione quadam.

Quod etiamsi constat utrumque pedibus, habet tamen non simplicem differentiam; nam *rhythmi*, id est numeri, spatio temporum constant; *metra*

ordre : en sorte que le rhythme semble plutôt appartenir à la quantité et le mètre à la qualité.

Le rhythme varie dans ses proportions qui sont ou égales, ou sesquialtères, ou doubles; elles sont égales dans le dactyle, qui a une syllabe longue équivalente aux deux brèves. La même qualité se remarque aussi dans d'autres pieds, mais c'est le dactyle qui sert de type. Il n'est pas jusqu'aux enfants qui ne sachent qu'une syllabe longue a deux temps et qu'une brève n'en a qu'un. Elles sont sesquialtères, comme dans le péon, qui est composé d'une longue et de trois brèves, et dans son contraire, formé de trois brèves et d'une longue, ou dans toute autre combinaison de pieds où trois temps sont à deux dans le même rapport. Enfin, elles sont doubles, comme l'ïambe formé d'une brève et d'une longue, et son contraire, qui est d'une longue et d'une brève. Tout cela forme autant de pieds métriques, mais avec cette différence qu'il importe peu pour le rhythme que dans un dactyle, par exemple, les syllabes brèves soient avant ou après, parce qu'il ne mesure que le temps, c'est-à-dire l'intervalle d'un *levé* à un *frappé*, tandis que dans un vers on ne pourra pas employer un anapeste ou un spondée pour un dactyle; et, par la même raison, le péon ne pourra pas commencer ou finir indifféremment par des brèves; et non-seulement le mécanisme des vers n'admet pas un pied pour un autre, mais il ne s'arrange même pas d'un dactyle et d'un spondée pour un autre dactyle ou un autre spondée. Que l'on change l'ordre des cinq dactyles suivants dans ce vers :

etiam ordine; ideoque alterum esse quantitatis videtur, alterum qualitatis.

Ῥυθμὸς est aut par, ut *dactylus;* unam enim syllabam parem brevibus habet : est quidem vis eadem et aliis pedibus, sed nomen illud tenet (*longam* esse duorum temporum, *brevem* unius, etiam pueri sciunt); aut sescuplex, ut *pæon*, quum sit ex longa et tribus brevibus; quique ei contrarius, ex tribus brevibus et longa, vel alio quoque modo, ut tempora tria ad duo relata sescuplum faciant; aut duplex, ut *iambus* (nam est ex brevi et longa); quique est ei contrarius. Sunt hi et metrici pedes; sed hoc interest, quod *rhythmo* indifferens est, *dactylus*ne ille priores habeat breves, an sequentes : tempus enim solum metitur, ut a sublatione ad positionem idem spatii sit : proinde alia dimensio est versuum; pro *dactylo* poni non poterit *anapæstus*, aut *spondeus*; nec *pæon* eadem ratione brevibus incipiet ac desinet. Neque solum alium pro alio pedem metrorum ratio non recipit, sed ne dactylum quidem, aut forte spondeum alterum pro altero : itaque si quinque continuos dactylos, ut fit in illo,

Panditur interea domus omnipotentis Olympi,

et l'on en détruira toute l'économie. Il y a encore ces différences, que les rhythmes ont un espace libre et que les mètres n'en ont qu'un circonscrit, ceux-ci ayant toujours une chute obligée, tandis que ceux-là courent sur la même mesure, depuis le commencement jusqu'à la *métabole*, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on passe à un autre genre de rhythme. Ensuite, le mètre n'est que dans les mots, le rhythme s'applique aussi au mouvement du corps. Enfin, les rhythmes admettent plus facilement des temps superflus, quoique cela arrive aussi dans les mètres; cependant la licence est d'autant plus grande dans les rhythmes, qu'on y mesure les temps par la pensée, qu'on y marque les intervalles en battant la mesure avec les pieds ou avec les doigts, et qu'au moyen de certaines notes, on suppute combien tel intervalle contient de brèves : d'où sont venues ces mesures appelées τετράσημοι, à quatre temps, πεντάσημοι, à cinq temps, et d'autres plus longues encore, car le mot grec σημεῖον veut dire un temps.

Dans la prose, la mesure est moins arbitraire et doit être appréciable pour tout le monde; elle réside essentiellement dans les pieds, et comme les pieds se combinent très-facilement en mètres, souvent, sans le vouloir, il échappe, en prose, des vers de toute espèce. On peut dire même qu'il ne s'écrit rien dans ce genre, qu'on ne puisse à la rigueur réduire en petits vers ou en fragments

Panditur interea domus omnipotentis Olympi,

confundas, solveris versum. Sunt et illa discrimina, quid *rhythmis* libera spatia, *metris* finita sunt; et his certæ clausulæ; illi, quomodo cœperant, currunt usque ad μεταβολὴν, id est transitum in aliud genus rhythmi; et quod *metrum* in verbis modo, *rhythmus* etiam in corporis motu est. Inania quoque tempora *rhythmi* facilius accipient, quamquam hæc et in metris accidunt: major tamen illic licentia est, ubi tempora etiam animo metiuntur, et pedum et digitorum ictu intervalla signant, quibusdam notis, atque æstimant, quot breves illud spatium habeat : inde τετράσημοι, πεντάσημοι, deinceps longiores fiunt percursiones; nam σημεῖον tempus est unum.

In compositione orationis certior, et magis omnibus aperta servari debet dimensio; est igitur in pedibus; et metrici quidem pedes adeo reperiuntur in oratione, ut in ea frequenter non sentientibus nobis omnium generum excidant versus; et contra nihil, quod prosa scriptum, non redigi possit in quæ-

de vers. Il s'est même rencontré des grammairiens assez vétilleux pour assujettir certains morceaux oratoires à des mesures variées, comme dans les vers lyriques. Je sais que Cicéron ne cesse de répéter que la beauté de la composition consiste dans les *nombres* : aussi lui en a-t-on fait un reproche, parce que ce serait transporter les rhythmes dans la prose ; car, comme il l'établit lui-même, les nombres sont les *rhythmes*, et, d'après lui, Virgile a dit :

..... *Numeros* memini, si verba tenerem :

et Horace :

.... *Numeris*que fertur
Lege solutis.

On s'élève donc, entre autres, contre ce passage de Cicéron où il dit : *Démosthène n'aurait pas lancé les foudres de son éloquence avec tant d'éclat, si elle n'eût été soutenue par la force des nombres* ; a-t-il voulu dire que cette éloquence était soutenue par les *rhythmes* : je ne suis pas de son avis, puisque les *rhythmes*, ainsi que je l'ai dit, n'ont point de terme fixe, ni de variété dans leur tissu, et qu'ils parcourent tout d'une haleine l'intervalle d'un *levé* à un *frappé*, ce qui n'a pas lieu dans la prose qu'on ne mesure pas par un battement. Cicéron lui-même le sent fort bien, puisqu'il déclare qu'en s'attachant de préférence à ce qui est nombreux, il tient plutôt à ce que sa composition ne soit pas rude

dam versiculorum genera, vel in membra. Sed in adeo molestos incidimus grammaticos, quam fuerunt, qui lyricorum quædam carmina in varias mensuras coegerunt : at Cicero frequentissime dicit, totum hoc constare *numeris*, ideoque reprehenditur a quibusdam, tamquam orationem ad *rhythmos* alliget : nam sunt numeri *rhythmi*, ut et ipse constituit, et secuti eum Virgilius, quum dicit,

..... Numeros memini, si verba tenerem :

et Horatius,

..... Numerisque fertur
Lege solutis.

Invadunt ergo hanc inter ceteras vocem, *Neque enim Demosthenis fulmina tantopere vibratura* dicit, *nisi numeris contorta ferrentur* ; in quo si hoc sentit *rhythmis contorta*, dissentio ; nam *rhythmi*, ut dixi, neque finem habent certum, nec ullam in contextu varietatem, sed, qua cœperunt sublatione ac positione, ad finem usque decurrunt ; oratio non descendet ad strepitum digitorum. Idque Cicero optime videt, ac testatur frequenter, se, quod numerosum

et discordante, ἄῤῥυθμον, qu'à lui donner une harmnié opoétique, ἔνρυθμον. C'est ainsi que, sans vouloir faire de nos jeunes gens des lutteurs, nous serions fâchés qu'ils fussent étrangers à tous les exercices gymnastiques.

Il faut pourtant bien donner un nom à cette combinaison qui résulte des pieds, et quel autre lui convient mieux que celui de *nombre*, et de nombre oratoire, comme nous appelons l'enthymème, le syllogisme de la rhétorique? Pour moi, je veux me mettre à l'abri de la chicane que n'a pu éviter Cicéron lui-même: je demande donc que, partout où j'ai employé et où j'emploierai le mot *nombre*, à propos d'arrangement de mots, le lecteur entende *nombre oratoire*.

Or, le soin de la composition est, après un examen et un choix préalables, de bien enchâsser les mots, mais seulement ceux qui lui sont, en quelque sorte, départis; car il vaut mieux qu'elle accouple des mots qui choquent un peu l'oreille, que des mots inutiles. Toutefois, il sera permis de choisir certains mots, pourvu que ce soit parmi ceux qui auront même signification et même force; d'en ajouter, à condition qu'ils ne seront pas oiseux; d'en retrancher, mais s'ils ne sont pas nécessaires. Quant à ces figures qui consistent à changer les cas et les nombres, et dont l'emploi se varie souvent pour donner de la grâce à la composition, elles se recommandent d'elles-mêmes.

Si la raison est pour un mot et l'usage pour un autre, la compo-

sit, quærere ; ut magis non ἄῤῥυθμον, quod esset inscitum atque agreste, quam ἔνρυθμον, quod poeticum est, esse compositionem velit; sicut etiam quos palæstritas esse nolumus eos, qui dicuntur ἀπάλαιστοι.

Verum ea, quæ efficitur e pedibus, æqua conclusio, nomen aliquod desiderat : quid sit igitur potius, quam *numerus*, et oratorius numerus, ut enthymema rhetoricus syllogismus? Ego certe, ne in calumniam cadam, qua ne M. quidem Tullius caruit, posco hoc mihi, ut, quum pro composito dixero *numerum*, et ubicunque jam dixi, *oratorium* dicere intelligar.

Collocatio autem verba jam probata, et electa, et velut assignata sibi debet connectere; nam vel dure inter se commissa potiora sunt inutilibus : tamen et eligere quædam, dum ex iis, quæ idem significent, atque idem valeant, permiserim; et adjicere, dum non otiosa; et detrahere, dum non necessaria; sed et figuris mutare et casus et numeros, quorum varietas, frequenter gratia compositionis ascita, etiam suo nomine solet esse jucunda.

Etiam ubi aliud ratio, aliud consuetudo poscet, utrum volet, sumat compo-

sition pourra prendre celui qui lui conviendra, *vitavisse* ou *vitasse*, *deprehendere* ou *deprendere*. Je ne lui dénie même pas la faculté de contracter deux syllabes en une, et je tiens pour bon tout ce qui ne saurait nuire ni à la clarté des pensées, ni à l'élocution. L'objet principal, en composant, est de bien juger à quelle place un mot cadre le mieux, et le comble de l'art est d'atteindre ce but sans paraître avoir sacrifié à l'unique plaisir d'arranger des mots.

Au reste, l'emploi des pieds est beaucoup plus difficile en prose qu'en vers; premièrement, parce que le vers en contient un petit nombre, tandis que le discours a souvent de longues périodes; ensuite, parce que le vers, toujours semblable à lui-même, tient, d'un bout à l'autre, la même marche, au lieu que, dans la prose, la composition, si elle n'est variée, rebute par sa monotonie et accuse de l'affectation. Elle offre, en effet, dans son ensemble, un tissu non interrompu de nombres, puisque nous ne pouvons nous exprimer qu'à l'aide de syllabes brèves et longues, dont l'assemblage forme des pieds.

Mais c'est surtout à la fin des périodes que ces nombres se font sentir, et là aussi qu'on les remarque le plus, pour deux raisons : la première, parce que tout sens a une conclusion et, par conséquent, un intervalle naturel qui le sépare de ce qui suit; la seconde, parce que l'oreille, qui n'a pas perdu un seul instant la succession des paroles, et qui a été comme entraînée par leur torrent, ne juge bien les sons qui l'ont frappée qu'au moment où

sitio, *Vitavisse*, vel *vitasse*, *Deprendere*, vel *deprehendere* : coitus etiam syllabarum non negabo, et quidquid sententiis, aut eloquentiæ non nocebit. Præcipuum tamen in hos opus est, scire quod quoque loco verborum maxime quadret; atque is optime componet, qui hoc solum componendi gratia facit.

Ratio vero pedum in oratione est multo, quam in versu, difficilior : primum, quod *versus* paucis continetur; *oratio* longiores habet sæpe circuitus : deinde quod *versus* semper similis sibi est, et una ratione decurrit; *orationis* compositio, nisi varia est, et offendit similitudine, et affectatione deprehenditur : et in omni quidem corpore, totoque, ut ita dixerim, tractu, numerus insertus est; neque enim loqui possumus, nisi e syllabis brevibus ac longis, ex quibus pedes fiunt.

Magis tamen et desideratur in clausulis, et apparet; primum, quia sensus omnis habet suum finem, poscitque naturale intervallum, quo a sequentis initio dividatur; deinde, quod aures, continuam vocem secutæ, ductæque velut prono decurrentis orationis flumine, tum magis judicant, quum ille im-

cette impétuosité s'arrête et lui donne le temps de la réflexion. Que les chutes de périodes ne soient donc ni dures ni saccadées, destinées qu'elles sont à reposer l'esprit et à le délasser. Là d'ailleurs est tout l'effet d'un discours; là l'auditeur vous attend, là les applaudissements font explosion.

Les commencements de périodes réclament à peu près le même soin, car l'auditeur y porte aussi toute son attention. Mais on s'en tire plus facilement, parce qu'ils n'ont pas une liaison étroite avec ce qui précède, et ne lui empruntent qu'une sorte d'exorde, pour arriver à une chute quelconque; et celle-ci, fût-elle harmonieuse, perdra tout son prix, si on y arrive par un chemin rocailleux. On trouve d'une beauté sévère la composition de Démosthène dans la phrase suivante : Πρῶτον μὲν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῖς θεοῖς εὔχομαι πᾶσι καὶ πάσαις, et cette autre du même orateur, qui plaît à tout le monde, excepté, je crois, à Brutus : Κἂν μήπω βάλλῃ, μηδὲ τοξεύῃ. Pourquoi blâme-t-on dans Cicéron ce qui suit : *Familiaris cœperat esse balneatori*, et, *non nimium dura archipiratæ;* cependant *balneatori* et *archipiratæ* finissent exactement comme πᾶσι καὶ πάσαις et μηδὲ τοξεύῃ. D'où vient dont cette différence? C'est que, dans Démosthène, ce qui précède est plus sévère; c'est aussi que les périodes de Cicéron se terminent par un mot de deux pieds, ce qui est languissant, même en vers, non-seulement quand c'est un mot de cinq syllabes qui le termine, comme *Fortissima Tyn-*

petus stetit, et intuendi tempus dedit. Non igitur durum sit, neque abruptum, quo animi velut respirant ac reficiuntur : hæc est sedes orationis, hoc auditor exspectat, hic laus omnis declamat.

Proximam clausulis diligentiam postulant initia; nam et in hæc intentus auditor est : sed eorum facilior ratio est; non enim cohærent, sed ita præcedentibus serviunt, ut exordium sumant cum clausula qualibet; sit tamen composita ipsa; gratiam perdet, si ad eam rupta via venerimus : quo fit, ut quum Demosthenis severa videatur compositio, Πρῶτον μὲν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῖς θεοῖς εὔχομαι πᾶσι καὶ πάσαις : et illa, quæ ab uno, quod sciam, Bruto minus probatur ceteris placet, Κἂν μήπω βάλλῃ, μηδὲ τοξεύῃ. Ciceronem carpant in his, *Familiaris cœperat esse balneatori*, et, *non nimium dura archipiratæ;* nam *balneatori* et *archipiratæ* idem finis est, qui πᾶσι καὶ πάσαις, et qui μηδὲ τοξεύῃ; sed priora sunt severiora : est in eo quoque nonnihil, quod hic singulis verbis bini pedes continentur, quod etiam in carminibus est permolle; nec solum ubi quinæ syllabæ nectuntur, ut in his

daridarum d'Horace, mais quand le mot n'en a que quatre, comme *Apennino, armamentis, Orione.* Évitons donc d'employer à la fin des phrases des mots de plusieurs syllabes.

Dans le milieu des périodes, outre le soin qu'on doit apporter à ce que les mots s'enchaînent bien entre eux, il faut prendre garde qu'ils ne soient trop longs, ce qui rend la diction traînante et paresseuse : ou trop courts, défaut fort commun aujourd'hui, ce qui la rend criarde, et produit à l'oreille l'effet de ces cliquettes dont les enfants nous étourdissent : car si, dans les périodes, le commencement et la fin sont ce qu'il y a de plus important, parce qu'ils marquent où le sens commence et où il s'achève, on ne doit pas non plus négliger le milieu, ne fût-ce qu'à cause de ces légers repos qui s'y rencontrent et qui sont comme l'empreinte des pas qu'on laisse en courant, sans que le pied s'arrête à terre. Ce n'est donc pas assez d'ouvrir et de clore convenablement chaque membre, chaque incise, il faut encore soigner ces mots intermédiaires qui, bien que continus, servent de degrés pour ainsi dire insensibles, et soulagent la respiration. Qui doute, par exemple, qu'il y ait un sens unique dans la phrase suivante, et qu'on doive la prononcer tout d'une haleine : *Animadverti, judices, omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes?* Cependant, on sent que les deux premiers mots, les trois qui suivent, les deux qui viennent après et les trois qui terminent, ont une harmonie qui leur est propre et qui soutient la voix. Toutes ces particules

Fortissima Tyndaridarum; sed etiam ubi quaternæ, quum versus cluditur *Apennino,* et *armamentis,* et *Orione.* Quare hoc quoque vitandum est, ne plurium syllabarum his verbis utamur in fine.

Mediis quoque non ea modo cura sit, ut inter se cohæreant, sed ne pigra, ne longa sint; ne, quod nunc maxime vitium est, brevium contextu resultent, ac sonum reddant pæne puerilium crepitaculorum. Nam ut initia clausulæque plurimum momenti habent, quoties incipit sensus, aut desinit, sic in mediis quoque sunt quidam conatus, qui leviter insistunt, ut currentium pes, etiamsi non moratur, tamen vestigium facit : itaque non modo membra atque incisa bene incipere atque cludi decet, sed etiam in iis, quæ non dubiæ contexta sunt, nec respiratione utuntur, illi vel occulti gradus. Quis enim dubitet, unum sensum in hoc et unum spiritum esse, *Animadverti, judices, omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes?* tamen et duo prima verba et tria proxima, et deinceps duo rursus, ac tria, suos quasi numeros habent spiritum sustinentes, sicut apud *rhythmicos* æstimantur. Hæ particulæ, prout

s'évaluent comme en musique; et, selon qu'elles sont graves ou aiguës, lentes ou vives, nobles ou rampantes, la composition qui en résulte est mâle ou efféminée, régulière ou désordonnée.

Il est des fins de périodes qui sont boiteuses et comme inachevées, si on les isole, mais qu'on parvient à soutenir en les liant aux membres suivants, de telle sorte que le vice qui vous avait frappé dans la conclusion disparaît en continuant : *Non vult populus romanus obsoletis criminibus accusari Verrem;* cela est dur, si vous vous y arrêtez, mais passez immédiatement à ce qui suit, quoique divisible de sa nature, *nova postulat, inaudita desiderat*, et alors la phrase marche bien. *Ut adeas, tantum dabis,* voilà une chute désagréable, car c'est la fin d'un trimètre. L'orateur continue : *Ut cibum vestitumque introferre liceat, tantum;* il y a encore là quelque chose d'un peu précipité, mais qui se trouve comme raffermi et soutenu par cette conclusion : *nemo recusabat.*

Un vers entier ou une portion de vers fait toujours un détestable effet dans la prose, surtout si c'est la dernière partie d'un vers qui termine la période, ou la première partie d'un vers qui la commence. Le contraire quelquefois n'est pas sans grâce, et une période se ferme fort bien avec le commencement d'un vers, pourvu que ce soit en peu de syllabes, et surtout si c'est un vers ïambique à six et à huit pieds. Ces mots *In Africa fuisse* sont le commencement d'un ïambique à six pieds et finissent la première phrase

sunt *graves, acres, lentæ, celeres, remissæ, exsultantes;* proinde id, quod ex illis conficitur, aut *severum*, aut *luxuriosum*, aut *quadratum*, aut *solutum* erit.

Quædam etiam clausulæ sunt claudæ atque pendentes, si relinquantur; sed sequentibus suscipi ac sustineri solent; eoque facto, vitium, quod erat in fine, continuatio emendat : *Non vult populus romanus obsoletis criminibus accusari Verrem :* durum, si desinas; sed quum est continuatum iis, quæ sequuntur, quamquam natura ipsa divisa sint, *nova postulat, inaudita desiderat*, salvus est cursus. *Ut adeas, tantum dabis*, male cluderet; nam et trimetri versus pars ultima est; excipit, *ut cibum vestitumque introferre liceat, tantum;* præceps adhuc, firmatur ac sustinetur ultimo, *nemo recusabat.*

Versum in oratione fieri, multo fœdissimum est, totum; sed etiam in parte, deforme; utique si pars posterior in clausula deprehendatur, aut rursus prior in ingressu; nam quod est contra, sæpe etiam decet, quia et cludit interim optime prima pars versus, dum intra paucas syllabas, præcipue senarii atque octonarii : *In Africa fuisse*, initium senarii est, et primum pro Quinto Ligario

du plaidoyer *pour Ligarius*. Ceux-ci, *esse videatur*, dont on fait aujourd'hui abus commencent un ïambique à huit pieds. On trouve aussi, dans Démosthène, πᾶσι καὶ πάσαις· καὶ πᾶσιν ὑμῖν· ὅσην εὔνοιαν, et beaucoup d'autres semblables dans presque tout l'exorde du plaidoyer *pour Ctésiphon*. Par la même raison, les fins de vers ne déparent pas le commencement des périodes : *Etsi vereor, judices;* et, *Animadverti, judices :* mais un commencement de vers les ouvre mal. C'est ce qu'a fait Tite Live, qui débute par le premier hémistiche d'un hexamètre : *Facturusne operæ pretium sim;* car c'est ainsi qu'il a écrit, et cela vaut mieux encore que la manière dont on l'a corrigé. Une fin de vers termine également mal les périodes, quoique Cicéron en termine une par ces mots : *Quo me vertam, nescio*, qui sont la fin d'un trimètre. Je dis trimètre, parce qu'on donne ce nom au vers ïambique, quoiqu'il ait six pieds, attendu qu'il ne fait entendre que trois battements de mesure. Ce qui est pis, c'est de finir comme finit un hexamètre, ainsi que l'a fait Brutus dans une de ses lettres : *Neque illi malunt habere tutores, aut defensores, quamquam sciunt placuisse Catoni*. Remarquons que les pieds ïambiques se font moins sentir, parce qu'ils se rapprochent davantage de la conversation; aussi échappe-t-il très-souvent des vers entiers de cette espèce à Brutus, qui sacrifiait beaucoup trop à la composition, assez souvent aussi à Asinius, quelquefois même à Cicéron, comme dans ce début de son plaidoyer *contre L. Pison* : — *Pro dii immortales, quis hic illuxit dies?*

caput cludit : *Esse videatur*, jam nimis frequens, octonarium inchoat : talia sunt Demosthenis, πᾶσι καὶ πάσαις· καὶ πᾶσιν ὑμῖν· ὅσην εὔνοιαν, et totum pæne principium. Et ultima versuum initio conveniunt orationis, *Etsi vereor, judices;* et, *Animadverti, judices;* sed initia initiis non conveniunt : T. Livius hexametri exordio cœpit, *Facturusne operæ pretium sim;* nam ita edidit, estque melius, quam quo modo emendatur : nec clausulæ clausulis; ut Cicero, *Quo me vertam, nescio*, qui trimetri finis est : trimetrum et promiscuo dicere liceat; sex enim pedes, tres percussiones habent : pejus cludit finis hexametri; ut Brutus in epistolis, *Neque illi malunt habere tutores, aut defensores, quamquam sciunt placuisse Catoni*. Illi minus sunt notabiles, quia hoc genus sermoni proximum est; itaque et versus hi fere excidunt, quos Brutus ipse componendi ductus studio sæpissime facit, non raro Asinius, sed etiam Cicero nonnunquam, ut in principio statim orationis in Lucium Pisonem, *Pro dii immortales, quis hic illuxit dies?*

Il faut éviter avec le même soin tout ce qui est trop nombreux, trop cadencé, comme ce commencement de la *Guerre de Jugurtha*, dans Salluste : *Falso queritur de natura sua;* car la prose, malgré ses chaînes, doit conserver une allure dégagée.

Platon, lui-même, tout soigneux qu'il est de la composition, n'a pas pu éviter, dans le *Timée*, les défauts que je viens de signaler ; car, dès le début de ce livre, on trouve un commencement d'hexamètre, puis un vers anacréontique, et, si vous voulez, un trimètre, et enfin cette sorte de vers de deux pieds et demi, que les Grecs appellent πενθημιμερές; et tout cela en très-peu de mots. Il est aussi échappé à Thucydide un arrangement de mots du genre de rhythme le plus mou qu'il y ait dans ces paroles, ὑπὲρ ἥμισυ Κᾶρες ἐφάνησαν.

J'ai fait voir que la prose se composait de pieds; disons aussi quelque chose de ces pieds; et, comme on varie beaucoup sur leurs noms, établissons bien ceux qui conviennent à chacun. Je m'attacherai en cela à suivre Cicéron, qui lui-même a suivi les meilleurs auteurs grecs, si ce n'est qu'il ne va pas, à ce qu'il me semble, au delà du pied de trois syllabes, quoiqu'il fasse usage du *péon* et du *dochmius*, dont le premier a quatre syllabes et le second cinq. Il ne dissimule pas, il est vrai, que ces sortes de pieds sont considérés comme des nombres, et il a raison; car tout ce qui excède trois syllabes a plus d'un pied.

Non minore autem cura vitandum est, quidquid ἔνρυθμον, quale est apud Sallustium, *Falso quæritur de natura sua:* quamvis enim vincta sit, tamen soluta videri debet oratio.

Atqui Plato, diligentissimus compositionis, in Timæo, prima statim parte, vitare ista non potuit; nam et initium hexametri statim invenias, et Anacreontion protinus colon efficias, et, si velis, trimetron, et quod duobus pedibus et parte, πενθημιμερὲς a Græcis dicitur; et hæc omnia in tribus verbis; ut Thucydidis ὑπὲρ ἥμισυ Κᾶρες ἐφάνησαν, ex mollissimo rhythmorum genere excidat.

Sed quia orationem omnem constare pedibus dixi, aliqua de his quoque; quorum nomina quoniam varia traduntur, constituendum est, quo quemque appellemus : et quidem Ciceronem sequar (nam is eminentissimos Græcorum est secutus), excepto quod pes mihi tris syllabas non videtur excedere; quamquam ille *pæones dochmio* que, quorum prior et quatuor, secundus in quinque excurrit, utatur. Nec tamen ipse dissimulat quibusdam *numeros* videri, non *pedes;* neque immerito; quidquid enim supra tris syllabas id est ex pluribus pedibus.

Il y a donc quatre sortes de pieds à deux syllabes et huit à trois. Les quatre pieds à deux syllabes sont : le *spondée*, de deux longues; le *pyrrhique*, appelé aussi le *pariambe*, de deux brèves, l'*ïambe*, d'une brève et d'une longue, son contraire, le *chorée*, que d'autres nomment *trochée*, d'une longue et d'une brève. Les huit de trois syllabes sont le *dactyle*, d'une longue et de deux brèves; l'*anapeste*, qui a des temps égaux, mais qui est le dactyle renversé, c'est-à-dire deux brèves et une longue; l'*amphimacre*, plus souvent appelé le *crétique*, formé d'une brève entre deux longues l'*amphibraque*, d'une longue entre deux brèves; le *bacchius*, c'est-à-dire une brève suivie de deux longues; le *palimbacchius*, son contraire, ou une brève précédée de deux longues; le *trochée*, nommé *tribraque* par ceux qui donnent au chorée le nom de trochée, ou trois brèves; enfin le *molosse*, composé de trois longues.

Il n'y a aucun de ces pieds qui n'entre dans la prose; mais, plus la mesure en est pleine et stable par le concours des syllabes longues, plus ils donnent de poids à la diction. Les syllabes brèves, au contraire, lui communiquent de la légèreté et du mouvement. Les unes et les autres ne sont bien qu'à leur place; car on vous blâmera avec raison, si votre prosodie est lente où il faut de la rapidité, vive et sémillante où il faut de la lenteur et de la gravité. Il n'est pas même indifférent de savoir qu'il y a des syllabes plus longues ou plus brèves que d'autres; en effet, bien

Ergo quum constent quatuor pedes binis, octo ternis; *spondeum* longis duabus; *pyrrhichium*, quem alii *pariambum* vocant, brevibus; *iambum* brevi longaque; huic contrarium e longa et brevi, *choreum*, non ut alii *trochæum*, nominemus. Ex his vero, qui ternas syllabas habent, *dactylum* longa duabusque brevibus; huic temporibus parem, sed retroactum, appellari constat *anapæston*; media inter longas brevis faciet *amphimacrum*; sed frequentius ejus nomen est *creticus*; longa inter breves, *amphibrachys*; duabus longis brevem sequentibus, *bacchius*; totidem longis brevem præcedentibus, *palimbacchius* erit; tres breves *trochæum*, quem *tribrachyn* dici volunt, qui choreo *trochæi* nomen imponunt; totidem longæ *molosson* efficiunt.

Horum pedum nullus non in orationem venit, sed quo quique sunt temporibus pleniores, longisque syllabis magis stabiles, hoc graviorem faciunt orationem; breves celerem ac mobilem : utrumque locis utile; nam et illud, ubi opus est velocitate, tardum et segne, et hoc, ubi pondus exigitur, præceps ac resultans, merito damnetur. Sit in hoc quoque aliquid fortasse momenti, quod et longis longiores, et brevibus sunt breviores syllabæ; ut, quamvis neque

qu'elles soient censées n'avoir toutes ni plus de deux temps, ni moins d'un, et que par cette raison, dans les vers, les syllabes longues ou brèves soient égales entre elles, néanmoins on sent qu'il y en a qui laissent quelque chose à désirer en plus ou en moins. Aussi est-ce un privilége propre à la poésie d'admettre certaines syllabes *communes*, c'est-à-dire longues ou brèves à volonté. En effet, une voyelle peut être aussi bien brève ou longue, lorsqu'elle est seule, que lorsqu'elle est précédée d'une ou de plusieurs consonnes, et, quand la mesure le demande, telle syllabe brève de sa nature devient longue, quoique suivie d'une autre brève précédée de deux consonnes, comme dans ce vers :

Agrestem tenui musam meditaris avena.

où la syllabe *gre*, quoique brève, rend long l'*a* qui la précède, en lui communiquant quelque chose de sa tenue. Or, comment le pourrait-elle, si elle n'avait pas plus de durée que la syllabe la plus brève, ce qu'elle serait sans le soutien des consonnes? elle prête donc un temps à la syllabe qui la précède, et en emprunte un à celle qui la suit : voilà comme deux syllabes brèves de leur nature deviennent longues par position.

Je m'étonne que de très-savants écrivains aient avancé qu'on devait s'attacher de préférence à tels pieds, et s'abstenir de tels autres, comme s'il en était un seul qui ne dût trouver place dans

plus duobus temporibus, neque uno minus habere videantur (ideoque in metris omnes breves longæque inter se obsessæ sunt pares), lateat tamen nescio quid, quod supersit, aut desit; nam versuum propria conditio est, ideoque in his quædam etiam communes. Veritas vero, quia patitur æque brevem esse vel longam vocalem, quum est sola, quam quum eam consonantes una, pluresve præcedunt: certe in dimensione pedum syllaba, quæ est brevis, insequente vel brevi alia, quæ tamen duas primas consonantes habeat, fit longa; ut,

Agrestem tenui musam meditaris avena.

A brevis, *gre* brevis, faciet tamen longam priorem; dat igitur illi aliquid ex suo tempore; quo modo, nisi habet plus, quam quæ brevissima, qualis ipsa esset detractis consonantibus? nunc unum tempus accommodat priori, et unum accipit a sequente; ita duæ natura breves, positione sunt temporum quatuor.

Miror autem in hac opinione doctissimos homines fuisse, ut alios pedes ita eligerent, aliosque damnarent, quasi ullus esset, quem non sit necesse in

le discours. Peu m'importe qu'Ephorus fasse ses délices du *péon*, qui fut inventé par Thrasymaque et fort goûté d'Aristote, ou qu'il se complaise dans le *dactyle*, sous prétexte que ces deux pieds offrent un heureux tempérament de longues et de brèves; permis à lui de fuir le *spondée* et le *trochée*, le premier parce qu'il est trop lent, et l'autre parce qu'il est trop vif. Qu'Aristote trouve tant qu'il voudra l'*héroïque* ou le *dactyle*, plus convenable aux grands sujets, et l'*ïambe* aux petits; qu'il condamne le *trochée* comme trop pétulant, et lui donne, à cause de cela, le nom d'une danse désordonnée; que Théodecte et Théophraste, et après eux Denys d'Halicarnasse, en disent autant : tous ces rhéteurs auront beau faire, on sera forcé, malgré soi, de donner entrée à ces pieds qui leur déplaisent si fort, et eux-mêmes ne pourront pas toujours se servir ni de l'*héroïque*, ni de ce *péon*, dont ils font tant de cas, parce qu'il est rarement propre au vers. Quant à l'emploi plus ou moins fréquent de ces pieds, il ne dépend pas des mots qu'on ne peut augmenter ou diminuer, comme la musique fait à son gré des notes longues ou brèves; il tient uniquement à la manière d'arranger et de combiner ces mots entre eux. En effet, c'est par leur mélange et leur enchaînement que la plupart forment des pieds, d'où il arrive qu'avec les mêmes mots, on obtient plusieurs sortes de vers. Je me souviens, à ce sujet, qu'un poëte assez distingué fit un jour en plaisantant ce vers alexandrin :

Astra tenet cœlum, mare classes, area messem,

oratione deprehendi : licet igitur *pæona* sequatur Ephorus, inventum a Trasymacho, probatum ab Aristotele, *dactylumque*, ut temperatiores brevibus ac longis; fugiat *spondeum* et *trochæum*, alterius tarditate, alterius celeritate damnata; *herous*, qui est idem *dactylus*, Aristoteli amplior, *iambus* humanior videatur; *trochæum* ut nimis currentem damnet, eique *cordacis* nomen imponat; eademque dicant Theodectes ac Theophrastus, similia post eos Halicarnasseus Dionysius; irrumpent etiam ad invitos, nec semper illis *Heroo*, aut *Pæone* suo, quem, quia versum raro facit, maxime laudant, uti licebit : ut sint tamen aliis alii crebriores non *verba* facient, quæ neque augeri, nec minui, nec sicuti modulatione produci, aut corripi possint; sed *transmutatio* et *collocatio*. Plerisque enim ex commissuris eorum, vel divisione fiunt pedes; quo fit, ut iisdem verbis alii atque alii versus fiant; ut memini quemdam non ignobilem poetam ita lusisse,

Astra tenet cœlum, mare classes, area messem.

qui, en le retournant, produit un vers *sotéaden*, lequel, à son tour, devient un trimètre dans le vers suivant retourné :

Caput exeruit mobile pinus repetita.

Il faut donc avoir soin d'entremêler les pieds, en s'arrangeant de telle sorte que ceux qui flattent l'oreille prédominent, afin que les mauvais passent inaperçus à la faveur des bons, car on ne peut pas changer la nature des lettres et des syllabes : l'essentiel est donc de les assortir entre elles le mieux possible.

Les syllabes longues, comme je l'ai dit, ont plus d'autorité, plus de poids ; les brèves, plus de rapidité. Ces dernières, mêlées de quelques longues, courent avec grâce ; si elles se suivent sans mélange, elles sautillent. S'élever des brèves aux longues donne de la force au style ; descendre des longues aux brèves lui donne de la douceur. On commence fort bien par des longues, quelquefois bien aussi par une brève, comme *Novum crimen*, et mieux encore par deux brèves, ce qui est plus doux : *Animadverti judices*, car ce commencement du plaidoyer pour *Cluentius* tient assez de la division qui demande un peu de vivacité. Une phrase qui se termine par des longues a plus de fermeté. On peut cependant la clore aussi par des brèves, quoique la dernière syllabe soit regardée comme indifférente ; car je n'ignore pas qu'à la fin d'une période, une brève peut compter pour une longue, par la raison, sans doute, que le temps qui lui manque se trouve suppléé par ce

Hic retrorsum sit *sotadeus* : itemque *sotadeo* adjuret retro trimetros,

Caput exeruit mobile pinus repetita.

Miscendi ergo sunt, curandumque, ut sint plures, qui placent, et circumfusi bonis deteriores lateant ; nec vero in litteris syllabisque natura mutatur, sed refert, quæ cum quaque optime coeat.

Plurimum igitur auctoritatis, ut dixi, et ponderis habent *longæ*, celeritatis *breves* : quæ, si miscentur quibusdam longis, currunt ; si continuantur, exsultant. *Acres*, quæ ex brevibus ad longas insurgunt ; *leniores*, quæ a longis in breves descendunt : optime incipitur a longis, recte aliquando a brevibus ; ut *Novum crimen* : lenius, ut, *Animadverti, judices* : sed pro Cluentio recte etiam, quod initium ejus partitioni simile est, quæ celeritate gaudet. Clausula quoque e longis firmissima est ; sed cludent etiam breves, quamvis habeatur indifferens ultima ; neque enim ego ignoro in fine pro longa accipi brevem, quod videtur aliquid vacanti tempori ex eo, quod insequitur, acce-

qui suit. Cependant, si je consulte mon oreille, je sens qu'il est très-différent pour elle, que la syllabe qui termine soit vraiment longue, ou seulement censée telle, et qu'elle est bien moins remplie par cette chute : *Dicere incipientem timere*, que par celle-ci : *Ausus est confiteri*. Il est indifférent que la dernière syllabe soit longue ou brève, ce sera toujours un pied ; je ne sais pourtant comment il se fait que, dans le dernier de ces exemples, la syllabe finale a l'air de s'asseoir, tandis que, dans l'autre, elle reste pour ainsi dire en mouvement. C'est sans doute cette considération qui a fait donner trois temps à la dernière syllabe, quand elle est longue, afin de compenser le temps que la brève finale reçoit de sa position.

On ne doit pas seulement prendre garde au pied qui termine une période, mais à celui qui le précède. Ne poussez pas toutefois cette observation à plus de trois pieds en remontant, pourvu encore que ces pieds ne soient pas de trois syllabes, car il ne s'agit point ici de versification ; ni de moins de deux, car alors ce serait un simple pied, et nullement un nombre. La période peut cependant se fermer avec un seul pied, si c'est, par exemple, un *dichorée*, et si l'on doit ne le considérer que comme un pied, quand il se compose de deux *chorées*. J'en dis autant du *péon*, qui est formé d'un *chorée* et d'un *pyrrhique*, et qu'on juge propre à ouvrir les périodes, ou de son contraire, qui est de trois brèves et une longue, et qu'on destine spécialement à les clore. Ce sont à peu près les seuls dont fassent mention les auteurs qui ont traité

dere : aures tamen consulens meas, intelligo multum referre, genere longa sit, quæ cludit, an pro longa : neque enim tam plenum est, *Dicere incipientem timere*, quam illud, *Ausus est confiteri*. Atqui si nihil refert, brevis, an longa sit ultima, idem pes erit ; verum nescio quo modo sedebit hoc, illud subsistet : quo moti quidam longæ ultimæ tria tempora dederunt, ut illud tempus, quod brevis ex longa accipit, huic quoque accederet.

Nec solum refert, quis claudat, sed quis antecedat. Retrorsum autem neque plus tribus (iique si non ternas syllabas habebunt, repetendi erunt ; absit tamen poetica observatio), neque minus duobus ; alioqui *pes* erit, non *numerus* : potest tamen vel unus esse *dichoreus*, si unus est, qui constat e duobus choreis : itemque *pæon*, qui est ex choreo et pyrrhichio, quem aptum initiis putant ; vel contra, qui est e tribus brevibus et longa, cui clausulam assignant : de quibus fere duobus scriptores hujus artis loquuntur ; alii omnes.

de la prosodie. Tous les autres pieds, de quelque temps qu'ils se composent et quelle que soit leur proportion, il les appellent *péons*. Il y a encore le *dochmius*, qui, formé d'un *bacchius* et d'un *iambe*, ou d'un *ïambe* et d'un *crétique*, termine la période par une mesure ferme et régulière.

Le *spondée*, dont Démosthène a beaucoup fait usage, a une lenteur naturelle : précédé d'un crétique, il est d'un bon effet, comme ici : *De qua ego nihil dicam, nisi depellendi crīmĭnīs caūsā*. Mais, comme je l'ai remarqué plus haut, il n'est pas du tout indifférent que les pieds soient contenus dans un seul mot, ou qu'ils soient isolés l'un de l'autre. Ainsi, *Crīmĭnīs caūsā* tombe avec force, *Ārchĭpīrātæ* avec mollesse. Ce sera encore plus mou, si c'est un *tribraque* qui précède le *spondée*, comme *făcĭlĭtātēs*, *tĕmĕrĭtātēs*. Cela vient de ce qu'il y a dans la division même des mots un intervalle de temps caché, comme dans le spondée qui partage le pentamètre ; or, le vers n'y serait pas, si ce spondée ne se formait de la fin d'un mot et du commencement d'un autre. On peut également faire précéder le spondée d'un *anapeste*, quoique cela fasse moins bien : *Muliere non solum nobili, verum ĕtĭām nōtā*. Ainsi que l'anapeste et le crétique, l'*ïambe*, qui se trouve dans l'un et l'autre, mais qui a une syllabe de moins, marchera fort bien aussi devant le spondée, car une brève sera de même suivie de trois longues. L'ïambe ne terminera pas mal non plus, précédé d'un spondée, *Iisdem in ārmīs fŭī*, ou bien d'un spondée et d'un

quotcunque sint temporum, quæ ad rationem pertineant, *pæonas* appellant. Est et *dochmius*, qui fit ex *bacchio* et *iambo*, vel *iambo* et *cretico*, stabilis in clausulis, et severus.

Spondeus quoque, quo plurimum est Demosthenes usus, moram semper per se habet : optime præcedet eum *creticus*, ut in hoc, *De qua ego nihil dicam, nisi depellendi criminis causa* : illud est, quod supra dixi, multum referre, unone verbo sint duo pedes comprehensi, an uterque liber : sic enim fit forte, *Criminis causa;* molle, *Archipiratæ;* mollius, si tribrachys præcedat, *facilitates*, *temeritates*. Est enim quoddam in ipsa divisione verborum latens tempus, ut in pentametri medio spondeo, qui nisi alterius verbi fine, alterius initio constat, versum non efficit : potest, etiamsi minus bene, præponi anapæstus, *Muliere non solum nobili, verum etiam nota*. Tum anapæstus et creticus, iambus quoque, qui est in utroque, sed illis minor : præcedet enim tres longas brevis ; et spondeus iambo recte præponitur, *Iisdem in armis fui*

bacchius, car alors le dernier pied sera un *dochmius* : *In ārmīs* / *ĭīsdēm fŭī*.

De ce que je viens de dire, il résulte que le *molosse* n'est pas déplacé à la fin des périodes, pourvu qu'il y ait devant lui une brève appartenant à quelque pied que ce soit : *Illud scimus, ubicumque sunt, essë prō nōbīs*. Le spondée est moins grave, précédé d'un *pyrrhique*, comme *Jūdĭcĭī Jŭnĭ* / *ānī* ; c'est bien pis quand il l'est d'un *péon*, comme ici : *Brūtĕ, dŭbĭ* / *tāvī*, à moins qu'on ne veuille y voir un dactyle et un bacchius, *Brūtĕ dŭ* / *bĭtāvī*.

On ne souffre guère deux spondées à la fin d'une période, ce qui, même en vers, se remarque, à moins que ces deux spondées ne se composent de trois membres distincts : *Cur de perfugis nostris copias comparat īs cōntrā nōs ?* car il y a là une syllabe, puis deux, puis une. Il ne faut pas terminer non plus par un dactyle et un spondée, par la raison que nous avons déjà dite, qu'une période ne doit pas finir comme un vers. Le bacchius peut la fermer aussi, precédé même d'un autre bacchius : *Vĕnēnūm tĭmērēs* ; ou précédé d'un chorée et d'un spondée. Son contraire (le palimbacchius, __◡) la fermera également bien, si l'on ne tient pas à ce que la dernière syllabe soit longue; et alors le molosse placé avant sera d'un bon effet : *Cīvīs rō* / *mānūs sŭm* /, ou le bacchius : *Quod hic pŏtēst, nōs* / *pōssēmŭs* /. Mais il est plus vrai de dire que ces périodes se terminent par un chorée précédé d'un

tum spondeus et bacchius; sic enim fiet ultimus dochmius, *In armis iisdem fui*.

Ex iis, quæ supra probavi, apparet, molosson quoque clausulæ convenire, dum habeat ex quocunque pede ante se brevem, *Illud scimus, ubicunque sunt, esse pro nobis*. Minus gravis erit spondeus, præcedente pyrrhichio, ut, *Judicii Juniani* ; et adhuc pejus priore pæone, ut, *Brute, dubitavit* ; nisi potius hoc esse volumus dactylum et bacchium.

Duo spondei non fere jungi patiuntur; quæ in versu quoque notabilis clausula est, nisi quum id fieri potest ex tribus quasi membris, *Cur de perfugis nostris copias comparat is contra nos?* una syllaba, duabus, una. Ne dactylus quidem spondeo bene præponitur, quia finem versus damnamus in fine orationis : bacchius et claudit, et sibi jungitur, *Venenum timeres* ; vel choreum, et spondeum ante amat, ut, *Venenum timeres* ; contrarius quoque qui est, cludet, nisi si ultimam longam esse volumus; optimeque habebit ante se molosson, *Civis romanus sum* ; aut bacchium, *Quod hic potest, nos possemus*.

spondée, car le rhythme est tout entier dans ces mots : *Nōs pōs-/sēmŭs/*, et *Rōmā/nūs sŭm/*.

Le dichorée, dont les Asiatiques sont si prodigues, et qui n'est autre que deux points joints ensemble, termine aussi fort bien. En voici un exemple proposé par Cicéron : *Patris dĭctum sapiens temeritas filii cōmprŏbāvĭt.* Il en est de même du chorée précédé d'un pyrrhique : *Omnes prope cives virtute, gloria, dignitate sŭpĕrābăt.* Le dactyle, ou, si l'on veut, le crétique, suivant que l'on fera la dernière syllabe longue ou brève, ne gâte pas non plus la fin d'une période : *Ut muliercula nixus in lītŏre.* Ce dernier pied souffrira devant lui un crétique ou un ïambe, mais il ne s'arrangera pas d'un spondée et encore moins d'un chorée. On fermera aussi la période avec un amphibraque : *Q. Ligarium in Africa fŭīssĕ*, à moins qu'on n'aime mieux en faire un bacchius : *Fŭīssē.* Le trochée ne sera pas une chute merveilleuse, en admettant que la dernière soit brève, comme il faut nécessairement qu'elle le soit ; autrement, comment finirait-on par le dichorée, qui a tant de partisans ? Que si on fait la dernière longue, le trochée (◡◡◡) deviendra anapeste (◡◡–), et ce même trochée sera transformé en péon, si la syllabe qui le précède est longue : *Sī pŏtĕrŏ.* — *Dixit hōc Cĭcĕrŏ.* — *Obstat īnvĭdĭă.* Aussi destine-t-on le péon à ouvrir les périodes. Enfin, le *pyrrhique* (◡◡), précédé d'un chorée (–◡), terminera mal aussi, car alors il deviendra un péon (–◡◡◡). Mais on peut remarquer en général que tous ces pieds qui finis-

Sed verius erit claudere choreum præcedente spondeo; nam hic potius est numerus, *Nos possemus*, et *Romanus sum.*

Claudet et dichoreus, id est pes sibi ipse jungetur, quo Asiani sunt usi plurimum; cujus exemplum Cicero ponit, *Patris dictum sapiens temeritas filii comprobavit.* Accipiet ante se choreus et pyrrhichium, *Omnes prope cives virtute, gloria, dignitate superabat ;* cludet et dactylus, nisi eum observatio ultimæ creticum facit, ut, *Muliercula nixus in litore;* habebit ante bene creticum et iambum, spondeum male, pejus choreum. Cludit amphibrachus, *Q. Ligarium in Africa fuisse ;* si non eum malumus esse bacchium : non optimus est trochæus, si ultima est brevis, quod certe sit necesse est ; alioqui quomodo claudet, qui placet plerisque, dichoreus? illa observatione ex trocheo fit anapæstus : idem trochæus præcedente longa fit pæon, quale est, *Si potero*, et, *Dixit hoc Cicero, Obstat invidia :* sed hunc initiis dederunt : cludet et pyrrhichius choreo præcedente; nam sic pæon est : sed omnes ii, qui in

sent par des brèves sont moins fermes, moins stables, et ne conviennent que lorsque la diction a besoin d'être rapide et ne connaît aucune pause.

Le crétique est fort bon pour commencer les périodes : *Quŏd precā-tus a diis immortalibus sum.* Il convient également pour les clore : *In conspectu populi romani vomere postrīdiē.* Cette citation prouve encore que le crétique a de la grâce, ou après l'anapeste, ou après le péon, je veux dire celui qui est désigné pour la fin. Un crétique qu'on redouble fait aussi un bon effet, *Servāre quām plūrimōs;* ce qui vaut mieux que lorsque le crétique est précédé d'un spondée : *Non tūrpé dūcérēt?* où je prends la dernière syllabe pour une longue; mais supposons qu'il y ait : *Non tūrpĕ dūcĕrēs,* il y a toujours cet intervalle superflu dont j'ai parlé; car nous faisons une légère pause entre le dernier mot et l'avant-dernier, de sorte que la dernière syllabe de *turpe* s'en trouve allongée : autrement la période aurait quelque chose de sautillant et ressemblerait à la fin d'un trimètre : *Quis non turpe duceret?* C'est ainsi que, si l'on prononce de suite ces mots : *Ore excipere liceret,* on en fait un vers plein de mollesse; tandis que, si on les partage en trois temps, ces mots acquièrent une sorte d'autorité.

En donnant des exemples sur les divers pieds qui précèdent, je n'ai point entendu faire une loi de s'interdire les autres; j'ai voulu seulement montrer ce qui en résultait presque immanquablement, et ce qu'il y avait de mieux à en dire pour le moment. C'est ainsi

breves excidunt, minus erunt stabiles; nec alibi fere satis apti, quam qui cursus orationis exigitur, et clausulis non intersistitur.

Creticus et initiis optimus, *Quod precatus a diis immortalibus sum;* et clausulis, *In conspectu populi romani vomere postridie:* apparet vero, quam bene eum præcedant, vel anapæstus, vel ille, qui videtur fini aptior, pæon : sicu et se ipse sequitur, *Servare quam plurimos;* sic melius, quam choreo præcedente, *Non turpe duceret?* si ultima brevis pro longa fit : sed fingamus sic, *Non turpe duceres* : sed hic est illud inane, quod dixi; paululum enim moræ damus inter ultimum ac proximum verbum, et *turpe* illud intervallo quodam producimus : alioqui sit exsultantissimum, et trimetri finis, *Quis non turpe duceret?* sicut illud, *Ore excipere liceret*, si jungas, lascivi carminis est; sed interpunctis quibusdam et tribus quasi initiis, fit plenum auctoritatis.

Nec ego, quum præcedentes pedes posui, legem dedi, ne alii essent; sed quid fere accideret, quod in presentia videretur optimum, ostendi : et qui-

encore que deux anapestes qui constituent la fin d'un vers pentamètre, ou le rhythme auquel ce pied a donné son nom, ne se suivent pas bien à la fin d'une période : *Nam ubi libido dominatur, innocentiæ lĕvĕ præ / sĭdĭum est /*; car, au moyen de la synalèphe, les deux dernières syllabes ne sonnent que pour une. La période se terminera mieux, si l'anapeste est précédé d'un spondée ou d'un bacchius, comme dans ce que je viens de citer, en le changeant ainsi : *Leve innocentĭæ præ / sĭdĭum est /*.

J'avoue, quoiqu'en cela je diffère d'opinion avec de savants hommes, que le péon ne me séduit pas avec ses trois brèves et une longue; car ce n'est qu'un anapeste avec une brève de plus : *Făcĭlĭtās, ăgĭlĭtās.* Je ne vois pas ce qui les charme tant dans ce pied, si ce n'est peut-être qu'ils ont eu en vue le langage ordinaire plutôt que le style oratoire. En effet, le péon semble appeler les brèves, comme le pyrrhique, ou au moins le chorée : *Mĕă / făcĭlĭtās, Nōstră făcĭlĭtās*; que si vous mettez devant un spondée, ce sera exactement la fin d'un trimètre. Quant à l'autre péon, son contraire (‿‿‿), on en fait cas, et avec raison, pour ouvrir les périodes, parce qu'il s'appuie sur une première syllabe qui est stable, et que les trois autres sont rapides. Je crois pourtant qu'il y a encore de meilleures combinaisons.

En traitant, comme je viens de le faire, de la prosodie, certes mon intention n'est pas que le style, qui doit toujours être rapide et coulant, s'énerve à mesurer des pieds et à peser des syllabes.

dem optime est sibi junctus anapæstus, ut qui sit pentametri finis, vel rhythmus qui nomen ab eo traxit, *Nam ubi libido dominatur, innocentiæ leve præsidium est;* nam synalœphe facit, ut duæ ultimæ syllabæ pro una sonent. Melior fiet præcedente spondeo, vel bacchio ; ut si mutes idem, *leve innocentiæ præsidium est.*

Non me capit, ut a magnis viris dissentiam, pæon, qui est ex tribus brevibus et longa; nam est et ipse una plus brevi anapæstos, *facilitas* et *agilitas :* quod quid ita placuerit, iis, non video, nisi quod illum fere probaverint, quibus loquendi magis, quam orandi studium fuit : nam et ante se brevibus gaudet pyrrhichio, vel choreo, *Mea facilitas, Nostra facilitas;* ac, precedente spondeo, tamen plane finis est trimetri, quum sit per se quoque : ei contrarius principiis merito laudatur; nam et primam stabilem, et tres celeres habet : tamen hoc quoque meliores alios puto.

Totus vero hic locus non ideo tractatur a novis, ut oratio, quæ ferri debet ac fluere, dimetiendis pedibus ac perpendendis syllabis consenescat; nam id

Je regarde, au contraire, cette occupation comme la plus mesquine et la plus pauvre de toutes. Malheur à qui s'y livrant tout entier se laisserait par là détourner de soins plus importants; pour avoir négligé le fond des choses, et ce qui constitue la beauté, il ne ferait, comme dit Lucilius, que de la marqueterie, et ses mots, symétriquement ajustés, auraient l'air d'une mosaïque. Ne serait-ce pas aussi le moyen d'éteindre toute ardeur, d'arrêter tout essor? Quand un écuyer veut déshabituer son cheval du galop, il le force à trotter. D'ailleurs une composition quelconque ne recèle-t-elle pas naturellement ses nombres! ainsi en est-il de la poésie. Qui doute qu'ébauchée et confuse dans son origine, elle ne soit née de la mesure qu'y a attachée l'oreille par l'observation de plusieurs intervalles égaux dont elle a été frappée et ensuite qu'on a convertis en pieds? Il suffit donc de l'habitude d'écrire pour nous faire juger sur-le-champ ces mêmes intervalles qui dans la prose constituent les pieds.

Ce ne sont pas les pieds isolément qu'il faut considérer, mais leur effet en masse. Les versificateurs ne s'arrêtent point à examiner s'il y a cinq ou six parties dans un vers, ils l'embrassent dans tout son ensemble; car on faisait des vers avant qu'on se fût imaginé de les assujettir à des règles, témoin ce que dit Ennius :

.... Fauni vatesque canebant.

quum miseri, tum in minimis occupati est; neque enim, qui se totum in hac cura consumpserit, potioribus vacabit; si quidem relicto rerum pondere ac nitore contempto, *tesseruias*, ut ait Lucilius, struet, et *vermiculate* inter se *lexis* committet : nonne ergo refrigeretur sic calor, et impetus pereat, ut equorum cursum delicati minutis passibus frangunt? Quasi numeri non fuerint in compositione deprehensi : sicut poema nemo dubitaverit imperito quodam initio fusum, et aurium mensura, et similiter decurrentium spatiorum observatione esse generatum, mox in eo repertos pedes : satis igitur in hoc nos componet multa scribendi exercitatio, ut ex tempore etiam similia fundamus.

Ne me vero tam sint intuendi pedes, quam universa comprehensio : ut versum facientes totum illum decursum, non sex, vel quinque partes, ex quibus constat versus accipiunt; ante enim carmen ortum est, quam observatio carminis : ideoque illud,

.... Fauni vatesque canebant.

Ce que la versification est dans un poëme, la composition l'est donc dans un discours. Son meilleur juge, c'est l'oreille. Elle sent parfaitement quand une période est pleine et nombreuse, ou quand elle laisse quelque chose à désirer; ce qui est dur et heurté la blesse, ce qui est doux et coulant la flatte; elle est ébranlée par des sons retentissants, mais elle leur préfère des sons fermes; elle démêle fort bien ce qui est défectueux, et rejette tout ce qui est rédondant et exagéré. Voilà pourquoi les savants apprécient une composition par les règles de l'art, et les ignorants par le plaisir qu'elle leur procure.

Il est pourtant des choses que l'art ne saurait enseigner. Par exemple, *il faut changer de cas, si celui par lequel on a ouvert une période ne peut se continuer sans choquer l'oreille;* c'est un précepte. Comment en donner des règles? comment spécifier qu'on passera de tel cas à tel autre? Autre précepte : *Quand une composition languit, il faut la ranimer en variant les figures.* Quelles sont ces figures? apparemment des figures de diction ou de pensée; car comment rien prescrire de positif à cet égard? Il faut donc prendre conseil de l'occasion et de la conjoncture présente.

Ces intervalles mêmes dont se composent les périodes, et qui font une partie si importante de la composition, qui en déterminera l'étendue, si ce n'est l'oreille? Pourquoi avec peu de mots certaines périodes sont-elles bien remplies et même trop, tandis

Ergo quem in poemate locum habet *versificatio*, eum in oratione *compositio* : optime autem de illa judicant aures, quæ plena sentiunt, et parum expleta desiderant, et fragosis offenduntur, et levibus mulcentur, et contortis excitantur, et stabilia probant, clauda deprehendunt, redundantia ac nimia fastidiunt : ideoque docti rationem componendi intelligunt, etiam indocti voluptatem.

Quædam vero tradi arte non possunt : mutandus est casus, si durius is, quo cœperamus, feratur : num, in quem transeamus ex quo, præcipi potest? figura laboranti compositioni variata sæpe succurrit : quæ quum orationis, tum etiam sententiæ? num præscriptum ejus rei ullum est? occasionibus utendum, et cum re præsenti deliberandum.

Enimvero spatia ipsa, quæ in hac quidem parte plurimum valent, quod possunt, nisi aurium, habere judicium; cur alia paucioribus verbis satis plena,

que d'autres, avec beaucoup, ont quelque chose d'écourté? et pourquoi sent-on du vide dans certaines phrases, quoique le sens y soit complet? *Neminem vestrum ignorare arbitror, judices, hunc per hosce dies sermonem vulgi, atque hanc opinionem populi romani fuisse :* pourquoi *hosce* plutôt que *hos?* car ce dernier n'avait rien de rude : je n'en pourrais pas peut-être donner la raison, mais je sens que *hosce* vaut mieux. Pourquoi encore l'orateur ne s'est-il pas contenté de dire : *Sermonem vulgi fuisse?* la composition le souffrait. Pourquoi? je l'ignore; mais, si j'en crois mon oreille, l'esprit n'aurait pas été pleinement satisfait sans la répétition de cette idée. C'est donc au sentiment à nous guider dans ces combinaisons : peut-être ne se rend-on pas toujours compte de ce qui fait qu'une composition est sévère ou agréable; la nature, en ceci, nous guide mieux que l'art; mais c'est qu'à notre insu, l'art vient se joindre à la nature.

Ce qui est essentiellement du ressort de l'orateur, c'est de savoir quel genre de composition convient à son sujet, d'où naît une double observation qui se rapporte, l'une aux pieds, et l'autre au système d'arrangement qui en résulte. Parlons d'abord de cet arrangement. J'ai déjà dit qu'il y avait, dans toute composition oratoire, des *incises*, des *membres*, des *périodes*.

L'*incise*, suivant la plupart des écrivains, est la partie d'un membre; mais, s'il m'est permis de hasarder une opinion, je dirai

vel nimium, alia pluribus brevia et abscissa sunt? cur in circumductionibus, etiam quum sensus finitus est, aliquid tamen loci vocare videatur? *Neminem vestrum ignorare arbitror, judices, hunc per hosce dies sermonem vulgi, atque hanc opinionem populi romani fuisse :* cur *hosce* potius, quam *hos?* neque enim erat asperum : rationem fortasse non reddam, sentiam esse melius : cur non satis sit, *sermonem vulgi fuisse?* compositio enim patiebatur : ignorabo; sed ut audio hoc, animus accipit plenum sine hac geminatione non esse. Ad sensum igitur referenda sunt : nequeas satis forte, quid severum; quid jucundum sit, intelligere : facias quidem natura duce melius, quam arte; sed naturæ ipsi ars inerit.

Illud prorsus oratoris, scire ubi quoque genere compositionis sit utendum : ea duplex observatio; altera, quæ ad pedes refertur; altera, quæ ad comprehensiones, quæ efficiuntur ex pedibus. Ac de his prius : diximus igitur esse *incisa, membra, circuitus.*

Incisum, quantum mea fert opinio, erit sensus non expleto numero conclu-

que c'est un sens fini renfermé dans un nombre qui n'est pas complet. Tels sont ces exemples dans Cicéron : *Domus tibi deerat? at habebas : pecunia superabat? at egebas.* Un mot fait quelquefois une incise : *Diximus, testes dare volumus.* L'incise est *diximus.*

Le *membre* est un sens renfermé dans une suite de nombres, mais qui, détaché du corps de la phrase, ne produit rien par lui-même. Voici un membre parfait : *O callidos homines!* Isolez-le des autres parties, il n'a plus aucune valeur, de même que la main, le pied, la tête n'agissent plus quand ils sont séparés du corps. Il en est de même de cette autre exclamation : *O rem excogitatam!* Quand donc ces divers membres forment-ils un tout? lorsqu'on arrive à la conclusion : *Quem, quæso, nostrum fefellit, id vos ita esse facturos?* C'est la période à deux membres que Cicéron estime la plus courte. Ainsi les incises et les membres sont pour ainsi dire, entremêlés, et appellent nécessairement une conclusion.

La *période* reçoit plusieurs noms. Cicéron l'appelle *détour, circuit, enchaînement, continuation, circonscription.* Il y en a de deux sortes : la première, simple, quand un seul et même sens se développe dans une suite de mots un peu longue; et la seconde, composée d'incises et de membres qui ont des sens divers : *Aderat janitor carceris, et carnifex prætoris,* et ce qui suit. La période, selon Cicéron, a au moins deux membres. Le terme moyen

sus; plerisque pars membri : tale est enim, quo Cicero utitur, *Domus tibi deerat? at habebas : pecunia superabat? at egebas :* fiunt autem etiam singulis verbis incisa, *Diximus, testes dare volumus :* incisum est, *diximus.*

Membrum autem est sensus numeris conclusus, sed a toto corpore abruptus, et per se nihil efficiens : id enim, *O callidos homines,* perfectum est; sed, remotum a ceteris, vim non habet; ut per se manus, et pes, et caput : et *O rem excogitatam :* quando ergo incipit corpus esse? quum venit extrema conclusio, *Quem, quæso, nostrum fefellit, id vos ita esse facturos?* quam Cicero brevissimam putat : itaque fere incisa et membra mixta sunt, et conclusionem utique desiderant.

Periodo plurima nomina dat Cicero, *ambitum Circuitum, comprehensionem, continuationem, circumscriptionem :* genera ejus duo sunt; alterum simplex, quum sensus unus longiore ambitu circumducitur; alterum, quod constat membris et incisis, quæ plures sensus habent : *Aderat janitor carceris, et carnifex prætoris,* reliqua. Habet *periodus* membra minimum duo : medius

paraît être de quatre; mais souvent elle en admet davantage. Cet écrivain lui donne pour mesure, ou quatre vers de six pieds, ou la durée de la respiration. Toute période doit d'abord achever un sens, ensuite être claire pour se faire bien comprendre, et enfin d'une longueur raisonnable pour pouvoir être retenue. Un membre de phrase trop long la fait languir; trop court, il ne la soutient pas.

Partout où il faudra se montrer vif, pressant, opiniâtre, multipliez les membres et les incises. Le point important, dans un discours, c'est de donner à votre composition la couleur même du sujet, en sorte que, si ce sujet est âpre et pénible, la cadence en soit sourde et heurtée, pour que l'auditeur partage toutes vos angoisses.

Le style de la narration demande, le plus souvent, à être coupé, ou au moins les périodes doivent y être clair-semées et unies entre elles par des liens plus lâches, excepté dans ces récits où l'on cherche plus à plaire qu'à instruire, comme celui de l'enlèvement de Proserpine, dans une des harangues *contre Verrès*; car une composition douce et coulante convient à ce genre de narration.

La période est bien placée dans les exordes de ces causes graves où il s'agit d'éveiller la sollicitude, d'inspirer l'intérêt, d'émouvoir la sensibilité. Elle sied bien aussi dans les lieux com-

numerus videntur quatuor; sed recipit frequenter et plura : modus ei a Cicerone aut quatuor senariis versibus, aut ipsius spiritus modo terminatus; præstare debet, ut sensum concludat; sit aperta, ut intelligi possit; non immodica, ut memoria contineri : membrum longius justo, tardum; brevius, instabile est.

Ubicunque acriter erit, instanter, pugnaciter dicendum, membratim cæsimque dicemus : nam hoc in oratione plurimum valet; ideoque rebus accommodanda compositio, ut asperis asperos etiam numeros adhiberi oporteat, et cum dicente æque audientem inhorrescere.

Membratim plerumque narrabimus, aut ipsas periodos majoribus intervallis, et velut laxioribus nodis resolvemus; exceptis quæ non docendi gratia, sed ornandi narrantur, ut in Verrem *Proserpinæ raptus*; hæc enim lenis et fluens contextus decet.

Periodos apta procemiis majorum causarum, ubi sollicitudine, commendatione, miseratione res eget : item communibus locis, et in omni amplifica-

muns et dans tous les genres d'amplification. Seulement elle doit être sévère, si l'on se porte accusateur; brillante et diffuse si l'on joue le rôle de panégyriste. Elle fait encore beaucoup d'effet dans les épilogues; mais où elle ne saurait trop déployer la magnificence et les prestiges de la composition, c'est lorsque, bien pénétré de la cause, et sensible au charme de l'éloquence, le juge se livre à la merci de l'orateur et se laisse aller au plaisir de l'entendre.

L'histoire exige moins une prose parfaitement cadencée, qu'une suite de phrases dont le tissu soit bien lié; car tout s'y enchaîne, tout y coule, tout y glisse : c'est comme une pente rapide où des hommes affermissent leurs pas en se tenant par la main; ils soutiennent et sont soutenus. Le genre démonstratif comporte plus d'abandon et plus de liberté dans le rhythme. Quant aux genres judiciaire et délibératif, les matières y variant à l'infini, la compo sition elle-même doit varier.

C'est ici le lieu de passer à la seconde des deux observations dont j'ai parlé plus haut, relative à l'emploi des pieds. Qui ne le sait? dans tout discours, il est des choses qui demandent à être traitées avec douceur, d'autres avec force, celles-ci avec élévation, avec chaleur, celles-là délicatement et avec grâce? Qui ne sait encore que les syllabes longues conviennent à tout ce qui a un caractère de gravité, de pompe ou d'élégance? D'où il suit que les sentiments affectueux et tendres demandent une mesure lentement cadencée, comme les mouvements passionnés et sublimes

tione : sed ponitur tum austera, si accuses; tum fusa, si laudes : multum et in epilogis pollet. Totum autem hoc adhibendum est, quod sit amplius compositionis genus, quum judex non solum rem tenet, sed etiam captus est oratione, et se credit actori, et voluptate jam ducitur.

Historia non tam finitos numeros, quam orbem quemdam contextumque desiderat : namque omnia ejus membra connexa sunt, quoniam lubrica est, ac fluit; ut homines, qui manibus invicem apprehensis gradum firmant, continent et continentur. *Demonstrativum* genus omne fusiores habet liberioresque numeros; *judiciale* et *concionale*, ut materia varium est, sic etiam ipsa collocatione verborum.

Ubi jam nobis pars ex duabus, quas modo fecimus, secunda tractanda est: nam quis dubitat alia lenius, alia concitatius, alia sublimius, alia pugnacius, alia ornatius, alia gracilius esse dicenda? Gravibus, sublimibus, ornatis longas magis syllabas convenire? ita ut lenia spatium, sublimia et ornata claritatem

exigent des sons clairs et éclatants; et qu'au contraire, les arguments, les partitions, les plaisanteries, et tout ce qui se rapproche du ton de la conversation, s'arrangent mieux des syllabes brèves.

Nous donnerons donc à l'exorde une composition variée et analogue aux sentiments que nous voudrons y exprimer; car je ne suis pas de l'avis de Celsus, qui n'admet qu'une seule forme pour cette partie du plaidoyer, et nous donne comme le meilleur modèle de composition ce qui suit, tiré d'un exorde d'Asinius : *Si, Cæsar, ex omnibus mortalibus qui sunt, ac fuerunt, posset huic causæ disceptator legi, non quisquam te potius optandus nobis fuit :* non que je nie que cela ne soit parfaitement composé, mais parce que je soutiens que tous les exordes ne peuvent être assujettis à une loi uniforme de composition. En effet, il y a plus d'une manière de préparer l'esprit du juge : ou nous cherchons à l'apitoyer sur notre sort, ou nous tâchons de le gagner par un ton soumis; ou nous voulons le fléchir, ou nous voulons l'exhorter à faire son devoir : tantôt notre langage est sévère, tantôt il est grave, tantôt il est insinuant. Or, tout cela étant d'une nature bien différente, exige aussi une composition différente. Est-ce que dans ses plaidoyer *pour Cluentius, pour Milon, pour Ligarius* Cicéron a fait usage des mêmes cadences?

La narration veut des pieds dont l'allure soit plus lente, je dirai presque plus modeste; elle doit surtout offrir un mélange de

quoque vocalium poscant; his contraria magis gaudere brevibus, argumenta, partitiones, jocos, et quidquid est sermoni magis simile.

Itaque componemus prooemium varie, atque ut sensus ejus postulabit; neque enim accesserim Celso, qui unam quamdam huic parti formam dedit, et optimam compositionem esse prooemii, ut apud Asinium, dixit, *Si Cæsar, ex omnibus mortalibus qui sunt, ac fuerunt, posset huic causæ disceptator legi, non quisquam te potius optandus nobis fuit :* non quia negem hoc bene esse compositum, sed quia legem hanc esse componendi in omnibus principiis recusem; nam judicis animus varie præparatur; tum miserabiles esse volumus, tum modesti, tum acres, tum graves, tum blandi, tum flectere, tum ad diligentiam hortari : hæc ut sunt diversa natura, ita dissimilem componendi quoque rationem desiderant : an similibus Cicero usus est numeris in exordio pro Milone, pro Cluentio, pro Ligario?

Narratio fere tardiores, atque, ut sic dixerim, modestiores desiderat pedes,

toutes les sortes de pieds; car, comme son ton est naturellement vif et serré, c'est par les mots qu'elle parvient à s'élever; son but d'ailleurs est d'instruire et de graver les faits dans l'esprit, ce qui n'est pas l'ouvrage de la précipitation. En somme, la narration me semble comporter des membres un peu longs et des périodes fort courtes.

Pour les arguments qui sont véhéments et rapides, on se servira de pieds analogues à cette nature; j'en excepte toutefois les trochées, qui ont, il est vrai, de la célérité, mais qui manquent de force. On entremêlera donc les brèves et les longues, en ayant soin que les longues ne prédominent pas.

Les mouvements nobles, élevés, qui ont de la tenue et de l'éclat, s'arrangeront bien de l'amplitude du dactyle et même du péon, quoique celui-ci soit, pour la plus grande partie, composé de brèves, inconvénient qu'il rachète par des temps bien marqués. La raison contraire veut que ce qui est âpre et dur soit hérissé d'ïambes, non-seulement parce que ses pieds n'ont que deux syllabes et, par conséquent, un battement plus fréquent, ce qui est l'opposé de la douceur, mais encore parce qu'ils s'élèvent progressivement dans leur marche, partant toujours d'une brève pour s'appuyer et se renforcer sur une longue; en quoi ils valent mieux que les chorées qui, d'une longue, tombent et s'atténuent sur une brève.

et omnibus maxime mixtos : nam et verbis, ut sæpius pressa est, ita interim insurgit; sed docere et infigere animis res semper cupit, quod minime festinantium opus est; ac mihi videtur tota narratio constare longioribus membris, brevioribus periodis.

Argumenta acria et citata pedibus quoque ad hanc naturam accommodatis utentur, non tamen ita ut trochæis, quæ celeria quidem, sed sine viribus sunt; verum quamvis sint brevibus longisque mixta, non tamen plures longas, quam breves habentia.

Illa sublimia spatiosas clarasque voces habent, amant amplitudinem *dactyli* quoque, ac *pæonis*, etiamsi majore ex parte syllabis brevibus, temporibus tamen satis pleni : aspera contra *iambis* maxime concitantur; non solum quod sunt e duabus modo syllabis, eoque frequentiorem quasi pulsum habent, quæ res lenitati contraria est; sed etiam quod omnibus pedibus insurgunt, et a brevibus in longas nituntur et crescunt; ideoque meliores *choreis*, qui ab longis in breves cadunt.

Ce qui est humble, comme dans les épilogues, exige des syllabes lentes, mais moins sonores.

Celsus veut qu'il y ait encore un genre de composition qu'il appelle supérieure. Quand je saurais ce que c'est, je ne me soucierais pas davantage de l'enseigner; car, à coup sûr, ce doit être quelque chose de remarquable par la lenteur et la mollesse : or, je ne sache rien de plus détestable qu'une cadence qu'on recherche pour elle-même, au lieu de l'adapter aux mots et aux pensées.

Enfin, et pour n'avoir plus à y revenir, un plaidoyer doit être composé dans le sens où il doit être débité. N'est-il pas vrai qu'à l'exception de ces causes où, comme accusateurs, il nous faut exciter la colère du juge et soulever son indignation, nous sommes, le plus souvent, insinuants et souples dans l'exorde? abondants et expressifs dans la narration? vifs et animés dans les arguments, ce qui paraît même à notre agitation? brillants et diffus dans les lieux communs et les descriptions? abattus et tristes dans les épilogues? Le corps aussi n'a-t-il pas ses mouvements assujettis à une certaine mesure, et la musique des lois pour régler les pas dans la danse, comme les modulations dans le chant? Que dis-je? la voix et le geste se conforment à la nature des sentiments que nous voulons peindre. Comment s'étonner, après cela, qu'il en soit de même des pieds dans le discours, et qu'à l'aide de ces pieds, tout ce qui est grand marche avec dignité, tout ce qui est doux chemine avec grâce, tout ce qui est animé coure avec rapidité, tout ce qui

Summissa, qualia in epilogis, lentas et ipsa, sed minus exclamantes exigunt.

Vult esse Celsus aliquam et superiorem compositionem, quam equidem si scirem, non docerem; sed sit, necesse est, tarda et supina : verum nisi ex verbis atque sententiis per sese id quæritur, satis odiosa esse non poterit.

Denique, ut semel finiam, sic fere componendum, quomodo pronunciandum, erit : an non in procemiis plerumque summissi (nisi quum in accusatione concitandus est judex, aut aliqua indignatione compellendus), in narratione pleni atque expressi, in argumentis citati, atque ipso etiam motu celeres sumus? ut in locis ac descriptionibus fusi ac fluentes, in epilogis plerumque dejecti et infracti? Atqui corporis quoque motui sua quædam tempora, et signa pedum non minus saltationi, quam modulationibus adhibet musica ratio numerorum. Quid? non vox et gestus accommodatur naturæ ipsarum, de quibus dicimus, rerum? Quo minus id mirum in pedibus orationis, quum debeant sublimia ingredi, lenia duci, acria currere, delicata fluere. Itaque ubi

est tendre et délicat coule avec mollesse? Aussi savons-nous, au besoin, affecter même de l'enflure et nous servir merveilleusement, pour cela, de spondées et d'ïambes :

En impero Argis, sceptra mihi liquit Pelops:

tandis que le vers comique suivant, qui est aussi de six pieds et qu'on appelle *trochaïque*, court, au contraire, au moyen non-seulement des chorées, que d'autres nomment *trochées*, mais encore des pyrrhiques. Aussi ce qu'il gagne en vitesse par ce mélange, il le perd en gravité :

Quid igitur faciam? non eam, ne nunc quidem?

Tout ce qui est mordant et satirique emprunte aussi des ïambes, même en vers, une nouvelle acrimonie :

Quis hoc potest videre, quis potest pati,
Nisi impudicus, et vorax, et aleo?

Au surplus, et en these générale, s'il fallait tomber dans quelque excès, j'aimerais mieux que la composition fût dure et négligée, que flasque et efféminée comme la plupart de celles de nos orateurs ; car le style s'énerve de plus en plus, et, à force de courir après la cadence, nous avons l'air de danser au son des instruments.

necesse est, affectamus etiam tumorem, qui spondeis atque iambis maxime continetur,

En impero Argis, sceptra mihi liquit Pelops.

At ille comicus æque senarius, quem *trochaicum* vocant, pluribus choreis, qui trochæi ab aliis dicuntur, pyrrhichiisque decurrit; sed quantum accipit celeritatis, tantum gravitatis amittit,

Quid igitur faciam ? non eam, ne nunc quidem ?

Aspera vero et maledica, ut dixi, etiam in carmine, iambis grassantur,

Quis hoc potest videre, quis potest pati,
Nisi impudicus, et vorax, et aleo ?

In universum autem, si sit necesse, duram potius atque asperam compositionem malim esse, quam effeminatam et enervem, qualis apud multos; et quotidie magis lascivimus syntonorum modis saltitantes.

Ajoutons que, si parfaite qu'elle soit, une composition ne saurait se continuer impunément sur le même ton, ni procéder avec les mêmes pieds. Ce serait un mécanisme de versification que d'assujettir à des lois uniformes toute espèce de discours; outre l'affectation qui serait visible, ce qu'on ne peut cacher avec trop de soin, la monotonie seule produirait l'ennui et la satiété. Plus ce défaut est séduisant, plus il est mortel. L'orateur qui s'y livre perd toute confiance, et ne peut plus tirer parti ni des passions, ni des mouvements oratoires; car s'il nous soupçonne occupés de pareilles vétilles, le juge ne sera guère disposé à nous croire, ni à s'affliger, ni à se courroucer pour nous. Voilà pourquoi il faut savoir quelquefois rompre à dessein la cadence; et, en pareil cas, ce qui paraît négligé n'est pas ce qui demande le moins de travail.

Ne sacrifions pas trop non plus au plaisir de la composition : n'allons pas jusqu'à nous permettre des transpositions démesurément longues, de peur qu'on ne voie de la recherche où nous aurons cru mettre de l'élégance. Quand un mot est juste et expressif ne nous faisons pas faute de l'employer, sous prétexte qu'il manque d'harmonie, car il n'en est pas de si récalcitrant qu'on ne puisse lui trouver sa place; quand nous rejetons ces sortes de mots, c'est moins par délicatesse d'oreille, que parce que nous trouvons plus commode de nous en débarrasser.

Cependant je ne m'étonne pas que les Latins se soient montrés plus curieux de la composition que les Attiques, bien que notre

Ac ne tam bona quidem ulla erit, ut debeat esse continua, et in eosdem semper pedes ire. Nam et versificandi genus est unam legem omnibus sermonibus dare; et id quum manifesta affectatio est (cujus rei maxime cavenda suspicio est), tum etiam tædium ex similitudine ac satietatem creat; quoque est dulcius, magis perit; amittitque et fidem, et affectus, motusque omnes, qui est in hac cura deprehensus; nec potest ei credere, aut propter eum dolere et irasci judex, cui putat hoc vacare. Ideoque interim quædam quasi solvenda de industria sunt, illa quidem maximi laboris ne laborata videantur.

Sed neque longioribus, quam oportet, hyperbatis compositioni serviamus, ne, quæ ejus rei gratia fecerimus, propter eam fecisse videamur; et certe nullum aptum atque idoneum verbum permutemus gratia lenitatis. Neque enim ullum erit tam difficile, quod non commode inseri possit; nisi quod in evitandis ejusmodi verbis non decorem compositionis quærimus, sed facilitatem.

Non tamen mirabor Latinos magis indulsisse compositioni, quam Atticos,

langue ait moins de grâce et de variété que la leur. Je ne ferai pas non plus à Cicéron le reproche de s'être, en ce point, un peu écarté de Démosthène; mais j'expliquerai dans mon dernier livre la différence qui existe entre la langue grecque et la nôtre. Il est temps de mettre fin à celui-ci, qui déjà passe les bornes que je m'étais prescrites.

Pour me résumer donc, la composition doit être décente, agréable, variée. Elle a trois parties distinctes : l'ordre, la liaison et le nombre. Ses procédés consistent à ajouter, retrancher ou changer. L'usage qu'on en fait doit être conforme à la nature du sujet. Elle exige un grand soin, mais non pas tel cependant qu'on lui sacrifie ni les pensées ni l'élocution qui doivent toujours être en première ligne; et ce soin doit être si adroitement dissimulé que les nombres semblent couler d'eux-mêmes, et n'avoir coûté ni recherche ni contrainte.

quamvis minus in verbis habeant varietatis et gratiæ. Nec vitium dixerim, si Cicero a Demosthene paulum in hac parte descivit : sed quæ sit differentia nostri græcique sermonis, explicavit summus liber.

Compositio (nam finem imponere egresso destinatum modum volumini festino) debet esse *honesta*, *jucunda*, *varia*; ejus tres partes, *ordo*, *conjunctio*, *numerus*; *ratio*, in adjectione, detractione, mutatione; *usus* pro natura rerum, quas dicimus; *cura* magna, ut sentiendi atque eloquendi prior sit; dissimulatio curæ præcipua, ut numeri sponte fluxisse, non arcessiti et coacti esse videantur.

LIVRE DIXIÈME

CHAPITRE PREMIER

De la lecture.

Les préceptes que nous avons donnés jusqu'ici, nécessaires à méditer, ne suffisent pas cependant pour donner l'éloquence, si l'on n'y joint cet aplomb, cette habitude de la parole qui tient à une faculté de l'esprit que les Grecs appellent ἕξις. Est-ce à force d'écrire, ou de lire, ou de parler, que s'acquiert cette habitude? voilà une question que l'on entend faire tous les jours. Elle mériterait d'être approfondie, s'il était vrai qu'on pût se contenter de l'un de ces trois exercices; mais je les regarde comme tellement unis, tellement inséparables, que, si l'on en négligeait un seul, tout le temps qu'on donnerait aux autres serait en pure perte. En effet, si l'on ne s'exerce beaucoup à écrire, l'éloquence n'aura ni soutien, ni solidité; sans le secours de la lecture, on s'égarera,

LIBER DECIMUS

CAPUT PRIMUM

De copia verborum.

Sed hæc eloquendi præcepta, sicut cogitationi sunt necessaria, ita non satis an vim dicendi valent, nisi illis firma quædam facilitas, quæ apud Græcos ἕξις nominatur, accesserit; ad quam *scribendo* plus, an *legendo*, an *dicendo* conferatur, solere quæri scio : quod esset diligenti nobis examinendum cura, si qualibet earum rerum possemus una esse contenti. Verum ita sunt inter se connexa et indiscreta omnia, ut, si quid ex his defuerit, frustra sit in ceteris laboratum; nam neque solida atque robusta fuerit unquam eloquentia, nisi multo stilo vires acceperit; et citra lectionis exemplum labor ille, carens re-

faute de guide et de modèle; et sût-on comment chaque chose doit se dire, si l'on n'a une élocution toujours prête et pour toutes les occasions, on sera comme ces avares qui dorment à côté de leurs trésors enfouis.

Or, de ce qu'il y a des préceptes indispensables pour l'éloquence, il ne s'ensuit pas que ces préceptes soient ce qu'il y a de plus important pour faire un orateur; car assurément, puisque le devoir d'un orateur est de parler, c'est de parler qu'il s'agit avant tout. Aussi est-il évident que l'art a commencé par là; l'imitation n'est venue qu'ensuite, et c'est en dernier qu'on s'est imaginé d'écrire avec soin. Mais comme dans aucune science on ne parvient à la perfection si l'on ne part des commencements, il arrive qu'à mesure qu'on avance, les premières choses qu'on a apprises commencent à devenir les moindres.

Mon dessein n'est pas d'expliquer ici comment doit se former un orateur; c'est un sujet que j'ai traité assez au long dans les deux premiers livres, autant du moins que je l'ai pu : mais un athlète à qui son maître a enseigné tous les secrets de la gymnastique, a besoin encore d'être préparé aux combats par un certain genre d'exercice; de même le jeune orateur qui connaît déjà l'invention et la disposition, qui sait l'art de choisir ses mots et de les arranger, a besoin qu'on lui montre par quels moyens il tirera le parti le plus avantageux et le plus prompt des connaissances qu'il

ctore, fluit : qui autem scierit, quo quæque sint modo dicenda, nisi tamen in procinctu, paratamque ad omnes casus habuerit eloquentiam, velut clausis thesauris incubabit.

Non autem ut quidque præcipue necessarium est, sic ad efficiendum oratorem maximi protinus erit momenti; nam certe quum sit in eloquendo positum oratoris officium, *dicere* ante omnia est; atque hinc initium ejus artis fuisse manifestum est; proximam deinde *imitationem*, novissimam *scribendi* quoque *diligentiam*. Sed ut perveniri ad summa, nisi ex principiis non potest, ita procedente jam opere minima incipiunt esse, quæ prima sunt.

Verum nos non, quomodo instituendus orator, hoc loco dicimus; nam id quidem aut satis, aut certe uti potuimus, dictum est; sed athleta, qui omnes jam perdidicerit a præceptore numeros, quo genere exercitationis ad certamina præparandus sit : igitur eum, qui res invenire et disponere sciet, verba quoque et eligendi et collocandi rationem perceperit, instruamus qua ratione, quod didicit, facere quam optime, quam facillime possit. Num ergo dubium

a acquises. Il faut donc, on n'en saurait douter se ménager des ressources dont on puisse user au besoin; or ces ressources n'existent que dans une grande abondance d'*idées* et de *mots*.

Mais les idées sont propres à une seule matière, ou communes à un petit nombre. Les mots, au contraire, il en faut faire provision pour tous les sujets. S'il y en avait de particuliers pour chaque chose, le choix serait moins embarrassant, car ils s'offriraient sur-le-champ d'eux-mêmes avec les idées qu'ils représenteraient. Mais, parmi ces mots, les uns sont plus propres, les autres plus ornés, ceux-ci plus expressifs, ceux-là plus sonores; il faut donc non-seulement les connaître tous, mais les avoir, pour ainsi dire, sous les yeux, afin que l'orateur discerne sans peine quels sont les meilleurs.

Quelques personnes, je le sais, ont la manie de se faire un fonds de synonymes, tant pour choisir plus aisément entre plusieurs mots, que pour éviter de se répéter, en se servant, si le sens appelle le même mot à une distance trop rapprochée, d'un équivalent; mais, outre que ce procédé a quelque chose de puéril et de mesquin, j'y vois peu d'avantage; car ce ne sont, après tout, que des mots qu'on entasse pêle-mêle, pour prendre indistinctement le premier venu.

Pour nous, qui avons en vue la véritable eloquence, et non la verbeuse loquacité des charlatans de places, nous voulons que l'a-

est, quin ei velut opes sint quædam parandæ, quibus uti, ubicunque desideratum erit, possit? Eæ constant *copia rerum ac verborum*.

Sed res propriæ sunt cujusque causæ, aut paucis communes; verba in universas paranda : quæ si in rebus singulis essent singula, minorem curam postularent; nam cuncta sese cum ipsis protinus rebus offerrent : sed quum sint aliis alia aut magis propria, aut magis ornata, aut plus efficientia, aut melius sonantia, debent esse non solum nota omnia, sed in promptu, atque, ut ita dicam, in conspectu, ut, quum se judicio dicentis ostenderint, facilis ex his optimorum sit electio.

Et quæ idem significarent solitos scio ediscere, quo facilius et occurreret unum ex pluribus, et, quum essent usi aliquo, si breve intra spatium rursus desideraretur, effugiendæ repetitionis gratia sumerent aliud, quo idem intelligi posset : quod quum est puerile et cujusdam infelicis operæ, tum etiam utile parum; turbam enim modo congregat, ex qua sine discrimine occupet proximum quodque,

Nobis autem *copia cum judicio* paranda est, vim orandi, non circulatoriam

bondance soit réglée par le jugement. Or, cette abondance ne s'acquiert qu'en lisant les meilleurs écrivains, en entendant les meilleurs orateurs : seul moyen d'apprendre à la fois à connaître les noms de chaque chose, et la manière de les placer convenablement; car presque tous les mots trouvent place dans le discours, sauf un petit nombre que la pudeur désavoue; encore ceux-ci ont-ils souvent leur prix chez les poëtes ïambiques et dans le style naïf de la vieille comédie. Quant à nous, qu'il nous suffise d'être à l'abri de tout reproche. Tous les mots donc, excepté ceux dont je viens de parler, excellent à une place donnée : on a souvent besoin des plus humbles, des plus vulgaires; et tel qui déparerait un style poli, devient le mot propre quand le sujet l'exige. Pour parvenir à savoir tous ces mots, à en connaître la signification, la forme, la mesure, et le lieu où ils produisent le plus d'effet, il ne faut pas se lasser de lire et d'écouter; car c'est par le sens de l'ouïe que tout langage se forme, et cela est si vrai que des enfants élevés dans la solitude, et confiés par le caprice d'un roi à des nourrices muettes, restèrent privés de l'usage de la parole, bien qu'on prétende qu'ils aient proféré certains mots.

Il est des mots qui expriment identiquement la même idée, en en sorte qu'il n'y a pas à recourir à une signification intermédiaire, comme *ensis* et *gladius*, *épée* et *glaive*; d'autres qui, quoique

volubilitatem spectantibus : id autem consequemur *optima legendo atque audiendo ;* non enim solum nomina ipsa rerum cognoscemus hac cura, sed cui quodque loco sit aptissimum. Omnibus enim fere verbis, præter pauca, quæ sunt parum verecunda, in oratione locus est; nam scriptores quidem iamborum veterisque comœdiæ etiam in illis sæpe laudantur; sed nobis nostrum opus interim tueri sat est. Omnia verba, exceptis de quibus dixi, sunt alicubi optima; nam et humilibus interim et vulgaribus opus, et quæ nitidiore in parte videntur sordida, ubi res poscit, proprie dicuntur. Hæc ut sciamus, atque eorum non significationem modo, sed formas etiam mensurasque norimus, et, ubicunque erunt posita, an conveniant, nisi multa lectione atque auditione assequi nullo modo possumus, quum omnem sermonem auribus primum accipiamus : propter quod infantes a mutis nutricibus jussu regum in solitudine educati, etiamsi verba quædam emisisse traduntur, tamen loquendi facultate caruerunt.

Sunt autem alia hujus naturæ, ut idem pluribus vocibus declarent, ita ut nihil significationis, quo potius utaris, intersit, ut *ensis* et *gladius*; alia, quæ

propres à certaines choses, se rapportent à une seule, au moyen d'un trope, comme *ferrum, mucro; fer, pointe.* Ainsi nous appelons, par catachrèse, *sicarios, sicaires,* tous ceux qui ont commis un meurtre, avec une arme quelconque. Il est des objets que nous exprimons par une périphrase, comme *pressi copia lactis*.... beaucoup, que nous figurons, en changeant l'expression : *Je sais; Je n'ignore pas; Il ne m'a point échappé; Je n'ai pas oublié; Qui ne sait? Personne ne doute,* etc. Quelquefois nous empruntons des idées analogues. *J'entends, Je sens, Je vois,* ont souvent la même signification que *Je sais.* Cette abondance, cette richesse d'expressions, c'est la lecture, qui nous les donnera; elle qui nous enseignera à nous en servir à propos et avec justesse; car elles ne s'emploient pas toujours indifféremment l'une pour l'autre. Ainsi, on dira bien, en parlant des yeux de l'entendement, *Je vois;* et l'on ne dira pas, en parlant du sens de la vue, *Je comprends* : on dira bien un *fer* en parlant d'une *épée;* on ne dira pas une *épée* pour désigner un *fer.*

Mais si c'est là le plus sûr moyen de se former un fonds abondant et riche, il ne s'ensuit pas qu'il faille lire et écouter, seulement pour apprendre des mots : il faut étendre ces exercices à tout ce qui s'enseigne; car les exemples sont bien plus puissants que les préceptes sur un élève qui est en état d'en faire l'application sans le secours du maître, et qui, de lui-même, peut suivre

etiamsi propria rerum aliquarum sint nomina τροπικῶς quasi tamen ad eumdem intellectum feruntur, ut *ferrum* et *mucro.* Nam per abusionem *sicarios* etiam omnes vocamus, qui cædem telo quocunque commisserint : alia circuitu verborum plurium ostendimus; quale est, *Et pressi copia lactis :* plurima vero mutatione figuramus, *Scio, Non ignoro,* et, *Non me fugit,* et, *Non me præterit,* et, *Quis nescit?* et, *Nemini dubium est :* sed etiam ex proximo mutuari licet, nam et *Intelligo,* et, *Sentio,* et *Video,* sæpe idem valent, quod *Scio.* Quorum nobis ubertatem ac divitias dabit lectio, ut non solum quomodo occurrent, sed etiam quomodo oportet, utamur : non semper enim hæc inter se idem faciunt; nec sicut de intellectu animi recte dixerim, *Video,* ita de visu oculorum, *Intelligo;* nec ut *mucro* gladium, sic *mucronem* gladius ostendit.

Sed ut copia verborum sic paratur, ita non verborum tantum gratia legendum, vel audiendum est; nam omnium, quæcunque docemus, hoc sunt exempla potentiora etiam ipsis, quæ traduntur, artibus, quum eo, qui discit,

la marche de l'orateur, puisqu'en définitive, celui-ci ne fait que mettre en pratique les leçons du rhéteur.

Ces deux excercices, lire et écouter, ont respectivement leurs avantages. D'un côté, celui qui parle nous communique le feu dont il est animé : ce ne sont plus des images, des périphrases, ce sont les objets eux-mêmes qui nous saisissent : tout a de la vie et du mouvement; ces pensées neuves et hardies, qui semblent naître à sa voix, nous les accueillons avec transport, avec sollicitude; pleins d'anxiété sur l'issue du jugement, nous tremblons même pour le sort de ceux qu'il défend. Ajoutez à cela que tout concourt à nous charmer et à nous instruire, la beauté de l'organe et du geste, et ce prestige du débit, si puissant dans les plaidoyers, quand il est en rapport avec la situation.

D'un autre côté, quand on lit, le jugement est beaucoup plus sûr. On n'a pas, comme lorsqu'on écoute, à se défendre d'une certaine prévention pour celui qui parle; on ne se voit pas arracher son suffrage par les acclamations qui retentissent autour de soi, on rougirait en effet d'être seul de son avis; on éprouverait une sorte de honte à s'en rapporter à soi-même plus qu'à tous les autres, quoique souvent ce soient des choses de fort mauvais goût qui plaisent au plus grand nombre, et qu'on rencontre même de ces louangeurs gagés, décidés à trouver bon tout ce qui déplaît : en revanche, il est vrai, les choses les mieux dites glissent sur ces esprits faux. Rien de tout cela dans la lecture. Elle vous laisse en

perductus est, ut intelligere ea sine demonstrante, et sequi jam suis viribus possit; quia, quæ doctor præcepit, orator ostendit.

Alia vero audientes, alia legentes magis adjuvant : excitat, qui dicit, spiritu ipso, nec imagine et ambitu rerum, sed rebus incendit : vivunt omnia enim, et moventur, excipimusque nova illa, velut nascentia, cum favore ac sollicitudine; nec fortuna modo judicii, sed etiam ipsorum, qui orant, periculo afficimur. Præter hæc, vox et actio decora, commoda, ut quisque locus postulabit, pronunciandi, vel potentissima in dicendo, ratio, et, ut semel dicam, pariter omnia, docent.

In lectione certius judicium, quod audienti frequenter aut suus cuique favor, aut ille laudantium clamor extorquet; pudet enim dissentire, et velut tacita quadam verecundia inhibemur plus nobis credere, quum interim et vitiosa pluribus placeant, et a corrogatis laudentur etiam quæ non placent. Sed e contrario quoque accidit, ut optime dictis gratiam prava judicia non referant. Lectio libera est, nec actionis impetu transcurrit; sed repetere sæ-

pleine liberté : on n'est point entraîné par la rapidité du débit; on peut revenir à chaque instant sur ses pas, soit pour éclaircir des doutes, soit pour mieux retenir ce qu'on a lu. Or, on ne saurait donc trop reprendre et remanier ses lectures; nous mâchons nos aliments, nous les réduisons presque à l'état de liquides, pour qu'ils soient plus facilement digérés; de même nous devons, non dévorer à la hâte, mais broyer, triturer, et mettre, pour ainsi dire, en coction, nos lectures, afin qu'elles se gravent plus sûrement dans notre mémoire, et qu'elles portent tout leur fruit.

Je veux que, pendant longtemps, on ne lise que les meilleurs auteurs, ceux sur la foi desquels on court moins le risque de s'égarer; mais je veux qu'on les lise attentivement, qu'on se donne même la peine d'en transcrire des extraits. Il ne faut pas se contenter de tout examiner par parties : quand on a lu un livre, il faut le reprendre depuis le commencement, surtout si c'est un de ces plaidoyers où les beautés de l'art sont cachées à dessein par l'orateur; car souvent il prépare, il dissimule, il masque adroitement sa marche, et jette, en passant, dans la première partie de son discours, des traits qui lui serviront dans la suite. Voilà pourquoi nous remarquons moins certaines choses, ignorant dans quelle intention elles ont été dites; et c'est sur ces choses qu'il est donc bon de revenir, quand une fois nous connaîtrons tous les secrets de l'orateur.

Rien de plus utile que de faire connaissance avec ces causes dont on a les plaidoyers entre les mains, comme aussi de lire,

pius licet, sive dubites, sive memoriæ affigere velis : repetamus autem et tractemus; et ut cibos mansos ac prope liquefactos demittimus, quo facilius digerantur, ita lectio non cruda, sed multa iteratione mollita et velut confecta memoriæ imitationique tradatur.

Ac diu non nisi optimus quisque, et qui credentem sibi minime fallat, legendus est, sed diligenter, ac pæne ad scribendi sollicitudinem; nec per partes modo scrutanda omnia, sed perlectus liber utique ex integro resumendus, præcipue oratio, cujus virtutes frequenter ex industria quoque occultantur : sæpe enim præparat, dissimulat, insidiatur orator, eaque in prima parte actionis dicit, quæ sunt in summa profutura; itaque suo loco minus placent, adhuc nobis, quare dicta sint, ignorantibus ; ideoque erunt cognitis omnibus repetenda.

Illud vero utilissimum, nosse eas causas, quarum orationes in manus sum-

toutes les fois qu'on le pourra, ceux qui ont été composés contradictoirement; par exemple, les harangues de Démosthène et d'Eschine, les plaidoyers de Servius Sulpicius et de Messala, l'un pour Aufidia, l'autre contre; ceux de Pollion et de Cassius, dans l'affaire d'Asprénas, et plusieurs autres. Quand les plaidoyers n'auraient pas tous le même mérite, quelques-uns du moins serviront à bien connaître l'état des questions qui y sont débattues, comme les discours de Tubéron contre Ligarius, et d'Hortensius pour Verrès, qui sont autant de réfutations des discours de Cicéron. Il n'y aura pas moins d'intérêt à savoir comment plusieurs orateurs ont traité les mêmes causes. Calidius a parlé pour le rétablissement de la maison de Cicéron; et Brutus a écrit, à titre d'exercice, une harangue pour Milon, qu'il n'a pas prononcée, comme le croit à tort Cornelius Celsus. Pollion et Messala ont aussi défendu les mêmes personnes; et, dans mon enfance, on citait avec éloge les plaidoyers de Domitius Afer, de Crispus Passienus et de Decimus Lelius, en faveur de Volusenus Catulus.

Mais n'allez pas, en lisant les grands écrivains, vous prévenir de cette fausse idée, que tout ce qu'ils ont dit est parfait; car quelquefois ils bronchent, ou ils plient sous le faix, ou ils se laissent trop aller à la pente de leur génie; enfin, leur esprit n'est pas toujours tendu, ils se fatiguent. Cicéron trouve que Démosthène s'endort parfois, Horace en dit autant d'Homère lui-même; c'est qu'en

pserimus; et quoties continget, utrinque habitas legere actiones; ut Demosthenis atque Æschinis inter se contrarias; et Servii Sulpicii atque Messalæ, quorum alter pro Aufidia, contra dixit alter; et Pollionis et Cassii reo Asprenate, aliasque plurimas. Quin etiam, si minus pares videbuntur, aliquæ tamen ad cognoscendam litium quæstionem recte requirentur; ut contra Ciceronis orationes, Tuberonis in Ligarium, et Hortensii pro Verre : quin etiam, easdem causas ut quisque egerit, utile erit scire; nam de domo Ciceronis dixit Calidius; et pro Milone orationem Brutus exercitationis gratia scripsit, etiamsi egisse eum Cornelius Celsus falso existimat. Et Pollio et Messala defenderunt eosdem, et nobis pueris insignes pro Voluseno Catulo, Domitii Afri, Crispi Passieni, Decimi Lælii orationes ferebantur.

Neque id statim legenti persuasum sit, omnia, quæ magni auctores dixerint, utique esse perfecta; nam et labuntur aliquando, et oneri cedunt, et indulgent ingeniorum suorum voluptati; nec semper intendunt animum: nonnunquam fatigantur, quum Ciceroni dormitare interim Demosthenes, Horatio vero etiam Homerus ipse videatur. Summi enim sunt, homines tamen;

effet, tout grands qu'ils sont, ils appartiennent à l'humanité ; et l'on s'expose, en prenant tout chez eux pour autant d'oracles, à n'imiter que ce qu'ils ont de faible, ce qui n'est jamais bien difficile, et à se croire semblables à eux quand on n'a copié que leurs défauts.

Ce n'est toutefois qu'avec réserve et circonspection qu'il faut prononcer sur ces grands écrivains, autrement nous pourrions, comme tant de gens, condamner ce que nous n'entendons pas ; mais s'il faut pécher par quelque côté, mieux encore vaut-il, à mon sens, tout admirer en eux qu'y trouver beaucoup à reprendre.

La lecture des poëtes, dit Théophraste, est très-importante pour un orateur. On est généralement de cet avis, et avec raison, car c'est chez eux qu'on trouve le sublime des pensées, la magnificence des expressions, le mouvement et la variété des sentiments, la beauté des caractères ; et tout cela, il faut en convenir, a un charme bien fait pour retremper des esprits usés, pour ainsi dire, par l'action journalière du barreau : aussi Cicéron recommande-t-il beaucoup cette lecture. Cependant ne l'oublions pas, les poëtes ne sont pas bons à suivre en tout, et l'orateur ne doit surtout les imiter ni pour la liberté dans les mots, ni pour la hardiesse dans les figures ; la poésie n'aspire qu'à briller, et outre qu'elle sacrifie tout au plaisir, et quelquefois s'égare pour plaire dans de folles

acciditque his, qui, quidquid apud illos reperietur, dicendi legem putent, ut deteriora imitentur (id enim est facilius), ac se abunde similes putent, si vitia magnorum consequantur.

Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronunciandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt ; ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere, quam multa displicere, maluerim.

Plurimum dicit oratori conferre Theophrastus lectionem poetarum ; multique ejus judicium sequuntur ; neque immerito ; namque ab his in rebus spiritus, et in verbis sublimitas, et in affectibus motus omnis, et in personis decor petitur, præcipueque velut attrita quotidiano actu forensi ingenia optime rerum talium blanditia reparantur : ideoque in hac lectione Cicero requiescendum putat. Meminerimus tamen, non per omnia poetas esse oratori sequendos, nec libertate verborum, nec licentia figurarum ; genus ostentationi comparatum, et præter id, quod solam petit voluptatem, et eam, fingendo

fictions, elle jouit encore d'un certain privilége. En effet, esclaves de la mesure, les poëtes, ne peuvent pas toujours employer le terme propre, et, forcés quelquefois de dévier, ils se jettent dans les détours et les faux-fuyants; non contents même de changer certains mots, ils sont réduits à les étendre ou à les resserrer, à les bouleverser ou à les séparer. Pour nous, véritables soldats armés de toutes pièces, c'est pour les intérêts les plus graves qu'il nous faut combattre : la victoire, voilà le but où doivent tendre tous nos efforts. Je ne veux pas pour cela que nos armes soient sales et rouillées : je veux, au contraire, qu'elles jettent de l'éclat, mais un éclat terrible, tel que celui du fer qui porte l'effroi dans l'âme, en même temps qu'il éblouit les yeux; non tel que celui de l'or et de l'argent, véritable apanage de la mollesse, et dangereux seulement à qui s'en pare.

L'histoire peut aussi nourrir et fortifier l'éloquence par un certain suc agréable et doux qui lui est propre; mais il faut la lire sans perdre de vue que la plupart de ses qualités seraient des défauts dans l'orateur. En effet, elle a beaucoup d'affinité avec la poésie, dont elle ne se distingue guère qu'en ce qu'elle n'est point assujettie à un mètre régulier. Elle se propose de narrer et non de prouver. Ce n'est point une cause qu'elle plaide, un combat présent qu'elle engage, c'est une série de faits qu'elle transmet à la postérité avec la gloire et le génie de l'écrivain. Elle a donc besoin, pour varier ses récits, de se donner plus de carrière dans le

non falsa modo, sed etiam quædam incredibilia, sectatur, patrocinio quoque aliquo juvari; quod alligata ad certam pedum necessitatem non semper uti propriis possit, sed depulsa recta via, necessario ad eloquendi quædam deverticula confugiat; nec mutare quædam modo verba, sed extendere, corripere, convertere, dividere cogatur : nos vero armatos stare in acie, et summis de rebus decernere, et ad victoriam niti. Neque ego arma squalere situ ac rubigine velim, sed fulgorem inesse, qui terreat, qualis est ferri, quo mens simul visusque præstringitur; non qualis auri argentique, imbellis, et potius habenti periculosus.

Historia quoque alere orationem quodam uberi jucundoque succo potest; verum et ipsa sic est legenda, ut sciamus plerasque ejus virtutes oratori esse vitandas : est enim proxima poetis, et quodammodo carmen solutum; et scribitur ad narrandum, non ad probandum; totumque opus non ad actum rei, pugnamque præsentem, sed ad memoriam posteritatis, et ingenii famam componitur; ideoque et verbis remotioribus, et liberioribus figuris narrandi tæ-

choix des termes et des figures. C'est pourquoi, ainsi que je l'ai dit, ni la brièveté de Salluste, et pourtant je ne connais rien de plus parfait pour des oreilles attentives et délicates, ne réussira auprès d'un juge, préoccupé de mille pensées, et, le plus souvent, étranger aux lettres; ni l'abondance de Tite Live, qu'on compare à un ruisseau de lait, ne satisfera celui qui, peu touché de la beauté d'une exposition, n'y cherche que la vérité. Je m'appuierai encore ici de l'autorité de Cicéron, qui pense que Thucydide et Xénophon eux-mêmes ne peuvent être utiles à un orateur, quoiqu'il ait dit du premier qu'il *embouche merveilleusement la trompette héroïque*, et du second, que *les Muses ont parlé par sa bouche.*

Nous pouvons cependant quelquefois donner à nos digressions l'éclat de l'histoire; mais dans les points essentiels de la question, souvenons-nous qu'il faut déployer le courage et la vigueur d'un soldat, plutôt que l'appareil musculaire d'un athlète, et que la robe bariolée dont se servait, dit-on, Demetrius de Phalère, ne convient point à la poussière du barreau.

Il est encore un autre parti fort avantageux à tirer de l'histoire, mais étranger à ce que nous traitons ici : c'est la connaissance qu'on y acquiert d'une multitude de faits et d'exemples; l'orateur n'en peut jamais être trop pourvu, s'il veut n'être pas réduit à tirer tous ses témoignages de la cause même : témoignages qu'une étude bien approfondie de l'antiquité lui fournira pour la plupart,

dium evitat. Itaque, ut dixi, neque illa *Sallustiana brevitas*, qua nihil apud aures vacuas atque eruditas potest esse perfectius, apud occupatum variis cogitationibus judicem, et sæpius ineruditum, captanda nobis est; neque illa *Livii lactea ubertas* satis docebit eum, qui non speciem expositionis, sed fidem quærit. Adde, quod M. Tullius ne Thucydidem quidem, aut Xenophontem utiles oratori putat, quamquam illum *bellicum canere*, hujus *ore Musas esse locutas* existimet.

Licet tamen nobis in digressionibus uti vel historico nonnunquam nitore, dum in his, de quibus erit quæstio, meminerimus non athletarum toris, sed militum lacertis opus esse; nec versicolorem illam, qua Demetrius Phalereus dicebatur uti, vestem bene ad forensem pulverem facere.

Est et alius ex historiis usus, et is quidem maximus, sed non ad præsentem pertinens locum, ex cognitione rerum exemplorumque, quibus imprimis instructus esse debet orator, ne omnia testimonia exspectet a litigatore; sed

et qui ont d'autant plus de prix, qu'ils ne sont entachés d'aucun soupçon de haine ou de faveur.

Nous avons aussi, grâce à l'indolence des orateurs qui ont volontairement abdiqué la plus noble partie de leur tâche, beaucoup de richesses à retirer de la lecture des philosophes, car ils embrassent tous les points de la morale : le juste, l'utile, l'honnête, le bien et le mal, et particulièrement les choses divines ; et ils se livrent sur ces divers sujets à des discussions très-vives. Les philosophes de l'école de Socrate sont surtout propres à former un jeune orateur par la subtilité de leurs altercations et de leurs questions. Il faut donc les lire ; mais cette lecture demande autant de discernement que les autres ; et, traitât-on incidemment les mêmes questions, autre chose, il faut qu'on le sache, est de plaider ou de soutenir une thèse, de parler au barreau ou dans une école, d'exposer des préceptes ou de défendre les jours d'un client.

Je ne serais point surpris qu'ayant fait connaître toute l'importance que j'attache à la lecture, on exigeât de moi, comme complément de ma doctrine, d'indiquer quels sont les auteurs qu'on doit lire, et quelles qualités se remarquent principalement dans chacun d'eux. Mais ce serait un travail infini de les parcourir tous ; et quand je songe que dans son *Brutus*, Cicéron a consacré tant de pages à passer en revue les seuls orateurs romains, sans dire un mot de ceux de son siècle, au milieu desquels il vivait, à l'ex-

pleraque ex vetustate diligenter sibi cognita sumat, hoc potentiora, quod ea sola criminibus odii et gratiæ vacant.

A philosophorum vero lectione ut essent multa nobis petenda, vitio factum est alio oratorum, qui quidem illis optima sui operis parte cesserunt ; nam et de justis, honestis, utilibus, iisque quæ sint istis contraria, et de rebus divinis maxime dicunt, et argumentantur acriter ; et altercationibus atque interrogationibus oratorem futurum optime Socratici præparant. Sed his quoque adhibendum est simile judicium, ut etiam quum in rebus versemur iisdem, non tamen eamdem esse conditionem sciamus litium ac disputationum, fori et auditorii, præceptorum et periculorum.

Credo exacturos plerosque, quum tantum esse utilitatis in legendo judicemus, ut id quoque adjungamus operi, qui sint, quæ in quoque auctore præcipua virtus : sed persequi singulos, infiniti fuerit operis. Quippe quum in Bruto M. Tullius tot millibus versuum de romanis tantum oratoribus loquatur, et tamen de omnibus ætatis suæ, quibuscum vivebat, exceptis Cæsare

ception de César et de Marcellus, je me demande où je m'arrêterais si je voulais parler de ceux qu'a omis Cicéron, et de ceux qui les ont suivis, et de tous les Grecs, et des philosophes, et des poëtes? Le plus sûr donc est de m'en tenir à la brièveté de Tite Live, qui, dans une lettre à son fils, dit : *il faut lire d'abord Démosthène et Cicéron, et ensuite les autres orateurs, à proportion qu'ils se rapprochent plus de ces deux grands modèles.*

Cependant, s'il faut dire ici sommairement ce que je pense, il y a très-peu, ou plutôt il n'y pas un seul des écrivains qui ont surnagé jusqu'à nous, dont la lecture ne puisse, par quelque endroit, profiter à qui saura les lire avec discernement. Cicéron n'avoue-t-il pas qu'il doit beaucoup aux plus anciens auteurs, malgré le défaut d'art qui se fait sentir dans leurs écrits, d'ailleurs ingénieux? C'est à peu près ce que je pense aussi des modernes. Combien en trouve-t-on d'assez dénués de toute espèce de mérite, pour n'avoir pu, dans une partie si minime qu'elle soit, espérer raisonnablement un regard de la postérité? que s'il s'en rencontre un, il se trahira dès les premières lignes; et, rebutés bien vite, nous ne perdrons pas notre temps à pousser plus loin l'expérience. Mais ce ne sont pas quelques parties bien traitées qui donneront ce tour de phrase, cette élocution dont je m'occupe.

Avant de parler de chaque auteur en particulier, faisons quel-

atque Marcello, silentium egerit, quis erit modus, si et illos, et qui postea fuerunt, et Græcos omnes, et philosophos et poetas persequi velim? Fuit igitur brevitas illa tutissima, quæ apud Livium in epistola ad filium scripta, *legendos Demosthenem atque Ciceronem; tum ita, ut quisque esset Demostheni et Ciceroni simillimus.*

Non est tamen dissimulanda nostri quoque judicii summa : paucos et vix ullum ex his, qui vetustatem pertulerunt, existimo posse reperiri, quin judicium adhibentibus allaturus sit utilitatis aliquid, quum se Cicero ab illis quoque vetustissimis auctoribus, ingeniosis quidem, sed arte carentibus, plurimum fateatur adjutum. Nec multo aliud de novis sentio : quotus enim quisque inveniri tam demens potest, qui ne minima quidem alicujus certe fiducia partis memoriam posteritatis speraverit? qui si quis est, intra primos statim versus deprehendetur, et citius nos dimittet, quam ut ejus nobis magno temporis detrimento constet experimentum. Sed non quidquid ad aliquam partem scientiæ pertinet, protinus ad faciendam etiam φράσιν, de qua loquimur, accommodatum.

Verum antequam de singulis loquar, pauca in universum de varietate opi

ques remarques générales sur la diversité des goûts. Les uns croient qu'il faut s'en tenir à la lecture des anciens, parce qu'en eux seuls on trouve cette éloquence naturelle, ces traits mâles qui conviennent à la dignité de l'homme. D'autres, au contraire, ne prisent que ces formes efféminées qu'on a, depuis peu, introduites dans le style, ces grâces étudiées et tous ces petits moyens qu'on met en œuvre pour plaire à une multitude ignorante. Ceux-ci ne font cas que d'un langage simple et droit; ceux-là n'estiment bon et dans le goût attique que ce qui est concis et léger, et s'éloigne le moins du ton de la conversation. Il en est que séduit une certaine trempe d'esprit qui dit tout avec élévation, avec impétuosité, avec feu. Je connais aussi bon nombre d'amateurs qui préfèrent une composition où tout est coulant, poli, châtié. J'examinerai plus à fond ces divers sentiments, quand je traiterai des genres de style.

En attendant, disons succinctement quelles lectures conviennent à ceux qui veulent se fortifier dans l'éloquence, et quels avantages ils y peuvent trouver; car je ne veux offrir qu'un petit nombre d'écrivains, mais les plus éminents. Or, comme il est facile d'apprécier par l'étude ceux qui s'en rapprochent le plus, personne ne sera fondé à se plaindre si j'omets, par hasard, quelques-uns des auteurs qu'il affectionne; car je déclare qu'il y en a plus à lire que je n'en nommerai. Passons aux lectures que je crois

nionum dicenda sunt: nam quidam solos veteres legendos putant, neque in ullis aliis esse naturalem eloquentiam, et robur viris dignum, arbitrantur; alios recens hæc lascivia, deliciæque, et omnia ad voluptatem multitudinis imperitæ composita, delectant; ipsorum etiam, qui rectum dicendi genus sequi volunt, alii pressa demum et tenuia, et quæ minimum ab usu quotidiano recedant, sana et vere attica putant; quosdam elatior ingenii vis, et magis concitata, et alti spiritus plena capit; sunt etiam lenis, et nitidi, et compositi generis non pauci amatores; de qua differentia disseram diligentius, quum de genere dicendi quærendum erit.

Interim summatim, quid et a qua lectione petere possint, qui confirmare facultatem dicendi volunt, attingam; paucos enim, qui sunt eminentissimi, excerpere in animo est: facile est autem studiosis, qui sint his simillimi, judicare; ne quisquam queratur omissos forte aliquos, quos ipse valde probet: fateor enim plures legendos esse, quam qui a me nominabuntur: sed nunc

principalement convenir à quiconque s'applique à devenir orateur.

Aratus croit devoir *débuter par Jupiter*; ainsi ne saurions-nous mieux faire que de commencer par le grand nom d'*Homère*; car, lui appliquant à lui-même ce qu'il dit de l'Océan, *que les mers, les fleuves et les fontaines y prennent tous leur source*, ne peut-on pas dire qu'il est le modèle et le type de toutes les parties de l'éloquence? Non, personne ne le surpassera jamais ni en sublimité dans les grandes choses, ni en naturel et en propriété dans les petites. Tour à tour fleuri et serré, grave et doux, il n'est pas moins admirable dans son abondance que dans sa concision. Il n'a pas seulement, au plus haut degré, toutes les qualités du poëte; il a encore toutes celles de l'orateur. En effet, sans parler des nombreux passages de l'*Iliade*, où il se montre si habile à louer, à exhorter, à consoler, dans l'ambassade envoyée vers Achille, au neuvième livre; dans la dispute entre ce héros et Agamemnon, au premier; au deuxième, ne trouve-t-on pas, dans les divers avis ouverts par les principaux chefs des Grecs, tous les secrets de l'art qui constituent les plaidoyers et les délibérations? Est-il quelqu'un d'assez ignorant pour ne pas reconnaître qu'il manie à son gré les deux plus grands ressorts de l'éloquence, la peinture des mœurs et le langage des passions?

Dans l'introduction de ses deux poëmes, n'a-t-il pas aussi, en très-peu de vers, je ne dis pas observé, mais établi, fixé les lois

genera ipsa lectionum, quæ præcipue convenire intendentibus, ut oratores fiant, existimem, persequor.

Igitur, ut Aratus *ab Jove incipiendum* putat, ita nos rite cœpturi ab *Homero* videmur; hic enim, quemadmodum *ex oceano* dicit ipse *amnium vim fontiumque cursus initium capere*, omnibus eloquentiæ partibus exemplum et ortum dedit: hunc nemo in magnis rebus sublimitate, in parvis proprietate superaverit: idem lætus ac pressus, jucundus et gravis, tum copia, tum brevitate mirabilis; nec poetica modo, sed oratoria virtute eminentissimus; nam ut de laudibus, exhortationibus, consolationibus taceam, nonne vel nonus liber, quo missa ad Achillem legatio continetur, vel in primo inter duces illa contentio, vel dictæ in secundo sententiæ, omnes litium ac conciliorum explicant artes! Affectus quidem, vel illos mites, vel hos concitatos, nemo erit tam indoctus, qui non in sua potestate hunc auctorem habuisse fateatur.

Age vero, non utriusque operis ingressus in paucissimis versibus legem

de l'exorde? D'abord, il gagne la bienveillance de son lecteur par une invocation aux déesses qui, alors, étaient censées inspirer les poëtes; ensuite, il éveille son attention par la grandeur des sujets qu'il se propose de chanter, et enfin il la captive par l'exposé sommaire de ces sujets. Est-il un modèle de narration plus concise que le récit de la mort de Patrocle? Quoi de plus significatif que la description du combat des Curètes et des Étoliens? parlerai-je des comparaisons, des amplifications, des exemples, des digressions, des arguments, des preuves et des réfutations? Tout cela abonde tellement chez Homère, que ceux même qui ont écrit sur l'art oratoire ont pris dans ce poëte la plupart de leurs autorités. Quant à l'épilogue, en est-il un qui puisse jamais égaler Priam suppliant aux pieds d'Achille?

Enfin, dans les expressions, dans les pensées, dans les figures, comme dans l'entente générale de la composition n'a-t-il pas à ce point, excédé la mesure de l'esprit humain, que c'est la marque d'un grand talent, non d'imiter ses perfections, ce qui me paraît impossible, mais de les comprendre?

Homère a donc laissé bien loin derrière lui tous les autres écrivains dans tous les genres d'éloquence, et notamment les poëtes épiques; car c'est surtout en le comparant avec ceux qui ont couru la même carrière, que son triomphe est plus éclatant.

procemiorum, non dico, servavit, sed constituit? nam benevolum auditorem invocatione dearum, quas præsidere vatibus creditum est, et intentum proposita rerum magnitudine, et docilem summa celeriter comprehensa facit. Narrare vero quis brevius, quam qui mortem nuntiat Patrocli, quis significantius potest, quam qui Curetum Ætolorumque prœlium exponit? jam similitudines, amplificationes, exempla, digressus, signa rerum et argumenta, ceteraque, quæ probandi ac refutandi sunt, ita multa, ut etiam, qui de artibus scripserunt, plurimi harum rerum testimonium ab hoc poeta petant. Nam epilogus quidem quis unquam poterit illis Priami rogantis Achillem precibus æquari?

Quid? in verbis, sententiis, figuris, dispositione totius operis, nonne humani ingenii modum excedit? ut magni sit viri, virtutes ejus non æmulatione, quod fieri non potest, sed intellectu sequi.

Verum hic omnes sine dubio, et in omni genere eloquentiæ procul a se reliquit; epicos tamen præcipue, videlicet quia clarissima in materia simili comparatio est.

Hésiode s'élève rarement; son poëme n'est, en grande partie, qu'une nomenclature; cependant il a de belles sentences mêlées à d'utiles préceptes; son style est poli, sa composition passable. On lui donne la palme dans le genre modéré.

Antimaque, au contraire, se distingue par la force et la solidité. Le genre de son éloquence n'est rien moins que vulgaire et vaut son prix. Mais, quoique les grammairiens lui défèrent presque unanimement la seconde place, je trouve qu'il manque absolument d'art, qu'il pèche par la disposition, et qu'il n'a ni mouvement, ni grâce; ce qui prouve quelle différence il y a entre approcher de quelqu'un ou être le premier après lui.

On croit que *Panyasis* tient de ces deux poëtes; qu'il n'égale ni l'un ni l'autre pour les qualités, mais qu'il surpasse Hésiode par le choix du sujet, et Antimaque sous le rapport de la disposition.

Apollonius n'est point classé par les grammairiens, parce que Aristarque et Aristophane, qui s'étaient constitués juges des poëtes, n'ont compris dans leur liste aucun écrivain de leur temps. Il a cependant fait un ouvrage qui n'est point à dédaigner, à cause d'une certaine médiocrité qui se soutient.

La matière d'*Aratus* ne comporte pas de mouvement : aussi n'y remarque-t-on aucune variété, aucun sentiment, aucun caractère, pas un personnage qui parle. Toutefois, ce poëte a prouvé qu'il n'avait pas entrepris une tâche au-dessus de ses forces.

Raro assurgit *Hesiodus*, magnaque pars ejus in nominibus est occupata; tamen utiles circa præcepta sententiæ, levitasque verborum et compositionis probabilis; daturque ei palma in illo medio genere dicendi.

Contra in *Antimacho* vis et gravitas, et minime vulgare eloquendi genus habet laudem : sed quamvis ei secundas fere grammaticorum consensus deferat, et affectibus, et jucunditate, et dispositione, et omnino arte deficitur, ut plane manifesto appareat, quanto sit aliud proximum esse, aliud secundum.

Panyasin ex utroque mixtum putant in eloquendo, neutriusque æquare virtutes; alterum tamen ab eo materia, alterum disponendi ratione superari.

Apollonius in ordinem a grammaticis datum non venit, quia Aristarchus atque Aristophanes, poetarum judices, neminem sui temporis in numerum redegerunt; non tamen contemnendum edidit opus æquali quadam mediocritate.

Arati materia motu caret, ut in qua nulla varietas, nullus affectus, nulla persona, nulla cujusquam sit oratio; sufficit tamen operi, cui se parem credidit.

Théocrite est admirable dans son genre; mais sa muse, toute champêtre et toute pastorale, figurerait mal au barreau et même à la ville.

Je crois entendre d'ici ajouter une foule d'autres poëtes à ceux que je viens de citer. Quoi! dira-t-on, *Pisandre* n'a-t-il pas chanté avec succès les travaux d'Hercule? et *Nicandre*, est-ce à tort qu'il a été imité par Macer et Virgile? et *Euphorion*, n'en direz-vous rien? Virgile en faisait cas pourtant: sans cela, eût-il parlé, dans ses *Bucoliques*, de ces chants qu'il médite à la manière du poëte de Chalcis? Et *Tyrtée*, est-ce en vain qu'Horace le met immédiatement après Homère? Je réponds: il n'est personne à qui ces poëtes soient tellement inconnus, qu'il ne puisse s'en procurer un catalogue dans quelque bibliothèque, et les ajouter aux livres qu'il possède déjà. Si donc je passe ces poëtes sous silence, ce n'est pas qu'ils me soient inconnus; ce n'est pas non plus que j'en désapprouve la lecture, puisque tous, je l'ai dit, présentent quelque utilité; mais nous reviendrons à eux quand nos forces auront acquis tout leur développement. Nous agirons comme dans ces repas somptueux, où, après nous être rassasiés des meilleurs mets, nous nous rejetons sur les plus simples, pour le plaisir de varier.

Alors aussi, il sera temps de faire connaissance avec l'élégie, où *Callimaque* de l'avis de plusieurs critiques tient le premier rang, et *Philétas* le second. Mais tant que nous travaillons à obtenir

Admirabilis in suo genere *Theocritus*; sed musa illa rustica et pastoralis non forum modo, verum ipsam etiam urbem reformidat.

Audire videor undique congerentes nomina plurimorum poetarum: quid? Herculis acta non bene *Pisandros?* quid? *Nicandrum* frustra secuti *Macer* atque *Virgilius?* quid? *Euphorionem* transibimus? quem nisi probasset Virgilius, idem nunquam certe conditorum chalcidico versu carminum fecisset in Bucolicis mentionem: quid? Horatius frustra *Tyrtæum* Homero subjungit? Nec sane quisquam est tam procul a cognitione eorum remotus, ut non indicem certe ex bibliotheca sumptum transferre in libros suos possit: nec ignoro igitur quos transeo, nec utique damno, ut qui dixerim esse in omnibus utilitatis aliquid; sed ad illos jam perfectis constitutisque viribus revertemur: quod in cœnis grandibus sæpe facimus, ut, quum optimis satiati sumus, varietas tamen nobis ex vilioribus grata sit.

Tunc et elegiam vacabit in manus sumere cujus princeps habetur *Callimachus*; secundas confessione plurimorum *Philetas* occupavit. Sed dum asse-

cette facilité, cet aplomb dont j'ai parlé, c'est avec les meilleurs ouvrages qu'il faut nous familiariser; et c'est moins en lisant un grand nombre d'auteurs, qu'en lisant beaucoup les bons, que nous parviendrons à donner de la solidité à notre esprit et de la couleur à notre style.

Voilà pourquoi des trois poëtes qui ont écrit en vers ïambes, et qui au jugement d'Aristarque, sont dignes de mémoire, *Archiloque* est le seul qui soit éminemment propre à développer cette facilité. Il y a, en effet, dans ce poëte une grande vigueur d'élocution, de fortes pensées, des traits vifs et perçants; c'est un corps plein de sang et de nerfs; ce qui donne à quelques personnes lieu de penser que, s'il est au-dessous de qui que ce soit, cela tient moins à son génie qu'à sa matière.

Des neuf lyriques, *Pindare* est, sans contredit, le premier par la magnificence de sa verve, l'éclat de ses pensées, la hardiesse de ses figures, et cette heureuse abondance d'idées et de mots qui fait comparer son éloquence à un fleuve: toutes qualités pour lesquelles Horace le juge, à bon droit, inimitable.

Stésichore avait aussi un génie vigoureux : les sujets qu'il a choisis en font foi. Ce sont toujours, ou des guerres fameuses ou des capitaines illustres qui sont l'objet de ses chants, et sa lyre se soutient à la hauteur de l'épopée. Il donne à tous les personnages qu'il fait agir et parler la dignité qui leur convient. Avec plus de mesure, il eût pu, ce semble, approcher d'Homère; mais il est ré-

quimur illam firmam, ut dixi, facilitatem, optimis assuescendum est; et multa magis quam multorum lectione formanda mens, et ducendus color.

Itaque ex tribus receptis Aristarchi judicio scriptoribus iamborum, ad ἕξιν maxime pertinebit unus *Archilochus*. Summa in hoc vis elocutionis, quum validæ, tum breves vibrantesque sententiæ, plurimum sanguinis atque nervorum, adeo ut videatur quibusdam, quod quoquam minor est, materiæ esse, non ingenii vitium.

Novem vero lyricorum longe *Pindarus* princeps, spiritus magnificentia, sententiis, figuris, beatissima rerum verborumque copia velut quodam eloquentiæ flumine; propter quæ Horatius eum merito credidit nemini imitabilem.

Stesichorum, quam sit ingenio validus, materiæ quoque ostendunt, maxima bella et clarissimos canentem duces, et epici carminis onera lyra sustinentem; reddit enim personis in agendo simul loquendoque debitam dignitatem; ac, si tenuisset modum, videtur æmulari proximus Homerum potuisse; sed re-

dondant et diffus; ce qui, après tout, tient à trop de fécondité, mais n'en est pas moins un défaut.

On a donné à *Alcée* un archet d'or, et il le mérite dans la partie de son ouvrage où il poursuit impitoyablement les tyrans; il est aussi fort utile aux mœurs. Concis, riche, exact, il a souvent de la ressemblance avec Homère; sa muse descend quelquefois à la description des jeux et des amours, mais elle est plus propre aux sujets élevés.

Simonide a peu de consistance : il se recommande d'ailleurs par une certaine propriété d'expression, une certaine douceur. Il excelle particulièrement à remuer, à attendrir le cœur; et, sous ce rapport, quelques-uns le préfèrent à tous les écrivains du même genre.

La comédie antique est presque la seule qui ait conservé, sans les flétrir, toutes les grâces de l'atticisme; elle a une allure libre et pleine d'éloquence. Quoique son caractère principal soit de faire la guerre aux vices, elle déploie beaucoup d'autres qualités : tour à tour noble, élégante, agréable, je ne sais si, après Homère, qu'il faut toujours mettre hors de ligne comme son Achille, il n'y a rien qui ait plus d'analogie avec le talent de la parole et qui soit plus propre à former des orateurs. Beaucoup des poëtes s'y sont distingués. Les principaux sont *Aristophane, Eupolis* et *Cratinus*.

dundat, atque effunditur; quod ut erit reprehendendum, ita copiæ vitium est.

Alcæus in parte operis *aureo plectro* merito donatur, qua tyrannos insectatus multum etiam moribus confert; in eloquendo quoque brevis et magnificus, et diligens, et plerumque Homero similis; sed in lusus et amores descendit, majoribus tamen aptior.

Simonides, tenuis alioqui, sermone proprio et jucunditate quadam commendari potest; præcipua tamen ejus in commovenda miseratione virtus, ut quidam in hac eum parte omnibus ejus operis auctoribus præferant.

Antiqua comœdia quum sinceram illam sermonis attici gratiam prope sola retinet, tum facundissimæ libertatis, etsi est insectandis vitiis præcipua, plurimum tamen virium etiam in ceteris partibus habet; nam et grandis, et elegans, et venusta; et nescio an nulla, post Homerum tamen, quem ut Achillem, semper excipi par est, aut similior sit oratoribus, aut ad oratores faciendos aptior. Plures ejus auctores; *Aristophanes* tamen, et *Eupolis, Cratinus*que præcipui.

Eschyle a, le premier, mis au jour de véritables tragédies. Il a de l'élévation et du nerf, et porte souvent jusqu'à l'excès le grandiose de l'expression; mais la plupart de ses compositions manquent d'art et sont négligées. Aussi les Athéniens permirent-ils dans la suite aux poëtes d'apporter dans la lice des pièces d'Eschyle retouchées, ce qui valut des couronnes à beaucoup d'entre eux.

Sophocle et *Euripide* sont ceux qui ont le plus illustré la tragédie. Lequel des deux a la prééminence dans les routes diverses qu'ils se sont tracées? c'est une question qui divise bien des savants. Comme elle ne tient en rien à mon sujet, je passerai outre sans la juger. Toutefois, on m'accordera qu'Euripide est infiniment plus utile à ceux qui se destinent à la plaidoirie; car, d'une part, son style est plus conforme au genre oratoire, ce que lui reprochent précisément ceux à qui la majesté de Sophocle paraît mieux convenir à la dignité du cothurne tragique; de l'autre, il est plein de pensées, et marche presque de pair avec les philosophes pour la solidité des préceptes : dans l'attaque et la réplique, je le crois comparable à ce qu'il y a jamais eu d'orateurs diserts au barreau. De plus, il est admirable dans la peinture des sentiments, de ceux surtout qui font naître une douce pitié.

Ménandre professa pour lui la plus haute admiration, comme il le témoigne souvent, et l'imita même, quoique travaillant dans

Tragœdias primum in lucem *Æschylus* protulit, sublimis et gravis, et grandiloquus sæpe usque ad vitium, sed rudis in plerisque et incompositus : propter quod correctas ejus fabulas in certamen deferre posterioribus poetis Athenienses permisere, suntque eo modo multi coronati.

Sed longe clarius illustraverunt hoc opus *Sophocles* atque *Euripides*; quorum in dispari dicendi via uter sit poeta melior, inter plurimos quæritur; idque ego sane, quoniam ad præsentem materiam nihil pertinet, injudicatum relinquo : illud quidem nemo non fateatur necesse est, iis, qui se ad agendum comparant, utiliorem longe fore Euripidem; namque is et in sermone (quod ipsum reprehendunt, quibus gravitas et cothurnus et sonus Sophoclis videtur esse sublimior) magis accedit oratorio generi; et sententiis densus, et in iis, quæ a sapientibus tradita sunt, pæne ipsis par, et dicendo ac respondendo cuilibet eorum, cui fuerunt in foro diserti, comparandus; in affectibus vero quum omnibus mirus, tum in iis, qui miseratione constant, facile præcipuus.

Hunc et admiratus maxime est, ut sæpe testatur, et secutus, quamquam in

un genre différent, Ménandre qui, lu avec attention, suffit, à mon avis, pour donner à un orateur toutes les qualités que je recommande, tant il a bien représenté la vie humaine sous toutes ses faces, tant il a le génie inventif et l'élocution facile, tant il est exact observateur des convenances, tant il manie habilement les caractères et les passions! On a sans doute eu de bonnes raisons pour lui attribuer les discours qui ont paru sous le nom de Charisius; quant à moi, c'est dans ses comédies qu'il me paraît éminemment orateur, à moins qu'on ne trouve que les *Arbitres*, l'*Héritière*, les *Locriens* ne sont pas une image fidèle de ce qui se passe au barreau, ou que le *Psophodée*, le *Nomothète*, l'*Hypobolimée* ne sont pas des morceaux achevés d'éloquence.

Je le crois pourtant plus utile encore aux déclamateurs; car ceux-ci sont forcés, suivant la nature des controverses, de revêtir plusieurs personnages. Alternativement pères, fils, soldats, paysans, riches, pauvres, tantôt ils se mettent en colère, tantôt ils sont suppliants; tantôt ils se montrent doux et traitables, tantôt durs et hautains; tous caractères, toutes situations admirablement observés chez Ménandre; aussi a-t-il fait oublier tous les auteurs qui se sont exercés dans la comédie, et la lumière qu'il répand les a-t-elle, pour ainsi dire, éclipsés.

Il y a cependant d'autres comiques dont on peut tirer quelque fruit, si on les lit avec indulgence, et particulièrement *Philémon*,

opere diverso, *Menander*; qui vel unus, meo quidem judicio, diligenter lectus, ad cuncta, quæ præcipimus, efficienda sufficiat; ita omnem vitæ imaginem expressit; tanta in eo inveniendi copia, et eloquendi facultas; ita est omnibus rebus, personis, affectibus accommodatus. Nec nihil profecto viderunt, qui orationes, quæ *Charisii* nomine eduntur, a Menandro scriptas putant: sed mihi longe magis orator probari in opere suo videtur, nisi forte, aut illa mala judicia, quæ Epitrepontes, Epicleros, Locri habent, aut meditationes in Psophodee, Nomothete, Hypobolimæo non omnibus oratoris numeris sunt absolutæ.

Ego tamen plus adhuc quiddam collaturum eum declamatoribus puto, quoniam his necesse est, secundum conditionem controversiarum plures subire personas, patrum, filiorum, militum, rusticorum, divitum, pauperum, irascentium, deprecantium, mitium, asperorum: in quibus omnibus mire custoditur ab hoc poeta decor. Atque ille quidem omnibus ejusdem operis auctoribus abstulit nomen, et fulgore quodam suæ claritatis tenebras obduxit.

Habent tamen alii quoque comici, si cum venia leguntur, quædam, quæ

qu'il y aurait autant d'injustice à ne pas proclamer le second, qu'il y a eu d'aveuglement de la part de son siècle à le préférer souvent à Ménandre.

L'histoire compte beaucoup d'écrivains distingués ; à leur tête on ne balance pas à en placer deux, qui, par des qualités opposées, ont acquis la même portion de gloire. L'un est *Thucydide*, serré, concis, ne s'arrêtant jamais : l'autre, *Hérodote*, doux, clair et abondant. Le premier peint mieux les passions violentes, le second les sentiments modérés ; Thucydide brille dans les harangues, Hérodote dans les entretiens familiers ; celui-là a une force qui vous subjugue, celui-ci un charme qui vous entraîne.

Théopompe, qui fut presque leur contemporain, leur est inférieur, mais il a bien plus l'allure d'un orateur. On voit qu'il le fut longtemps, avant qu'on l'engageât à écrire l'histoire.

Philiste mérite aussi qu'on le tire de la foule des écrivains estimables qui vinrent après eux. Il a imité Thucydide : beaucoup plus faible que lui, il est jusqu'à un certain point plus clair.

Éphore, comme le disait Isocrate, a besoin d'éperons. On loue le génie de *Clitarque*, mais il n'a nul crédit comme historien.

Longtemps après a paru *Timagène*, auteur recommandable, ne fût-ce que pour avoir repris, avec un nouveau lustre, l'art d'écrire

possis decerpere ; et præcipue *Philemon*, qui ut parvis sui temporis judiciis Menandro sæpe prælatus est, ita consensu tamen omnium meruit credi secundus.

Historiam multi scripsere præclare ; sed nemo dubitat longe duos ceteris præferendos, quorum diversa virtus laudem pæne et parem consecuta : densus, et brevis, et semper instans sibi *Thucydides* ; dulcis, et candidus, et fusus *Herodotus* ; ille concitatis, hic remissis affectibus melior ; ille concionibus, hic sermonibus ; ille vi, hic voluptate.

Theopompus his proximus, ut in historia prædictis minor, ita oratori magis similis ; ut qui, antequam est ad hoc opus sollicitatus, diu fuerit orator.

Philistus quoque meretur, qui turbæ quamvis bonorum post eos auctorum eximatur, imitator Thucydidis, et ut multo infirmior, ita aliquatenus lucidior.

Ephorus, ut Isocrati visum, calcaribus eget. *Clitarchi* probatur ingenium, fides infamatur.

Longo post intervallo temporis natus *Timagenes* hoc est vel ipso probabilis,

l'histoire, qu'on avait interrompu jusqu'à lui. *Xénophon* ne m'a point échappé, mais il doit être rangé parmi les philosophes.

Vient ensuite un nombre prodigieux d'orateurs. Athènes en a compté dix à la fois dans un seul siècle. Au-dessus d'eux s'élève à une grande distance, *Démosthène*, qui fut presque le type de l'éloquence même, tant il y a de force en lui, tant sa manière est serrée et nerveuse, tant il évite tout ce qui est inutile, tant il garde une juste mesure pour ne rien dire de trop ou de trop peu ! *Eschine* est plus plein, plus abondant, et paraît d'autant plus grand qu'il est moins ramassé ; mais on sent qu'il a plus de chair que de muscles.

Hypéride se recommande surtout par la douceur de son style et le piquant de son esprit. Il est, je ne dirai pas plus utile, mais dans des proportions plus appropriées aux petites causes.

Lysias, qui les devança, est élégant et fin. Si l'orateur devait se borner à instruire, cet écrivain serait un modèle de perfection. Chez lui, rien d'oiseux, rien de recherché; mais c'est plutôt le courant d'une eau vive, que la rapidité d'un fleuve.

Dans un genre différent, *Isocrate* est pur et châtié. Cependant, je le crois plus propre à former aux luttes académiques qu'aux combats sérieux du barreau. Il a ambitionné tous les genres de beautés oratoires ; et il a eu raison, car il ne parlait pas devant des tribunaux, mais devant un auditoire réuni pour l'entendre.

quod intermissam historias scribendi industriam nova laude reparavit. *Xenophon* non excidit mihi, sed inter philosophos reddendus est.

Sequitur oratorum ingens manus, ut cum decem simul Athenis æstas una tulerit : quorum longe princeps *Demosthenes*, ac pæne lex orandi fuit; tanta vis in eo, tam densa omnia, ita quibusdam nervis intenta sunt, tam nihil otiosum, is dicendi modus, ut nec quod desit in eo, nec quod redundet invenias. Plenior *Æschines*, et magis fusus, et grandiori similis, quo minus strictus est ; carnis tamen plus habet, minus lacertorum.

Dulcis imprimis et acutus *Hyperides;* sed minoribus causis, ut non dixerim utilior, magis par.

His ætate *Lysias* major, subtilis atque elegans, et quo nihil, si oratori satis esset docere, quæras perfectius ; nihil enim est in una, nihil arcessitum; puro tamen fonti quam magno flumini propior.

Isocrates in diverso genere dicendi nitidus et comptus, et palæstræ, quam pugnæ magis accommodatus, omnes dicendi veneres sectatus est; nec immerito : auditoriis enim se, non judiciis compararat; in inventione facilis, ho-

Du reste, il a l'invention facile, un grand enthousiasme pour l'honnête, et dans la composition une telle exactitude, qu'on la lui reproche comme un défaut.

Il y a d'autres qualités dans les orateurs que je viens de mentionner; mais je n'ai voulu signaler que les principales. Je ne prétends pas non plus que ceux dont je n'ai pas parlé aient un mérite médiocre; je l'avouerai même : ce *Demetrius de Phalère*, qui passe pour avoir le premier fait déchoir l'éloquence, avait beaucoup d'esprit et de grâce dans l'élocution, et il est digne de mémoire, car c'est à peu près le dernier des Attiques qu'on puisse appeler orateur : c'est d'ailleurs lui que Cicéron préfère à tous les autres pour le genre tempéré.

Quant aux philosophes à qui, de son propre aveu, Cicéron doit une grande partie de son éloquence, qui doute que *Platon* ne soit le premier par la vigueur de sa dialectique et par l'homérique et presque divine magnificence de son langage? Il s'élève en effet, beaucoup au-dessus de la prose, et ses accents sont si harmonieux qu'il paraît moins écrire sous l'influence d'un génie purement humain, qu'être, comme l'oracle de Delphes, inspiré par quelque divinité qui l'agite.

Parlerai-je de *Xénophon* et de la douceur de son style où règne une simplicité que l'art tenterait en vain d'imiter? Ne dirait-on pas que les Grâces elles-mêmes ont pétri son langage? Et à qui pourrait-on plus justement appliquer ce témoignage rendu à l'é-

nesti studiosus; in compositione adeo diligens, ut cura ejus reprehendatur.

Neque ego in his, de quibus locutus sum, has solas virtutes, sed has præcipuas puto; nec ceteros parum fuisse magnos : quin etiam *Phalerea* illum *Demetrium*, quamquam is primus inclinasse eloquentiam dicitur, multum ingenii habuisse et facundiæ fateor, vel ob hoc memoria dignum, quod ultimus est fere ex Atticis, qui dici possit orator; quem tamen in illo medio genere dicendi præfert omnibus Cicero.

Philosophorum, ex quibus plurimum se traxisse eloquentiæ M. Tullius confitetur, quis dubitet *Platonem* esse præcipuum, sive acumine disserendi, sive eloquendi facultate divina quadam et Homerica; multum enim supra prosam orationem, et quam pedestrem Græci vocant, surgit; ut mihi non hominis ingenio, sed quodam delphico videatur oraculo instinctus.

Quid ego commemorem *Xenophontis* illam jucunditatem inaffectatam, sed quam nulla consequi affectatio possit? ut ipsæ sermonem finxisse Gratiæ videantur, et, quod de Pericle veteris comœdiæ testimonium est, in hunc

riciés par l'ancienne comédie, que la déesse de la persuasion avait choisi son siége sur ses lèvres?

Que dirai-je de l'élégance des autres écrivains de l'école de Socrate? d'un *Aristote*, par exemple, en qui l'on ne sait ce qu'on doit admirer davantage, ou son profond savoir, ou la multitude de ses écrits, ou la suavité de son style, ou la pénétration de son esprit, ou la variété des matières qu'il a traitées? et d'un *Théophraste* qui, dit-on doit son nom à l'éclat vraiment divin de son éloquence.

Les anciens philosophes du Portique ont moins sacrifié à l'art de la parole; mais ils ont constamment prêché une belle morale, et se sont montrés fort habiles à réunir et fortifier les preuves en faveur de leurs doctrines. Aussi ont-ils été plutôt profonds dialecticiens qu'orateurs magnifiques, genre de mérite qu'ils dédaignèrent sans doute.

Passons maintenant aux auteurs romains, en suivant le même ordre; et de même que, dans la littérature grecque, nous ne pouvions mieux débuter que par Homère, de même aussi nous ne pouvons ouvrir la nôtre sous des auspices plus heureux qu'en commençant par *Virgile*, qui, de tous les poëtes héroïques, tant grecs que latins, est sans contredit celui qui en a le plus approché. C'est le jugement que j'en ai entendu porter dans ma jeunesse par Domitius Afer, et je répèterai ici ces propres termes. Je lui demandais quel poëte il croyait le plus approcher d'Homère? *Virgile est le second,* me dit-il; *mais il est plus près du premier*

transferri justissime possit, in labris ejus sedisse quamdam persuadendi deam.

Quid reliquorum Socraticorum elegantiam? quid *Aristotelem?* quem dubito scientia rerum, an scriptorum copia, an eloquendi suavitate, an inventionum acumine, an varietate operum, clariorem putem : nam in *Theophrasto*, tam est loquendi nitor ille divinus, ut ex eo nomen quoque traxisse dicatur.

Minus indulsere eloquentiæ stoici veteres : sed quum honesta suaserunt, tum in colligendo probandoque, quæ instituerant, plurimum valuerunt; rebus tamen acuti magis, quam, id quod sane non affectant, oratione magnifici.

Idem nobis per romanos quoque auctores ordo ducendus est : itaque ut apud illos Homerus, sic apud nos *Virgilius* auspicatissimum dederit exordium, omnium ejus generis poetarum, græcorum nostrorumque, haud dubie proximus. Utor enim verbis iisdem, quæ ex Afro Domitio juvenis excepi; qui mihi interroganti quem Homero crederet maxime accedere, *Secundus*, inquit, *est*

que du troisième; et véritablement, si nous sommes forcés de céder la palme à ce génie céleste et immortel d'Homère, il y a, je le crois, dans notre Virgile, plus de correction et de régularité, par cela même qu'il eut à travailler davantage; si donc nous sommes vaincus en qualités plus éminentes, nous compensons jusqu'à un certain point cette défaite par une sagesse qui ne se dément jamais.

Tous les autres sont bien loin de Virgile. Il est bon cependant de lire *Macer* et *Lucrèce,* quoique avec eux on ne puisse se former à cette belle élocution, qui est comme la substance même de l'éloquence. Chacun d'eux a traité assez élégamment sa matière; mais l'un est sans élévation, l'autre est obscur et difficile. *Varron d'Atace* n'est pas non plus à dédaigner, soit dans les écrits qui lui ont valu quelque renommée, soit comme traducteur; mais il est peu en fonds pour accroître en nous les richesses du langage. Révérons *Ennius* comme ces bois consacrés par leur antiquité, et voyons-le du même œil que ces grands et vieux chênes qu'on remarque moins par leur beauté, que par le sentiment religieux qu'ils inspirent.

Il en est de plus rapprochés de nous et qui offrent plus de ressources pour cette élocution dont je parle. *Ovide,* à la vérité, a, dans ses poésies héroïques, trop sacrifié au clinquant, et il aime trop à montrer son esprit; mais il est louable dans certaines parties.

Virgilius, propior tamen primo, quam tertio : et hercule ut illi naturæ cœlesti atque immortali cessrimus, ita curæ et diligentiæ vel ideo in hoc plus est, quod ei fuit magis laborandum; et quantum eminentibus vincimur, fortasse æquitate pensamus.

Ceteri omnes longe sequentur; nam *Macer* et *Lucretius* legendi quidem, sed non ut phrasin, id est corpus eloquentiæ faciant; elegantes in sua quisque materia, sed alter humilis, alter difficilis. *Atacinus Varro* in iis, per quæ nomen est assecutus, interpres operis alieni, non spernendus quidem, verum ad augendam facultatem dicendi parum locuples. *Ennium,* sicut sacros vetustate lucos, adoremus, in quibus grandia et antiqua robora jam non tantam habent speciem, quantam religionem.

Propiores alii, atque ad hoc, de quo loquimur, magis utiles ; lascivus quidem in heroicis quoque *Ovidius,* et nimium amator ingenii sui; laudandus tamen partibus.

Pour *Cornelius Sévère*, quoiqu'il soit plus versificateur que poëte, si, comme on l'a dit, il eût écrit toute la guerre de Sicile de la force du premier livre, il aurait pu, à bon droit, revendiquer la première place après Virgile; mais une mort prématurée ne lui a pas permis d'arriver à la perfection. Toutefois les ouvrages de sa jeunesse décèlent le plus heureux génie, et son goût surtout est admirable pour son âge.

Nous avons beaucoup perdu naguère dans la personne de *Valerius Flaccus*. *Saleius Bassus* avait de la véhémence et de l'imagination; mais la vieillesse même n'a pu mûrir sont talent. *Rabirius* et *Pedon* ne sont pas indignes qu'on leur consacre quelques loisirs. *Lucain* est ardent, impétueux, étincelant de pensées, et, pour dire ce que j'en pense, il doit être plutôt rangé parmi les orateurs que parmi les poëtes.

Je n'aurais pas eu à nommer tous ces écrivains, si les soins de l'empire n'eussent distrait Germanicus Auguste des études qu'il avait commencées, et si les dieux n'eussent jugé que c'était trop peu pour lui d'être le premier des poëtes. Cependant, quoi de plus élevé, quoi de plus docte, quoi de plus achevé dans tous les points que les ouvrages qu'il avait entrepris, lorsque jeune encore, il fut appelé à partager la souveraine puissance? qui pouvait mieux chanter la guerre que celui qui la fait avec tant de succès? quel autre pouvait se flatter d'être plus favorablement écouté par les

Cornelius autem *Severus*, etiamsi versificator quam poeta melior, si tamen, ut est dictum, ad exemplar primi libri bellum siculum perscripsisset, vindicaret sibi jure secundum locum; sed eum consummari mors immatura non passa est : puerilia tamen ejus opera et maximam indolem ostendunt et admirabilem, præcipue in ætate illa, recti generis voluntatem.

Multum in *Valerio Flacco*, nuper amisimus. Vehemens et poeticum ingenium *Saleii Bassi* fuit, nec ipsum senectute maturum. *Rabirius* ac *Pedo* non indigni cognitione, si vacet. *Lucanus* ardens, et concitatus, et sententiis clarissimus, et, ut dicam quod sentio, magis oratoribus quam poetis annumerandus.

Hos nominavimus, quia Germanicum Augustum ab institutis studiis deflexit cura terrarum, parumque diis visum est, esse eum maximum poetarum : quid tamen his ipsis ejus operibus, in quæ, donato imperio, juvenis secesserat, sublimius, doctius, omnibus denique numeris præstantius? quis enim caneret bella melius, quam qui sic gerit? quem præsidentes studiis deæ propius au-

Muses? à qui Minerve aurait-elle plus familièrement ouvert tous ses trésors? c'est la justice que lui rendront pleinement les siècles futurs; car, à présent, ces louanges mêmes sont obscurcies par l'éclat de ses autres qualités. Pour nous, qui sommes entièrement voués au culte des lettres, permettez-nous, César, de ne pas taire un si rare mérite et de nous écrier avec Virgile :

Le lierre sur ton front s'entremêle aux lauriers.

Dans l'élégie, nous le disputons aux Grecs. Le pur et élégant *Tibulle* me paraît y avoir le mieux réussi. Quelques-uns lui préfèrent *Properce*. *Ovide* est trop fleuri, *Gallus* trop dur.

La satire est tout à fait notre patrimoine. *Lucile* est le premier qui s'y soit fait un grand nom. Aujourd'hui encore il a des partisans si passionnés qu'ils ne balancent pas à le mettre au-dessus non-seulement des poëtes du même genre, mais de tous les autres. Pour moi, je suis aussi éloigné de ce sentiment que de celui d'Horace, qui le compare *à une eau bourbeuse qui a besoin d'être filtrée;* car son érudition est admirable, et il a une grande indépendance, ce qui lui donne beaucoup de mordant et de sel.

Horace est plus châtié, plus pur, et excelle principalement dans la peinture des mœurs.

dirent? cui magis suas artes aperiret familiare numen Minerva? dicent hæc plenius futura sæcula; nunc enim ceterarum fulgore virtutum laus ista præstringitur; nos tamen sacra litterarum colentes feras, Cæsar, si non tacitum hoc præterimus, et Virgiliano certe versu testamur,

Inter victrices hederam tibi serpere lauros.

Elegia quoque Græcos provocamus, cujus mihi tersus atque elegans maxime videtur auctor *Tibullus* : sunt qui *Propertium* malint : *Ovidius* utroque lascivior; sicut durior *Gallus*.

Satira quidem tota nostra est, in qua primus insignem laudem adeptus *Lucilius* quosdam ita deditos sibi adhuc habet amatores, ut eum non ejusdem modo operis auctoribus, sed omnibus poetis præferre non dubitent. Ego quantum ab illis, tantum ab Horatio dissentio, qui *Lucilium fluere lutulentum*, et, *esse aliquid, quod tollere possis*, putat : nam eruditio in eo mira, et libertas, atque inde acerbitas, et abunde salis.

Multo est tersior ac purus magis *Horatius*, et ad notandos hominum mores præcipuus.

Perse s'est acquis beaucoup de vraie gloire par le seul livre qu'il a publié. Il est encore de notre temps des satiriques qui seront cités un jour avec honneur

Il y a une autre espèce de satire et plus ancienne, dont *Terentius Varron*, le plus érudit des Romains, nous a laissé un modèle qui ne se distingue pas uniquement par le mélange varié des vers. Ce savant, qui était profondément versé dans la connaissance de la langue latine et de toutes les antiquités grecques et romaines, a composé plusieurs ouvrages où il y a plus à gagner sous le rapport de l'érudition que de l'éloquence.

L'ïambe n'a pas été, à proprement parler, cultivé par les Romains; mais quelques auteurs l'ont introduit dans leurs poésies : il y a du mordant, dans *Catulle*, *Bibaculus*, *Horace;* ce dernier y mêle quelquefois l'épode.

Horace est le seul de nos lyriques qui soit digne d'être lu. Il prend assez souvent un vol élevé; il est plein de douceur et de grâce, varié dans ses figures et d'une audace très-heureuse dans ses expressions. Si l'on veut lui adjoindre quelqu'un, ce sera *Cæsius Bassus*, que nous avons connu naguère, mais il est fort inférieur aux lyriques actuels.

Nos tragiques anciens les plus célèbres sont *Accius* et *Pacuvius*. Ils se recommandent par la solidité des pensées, la vigueur du style et la noblesse des caractères. Du reste, il leur manque la

Multum et veræ gloriæ, quamvis uno libro, *Persius* meruit : sunt clari hodieque, et qui olim nominabuntur.

Alterum illud etiam prius satiræ genus, sed non sola carminum varietate mixtum condidit *Terentius Varro*, vir Romanorum eruditissimus : plurimos hic libros et doctissimos composuit, peritissimus linguæ latinæ, et omnis antiquitatis, et rerum græcarum, nostrarumque, plus tamen scientiæ collaturus, quam eloquentiæ.

Iambus non sane a Romanis celebratus est, ut proprium opus; quibusdam interpositus; cujus acerbitas in *Catulo*, *Bibaculo*, *Horatio;* quamquam illi epodos intervenire reperiatur.

At lyricorum idem *Horatius* fere solus legi dignus; nam et insurgit aliquando, et plenus est jucunditatis et gratiæ, et variis figuris et verbis felicissime audax. Si quemdam adjicere velis, is erit *Cæsius Bassus*, quem nuper vidimus; sed eum longe præcedunt ingenia viventium.

Tragœdiæ scriptores veterum *Accius* atque *Pacuvius* clarissimi gravitate sententiarum, verborum pondere, auctoritate personarum; ceterum nitor, et

pureté et ce fini qui est le cachet de la perfection dans tous les ouvrages, défauts qu'il paraît juste de mettre moins sur leur compte que sur celui des temps où ils ont vécu. On accorde généralement plus de force à Accius. Ceux qui affectent de l'érudition trouvent plus de connaissance de l'art dans Pacuvius.

Le *Thyeste* de *Varius* peut être comparé à ce que les Grecs ont de mieux. La *Médée* d'*Ovide* démontre tout ce que ce poëte aurait pu faire si, au lieu de s'abandonner à sa facilité, il eût voulu la réprimer. *Pomponius Secundus* l'emporte de beaucoup sur tous ceux que j'ai connus. Les vieillards de mon temps le trouvaient peu tragique, mais ils avouaient que, pour l'éclat de la diction et l'entente de l'art, personne ne lui était comparable.

Nous sommes décidément très-faibles dans la comédie, quoique Varron dise qu'au jugement d'Élius Stilon : *Si les Muses voulaient parler latin, elles emprunteraient le langage de Plaute;* quoique les anciens portent *Cæcilius* aux nues, quoiqu'on attribue à Scipion l'Africain les pièces de *Térence*. Ces dernières, j'en conviens, sont, dans leur genre, d'une extrême élégance, et auraient eu plus de grâce encore, si elles avaient été composées en vers trimètres; mais, malgré tout cela, à peine avons-nous l'ombre de la comédie grecque, tant notre langue me paraît peu susceptible de ce charme indéfinissable attaché aux seuls Attiques, et auquel les Grecs eux-mêmes n'ont pu atteindre quand ils ont écrit dans un

summa in excolendis operibus manus, magis videri potest temporibus, quam ipsis defuisse : virium tamen Accio plus tribuitur; Pacuvium videri doctiorem, qui esse docti affectant, volunt.

Jam *Varii Thyestes* cuilibet græcarum comparari potest : *Ovidii Medea* videtur mihi ostendere, quantum ille vir præstare potuerit, si ingenio suo temperare, quam indulgere, maluisset : eorum quos viderim longe princeps *Pomponius Secundus*, quem senes parum tragicum putabant, eruditione ac nitore præstare confitebantur.

In comœdia maxime claudicamus; licet Varro *Musas*, Ælii Stilonis sententia, *Plautino* dicat *sermone locuturas fuisse, si latine loqui vellent;* licet *Cæcilium* veteres laudibus ferant; licet *Terentii scripta* ad Scipionem Africanum referantur : quæ tamen sunt in hoc genere elegantissima, et plus adhuc habitura gratiæ, si intra versus trimetros stetissent. Vix levem consequimur umbram, adeo ut mihi sermo ipse romanus non recipere videatur illam solis concessam Atticis venerem, quando eam ne Græci quidem in alio genere lin-

autre dialecte. *Afranius* excelle dans les comédies latines; heureux s'il n'eut pas souillé ses sujets d'infâmes amours qui ne trahissaient que trop ses mauvaises mœurs!

Pour l'histoire, nous ne le cédons nullement aux Grecs. Ainsi, je ne craindrai point d'opposer *Salluste* à Thucydide, et je ne croirai point faire injure à Hérodote, en lui comparant *Tite Live,* dont les narrations pleines de charme sont d'une clarté admirable, et, qui, dans ses harangues, se montre éloquent au delà de toute expression : tant tout ce qu'il y dit est bien en harmonie avec les sujets et le caractère des personnages! Je croirai aussi m'exprimer avec beaucoup de réserve, en disant qu'aucun historien n'a mieux réussi à peindre les passions, surtout celles dont les mouvements sont plus doux; qualités par lesquelles il compense la brièveté de Salluste, et partage son immortalité; car j'ai entendu *Servilius Nonianus* dire, avec autant de justesse que d'élégance, que ces deux historiens étaient plutôt égaux que semblables; et Nonianus était lui-même un esprit très-distingué, grave, sentencieux, mais plus diffus que ne le comporte la majesté de l'histoire. *Bassus Aufidius,* qui le précéda de peu, s'y est mieux conformé dans ses livres sur la guerre germanique : historien estimable en tout point, mais qui, dans quelques autres ouvrages, est resté au-dessous de lui-même.

Nous possédons encore, pour la gloire et l'ornement de notre siècle, un écrivain digne de vivre dans la postérité, et dont le

guæ obtinuerint. Togatis excellit *Afranius*, utinamque non inquinasset argumenta puerorum fœdis amoribus, mores suos fassus.

At non historia cesserim Græcis, nec opponere Thucydidi *Sallustium* verear; neque indignetur sibi Herodotus æquari *T. Livium*, quum in narrando miræ jucunditatis, clarissimique candoris, tum in concionibus, supra quam enarrari potest, eloquentem; ita quæ dicuntur omnia, quum rebus, tum personis, accommodata sunt; affectus quidem, præcipue eos, qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendavit magis : ideoque immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est; nam mihi egregie dixisse videtur *Servilius Nonianus*, pares eos magis, quam similes; qui et ipse a nobis auditus est, elati vir ingenii, et sententiis creber, sed minus pressus, quam historiæ auctoritas postulat. Quam, paulum ætate præcedens eum *Bassus Aufidius*, egregie utique in libris belli germanici, præstitit, genere ipso probabilis in omnibus, sed in quibusdam suis ipse viribus minor.

Superest adhuc, et exornat ætatis nostræ gloriam, vir sæculorum memoria

nom, que je laisse à deviner ici, sera cité un jour avec honneur. Il a des partisans, mais n'a pas d'imitateurs ; car sa franchise lui a été funeste, quoiqu'il ait retranché ce qui avait déplu. Mais dans ses ouvrages ainsi tronqués, on trouve les inspirations d'un génie élevé et des pensées pleines de hardiesse. Il est encore d'autres bons historiens dont je ne parlerai pas ; car il s'agit ici de prendre la fleur de chaque genre, et non de faire une revue de bibliothèques.

Mais c'est surtout l'éloquence latine qui, grâce à nos orateurs, n'a rien à envier à celle des Grecs. Il n'est pas un de nos rivaux, quel qu'il soit, auquel je n'oppose hardiment *Cicéron*. Je n'ignore pas quelle querelle je vais m'attirer sur les bras, en osant aujourd'hui le mettre en parallèle avec *Démosthène* : je pourrais même m'en dispenser, puisque cela ne tient pas à mon sujet, et que d'ailleurs je recommande sans cesse de lire avant tout Démosthène, ou plutôt de l'apprendre par cœur. Je soutiens néanmoins que ces deux orateurs se ressemblent par la plupart de leurs qualités : même dessein, même méthode, même art dans la division, la préparation et les preuves, enfin mêmes ressources dans tout ce qui tient à l'invention.

Quant au style, il y a quelque différence : l'un est plus concis, l'autre plus abondant ; l'un serre de plus près son adversaire, l'autre se met plus au large pour le combattre ; l'un vous perce de la pointe de ses armes, l'autre vous accable encore de leur poids ;

dignus, qui olim nominabitur, nunc intelligitur : habet amatores, nec imitatores ; ut libertas, quamquam circumcisis quæ dixisset, ei nocuerit : sed elatum abunde spiritum, et audaces sententias deprehendas etiam in iis, quæ manent : sunt et alii scriptores boni ; sed nos genera degustamus, non bibliothecas excutimus.

Oratores vero vel præcipue latinam eloquentiam parem facere græcæ possint ; nam *Ciceronem* cuicunque eorum fortiter opposuerim ; nec ignoro, quantam mihi concitem pugnam, quum præsertim non sit id propositi, ut eum *Demostheni* comparem hoc tempore ; neque enim attinet, quum Demosthenem imprimis legendum, vel ediscendum potius putem. Quorum ego virtutes plerasque arbitror similes, consilium, ordinem dividendi, præparandi probandi rationem, denique, quæ sunt inventionis.

In eloquendo est aliqua diversitas : densior ille, hic copiosior ; ille concludit astrictius, hic latius ; pugnat ille acumine semper, hic frequenter et pondere ;

il n'y a rien à retrancher dans l'un rien à ajouter dans l'autre. Démosthène, on le sent, doit plus au travail, et Cicéron plus à la nature. Celui-ci l'emporte incontestablement pour la plaisanterie et le pathétique, deux ressorts puissants de l'éloquence. Les péroraisons, me dira-t-on, étaient interdites à l'orateur grec par les lois d'Athènes; mais, d'un autre côté, l'on en conviendra, notre langue se prêtait plus difficilement aux beautés qui charment dans Démosthène. On a des lettres de l'un et de l'autre, et, à cet égard, nulle comparaison.

Cependant il faut céder en ce point · Démosthène est venu le premier, et il a en grande partie fait Cicéron tout ce qu'il est, puisque c'est en s'attachant à imiter les Grecs que notre orateur s'est approprié la force de Démosthène, l'abondance de Platon, et la douceur d'Isocrate. Toutefois, ce n'est pas seulement par l'étude qu'il est parvenu à dérober à chacun d'eux ce qu'il avait de meilleur; la plupart des rares qualités, ou, pour mieux dire, toutes les qualités qui le distinguent, il les a trouvées en lui-même, dans la fécondité de son immortel génie; car son éloquence, pour me servir d'une comparaison de Pindare, n'est pas comme *un réservoir qu'alimentent des eaux pluviales, c'est comme une source vive et profonde qui déborde sans intermittence.* On dirait qu'un dieu l'a créé pour essayer en lui jusqu'où pourrait aller la puissance de la parole.

Qui sait mieux développer l'instruction dans un plaidoyer? qui

illi nihil detrahi potest, huic nihil adjici ; curæ plus in illo, in hoc naturæ. Salibus certe, et commiseratione, qui duo plurimum affectus valent, vincimus : et fortasse epilogos illi mos civitatis abstulerit; sed et nobis illa, quæ Attici mirantur, diversa latini sermonis ratio minus permiserit : in epistolis quidem, quamquam sunt utriusque, dialogisve, quibus nihil ille, nulla contentio est.

Cedendum vero in hoc quidem, quod ille et prior fuit, et ex magna parte Ciceronem, quantus est, fecit; nam mihi videtur M. Tullius, quum se totum ad imitationem Græcorum contulisset, effinxisse vim Demosthenis, copiam Platonis, jucunditatem Isocratis : nec vero quod in quoque optimum fuit, studio consecutus est tantum, sed plurimas, vel potius omnes ex se ipso virtutes extulit immortalis ingenii beatissima ubertate : non enim *pluvias*, ut ait Pindarus, *aquas colligit; sed vivo gurgite exundat*, dono quodam providentiæ genitus, in quo totas vires suas eloquentia experiretur.

Nam quis docere diligentius, movere vehementius potest? cui tanta unquam

plus fortement émouvoir? qui jamais eut plus de charme et de douceur? Ce qu'il arrache à la conviction, vous diriez qu'on le lui accorde de bonne grâce. Il transporte son juge, et celui-ci a plutôt l'air de le suivre volontairement, que de céder à une force qui l'entraîne. Il y a une telle autorité de raison dans tout ce qu'il dit, qu'on rougirait d'avoir un autre avis que le sien : ce n'est pas un avocat qui plaide, c'est un témoin qui dépose, un juge qui prononce. Et toutes ces choses, dont une seule coûterait à tout autre des soins infinis, coulent, chez lui, sans travail et sans efforts! Et cette élocution si harmonieuse, si ravissante à entendre, n'est que le fruit de la plus heureuse facilité! Aussi est-ce à juste titre que ses contemporains le proclamèrent *roi du barreau*, et qu'il a obtenu de la postérité que son nom devînt synonyme de l'éloquence. Ayons-le donc sans cesse devant les yeux, proposons-le-nous pour modèle, et qu'il sache qu'il n'aura pas peu profité, celui à qui Cicéron ne plaira pas médiocrement.

Il y a dans *Asinius Pollion* beaucoup d'invention, et une si grande régularité, qu'elle a paru excessive à quelques-uns. Du reste, il est sage, sans manquer de chaleur; mais si loin de Cicéron pour l'élégance et la grâce, qu'on croirait qu'il lui est antérieur d'un siècle. *Messala* est brillant et poli : son élocution répond, en quelque sorte, à l'éclat de sa naissance; il a moins de force. Pour *C. César*, s'il se fût entièrement adonné au barreau, il est le seul des Romains qui eût pu disputer la palme à Cicéron.

jucunditas affuit? ipsa illa, quæ extorquet, impetrare eum credas, et, quum transversum vi sua judicem ferat, tamen ille non rapi videatur, sed sequi. Jam in omnibus, quæ dicit, tanta auctoritas inest, ut dissentire pudeat; nec advocati studium, sed testis, aut judicis afferat fidem; quum interim hæc omnia, quæ vix singula quisquam intentissima cura consequi posset, fluunt illaborata, et illa, qua nihil pulchrius auditu est, oratio præ se fert tamen felicissimam facilitatem. Quare non immerito ab hominibus ætatis suæ *regnare in judiciis* dictus est; apud posteros vero id consecutus, ut Cicero jam non hominis nomen, sed eloquentiæ habeatur : hunc igitur spectemus; hoc propositum nobis sit exemplum; ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit.

Multa in *Asinio Pollione* inventio, summa diligentia, adeo ut quibusdam etiam nimia videatur; et consilii et animi satis; a nitore et jucunditate Ciceronis ita longe abest, ut videri possit sæculo prior. At *Messala* nitidus et candidus, et quodammodo præferens in dicendo nobilitatem suam; viribus minor. *C.* vero *Cæsar* si foro tantum vacasset, non alius ex nostris contra

Il a une telle énergie, tant de pénétration, tant de feu, qu'il semble avoir transporté dans ses écrits l'ardeur qui l'animait dans les combats. Toutes ces qualités sont encore relevées en lui par une merveilleuse élégance de langage, dont il s'est montré fort soigneux. *Cœlius* a infiniment de naturel, et son urbanité est remarquable, surtout quand il se porte accusateur. Il était digne d'avoir de meilleurs sentiments et une plus longue vie.

J'ai trouvé des gens qui préféraient *Calvus* à tous les autres orateurs. J'en ai vu qui, avec Cicéron, croyaient que, par trop de sévérité envers lui-même, il avait ruiné ses forces. Son style est d'ailleurs grave, châtié, sévère, et a souvent de la véhémence. Il a imité les Attiques. La mort, qui l'a trop tôt ravi, lui a fait ce tort, qu'il eût pu ajouter à son talent, auquel, il est vrai de le dire, il n'y avait rien à retrancher. *Servius Sulpicius* a composé trois plaidoyers qui lui ont justement acquis une grande réputation. *Cassius Severus* peut servir de modèle dans bien des endroits, mais il faut le lire avec circonspection. Cet orateur aurait pris place parmi les maîtres, si, à tous ses autres mérites, il eût joint celui de donner plus de couleur et plus de solidité à ses discours, car il a du naturel et du mordant, et manie parfaitement la plaisanterie; mais il a trop donné à son humeur caustique, et pas assez à la prudence; en outre, comme ses sarcasmes sont amers, cette amertume dégénère souvent en ridicule.

Ciceronem nominaretur; tanta in eo vis est, id acumen, ea concitatio, ut illum eodem animo dixisse, quo bellavit, appareat; exornat tamen hæc omnia mira sermonis, cujus proprie studiosus fuit, elegantia. Multum ingenii in *Cœlio*, et præcipue in accusando multa urbanitas, dignusque vir, cui et mens melior, et vita longior contigisset.

Inveni qui *Calvum* præferrent omnibus, inveni qui Ciceroni crederent, eum nimia contra se calumnia verum sanguinem perdidisse : sed est et sancta et gravis oratio, et custodita, et frequenter vehemens quoque : imitator autem est Atticorum, fecitque illi properata mors injuriam, si quid adjecturus sibi, non si quid detracturus fuit. Et *Servius Sulpicius* insignem non immerito famam tribus orationibus meruit. Multa, si cum judicio legatur, dabit imitatione digna *Cassius Severus*; qui, si ceteris virtutibus colorem et gravitatem orationis adjecisset, ponendus inter præcipuos foret; nam et ingenii plurimum est in eo, et acerbitas mira, et urbanitas ejus summa; sed plus stomacho, quam consilio dedit : præterea ut amari sales, ita frequenter amaritudo ipsa ridicula est.

Il y a une foule d'autres orateurs diserts qu'il serait trop long d'énumérer ici. De tous ceux que j'ai connus, les plus remarquables, sans contredit, sont *Domitius Afer* et *Julius Africanus*. Le premier est à préférer pour l'art et les qualités du style en général : je n'hésite pas à le mettre sur la ligne des anciens. Le second a plus de mouvement, mais il est trop recherché dans le choix des mots; sa composition fatigue par des longueurs, et il est trop prodigue de métaphores.

Naguère encore nous comptions quelques génies privilégiés. *Trachalus* avait habituellement de l'élévation, sans être obscur; on eût dit qu'il aspirait sans cesse à faire mieux : mais il gagnait surtout à être entendu. Je n'ai jamais connu dans personne un timbre de voix aussi heureux; sa prononciation et sa grâce auraient été enviées sur un théâtre; enfin, il y avait en lui surabondance de tous les avantages extérieurs. *Vibius Crispus* était harmonieux et doux ; il semblait né pour plaire, mais il était plutôt appelé à briller dans les causes privées que dans les causes publiques. *Julius Secundus* serait passé à la postérité avec un nom illustre, s'il eût fourni une plus longue carrière, car il aurait certainement ajouté et déjà il ajoutait à ses qualités naturelles ce que son talent pouvait laisser à désirer, c'est-à-dire qu'il aurait acquis plus de nerf et de vigueur, et qu'il aurait plus souvent appliqué à la solidité des pensées ce qu'il donnait un peu trop à l'élocution. Au surplus, quoique enlevé prématurément, il peut revendiquer encore une

Sunt alii multi diserti, quos persequi longum est : eorum, quos viderim, *Domitius Afer*, et *Julius Africanus*, longe præstantissimi : arte ille, et toto genere dicendi præferendus, et quem in numero veterum locare non timeas ; hic concitatior, sed in cura verborum nimius, et compositione nonnunquam longior, et translationibus parum modicus.

Erant clara et nuper ingenia : nam et *Trachalus* plerumque sublimis, et satis apertus fuit, et quem velle optima crederes ; auditus tamen major ; nam et vocis, quantam in nullo cognovi, felicitas, et pronunciatio vel scenis suffectura, et decor, omnia denique ei, quæ sunt extra, superfuerunt : et *Vibius Crispus*, compositus et jucundus, et delectationi natus ; privatis tamen causis quam publicis melior. *Julio Secundo* si longior contigisset ætas, clarissimum profecto nomen oratoris apud posteros foret : adjecisset enim, atque adjiciebat ceteris virtutibus suis, quod desiderari potest : id est autem, ut esset multo magis pugnax, et sæpius ad curam rerum ab elocutione respiceret ; ceterum interceptus quoque magnum sibi vindicat locum : ea est facundia, tanta...

assez belle place, tant son éloquence est agréable, tant il a de facilité à faire entendre tout ce qu'il veut, tant son langage est brillant, suave et gracieux, tant il y a de propriété dans les mots même qu'il tire de loin, tant il sait donner de signification à ceux qu'il crée dans son heureuse audace!

Ceux qui écriront après moi auront une ample matière à louer justement les orateurs qui brillent aujourd'hui; car il y a de grands talents qui honorent le barreau, et, tandis que les avocats qui ont acquis toute leur maturité rivalisent avec les anciens, une jeunesse avide de se perfectionner met toute son application à les imiter et à les suivre.

Reste à parler de ceux qui ont écrit sur la philosophie. En ce genre, les lettres romaines ont produit très-peu d'écrivains éloquents. Là, comme partout, *Cicéron* s'est montré le digne émule de Platon. *Brutus* est parfait dans ses ouvrages philosophiques, supérieurs de beaucoup à ses compositions oratoires; jamais il n'est au-dessous de son sujet; on sent qu'il pense tout ce qu'il dit. *Cornelius Celsus*, attaché au scepticisme, a laissé un grand nombre d'écrits qui ne manquent ni d'élégance ni de pureté. *Plancus* est utile à qui veut apprendre la doctrine des stoïciens. *Catius*, qui professait celle d'Épicure, est un auteur assez léger de fond, mais qui pourtant ne déplaît pas.

En passant en revue les auteurs qui se sont distingués dans tous les genres d'éloquence, j'ai à dessein réservé *Sénèque* pour le der-

explicando, quod velit, gratia; tam candidum et lene et speciosum dicendi genus: tanta verborum, etiam quæ assumpta sunt, proprietas; tanta in quibusdam ex periculo petitis significantia.

Habebunt, qui post nos de oratoribus scribent, magnam eos, qui nunc vigent, materiam vere laudandi; sunt enim summa hodie, quibus illustratur forum, ingenia: namque et consummati jam patroni veteribus æmulantur, et eos juvenum ad optima tendentium imitatur ac sequitur industria.

Supersunt, qui de philosophia scripserint, quo in genere paucissimos adhuc eloquentes litteræ romanæ tulerunt: idem igitur *M. Tullius*, qui ubique, etiam in hoc opere Platonis æmulus exstitit: egregius vero, multoque, quam in orationibus, præstantior *Brutus*, suffecit ponderi rerum; scias eum sentire, quæ dicit. Scripsit non parum multa *Cornelius Celsus*, scepticos secutus, non sine cultu ac nitore: *Plancus* in stoicis rerum cognitione utilis: in epicureis levis quidem, sed non injucundus tamen auctor est *Catius*.

Ex industria *Senecam* in omni genere eloquentiæ distuli, propter vulgatam

nier, à cause de l'opinion faussement accréditée sur mon compte, que je condamnais ce philosophe, et que je lui en voulais personnellement. Cette prévention remonte à l'époque où je m'efforçais de ramener l'éloquence à un goût plus sévère, en combattant tous les vices qui l'avaient énervée et corrompue. Sénèque alors était presque le seul auteur qui fût entre les mains de la jeunesse. Assurément je ne voulais pas tout à fait l'exclure, mais je ne pouvais souffrir qu'on le préférât à tant d'écrivains qui valent mieux, et contre lesquels il ne cessait de se déchaîner, parce que, sentant intérieurement combien sa manière était différente, il n'espérait pas que son style pût jamais plaire à ceux qui goûteraient le leur. Or, ses partisans l'aimaient plus qu'ils ne l'imitaient, et ils étaient aussi loin de lui que lui-même était loin des beaux modèles de l'antiquité. Encore s'ils l'eussent égalé, ou au moins suivi de près! mais on ne l'aimait que pour ses défauts, et chacun en prenait ce qu'il pouvait, puis déshonorait le nom de Sénèque en se vantant d'écrire comme lui.

Ce philosophe a d'ailleurs beaucoup de belles qualités, un génie abondant et facile, de fortes études, et une érudition très-variée. Cependant il a été quelquefois induit en erreur par ceux qu'il chargeait de faire des recherches. Il est peu de matières qu'il n'ait traitées : nous avons de lui des discours, des poëmes, des épîtres, des dialogues. Sa philosophie est peu exacte, mais il a déployé une énergie admirable contre les vices. Il est plein de belles pensées,

falso de me opinionem, quia damnare eum, et invisum quoque habere sum creditus; quod accidit mihi, dum corruptum et omnibus vitiis fractum dicendi genus revocare ad severiora judicia contendo. Tum autem solus hic fere in manibus adolescentium fuit : quem non equidem omnino conabar excutere, sed potioribus præferri non sinebam, quos ille non destiterat incessere, quum diversi sibi conscius generis, placere se in dicendo posse, quibus illi placerent, diffideret : amabant autem eum magis quam imitabantur; tantumque ab eo defluebant, quantum ille ab antiquis descenderat. Foret enim optandum pares, aut saltem proximos, illi viro fieri : sed placebat propter sola vitia, et ad ea se quisque dirigebat effingenda, quæ poterat; deinde quum se jactaret eodem modo dicere, Senecam infamabat.

Cujus et multæ alioqui, et magnæ virtutes fuerunt : ingenium facile et copiosum, plurimum studii, multa rerum cognitio; in qua tamen aliquando ab his, quibus inquirenda quædam mandabat, deceptus est : tractavit etiam

et sa lecture ne peut qu'être utile pour les mœurs. Quant à sa diction, elle est en général dépravée, et d'autant plus pernicieuse que ses défauts même sont séduisants. On serait fâché qu'il n'eût pas écrit avec son génie, mais on souhaiterait volontiers qu'il eût été guidé par le goût d'un autre. En effet, s'il avait su dédaigner certains faux ornements, s'il eût moins couru après le bel esprit, s'il n'eût pas exclusivement aimé tout ce qui venait de lui, si enfin il n'eût pas gâté les points les plus importants de la morale par des pensées frivoles et recherchées, il aurait eu pour lui non l'enthousiasme irréfléchi des jeunes gens, mais le suffrage éclairé des vrais savants.

Quoi qu'il en soit, et à cause de ses défauts même, j'en conseillerai la lecture à ceux qui sont déjà forts et fermes sur les principes, parce qu'il est très-propre à exercer le jugement. Il y a d'ailleurs en lui, comme je l'ai dit, beaucoup à louer, beaucoup même à admirer : l'essentiel est de choisir, plût au ciel qu'il l'eût fait ; car un naturel comme le sien, à qui rien ne coûtait, était digne de vouloir faire mieux.

CHAPITRE II

De l'imitation.

Nous avons, par la lecture des auteurs que je viens de citer, et

omnem fere studiorum materiam ; nam et orationes ejus, et poemata, et epistolæ, et dialogi feruntur : in philosophia parum diligens, egregius tamen vitiorum insectator fuit : multæ in eo claræque sententiæ, multa etiam morum gratia legenda ; sed in eloquendo corrupta pleraque, atque eo perniciosissima, quod abundant dulcibus vitiis. Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio ; nam si aliqua contempsisset, si parum non concupisset, si non omnia sua amasset, si rerum pondera minutissimis sententiis non fregisset, consensu potius eruditorum, quam puerorum amore comprobaretur.

Verum sic quoque jam robustis, et severiore genere satis firmatis legendus, vel ideo, quod exercere potest utrinque judicium ; multa enim, ut dixi, probanda in eo, multa etiam admiranda sunt : eligere modo curæ sit, quod utinam ipse fecisset ; digna enim fuit illa natura, quæ meliora vellet, quæ, quod voluit, effecit.

CAPUT II

De imitatione.

Ex his ceterisque lectione dignis auctoribus et verborum sumenda copia

de tous ceux qui méritent d'être lus, acquis l'abondance des mots, la variété des figures et l'arrangement de la composition; attachons-nous maintenant à nous rendre propres les qualités dont ils nous offrent le modèle. On n'en peut douter en effet : l'art consiste en grande partie dans l'imitation; car, si la première chose, si la plus essentielle a été d'inventer, rien aussi ne saurait être plus utile que de prendre exemple sur ce qui a été bien inventé. Toute notre vie ne se passe-t-elle pas à vouloir faire ce que nous approuvons dans les autres? Les enfants suivent les caractères qu'on leur trace pour s'habituer à écrire; les musiciens écoutent attentivement la voix de leurs maîtres; les peintres étudient les ouvrages de leurs devanciers, et les agriculteurs se règlent sur les traditions de l'expérience. Enfin, nous voyons tous les arts se proposer, dans leurs commencements, un modèle quelconque à imiter; et véritablement, il faut de deux choses l'une : ou que nous ressemblions à ceux qui ont bien fait, ou que nous soyons différents. Or, il est rare que la nature nous fasse semblables à eux : nous le devenons souvent par l'imitation.

Mais, par cela même qu'elle nous rend les procédés de tous les arts plus faciles qu'à ceux qui n'avaient rien pour les guider, l'imitation nuira à nos progrès si elle n'est accompagnée de beaucoup de précaution et de discernement; et, d'abord, elle ne suffit pas : c'est même la marque d'un esprit paresseux, que de s'en tenir aux inventions des autres. En effet, que serait-il arrivé dans ces temps

est, et varietas figurarum, et componendi ratio; tum ad exemplum virtutum omnium mens dirigenda : neque enim dubitari potest, quin artis pars magna contineatur *imitatione;* nam ut invenire primum fuit, estque præcipuum; sic ea, quæ bene inventa sunt, utile sequi. Atque omnis vitæ ratio sic constat, ut, quæ probamus in aliis, facere ipsi velimus; sic litterarum ductus, ut scribendi fiat usus, pueri sequuntur; sic musici vocem docentium; pictores opera priorum, rustici probatam experimento culturam in exemplum intuentur : omnis denique disciplinæ initia ad propositum sibi præscriptum formari videmus Et hercule necesse est, aut similes, aut dissimiles bonis simus : similem raro natura præstat, frequenter imitatio.

Sed hoc ipsum, quod tanto faciliorem nobis rationem omnium facit, quam fuit iis, qui nihil, quod sequerentur, habuerunt, nisi caute et cum judicio apprehenditur, nocet. Ante omnia igitur imitatio per se ipsa non sufficit, vel quia pigri et ingenii contentum esse iis, quæ sint ab aliis inventa : quid enim

où l'on manquait de modèles, si les hommes eussent cru ne devoir rien faire, rien imaginer au delà de ce qu'ils connaissaient déjà? on serait resté stationnaire. Pourquoi donc serait-il défendu de découvrir ce qui ne l'aurait pas été avant nous? Quoi! nos ancêtres, encore grossiers, guidés par le seul instinct de leur raison, auront produit tant de choses, et nous, qui savons que ce n'est qu'en cherchant qu'ils ont trouvé, cela ne nous déterminera pas à tenter aussi de nouvelles découvertes? dépourvus de maîtres et de règles, ils auront laissé à la postérité bon nombre d'inventions, et nous ne saurons pas même en tirer parti pour nous élever à de nouvelles connaissances, et nous ne serons riches que des bienfaits d'autrui? ce serait faire comme ces peintres, qui, lorsqu'ils copient un tableau, s'asservissent uniquement à l'exactitude des proportions et des lignes.

C'est une honte aussi d'aspirer seulement à égaler ce qu'on imite; car, je le répète, où en serions-nous si personne n'eût fait un pas de plus que son modèle? nous n'aurions rien en poésie au-dessus de *Livius Andronicus*, en histoire, au-dessus des *Annales des Pontifes;* nous naviguerions encore sur des radeaux; la peinture se réduirait à suivre les contours des ombres que projettent les corps à la lumière. Parcourez tous les arts, vous n'en trouverez pas un qui soit ce qu'il était à sa naissance, pas un qui soit circonscrit dans la sphère de ses commencements. Il était peut-être

futurum erat temporibus illis, quæ sine exemplo fuerunt, si homines nihil nisi quod jam cognovissent, faciendum sibi, aut cogitandum putassent? nempe nihil fuisset inventum. Cur igitur nefas est reperiri aliquid a nobis, quod ante non fuerit? an illi rudes sola mentis natura ducti sunt in hoc, ut tam multa generarent, nos ad quærendum non eo ipso concitemur, quod certe scimus invenisse eos, qui quæsierunt? Et quum illi, qui nullum cujusquam rei habuerunt magistrum, plurima in posteros tradiderint, nobis usus aliorum rerum ad eruendas alias non proderit, sed nihil habebimus, nisi beneficii alieni? quemadmodum quidam pictores in id solum student, ut describere tabulas mensuris ac lineis sciant.

Turpe etiam illud est, contentum esse id consequi, quod imiteris : nam rursus quid erat futurum, si nemo plus effecisset eo, quem sequebatur? nihil in poetis supra *Livium Andronicum;* nihil in historiis supra *Pontificum Annales* haberemus; ratibus adhuc navigaretur; non esset pictura, nisi quæ lineas modo extremas umbræ, quam corpora in sole fecissent, circumscriberet. Ac si omnia percenseas, nulla sit ars, qualis inventa est, nec intra initium

réservé à notre siècle de montrer à cet égard son impuissance, car rien n'y tend à se perfectionner : c'est que rien ne s'accroît par la seule imitation. Et comment espérer qu'il se forme jamais un parfait orateur, si nous n'osons rien ajouter à ceux qui nous ont précédés, puisque, parmi les meilleurs que nous connaissons jusqu'à présent, il n'en est pas un seul qui ne laisse quelque chose à désirer ou à reprendre? Je dirai plus : pour ceux même qui ne visent pas à la perfection, mieux vaut encore lutter contre leurs modèles, que de les suivre pied à pied; car celui qui s'évertue à l'emporter sur un autre, l'égalera probablement s'il ne parvient à le surpasser; mais celui qui s'arrêtera scrupuleusement sur ses traces, ne sera jamais sur la même ligne : l'action de suivre implique nécessairement celle de rester derrière.

Ajoutez que d'ordinaire il est plus aisé de faire mieux que de faire de même. L'*identité* est chose si difficile, que la nature, avec toute sa puissance, n'a jamais pu obtenir que les objets les plus simples, et qui nous paraissent les plus semblables entre eux, ne se distinguent pas par quelque différence. Ajoutez encore que la copie est toujours moindre que l'original; qu'elle est, par rapport à lui, ce que l'ombre est au corps, les fictions des acteurs aux vrais sentiments de l'âme.

Il en est de même des discours oratoires. Ceux que nous prenons pour modèles respirent le naturel; on y sent une véritable force.

stetit; nisi forte nostra potissimum tempora damnamus hujus infelicitatis, ut nunc demum crescat nihil : nihil autem crescit sola imitatione. Quod si prioribus adjicere fas non est, quomodo sperare possumus illum oratorem perfectum? quum in his, quos maximos adhuc novimus, nemo sit inventus, in quo nihil aut desideretur, aut reprehendatur. Sed etiam qui summa non appetunt contendere potius, quam sequi debent; nam qui agit, ut prior sit, forsitan etiam, si non transierit, æquabit; eum vero nemo potest æquare, cujus vestigiis sibi utique insistendum putat : necesse est enim, semper sit posterior, qui sequitur.

Adde quod plerumque facilius est plus facere, quam idem : tantam enim difficultatem habet similitudo, ut ne ipsa quidem natura in hoc ita evaluerit, ut non res simplicissimæ, quæque pares maxime videantur, utique discrimine aliquo discernantur : adde quod quidquid alteri simile est, necesse est minus sit eo, quod imitatur, ut umbra corpore, et imago facie, et actus histrionum veris affectibus.

Quod in orationibus quoque evenit : namque eis, quæ in exemplum assu-

Ceux au contraire, qu'on fait à leur imitation ne sont que de froides copies, un calque décoloré du dessin d'autrui. Voilà pourquoi les déclamations ont moins de vie et de vigueur que les plaidoyers : dans ceux-ci, en effet, les sujets sont réels; dans ceux-là, au contraire, ils sont fictifs. Ajoutez enfin que les qualités les plus grandes d'un orateur sont précisément celles qu'on ne peut imiter : l'esprit, l'invention, l'énergie, la facilité, et généralement tout ce que l'art n'enseigne point. Cependant bien des gens s'imaginent avoir merveilleusement reproduit la manière d'un orateur, quand ils lui ont pris çà et là certains mots, certaines formes de composition. Ils ne réfléchissent pas combien les mots changent avec le temps : il en est qui se perdent, d'autres qui renaissent; ils n'ont de régulateur que l'usage, et, n'étant par eux-mêmes que des sons, ils ne sont pas bons ou mauvais de leur nature, mais suivant qu'ils sont bien ou mal employés, bien ou mal placés. Ces gens ne se doutent pas non plus qu'avant tout la composition doit être en harmonie avec le sujet, et qu'alors seulement elle plaît par sa variété.

Cette partie des études exige donc en tout l'attention la plus judicieuse. Il faut d'abord examiner qui nous nous proposons d'imiter; car il n'y a que trop d'esprits qui s'attachent de préférence aux plus méchants modèles. Ensuite, il faut voir ce qui est à prendre dans ceux même dont nous aurons fait choix, car les grands écrivains ne sont pas exempts de défauts qui ont exercé la critique des

animus, subest natura, et vera vis; contra omnis imitatio ficta est, et ad alienum propositum accommodatur. Quo fit, ut minus sanguinis ac virium declamationes habeant, quam orationes; quia in illis vera, in his assimulata materia est; adde quod ea, quæ in oratore maxima sunt, imitabilia non sunt, *ingenium, inventio, vis, facilitas*, et quidquid arte non traditur. Ideo plerique, quum verba ex orationibus excerpserunt, aut aliquos compositionis certos pedes, mire a se, quæ legerunt, effingi arbitrantur : quum et verba intercidant invalescantque temporibus, ut quorum certissima sit regula in consuetudine, eaque non sua natura sint bona, aut mala (nam per se soni tantum sunt), sed prout opportune proprieque, aut secus collocata sunt; et compositione quum rebus accommodata sit, tum ipsa varietate gratissima.

Quapropter exactissimo judicio circa hanc partem studiorum examinanda sunt omnia : primum, quos imitemur; nam sunt plurimi, qui similitudinem pessimi cujusque et corruptissimi concupierunt; tum in ipsis, quos elegerimus, quid sit, ad quod nos efficiendum comparemus; nam in magnis quoque

savants. Et plût au ciel que ceux qui imitent ces auteurs dans ce qu'ils ont de bon parvinssent à faire mieux, comme il y en a tant qui font pis, en n'imitant que ce qu'ils ont de mauvais!

Quant à ceux qui auront au moins assez de tact pour éviter les défauts, je leur recommanderai de ne pas s'en tenir, en imitant les qualités, à une vaine apparence, qui n'en est, pour ainsi dire, que la surface, ou qui plutôt ressemble à ces émanations figurées qu'Épicure attribue à tous les corps. C'est ce qui arrive communément quand, au lieu de se bien pénétrer des qualités d'un auteur, on s'arrête en quelque sorte à son extérieur. Le plus grand succès d'une pareille imitation, c'est de n'être pas fort différent de son modèle, quant à l'expression et au nombre; mais on n'atteint ni à son éloquence ni à son génie; l'on outre ses défauts ou l'on ne prend que les vices qui touchent à ses qualités : ainsi l'on remplace l'élévation par l'enflure, la concision par la maigreur, la force par la témérité, l'agrément par le mauvais goût, l'harmonie par le désordre, et la simplicité par la négligence. Tel qui fait un discours froid et vide, dans un style dur et désordonné, se croit le rival des anciens; tel autre, parce qu'il est dépourvu d'ornements et de pensées, écrit dans le goût antique; ceux qui à force de précision sont obscurs, se mettent sans façon au-dessus de Salluste et de Thucydide; ceux qui sont secs et décharnés se disent émules de Pollion, ceux qui sont lâches et diffus, quand ils ont allongé quel-

auctoribus incidunt aliqua vitiosa, et a doctis inter ipsos etiam mutuo reprehensa; atque utinam tam bona imitantes dicerent melius, quam mala pejus dicunt!

Nec vero saltem iis, quibus ad evitanda vitia judicii satis fuit, sufficiat imaginem virtutis effingere, et solam, ut sic dixerim, cutem, vel potius illas Epicuri figuras, quas e summis corporibus dicit effluere. Hoc autem his accidit, qui non introspectis penitus virtutibus, ad primum se velut aspectum orationis aptarunt; et quum iis felicissime cessit imitatio, verbis atque numeris sunt non multum differentes, vim dicendi atque inventionis non assequuntur, sed plerumque declinant in pejus, et proxima virtutibus vitia comprehendunt, fiuntque pro *grandibus tumidi*, *pressis exiles*, *fortibus temerarii*, *lætis corrupti*, *compositis exsultantes*, *simplicibus negligentes*. Ideoque qui horride atque incomposite quamlibet illud frigidum et inane extulerunt, antiquis se pares credunt; qui carent cultu atque sententiis, Atticis scilicet; qui præcisis conclusionibus obscuri, Sallustium atque Thucydidem superant, tristes ac jejuni Pollionem æmulantur; otiosi et supini, si quid modo longius

ques périphrases outre mesure, protestent que Cicéron ne se serait pas exprimé différemment. J'en ai connu qui s'imaginaient de bonne foi avoir parfaitement saisi la manière de ce divin orateur, quand ils avaient cloué au bout d'une période un *esse videatur*.

L'essentiel est donc, d'abord, de savoir ce qu'on doit imiter, et en quoi ce qu'on se propose d'imiter est bon; ensuite, de consulter ses forces avant d'entreprendre cette tâche; car il est des choses qu'il faut renoncer à faire comme un autre, soit par insuffisance naturelle, soit parce qu'elles répugnent trop à la trempe de notre esprit. Celui qui l'a fin et délié ne devra pas s'attacher à ce qui n'est que fort et heurté; celui, au contraire, qui l'a fort, mais indomptable, perdra toute sa vigueur en courant après la subtilité, sans jamais acquérir l'élégance qu'il recherche; or, rien n'est plus choquant que de faire avec dureté ce qui demande à être manié délicatement.

J'ai cependant, je me le rappelle, recommandé au maître que je formais dans mon second livre, de ne pas se borner à enseigner à chaque élève les choses pour lesquelles il paraissait avoir le plus de dispositions; car, tout en développant en eux ce qu'il y trouve de bon, son devoir est aussi d'ajouter, autant qu'il est possible, à ce qui leur manque, de corriger, de modifier ce qu'ils ont de défectueux, puisque sa tâche est de régir et de former l'esprit des autres; mais il est si difficile de changer sa propre nature, que ce

circumduxerunt, jurant ita Ciceronem locuturum fuisse. Noveram quosdam, qui se pulchre expressisse genus illud cœlestis hujus in dicendo viri sibi viderentur, si in clausula posuissent *esse videatur*.

Ergo primum est, ut, quod imitaturus est quisque, intelligat, et quare bonum sit, sciat, tum in suscipiendo onere consulat suas vires : nam quædam sunt imitabilia, quibus aut infirmitas naturæ non sufficiat, aut diversitas repugnet; ne, cui tenue ingenium erit, sola velit fortia et abrupta; cui forte quidem, sed indomitum, amore subtilitatis et vim suam perdat, et elegantiam, quam cupit, non assequatur; nihil est enim tam indecens, quam quum mollia dure fiunt.

Atque ego illi præceptori, quem instituebam in libro secundo, credidi non ea sola docenda esse, ad quæ quemque discipulorum natura compositum videret; et adjuvare debet, quæ in quoque eorum invenit bona, et, quantum fieri potest, adjicere, quæ desunt, et emendare quædam et mutare : rector enim est alienorum ingeniorum atque formator; difficilius est naturam suam

maître, quelque désir qu'il ait de voir ses leçons pleinement fructifier chez tous ses élèves, aura bien de la peine à forcer en eux le naturel.

C'est une faute où tombent beaucoup de gens, et qu'il faut encore éviter, de prendre modèle sur les poëtes et les historiens dans une composition oratoire, ou d'imiter les orateurs et les déclamateurs dans un ouvrage d'histoire et de poésie. Chaque genre a ses lois, ses beautés : la comédie ne se guinde pas sur le cothurne, et la tragédie ne chausse pas le brodequin. Cependant, il y a dans tout un caractère général auquel on reconnait l'éloquence, et c'est là ce qu'il faut saisir.

Un autre inconvénient, ordinaire à ceux qui ne se passionnent que pour un genre d'imitation, c'est quand un auteur leur a plu par sa véhémence, d'en mettre jusque dans les sujets qui demandent de la douceur et de l'abandon; si c'est par sa délicatesse et sa grâce, ils en affectent dans des causes importantes et épineuses, où ces qualités répondent mal à la gravité de la matière; car, non-seulement les causes, mais les parties d'une même cause varient entre elles à l'infini. Ici, il faut de la douceur : là, du mordant : ici, de l'impétuosité; là, de la modération; tantôt il s'agit d'éclairer son juge, tantôt de le toucher : et tout cela, différant essentiellement, exige aussi une manière toute différente. C'est pourquoi je ne conseillerai même pas de s'attacher à un seul

fingere. Sed ne ille quidem doctor, quamquam omnia, quæ recta sunt, velit esse in suis auditoribus quam plenissima, in eo tamen, cui naturam obstare viderit, laborabit.

Id quoque vitandum, in quo magna pars errat, ne in oratione poetas nobis et historicos, in illis operibus oratores, aut declamatores imitandos putemus. Sua cuique proposita lex, suus cuique decor est; nam comœdia non cothurnis assurgit, nec contra tragœdia socculo ingreditur : habet tamen omnis eloquentia aliquid commune; imitemur, quod commune est.

Etiam hoc solet incommodi accidere iis, qui se uni alicui generi dediderunt, ut si asperitas iis placuit alicujus, hanc etiam in leni ac remisso causarum genere non exuant; si tenuitas ac jucunditas, in asperis gravibusque causis ponderi rerum parum respondeant; quum sit diversa non causarum modo inter ipsas conditio, sed in singulis etiam causis partium; sintque alia leniter, alia aspere, alia concitate, alia remisse, alia docendi, alia movendi gratia dicenda; quorum omnium dissimilis atque diversa inter se ratio est. Itaque ne hoc quidem suaserim, uni se alicui proprie, quem per omnia se-

modèle, pour l'imiter en tout. Démosthène est le plus parfait des orateurs grecs; cependant quelques auteurs ont pu mieux dire en certaines rencontres: il a plus de qualités que qui que ce soit; mais, parce qu'il est le plus digne d'être imité, est-il donc le seul qu'on doive imiter? Quoi! dira-t-on, ne suffirait-il pas de parler comme Cicéron? Sans doute, et pour mon compte je m'en contenterais, si je pouvais lui dérober toutes ses perfections; cependant, quel mal y aurait-il à emprunter quelquefois la force de César, l'âpreté de Cælius, l'exactitude de Pollion, le goût de Calvus? car, outre qu'il est prudent de s'approprier, autant qu'on le peut, ce qu'il y a de meilleur dans chacun, imiter est en soi chose si difficile, que celui qui ne copie qu'un seul modèle en rend à peine quelque partie. Puis donc qu'il est au-dessus de nos forces de reproduire dans son entier celui dont nous avons fait choix, n'est-il pas préférable d'en avoir plusieurs sous les yeux, pour prendre aux uns et aux autres ce qu'ils ont de bon, et en faire usage en lieu convenable?

Mais, je ne cesserai de le répéter, ce n'est pas seulement sur les mots que doit s'exercer l'imitation; ce à quoi l'esprit doit s'appliquer, c'est à se pénétrer de la convenance et de la dignité que les grands orateurs ont su garder à l'égard des personnes et des choses; à se rendre compte du plan et de la disposition de leurs plaidoyers; à considérer comme tout ce qu'ils disent dans le but apparent de plaire, tend néanmoins à leur assurer la victoire; ce qu'ils se proposent par l'exorde; comment et de combien de ma-

quatur, addicere : omnium perfectissimus Græcorum *Demosthenes* : aliquid tamen aliquo in loco melius alii; plurima ille : sed non qui maxime imitandus, et solus imitandus est. Quid ergo? non est satis omnia sic dicere quomodo *M. Tullius* dixit? Mihi quidem satis esset, si omnia consequi possem : quid tamen noceret, vim *Cæsaris*, asperitatem *Cælii*, diligentiam *Pollionis*, judicium *Calvi*, quibusdam in locis assumere? Nam præter id, quod prudentis est, quod in quoque optimum est, si possit, suum facere; tum, in tanta rei difficultate, unum intuentes vix aliqua pars sequitur; ideoque quum totum exprimere, quem elegeris, pæne sit homini inconcessum, plurium bona ponamus ante oculos, ut aliud ex alio hæreat, et, quod cuique loco conveniat, aptemus.

Imitatio autem (nam sæpius idem dicam) non sit tantum in verbis : illuc intendenda mens, quantum fuerit illis viris decoris in rebus atque personis, quod consilium, quæ dispositio, quam omnia etiam, quæ delectationi videantur data, ad victoriam spectent; quid agatur prooemio, quæ ratio et quam

nières ils s'y prennent pour narrer; quelle vigueur ils mettent dans leurs preuves et dans leurs réfutations; avec quel art ils excitent les sentiments de toute espèce; comme ils savent, dans l'intérêt d'une cause, s'attirer les applaudissements de la multitude, genre de succès honorable, quand il est le prix de l'éloquence, et non quand il est mendié. Quand on aura étendu sa prévision sur tous ces points, alors on sera vraiment imitateur.

Celui qui, à tous ces emprunts, joindra des qualités qui lui soient personnelles, pour suppléer à ce qui manque encore aux grands écrivains, et retrancher ce qu'ils ont de superflu, celui-là sera l'orateur parfait que nous cherchons. Notre siècle aurait dû voir ce prodige, entourés que nous sommes de bien plus de modèles dans l'art d'écrire que n'en ont eu ceux qui sont encore aujourd'hui nos maîtres: car telle est leur gloire, qu'on dira d'eux : ils ont surpassé leurs devanciers, et ils servent de guides à leurs descendants.

CHAPITRE III

Comment on doit s'exercer à écrire.

Les moyens auxiliaires dont je viens de parler nous viennent en quelque sorte du dehors: quant à ceux qu'il nous faut tirer de notre propre fonds, je n'en sache pas qui exige plus de travail, mais

varia narrandi, quæ vis probandi ac refellendi, quanta in affectibus omnis generis movendis scientia, quamque laus ipsa popularis utilitatis gratia assumpta, quæ tum est pulcherrima, quum sequitur, non quum arcessitur : hæc si perviderimus, tum vere imitabimur.

Qui vero etiam propria his bona adjecerit, ut suppleat, quæ deerant, circumcidat, si quid redundabit, is erit, quem quærimus, perfectus orator; quem nunc consummari potissimum oporteat, quum tanto plura exempla bene dicendi supersint, quam illis, qui adhuc summi sunt, contigerunt : nam erit hæc quoque laus eorum, ut priores superasse, posteros docuisse dicantur.

CAPUT III

Quomodo scribendum sit.

Et hæc quidem auxilia extrinsecus adhibentur; in iis autem, quæ nobis ipsis paranda sunt, ut laboris, sic utilitatis etiam longe plurimum affert sty-

qui aussi procure des résultats plus utiles, que le fréquent exercice de la composition. Cicéron a raison de dire : la *plume est le meilleur artisan, le meilleur maître de l'éloquence,* pensée qu'il prête à Crassus, dans ses disputes sur le choix de l'orateur, pour appuyer son propre jugement de l'autorité de ce grand personnage.

Ne nous lassons donc pas d'écrire, et apportons-y tout le soin dont nous sommes capables. Plus la terre est creusée profondément, mieux elle féconde et développe les semences qui lui sont confiées; il en est de même de l'instruction : quand elle n'est pas superficielle, elle donne des fruits abondants et durables; car, sans cette conscience d'un travail opiniâtre, la facilité même d'improviser n'engendrera qu'une stérile loquacité et des mots qui se presseront au bout des lèvres. Oui, dans le travail sont les racines, les fondements d'une instruction solide; là, comme dans un trésor inviolable, sont recélées les richesses dont nous saurons tirer parti dans l'occasion.

Avant tout, assurons-nous des forces qui soient à l'épreuve des combats, et que l'usage ne puisse épuiser. Rien de grand ne se fait vite : telle est la règle de la nature, qui a attaché de la difficulté à tous les beaux ouvrages. C'est aussi une de ses lois, dans la génération : les animaux qui doivent acquérir le plus grand développement, sont aussi ceux qui restent le plus longtemps dans les entrailles maternelles

us : nec immerito M. Tullius hunc *optimum effectorem ac magistrum dicendi* vocavit : cui sententiæ personam L Crassi in disputationibus quæ sunt de oratore, assignando, judicium suum cum illius auctoritate conjunxit.

Scribendum ergo quam diligentissime, et quam plurimum; nam ut terra altius effossa generandis alendisque seminibus fecundior fit; sic profectus non a summo petitus, studiorum fructus et fundit uberius, et fidelius continet ; nam, sine hac quidem conscientia, ipsa illa ex tempore dicendi facultas inanem modo loquacitatem dabit, et verba in labris nascentia. Illic radices, illic fundamenta sunt; illic opes velut sanctiore quodam ærario reconditæ, unde ad subitos quoque casus, quum res exiget, proferantur.

Vires faciamus ante omnia, quæ sufficiant labori certaminum, et usu non exhauriantur. Nihil enim rerum ipsa natura voluit magnum effingi cito, præposuitque pulcherrimo cuique operi difficultatem; quæ nascendi quoque hanc fecerit legem, ut majora animalia diutius visceribus parentis continerentur.

Mais ici se présente une double question : *Comment doit-on s'exercer à écrire? sur quoi doit-on s'y exercer?* Je vais suivre cet ordre.

D'abord on écrira lentement, pourvu qu'on soit exact ; on cherchera le mieux, et on ne se laissera pas éblouir par le premier jet ; on soumettera à un jugement sévère ce qu'on a fait, et ensuite on disposera avec art ce qu'on a laissé comme bon ; car il y a un choix à faire dans les pensées et dans les mots, et chaque pensée, chaque mot doit être mûrement pesé. Puis on passera à l'arrangement de sa composition ; on maniera les nombres dans tous les sens pour leur donner de l'harmonie, et ne pas placer les mots comme ils se présentent. Pour arriver plus sûrement à ce résultat, on fera bien de relire ce qu'on aura écrit en dernier ; c'est d'abord le moyen de mieux lier ce qui suit avec ce qui précède ; ensuite, la chaleur de la pensée, qu'avait nécessairement refroidie l'action d'écrire, reçoit par-là un nouvel aliment, et en revenant sur ses pas, l'esprit semble acquérir plus d'impétuosité : ainsi font les sauteurs, pour prendre leur élan de plus loin, et franchir l'espace qui leur est assigné ; ainsi nous ramenons notre bras à nous en lançant un javelot, et nous tendons la corde de l'arc en arrière, pour décocher le trait.

Quelquefois cependant, si le vent souffle, déployons toutes nos voiles, sans toutefois nous laisser aller à une funeste sécurité ; car nous ne sommes que trop enclins à nous complaire dans nos créations : sans cela, nous ne les mettrions pas par écrit. Ayons donc

Sed quum fit duplex quæstio, *quomodo*, et *quæ* maxime a scribi oportet jam hinc ordinem sequar.

Sit primo vel tardus, dum diligens, stilus ; quæramus optima, nec protinus offerentibus se gaudeamus ; adhibeatur judicium inventis, dispositio probatis delectus enim rerum verborumque agendus est, et pondera singulorum examinanda ; post subeat ratio collocandi, versenturque omni modo numeri ; non, ut quodque se proferet verbum, occupet locum. Quæ quidem ut diligentius exsequamur, repetenda sæpius erunt scriptorum proxima ; nam præter id, quod sic melius juguntur prioribus sequentia, calor quoque ille cogitationis, qui scribendi mora refrixit, recipit ex integro vires, et velut repetito spatio sumit impetum ; quod in certamine saliendi fieri videmus, ut conatum longius petant, et ad illud aliud, quo contenditur, spatium cursu ferantur ; utque in jaculando brachia reducimus, et, expulsuri tela, nervos retro tendimus.

Interim tamen, si feret flatus, danda sunt vela, dum nos indulgentia illa non fallat : omnia enim nostra, dum nascuntur placent ; alioqui nec scribe-

recours à notre jugement, et réprimons une facilité toujours suspecte. C'est ainsi, dit-on, que composait Salluste, dont les ouvrages portent en effet l'empreinte du travail. Varus nous apprend aussi que Virgile faisait très-peu de vers dans un jour.

Je le sais : la condition de l'orateur est autre; aussi, ne recommandé-je cette lenteur et cette sollicitude que dans les commencements; car l'important à fonder, à obtenir, c'est d'écrire le mieux possible. La célérité naîtra ensuite de l'habitude; peu à peu les pensées viendront d'elles-mêmes, les mots y répondront, la composition suivra, tout enfin prendra sa place, comme dans une famille bien ordonnée : voilà le point essentiel. Ce n'est pas en écrivant vite qu'on apprend à écrire bien, c'est en écrivant bien qu'on apprend à écrire vite; mais avons-nous acquis cette facilité? c'est alors surtout qu'il faut savoir s'arrêter avec prévoyance et y mettre un frein, comme à un cheval trop fougueux. Cela même, loin de nous retarder, nous donnera une nouvelle activité.

D'un autre côté, je n'entends pas que ceux qui ont déjà une certaine maturité de style se condamnent au malheureux supplice de se chercher continuellement des fautes; car comment suffire à tous les devoirs de la vie civile, si l'on se consume ainsi sur toutes les parties d'un plaidoyer? Or, il y a des gens que rien ne satisfait, qui veulent tout changer, tout dire autrement qu'ils ne l'ont

rentur : sed redeamus ad judicium, et retractemus suspectam facilitatem. Sic scripsisse Sallustium accepimus; et sane manifestus est etiam ex opere ipso labor; Virgilium quoque paucissimos die composuisse versus, auctor est Varus.

Oratoris quidem alia conditio est : itaque hanc moram et sollicitudinem initiis impero; nam primum hoc constituendum, hoc obtinendum est, ut quam optime scribamus; celeritatem dabit consuetudo; paulatim res facilius se ostendent, verba respondebunt, compositio prosequetur; cuncta denique, ut in familia bene instituta, in officio erunt : summa hæc est rei. Cito scribendo non fit, ut bene scribatur; bene scribendo fit, ut cito : sed tum maxime, quum facultas illa contigerit, resistamus, ut provideamus, et ferocientes equos frenis quibusdam coerceamus; quod non tam moram faciet, quam novos impetus dabit.

Neque enim rursus eos, qui robur aliquod in stilo fecerint, ad infelicem, calumniandi se pœnam alligandos puto. Nam quomodo sufficere officiis civilibus possit, qui singulis actionum pactibus insenescat? Sunt autem, quibus nihil sit satis; omnia mutare, omnia aliter dicere, quam occurrit, velint : in-

d'abord conçu; espèce de méfiants qui sont les pires ennemis d'eux-mêmes, et qui n'estiment leur exactitude que par le mal qu'elle leur a coûté. Je ne sais, en vérité, lesquels me paraissent plus condamnables, ceux qui admirent tout dans leurs ouvrages, ou ceux qui n'en sont jamais contents; car il arrive souvent que des esprits, nés d'ailleurs avec d'heureuses dispositions, se dessèchent à force de travail, et sont réduits à l'impuissance de rien dire, par une envie démesurée de dire trop bien.

Je me rappelle à ce sujet ce que me contait Julius Secundus, qui a été mon contemporain et, comme on sait, mon ami, homme qui maniait admirablement la parole, mais qui était d'une exactitude trop scrupuleuse. Il avait un oncle paternel, Julius Florus, le premier pour l'éloquence dans les Gaules, où il avait fini par se fixer; du reste orateur disert s'il en fut, digne enfin d'être le parent de Secundus. Celui-ci, étant encore à l'école, en sortait un jour fort triste. Son oncle, le rencontrant, lui demanda d'où lui venait cet air soucieux. Le jeune homme lui avoua que, depuis trois jours, il s'épuisait en vain pour trouver un exorde à la matière qu'on lui avait donnée à traiter, ce qui non-seulement le chagrinait pour le présent, mais le désespérait encore pour l'avenir. *Eh quoi! mon enfant*, lui dit Florus en souriant, *est-ce que par hasard tu voudrais faire plus que tu ne peux?* C'est là en effet tout le secret; il

credulí quidam, et de ingenio suo pessime meriti, qui diligentiam putant, facere sibi scribendi difficultatem. Nec promptum est dicere utros peccare validius putem, quibus omnia sua placent, an quibus nihil ; accidit enim ingeniosis adolescentibus frequenter, ut labore consumantur, et in silentium usque descendant nimia bene dicendi cupiditate.

Qua de re memini narrasse mihi Julium Secundum illum, æqualem meum, atque a me, ut notum est, familiariter amatum, miræ facundiæ virum, infinitæ tamen curæ, quid esset sibi a patruo suo dictum. Is fuit Julius Florus, in eloquentia Galliarum, quoniam ibi demum exercuit eam, princeps, alioqui inter paucos disertus, et dignus illa propinquitate : is quum Secundum, scholæ adhuc operatum, tristem forte vidisset, interrogavit, quæ causa frontis tam adductæ? nec dissimulavit adolescens tertium jam diem esse, quod omni labore materiæ ad scribendum destinatæ non inveniret exordium : quo sibi non præsens tantum dolor, sed etiam desperatio in posterum fieret : tum Florus arridens, *Numquid tu*, inquit, *melius dicere vis, quam potes?* Ita se

faut s'appliquer à écrire le mieux possible, mais il ne faut rien tenter au delà de ses forces. On fait des progrès en étudiant, on n'en fait point en se dépitant.

Or, pour apprendre à écrire sur toute sorte de sujets, et avec célérité, indépendamment de l'exercice qui, sans contredit, est beaucoup, il faut encore une certaine méthode. Si donc, au lieu d'attendre nonchalamment qu'il nous vienne quelque idée, au lieu de regarder en l'air et de murmurer entre nos dents, pour nous exciter à penser, nous envisageons attentivement ce que demande notre cause, quelles bienséances exigent les personnes, dans quelles circonstances nous nous trouvons, quelle est la tournure d'esprit du juge, alors nous apporterons les dispositions les plus favorables pour composer, et d'elle-même la nature nous fournira notre exorde et ce qui doit suivre ; car la plupart des idées sont certaines, et nous frappent immanquablement les yeux, si nous ne les fermons pas. Voyez les gens les plus ignorants, les paysans même : ils ne sont jamais embarrassés pour entrer en matière. Ne serait-il pas honteux que l'art rendît cela plus difficile? Ne croyons donc pas toujours que ce qui est caché est le meilleur, et sachons plutôt nous taire, si nous ne jugeons digne d'être dit que ce que nous n'avons pu trouver.

D'autres ont le défaut tout contraire. Ils veulent d'abord expédier leur sujet et le plus vite possible, et, s'abandonnant à tout leur feu, à toute leur impétuosité, ils écrivent tout ce qui leur

res habet : curandum est, ut quam optime dicamus; dicendum tamen pro facultate; ad profectum enim opus est studio, non indignatione.

Ut possimus autem scribere etiam plura celerius, non *exercitatio* modo præstabit, in qua sine dubio multum est, sed etiam *ratio;* si non resupini, spectantesque tectum, et cogitationem murmure agitantes, exspectaverimus, quid obveniat, sed quid res poscat, quid personam deceat, quod sit tempus, qui judicis animus, intuiti, humano quodam modo ad scribendum accesserimus : sic nobis et initia, et quod sequitur, natura ipsa præscribit. Certa sunt enim pleraque, et, nisi conniveamus, in oculos incurrunt; ideoque nec indocti, nec rustici diu quærunt, unde incipiant; quo pudendum est magis, si difficultatem facit doctrina : non ergo semper putemus optimum esse, quod latet; immutescamus alioqui, si nihil dicendum videatur, nisi quod non invenimus.

Diversum est huic eorum vitium, qui primo decurrere per materiam stilo quam velocissimo volunt, et sequentes calorem atque impetum, ex tempore

passe par la tête (c'est ce qu'ils appellent *silva*) : revenant ensuite sur ce qu'ils ont fait, ils mettent un peu d'ordre dans ce chaos ; mais ils ont beau corriger les expressions, arrondir les périodes, le fond des choses reste le même, et comme elles ont été accumulées sans choix, elles n'en acquièrent pas plus de consistance Mieux vaut donc travailler d'abord avec soin et, dès le principe, conduire son ouvrage de manière à n'avoir plus qu'à le ciseler, et non à le refondre tout entier. Quelquefois, cependant, il faut suivre certaines inspirations de sentiment, où la chaleur est préférable à l'exactitude.

Condamner la négligence que certaines gens mettent à écrire, c'est dire assez ce que je pense de ceux dont la paresse se plaît à dicter ; car, au moins, quand on écrit, même avec précipitation, la main, qui ne peut marcher aussi rapidement que la pensée, laisse un peu de temps pour la réflexion ; mais celui à qui vous dictez ne vous en laisse pas, il vous talonne ; et comme on rougirait d'hésiter, de rester court ou de se reprendre, dans la crainte d'avoir un témoin de sa faiblesse, il arrive qu'on laisse échapper des termes incorrects, hasardés, même impropres, occupé qu'on est uniquement à lier ses phrases : d'où résulte un travail qui n'a ni le fini d'une composition écrite, ni la chaleur d'une improvisation. Que si c'est votre secrétaire qui est trop lent à écrire, ou qui bronche à chaque pas, en relisant ce que vous avez dicté, alors vous restez en chemin, et ce retard, auquel se joint la mauvaise

scribunt; hanc *silvam* vocant : repetunt deinde, et componunt, quæ effuderant ; sed verba emendantur et numeri, manet in rebus temere congestis, quæ fuit, levitas. Protinus ergo adhibere curam rectius erit, atque ab initio sic opus ducere, ut cælendum, non ex integro fabricandum sit : aliquando tamen affectus sequimur, in quibus fere plus calor, quam diligentia, valet.

Satis apparet ex eo, quod hanc scribentium negligentiam damno, quid de illis dictandi deliciis sentiam ; nam in stilo quidem quamlibet properato dat aliquam cogitationi moram non consequens celeritatem ejus manus ; ille, cui dictamus, urget, atque interim pudet etiam dubitare, aut resistere, aut mutare, quasi conscium infirmitatis nostræ timentes. Quo fit, ut non rudia tantum, et fortuita, sed impropria interim, dum sola est connectendi sermonis cupiditas, effluant : quæ nec scribentium curam, nec dicentium impetum consequantur : at idem ille, qui excipit, si tardior in scribendo, aut inertior in legendo, velut offensator fuerit, inhibetur cursus, atque omnis, quæ erat

humeur, rompt tout à fait le fil de vos idées. Ensuite, comment, sans être ridicule, se livrer, à moins d'être seul, à toute cette pantomime qui trahit l'agitation de l'esprit, et qui lui sert en quelque sorte de véhicule, comme de frotter ses mains, tourmenter son visage; se tourner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, s'emporter contre soi-même, et autres démonstrations du même genre que Perse indique assez, lorsqu'il dit en parlant de méchants vers :

> L'auteur, pour les trouver, n'a pas rongé ses doigts.

Enfin, et pour finir par la considération la plus puissante, le secret, la solitude et le silence sont assurément ce qui convient le mieux pour composer, et quand on dicte on est privé de tout cela.

Ne vous en rapportez pas non plus, sans examen, à ceux qui croient que c'est dans le calme des bois, dans la profondeur des forêts qu'on est le plus à l'aise pour travailler : cette liberté qu'on goûte en plein air, et l'aspect agréable des lieux, élèvent l'âme, disent-ils, et l'inspirent heureusement. Selon moi, une pareille retraite est plus propre à charmer les sens qu'à favoriser l'étude ; car, par cela même que tant d'objets nous séduisent, ils doivent nous distraire de notre occupation principale. L'esprit ne peut pas s'appliquer sincèrement et tout entier à plusieurs choses à la fois, et, du moment où il se détourne, il cesse d'avoir en vue ce

concepta mentis intentio mora et interdum iracundia excutitur. Tum illa, quæ altiorem animi motum sequuntur, quæque ipsa animum quodammodo concitant, quorum est jactare manum, torquere vultum, simul vertere latus et interim objurgare, quæque Persius notat, quum leviter dicendi genus significat,

> Nec pluteum, *inquit*, cædit, nec demorsos sapit ungues,

etiam ridicula sunt, nisi quum soli sumus. Denique, ut semel, quod est potentissimum, dicam, secretum in dictando perit; atqui liberum arbitris locum, et quam altissimum silentium scribentibus maxime convenire nemo dubitaverit.

Non tamen protinus audiendi, qui credunt aptissima in hoc nemora silvasque, quod illa cœli libertas, locorum amœnitas, sublimem animum, et beatiorem spiritum parent. Mihi certe jucundus hic magis, quam studiorum hortator, videtur esse secessus; namque illa, quæ ipsa delectant, necesse est avocent ab intentione operis destinati; neque enim se bona fide in multa simul intendere animus totum potest, et, quocunque respexit, desinit intueri, quod

qu'il s'était uniquement proposé. Or, la beauté des bois, le murmure des eaux, le bruissement des feuilles agitées par le vent, le chant des oiseaux, et ces tableaux variés sur lesquels nous promenons au loin nos regards, sont autant de sensations qui nous captivent; et cette jouissance même me paraît plutôt faite pour relâcher la méditation que pour la tendre. Plus sage était Démosthène : il se retirait dans un lieu d'où il ne pût ni rien entendre ni rien voir, de peur d'être exposé à la plus légère distraction.

Je veux donc, lorsque nous veillons, que le silence de la nuit, un cabinet bien clos, une seule lumière, nous tiennent, pour ainsi dire, cachés à tous les regards. Mais plus que toute autre, cette manière d'étudier exige une santé robuste et la frugalité qui l'entretient, car nous faisons violence à la nature, en consacrant au travail les heures qu'elle nous a données pour nous reposer et nous refaire. Aussi, ne faut-il accorder à ce travail que ce que nous pouvons prendre impunément sur notre sommeil, car l'excès de la fatigue nuit à l'activité. Le jour d'ailleurs suffit amplement à qui peut en disposer; la multiplicité des affaires peut seule obliger à travailler la nuit. Du reste, il n'y a pas de genre de solitude préférable aux veilles, quand on y apporte la santé et les forces nécessaires.

Mais si la retraite, le silence et l'entière liberté d'esprit sont ce qu'il y a de plus à souhaiter pour écrire, il faut convenir que ra-

propositum erat. Quare silvarum amœnitas, et præterlabentia flumina, et inspirantes ramis arborum auræ, volucrumque cantus, et ipsa late circumspiciendi libertas, ad se trahunt; ut mihi remittere potius voluptas ista videatur cogitationem, quam intendere. Demosthenes melius, qui se in locum, ex quo nulla exaudiri vox, et ex quo nihil prospici posset, recondebat, ne aliud agere mentem cogerent oculi.

Ideoque lucubrantes, silentium noctis, et clausum cubiculum, et lumen unum velut tectos maxime teneat. Sed quum in omni studiorum genere, tum in hoc præcipue bona valetudo, quæque eam maxime præstat, frugalitas necessaria est; quum tempora ab ipsa rerum natura ad quietem refectionemque nobis data, in acerrimum laborem convertimus; cui tamen non plus irrogandum est, quam quod somno supererit, haud deerit : obstat enim diligentiæ scribendi etiam fatigatio; et abunde, si vacet, lucis spatia sufficiunt; occupatos in noctem necessitas agit : est tamen lucubratio, quoties ad eam integri ac refecti venimus, optimum secreti genus.

Sed silentium et secessus, et undique liber animus, ut sunt maxime optanda,

rement nous pouvons jouir de tous ces avantages. N'allons donc pas, au moindre bruit qui viendra nous troubler, jeter nos tablettes et déplorer la perte de notre temps; sachons, au contraire, résister à ces importunités et nous y habituer tellement, que notre application surmonte tous les obstacles : c'est en concentrant toutes nos facultés sur l'objet que nous méditons, que rien de ce qui frappera nos yeux et nos oreilles ne parviendra jusqu'à notre âme. N'arrive-t-il pas souvent qu'une idée nous préoccupe à tel point que nous ne voyons pas ceux qui viennent à nous, ou que nous prenons un chemin pour un autre? pourquoi n'obtiendrions-nous pas, en le voulant fortement, une pareille préoccupation ?

Il ne faut pas nous faire illusion. Si nous croyons ne pouvoir étudier à moins d'être frais et dispos, et d'avoir l'esprit dégagé de tout souci, nous ne manquerons jamais de prétextes pour excuser notre paresse. Je veux donc que notre pensée se crée une véritable solitude au milieu de la foule, en voyage, à table, dans les assemblées. Autrement, quand, en plein barreau, devant les juges, parmi les disputes et les clameurs inopinées, il nous faudra sur-le-champ prendre la parole et plaider, que sera-ce si nous avons besoin de nous recueillir dans la solitude pour retrouver la suite des idées que nous aurons confiées à nos tablettes? Aussi Démosthène, ce grand partisan de la retraite, allait-il méditer sur

ita non semper possunt contingere; ideoque non statim, si quid obstrepet, abjiciendi codices erunt, et deplorandus dies ; verum incommodis repugnandum, et hic faciendus usus, ut omnia, quæ impedient, vincat intentio : quam si tota mente in opus ipsum direxeris, nihil eorum, quæ oculis, vel auribus incursant, ad animum perveniet. An vero frequenter etiam fortuita hoc cogitatio præstat, ut obvios non videamus, et itinere deerremus; non consequemur idem, si et voluerimus?

Non est indulgendum causis desidiæ; nam si non nisi refecti, non nisi hilares, non nisi omnibus aliis curis vacantes, studendum existimaverimus, semper erit, propter quod nobis ignoscamus. Quare in turba, itinere, conviviis etiam faciat sibi cogitatio ipsa secretum : quid alioqui fiet, quum in medio foro, tot circumstantibus judiciis, jurgiis, fortuitis etiam clamoribus, erit subito continua oratione dicendum, si particulas, quas ceris mandamus, nisi in solitudine reperire non possumus? Propter quæ idem ille tantus amator se-

le rivage, où les flots se brisaient avec fracas, afin de s'accoutumer à braver les frémissements de la multitude.

Il est encore d'autres petits soins que je ne dois pas omettre (car en fait d'études rien n'est à dédaigner), comme d'écrire de préférence sur des tablettes en cire, parce qu'elles offrent plus de facilité pour effacer, à moins qu'une vue délicate ne force à recourir à l'usage du parchemin qui, en effet, plus doux à l'œil, a l'inconvénient de retarder la main et d'entraver l'essor de la pensée, par la nécessité de tremper souvent sa plume pour la teindre.

Mais, de quelque manière qu'on écrive, il est bon de laisser assez d'espace pour recevoir les additions qu'on serait dans le cas de faire. Si l'on est trop à l'étroit, cela rend paresseux pour corriger, ou, quand on s'y décide, ce qui a été écrit d'abord se confond avec les intercalations. Je ne veux pas non plus que les tablettes soient démesurément grandes. J'ai connu un jeune homme, estimable, d'ailleurs, qui composait des discours beaucoup trop longs, parce qu'il les mesurait sur le nombre de lignes que contenaient ses tablettes, défaut dont il ne put se défaire, malgré des remontrances réitérées, et qui ne disparut enfin que lorsqu'il eut changé la dimension de ses cahiers.

Il faut aussi réserver une marge pour certaines idées qui se présentent tout à coup, hors de leur rang, c'est-à-dire qui naissent à propos de choses autres que celles qui nous occupent actuelle-

creti Demosthenes, in litore, in quod se maximo cum sono fluctus illideret, meditans, consuescebat concionum fremitus non expavescere.

Illa quoque minora (sed nihil in studiis parvum est) non sunt transeunda, scribi optime ceris, in quibus facillima est ratio delendi; nisi forte visus infirmior membranarum potius usum exiget : quæ ut juvant aciem, ita crebra relatione, quoad intinguntur calami, morantur manum, et cogitationis impetum frangunt.

Relinquendæ autem in utrolibet genere contra erunt vacuæ tabellæ, in quibus libera adjicienti sit excursio ; nam interim pigritiam emendandi angustiæ faciunt; aut certe novorum interpositionem priora confundant : ne latas quidem ultra modum esse ceras velim, expertus juvenem studiosum alioqui prælongos habuisse sermones, quia illos numero versuum metiebatur idque vitium, quod frequenti admonitione corrigi non potuerat, mutatis codicibus esse sublatum

Debet vacare etiam locus, in quo notentur, quæ scribentibus solent extra ordinem, id est ex aliis, quam qui sunt in manibus loci, occurrere : irrum-

ment; car il survient quelquefois d'excellentes pensées; mais il n'est pas prudent de s'y arrêter : en s'y attachant trop, elles nuiraient à d'autres; ni sûr de les ajourner : elles sont sujettes à échapper; le mieux donc est de les garder en dépôt

CHAPITRE IV

Comment il faut retoucher ses ouvrages.

Vient ensuite le soin de retoucher, qui est sans contredit la partie la plus utile des études ; car, ainsi qu'on le croit avec raison, *la plume* n'agit pas moins quand elle efface. Or, retoucher, c'est *ajouter, retrancher, changer*. Suppléer à ce qui manque, ou ôter ce qui surabonde, c'est une chose aisée et qui ne demande que du sens ; mais remanier sa composition, abaisser ce qui est enflé, élever ce qui est rampant, resserrer ce qui est diffus, régler ce qui est désordonné, lier ce qui est lâche, réprimer ce qui est excessif, voilà ce qui coûte doublement à un écrivain, car il lui faut sacrifier ce qu'il avait d'abord trouvé beau, et ensuite trouver ce qui lui avait échappé.

La meilleure manière de corriger ses écrits est de les laisser reposer, et de n'y revenir qu'après un certain temps, comme à une composition toute nouvelle et faite par un autre; sans quoi on a

pent enim optimi nonnunquam sensus, quos neque inserere oportet, neque differre tutum est; quia interim elabuntur, interim memoriæ sui intentos, ab alia inventione declinant; ideoque optime sunt in deposito.

CAPUT IV

De emendatione

Sequitur *emendatio*, pars studiorum longe utilissima; neque enim sine causa creditum est stilum non minus agere, quum delet : hujus autem operis est, *adjicere, detrahere, mutare* ; sed facilius in iis simpliciusque judicium, quæ replenda, vel dejicienda sunt; premere vero tumentia, humilia extollere, luxuriantia astringere, inordinata digerere, soluta componere, exsultantia coercere, duplicis operæ; nam et damnanda sunt, quæ placuerant; et invenienda, quæ fugerant.

Nec dubium est optimum esse emendandi genus, si scripta in aliquod tempus reponuntur, ut ad ea post intervallum, velut nova atque aliena, redeamus, ne

pour son ouvrage, les yeux d'une mère pour son enfant nouveau-né. Mais cela n'est pas toujours loisible, surtout à l'orateur qui, le plus souvent, écrit pour une circonstance présente, et d'ailleurs cette retouche doit avoir une fin. Certaines gens reviennent sans cesse sur ce qu'ils ont écrit, pour y trouver des défauts, et, comme s'ils ne pouvaient jamais avoir rencontré juste du premier coup, tout changement, quel qu'il soit, leur paraît préférable à ce qui existait; c'est à recommencer chaque fois que leur écrit leur tombe sous la main. Il me semble voir des médecins qui taillent impitoyablement dans les chairs les plus saines. Qu'arrive-t il de là? leurs compositions sont, pour ainsi dire, cousues de cicatrices, pâles et exténuées par l'excès des remèdes. Sachons donc quelquefois trouver bon ce que nous avons fait, ou au moins nous en contenter, et servons-nous de la lime pour polir et non pour user. Je veux aussi des bornes au temps; car, que le poëte Cinna ait mis neuf ans à composer sa tragédie de *Zmyrna*, ou que, suivant le calcul le plus modeste, Isocrate en ait consumé dix à écrire son *Panégyrique*, cela ne saurait faire loi pour l'orateur, dont le secours serait comme non avenu, s'il devait se faire trop attendre.

CHAPITRE V

Sur quoi l'on doit principalement s'exercer à écrire.

Disons maintenant sur quoi il convient de s'exercer à écrire. Il

nobis scripta nostra, tamquam recentes fetus, blandiantur. Sed neque hoc contingere semper potest, præsertim oratori, cui sæpius scribere ad præsentes usus necesse est; et emendatio finem habeat : sunt enim qui ad omnia scripta, tamquam vitiosa, redeant, et quasi nihil fas sit rectum esse, quod primum est, melius existiment, quidquid est aliud, idque faciant, quoties librum in manus resumpserunt, similes medicis etiam integra secantibus : accidit itaque, ut cicatricosa sint, et exsanguia, et cura pejora. Sit ergo aliquando, quod placeat, aut certe quod sufficiat; ut opus poliat lima, non exterat : temporis quoque esse debet modus; nam quod Cinnæ Zmyrnam novem annis accepimus scriptam, et Panegyricum Isocratis, qui parcissime, decem annis dicunt elaboratum, ad oratorem nihil pertinet; cujus nullum erit, si tam tardum fuerit auxilium.

CAPUT V

Quæ scribenda sint præcipue.

Proximum est, ut dicamus *quæ præcipue scribenda* sint : hoc exul crantis

serait superflu d'expliquer quelles sont les matières qu'on doit choisir au premier degré de l'instruction, au second, et ainsi de suite; car je l'ai déjà fait, quand j'ai établi l'ordre des études, dans mon premier livre, pour les enfants, et dans mon second, pour ceux qui sont plus avancés. Ce dont il s'agit maintenant, c'est du moyen le plus sûr pour acquérir l'abondance et la facilité d'élocution. Nos anciens orateurs ne connaissaient rien de mieux pour cela, que de traduire du grec en latin. C'est ce que L. Crassus, dans les livres *de l'Orateur*, dit avoir beaucoup pratiqué, et ce que Cicéron lui-même recommande très-souvent de sa personne. On sait même qu'il a publié des ouvrages traduits de Platon et de Xénophon. Cet exercice plaisait tant à Messala, qu'il nous a donné ainsi un grand nombre de discours grecs : il a même, dans le célèbre plaidoyer d'Hypéride, en faveur de Phryné, lutté de finesse et de grâce avec l'original, chose fort difficile pour un Romain.

L'utilité de cet exercice est manifeste; car, comme les auteurs grecs sont en général pleins et substantiels, et qu'ils ont mis infiniment d'art dans l'éloquence, ceux qui les traduisent ont toute liberté pour se servir des meilleurs termes, et ces termes sont bien à eux; quant aux figures, principal ornement d'un discours, le génie des deux langues n'étant pas le même, on est souvent obligé d'en substituer d'autres, ce qui a aussi sa difficulté.

quidem est operis, ut explicemus, quæ sint materiæ; quæ prima, aut secunda, aut deinceps tractanda sint: nam id factum est etiam primo libro, quo puerorum, et secundo, quo robustiorum studiis ordinem dedimus; sed, de quo nunc agitur, unde copia ac facilitas maxime veniat. Vertere græca in latinum veteres nostri oratores optimum judicabant : id se L. Crassus in illis Ciceronis de Oratore libris dicit factitasse : id Cicero sua ipse persona frequentissime præcipit : quin etiam libros Platonis atque Xenophontis edidit hoc genere translatos : id Messalæ placuit; multæque sunt ab eo scriptæ ad hunc modum orationes: adeo ut etiam cum illa Hyperidis pro Phryne difficillima Romanis subtilitate contenderet.

Et manifesta est exercitationis hujusce ratio ; nam et rerum copia græci auctores abundant, et plurimum artis in eloquentiam intulerunt; et hos transferentibus, verbis uti optimis licet : omnibus enim utimur nostris : figuras vero, quibus maxime ornatur oratio, multas ac varias excogitandi etiam necessitas quædam est; quia plerumque a græcis romana dissentiunt.

Je regarde même comme fort utile de *retourner* des auteurs latins; du moins, on ne révoquera pas cela en doute à l'égard des vers, ce qui était, dit-on l'exercice habituel de Sulpicius. En effet, l'enthousiasme de la poésie se communique à la prose, et l'audace qu'elle met dans les mots n'exclut pas la faculté d'employer ces mêmes mots avec propriété. Rien aussi n'empêche de revêtir les pensées de la force oratoire; enfin, on peut suppléer à ce que le poëte a omis, ou resserrer ce qu'il a trop étendu; car je ne veux pas que la paraphrase soit un simple calque, mais un combat d'émulation autour des mêmes idées.

Voilà pourquoi je diffère de sentiment avec ceux qui défendent de paraphraser des auteurs latins, sous prétexte que tout ce qu'on peut dire autrement que les grands écrivains doit nécessairement être inférieur. Faut-il donc toujours désespérer de rencontrer mieux? et la nature a-t-elle fait l'éloquence si pauvre et si stérile, que la même chose ne puisse être bien dite qu'une fois? Quoi! le comédien, par ses gestes, pourra donner plusieurs expressions différentes aux mêmes mots, et la puissance de la parole n'ira pas jusqu'à pouvoir dire autre chose que ce qui aura déjà été dit sur le même sujet!

Mais je l'accorde : ce que nous aurons trouvé ne sera ni meilleur ni même aussi bon : au moins pouvons-nous en approcher. Ne nous arrive-t-il pas d'exprimer deux fois et plus souvent la

Sed et illa ex latinis conversio multum et ipsa contulerit : ac de carminibus quidem neminem credo dubitare, quo solo genere exercitationis dicitur usus esse Sulpicius; nam et sublimis spiritus attollere orationem potest; et verba, poetica libertate audaciora, non præsumunt eadem proprie dicendi facultatem : sed et ipsis sententiis adjicere licet oratorium robur, et omissa supplere, effusa substringere. Neque ego paraphrasim esse interpretationem tantum volo, sed circa eosdem sensus certamen atque æmulationem.

Ideoque ab illis dissentio, qui vetere orationes latinas vetant, quia, optimis occupatis, quidquid aliter dixerimus, necesse sit esse deterius; nam neque semper est desperandum, aliquid illis, quæ dicta sunt, melius posse reperiri, neque adeo jejunam ac pauperem natura eloquentiam fecit, et una de re bene dici, nisi semel, non possit. Nisi forte histrionum multa circa voces easdem variare gestus potest, orandi minor vis, ut dicatur aliquid, post quod in eadem materia nihil dicendum sit.

Sed esto, neque melius quod invenimus, esse, neque par; est certe proximus locus. An vero ipsi non bis ac sæpius de eadem re dicimus, et quidem

même idée dans des termes différents, et cette idée n'en fait-elle pas naître quelquefois plusieurs de suite? Pourquoi donc, si nous pouvons lutter avec nous-mêmes, ne le pourrions-nous pas avec les autres? S'il n'y a qu'une seule manière de bien dire, on en pourrait conclure que la voie nous est fermée par ceux qui nous ont précédés; mais il y a encore aujourd'hui des variétés infinies de style, et l'on arrive au même but par plusieurs chemins. La brièveté a ses charmes, l'abondance a aussi les siens; c'est une qualité de s'exprimer métaphoriquement, c'en est une de le faire en termes propres; tel écrit nous plaît, parce qu'il est simple; tel autre, parce qu'il est figuré. Enfin, la difficulté même de cet exercice le rend extrêmement utile : je dirai plus, c'est le seul moyen de connaître à fond les bons auteurs. Il ne s'agit plus là d'une lecture superficielle qui effleure, en courant, leurs écrits; on manie leurs pensées une à une, on les sonde, on les pénètre, et on apprécie d'autant mieux leurs qualités qu'on se reconnaît impuissant à les imiter.

Et ce n'est pas seulement sur les écrits d'autrui qu'il sera avantageux de s'exercer ainsi; nous nous trouverons bien de le faire sur nos propres compositions; par exemple, de choisir à dessein certains passages, et de les remanier de plusieurs façons, pour leur donner le tour le plus nombreux possible : c'est ainsi qu'on façonne le même morceau de cire en différentes figures. Or, les matières les plus simples sont aussi celles que j'estime les meilleures pour se former; car, dans celles qui ont une abondante va-

continuas nonnunquam sententias? nisi forte contendere nobiscum possumus, cum aliis non possumus; nam si uno genere bene diceretur, fas erat existimari præclusam nobis a prioribus viam : nunc vero innumerabilès sunt modi, plurimæque eodem viæ ducunt. Sua brevitati gratia, sua copiæ; alia translatis virtus, alia propriis : hoc oratio recta, illud figura declinata commendat : ipsa denique utilissima est exercitationi difficultas. Quid? quod auctores maximi sic diligentius cognoscuntur? non enim scripta lectione secura transcurrimus; sed tractamus singula, et necessario introspicimus, et, quantum virtutis habeant, vel hoc ipso cognoscimus, quod imitari non possumus.

Nec aliena tantum transferre, sed etiam nostra pluribus modis tractare proderit, ut ex industria sumamus sententias quasdam, easque versemus quam numerosissime, velut eadem cera aliæ atque aliæ formæ duci solent. Plurimum autem parari facultatis existimo ex simplicissima quaque materia :

riété de personnes, de motifs, de circonstances, de lieux, de dits et de faits, notre faiblesse se cache aisément, pour peu qu'au milieu de tant de choses qui s'offrent en foule, nous ayons l'art de nous attacher à une seule et de la faire valoir. Mais l'indice d'un véritable talent, c'est d'étendre ce qui paraît le moins prêter au développement, de donner de l'importance à ce qui en a peu, de jeter de la variété sur ce qui est monotone, de mettre de la grâce dans ses récits, enfin de parler bien et longtemps sur les sujets les plus minces. Rien ne vaut mieux pour cela que ces questions générales que, je l'ai dit, on désignait sous le nom de *thèses*. Cicéron, revêtu déjà des premières charges de la république, en faisait son exercice favori. Il y en a un autre, et qui s'en approche; c'est de réfuter ou de confirmer les sentences ou doctrines philosophiques; car ce sont des espèces de décisions ou préceptes, et les questions que l'on fait sur le fond des choses peuvent aussi tomber sur le jugement qu'on en a porté; viendront ensuite les lieux communs, et nous savons que des orateurs n'ont pas dédaigné d'en traiter. Quiconque aura fait preuve d'abondance dans ces propositions où tout est sans déguisement et sans détour, n'en aura que plus de fécondité dans les sujets qui comportent de nombreuses excursions, et sera préparé à tous les genres de causes; car, en définitive, tout s'y résout en questions générales. Qu'importe, en effet, *que le tribun du peuple Cornelius soit accusé pour avoir lu un projet de loi, en manuscrit*; ou qu'on recherche *s'il n'y a pas violation de la majesté du peuple ro-*

nam in illa multiplici *personarum, causarum, temporum, locorum, dictorum, actorum* diversitate facile delitescet infirmitas, tot se undique rebus, ex quibus aliquam apprehendas, offerentibus. Illud virtutis indicium est, fundere, quæ natura contracta sunt, augere parva, varietatem similibus, voluptatem expositis dare, et bene dicere multa de paucis : in hoc optime facient infinitæ quæstiones, quas vocari θέσεις diximus, quibus Cicero jam princeps in republica exerceri solebat. His confinis est destructio et confirmatio sententiarum; nam quum sit sententia decretum quoddam atque præceptum, quod de re, idem de judicio rei quæri potest : tum loci communes, quos etiam scriptos ab oratoribus scimus; nam qui hæc recta tantum, et in nullos flexus recedentia copiose tractaverit, utique in illis plures excursus recipientibus magis abundabit, eritque in omnes causas paratus : omnes enim generalibus quæstionibus constant; nam qui interest, *Cornelius tribunus plebis quod codicem legerit*, reus sit; an quæramus, *Violeturne majestas, si magistratus roga-*

main, quand un magistrat lit lui-même la loi qu'il propose? qu'importe qu'on ait à juger *si Milon a bien fait de tuer Clodius, ou s'il nous est permis de faire périr quiconque nous dresse des embûches, ou même un citoyen dangereux, quand d'ailleurs il n'aurait rien machiné contre nous? si Caton a agi honorablement, en livrant sa femme Marcia à Hortensius;* ou *si ce procédé est digne d'un honnête homme?* Le jugement affecte, il est vrai, les personnes, mais la discussion roule tout entière sur les choses.

Quant à ces déclamations, telles qu'on en compose dans les écoles de rhéteurs, si l'on a soin qu'elles reposent sur des hypothèses vraisemblables et qu'elles se rapprochent des plaidoyers, je les tiens pour fort utiles, non-seulement quand on commence à faire quelques progrès, en ce qu'elles exercent à la fois à l'invention et à la disposition, mais même quand on est orateur consommé, et que déjà on a de la célébrité au barreau. C'est pour l'éloquence une nourriture succulente, qui lui donne de l'embonpoint et la refait de la fatigue des débats judiciaires. Il sera donc bon aussi de s'essayer de temps en temps à l'abondance du style historique et à l'allure vive et libre des dialogues : je ne verrais même pas d'inconvénient à se permettre quelques délassements poétiques. Ainsi les athlètes se relâchent, à certaines époques, de la discipline rigoureuse qui règle leurs repas et leurs exercices, pour se donner quelque loisir et goûter les plaisirs de la table.

tionem suam populo ipse recitaverit? Milo Clodium rectene occiderit? veniat in judicium; an, *Oporteatne insidiatorem interfici, vel perniciosum reipublicæ civem, etiamsi non insidietur? Cato Marciam honestene tradiderit Hortensio?* an, *Conveniatne res talis bono viro?* de personis judicatur, sed de rebus contenditur.

Declamationes vero, quales in scholis rhetorum dicuntur, si modo sunt ad veritatem accommodatæ, et orationibus similes, non tantum dum adolescit profectus, sunt utilissimæ, quæ inventionem et dispositionem pariter exercent, sed etiam quum est consummatus, ac jam in foro clarus : alitur enim atque enitescit, velut pabulo lætiore, facundia, et assidua contentionum asperitate fatigata renovatur. Quapropter historiæ nonnunquam ubertas in aliqua exercendi stili parte ponenda, et dialogorum libertate gestiendum : ne carmine quidem ludere contrarium fuerit; sicut athletæ, remissa quibusdam temporibus ciborum atque exercitationum certa necessitate, otio et jucundio-

Cicéron n'a, je crois, porté si haut l'éloquence que parce qu'il a su faire des excursions dans tous les genres d'études : en effet, si l'on s'en tient exclusivement aux matières que fournissent les procès, le langage finira par se ternir, l'esprit perdra sa souplesse, et le glaive de la parole s'émoussera à force de s'escrimer tous les jours.

Mais autant ce régime fortifiant et réparateur des déclamations convient à ceux qui sont exercés aux combats judiciaires et qui sont, pour ainsi dire, continuellement sous les armes, autant il est dangereux de trop retenir les jeunes gens dans un ordre de choses fictif, et courant après de vains fantômes ; c'est au point que, lorsqu'ils sortent de ce monde imaginaire, où ils ont, pour ainsi dire, vieilli à l'ombre, les dangers réels du barreau produisent sur eux l'effet d'un grand jour qui les blesse. C'est ce qui, dit-on, arriva à Porcius Latro, qui le premier se fit un nom distingué comme professeur. On avait la plus haute opinion de lui dans les écoles : ayant un jour à plaider une cause au forum, il demanda instamment que l'audience fût transportée dans le palais voisin. L'aspect du ciel était si nouveau pour lui, qu'il semblait que son éloquence fût renfermée sous un toit, entre quatre murailles.

Quand donc un jeune homme aura appris avec soin tout ce qui regarde l'invention et l'élocution, ce qui n'est pas un travail infini, pour peu qu'il ait affaire à des maîtres qui sachent et

ribus epulis reficiuntur. Ideoque mihi videtur M. Tullius tantum intulisse eloquentiæ lumen, quod in hos quoque studiorum secessus excurrit; nam si nobis sola materia fuerit ex litibus, necesse est, deteratur fulgor, et durescat articulus, et ipse ille mucro ingenii quotidiana pugna retundatur.

Sed quemadmodum forensibus certaminibus exercitatos, et quasi militantes reficit ac reparat hæc velut sagina dicendi: sic adolescentes non debent nimium in falsa rerum imagine detineri, et inanibus simulacris, usque adeo, ut difficile ab his digressos sit assuefacere. ne ab illa, in qua prope consenuerint, umbra, vera discrimina, velut quemdam solem, reformident. Quod accidisse etiam Porcio Latroni, qui primus clari nominis professor fuit, traditur : ut quum ei, summam in scholis opinionem obtinenti, causa in foro esset oranda, impense petierit, uti subsellia in basilicam transferrentur : ita illi cœlum novum fuit, ut omnis ejus eloquentia contineri tecto ac parietibus videretur.

Quare juvenis, qui rationem inveniendi eloquendique a præceptoribus diligenter acceperit (quod non est infiniti operis, si docere sciant et velint)

veuillent enseigner ; quand il aura acquis quelque habitude de la parole, selon la coutume de nos anciens, il s'attachera à un orateur de son choix, pour le suivre et pour l'imiter ; il verra juger le plus de procès possible, et il assistera fréquemment à ces luttes auxquelles il est lui-même destiné. Ensuite il s'essayera à la composition, sur les causes mêmes qu'il aura entendu plaider, ou sur d'autres également vraies ; il les traitera alternativement pour et contre, et à la manière des gladiateurs, il s'exercera avec des armes propres à combattre : c'est, nous l'avons dit, ce qu'avait fait Brutus sur la *Milonienne*. Cela vaudra mieux que de répondre à d'anciens plaidoyers, comme Cestius qui a écrit pour réfuter cette même *Milonienne* ; car la défense de Cicéron pour Milon ne suffisait pas pour faire connaître à Cestius tout ce qui pouvait militer en faveur de la partie adverse.

Or, pour qu'un jeune homme acquière une prompte aptitude à ces exercices, il faudra que le maître exige de lui, dans ses compositions, de se tenir le plus près possible de la vérité, et de creuser courageusement tous ses sujets, au lieu de n'en prendre, comme on le fait aujourd'hui, que ce qu'ils offrent de plus facile et de plus spécieux. A cela il y a des obstacles que j'ai signalés dans mon deuxième livre : d'abord le trop grand concours d'élèves, ensuite l'usage de n'entendre les classes qu'à jours fixes, et un peu aussi la manie des parents qui jugent des progrès de leurs enfants plutôt sur le nombre que sur le mérite intrinsèque des

exercitationem quoque modicam fuerit consecutus, oratorem sibi aliquem (quod apud majores fieri solebat) deligat, quem sequatur, quem imitetur ; judiciis, intersit quam plurimis, et sit certaminis, cui destinatur, frequens spectator. Tum causas vel easdem, quas agi audierit, stilo et ipse componat, vel etiam alias, veras modo, et utrinque tractet, et, quod in gladiatoribus fieri videmus, decretoriis exerceatur, ut fecisse Brutum diximus pro Milone : melius hoc, quam rescribere veteribus orationibus, ut fecit Cestius contra Ciceronis actionem habitam pro eodem, quum alteram partem satis nosse non posset ex sola defensione.

Citius autem idoneus erit juvenis, quem præceptor coegerit in declamando quam simillimum esse veritati, et per totas ire materias ; quarum nunc facillima, ut maxime favorabilia decerpunt : obstant huic, quod secundo loco posui, fere turba discipulorum, et consuetudo classium certis diebus audiendarum ; nonnihil etiam persuasio patrum, numerantium potius declamationes,

déclamations. Mais, ainsi que je l'ai dit, je crois, dans mon premier livre, un bon maître ne se chargera que du nombre d'élèves auquel il puisse suffire; il saura réprimer en eux un vain bavardage et les forcer à dire tout ce qui intéresse la question, sans souffrir qu'ils se livrent à des divagations, comme ils n'y sont que trop portés. D'ailleurs, ou il leur accordera, s'il le faut, plus de temps pour se préparer à parler, ou il leur permettra de diviser leurs matières; car un seul point bien traité portera plus de fruit que plusieurs qui n'auront été qu'ébauchés et, pour ainsi dire, effleurés. Grâce à cette précipitation rien n'est à sa place, et on n'observe nulle convenance à l'égard de ce qui devrait être en première ligne, parce que les jeunes gens ne sont occupés qu'à ramasser çà et là toutes les fleurs de leur sujet, pour en orner ce qu'ils doivent dire; aussi dans la crainte d'en laisser échapper, ils ne mettent aucun ordre dans leurs idées.

CHAPITRE VI

De la méditation.

De la faculté d'écrire naît et s'accroît en nous celle de méditer, qui tient, en quelque sorte, le milieu entre le travail de la composition et les chances de l'improvisation. Je ne sais même si la méditation n'est pas ce dont on fait le plus d'usage: car on ne

quam æstimantium. Sed, quod dixi primo, ut arbitror, libro, nec ille se bonus præceptor majore numero, quam sustinere possit, onerabit; et inanem loquacitatem recidet, ut omnia, quæ sunt in controversia, non, ut quidem volunt, quæ in rerum natura, dicantur; et vel longiore potius dierum spatio laxabit dicendi necessitatem, vel materias dividere permittet. Una enim diligenter effecta plus proderit, quam plures inchoatæ et quasi degustatæ: propter quod accidit, ut nec suo loco quidque ponatur; nec illa, quæ prima sunt, servent suam legem, juvenibus flosculos omnium partium in ea, quæ sunt dicturi, congerentibus: quo fit, ut timentes, ne sequentia perdant, priora confundant.

CAPUT VI

De cogitatione.

Proxima stilo cogitatio est, quæ et ipsa vires ab hoc accipit, et est inter scribendi laborem, extemporalemque fortunam media quædam, et nescio an usus frequentissimi; nam scribere nec ubique, nec semper possumus; cogi-

peut pas écrire partout et toujours, tandis que le temps et le lieu ne manquent jamais pour réfléchir. En peu d'heures, la pensée embrasse les causes les plus compliquées. Notre sommeil est-il interrompu, les ténèbres mêmes de la nuit secondent son essor; et, au milieu des occupations de la journée, elle trouve toujours quelques instants de libres, dont s'alimente son activité. Non contente de disposer intérieurement les choses avec ordre, ce qui déjà serait beaucoup, elle accouple, elle assortit les mots, et prépare si bien tout le tissu d'un discours, qu'il ne reste plus qu'à l'écrire : tant il est vrai que nos idées se gravent bien plus fidèlement dans la mémoire, quand elle n'est pas relâchée par cette sécurité que lui donne l'écriture. Mais ce n'est ni tout à coup ni promptement qu'on acquiert cette vigueur de tête propre à méditer : il faut d'abord, à force d'écrire, se créer une certaine forme de style, où viennent se mouler toutes nos pensées; ensuite s'habituer peu à peu à réfléchir sur un petit nombre d'objets qu'on puisse rendre avec fidélité, et successivement augmenter ce nombre, mais d'une manière tellement insensible, que ce travail ne se fasse point sentir; enfin, fortifier cette aptitude, et l'entretenir par beaucoup d'exercices, ce qui est principalement du fait de la mémoire, à laquelle je consacrerai quelques réflexions : je les ferai en leur lieu. Disons cependant que cette faculté va si loin, qu'à moins d'une trempe d'esprit qui s'y oppose, on parvient, par une application soutenue, à énoncer mot pour mot ce qu'on a

tationi temporis ac loci plurimum est : hæc paucis admodum horis magnas etiam causas complectitur : hæc, quoties intermissus est somnus, ipsis nocti tenebris adjuvatur : hæc inter medios rerum actus aliquid invenit vacui, nec otium patitur. Neque vero rerum ordinem modo, quod ipsum satis erat, intra se ipsa disponit, sed verba etiam copulat, totamque ita contexit orationem, ut ei nihil præter manum desit; nam memoriæ quoque plerumque inhæret fidelius, quod nulla scribendi securitate laxatur. Sed ne ad hanc quidem vim cogitandi perveniri potest aut subito, aut cito; nam primum facienda multo stilo forma est, quæ nos etiam cogitantes sequatur; tum assumendus usus paulatim, et pauca primum complectamur animo, quæ reddi fideliter possint; mox per incrementa tam modica, ut onerari se labor ille non sentiat, augenda vis, et exercitatione multa continenda est, quæ quidem maxima ex parte memoria constat : ideoque aliqua mihi in illum locum differenda sunt. Eo tamen pervenit, ut is, cui non refragetur ingenium, acri studio adjutus tantum consequatur, ut ei tam quæ cogitarit, quam quæ scripserit atque

conçu dans son esprit, aussi nettement que ce qu'on aurait écrit ou appris par cœur. Cicéron affirme que Métrodore et Empyle, chez les Grecs, et Hortensius, chez nous, répétaient littéralement dans leurs plaidoyers ce qu'ils avaient médité à l'avance.

Si cependant, au milieu d'un discours, quelque éclair subit vient luire à notre imagination, ce n'est pas le cas de nous attacher superstitieusement à nos premières pensées, qui, après tout, ne sont pas d'un prix tel, qu'on ne puisse réserver une place pour la fortune; c'est ainsi qu'en récitant une pièce écrite nous y introduisons souvent des idées qui nous arrivent spontanément. Arrangeons-nous donc, tout en nous livrant à cet exercice, de manière à pouvoir le quitter et le reprendre sans peine; car, autant il est essentiel d'avoir une matière toute préparée, et sur laquelle on puisse compter, autant il y aurait de folie à refuser ce que l'occasion peut nous offrir. Ainsi, méditons de telle sorte que sans jamais pouvoir nous trahir, la fortune puisse quelquefois nous aider.

Mais ce n'est qu'avec une mémoire imperturbable que nous pourrons dérouler sans effort tout ce que nous aurons embrassé par la réflexion, au lieu d'être inquiets, égarés, haletants après nos souvenirs, et dès lors incapables de rien prévoir. Autrement, j'aime mieux la témérité d'un discours fait sur-le-champ, qu'une méditation qui se produit avec incohérence; car rien n'est pis que

edidicerit, in dicendo fidem servent. Cicero certe Græcorum Metrodorum Scepsium et Empylum Rhodium, nostrorumque Hortensium tradidit, quæ cogitaverant, ad verbum in agendo retulisse.

Sed si forte aliquis inter dicendum effulserit extemporalis calor, non superstitiose cogitatis demum est inhærendum : neque enim tantum habent curæ, ut non sit dandus et fortunæ locus, quum sæpe etiam scriptis ea, quæ subito nata sunt, inserantur : ideoque totum hoc exercitationis genus ita instituendum est, ut et digredi ex eo, et regredi in id facile possimus. Nam ut primum est domo afferre paratam dicendi copiam, et certam; ita refutare temporis munera longe stultissimum est : quare *cogitatio* in hoc præparetur, ut nos fortuna decipere non possit, adjuvare possit.

Id autem fiet memoriæ viribus, ut illa, quæ complexi animo sumus, fluant secura, non sollicitos et respicientes, et una spe suspensos recordationis, non sinant providere; alioqui vel extemporalem temeritatem malo, quam male cohærentem cogitationem. Pejus enim quæritur retrorsus, quia dum illa desi-

de chercher ainsi à reculons : en courant après des idées qui échappent, on perd de vue celles qui se présentent, et l'on interroge sa mémoire plus que son sujet. Or, s'il faut consulter l'une ou l'autre, il vaut mieux que ce soit le sujet; les pensées qu'on peut découvrir sont toujours plus nombreuses que celles qu'on a découvertes.

CHAPITRE VII

Comment s'acquiert la faculté d'improviser et comment elle se conserve.

Le plus grand fruit qu'on puisse retirer de ses études, et comme la plus ample récompense d'un long travail, c'est *la faculté d'improviser*. Quiconque désespérera de l'acquérir fera bien, à mon avis, de renoncer à la profession d'avocat, et de tourner vers un autre but le talent d'écrire, le seul qu'il possède; car il semble répugner à la bonne foi de promettre au public une assistance qui lui manquera dans les dangers les plus pressants : autant vaudrait indiquer à des navigateurs un port où les vaisseaux ne pourraient aborder que poussés par des vents favorables. En effet, mille circonstances imprévues et subites peuvent forcer à plaider sur-le-champ, soit devant les magistrats, soit dans les jugements anticipés. Qu'une de ces circonstances survienne dans une de ces causes qui intéressent, je ne dis pas un citoyen innocent, mais un

deramus, ab aliis avertimur; et ex memoria potius repetimus, quam ex materia : plura sunt autem, si utrumque quærendum est, quæ invenire possunt, quam quæ inventa sunt.

CAPUT VII

Quemadmodum extemporalis facultas paretur et contineatur.

Maximus vero studiorum fructus est, et velut præmium quoddam amplissimum longi laboris, *ex tempore dicendi facultas*; quam qui non erit consecutus, mea quidem sententia civilibus officiis renunciabit, et solam scribendi facultatem potius ad alia opera convertet : vix enim bonæ fidei viro convenit auxilium in publicum polliceri, quod in præsentissimis quibusque periculis desit; ut monstrare portum, ad quem navis accedere, nisi lenibus ventis vecta, non possit : siquidem innumerabiles accidunt subitæ necessitates, vel apud magistratus, vel repræsentatis judiciis, continuo agendi : quarum si qua, non dico cuicunque innocentium civium, sed amicorum ac propinquo-

ami, un proche, l'avocat restera-t-il muet quand son client implorera le secours de sa voix, sous peine de périr si cette voix ne se fait entendre à l'instant même! demandera-t-il des délais? invoquera-t-il la retraite et le silence, pour faire à loisir un discours, l'apprendre par cœur, et préparer son organe et ses poumons? Un orateur est-il jamais reçu à se justifier de n'avoir pas été prêt à tout événement? Que sera-ce lorsqu'il faudra répliquer à son adversaire? car souvent nous nous trompons dans nos conjectures, et tel point contre lequel nous avons écrit n'est plus celui que nous avons à réfuter; toute la cause a changé de face. Comme donc le pilote change de manœuvres à l'approche des tempêtes, ainsi l'avocat doit varier ses moyens suivant l'anomalie des causes. A quoi servirait d'avoir beaucoup écrit, beaucoup lu, et consumé de longues années dans l'étude, si l'on devait éprouver la même difficulté qu'en commençant? Ce serait, il faut l'avouer, s'être donné du mal en pure perte, que d'être condamné à s'en donner toujours.

Je ne prétends pas toutefois que l'orateur s'attache de préférence à improviser, mais je veux qu'au besoin il le puisse, et voici comme il y parviendra. Il faut d'abord qu'il se rende bien compte de la route qu'il veut tenir en parlant; car on ne peut diriger sa course avant de savoir où l'on va, et par où l'on doit passer. Ce n'est donc pas assez de connaître quelles sont les parties d'un plaidoyer, dans quel ordre les questions doivent être disposées; c'est là l'essentiel; mais il faut encore savoir où chaque chose doit être

rum alicui evenerit, stabitne mutus, et salutarem petentibus vocem, statim, si non succurratur, perituris, moras et secessum et silentium quæret, dum illa verba fabricentur, et memoriæ incidant, et vox ac latus præparetur? Quæ vero patitur hoc ratio, ut quisquam sit orator imparatus ad casus? quid quum adversario respondendum erit, fiet? nam sæpe ea, quæ opinati sumus, et contra quæ scripsimus, fallunt, ac tota subito causa mutatur; atque ut gubernatori ad incursus tempestatum, sic agenti ad varietatem causarum ratio mutanda est. Quid porro multus stilus, et assidua lectio, et longa studiorum ætas facit, si manet eadem, quæ fuit incipientibus, difficultas? Perisse profecto confitendum est præteritum laborem, cui semper idem laborandum est.

Neque ego hoc ago, ut ex tempore dicere malit, sed ut possit: id autem maxime hoc modo consequemur. Nota sit primum dicendi via; neque enim prius contingere cursus potest, quam scierimus, quo sit et qua perveniendum: nec satis est, non ignorare, quæ sunt causarum judicialium partes, aut quæstionum ordinem recte disponere, quamquam ista sint præcipua; sed quid

placée, et dans quel rang, si c'est au premier, au deuxième et ainsi de suite; car tout se tient par une liaison naturelle, qu'on ne peut rompre ou intervertir sans tomber dans la confusion. Or, une fois que l'orateur sera entré dans une bonne voie, il n'aura plus qu'à suivre le fil même des idées, qui guide, à leur insu, les hommes les moins exercés, et leur fait mettre sans peine de l'ordre dans leurs récits. Ensuite, il saura chercher chaque chose en son lieu, sans porter çà et là des regards incertains, et sans se laisser distraire ni troubler par des pensées étrangères à son sujet : il ne mêlera, ne confondra rien, et ne sera pas comme ces gens qui vont toujours sautant, sans pouvoir trouver un point fixe. Enfin, tout chez lui sera dans une juste mesure et motivé, ce qu'on n'obtient que par la division. Quand il aura ainsi traité de son mieux tous les points qu'il avait en vue, il sentira que sa tâche est finie, et qu'il faut s'arrêter. Voilà tout ce que l'art peut lui apprendre.

Mais je l'ai déjà recommandé, c'est à l'étude à lui ouvrir les sources du meilleur langage; c'est en s'exerçant sans cesse, et sur de bons modèles, qu'il formera son style au point de donner à des paroles improvisées la couleur d'une composition; car, en un mot, ce n'est qu'à force d'écrire, qu'on parvient à parler avec abondance : l'habitude et l'exercice, voilà ce qui engendre la facilité. Si l'on se relâche, non-seulement cette promptitude d'imagination se ralentit, mais l'engourdissement lui succède.

quoque loco primum sit ac secundum, et deinceps : quæ ita sunt natura copulata, ut mutari, aut intervelli sine confusione non possint. Quisquis autem via dicet, ducetur ante omnia rerum ipsa serie, velut duce; propter quod homines etiam modice exercitati, facillime tenorem in narrationibus servant : deinde, quid quoque loco quærant, scient, nec circumspectabunt; nec offerentibus se aliunde sensibus turbabuntur, nec confundent ex diversis orationem, velut salientes huc illuc, nec usquam insistentes : postremo habebunt modum et finem, qui esse citra divisionem nullus potest : expletis pro facultate omnibus, quæ proposuerint, pervenisse se ad ultimum sentient. Et hæc quidem *ex arte*.

Illa vero *ex studio*, ut copiam sermonis optimi, quemadmodum præceptum est, comparemus; multo ac fideli stilo sic formetur oratio, ut scriptorum colorem, etiam quæ subito effusa sunt, reddant; ut quum multa scripserimus, etiam multa dicamus : nam *consuetudo* et *exercitatio* facilitatem maxime parit : quæ si paululum intermissa fuerit, non velocitas illa modo tardatur, sed ipsum os quoque concurrit.

Sans doute il faut une certaine vivacité d'esprit naturelle pour combiner, dans le temps même qu'on parle, ce que l'on devra dire après, et pour que, prévue et formée à l'avance, la pensée vienne se revêtir de nos paroles; cependant, aidé par la nature ou par l'art, l'esprit suffirait difficilement à tant d'offices à la fois, à l'invention, à la disposition, à l'élocution, à l'arrangement des choses et des mots, à ce qu'on dit actuellement, et à ce qui suivra, et à ce qu'on doit prévoir encore, sans compter les soins qu'exigent la voix, la prononciation et le geste; il faut donc une vue qui porte loin, qui se représente nettement les objets, et qui embrasse tout un sujet de l'une à l'autre extrémité, pour qu'à mesure qu'on avance, on découvre devant soi un nouvel horizon, sous peine de broncher à chaque pas, et de n'émettre, comme ceux qui sanglotent, que des sons brefs et entrecoupés.

Il y a donc une habitude indépendante de l'art, celle que les Grecs appellent ἄλογον τριϐήν, sorte de routine qui fait que la main court en écrivant, que les yeux voient en lisant plusieurs lignes à la fois, avec leurs détours et leurs interruptions, et ont plus tôt aperçu ce qui suit qu'on n'a articulé ce qui précède : habitude à laquelle il faut rapporter aussi les prestiges de nos joueurs de gobelets et de nos escamoteurs, qui produisent tant d'effet, qu'on croirait qu'ils font venir ou disparaître les objets à commandement.

Quamquam enim opus est naturali quadam mobilitate animi, ut, dum proxima dicimus, struere ulteriora possimus, semperque nostram vocem provisa et formata cogitatio excipiat; vix tamen aut natura, aut ratio in tam multiplex officium diducere animum queat, ut inventioni, dispositioni, elocutioni, ordini rerum verborumque, tum iis, quæ dicit, quæ subjuncturus est, quæ ultra spectanda sunt, adhibita vocis, pronunciationis, gestus observatione, una sufficiat. Longe enim præcedat oportet intentio, ac præ se res agat; quantumque dicendo consumitur, tantum ex ultimo prorogetur : ut donec perveniamus ad finem, non minus prospectu procedamus, quam gradu, si non intersistentes offensantesque brevia illa atque concisa singultantium modo ejecturi sumus.

Est igitur usus quidam irrationalis, quem Græci ἄλογον τριϐὴν vocant, qua manus in scribendo decurrit, qua oculi totos simul in lectione versus, flexusque eorum et transitus intuentur, et ante sequentia vident, quam priora dixerunt. Quo constant miracula illa in scenis pilariorum ac ventilatorum, ut ea, quæ emiserint, ultro venire in manus credas, et qua jubentur decurrere.

Mais, pour la rendre utile, cette habitude, il faut que l'art dont j'ai parlé la précède, et qu'il régularise ce qu'il y a en elle d'aveugle et de machinal ; car je n'appelle pas parler, si on ne le fait avec ordre, avec grâce, avec abondance ; ce n'est que du bruit. Je n'admirerai jamais non plus un discours où tout sera abandonné au hasard, comme ce flux de paroles qu'on voit chez les femmes du peuple, quand elles se querellent. A l'égard de ces improvisations qui naissent de la chaleur de l'âme et de l'enthousiasme, elles ont souvent un mérite auquel ne saurait atteindre le travail le mieux soigné : aussi les anciens orateurs y voyaient-ils, au rapport de Cicéron, une véritable inspiration divine. Mais la raison suffit pour expliquer cela. Les sentiments, quand ils sont profonds, les images, quand l'impression des objets est récente, se manifestent d'une manière vive et rapide ; ces mêmes sentiments, ces mêmes images se refroidissent pendant qu'on écrit, et une fois ajournés ne reviennent guère. Si à cela se joint une malheureuse subtilité de mots, qui arrête notre course à tout moment, la pensée n'a plus ni force, ni rapidité : eût-on fait le meilleur choix d'expressions, rien ne coule plus avec aisance ; on sent l'effort du travail.

Représentons-nous donc les choses par le moyen de ces images que j'ai indiquées (φαντασίαι) ; ayons toujours notre sujet devant les yeux, et identifions-nous avec les personnes, les questions, les espérances et les craintes de nos clients ; car l'éloquence vient du

Sed hic usus ita proderit, si ea, de qua locuti sumus, ars antecesserit, ut ipsum illud, quod in se rationem non habet, in ratione versetur : nam mihi ne dicere quidem videtur, nisi qui disposite, ornate, copiose dicit, sed tumultuari ; nec fortuiti sermonis contextum mirabor unquam, quem jurgantibus etiam mulierculis superfluere video : cum eo quod, si calor ac spiritus tulit, frequenter accidit, ut successum extemporalem consequi cura non possit. Deum tunc affuisse, quum, id evenisset, veteres oratores, ut Cicero ait, dictitabant : sed ratio manifesta est : nam bene concepti affectus et recentes rerum imagines continuo impetu feruntur, quæ nonnunquam mora stili refrigescunt, et dilatæ non revertuntur : utique vero quum infelix illa verborum cavillatio accessit, et cursus ad singula vestigia restitit, non potest ferri contorta vis, sed, ut optime vocum singularum cedat electio, non continua, sed composita est.

Quare capiendæ sunt illæ, de quibus dixi, rerum imagines, quas vocari φαντασίας indicavimus, omniaque, de quibus dicturi erimus, *personæ*, *quæstiones*, *spes*, *metus*, habenda in oculis, in affectus recipienda : pectus est

cœur et de la force du sentiment. Aussi les gens les plus grossiers ne restent-ils jamais à court, pour peu qu'ils soient dominés par une passion quelconque. Ce n'est pas tout; il faut encore appliquer son esprit non à un seul objet, mais à plusieurs de suite et à la fois : ainsi, lorsque nous portons les yeux sur un chemin qui est droit devant nous, nous n'apercevons pas seulement ce qui s'y trouve et ce qui est aux environs, nous ne le suivons pas seulement dans toute sa longueur, nous plongeons encore jusqu'au bout.

La honte d'échouer et la soif des applaudissements sont encore autant d'aiguillons pour l'orateur. Chose étonnante! pour écrire on se plaît uniquement dans la solitude; le moindre témoin fait ombrage; pour improviser, au contraire, plus on a d'auditeurs, plus on est stimulé, comme le soldat qu'enflamme la vue des enseignes déployées sur un front de bataille. La nécessité où l'on est de parler triomphe des pensées les plus rebelles en les forçant d'éclore, et le désir de plaire vient encore augmenter cet élan favorable ; tant il est vrai qu'il faut un prix à tous nos efforts, puisque l'éloquence, qui, par elle-même, a tant de charmes, aspire cependant à la louange et à la renommée, comme à sa plus douce récompense!

Toutefois on ne doit pas présumer assez de son esprit pour croire qu'on acquerra tout à coup cette faculté; elle demande, ainsi que je l'ai recommandé pour la méditation, à être ménagée

enim, quod disertos facit, et vis mentis; ideoque imperitis quoque, si modo sunt aliquo affectu concitati, verba non desunt. Tum intendendus animus, non in aliquam rem unam, sed in plures simul continuas; ut, si per aliquam rectam viam mittamus oculos, simul omnia, quæ sunt in ea circaque, intuemur, non ultimum tantum videmus, sed usque ad ultimum.

Ad dicendum etiam pudor stimulos habet et dicendorum exspectata laus; mirumque videri potest, quod, quum stilus secreto gaudeat, atque omnes arbitros reformidet, extemporalis actio auditorum frequentia, ut miles congestu signorum, excitatur; namque et difficiliorem cogitationem exprimit et expellit dicendi necessitas, et secundos impetus auget placendi cupido : adeo præmium omnia spectant, ut eloquentia quoque, quamquam plurimum habeat in se voluptatis, maxime tamen præsenti fructu laudis opinionisque ducatur.

Nec quisquam tantum fidat ingenio, ut id sibi speret incipienti statim posse contingere; sed, sicut in cogitatione præcipimus, ita facilitatem extempora

dans les commencements, et ce n'est que par degrés qu'elle obtient tout son développement, comme par la pratique elle se perfectionne et s'entretient. Du reste, le talent de l'improvisation doit arriver à ce point, qu'on ne puisse faire mieux par la réflexion, et seulement qu'on soit plus sûr de ce qu'on a médité; ce qui n'est pas impossible, puisque plusieurs ont acquis cette facilité, non-seulement en prose, mais en vers, comme Antipater Sidonius et Licinius Archias : du moins Cicéron le dit, et son témoignage se trouve confirmé par ce qu'ont fait et ce que de nos jours font encore certaines personnes. Au surplus, je fais peu de cas de ce genre de prodige, qui ne me paraît ni utile ni nécessaire, et je ne le cite que comme un exemple fait pour encourager les espérances de ceux qui se destinent au barreau.

Je ne veux pas non plus qu'on se fie sur sa facilité, au point de ne pas prendre au moins un peu de temps pour réfléchir sur ce qu'on va dire, car il ne manque nulle part, et il est d'usage d'en accorder au barreau. D'ailleurs, qui serait assez fou pour plaider une cause qu'il n'aurait point étudiée? Certains déclamateurs ont, je le sais, la misérable gloriole de vouloir parler sans préparation, sur le premier sujet qu'on leur donne; il en est même qui poussent la frivolité et la jactance jusqu'à demander par quel mot on veut qu'ils commencent. Mais, en se jouant ainsi de l'éloquence, l'éloquence se rit d'eux à son tour, et, en voulant passer pour ha-

lem a parvis initiis paulatim perducemus ad summam; quæ neque perfici, neque contineri, nisi usu, potest. Ceterum pervenire eo debet, ut cogitatio non utique melior sit ea, sed tutior; quum hanc felicitatem non prosa modo multi sint consecuti, sed etiam carmine, ut Antipater Sidonius, et Licinius Archias : credendum enim Ciceroni est; non quia nostris quoque temporibus non et fecerint quidam hoc, et faciant; quod tamen non ipsum tam probabile puto (neque enim habet aut usum res, aut necessitatem), quam exhortandis in hanc spem, qui foro præparantur, utile exemplum.

Neque vero tantam esse unquam fiduciam facilitatis velim, ut non breve saltem tempus, quod nusquam fere deerit, ad ea, quæ dicturi simus, dispicienda sumamus; quod quidem in judiciis ac foro datur semper; neque enim quisquam est, qui causam, quam non didicerit, agat. Declamatores quosdam perversa ducit ambitio, ut exposita controversia protinus dicere velint; quin etiam, quod est inprimis frivolum ac scenicum, verbum petant, quo inci-

biles aux yeux des sots, ils ne passent que pour des sots aux yeux des habiles.

Il peut arriver cependant qu'une circonstance imprévue force un orateur à plaider sur-le-champ; c'est alors qu'il a besoin d'une grande souplesse d'esprit; il lui faut concentrer toute son attention sur les choses, en se relâchant un peu sur les mots, dans l'impuissance de s'occuper des unes et des autres. Dans ce cas, il a recours à une prononciation plus lente, qui lui donne quelque répit; il tient pour ainsi dire, ses paroles en suspens, de manière, toutefois, à paraître plutôt délibérer qu'hésiter. Voilà ce qu'il convient de faire en quittant le port, si la brise s'élève, avant que le vaisseau ne soit complétement appareillé; ensuite, chemin faisant, on déploie successivement ses voiles, on dispose ses cordages, et l'on n'a plus qu'à s'abandonner aux vents. Cela ne vaut-il pas mieux que de se laisser entraîner à un torrent de vaines paroles, au risque d'être égaré par la tempête?

Il ne faut pas moins d'application et de soin pour entretenir cette faculté, que pour l'acquérir : elle diffère en cela de tout autre art, qui, une fois qu'on l'a bien appris, ne s'oublie plus : l'habitude même d'écrire, si on la néglige, perd très-peu de sa célérité acquise; mais le talent d'improviser, qui consiste à avoir tout sous sa main, à être prêt à tout, ne se conserve que par l'exercice. La meilleure manière de s'y livrer, c'est de parler tous les jours de-

piant : sed tam contumeliosos in se ridet invicem eloquentia; et qui stultis videri eruditi volunt, stulti eruditis judicantur.

Si qua tamen fortuna tam subitam fecerit agendi necessitatem, mobiliore quodam opus erit ingenio, et vis omnis intendenda rebus, et in præsentia remittendum aliquid ex cura verborum, si consequi utrumque non dabitur : tum et tardior pronunciatio moras habet, et suspensa ac velut dubitans oratio; ut tamen deliberare, non hæsitare, videamur. Hoc, dum egredimur e portu, si nos nondum aptatis satis armamentis aget ventus : deinde paulatim simul euntes aptabimus vela, et disponemus rudentes, et impleri sinus optabimus : id potius, quam se inani verborum torrenti dare, quasi tempestatibus, quo volent, auferendum.

Sed non minore studio continetur hæc facultas, quam paratur : ars enim semel percepta non labitur : stilus quoque intermissione paululum admodum de celeritate deperdit : promptum hoc, et in expedito positum, exercitatione sola continetur. Hæc uti sic optimum est, ut quotidie dicamus audientibus

vant plusieurs auditeurs, de ceux surtout dont nous sommes plus jaloux d'obtenir l'approbation et l'estime; car il est rare qu'on ait assez de déférence pour soi-même. Toutefois, mieux vaut-il s'exercer à parler sans témoins, que de ne pas le faire du tout.

Il est aussi un autre genre d'exercice qui peut se développer à l'aise, en tout temps, en tout lieu, pourvu qu'on ait l'esprit libre : c'est d'imaginer dans le silence, et de traiter mentalement des sujets dans toute leur étendue; mais si, d'un côté, cette méthode est plus utile, en ce que la composition est plus soignée que lorsqu'on s'étudie seulement à ne pas interrompre le fil de son discours, de l'autre, la première méthode a l'avantage de donner de l'assurance à la voix, d'assouplir l'organe, et d'imprimer au corps un mouvement qui, je l'ai déjà remarqué, tient l'orateur en haleine, et l'échauffe par l'agitation continuelle des mains et le frappement du pied; ainsi, dit-on, s'animent les lions en se battant les flancs avec la queue.

Cela ne dispense pas d'étudier en tout temps et partout; car à peine est-il un seul jour où l'on soit tellement occupé, qu'on ne puisse lui dérober quelques instants, et les employer, comme faisait Brutus, au rapport de Cicéron, à lire, à écrire ou à parler, C. Carbon trouvait jusque sous la tente des loisirs pour s'exercer ainsi. Je ne dois pas taire non plus un conseil qu'approuve fort

pluribus, maxime de quorum simus judicio atque opinione solliciti; rarum est enim, ut satis se quisque vereatur : vel soli tamen dicamus potius, quam omnino non dicamus.

Est illa exercitatio cogitandi, totasque materias vel silentio (dum tamen quasi dicat intra se ipsum) persequendi, quæ nullo non et tempore et loco, quando non aliud agimus, explicari potest; et est in parte utilior, quam hæc proxima : diligentius enim componitur, quam illa, in qua contextum dicendi intermittere veremur : rursus in alia plus prior confert, vocis firmitatem, oris facilitatem, motum corporis, qui et ipse, ut dixi, excitat oratorem, et jactatione manus, pedis supplosione, sicut cauda leones facere dicuntur, hortatur.

Studendum vero semper, et ubique; neque enim fere tam est ullus dies occupatus, ut nihil lucrativæ, ut Cicero Brutum facere tradit, operæ ad scribendum, aut legendum, aut dicendum rapi aliquo momento temporis possit : siquidem C. Carbo etiam in tabernaculo solebat hac uti exercitatione dicendi. Ne id quidem tacendum, quod eidem Ciceroni placet, nullum nostrum usquam

Cicéron : c'est de n'avoir, en aucune occasion, un langage négligé, et de donner à tout ce qu'on dit le degré de perfection qu'il comporte.

Mais jamais on n'a plus besoin d'écrire que lorsqu'on est souvent exposé à parler sans préparation. C'est en effet le moyen de donner du poids à ses paroles, et d'arriver à ce que cette facilité d'expression n'exclue pas la profondeur. Ainsi les vignerons coupent les racines qui sont près du cep, de crainte que la vigne ne s'attache à la superficie du sol, et pour que les racines inférieures se fortifient en pénétrant plus avant.

Je ne sais même si ce double exercice, quand on y met du soin et de la persévérance, ne produit pas à la longue cet heureux effet, qu'à force d'écrire on parle plus exactement, et qu'à force de parler on écrit plus facilement. Écrivons donc toutes les fois que nous le pourrons : et ne pouvons-nous écrire? méditons. Si enfin ni l'un ni l'autre n'est en notre puissance, faisons du moins en sorte que jamais l'orateur ne paraisse pris au dépourvu, ni le client abandonné.

Or, ce que font souvent ceux qui sont chargés de beaucoup d'affaires, c'est de n'écrire que les choses les plus essentielles, et particulièrement les exordes ; le reste, ils s'y préparent chez eux par la méditation, sauf à traiter d'abondance ce qui pourrait survenir d'imprévu. Ainsi en usait Cicéron, à en juger par ses commen-

negligentem esse sermonem : quidquid loquemur ubicunque, sit pro sua scilicet portione perfectum.

Scribendum certe nunquam est magis, quam quum multa dicemus ex tempore : ita enim servabitur pondus, et innatans illa verborum facilitas in altum reducetur, sicut rustici proximas vitis radices amputant, quæ illam in summum solum ducant, ut inferiores penitus descendendo firmentur.

Ac nescio an utrumque, quum cura et studio fecerimus, invicem prosit, ut scribendo dicamus diligentius, dicendo scribamus facilius. Scribendum ergo, quoties licebit; si id non dabitur, cogitandum; ab utroque exclusi, debent tamen anniti, ut neque deprehensus orator, neque litigator destitutus esse videatur.

Plerumque autem multa agentibus accidit, ut maxime necessaria, et utique initia scribant, cetera, quæ domo afferunt, cogitatione complectantur, subitis ex tempore occurrant : quod fecisse M. Tullium commentariis ipsius apparet

taires. Il en existe d'autres qui peut-être ont été trouvés tels que les auteurs les avaient composés pour être prononcés, et qui sont même divisés par livres, comme les trois discours qui nous restent de Servius Sulpicius sur des causes qu'il avait plaidées; mais ces derniers sont si achevés, que, je n'en doute guère, ils ont été faits en vue de la postérité. A l'égard des commentaires de Cicéron, ils étaient évidemment pour son usage; c'est Tiron, son affranchi, qui les a abrégés : ce que je ne dis pas, sous forme d'excuse, comme si je les désapprouvais; car, au contraire, ils ne m'en paraissent que plus admirables.

J'admets encore dans ce genre la précaution de consigner de petites notes, sur des tablettes qu'on tiendra à la main, et auxquelles on pourra recourir de temps en temps. Mais je n'aime pas ce que recommande Lénas, de réduire ce qu'on a composé en sommaires ou chapitres; car la confiance qu'inspire un pareil travail doit rendre la mémoire paresseuse, morceler et défigurer le discours. Je ne crois pas même prudent d'écrire tout ce qu'on veut se rappeler, car il arrive alors que la pensée se reporte involontairement vers ce qu'on a écrit, et qu'on n'ose plus tenter la fortune. Ainsi l'orateur flotte incertain entre deux écueils, et, s'il a perdu de vue son écrit, il ne sait pas y suppléer. Mais, dans le livre suivant, j'ai destiné un chapitre particulier à la mémoire; je n'y passe pas immédiatement, parce que j'ai autre chose à dire auparavant.

sed feruntur aliorum quoque, et inventi forte, ut eos dicturus quisque composuerat, et in libros digesti; ut causarum quæ sunt actæ a Serv. Sulpicio, cujus tres orationes exstant; sed ii, de quibus loquor, commentarii ita sunt exacti, ut ab ipso mihi in memoriam posteritatis videantur esse compositi. Nam Ciceronis ad præsens modo tempus aptatos libertus Tiro contraxit : quos non ideo excuso, quia non probem, sed ut sint magis admirabiles.

In hoc genere prorsus recipio hanc brevem annotationem, libellosque, qui vel manu teneantur, et ad quos interim respicere fas sit. Illud, quod Lænas præcipit, displicet mihi, quæ scripserimus, in summas, sive commentarios et capita, conferre; facit enim discendi negligentiam hæc ipsa fiducia, et lacerat ac deformat orationem : ego autem ne scribendum quidem puto, quod simus memoria persecuturi; nam id quoque accidit, ut revocet nos cogitatio ad illa elaborata, nec sinat præsentem fortunam experiri. Sic anceps inter utrumque animus æstuat, quum et scripta perdidit, et non quærit nova. Sed de memoria destinatus est libro proximo locus, nec huic parti subjungendus, quia sunt alia prius nobis dicenda.

LIVRE ONZIÈME

CHAPITRE PREMIER

Préface. Des convenances oratoires.

On a, par les moyens que j'ai développés au livre qui précède, acquis la faculté d'écrire et de méditer, et celle même de plaider au besoin sur-le-champ; le soin le plus important est maintenant de s'attacher à garder toutes les convenances de son sujet. Cicéron démontre que cette qualité est la quatrième de l'élocution, et, à mon sens, c'est la plus nécessaire; car, les ornements de la diction étant variés à l'infini, et convenant les uns à un genre, les autres à un autre, évidemment s'ils ne sont en rapport ni avec les choses ni avec les personnes, non-seulement ils n'embelliront point le discours, mais ils en détruiront tout l'effet, et l'énerveront au lieu de lui donner de la force. Vainement les mots seraient corrects, expressifs, élégants, figurés même et harmonieux, s'ils vont contre le but auquel nous voulons amener le juge; s'ils ne répondent pas

LIBER UNDECIMUS

CAPUT PRIMUM

Præfatio, et de apte dicendo.

Parata, sicut superiore libro continetur, facultate scribendi, cogitandique, et ex tempore etiam, quum res poscit, orandi proxima est cura, ut *dicamus apte*; quam virtutem quartam elocutionis Cicero demonstrat quæque est, meo quidem judicio, maxime necessaria; nam quum sit ornatus orationis varius et multiplex, conveniatque alius alii, nisi fuerit accommodatus rebus atque personis, non modo non illustrabit eum, sed etiam destruet, et vim rerum in contrarium vertet : quid enim prodest, esse verba et latina, et significantia, et nitida, figuris etiam numerisque elaborata, nisi cum iis, in quæ judicem

aux idées auxquelles nous voulons l'amener; si mesquins et compassés dans les grandes causes, nous nous guindons jusqu'au sublime dans les petites; si nous mettons de la gaieté dans ce qui est triste, de la douceur dans ce qui exigerait du mordant; si nous prenons le ton de la menace quand il siérait mieux de recourir à la prière; si nous nous montrons débonnaires où l'emportement serait de saison, violents et farouches où il faudrait de l'agrément et de la politesse? Ainsi, des colliers, des perles, de robes à longue queue et tout ce qui entre dans la parure du sexe, nous paraît honteux chez les hommes, et l'habit triomphal, et peut-on rien imaginer de plus auguste? nous choquerait chez les femmes.

Cicéron touche fort légèrement ce point, dans le troisième livre de son traité *de Oratore*, quoiqu'il semble n'avoir rien omis en disant : *que le même genre de discours ne convient ni à toute sorte de causes ni à toute sorte d'auditeurs, ni à toutes les personnes, ni à tous les temps*. Il exprime la même pensée, presqu'en aussi peu de mots, dans son livre intitulé *Orator*. Mais, dans le premier, L. Crassus, qui s'adresse à des personnages aussi instruits qu'éloquents, ne croit pas devoir appuyer sur une doctrine qu'ils connaissaient parfaitement, et, dans le second, Cicéron parlant à Brutus témoigne que cette même doctrine lui est familière, et qu'en conséquence il ne fera que l'effleurer, quoique le sujet soit vaste et ait été traité fort au long par les philosophes. Pour nous, qui

duci formarique volumus, consentiant? si genus sublime dicendi parvis in causis, parvum limatumque grandibus, lætum tristibus, lene asperis, minax supplicibus, summissum concitatis, trux atque violentum jucundis adhibeamus? ut monilibus et margaritis, ac veste longa, quæ sunt ornamenta feminarum, deformentur viri; nec habitus triumphalis, quo nihil excogitari potest augustius, feminas deceat.

Hunc locum Cicero breviter in tertio de Oratore libro perstringit; neque tamen videri potest quidquam omisisse, dicendo *non omni causæ, neque auditori, neque personæ, neque tempori congruere orationis unum genus*. Nec fere pluribus in Oratore eadem : sed illic L. Crassus, quum apud summos oratores hominesque eruditissimos dicat, satis habet, partem hanc velut notare inter agnoscentes; et hic Cicero alloquens Brutum testatur esse hæc ei nota; ideoque brevius a se dici, quamquam sit fusus locus, tractetürque a philosophis

faisons profession d'enseigner, et qui ne prétendons pas écrire seulement pour ceux qui savent, mais encore pour ceux qui apprennent, on nous excusera de nous étendre un peu davantage.

Rendons-nous donc compte, avant tout, de ce qu'il convient de faire pour plaire au juge, pour l'instruire, pour le toucher, et examinons ce que nous avons en vue dans chaque partie du plaidoyer. Avec cette précaution, nous nous garderons bien d'employer dans *l'exorde*, dans *la narration* et dans *les arguments*, des mots surannés, ou métaphoriques, ou étranges; nous ne nous amuserons pas à arrondir d'élégantes périodes, lorsqu'il s'agira de diviser la cause et d'en distribuer toutes les parties; nous sentirons que la péroraison n'admet ni un langage bas et familier, ni une composition négligée, et quand le moment sera venu d'attendrir l'auditoire, nous n'irons pas, par des plaisanteries déplacées, sécher les larmes dans leur source : car les ornements sont tels moins par essence que par l'application qu'on en fait, et il n'importe pas plus que ce qu'on dit soit bien dit, qu'il n'importe qu'il soit dit en son lieu. Or, tout l'art de parler avec convenance consiste, il est vrai, dans un genre d'*élocution*, mais a aussi beaucoup de rapports avec l'*invention;* car si les mots ont tant de prix, combien les choses n'en ont-elles pas plus encore? J'ai expliqué tout ce qu'on devait observer à cet égard, chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

latius. Nos institutionem professi, non solum scientibus ista, sed etiam discentibus tradimus; ideoque paulo pluribus verbis debet haberi venia.

Quare notum sit ante omnia, quid *conciliando, docendo, movendo* judici conveniat; quid quaque parte orationis petamus : ita neque vetera, aut translata aut ficta verba in *incipiendo, narrando argumentando* tractabimus, neque decurrentes contexto nitore circuitus, ubi dividenda erit causa, et in partes suas digerenda, neque humile atque quotidianum sermonis genus, et compositione ipsa dissolutum, epilogis dabimus, nec jocis lacrymas, ubi opus erit miseratione, siccabimus. Nam ornatus omnis non tam sua, quam rei, cui adhibetur, conditione constat; nec plus refert, quid dicas, quam quo loco : sed totum hoc, *apte dicere*, non *elocutionis* tantum genere constat, sed est cum *inventione* commune; nam si tantum habent etiam verba momentum, quanto res ipsæ majus? quarum quæ esset observatio, suis locis subinde subjecimus.

Ce qu'on ne saurait trop inculquer, c'est que, en définitive, parler convenablement, c'est consulter à la fois non-seulement *ce qui est utile*, mais encore *ce qui est honnête*. Ces deux qualités, je ne l'ignore pas, sont plus souvent réunies, car il est rare que ce qui est honnête ne soit pas utile, puisque c'est par là que l'on gagne son juge, et par le contraire qu'on se l'aliène; cependant quelquefois les deux principes se combattent, et alors l'utile doit le céder à l'honnête.

Par exemple, qui ne le sait : Socrate se serait fait facilement absoudre, s'il eût voulu recourir à une défense dans les formes, et se concilier l'esprit des juges par un discours humble et soumis; si enfin, il eût pris la peine de repousser l'accusation qui lui était intentée? mais cela était au-dessous de ce philosophe, et il plaida sa cause en homme dont les prétendus crimes ne pouvaient s'expier que par de grands honneurs; il aima mieux, ce sage par excellence, sacrifier le peu qui lui restait à vivre que de compromettre sa vie passée. Victime de l'aveuglement de ses contemporains qui ne le comprenaient pas, il s'en remit au jugement de la postérité; et, pour le petit nombre de jours que lui promettait à peine une vieillesse déjà avancée, il acquit une immortalité qui traversera tous les siècles. Aussi quand Lysias, qui passait alors pour le plus habile orateur, lui eut apporté une défense écrite, il ne voulut point s'en servir, non qu'il ne la trouvât bonne, mais elle

Illud est diligentius docendum, eum demum dicere apte, qui, non solum *quid expediat*, sed etiam, *quid deceat*, inspexerit; nec me fugit plerumque hæc esse conjuncta; nam quod decet, fere prodest; neque alio magis animi judicum conciliari, aut, si res in contrarium tulit, alienari solent. Aliquando tamen et hæc dissentiunt : quoties autem pugnabunt, ipsam utilitatem vincet quod decet.

Nam quis nescit, nihil magis profuturum ad absolutionem Socrati fuisse, quam si esset usus illo judiciali genere defensionis, et oratione summissa conciliasset judicum animos sibi, crimenque ipsum sollicite redarguisset? Verum id eum minime decebat; ideoque sic egit, ut qui pœnam suam honoribus summis esset æstimaturus : maluit enim vir sapientissimus, quod superesset ex vita, sibi perire, quam quod præterisset; et quando ab hominibus sui temporis parum intelligebatur, posterorum se judiciis reservavit, brevi detrimento jam ultimæ senectutis ævum sæculorum omnium consecutus. Itaque quamvis Lysias, qui tum in dicendo præstantissimus habebatur, defensionem illi scriptam obtulisset, uti ea noluit, quum bonam quidem, sed pa-

lui parut indigne de son caractère : ce qui prouve, pour m'en tenir à ce seul exemple, que la véritable fin de l'éloquence n'est pas tant de persuader que de bien dire, puisqu'il peut quelquefois être honteux de chercher à persuader. Ce refus de Socrate nuisit, il est vrai, à sa cause; mais, ce qui est bien plus important, il fut une belle leçon pour l'humanité.

C'est pour nous conformer aux habitudes du langage, plutôt qu'aux règles de la vérité, que. par un sorte de division, nous distinguons ce qui est utile de ce qui est honnête, à moins qu'on ne trouve que Scipion l'Africain entendit mal ses intérêts quand il se résigna à s'expatrier plutôt que de descendre à repousser les imputations d'un obscur tribun du peuple; ou que P. Rutilius ne prit pas le parti le plus avantageux, soit lorsqu'il se défendit presque à la manière de Socrate, soit quand il aima mieux rester en exil que de déférer aux invitations de P. Sylla qui le rappelait. Ils pensaient, ces grands hommes, que les choses auxquelles le vulgaire attache tant de prix ne sont rien en comparaison de la vertu : aussi sont-ils devenus un éternel objet d'admiration. Prenons donc exemple sur eux, et ne nous dégradons pas au point de traiter d'inutile ce que nous estimons louable. Au demeurant, cette distinction, quelle qu'elle soit, a très-rarement lieu, et, comme je l'ai dit, dans presque toute espèce de cause, l'honnête et l'utile sont inséparables.

rum sibi convenientem, judicasset. Quo vel solo patet, non persuadendi, sed bene dicendi finem in oratore servandum, quum interim persuadere deforme sit : non fuit hoc utile absolutioni; sed, quod est majus, homini fuit.

Et nos secundum communem potius loquendi consuetudinem, quam ipsam veritatis regulam, divisione hac utimur, ut ab eo, quod deceat, utilitatem separemus : nisi forte prior ille Africanus, qui patria cedere, quam cum tribuno plebis humillimo contendere de innocentia sua maluit, inutiliter sibi videtur consuluisse; aut P. Rutilius, vel quum illo pæne Socratico genere defensionis est usus, vel quum, revocante eum P. Sulla, manere in exsilio maluit, quid sibi maxime conduceret, nesciebat. Hi vero parva illa, quæ abjectissimus quisque animus utilia credit, si cum virtute conferantur, despicienda judicaverunt; ideoque perpetua sæculorum admiratione celebrantur; neque nos simus tam humiles, ut quæ laudamus, inutilia credamus; sed hoc qualecunque discrimen raro admodum evenit : ceterum idem fere, ut dixi, in omni genere causarum et proderit, et decebit.

Or, il est des choses que tout le monde peut dire et faire, en tout temps et partout, parce qu'elles sont bienséantes, comme il en est que personne ne doit se permettre en aucun temps ni en aucun lieu, parce qu'elles sont honteuses : mais il en est de plus indifférentes qui tiennent, pour ainsi dire, le milieu entre le bien et le mal, et dont l'essence est telle, qu'elles ne choqueront pas dans certaines personnes et choqueront dans d'autres, ou qu'on sera plus ou moins disposé à les excuser ou à les blâmer, suivant la qualité de la personne, le temps, le lieu ou la nature de la cause. Comme donc, en plaidant, ce sont toujours les intérêts d'autrui que nous défendons, ou les nôtres, il faut avoir égard à cette distinction, car ce qui est séant par rapport aux autres souvent ne l'est pas par rapport à nous, et réciproquement.

Et d'abord, c'est toujours un défaut de se glorifier; mais un orateur surtout a mauvaise grâce à vanter son éloquence; c'est le moyen d'ennuyer son auditoire, souvent même de lui inspirer de l'aversion; car nous avons naturellement dans l'esprit une certaine dose de fierté et d'orgueil qui nous fait difficilement supporter toute supériorité : aussi élevons-nous volontiers ceux qui prennent plaisir à s'abaisser, parce que cette action même semble nous rendre plus grands qu'eux, et que, une fois nos prétentions à l'abri, nous devenons plus traitables. Ceux, au contraire, qui s'élèvent outre mesure, nous leur supposons la pensée de vouloir nous ravaler et nous mépriser; nous croyons qu'ils ont moins en

Est autem, quod omnes et semper et ubique deceat, *facere ac dicere honeste;* contraque neminem unquam ullo in loco, *turpiter*. Minora vero, quæque sunt ex mediis, plerumque sunt talia, ut aliis sint contemnenda, aliis non sint, aut *pro persona, tempore, loco, causa* magis ac minus vel excusata debeant videri, vel reprehendenda. Quum dicamus autem de rebus aut alienis, aut nostris, dividenda ratio est eorum, dum sciamus pleraque neutro loco convenire.

Inprimis igitur omnis sui vitiosa jactatio est, eloquentiæ tamen in oratore præcipue; affertque audientibus non fastidium modo, sed plerumque etiam odium. Habet enim mens nostra natura sublime quiddam et erectum, et impatiens superioris; ideoque abjectos, aut summittentes se, libenter allevamus, quia hoc facere tanquam majores videmur, et, quoties discessit æmulatio, succedit humanitas : at qui se supra modum extollit, premere ac despicere creditur, nec tam se majorem, quam minores ceteros facere.

vue de se grandir eux-mêmes que de faire les autres plus petits, de là, dans les âmes médiocres, l'envie, vice de ceux qui ne veulent rien céder, quoiqu'ils soient incapables de rien disputer ; prétention dont rient les hommes supérieurs, et que désapprouvent les gens de bien. A combien de mécomptes aussi s'exposent les vaniteux, par la fausse opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ! eût-on même un véritable mérite, le sentiment intérieur en doit suffire.

C'est un genre de reproche qu'on n'a pas ménagé à Cicéron, quoique dans ses discours il se soit plutôt glorifié de sa conduite comme homme public, que de son éloquence ; et il faut en convenir, à l'égard de sa conduite, il a eu quelque raison de le faire, soit pour défendre ceux qui l'avaient aidé à étouffer la conjuration de Catilina, soit pour confondre l'envie dont il ne put toutefois triompher, puisqu'on l'envoya en exil, pour le punir apparemment d'avoir sauvé la patrie : en rappelant si souvent ce qu'il avait fait pendant son consulat, il cédait donc moins, on peut le croire, à un sentiment de vaine gloire qu'au besoin d'une légitime défense. Quant à l'éloquence, en même temps qu'il rendait sous ce rapport pleine justice à ses adversaires, il ne parla jamais de la sienne, en homme qui s'en fit trop accroire, témoin ce passage : *S'il y a en moi, juges, quelque talent, et je sens combien j'en ai peu ;...* et cet autre : *Plus j'ai reconnu l'insuffisance de mon esprit, plus j'ai cherché à y suppléer par mon application.* Il y a plus, quand il plaida contre Q. Cæcilius, qui voulait se con-

invident humiliores (nam hoc vitium est eorum, qui nec cedere volunt, nec possunt contendere), rident superiores, improbant boni : plerumque vero deprehendas arrogantium falsam de se opinionem ; sed in veris quoque sufficit conscientia.

Reprehensus est in hac parte non mediocriter Cicero, quamquam is quidem rerum a se gestarum major quam eloquentiæ fuit in orationibus utique jactator : et plerumque illud quoque non sine aliqua ratione fecit ; aut enim tuebatur eos, quibus erat adjutoribus usus in opprimenda conjuratione, aut respondebat invidiæ ; cui tamen non fuit par, servatæ patriæ pœnam passus exsilium : ut illorum, quæ egerat in consulatu, frequens commemoratio possit videri non gloriæ magis, quam defensioni, data. Eloquentiam quidem quum plenissimam diversæ partis advocatis concederet, sibi nunquam in agendo immodice arrogavit : illius sunt enim, *Si, judices, ingenii mei, quod sentio quam sit exiguum :* et, *Quo ingenio minus possum, subsidium mihi diligentia comparavi.* Quin etiam contra Q. Cæcilium de accusatore in Verrem constituendo,

stituer l'accusateur de Verrès, quoiqu'il fût important dans cette circonstance de faire voir lequel de son adversaire ou de lui était le plus propre à cet office, il s'attacha plutôt à démontrer que Cæcilius n'avait pas, pour cette accusation, les qualités requises, qu'à se les arroger à lui-même, disant qu'*à la vérité, il ne les avait pas non plus, mais qu'au moins il avait fait tout pour les acquérir.* Ce n'est donc que dans l'épanchement du commerce épistolaire, avec ses amis, qu'il parle de son éloquence, et quelquefois aussi dans ses dialogues, mais toujours sous le nom d'un autre.

Après tout, cette jactance de ceux qui se louent ouvertement et sans détours est peut-être plus supportable encore dans sa naïveté, que la jonglerie hypocrite de ces gens qui immensément riches se diraient volontiers pauvres ; illustres, parlent modestement de leur obscurité ; de leur peu de considération, avec un crédit immense ; de leur ignorance et de leur impéritie, avec une réputation toute faite d'habileté et d'éloquence; car c'est aussi un genre de vanité et des plus ambitieux, que de se moquer ainsi de ceux qui vous écoutent. Laissons donc aux autres à faire notre éloge ; pour nous, comme dit Démosthène, notre rôle est de rougir quand on nous loue en face.

Ce n'est pas qu'un orateur ne puisse quelquefois parler de ce qu'il a fait, comme il est arrivé à ce même Démosthène, plaidant pour Ctésiphon ; encore s'en tira-t-il avec tant d'art qu'il parut céder à la nécessité, et qu'il en fit retomber le blâme sur celui qui

quamvis multum esset in hoc quoque momenti, uter ad agendum magis idoneus veniret, dicendi tamen facultatem magis illi detraxit, quam arrogavit sibi : *seque non consecutum, sed omnia fecisse, ut posset eam consequi*, dixit. In epistolis aliquando familiariter apud amicos, nonnunquam in dialogis, aliena tamen persona, verum de eloquentia sua dicit.

Et aperte tamen gloriari, nescio an sit magis tolerabile vel ipsa vitii hujus simplicitate, quam illa in jactatione perversa, si abundans opibus pauperem se, nobilis obscurum, et potens infirmum, et disertus imperitum plane et infantem vocet : ambitiosum gloriandi genus est, etiam deridere. Ab aliis ergo laudemur ; nam ipsos, ut Demosthenes ait, *erubescere, etiam quum ab aliis laudabimur, decet.*

Neque hoc dico, non aliquando de rebus a se gestis oratori esse dicendum, sicut eidem Demostheni pro Ctesiphonte ; quod tamen ita emendavit, ut necessitatem id faciendi ostenderet, invidiamque omnem in eum regereret, qui

l'y avait forcé. Cicéron parle souvent aussi de ses succès contre la conjuration de Catilina, mais c'est tantôt pour en faire honneur à la fermeté du sénat, tantôt pour les attribuer à la providence des dieux. Lorsqu'il répond à ses ennemis et à ses détracteurs, il se fait il est vrai, une part moins modeste, mais alors il est réduit à faire son apologie pour justifier les actes qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il qu'il donne incessamment prise à la malignité, par ces vers trop connus : *Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ... O fortunatam natam me consule Romam!* et par cette fiction de *Jupiter qui l'admet au conseil des dieux*, et cette autre de *Minerve qui lui enseigna elle-même les sciences et les arts?* toutes vanteries, indignes de lui, qu'à l'exemple de quelques Grecs il a cru pouvoir se permettre.

Mais autant il sied mal à un orateur de tirer vanité de son éloquence, autant on aime quelquefois à lui voir une noble confiance en lui. Qui blâmerait, par exemple, ce passage des *Philippiques:* — *Que croirai-je, juges? Qu'on me méprise? mais je ne vois ni dans le cours de ma vie, ni dans la considération dont je jouis, ni dans ce que je fais, ni même dans la médiocrité de mon génie, rien qui puisse m'attirer le mépris d'Antoine.* Et ce que Cicéron dit peu après, avec plus encore de liberté : *A-t-il eu la pré-*

hoc se coegisset. Et M. Tullius sæpe dicit de oppressa conjuratione Catilinæ; sed modo id virtuti senatus, modo providentiæ deorum immortalium assignat; plerumque contra inimicos atque obtrectatores plus vindicat sibi; erant enim tuenda, quum objicerentur. In carminibus utinam pepercisset, quæ non desierunt carpere maligni,

Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ.....

Et,

O fortunatam natam me consule Romam.

Et, *Jovem illum, a quo in concilium deorum advocatur* : et, *Minervam, quæ artes eum docuit* : quæ sibi ille, secutus quædam Græcorum exempla, permiserat.

Verum eloquentiæ ut indecora jactatio, ita nonnunquam concedenda fiducia est; nam quis reprehendat hæc? *Quid putem? Contemptumne me? non video nec in vita, nec in gratia, nec in rebus gestis, nec in hac mea mediocritate ingenii, quid despicere possit Antonius.* Et paulo post apertius : *An decertare*

tention de lutter d'éloquence avec moi? je l'en remercie comme d'un bienfait; car, que puis-je souhaiter de plus favorable, de plus avantageux, que d'avoir à parler pour moi-même, contre un adversaire tel qu'Antoine?

Il y a aussi de la forfanterie à déclarer que l'on est sûr de la bonté de sa cause, et qu'autrement on ne s'en serait point chargé. Les juges écoutent avec défaveur ceux qui ont la présomption d'usurper ainsi leur ministère. Il n'en est pas d'ailleurs d'un avocat, au milieu de ses adversaires, comme des disciples de Pythagore, qui se fermaient la bouche par ces mots : *Le maître l'a dit.* Au reste, ce défaut est plus ou moins choquant, suivant le caractère des personnes qui parlent; car on le pardonne, jusqu'à un certain point, à l'*âge*, au *rang*, à l'*autorité :* toutes circonstances qui bien rarement se rencontrent assez dans un orateur, pour qu'il soit dispensé de tempérer cette assurance par quelque correctif. Il en est ainsi de tous les cas où un avocat tire ses preuves de sa personne même. Par exemple, c'eût été un trait d'orgueil puéril à Cicéron que de chercher à se défendre du reproche qu'on lui faisait d'être fils d'un chevalier romain; loin de là, il s'en fait une arme favorable, en intéressant adroitement la dignité des juges à la sienne propre : *Quant au reproche que me font mes accusateurs d'être le fils d'un chevalier romain, est-il bien adroit à eux de le faire, nous ayant, vous, citoyens pour juges, et moi pour adversaire?*

mecum voluit contentione dicendi? hoc quidem beneficium est. Quid enim plenius, quid uberius, quam mihi, et pro me, et contra Antonium dicere?

Arrogantes et illi, qui se judicasse de causa, nec aliter affuturos fuisse proponunt; nam et inviti judices audiunt præsumentem partes suas; nec hoc oratori contingere inter adversarios, quod Pythagoræ inter discipulos, potest, *Ipse dixit :* sed istud magis minusve vitiosum est pro personis dicentium : defenditur enim aliquatenus *ætate, dignitate, auctoritate;* quæ tamen vix in ullo tanta fuerint, ut non hoc affirmationis genus temperandum sit aliqua moderatione, sicut omnia, in quibus patronus argumentum ex se ipso petet : fuisset tumidius, si accipiendum criminis loco negasset Cicero, equitis romani esse filium, se defendente; At ille fecit hoc etiam favorabile, conjungendo cum judicibus dignitatem suam : *Equitis autem romani esse filium, criminis loco poni ab accusatoribus, neque vobis judicantibus oportuit, neque defendentibus nobis.*

Il est toujours inconvenant, quand on plaide, de se laisser aller à la pétulance, à l'effronterie, à l'emportement, mais cela est bien moins excusable encore chez ceux que l'âge, la dignité, l'expérience doivent rendre plus circonspects. Il est cependant des gens d'une humeur tellement querelleuse que rien ne peut les retenir, ni le respect qu'on doit aux juges, ni la décence et la mesure qu'il est d'usage de garder au barreau. On voit, à la tournure de leur esprit, qu'ils ne calculent rien en se chargeant d'une cause, ni en la plaidant : tant il est vrai que nos discours trahissent notre manière d'être et révèlent le fond de notre âme ! tant est sensée cette maxime des Grecs, que *chacun parle comme il vit !*

Voici des défauts plus avilissants encore dans l'orateur : la basse flagornerie, la bouffonnerie affectée, l'absence de toute pudeur et de toute modestie dans les mots comme dans les pensées, l'oubli de sa propre estime en toutes choses, tous défauts où tombent d'ordinaire ceux qui outrent la manie de flatter les autres ou de les faire rire.

Le même genre d'éloquence ne va pas non plus à tout le monde. Une élocution riche, hardie, ambitieuse et fleurie ne sera pas goûtée dans un vieillard, autant qu'un style serré, exact et poli, conforme enfin à l'idée que Cicéron a voulu qu'on s'en fît, lorsqu'il a dit que son éloquence commençait à *blanchir* ; ainsi des vêtements où brillent la pourpre et l'écarlate ne sont plus de

Impudens, tumultuosa, iracunda actio, omnibus indecora ; sed ut quisque ætate, dignitate, usu præcedit, magis in ea reprehendendus : videas autem rixatores quosdam neque judicum reverentia, neque agendi more ac modo, contineri ; quo ab ipso mentis habitu manifestum sit, tam in suscipiendis, quam in agendis causis nihil pensi habere. Profert enim mores plerumque oratio, et animi secreta detegit ; nec sine causa Græci prodiderunt, *Ut vivat, quemque etiam dicere.*

Humiliora illa vitia : summissa adulatio, affectata scurrilitas, in rebus ac verbis parum modestis ac pudicis vilis pudor, in omni negotio neglecta auctoritas ; quæ fere accidunt iis, qui nimium aut blandi esse, aut ridiculi volunt.

Ipsum etiam eloquentiæ genus alios aliud decet ; nam neque tam plenum, et erectum, et audax, et præcultum senibus convenerit, quam pressum, et mite, et limatum, et quale intelligi vult Cicero, quum dicit, orationem suam cœpisse *canescere* ; sicut vestibus quoque non purpura coccoque fulgentibus

mise à cet âge. Dans les jeunes gens, au contraire, on tolère une surabondance de séve, on leur pardonne même de trop oser : sont-ils secs, châtiés, circonspects : on y voit une affectation de sévérité qui déplaît, parce que cette autorité morale, que l'âge seul peut donner, semble prématurée dans la jeunesse.

Une éloquence simple et sans apprêts est celle qui convient aux hommes de guerre. Quant à ces gens qui font ouvertement la profession de philosophes, il leur siérait mal de recourir à la plupart des ornements oratoires, et particulièrement à ceux qui ont leur source dans ces mouvements de l'âme auxquels ils font la guerre comme à des vices ; ils regarderaient aussi comme indignes du but élevé qu'ils se proposent, et le choix des mots, et l'harmonie de la composition : aussi ne se permettront-ils jamais ni ces traits un peu gais, comme on en trouve dans Cicéron, quand il dit : *Les rochers et les déserts même répondent à la voix,* ni même des traits d'un accent plus mâle et plus sévère, comme celui-ci : *Vous, tombeaux et bois sacrés d'Albanie ; vous, autels détruits, qui étiez associés à la religion du peuple romain et aussi anciens qu'elle, c'est vous que j'implore et que j'atteste.* Tout cela jurerait trop avec leur longue barbe et leur extérieur négligé.

Mais l'homme d'État, le citoyen qui, méprisant d'oiseuses disputes, se consacrera à l'administration des affaires publiques dont se sont toujours éloignés ceux qui se prétendent philosophes, le vrai sage, enfin, ne se fera pas scrupule d'employer dans un dis-

illa ætas satis apta sit. In juvenibus etiam uberiora paulo, et pæne periclitantia feruntur; at in iisdem siccum, et sollicitum, et contractum dicendi propositum, plerumque affectatione ipsa severitatis invisum est; quando etiam morum senilis auctoritas immatura adolescentibus creditur.

Simpliciora militares decent : philosophiam ex professo, ut quidam faciunt ostentantibus, parum decori sunt plerique orationis ornatus, maximeque ex affectibus, quos illi vitia dicunt; verba quoque exquisitiora, et compositio numerosa tali propositio diversa; non enim sola illa lætiora, qualia a Cicerone dicuntur, *Saxa atque solitudines voci respondent;* sed etiam illa, quamquam plena sanguinis, *Vos enim jam, albani tumuli atque luci, vos, inquam, imploro atque testor, vosque, Albanorum obrutæ aræ, sacrorum populi romani sociæ et æquales,* non conveniant barbæ illi atque tristitiæ.

At vir civilis, vereque sapiens, qui se non otiosis disputationibus, sed administrationi reipublicæ dediderit, a qua longissime isti, qui philosophi vocantur, recesserunt, omnia, quæ ad efficiendum oratione, quod proposuerit,

cours tout ce qui pourra le conduire à ses fins, après avoir pris toutefois la ferme résolution de ne rien se proposer que d'honnête.

Enfin, ce qu'on passe à des personnes de haute distinction blesserait dans les autres. Il y a aussi un genre d'éloquence en quelque sorte à part pour les généraux et les triomphateurs. Ainsi Pompée était un narrateur disert, mais un peu diffus de ses propres exploits ; et, ce Caton qui se donna la mort pendant la guerre civile, passa pour un sénateur éloquent.

Souvent aussi les mêmes choses prennent un aspect tout différent et passent, suivant le caractère de celui qui parle, ou pour de l'insolence, ou pour de la folie, ou pour du courage. Les reproches que Thersite fait à Agamemnon ne sont que ridicules ; mettez-les dans la bouche de Diomède ou de quelque héros de même étoffe, ce seront les accents d'une noble fierté. *Tu veux que je t'honore comme consul,* dit L. Crassus à Philippe, *quand tu n'honores pas en moi un sénateur !* voilà le langage d'une mâle franchise ; cependant il ne conviendrait pas à tout le monde. Un poëte a dit, en parlant de César :

> Peu m'importe, César, que tu sois blanc ou noir ;

c'est de la démence. Si César en eût dit autant de lui, c'eût été de l'arrogance.

C'est dans les auteurs comiques et tragiques que ces convenances sont le mieux observées, parce qu'ils mettent en scène un

valent, libenter adhibebit ; quum prius, quod honestum sit, efficere in animo suo constituerit.

Est quod principes deceat, aliis non concesseris : imperatorum ac triumphalium separata est aliqua ex parte ratio eloquentiæ, sicut Pompeius, abunde disertus rerum suarum narrator ; et hic, qui bello civili se interfecit, Cato eloquens senator fuit.

Item dictum sæpe in alio liberum, in alio furiosum, in alio superbum est : verba adversus Agamemnonem a Thersite habita ridentur ; da illa Diomedi, aliive cui pari, magnum animum ferre præ se videbuntur. *Ego te consulem putem,* inquit L. Crassus Philippo, *quum tu me non putes senatorem ?* vox honestissimæ libertatis ; non tamen ferres quemcunque dicentem. Negat se magni facere aliquis poetarum, *utrum Cæsar ater, an albus homo sit,* insania : verte, ut idem Cæsar de illo dixerit, arrogantia est.

Major in personis observatio est apud tragicos comicosque ; multis enim

grand nombre de personnages de conditions très-variées. La même fidélité de costume était jadis prescrite à ces orateurs qui composaient des plaidoyers que les accusés prononçaient eux-mêmes; elle n'est pas moins nécessaire à nos déclamateurs d'aujourd'hui, qui ne parlent pas toujours comme avocats, mais le plus souvent comme parties.

Au surplus, jusque dans les causes où nous ne sommes qu'avocats, il faut avoir égard à ces différences, car nous nous mettons fictivement à la place de nos clients : nous parlons, pour ainsi, dire, par la bouche d'autrui, et dès lors il faut conserver à ceux à qui nous prêtons notre voix la physionomie morale qui leur est propre. Nous n'emploierons pas pour un P. Clodius le même langage que pour un vieillard vénérable comme Appius Cæcus; nous ne représenterons pas un père de la comédie de Cæcilius, comme un père de la comédie de Térence. Qui peint mieux la farouche barbarie du licteur de Verrès, que ce peu de mots que lui fait dire Cicéron : *Pour entrer, vous donnerez tant*? Quelle idée n'a-t-on pas du courage de cet infortuné, qui, au milieu du supplice des verges, ne fait entendre que ces mots : *Je suis citoyen romain?* Voyez comme le même orateur, dans sa péroraison pour Milon, lui prête un langage digne du bon citoyen qui avait tant de fois réprimé l'insolence d'un séditieux, et qui, par son courage, avait triomphé de ses embûches ! Enfin, non-seulement il y a autant de variétés dans ces fictions ou prosopopées, que dans la cause même, mais elles y sont d'autant plus nombreuses que nous mettons en action des femmes, des enfants, des nations; que nous donnons

utuntur, et variis : eadem et eorum, qui orationes aliis scribebant, fuit ratio; et declamantium est; non enim semper ut advocati, sed plerumque ut litigatores dicimus.

Verum etiam in his causis, quibus advocamur, eadem differentia diligenter est custodienda; utimur enim fictione personarum, et velut ore alieno loquimur; dandique sunt iis, quibus vocem accommodamus, sui mores : aliter enim P. Clodius, aliter Appius Cæcus, aliter Cæcilianus ille, aliter Terentianus pater fingitur. Quid asperius lictore Verris? *Ut adeas, tantum dabis.* Quid fortius illo, cujus inter ipsa verberum supplicia una vox audiebatur, *Civis romanus sum?* Quam dignæ Milonis in peroratione ipsa voces eo viro, qui pro republica seditiosum civem toties compescuisset, quique insidias virtute superasset? Denique non modo quot in causa, totidem in prosopopœia sunt varietates; sed hoc etiam plures, quod in his puerorum, feminarum, populo-

même des sentiments à des objets inanimés; or, tout cela réclame des convenances.

Il en faut aussi à l'egard de ceux pour qui nous plaidons, car souvent il faut parler de telle façon pour l'un, de telle façon pour l'autre, selon que notre client est un homme considéré ou obscur, décrié ou vu favorablement, suivant aussi la différence des principes de conduite, et la vie passée.

Pour l'orateur lui-même, il ne saurait se rendre plus agréable qu'en mettant dans tout ce qu'il dit de la bonté, de la douceur, de la modération, de la bienveillance. Il peut plaire aussi par des moyens différents, et qui ne conviennent pas moins à un homme de bien, en se déclarant l'ennemi des méchants, en prenant à cœur les malheurs publics, en poursuivant les crimes et les injustices; en un mot, par tout ce qui est honnête, comme j'ai dit au commencement.

S'il est important de considérer *qui vous êtes* et *qui vous défendez*, il ne l'est pas moins de considérer *devant qui vous plaidez :* car la qualité du juge et le pouvoir dont il est revêtu exigent des distinctions, et l'on ne doit pas parler de la même manière devant un prince ou un magistrat, devant un sénateur ou un simple citoyen. Les jugements publics demandent un autre ton que les débats devant les arbitres. Autant, quand il y va de la vie de son client, on aime à voir un avocat témoigner de la sollicitude, s'entourer de précautions, mettre, pour ainsi dire, en jeu toutes ses machines pour augmenter l'effet de son plaidoyer; autant ces

rum, mutarum etiam rerum assimulamus affectus, quibus omnibus debetur suus decor.

Eadem in iis, pro quibus agemus, observanda sunt ; aliter enim pro alio sæpe dicendum est, ut quisque *honestus, humilis, invidiosus, favorabilis, erit*, adjecta propositorum quoque et anteactæ vitæ differentia.

Jucundissima vero in oratore *humanitas, facilitas, moderatio, benevolentia :* sed illa quoque diversa bonum virum decent, malos odisse, publica vice commoveri, ultum ire scelera et injurias; et omnia, ut initio dixi, honesta.

Nec tantum, *quis* et *pro quo*, sed etiam, *apud quem* dicas, interest : facit enim et fortuna discrimen et potestas; nec eadem apud principem, magistratum, senatorem, privatum, tantum liberum, ratio est ; nec eodem sono publica judicia, et arbitrorum disceptationes aguntur. Nam ut orantem pro capite sollicitudo deceat et cura, et omnes ad amplificandam orationem quasi ma-

ressorts sont déplacés dans les petites causes et devant des juges de peu d'importance; et l'on se moquerait avec raison de celui qui ayant à parler, assis, devant son arbitre, sur de légers intérêts, singerait Cicéron, et s'écrierait : *qu'en même temps que les facultés de son âme sont ébranlées, il éprouve un frissonnement d'horreur par tout le corps.*

Qui ne sait aussi que la gravité du sénat exige un genre d'éloquence, et que la faveur capricieuse de la multitude en exige un autre? et cela se conçoit, puisque chaque juge en particulier réclame un langage qui lui convienne, suivant que ce juge sera d'humeur grave ou légère, que ce sera un savant, un homme de guerre ou un campagnard, puisqu'on est quelquefois forcé de s'exprimer avec une extrême simplicité et sans circonlocutions, pour se faire comprendre et suivre par son juge.

Le temps et le lieu ont également besoin d'être observés. A l'égard du temps, tantôt il est propice, tantôt fâcheux, tantôt il met l'orateur à son aise, tantôt il le met à l'étroit, et il faut se conformer à tout cela. Pour le lieu, il importe de distinguer si vous parlez dans un lieu public ou privé, fréquenté ou secret; si, dans une ville étrangère ou dans la vôtre, dans les champs ou au barreau : car chacun de ces endroits a sa forme et sa mesure d'éloquence. Il en est ainsi des autres actes de la vie : on ne les fait pas indifféremment de la même manière au forum, au sénat, à l'armée, au

chinæ; ita in parvis rebus judicibusque vana sint eadem, rideaturque merito, qui apud disceptatorem de re levissima sedens dicturus, utatur illa Ciceronis confessione, *non modo se animo commoveri, sed etiam corpore ipso perhorrescere.*

Quis vero nesciat, quanto aliud dicendi genus poscat gravitas senatoria, aliud aura popularis? quum etiam singulis judicantibus, non idem apud graves viros, quod leviores; non idem apud eruditum, quod militarem, ac rusticum deceat; sitque nonnunquam summittenda et contrahenda oratio, ne judex eam vel intelligere, vel capere non possit.

Tempus quoque ac locus egent observatione propria; nam et tempus tum triste, tum lætum, tum liberum, tum angustum est, atque ad hæc omnia componendus orator; et loco publico, privatone, celebri an secreto, aliena civitate, an tua, in castris denique, an foro dicas, interest plurimum, ac suam quidque formam, et proprium quemdam modum eloquentiæ poscit; quum etiam in ceteris actibus vitæ non idem in foro, curia, campo, theatro, dom.,

théâtre et chez soi. De même, la plupart de nos actions qui de leur nature n'ont rien de répréhensible, et quelquefois même sont nécessaires, passent pour des actions honteuses, si nous nous les permettons ailleurs qu'où l'usage les autorise.

J'ai déjà dit combien les matières du genre démonstratif, où l'orateur n'a en vue que de charmer son auditoire, admettaient plus de parure et plus d'éclat que les matières délibératives et judiciaires, où tout est animé et contentieux. J'ajouterai : il est des causes d'une telle nature, que certaines beautés oratoires y seraient même déplacées. Qui, par exemple, pourrait supporter, qu'un accusé en danger de perdre la vie, et ayant à se justifier devant son vainqueur et son maître, prît plaisir à prodiguer les métaphores, les mots bizarres et surannés, les tournures prétentieuses, les périodes ronflantes, les pointes et les lieux communs? tout cela ne détruirait-il pas et l'intérêt qu'il est si nécessaire d'inspirer quand on est en péril, et la piété dont le secours est si utile même aux innocents? Sera-t-on bien touché du sort d'un homme que l'on verra, dans une position aussi équivoque, bouffi d'orgueil et rempli de lui-même, faire un ambitieux étalage de son éloquence? ne sera-t-on pas plutôt indigné de le voir, lui accusé, courir après de misérables mots, se tourmenter pour donner une haute idée de son esprit, et perdre ainsi son temps à faire le beau parleur? C'est ce que M. Cæcilius me paraît avoir admirablement compris

facere conveniat; et pleraque, quæ natura non sunt reprehendenda, atque interim sunt necessaria, alibi quam mos permiserit, turpia habeantur.

Illud jam diximus, quanto plus nitoris et cultus demonstrativæ materiæ, ut ad delectationem audientium compositæ, quam, quæ sunt in actu et contentione, suasoriæ judicialesque permittant : hoc adhuc adjiciendum, aliquas etiam, quæ sunt egregiæ dicendi virtutes, quo minus deceant, effici conditione causarum. An quisquam tulerit reum in discrimine capitis, præcipue qui apud victorem et principem pro se ipse dicat, frequenti translatione, fictis, aut repetitis ex vetustate verbis, compositione, quæ sit maxime a vulgari usu remota, decurrentibus periodis, quam lætissimis locis sententiisque dicentem? Non perdant hæc omnia necessarium periclitanti sollicitudinis colorem, petendumque etiam innocentibus misericordiæ auxilium? Commoveaturne quisquam ejus fortuna, quem tumidum, ac sui jactantem, et ambitiosum institorem eloquentiæ in ancipiti sorte videat? Non immo oderit reum verba aucupantem, et anxium de fama ingenii, et cui esse diserto vacet? Quod mire

dans la défense de sa propre cause, lorsqu'il fut cité en justice pour des voies de fait : *De peur*, dit-il, *qu'aucun de vous, juges, ni aucun de ceux qui prennent part à cette cause, ne trouve qu'il y ait eu quelque chose d'offensant dans l'air de mon visage, ou d'emporté dans mes paroles, ou, ce qui serait trop encore, de peu mesuré dans mes gestes*, etc.

Il est aussi de ces plaidoyers qui consistent uniquement en excuses, en supplications, en aveux. Est-ce avec des pensées alambiquées qu'on attendrira son juge? avec des épiphonèmes et des enthymèmes qu'on l'implorera? Tout ce qu'on ajoute au pur langage du sentiment ne l'affaiblit-il pas, et la sécurité qu'affiche un accusé ne refroidit-elle pas la pitié dans les cœurs? Supposons un père demandant justice du meurtre de son fils, ou d'un outrage plus affreux encore que la mort : au lieu d'exposer le fait clairement et en peu de mots, cherchera-t-il à donner à son récit ces grâces de l'exposition qui naissent de l'élégance et du choix des termes? distinguera-t-il ses preuves, en les comptant sur ses doigts ? S'étudiera-t-il à mettre un bel ordre dans ses propositions et ses divisions, et parlera-t-il sans passion, sans chaleur, comme cela se fait le plus souvent dans cette partie du plaidoyer? Que deviendra, pendant ce temps, sa douleur ? où se réfugieront ses larmes ? comment se pourra produire au dehors, cette exacte et tran quille observation des règles de l'art? Ah ! que plutôt d'un bout à l'autre de son discours il ne fasse entendre qu'un seul gémisse-

M. Cœlius in defensione causæ, qua reus de vi fuit, comprehendisse videtur mihi : *Ne cui vestrum, atque etiam omnium, qui ad rem agendam adsunt, meus aut vultus molestior, aut vox immoderatior aliqua, aut denique, quod nimium est, jactantior gestus fuisse videatur.*

Atqui sunt quædam actiones in satisfactione, deprecatione, confessione positæ : sententiolisne flendum erit? epiphonemata, aut enthymemata exorabunt? non quidquid meris adjicietur affectibus, omnes eorum diluet vires, et miserationem securitate laxabit? Age, si de morte filii sui, vel injuria, quæ morte sit gravior, dicendum patri fuerit, qui in narrando gratiam illam expositionis, quæ continget ex sermone puro atque dilucido, quæret, breviter ac significanter ordinem rei protulisse contentus, aut argumenta diducet in digitos, et propositionum ac partitionum captabit leporem, et, ut plerumque in hoc genere moris est, intentione omni remissa loquetur ? Quo fugerit interim dolor ille? ubi lacrymæ substiterint? unde se in medium tam secura observatio artium miserit? Non ab exordio usque ad ultimam vocem conti-

ment, et que son visage soit toujours empreint de la même tristesse, s'il veut que sa douleur passe dans l'âme de ses auditeurs! car, s'il s'en relâche un seul instant, il tentera vainement d'y ramener ses juges.

C'est à quoi les déclamateurs, que je ne perds pas de vue dans cet ouvrage, à cause de ma sollicitude pour la jeunesse, doivent d'autant plus, prendre garde que, dans les fictions de l'école, ces sentiments dominent bien davantage, et que ce n'est pas comme avocats, mais comme parties, que nous devons les éprouver. Par exemple, il est assez de mode de supposer un de ces malheureux qui demandent au sénat la permission de se donner la mort, soit à la suite de quelque grande infortune, soit pour expier quelque crime. Or, dans ces sortes de fictions, convient-il, je ne dis pas seulement de *chanter* en parlant, défaut trop commun aujourd'hui ni de faire le folâtre, mais même de raisonner, à moins qu'on ne mêle le sentiment à l'argumentation, et qu'il ne règne jusque dans la preuve? Du moment qu'on peut, en plaidant, faire trêve à sa douleur, on a bien l'air de pouvoir s'en débarrasser tout à fait. Je ne sais si les convenances dont je parle ne demandent pas à être plus strictement observées encore à l'égard de ceux contre lesquels on plaide ; car, dans toute accusation, ce à quoi l'on doit d'abord songer, c'est d'éviter de paraître l'aborder de gaieté de cœur. Aussi, cette sortie de Cassius Severus me déplaît-elle sou-

nuus quidam gemitus, et idem tristitiæ vultus servabitur, si quidem volet dolorem suum etiam in audientes transfundere? quem si usquam remiserit, in animum judicantium non reducet.

Quod præcipue declamantibus (neque enim me pœnitet ad hoc quoque opus meum, et curam susceptorum semel adolescentium respicere) custodiendum est, quo plures in schola finguntur affectus, quos, non ut advocati, sed ut passi, subimus : quum etiam hoc genus simulari litium soleat, quum jus mortis a senatu quidam vel ob aliquam magnam infelicitatem, vel etiam pœnitentiam petunt, in quibus non solum cantare, quod vitium pervasit, aut lascivire, sed ne argumentari quidem nisi mixtis, et quidem ita, ut ipsa probatione magis emineant, affectibus decet ; nam qui intermittere in agendo dolorem potest, videtur posse etiam deponere. Nescio tamen an hujus, de quo loquimur, decoris custodia maxime circa eos, contra quos dicimus, examinanda sit ; nam sine dubio in omnibus statim accusationibus hoc agendum est, ne ad eas libenter descendisse videamur : ideoque mihi illud Cassii Severi

verainement : *Grands dieux ! je vis donc ! et j'ai la consolation de voir Asprenas accusé !* Ne dirait-on pas qu'il l'a pris à partie, moins pour des motifs fondés sur la justice ou la nécessité, que pour le plaisir de se porter son accusateur?

Outre cette recommandation, qui est générale, il est des causes qui exigent une modération particulière. Ainsi, celui qui demandera l'interdiction de son père gémira sur son état de maladie, et réciproquement un père qui citera son fils en justice, quelque graves reproches qu'il ait d'ailleurs à lui faire, paraîtra n'obéir qu'à la plus déplorable nécessité ; non pas en peu de mots et seulement pour parler, mais avec un accent vrai, profond, qui anime et colore tout le plaidoyer. Ainsi, un tuteur mis en cause par son pupille ne s'emportera jamais contre lui, jusqu'à ne laisser apercevoir aucune trace de tendresse, ou à ne tenir aucun compte de la mémoire d'un père qui doit lui être, en quelque sorte, sacrée. J'ai dit, je crois, dans le septième livre, comment un fils doit plaider contre son père qui le renonce, un mari contre sa femme qui l'accuse de mauvais traitements ; le quatrième livre, où je traite de l'exorde, indique même dans quelles circonstances il convient que ces personnes plaident elles-mêmes, ou se servent du ministère d'un avocat.

Qu'il y ait des mots décents et des mots indécents, c'est ce dont personne ne doute. Il me reste à enseigner sur cet article, et c'est

non mediocriter displicet, *Dii boni, vivo : et, quo me vivere juvet, Asprenatem reum video :* non enim justa ex causa, vel necessaria videri potest postulasse eum, sed quadam accusandi voluptate.

Præter hoc tamen, quod est commune, propriam moderationem quædam causæ desiderant : quapropter et qui curationem bonorum patris postulabit, doleat ejus valetudine ; et quamlibet gravia filio pater objecturus, miserrimam sibi ostendat esse hanc ipsam necessitatem ; nec hoc paucis modo verbis, sed toto colore actionis, ut id eum non dicere modo, sed etiam vere dicere appareat. Nec causanti pupillo sic tutor irascatur unquam, ut non remaneant amoris vestigia, et sacra quædam patris ejus memoria. Jam quomodo contra abdicantem patrem, quærentem uxorem, agi causam oporteret, in libro, ut arbitror, septimo dixi. Quando etiam ipsos loqui, quando advocati voce uti deceat, quartus liber, in quo proœmii præcepta sunt, continet.

Esse in verbis quod deceat, aut turpe sit, nemini dubium est : unum jam

d'une extrême difficulté, par quels moyens on peut, sans blesser les convenances, dire certaines choses qui sont désagréables de leur nature, et qu'on aimerait mieux taire, si l'on en avait le choix. Par exemple, quoi de plus révoltant, au premier aspect, et qui répugne plus à entendre, qu'un fils plaidant lui-même, ou par avocats, contre sa mère? Cela pourtant peut-être une nécessité, comme dans la cause de Cluentius Habitus; mais rarement emploie-t-on les moyens dont s'est servi Cicéron contre Sassia; non qu'il ne s'en soit tiré très-habilement, mais il importe de bien considérer en quoi et comment on offense une mère. Pour celle-ci, qui en voulait ouvertement aux jours de son fils, elle ne méritait aucun égard. Il y avait seulement deux points à ménager, et Cicéron y a mis un tact admirable : c'était, premièrement, de ne pas oublier le respect qu'un fils doit à sa mère; ensuite, de démontrer, en reprenant l'affaire de plus haut, combien tout ce qu'il allait articuler contre Sassia était non-seulement nécessaire, mais indispensable à sa cause. Ce fut donc là sa première exposition, quoiqu'au fond elle fût étrangère à la question du procès, tant il jugea que dans une cause aussi difficile, aussi délicate, ce qu'il devait envisager avant tout, c'était de ne pas violer les bienséances! aussi parvint-il à détourner du fils l'indignation que ce nom de mère pouvait attirer sur lui, et la fit-il retomber tout entière sur celle qui s'était montrée indigne de ce nom.

igitur huic loco, quod est sane summæ difficultatis, adjiciendum videtur, quibus modis ea, quæ sunt natura parum speciosa, quæque non dicere, si utrumlibet esset liberum, maluissemus, non tamen sint indecora dicentibus. Quid asperiorem habere frontem potest, aut quid aures hominum magis respuunt, quam quum est filio, filiive advocatis in matrem perorandum? Aliquando tamen necesse est, ut in causa Cluentii Habiti; sed non semper illa via, qua contra Sassiam Cicero usus est; non quia non ille optime, sed quia plurimum refert, qua in re et quo modo lædat. Itaque illa, quum filii caput palam impugnaret, fortiter fuit repellenda : duo tamen, quæ sola supererant, divine Cicero servavit; primum, ne oblivisceretur reverentiæ, quæ parentibus debetur; deinde ut, repetitis altius causis, diligentissime ostenderet, quam id, quod erat in matrem dicturus, non oporteret modo fieri, sed etiam necesse esset : primaque hæc expositio fuit, quamquam ad præsentem quæstionem nihil pertinebat: adeo in causa difficili atque perplexa nihil prius intuendum credidit, quam quid deceret : fecit itaque nomen parentis non filio invidiosum, sed ipsi, in quam dicebatur.

Cependant quelquefois une mère peut être en procès avec son fils pour des intérêts qui n'ont rien de grave ni d'odieux. Alors, la plaidoirie doit être sur un ton plus conciliant et plus souple; car, en nous montrant disposés à donner des satisfactions, ou nous diminuerons la prévention fâcheuse dont nous étions l'objet, ou même nous la transporterons sur notre partie adverse; et s'il est évident que le fils est péniblement affecté, on le jugera exempt de reproches et il n'en deviendra que plus intéressant. C'est aussi une chose très-convenable à lui de rejeter l'accusation sur d'autres et de faire croire que sa mère obéit à quelque instigation étrangère : il témoignera encore qu'il est préparé à tout endurer plutôt que de se permettre le moindre outrage; en sorte que, n'eût-il même aucun motif d'injurier, cette modération paraisse tenir à sa seule volonté. Si c'est un avocat, et qu'il ait quelque grief à reprocher à la mère de son client, son devoir est aussi de faire croire qu'il parle contre le gré du fils, et parce que son ministère l'y oblige; ainsi l'un et l'autre pourront s'attirer des louanges. Ce que je dis de la mère doit s'entendre également du père, car je le sais, après l'émancipation il y a souvent eu procès entre des pères et leurs enfants.

Tenons la même conduite à l'égard des autres parents; laissons toujours voir que si nous plaidons contre eux c'est à regret; que nous ne disons que ce qui est nécessaire, et rien au delà, et usons de plus ou de moins de modération suivant le respect que nous leur devons. Je recommanderai les mêmes ménagements aux af-

Potest tamen aliquando mater et in re leviore, aut minus infesta contra filium stare; tum lenior atque summissior decebit oratio; nam et satisfaciendo aut nostram minuemus invidiam, aut etiam in diversum eam transferemus; et si graviter dolere filium palam fuerit, credetur abesse ab eo culpam, fietque ultro miserabilis. Avertere quoque in alios crimen decet, ut fraude aliquorum concita credatur; et omnia nos passuros, nihil aspere dicturos, testandum ut etiamsi non possumus conviciari, nolle videamur : etiam, si quid objiciendum erit, officium est patroni, ut id filio invito, sed fide cogente, facere credatur; ita poterit uterque laudari. Quod de matre dixi, de utroque parente accipiendum est; nam inter patres etiam filiosque, quum intervenisset emancipatio, litigatum scio.

In aliis quoque propinquitatibus custodiendum est, ut inviti, et necessaria, et parce judicemur dixisse; magis autem, aut minus, ut cuique personæ debetur reverentia : eadem pro libertis, adversus patronos observantia; et ut

franchis vis-à-vis de leurs patrons ; et, pour tout dire en une fois, il ne sera jamais séant de plaider contre certaines personnes, de la manière dont nous serions fâchés qu'elles plaidassent contre nous-mêmes.

Quelquefois, par déférence pour le rang de nos adversaires, nous cherchons à justifier notre hardiesse, de peur qu'on ne la taxe d'insolence ou d'outrage, ou qu'on n'y voie l'envie de faire un éclat. Cicéron, plaidant pour P. Oppius, et ayant, dans l'intérêt de son client, des choses très-fortes à dire contre Cotta, s'excuse, dans un long préambule, sur la rigidité de ses devoirs. Quant aux inférieurs même, surtout si ce sont des jeunes gens, il vaut mieux quelquefois les ménager et chercher à les ramener. Avec quelle modération Cicéron ne plaide-t-il pas contre Atracinus! loin de le poursuivre comme un ennemi, il a presque le ton d'un père qui donne des conseils à son fils : c'est qu'Atracinus était un jeune homme, et de bonne famille, et que la douleur qui le faisait poursuivre Cælius avait un motif respectable.

Au surplus, il ne faut pas de grands efforts pour donner à son juge ou à son auditoire une preuve de sa modération ; le plus difficile, c'est quand on craint d'offenser ceux mêmes contre qui l'on plaide. Cicéron, dans son plaidoyer pour *Murena*, eut à lutter contre deux obstacles de ce genre, dans les personnes de M. Caton et de Servius Sulpicius. Cependant avec quelle grâce, en accor-

semel plura complectar, nunquam decebit sic adversus tales agere personas, quomodo contra nos agi ab hominibus conditionis ejusdem iniquo animo tulissemus.

Præstatur hoc aliquando etiam dignitatibus, ut libertatis nostræ ratio reddatur, ne quis nos aut petulantes in lædendis eis, aut etiam ambitiosos putet; itaque Cicero, quamquam erat in Cottam gravissime dicturus, neque aliter agi P. Oppii causa poterat, longa tamen præfatione excusavit officii sui necessitatem : aliquando etiam inferioribus, præcipueque adolescentulis, parcere, aut mederi decet : utitur hac moderatione Cicero pro Cœlio contra Atracinum, ut eum non inimice corripere, sed pæne patrie monere videatur : nam et nobilis et juvenis ; et non injusto dolore venerat ad accusandum.

Sed in his quidem, in quibus vel judici, vel etiam astantibus ratio nostræ moderationis probari debet, minor est labor; illic plus difficultatis, ubi ipsos, contra quos dicimus, veremur offendere. Duæ simul hujusmodi personæ Ciceroni pro Murena dicenti obstiterunt, M. Catonis Serviique Sulpicii : quam de-

dant à ce dernier les qualités les plus estimables, il lui dénie l'art de réussir dans la demande du consulat! Sur quel autre point, en effet, un homme de la naissance de Sulpicius, et d'un si haut mérite comme jurisconsulte, pouvait-il moins rougir de s'avouer vaincu? Avec quelle dignité il rend compte des motifs qui lui ont fait embrasser la défense de Murena, lorsqu'il dit que, si dans un temps il a favorisé les prétentions de Sulpicius contre l'élévation de Murena, ce n'est pas une raison pour qu'il concoure avec lui à sa perte! Mais c'est surtout envers Caton qu'il use des plus doux ménagements : après avoir professé la plus haute admiration pour son caractère, il rejette, non sur lui, mais sur la secte des stoïciens dont il suivait les leçons, ce que ce caractère pouvait paraître avoir contracté de trop dur en certaines choses. Vous diriez qu'il ne s'agit point entre eux d'une contestation judiciaire, mais d'une simple discussion philosophique.

Voilà certainement la meilleure règle de conduite : aussi le précepte le plus sûr est-il de s'attacher à suivre Cicéron. Voulez-vous donc sans le fâcher, contester un avantage à votre adversaire? ne faites pas difficulté de lui accorder tous les autres; dites seulement qu'il est moins habile en cela que dans le reste, et si cela se peut, expliquez pourquoi, en disant, par exemple, qu'il est trop opiniâtre, ou trop confiant, ou trop vif, ou qu'il se laisse trop aller à l'influence d'autrui. Une ressource d'une application générale à ces sortes de causes, c'est de faire éclater, d'un bout à

center tamen Sulpicio, quum omnes concessisset virtutes scientiam petendi consulatus ademit! Quid enim aliud esset, quo se victum homo nobilis et juris antistes magis ferret? Ut vero rationem defensionis suæ reddidit, quum se studuisse petitioni Sulpicii contra honorem Murenæ, non idem debere actioni contra caput, diceret! Quam molli autem articulo tractavit Catonem! cujus naturam summe admiratus, non ipsius vitio, sed stoicæ sectæ, quibusdam in rebus factam duriorem videri volebat : ut inter eos non forensem contentionem, sed studiosam disputationem crederes incidisse.

Hæc est profecto ratio, et, certissimum præceptorum genus, illius viri observatio, ut, quum aliquid detrahere salva gratia velis, concedas alia omnia : in hoc solo vel minus peritum, quam in ceteris, adjecta, si poterit fieri, etiam causa, cur id ita sit, vel paulo pertinaciorem, vel credulum, vel iratum, vel impulsum ab aliis. Hoc illis commune remedium est, si in tota actione æqua-

l'autre du plaidoyer, des sentiments d'honnêteté et même de bienveillance; de faire voir qu'on a les motifs les plus légitimes pour plaider de telle sorte et que non-seulement on y met de la modération, mais qu'on ne cède qu'à la nécessité.

L'embarras contraire, mais dont on sort plus aisément, c'est d'avoir à louer certaines actions dans des hommes d'ailleurs décriés ou que nous haïssons; car une chose louable mérite qu'on la loue, de quelque part qu'elle vienne. Cicéron a défendu Gabinius et P. Vatinius, qui avaient été ses plus mortels ennemis, et contre lesquels il avait même écrit des plaidoyers; mais il a soin de justifier cette défense, en déclarant que ce n'est pas pour montrer les ressources de son esprit, mais par devoir et par conviction qu'il s'en est chargé. Sa position était plus délicate dans l'affaire de Cluentius, où il était obligé de présenter comme coupable un certain Scamandre qu'il avait jadis défendu. Il se tire de ce mauvais pas avec une élégance exquise, en alléguant, d'une part, les instances de ceux qui lui avaient amené Scamandre; de l'autre, sa propre inexpérience et sa jeunesse; car il eût bien plus compromis son crédit, en donnant à croire, surtout dans une cause suspecte, qu'il fût homme à se charger légèrement de la défense d'un coupable.

Si la cause est telle que, directement ou indirectement, le juge y soit intéressé, autant alors nous aurons de peine à le persuader, autant nous serons à l'aise pour parler. Nous affecterons donc une

liter appareat non honor modo, sed etiam caritas : præterea causa sit nobis justa sic dicendi; neque id moderate tantum faciamus, sed etiam necessario.

Diversum ab hoc, sed facilius, quum hominum aut alioqui turpium, aut nobis invisorum quædam facta laudanda sunt : decet enim rem ipsam probare in qualicunque persona. Dixit Cicero pro Gabinio et P. Vatinio, inimicissimis antea sibi hominibus, et in quos orationes etiam scripserat : verum causa justa fit fatendo, non se de ingenii fama, sed de fide esse sollicitum. Difficilior ei ratio in judicio Cluentiano fuit, quum Scamandrum necesse haberet dicere nocentem, cujus egerat causam : verum illud elegantissime, quum eorum, a quibus ad se perductus esset, precibus, tum etiam adolescentia sua excusat; detracturus alioqui plus auctoritatis, si, in causa præsertim suspecta, se eum esse, qui temere nocentes reos susciperet, fateretur.

Apud judicem vero quod aut propter alienum commodum in causa, quam susceperimus, aut suum, ut persuadendi ardua ratio, ita dicendi expeditis-

grande confiance dans sa justice, et, par suite, une entière sécurité pour notre cause. Nous le prendrons par la gloire; nous lui dirons qu'il fera d'autant plus éclater son intégrité et sa religion, qu'il aura moins cédé à son ressentiment ou à son intérêt. Nous agirons de même si, après en avoir appelé dans une affaire, nous sommes renvoyés devant nos premiers juges, en ajoutant le prétexte de la nécessité, si la cause le comporte, ou en nous excusant sur une erreur ou sur un soupçon. Le plus sûr alors est de marquer du repentir, d'offrir satisfaction de sa faute et d'amener le juge, par tous les moyens possibles, à se faire scrupule d'écouter sa colère.

Souvent aussi il arrive qu'une cause sur laquelle un juge avait déjà prononcé, lui est de nouveau déférée. Dans ce cas, nous dirons, en général, que si nous avions à parler devant un autre juge, nous ne reviendrions pas sur la première sentence, parce qu'il n'appartient qu'à celui qui l'a rendue de la reformer; ensuite, nous saisissant des moyens que pourra offrir la cause, nous dirons qu'il y avait des circonstances ignorées qu'on a sues depuis, qu'il a manqué des témoins essentiels, ou qu'enfin les premiers avocats n'ont pas dit tout ce qu'il fallait dire; mais, sur ce dernier point, nous n'insisterons que très-faiblement, et à défaut d'autre raison. Si même nous avons affaire à de nouveaux juges, comme il est d'usage lors du second jugement qui a lieu dans les causes qui intéressent la liberté d'une personne, ou dans les appels d'une section de centumvirs à une autre, par la partie qui a succombé en

sima; fiducia enim justitiæ ejus nostræ causæ nihil nos timere simulabimus : ipse erit gloria inflandus, ut tanto clarior futura sit fides ac religio in pronunciando, quanto minus vel offensæ, vel utilitati suæ indulserit. Hoc et apud eos, a quibus appellatum erit, si forte ad eosdem remittemur; adjicienda ratio vel necessitatis alicujus, si id causæ cedit, vel erroris, vel suspicionis : tutissimum ergo pœnitentiæ confessio, et satisfactio culpæ; perducendusque omni modo judex ad iræ pudorem.

Accidit etiam nonnunquam eadem causa, de qua pronunciarit, cognoscatque iterum : tum illud quidem commune, apud alium nos judicem disputaturos de illius sententia non fuisse; neque enim emendari ab alio, quam ipso, fas esse : ceterum ex causa, ut quæque permittet, aut ignorata quædam, aut defuisse testes, aut (quod timidissime, et si nihil aliud plane fuerit, dicendum est) patronos non suffecisse, succurret. Etiam si apud alios judices agetur, ut in secunda assertione, aut in centumviralibus judiciis duplicibus, parte

première instance, il sera toujours plus décent de ménager, autant que possible, l'honneur des premiers juges. C'est ce que j'ai amplement expliqué en parlant des *preuves*.

Il peut advenir encore que nous ayons à poursuivre dans les autres ce que nous avons fait nous-mêmes. Ainsi Tubéron fait un crime à Ligarius *d'être allé en Afrique*; ainsi des gens condamnés pour cause de brigue en dénoncent d'autres, coupables du même crime, afin d'être rétablis dans leurs dignités : ainsi, dans les sujets de déclamation des écoles, un père livré à la débauche est accusé par son fils, souillé du même vice. Je ne vois guère comment on peut se tirer décemment de tout cela, à moins de faire valoir quelque différence résultant de la personne, de l'âge, du temps, du motif, du lieu, de l'intention. Tubéron dit, par exemple, que, jeune encore, il avait suivi son père qui avait été envoyé en Afrique par le sénat, non pour prendre part à la guerre, mais pour acheter des blés, et que, dès qu'il l'a pu, il s'est retiré : quant à Ligarius, ajoute-il, il est resté, non pas pour embrasser le parti de Cn. Pompée dans sa lutte avec César, ce qui eût été excusable, puisque tous deux voulaient le salut de la république, mais pour s'attacher à Juba et aux Africains, ennemis irréconciliables du peuple romain.

Du reste, rien de plus facile que d'accuser dans autrui des torts qu'on a soi-même, si l'on s'en croit quitte pour avouer les siens; mais c'est le fait d'un délateur et non celui d'un avocat. Là où il

victa, decentius erit, quoties contigerit servare judicum pudorem : de qua relatius probationum loco dictum est.

Potest evenire, ut in aliis reprehendenda sint, quæ ipsi fecerimus; ut objicit Tubero Ligario, *quod in Africa fuerit*. Et ambitus quidam damnati, recuperandæ dignitatis gratia reos ejusdem criminis detulerunt; ut in scholis luxuriantem patrem luxuriosus ipse juvenis accusat : id quomodo decenter fieri possit, equidem non invenio, nisi aliquid reperitur, quod intersit, *persona, ætas, tempus, causa, locus, animus*. Tubero juvenem se patri hæsisse, illum a senatu missum non ad bellum, sed ad frumentum coemendum ait; ut primum licuerit, a partibus recessisse; Ligarium et perseverasse, et non pro Cn. Pompeio, inter quem et Cæsarem dignitatis fuerit contentio, quum salvam uterque rempublicam vellet, sed pro Juba atque Afris inimicissimis populo romano stetisse.

Ceterum vel facillimum est, ibi alienam culpam incusare, ubi fateris tuam : verum id jam indicis est, non actoris. Quod si nulla contingit excusatio, sola

n'y a pas d'excuse à alléguer, le repentir seul peut donner de la couleur au plaidoyer ; car, au moins, on peut paraître suffisamment amendé, si l'on témoigne une véritable aversion pour les erreurs dans lesquelles on était tombé.

Ainsi, il est certaines actions qu'on peut, sans inconvenance, reprocher à d'autres, quoiqu'on les ait faites soi-même. Un père déshérite son fils né de son mariage avec une courtisane, parce que ce fils en a épousé une à son tour. C'est un sujet des écoles, mais qui peut se rencontrer au barreau. Ici, le père n'a-t-il pas une foule de raisons bienséantes à faire valoir? ne peut-il pas dire que c'est un désir naturel à tous les parents de vouloir que leurs enfants soient plus honnêtes qu'eux, ce qui est si vrai, qu'une prostituée même, s'il lui naît une fille, veut que cette fille soit élevée dans les sentiments de pudeur? ne peut-il ajouter qu'il était né, lui, dans une condition moins honorable que son fils (car il peut faire cet aveu), ou qu'il n'avait pas un père pour l'avertir de ses écarts? que son fils devait d'autant moins se permettre une pareille union, que c'est renouveler l'affront de sa maison, et reprocher tout à la fois à son père le mariage qu'il a fait jadis, et à sa mère la honteuse nécessité de sa vie passée ; qu'enfin, c'est en quelque sorte tracer la route de l'infamie à ses descendants? On peut admettre aussi qu'il y a dans la courtisane en question un cachet particulier d'opprobre que le père, dans sa position actuelle, ne saurait endurer. Je fais grâce de bien d'autres motifs, car je ne prétends point faire une déclamation, mais seulement montrer qu'il est des causes

colorem habet pœnitentia : potest enim videri satis emendatus, qui in odium eorum, in quibus erraverat, ipse conversus est.

Sunt enim quidam, qui hoc natura ipsa rei non indecens faciant ; ut quum pater ex meretrice natum, quod duxerit meretricem in matrimonium, abdicat : scholastica materia, sed non, quæ non possit accidere : hic igitur multa non deformiter dicet ; vel quod omnium sit votum parentum, ut honestiores, quam sint ipsi, liberos habeant (nam et, filia nata, meretrix eam mater pudicam esse voluisset), vel quod humilior ipse fuerit (licet enim hoc dicere), vel quod non habuerit patrem, qui moneret ; quin eo minus id faciendum filio fuisse, ne renovaret domus pudorem et exprobraret patri nuptias, matri prioris vitæ necessitatem ; ne denique legem quamdam suis quoque subinde liberis daret : credibilis erit etiam propria quædam in illa meretrice turpitudo quam nunc hic pater ferre non possit : alia prætereo ; neque enim nunc declama-

où l'orateur peut tirer parti de ce qui même lui semble le plus contraire.

On a de plus grandes difficultés à vaincre lorsqu'il s'agit d'un de ces outrages qu'on ne peut exprimer sans rougir, comme ces violences faites à l'honneur, surtout dans notre sexe; je ne dis pas seulement si c'est la personne outragée qui se plaint elle-même: car qu'y a-t-il qui convienne mieux à sa situation que de gémir, de verser des larmes, et de protester qu'elle a désormais la vie en horreur, pour que le juge ne se borne pas à entendre sa douleur, mais qu'il la comprenne et s'en pénètre? je dis que l'avocat lui-même doit se montrer affecté des mêmes sentiments, parce que de pareils attentats inspirent bien plus de honte à ceux qui les ont soufferts qu'à ceux qui les ont osés.

C'est avec une tout autre couleur qu'il faut, dans la plupart des situations, adoucir ce que le plaidoyer a de trop sévère; et c'est ce qu'a fait Cicéron à l'égard des fils des proscrits. *Quoi de plus cruel en effet*, comme il le dit, *que d'exclure des charges de la république des hommes nés de parents honorables et comptant d'illustres ancêtres?* puis, en homme qui sait habilement manier les esprits, tout en avouant que cette conduite a quelque chose de dur, il ajoute que, cependant, le sort de l'État est tellement lié au maintien des lois de Sylla, que sans elles il ne pourrait subsister. Il eut l'air ainsi de prendre les intérêts de ceux contre lesquels il plaidait.

mus, sed ostendimus nonnunquam posse dicentem ipsis incommodis bene uti.

Illic major æstus, ubi quis pudenda quæritur, ut stuprum, præcipue in maribus, aut os profanatum : non dico, si loquatur ipse; nam quid aliud ei, quam gemitus ac fletus, et exsecratio vitæ conveniat? ut judex intelligat potius dolorem illum, quam audiat : sed patrono quoque per similes affectus eumdem erit, quia hoc injuriæ genus verecundius inest passis, quam ausis.

Mollienda est in plerisque alio colore asperitas orationis, ut Cicero de proscriptorum liberis fecit : quid enim crudelius, *quam homines, honestis parentibus ac majoribus natos, a republica summoveri?* Itaque durum id esse summus ille tractandorum animorum artifex confitetur; sed ita legibus Sullæ cohærere statum civitatis affirmat, ut his solutis stare ipsa non possit : assecutus itaque est, ut aliquid eorum quoque causa videretur facere, contra quos diceret.

J'ai déjà remarqué, en traitant du rire, combien il était indécent d'insulter au malheur, et j'ai en même temps recommandé de ne jamais prendre à partie, soit des ordres de citoyens tout entiers, soit des nations, soit des peuples. Cela souffre néanmoins quelques exceptions. Le ministère d'un avocat l'oblige quelquefois à parler de certaines classes d'hommes, comme les affranchis, les militaires, les traitants ou autres : en ce cas, il faut, règle générale, paraître se faire violence pour laisser échapper quelque chose d'offensant ; ne pas attaquer tout indistinctement, mais seulement ce qui est attaquable, et, en blâmant sous un rapport, louer par compensation sous d'autres. Dites-vous que les militaires sont avides ; ajoutez : cela n'est pas étonnant, parce qu'ils ne se croient jamais assez payés des dangers qu'ils affrontent, et du sang qu'ils versent pour la défense de l'État. Les représentez-vous insolents, querelleurs? c'est qu'ils sont plus habitués au tumulte des camps qu'à la paix des cités. S'agit-il de décrier les affranchis? rien n'empêche de rendre d'ailleurs justice à leur industrie qui les a tirés de l'esclavage.

Quant à ce qui regarde les nations étrangères, Cicéron a traité ce point sur des tons variés. Ainsi, avant d'infirmer la déposition de quelques témoins grecs, dans une affaire, il accorde aux Grecs le domaine des sciences et des lettres, et fait ouvertement profession de les aimer ; il affiche, au contraire, du mépris pour les Sardes, et traite les Allobroges en ennemis: et ,dans tout cela, il n'y

Illud etiam in jocis monui, quam turpis esset fortunæ insectatio; et ne in totos ordines, aut gentes, aut populos, petulantia incurreret : sed interim fides patrocinii cogit quædam de universo genere aliquorum hominum dicere, vel libertinorum, vel militum, vel publicanorum, vel similiter aliorum ; in quibus omnibus commune remedium est, ut ea, quæ lædunt, non libenter tractare videaris ; nec in omnia impetum facias, sed in id, quod expugnandum est ; et reprehendens, alia laude compenses : sic cupidos milites dicas, sed non mirum, quod periculorum ac sanguinis majora sibi deberi præmia putent ; eosdem petulantes, sed hoc fieri, quod bellis magis, quam paci, assueverint : libertinis detrahenda est auctoritas; licet iis testimonium reddere industriæ, per quam exierint de servitute.

Quod ad nationes exteras pertinet, Cicero varie : detracturus *Græcis* testibus fidem, doctrinam iis concedit ac litteras, seque ejus gentis amatorem esse profitetur; *Sardos* contemnit ; *Allobrogas* ut hostes insectatur : quorum

avait rien qui fût mal placé ou inconvenant, eu égard aux circonstances dans lesquelles il parlait.

On parvient aussi, avec de la modération dans les termes, à adoucir ce que des reproches auraient de trop cru. Par exemple, si un homme est dur, dites qu'il est trop sévère; injuste, qu'il se trompe de bonne foi; opiniâtre, qu'il tient trop à ses idées : enfin, conduisez-vous comme si vous cherchiez à ramener vos adversaires par la raison; c'est un moyen de bon goût. Disons en outre : tout ce qui est excessif pèche, par cela même, contre les bienséances, et ainsi ce qui en soi est convenable, perd tout son prix si l'on n'y garde encore de la mesure. Mais, à cet égard, c'est un certain tact qui doit nous guider, bien plus que les préceptes, et nous faire juger quand il convient de s'arrêter, pour ne pas rebuter l'oreille. Il n'y a pour cela ni poids ni mesure; il en est comme des aliments, dont les uns rassasient plus que les autres.

Je crois devoir ajouter aussi en peu de mots, que, dans l'éloquence, non-seulement les qualités les plus opposées ont des partisans, mais que souvent les mêmes personnes louent ces qualités diverses. Cicéron a écrit quelque part : *Le meilleur langage est celui qu'on ne peut attraper, quoiqu'il paraisse le plus facile à imiter*; et il dit ailleurs, *qu'il a fait en sorte de parler, non comme tout autre aurait pu parvenir à le faire, mais comme personne n'eût osé l'espérer*. Cela paraît contradictoire, et cependant

nihil tunc, quum diceretur, parum aptum, aut remotum cura decoris fuit.

Verborum etiam moderatione detrahi solet, si qua est rei invidia, si *asperum* dicas *nimium severum*, *injustum persuasione labi*, *pertinacem* ultra modum *tenacem esse propositi* : plerumque velut ipsos coneris ratione vincere, quod est mollissimum. Indecorum est super hæc omne nimium; ideoque etiam quod natura rei satis aptum est, nisi modo quoque temperatur, gratiam perdit : cujus rei observatio judicio magis quodam sentiri, quam præceptis tradi potest. Quantum satis sit et quantum recipiant aures, non habet hæc res mensuram et quasi pondus, quia, ut in cibis, alia aliis magis complent.

Adjiciendum etiam breviter videtur, quod fere dicendi virtutes diversissimæ non solum suos amatores habeant, sed ab eisdem sæpe laudentur; nam Cicero quodam loco scribit, *id esse optimum, quod quum te facile credideris consequi imitatione, non possis :* alio vero, *non id egisse, ut ita diceret, quomodo se quilibet posse confideret, sed quomodo nemo*. Quod potest pugnare in-

est vrai : ces deux sortes d'éloquences ont un égal mérite; donc toute la différence est dans le sujet; car cette simplicité, cet abandon d'un langage où rien ne paraît étudié, convient merveilleusement aux petites causes, tandis que la pompe du style sied mieux aux grandes. Cicéron excelle dans les deux genres. Le premier ne paraît facile qu'aux ignorants; les gens éclairés savent que ni l'un ni l'autre ne l'est.

CHAPITRE II

De la mémoire.

La mémoire, suivant quelques-uns, est un pur don de la nature; nul doute que la nature n'y soit pour beaucoup; mais, comme toutes nos autres facultés, la mémoire s'accroît quand on la cultive, et toutes ces études dont nous avons parlé seraient vaines, si elle ne venait en quelque sorte leur donner une âme; car il n'est pas de science qui puisse se passer de mémoire, et l'on perdrait son temps à être enseigné, si l'on ne pouvait rien retenir de ce que l'on entend. C'est à la force de cette faculté que nous devons cet appareil d'exemples, de lois, de réponses, de dits et de faits, qu'un orateur ne peut se dispenser d'avoir continuellement en abondance et, pour ainsi dire, sous la main. Aussi est-elle à juste titre appelée *le trésor de l'éloquence.*

ter se videri : verum utrumque, ac merito, laudatur : causarum enim modo distat; quia simplicitas illa, et velut securitas inaffectatæ orationis, mire tenus causas decet; majoribus illud admirabile dicendi genus magis convenit; in utroque eminet Cicero : ex quibus alterum imperiti se posse consequi credent; neutrum, qui intelligunt.

CAPUT II

De memoria.

Memoriam quidam naturæ modo esse munus existimaverunt, estque in ea non dubie plurimum, sed ipsa excolendo, sicut alia omnia, augetur; et totus de quo diximus adhuc, inanis est labor, nisi ceteræ partes hoc velut spiritu continentur; nam et omnis disciplina memoria constat, frustraque docemur, si, quidquid audimus, præterfluat, et exemplorum, legum, responsorum, dictorum denique factorumque velut quasdam copias, quibus abundare, quasque in promptu semper habere debet orator, eadem illa vis repræsentat : neque immerito *thesaurus* hic *eloquentiæ* dicitur.

Mais, lorsqu'on a un grand nombre d'objets à traiter, il ne suffit pas que la mémoire soit fidèle, il faut encore que la perception soit prompte; il ne suffit pas de bien s'inculquer ce qu'on à écrit, en le lisant à plusieurs reprises, il faut encore, dans ce qu'on n'a que médité, s'assujettir à la liaison des pensées et des mots, se rappeler ce qui a été dit par la partie adverse, et le réfuter, non pas toujours dans le même ordre, mais dans le lieu le plus convenable. Le dirai-je? c'est dans cette seule vigueur de l'esprit qu'est tout le secret de l'improvisation. En effet, pendant que nous parlons, nous avons à envisager ce qui suivra; et comme la pensée se porte sans cesse au delà du moment présent, tout ce qu'elle rencontre en chemin, elle le confie comme un dépôt à la mémoire, et celle-ci fait l'office d'une main tierce qui remet à l'élocution ce qu'elle a reçu de l'invention.

Je ne m'arrêterai pas ici à examiner ce qui produit la mémoire, quoiqu'on pense généralement qu'il s'imprime dans notre esprit des traces qui s'y conservent comme l'empreinte de nos anneaux sur la cire. Pour moi, j'aurais peine à croire qu'une sorte de procédé mécanique puisse rendre la mémoire plus lente ou plus sûre; bornons-nous donc à admirer ses effets par rapport à l'âme. Quoi de plus merveilleux? les idées les plus anciennes, que le temps devrait avoir effacées, renaissent tout à coup et se présentent sans que nous les cherchions, et cela, non-seulement quand nous

Sed non firme tantum continere, verum etiam cito percipere multa acturos oportet, nec quæ scripseris modo iterata lectione complecti, sed in cogitatis quoque rerum ac verborum contextum sequi; et, quæ sint ab adversa parte dicta, meminisse; nec utique ea, quo dicta sunt ordine, refutare, sed opportunis locis ponere. Quid? extemporalis oratio nec alio mihi videtur mentis vigore constare; nam dum alia dicimus, quæ dicturi sumus, intuenda sunt; ita quum semper cogitatio ultra id, quod est, longius quærit, quidquid interim reperit, quodammodo apud memoriam deponit; quod illa, quasi media quædam manus, acceptum ab inventione tradit elocutioni.

Non arbitror autem mihi in hoc immorandum, quid sit, quod memoriam faciat; quamquam plerique imprimi quædam vestigia animo, velut in ceris annulorum signa serventur, existimant; neque ero tam credulus, ut quasi habitu tardiorem firmioremque memoriam fieri putem. Ejus autem, quod ad animum pertinet, magis admirer naturam, subito res vetustas, tanto ex intervallo repetitas, reddere se et offerre; nec tantum requirentibus, sed etiam

sommes éveillés, mais même quand nous dormons : phénomène qui se remarque aussi chez les animaux qui nous paraissent privés d'intelligence : ils se souviennent, ils reconnaissent et regagnent leur gîte accoutumé, quoiqu'ils en soient séparés par de longs détours. Que dire ensuite de ces accidents si variés, si bizarres de la mémoire? ce que nous venons de faire nous échappe ; les plus vieilles impressions nous restent ; ce que nous avons fait hier nous l'oublions, et nous nous rappelons les actes de notre enfance ; certaines idées se dérobent obstinément quand nous les poursuivons, et nous reviennent au moment où nous y pensons le moins ; enfin, la mémoire se perd et la mémoire renaît.

Cependant on ne saurait pas tout ce dont cette faculté est capable, tout ce qu'il y a en elle de vraiment divin, sans les miracles qu'elle opère dans l'éloquence. C'est là qu'on admire l'ordre qu'elle met, non-seulement dans les pensées, mais dans les mots ; et elle n'embrasse pas peu de choses à la fois : son action, au contraire, est presque infinie, et, dans les plus longs plaidoyers, la patience de l'auditeur se lasse plutôt que la mémoire ne manque à l'orateur : preuve que l'art ne lui est pas étranger, et que la nature peut être secondée par la méthode, puisque ce que font en ce genre les habiles, on le tenterait vainement, faute de science et d'exercice. Je trouve pourtant dans Platon, que l'usage des lettres est un obstacle à la mémoire, sans doute parce que, nous fiant trop légèrement à ce que nous avons déposé par écrit, cette sé-

sponte interim ; nec vigilantibus, sed etiam quiete compositis : eo magis quod illa quoque animalia, quæ carere intellectu videntur, meminerunt et agnoscunt, et quamlibet longo itinere deducta ad assuetas sibi sedes revertuntur. Quid? non hæc varietas mira est, excidere proxima, vetera inhærere? hesternorum immemores, acta pueritiæ recordari? Quid? quod quædam requisita se occultant, et eadem forte succurrunt? nec manet semper memoria, sed aliquando etiam redit?

Nesciretur tamen, quanta vis esset ejus, quanta divinitas illa, nisi hoc lumen orandi extulisset. Non enim rerum modo, sed etiam verborum ordinem præstat ; nec ea pauca contexit, sed durat prope in infinitum, et in longissimis actionibus prius audiendi patientia, quam memoriæ fides deficit. Quod et ipsum argumentum est, subesse artem aliquam, juvarique ratione naturam ; quum iidem docti facere illud, indocti et inexercitati non possimus ; quamquam invenio apud Platonem, obstare memoriæ usum litterarum ; videlicet quod illa, quæ scriptis reposuimus, velut custodire desinimus, et ipsa secu-

curité même fait qu'il nous échappe. Il est certain que le meilleur moyen de se souvenir d'une chose, c'est d'y avoir l'esprit fortement appliqué, et de ne la jamais perdre de vue. Aussi ce que nous écrivons plusieurs jours de suite, pour l'apprendre, finit-il par s'identifier avec nos pensées.

Simonide, dit-on, est le premier qui ait réduit la mémoire en art, et voici la fable qu'on raconte lui. Il avait, moyennant une somme convenue, composé, à la louange d'un athlète qui avait remporté le prix du pugilat, une de ces pièces de vers qu'il est d'usage de faire pour les vainqueurs. On lui refusa de lui payer une partie de cette somme, parce que, suivant la méthode des poëtes, il s'était étendu en digressions un peu longues sur Castor et Pollux, et il lui fut conseillé ironiquement de s'adresser pour le surplus aux demi-dieux dont il avait chanté les hauts faits. Ceux-ci, s'il faut croire ce qu'on rapporte, acquittèrent leur dette; car, un grand repas s'étant donné pour célébrer cette victoire, et Simonide y étant invité, un exprès vint lui dire, pendant qu'il était à table, que deux jeunes cavaliers désiraient lui parler : il ne les trouva pas, mais l'issue montra qu'il n'avait pas eu affaire à des ingrats : à peine eut-il le pied hors du seuil de la maison, que la salle du festin s'écroula sur les convives, et les mutila si horriblement, que, lorsqu'il fut question de leur donner la sépulture, leurs parents ne purent les reconnaître, ni à leurs traits, ni à leurs

ritate dimittimus. Nec dubium est, quin plurimum in hac parte valeat mentis intentio, et velut acies luminum a prospectu rerum, quas intuetur, non aversa ; unde accidit, ut quæ per plures dies scribimus ediscendi causa, cogitatione ipsa contineat.

Artem autem memoriæ primus ostendisse dicitur Simonides; cujus vulgata fabula est, quum pugili coronato carmen, quale componi victoribus solet, mercede pacta scripsisset, abnegatam ei pecuniæ partem, quod more poetis frequentissimo digressus in laudes Castoris ac Pollucis exierat : quapropter partem ab iis petere, quorum facta celebrasset, jubebatur; et persolverunt, ut traditum est; nam quum esset grande convivium in honorem ejusdem victoriæ, atque adhibitus ei cœnæ Simonides, nuncio est excitus, quod eum duo juvenes, equis advecti, desiderare majorem in modum dicebantur : et illos quidem non invenit, fuisse tamen gratos erga se deos exitu comperit. Nam, vix eo limen egresso, triclinium illud supra convivas corruit, atque ita confudit, ut non ora modo oppressorum, sed membra etiam omnia requirentes

formes Alors, ajoute-t-on, Simonide, qui se rappelait parfaitement l'ordre dans lequel chacun des convives était placé, parvint à rendre leurs corps à leurs parents.

Les auteurs ne s'occordent pas sur le nom du héros chanté par Simonide, si c'était Glaucon Carystius, ou Léocrate, ou Agatharque, ou Scopas; ils ne s'accordent pas davantage sur le lieu où était située la maison, était-ce à Pharsale? comme Simonide lui-même semble le faire entendre quelque part, et comme l'ont rapporté Apollodore, Ératosthène, Euphorion et Eurypyle de Larisse, ou bien à Cranon? comme le prétend Apollas Callimaque, d'après lequel Cicéron a donné cours à cette histoire. Ce qui paraît constant, c'est qu'un noble Thessalien nomme Scopas périt dans ce festin. Le fils de sa sœur, ajoute-t-on, y périt également, ainsi que la plupart des descendants d'un autre Scopas plus ancien. Du reste, tout ce récit sur les Tyndarides m'a bien l'air d'un conte, car le poëte n'en fait mention nulle part, et, certes, il n'aurait pas gardé le silence sur un événement aussi glorieux pour lui.

Quoi qu'il en soit, ce fait semble indiquer que la mémoire peut être aidée par des signes extérieurs, quand ils sont bien empreints dans l'esprit, et c'est ce que chacun peut vérifier d'après sa propre expérience. En effet, lorsque nous revoyons, après un certain laps de temps, des lieux que nous avons fréquentés jadis, non-seulement nous les reconnaissons, mais encore nous nous rappelons ce que nous y avons fait, les personnes que nous y avons vues, et nous

ad sepulturam propinqui nulla nota possent discernere. Tum Simonides dicitur memor ordine, quo quisque discubuerat, corpora suis reddidisse.

Est autem magna inter auctores dissentio, Glaucone Carystio, an Leocrati, an Agatharcho, an Scopæ scriptum sit id carmen; et Pharsali fuerit hæc domus, ut ipse quodam loco significare Simonides videtur, atque Apollodorus et Eratosthenes et Euphorion et Larissæus Eurypylus tradiderunt; an Cranone, ut Apollas Callimachus, quem secutus Cicero hanc famam latius fudit. Scopam nobilem Thessalum periisse in eo convivio constat, adjicitur sororis filius; putant et ortos plerosque ab alio Scopa, qui major ætate fuerit. Quamquam mihi totum de Tyndaridis fabulosum videtur; neque omnino hujus rei meminit usquam poeta ipse, profecto non taciturus de tanta sua gloria.

Ex hoc Simonidis facto notatum videtur, juvari memoriam signatis animo sedibus, idque credere suo quisque experimento; nam quum in loca aliqua post tempus reversi sumus, non ipsa agnoscimus tantum, sed etiam quæ in his fecerimus, reminiscimur, personæque subeunt, nonnunquam tacitæ quo-

y retrouvons jusqu'aux pensées secrètes qui nous y ont agités. En cela donc, comme en la plupart des choses, l'art est né de l'expérience. Or, voici ce que font ceux qui la pratiquent.

Ils étudient les lieux les plus vastes et les plus variés, par exemple une maison spacieuse et coupée en de nombreuses divisions; ils impriment avec soin dans leur esprit tout ce qu'elle offre de remarquable, de manière que la pensée puisse en parcourir toutes les parties sans hésitation ni délai, l'essentiel étant de ne pas broncher; car, on le conçoit, des souvenirs destinés à aider d'autres souvenirs doivent être plus que sûrs. Ensuite, pour se remettre sur la voie de ce qu'ils ont écrit ou médité, ils y attachent un signe qui leur sert de moniteur. Ce signe peut être emprunté à la matière qu'on traite : ce sera, je suppose, une ancre, s'il s'agit de navigation; une arme quelconque, s'il s'agit de guerre; ou, enfin, un simple mot de reconnaissance, car un mot suffit pour rappeler une idée qui échappe. Puis ils disposent leur discours de telle sorte, qu'ils en assignent la première partie au vestibule de la maison, la seconde à la salle d'entrée; ils font ainsi tout le tour de l'habitation, en distinguant successivement par une idée, non-seulement les salons, les chambres, les cabinets, mais jusqu'aux statues et autres ornements qui s'y trouvent.

Cela fait, ont-ils à repasser ce qu'ils ont appris? ils reprennent le recensement de la maison, dans le même ordre, en redeman-

que cogitationes in mentem revertuntur : nata est igitur, ut in plerisque, ars ab experimento.

Loca discunt quam maxime spatiosa, multa varietate signata, domum forte magnam, et in multos diductam recessus : in ea quidquid notabile est, animo diligenter affigitur, ut sine cunctatione ac mora partes ejus omnes cogitatio possit percurrere : et primus hic labor est, non hærere in occursu ; plus enim quam firma debet esse memoria, quæ aliam memoriam adjuvet : tum quæ scripserunt vel cogitatione complectuntur, et aliquo signo, quo moneantur, notant; quod esse vel ex re tota potest, ut de navigatione, militia; vel ex verbo aliquo; nam etiam excidentes, unius admonitione verbi in memoriam reponuntur : sit autem signum navigationis, ut ancora; militiæ, ut aliquid ex armis. Hæc ita digerunt : primum sensum vestibulo quasi assignant, secundum atrio, tum impluvia circumeunt, nec cubiculis modo, aut exedris, sed statuis etiam similibusque per ordinem committunt.

Hoc facto, quum est repetenda memoria, incipiunt ab initio loca hæc re-

dant à chaque pièce l'idée qu'ils lui ont confiée, selon qu'elle est réveillée par l'image même des lieux. Au moyen de cette méthode, si nombreux que soient les objets qu'on veuille se rappeler, comme ces objets forment autant d'anneaux d'une même chaîne, on n'est point exposé à confondre ce qui suit avec ce qui précède, inconvénient qui a lieu quand on se contente d'apprendre des mots.

Ce que je dis d'une maison peut également s'appliquer à des monuments publics, à une longue promenade, comme l'enceinte d'une ville, ou à des tableaux. On peut même se créer des lieux par l'imagination.

Mais il en faut ou de réels ou de fictifs, comme il faut des images ou des signes, lesquels sont toujours arbitraires. Les images sont autant de jalons pour marquer ce que nous voulons retenir, *en sorte*, comme dit Cicéron, *que les lieux remplacent la cire, et les images remplacent les lettres.* Rapportons ici ses propres expressions : *Faisons choix*, dit-il, *de lieux qui offrent de nombreuses distributions, qui soient remarquables, bien développés, et séparés entre eux par de courts intervalles. Quant aux images, qu'elles soient vives, fortes, bien significatives, et de nature à se présenter facilement à l'esprit et à le frapper rapidement.* Je m'étonne, d'après cela, que Métrodore ait trouvé trois cent soixante lieux dans les douze signes que parcourt le soleil. Je n'y vois plus que la jactance et la forfanterie d'un homme qui voulait faire honneur de la mémoire à son art, plutôt qu'à la nature.

censere, et, quod cuique crediderunt, reposcunt, ut eorum imagine admonentur; ita quamlibet multa sint, quorum meminisse oporteat, fiunt singula connexa quodam choro, ne errent conjungentes prioribus sequentia solo ediscendi labore.

Quod de domo dixi, et in operibus publicis, et in itinere longo, ut urbium ambitu, et picturis, fieri potest : etiam fingere sibi has imagines licet.

Opus est ergo locis, quæ vel finguntur, vel sumuntur; imaginibus, vel simulacris, quæ utique fingenda sunt : imagines notæ sunt, quibus ea, quæ ediscenda sunt, notamus : ut, quomodo Cicero dicit, *locis pro cera, simulacris pro litteris utamur.* Illud quoque ad verbum ponere, optimum fuerit : *Locis est utendum multis, illustribus, explicatis, modicis intervallis; imaginibus autem agentibus, acribus, insignitis, quæ occurrere, celeriterque percutere animum possint.* Quo magis miror, quomodo Metrodorus in XII signis, per quæ sol meat, trecenos et sexagenos invenerit locos : vanitas nimirum fuit atque jactatio circa memoriam suam potius arte, quam natura gloriantis.

Pour en revenir au procédé mnémonique, il a, je ne le nie pas, son utilité pour de certaines choses, si l'on veut, par exemple, retenir une grande quantité de noms, et les reproduire dans l'ordre où on les a entendus; car, alors, nous plaçons tous ces noms dans les localités que nous avons étudiées, comme le mot *table* dans le *vestibule*, le mot *carreau* dans la *salle d'entrée*, et ainsi des autres. Ensuite, repassant par le même chemin, nous retrouvons tous nos mots dans les lieux où nous les avions déposés. C'est sans doute à l'aide de cette méthode que certaines gens sont parvenus, comme le fit, dit-on, Hortensius, à énumérer, après une vente publique, tous les objets vendus, avec les noms des acheteurs et le prix de chaque article, dans l'ordre présenté par les registres.

Mais, je le crois, ce procédé ne suffira pas pour apprendre un discours suivi; car les pensées ne portent pas avec elles leurs images, comme les objets matériels : il faut leur en créer une, ce à quoi peuvent, jusqu'à un certain point, aider les localités; mais par quel art parviendra-t-on à embrasser, à retenir toute la contexture des mots d'un discours? ajoutez qu'il y a des choses qu'il est impossible de fixer par aucune image, et de ce nombre sont certainement les conjonctions. Eussions-nous enfin, comme les abréviateurs, des signes pour tous les noms; eussions-nous des *lieux* à l'infini, pour y placer autant de mots qu'il y en a dans les cinq livres du second plaidoyer *contre Verrès*, de manière à nous rappeler tout ce que nous aurions, pour ainsi dire, mis en dépôt

Equidem hæc ad quædam prodesse non negaverim, ut si rerum nomina multa, per ordinem audita, reddenda sint; namque in iis, quæ didicerunt, locis ponunt res illas, *mensam*, ut hoc utar, *in vestibulo*, et *pulvinum in atrio*, et sic cetera; deinde relegentes inveniunt, ubi posuerint. Et forsitan hoc sunt adjuti, qui, auctione dimissa, quid cuique vendidissent, testibus argentariorum tabulis reddiderunt : quod præstitisse Hortensium dicunt.

Minus idem proderit in ediscendis, quæ orationis perpetuæ erunt; nam et sensus non eamdem imaginem quam res habent : quum alterum fingendum sit; et horum tamen utcunque commonet locus : sed sermonis alicujus habiti verborum contextus eadem arte quomodo comprehendetur? Mitto, quod quædam nullis simulacris significari possunt, ut certe conjunctiones : habeamus enim sane, ut qui notis scribunt, certas imagines omnium, et loca scilicet infinita, per quæ verba, quæ sunt in quinque contra Verrem secundæ actionis libris, explicentur, ut meminerimus etiam omnia quasi depositorum; nonne

dans chaque lieu : je le demande, la marche de l'orateur ne serait-elle pas nécessairement entravée par le double effort qu'aurait à faire la mémoire? Comment, en effet, tout pourra-t-il se lier et se suivre sans interruption, si, à chaque mot, il faut se reporter à une nouvelle forme? Laissons donc ces combinaisons à Charmadas et à ce Métrodore dont je parlais tout à l'heure, quoique Cicéron dise qu'ils se sont exercés de la sorte, et tenons-nous-en à des préceptes plus simples.

Si nous voulons, sans la surcharger, confier à notre mémoire un discours d'une certaine étendue, je ne connais rien de mieux que de l'apprendre par parties, pourvu que ces parties ne soient pas trop petites : autrement, elles se multiplieraient trop, et, en la partageant, fatigueraient la mémoire. Je ne prescrirai pas de mesure certaine à cet égard, sinon de s'arrêter à la fin de chaque morceau complet, à moins que ce morceau ne soit si long, qu'il faille encore le diviser. Donnons-nous aussi des points de repos, qui ramènent fréquemment la pensée sur l'enchaînement des mots, car c'est là le plus difficile, et qui nous rappellent incessamment l'ordre dans lequel les parties sont liées entre elles.

Quant à ce que nous aurons plus de peine à retenir, il ne sera pas inutile d'y apposer quelques marques pour avertir et exciter la mémoire; car quel homme en est assez dépourvu pour ne pas se rappeler dans quel dessein il a attaché tel signe à tel endroit? Que si sa mémoire est paresseuse à ce point, encore fera-t-il bien

impediri quidem eorum, quæ dicit, decursum necesse est duplici memoriæ cura? Nam quomodo poterunt copulata fluere, si propter singula verba ad singulas formas respiciendum erit? Quare et Charmadas et Scepsius, de quo modo dixi, Metrodorus, quos Cicero dicit usos hac exercitatione, sibi habeant sua; nos simpliciora tradamus.

Si longior complectenda memoria fuerit oratio, proderit per partes ediscere; laborat enim maxime onere; et hæ partes non sint perexiguæ; alioqui rursus multæ erunt, et eam distinguent atque concident : nec utique certum imperaverim modum, sed maxime ut quisque finiatur locus; ni forte tam numerosus, ut ipse quoque dividi debeat. Dandi sunt certi quidam termini, ut contextum verborum, qui est difficillimus, continuet crebra meditatio, partes deinceps ipsas repetitus ordo conjungat.

Non est inutile iis, quæ difficilius hæreant, aliquas apponere notas, quarum recordatio commoneat et quasi excitet memoriam. Nemo etiam fere tam infelix, ut, quod cuique loco signum destinaverit, nesciat ; ut, si erit tardus

d'user de ce remède, ne fût-ce que comme stimulant. C'est le cas, en effet, d'user du procédé artificiel dont j'ai parlé, et qui consiste à affecter certaines images à des digressions qui, sans cela, pourraient nous échapper. On prendra donc, comme je l'ait dit plus haut, celle d'une *ancre*, si l'on doit parler de navigation; d'un *javelot*, si l'ont doit parler de guerre; car les signes sont de puissants auxiliaires pour la mémoire, et une idée en réveille une autre. C'est ainsi qu'un anneau que nous changeons de doigt, ou auquel nous attachons un fil, nous remet en esprit le motif qui nous l'a fait faire.

Un moyen plus sûr encore, c'est d'associer dans sa mémoire ce que l'on veut retenir à quelque chose qui y ressemble. Ainsi, pour les noms, avons-nous à retenir celui de *Fabius*, reportons-nous à cet illustre *temporiseur* qu'on ne saurait oublier, ou à quelqu'un de nos amis qui s'appelle de même. Cela est plus aisé encore à l'égard de certains noms, tel qu'*Aper*, *Ursus*, *Naso* ou *Crispus*; il suffit de se rappeler d'où ils viennent. L'origine est aussi un moyen de retenir les dérivés, si, par exemple, nous avons affaire à des noms comme *Cicéron*, *Verrius*, *Aurelius*.

Ce dont on se trouvera toujours bien, c'est d'apprendre par cœur sur les tablettes mêmes où l'on aura écrit son discours; car alors, tout en parlant, il semble qu'on lise; on suit, pour ainsi dire, ses souvenirs à la trace; on a, en quelque sorte, sous les yeux, non-seulement les pages, mais les lignes; et s'il y a quelque ra-

ad hoc, eo quoque adhuc remedio utatur, ut ipsæ excitent notæ : hoc enim est ex illa arte non inutile, attendere signa ad eos, qui excidunt, sensus; *ancoram*, ut supra posui, si de nave dicendum esset; *spiculum*, si de prœlio. Multum enim signa faciunt, et ex alia memoria venit alia; ut quum translatus annulus vel alligatus commoneat nos, cur id fecerimus.

Hæc magis adhuc astringunt, qui memoriam ab aliquo simili transferunt ad id, quod continendum est; ut in nominibus, si *Fabius* forte sit tenendus, referamus ad illum *cunctatorem*, qui excidere non potest, aut ad aliquem amicum, qui idem vocetur : quod est facilius in *Apris*, et in *Ursis*, et *Nasone*, aut *Crispo*, ut id memoriæ affigatur, unde sunt nomina. Origo quoque aliquando declinatorum tenendi magis causa est, ut in *Cicerone*, *Verrio*, *Aurelio*, si debent inseri.

Illud neminem non juvabit, iisdem, quibus scripserit, ceris ediscere; sequitur enim vestigiis quibusdam memoriam, et velut oculis intuetur non paginas modo, sed versus prope ipsos, qui tum dicit, similis legenti : jam vero

ture, quelque addition, quelque changement, ce sont comme autant de signes mémoratifs qui empêchent de se tromper. Ce moyen, d'ailleurs, a beaucoup d'analogie avec la procédé mnémonique dont j'ai parlé en commençant, et si mon expérience n'a pas été vaine, je le crois encore plus aisé et plus efficace.

Apprendre mentalement serait aussi un fort bon exercice, si l'esprit, qui est alors dans une espèce de repos, n'était sujet à de fréquentes distractions qu'on ne peut prévenir qu'avec le secours de la voix, de manière à aider la mémoire par la double impression de la parole et de l'ouïe; encore faut-il que cette voix soit basse, ou plutôt que ce ne soit qu'un murmure.

Quant à apprendre pendant qu'un autre lit, si d'un côté on retient moins vite, parce qu'on est toujours moins frappé de ce qu'on entend que de ce qu'on voit; de l'autre, on a cet avantage, qu'après avoir entendu lire une fois ou deux, on peut faire aussitôt l'épreuve de sa mémoire, et lutter avec le lecteur lui-même. C'est, d'ailleurs, une expérience qu'il est bon de faire de temps en temps. En effet, que l'on se borne à apprendre par cœur : en lisant, on passe également et les choses qu'on sait le mieux, et celles dont on est le moins sûr; au contraire, dans le genre d'épreuve dont je parle, l'application est plus tendue : on ne perd pas son temps à répéter ce qu'on sait déjà, on ne s'attache qu'aux endroits qui avaient échappé, pour qu'ils entrent bien dans la mémoire, à force d'être

si litura, aut adjectio aliqua atque mutatio interveniat, signa sunt quædam, quæ intuentes deerrare non possumus. Hæc ratio, ut est illi, de qua primum locutus sum, arti non dissimilis, ita, si quid me experimenta docuerunt, et expeditior et potentior.

Ediscere tacite (nam id quoque est quæsitum) erat optimum, si non subirent velut otiosum animum plerumque aliæ cogitationes, propter quas excitandus est voce, ut duplici motu juvetur memoria, dicendi et audiendi : sed hæc vox sit modica, et magis murmur.

Qui autem legente alio ediscit, in parte tardatur, quod acrior est oculorum, quam aurium sensus; in parte juvari potest, quod, quum semel, aut bis audierit, continuo illi memoriam suam experiri licet, et cum legente contendere; nam et alioqui id maxime faciendum est, ut nos subinde tentemus; quia continua lectio, et quæ magis, et quæ minus hærent, æqualiter transit. In experiendo teneasne, et major intentio est, et nihil supervacui temporis perit, quo etiam, quæ tenemus, repeti solent; ita sola, quæ exciderunt, retractantur, ut crebra iteratione firmentur; quamquam solent hoc ipso maxime

reproduits : et ce sont ceux-là qui finissent par s'y fixer le plus solidement. Au surplus, pour apprendre par cœur, comme pour composer, il faut une santé vigoureuse, un estomac libre, et un esprit dégagé de toute préoccupation.

Mais, pour bien retenir ce qu'on a mis par écrit, comme pour bien embrasser un sujet qu'on a médité, rien de plus important que la *division* et la *composition*. Je dirais même qu'elles suffisent, si le constant exercice de la mémoire ne me paraissait encore plus sûr; car quiconque aura bien divisé son discours, ne courra jamais le risque d'intervertir l'ordre des choses. Il y a, en effet, pour peu qu'on sache écrire, un art de distribuer les questions et de les traiter, qui donne à chacune d'elles le rang qu'elle doit occuper, le premier, le deuxième, et ainsi de suite; et ces questions sont tellement liées les unes aux autres, qu'on ne peut rien en ôter ni rien y ajouter, sans s'en apercevoir aussitôt. Ne sait-on pas que Scævola, après avoir perdu une partie de dames, où il avait attaqué le premier, repassa, en retournant à sa campagne, toute la disposition du jeu, se rappela le coup qui l'avait fait perdre, et, plein de ce souvenir, revint auprès de son adversaire, lui retraça les diverses marches de la partie, et le força d'avouer que tout s'était passé comme il le disait. Comment l'ordre aura-t-il moins d'effet sur un discours où nous sommes maîtres d'arranger tout à notre guise, quand il peut tant sur des combinaisons où des calculs d'autrui se croisent avec les nôtres?

hærere, quod exciderunt. Illud ediscendo scribendoque commune est, utrique plurimum conferre bonam valetudinem, digestum cibum, animum cogitationibus aliis liberum.

Verum et in iis, quæ scripsimus, complectendis multum valent, et in iis, quæ cogitamus, continendis prope solæ (excepta, quæ potentissima est, exercitatione) *divisio* et *compositio*; nam qui recte diviserit, nunquam poterit in rerum ordine errare. Certa sunt enim non solum in digerendis quæstionibus, sed etiam in exsequendis, si modo recte dicimus, prima ac secunda, et deinceps; cohæretque omnis rerum copulatio, ut ei nihil neque subtrahi sine manifesto intellectu, neque inseri possit. An vero Scævola in lusu duodecim scriptorum, quum prior calculum promovisset, essetque victus, dum rus tendit, repetito totius certaminis ordine, quo dato errasset recordatus, rediit ad eum, quicum luserat, isque ita factum esse confessus est : minus idem ordo valebit in oratione, præsertim totus nostro arbitrio constitutus, quum tantum ille valeat alternus?

Dans une composition régulière, l'heureux enchaînement des mots guidera aussi la mémoire; car, de même que nous apprenons plus aisément les vers que la prose, de même nous retenons plutôt une prose harmonieuse et bien cadencée, qu'une prose lâche et décousue. C'est ainsi qu'on parvient à rendre mot pour mot des phrases qui semblaient avoir été dites spontanément et sans préparation; et cela m'arrivait à moi, dont la mémoire n'est que médiocre, quand l'arrivée subite de quelque personnage qui méritait cet honneur me forçait à recommencer une partie de mon discours. Je n'en impose pas sur ce fait : tous ceux qui l'ont vu sont encore là pour l'attester.

Maintenant, si l'on me demande en quoi consiste principalement l'art de la mémoire, je répondrai : dans *l'exercice* et *le travail*. Apprendre beaucoup, méditer beaucoup et tous les jours, si on le peut, voilà ce que je connais de plus puissant. Rien n'est susceptible comme cette faculté de s'accroître par l'application, et de se perdre par la négligence. On ne saurait donc, comme je l'ai dit, l'exercer trop ni trop tôt chez les enfants; et, à quelque âge qu'on la cultive, il faut se résigner à l'ennui de repasser sans cesse ce qu'on aura écrit, ce qu'on aura lu, et de remâcher, pour ainsi dire, les mêmes aliments.

On peut néanmoins rendre cette tâche plus légère, en ayant soin, dans le commencement, d'apprendre peu à la fois, et des choses qui ne rebutent pas; ensuite, on augmentera chaque jour

Etiam quæ bene composita erunt, memoriam serie sua ducent; nam sicut facilius versus ediscimus, quam prosam orationem; ita prosæ vincta, quam dissoluta. Sic contingit, ut etiam quæ ex tempore videbantur effusa, ad verbum repetita reddantur; quod meæ quoque memoriæ mediocritatem sequebatur, si quando interventus aliquorum, qui hunc honorem mererentur, iterare declamationis partem coegisset; nec est mendacio locus salvis qui interfuerunt.

Si quis tamen unam maximamque a me artem memoriæ quærat, *exercitatio* est et *labor;* multa ediscere, multa cogitare, et, si fieri potest, quotidie, potentissimum est : nihil æque vel augetur cura, vel negligentia intercidit. Quare et pueri statim, ut præcepi, quam plurima ediscant, et, quæcunque ætas operam juvandæ studio memoriæ dabit, devoret initio tædium illud et scripta et lecta sæpius revolvendi, et quasi eumdem cibum remandendi.

Quod ipsum hoc fieri potest levius, si pauca, primum et quæ odium non afferant, cœperimus ediscere; tum quotidie adjicere singulos versus, quorum

la dose, de manière à rendre ce surcroît insensible, et l'on arrivera par degrés à des résultats qui étonneront. On s'exercera d'abord sur les poëtes, puis sur les orateurs, enfin sur des écrivains moins harmonieux, et sur ceux dont le style s'écarte le plus des formes ordinaires du langage, tels que les jurisconsultes; car ce qui sert d'exercice doit être plus difficile, pour que la chose en vue de laquelle on s'exerce devienne plus aisée. Aussi les athlètes s'accoutument-ils à porter dans leurs mains de fortes charges de plomb, quoiqu'ils luttent les mains vides et nues.

Je ne dois pas omettre ici une remarque confirmée tous les jours par l'expérience; chez les esprits naturellement lents, la mémoire est infidèle aux idées trop récentes. Il est étonnant, et je n'en découvre pas la raison, combien une nuit d'intervalle développe et affermit ces idées. Est-ce parce que le repos est favorable à la mémoire, après un travail qui l'a fatiguée? a-t-elle besoin de digérer ou de mûrir ce qu'on lui a confié? ou enfin la réminiscence serait-elle sa qualité la plus solide? toujours est-il que des choses qu'on ne se rappelle pas sur l'instant se représentent le lendemain dans un ordre parfait, et que ce même laps de temps, qui est d'ordinaire une cause d'oubli, ne fait alors que consolider les souvenirs. Au contraire, quand la mémoire est trop vive, elle fuit avec la même promptitude. On dirait que, bornant son office au moment présent, et dégagée de tout soin ultérieur, elle se retire et prend son congé. Faut-il s'étonner que ce qu'on a été plus longtemps à

accessio labori sensum incrementi non afferat, in summam ad infinitum usque perveniat; et poetica prius, tum oratorum, novissime etiam solutiora numeris, et magis ab usu dicendi remota, qualia sunt jurisconsultorum. Difficiliora enim debent esse, quæ exercent, quo sit levius ipsum illud, in quod exercent; ut athletæ ponderibus plumbeis assuefaciunt manus, quibus vacuis et nudis in certamine utendum est.

Non omittam etiam, quod quotidianis experimentis deprehenditur, minime fidelem esse paulo tardioribus ingeniis recentem memoriam. Mirum dictu est, nec in promptu ratio, quantum nox interposita afferat firmitatis, sive requiescit labor ille, cujus sibi ipsa fatigatio obstabat, sive concoquitur, seu maturatur, quæ firmissima ejus pars est, recordatio; quæ statim referri non poterant, contexuntur postera die, confirmatque memoriam idem illud tempus, quod esse in causa solet oblivionis. Etiam illa prævelox fere cito effluit, et, velut præsenti officio functa nihil in posterum debeat, tanquam dimissa

faire entrer dans son esprit y demeure aussi plus profondément gravé.

Cette diversité dans les esprits a donné lieu d'examiner si un orateur doit apprendre littéralement ce qu'il a écrit, ou s'il doit s'en tenir à la substance et à l'ordre de son discours. C'est une question qu'on ne peut guère résoudre d'une manière générale; car, si ma mémoire y suffit, et si le temps ne m'a pas manqué, je ne veux pas me faire grâce d'une syllabe : autrement, à quoi servirait d'écrire? Il est donc essentiel de nous habituer dès l'enfance à tout exiger de notre mémoire, et de l'amener, à force d'exercice, à ne capituler sur rien. C'est une méthode détestable que d'avoir derrière soi un souffleur, ou de jeter continuellement les yeux sur son cahier; cela autorise à être négligent, car, affranchi de la crainte que rien lui échappe, qui ne se croirait suffisamment sûr de lui-même? Mais qu'arrive-t-il? il n'y a plus ni chaleur ni impétuosité dans le débit; les mots s'arrêtent et s'embarrassent; l'orateur a l'air d'étudier une pièce d'éloquence, et le discours le mieux écrit perd toute sa grâce, par cela seul qu'on voit qu'il est écrit.

Quand, au contraire, c'est la mémoire seule qui agit, on en fait honneur à la vivacité de notre esprit; nos paroles ne paraissent pas avoir été préparées, mais soudainement inspirées, ce qui sert singulièrement l'avocat et sa cause; car le juge admire sans mé-

discedit : nec est mirum, magis hærere animo, quæ diutius affixa sint.

Ex hac ingeniorum diversitate nata dubitatio est, *ad verbum sit ediscendum dicturis, an vim modo rerum atque ordinem complecti satis sit;* de quo sine dubio non potest in universum pronunciari. Nam si memoria suffragatur, tempus non defuit, nulla me velim syllaba effugiat; alioqui etiam scribere sit supervacuum : idque præcipue a pueris obtinendum, atque in hanc consuetudinem memoria exercitatione redigenda, ne nobis discamus ignoscere : ideoque et admoneri, et ad libellum respicere vitiosum, quod libertatem negligentiæ facit, nec quisquam se parum tenere judicat, quod, ne sibi excidat, non timet. Inde interruptus actionis impetus, et resistens ac salebrosa oratio, et qui dicit ediscenti similis, etiam omnem bene scriptorum gratiam perdit vel hoc ipso, quod scripsisse se confitetur.

Memoria autem facit etiam prompti ingenii famam, ut illa, quæ dicimus, non domo attulisse, sed ibi protinus sumpsisse videamur : quod et oratori et ipsi causæ plurimum confert; nam et magis miratur, et minus timet judex,

fiance, lorsqu'il croit qu'on n'a pas cherché à le surprendre. Voilà pourquoi, une des principales attentions qu'il faut avoir dans les plaidoyers, c'est de prononcer avec une sorte d'abandon et de négligence les périodes les plus artistement tissues, et de faire quelquefois semblant de réfléchir et d'hésiter sur les choses qu'on sait le mieux. D'après cela je laisse à juger quelle est, des deux méthodes, la meilleure.

La mémoire est-elle décidément trop rebelle, ou manque-t-on du temps nécessaire pour apprendre ? je ne vois pas même l'utilité de s'attacher aux mots, puisque l'oubli d'un seul nous exposerait ou à balbutier honteusement, ou même à rester tout à fait court. Il est beaucoup plus sûr, en ce cas, de bien se pénétrer de son sujet, et de se donner pleine liberté sur la manière de l'énoncer ; car c'est toujours à regret qu'on laisse échapper un mot de son choix, et on n'en trouve pas toujours un autre pendant qu'on cherche celui qu'on avait écrit. Encore cela ne remédie-t-il que faiblement au défaut de mémoire, si ce n'est chez les personnes qui ont acquis quelque habitude de l'improvisation. Pour ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces ressources, je leur conseille de renoncer au barreau, et de s'en tenir à écrire, s'ils ont quelque talent littéraire. Heureusement, ce manque absolu de dispositions est fort rare.

Veut-on, au surplus, des exemples de ce que peut la mémoire aidée par la nature et par l'étude? je citerai Thémistocle, qui, dans

quæ non putat adversus se præparata; itaque in actionibus inter præcipua servandum est, ut quædam etiam, quæ optime vinximus, velut soluta enunciemus, et cogitantibus nonnunquam et dubitantibus similes quærere videamur, quæ attulimus. Ergo quid sit optimum, neminem fugit.

Si vero aut memoria natura durior erit, aut non suffragabitur tempus, etiam inutile erit ad omnia se verba alligare, quum oblivio unius eorum cujuslibet, aut deformem hæsitationem, aut etiam silentium inducat; tutiusque multo, comprehensis animo rebus ipsis, libertatem sibi eloquendi relinquere. Nam et invitus perdit quisque id, quod elegerat, verbum; nec facile reponit aliud, dum id, quod scripserat, quærit : sed ne hoc quidem infirmæ memoriæ remedium est, nisi in iis, qui sibi facultatem aliquam dicendi ex tempore paraverunt : quod si cui utrumque defuerit, huic omittere omnino totum actionum laborem, si quid in litteris valet, ad scribendum potius suadebo convertere : sed hæc rara infelicitas erit.

Ceterum quantum natura studioque valeat memoria, vel Themistocles testis,

l'espace d'un an, parvint à parler parfaitement la langue des Perses; Mithridate, qui possédait, dit-on, vingt-deux langues, c'est-à-dire celles de toutes les nations réunies sous son empire; Crassus, ce riche Romain, qui, étant préteur en Asie, se familiarisa tellement avec les cinq dialectes de la langue grecque, qu'il prononçait, sur les plaintes qui lui étaient déférées, dans l'idiome même du plaignant; Cyrus, qui, à ce qu'on rapporte, connaissait tous ses soldats par leur nom. On dit bien plus, on dit que Théodecte, quand on lui avait récité des vers une fois, quel qu'en fût le nombre, les redisait sur-le-champ. On m'a assuré qu'il y avait encore aujourd'hui de ces prodiges, mais il ne m'a pas été donné d'en voir; cependant on fera bien d'y croire, ne fût-ce que pour ne pas désespérer d'en faire autant.

CHAPITRE III

Du débit oratoire.

Prononciation et *action*, ces deux mots expriment assez généralement la même idée, quoique le premier semble tirer son nom de la voix, et le dernier du geste; car Cicéron définit l'action tantôt une *sorte de langage*, tantôt une certaine *éloquence du corps*, et

quem unum intra annum optime locutum esse persice constat; vel Mithridates, cui duas et viginti linguas, quot nationibus imperabat, traditur notas fuisse; vel Crassus ille dives, qui, quum Asiæ præesset, quinque græci sermonis differentias sic tenuit, ut, qua quisque apud eum lingua postulasset, eadem jus sibi redditum ferret; vel Cyrus, quem omnium militum tenuisse creditum est nomina. Quin semel auditos quamlibet multos versus protinus dicitur reddidisse Theodectes : dicebantur etiam nunc esse, qui facerent, sed mihi nunquam, ut ipse interessem, contigit, habenda tamen fides est vel in hoc, ut, qui crediderit, et speret.

CAPUT III

De pronunciatione.

Pronunciatio a plerisque *actio* dicitur, sed prius nomen a voce, sequens a gestu videtur accipere; namque *actionem* Cicero alias *quasi sermonem*, alias *eloquentiam quamdam corporis* dicit : idem tamen duas ejus partes facit, quæ

il la divise en deux parties qui sont communes à la prononciation, *la voix* et *le mouvement*. On peut donc se servir également de l'une ou de l'autre appellation.

Quant à la chose même, elle communique une force et une vertu merveilleuse au discours. Et, en effet, ce qui importe, ce n'est pas tant encore le mérite intrinsèque d'une composition, que la manière dont elle est prononcée, puisqu'on ne peut être affecté qu'en raison de ce qu'on entend. Ainsi, quelque preuve qu'ait imaginée l'orateur, elle n'a jamais assez de poids par elle-même pour ne pas perdre de sa valeur, si elle n'est soutenue d'un ton affirmatif; il faut en effet de toute nécessité que les sentiments languissent, s'ils n'animent, s'ils n'échauffent la voix, les traits, et, pour ainsi dire, toute la personne de celui qui parle. Trop heureux quand, après avoir fait tout cela, nous parvenons à faire partager au juge notre enthousiasme! à plus forte raison devons-nous désespérer de le toucher, si nous sommes nonchalants et froids, et devons-nous craindre que notre engourdissement ne finisse par le gagner.

Les comédiens sont un exemple de ce que peut la prononciation. Ils ajoutent tant de grâce aux meilleurs ouvrages dramatiques, que nous aimons mieux les leur voir jouer que de les lire; et ils font tant valoir les plus minces, qu'on court entendre au théâtre telle pièce dont on ne voudrait pas dans sa bibliothèque. Que si, dans des choses que nous savons bien n'être que de pures

sunt eædem pronuntiationis, *vocem* atque *motum*: quapropter utraque appellatione indifferenter uti licet.

Habet autem res ipsa miram quandam in orationibus vim ac potestatem; neque tam refert, qualia sint, quæ intra nosmetipsos composuimus, quam quo modo efferantur; nam ita quisque, ut audit, movetur: quare neque probatio ulla, quæ aliquo modo venit ab oratore, tam firma est, ut non perdat vires suas, nisi adjuvatur asseveratione dicentis: affectus omnis languescat necesse est, nisi *voce*, *vultu*, totius prope *habitu corporis*, inardescat. Nam quum hæc omnia fecerimus, felices tamen, si nostrum illum ignem judex conceperit; nedum eum supini securique moveamus, ac non ipse nostra oscitatione solvatur.

Documento sunt vel scenici actores, qui et optimis poetarum tantum adjiciunt gratiæ, ut non infinito magis eadem illa audita, quam lecta, delectent, et vilissimis etiam quibusdam impetrant aures, ut, quibus nullus est in bibliothecis locus, sit etiam frequens in theatris. Quod si in rebus, quas fictas

fictions, la puissance du débit parvient seule à nous transporter, à nous arracher des larmes, et à porter le trouble dans notre âme, que ne doit-elle pas faire quand il s'agit d'intérêts sérieux et réels? Oui, je ne crains pas de l'affirmer, un discours même médiocre, relevé par les prestiges du débit, produira plus d'effet que le meilleur discours qui en sera dénué. Aussi Démosthène, interrogé sur ce qu'on devait mettre en première ligne dans l'art de la parole, donna-t-il la palme à la prononciation, et, comme on le pressait de dire à quoi il assignait le deuxième rang, puis le troisième, il nomma toujours la prononciation; d'où l'on peut inférer qu'il la jugeait, non la qualité principale, mais la seule qui fasse l'orateur. Il avait lui-même étudié cette partie avec tant de soin auprès de l'acteur Andronicus, que des Rhodiens admirant un jour son oraison *pour Ctésiphon*, Eschine ne put s'empêcher de leur dire : *Que serait-ce donc, si vous l'eussiez entendu?*

Cicéron pense aussi que l'*action* influe souverainement sur les succès de l'orateur. Par elle, il nous l'apprend, plus que par l'éloquence proprement dite, Cn. Lentulus se fit estimer de son temps; C. Gracchus, en déplorant la mort de son frère, fit verser des larmes au peuple romain; Antoine et Crassus eurent beaucoup de vogue, et Q. Hortensius en obtint plus encore, assertion incontestable à l'égard de ce dernier; car longtemps Hortensius passa pour l'homme le plus éloquent de son siècle. Il balança

esse scimus et inanes, tantum pronunciatio potest, ut iram, lacrymas, sollicitudinem afferat, quanto plus valeat necesse est, ubi et credimus? Equidem vel mediocrem orationem, commendatam viribus actionis, affirmaverim plus habituram esse momenti, quam optimam eadem illa destitutam. Siquidem et Demosthenes, *quid esset in toto dicendi opere primum*, interrogatus, *pronunciationi palmam* dedit, eidemque *secundum* ac *tertium locum*, donec ab eo quæri desineret; ut eam videri posset non præcipuam, sed solam judicasse : ideoque ipse tam diligenter apud Andronicum hypocritem studuit, ut admirantibus ejus orationem Rhodiis non immerito Æschines dixisse videatur, *Quid si ipsum audissetis?*

Et M. Cicero *unam in dicendo actionem dominari* putat. Hac Cn. Lentulum plus opinionis consecutum, quam eloquentia, tradit; eadem C. Gracchum in deflenda fratris nece totius populi romani lacrymas concitasse; et Antonium et Crassum multum valuisse, plurimum vero Q. Hortensium : cujus rei fides est, quod ejus scripta tantum intra famam sunt, qua diu princeps oratorum,

ensuite la renommée de Cicéron, et enfin, tant qu'il vécut, il garda la seconde place ; et ses écrits sont tellement au-dessous de sa réputation, qu'il faut bien qu'il ait eu, en parlant, un charme qui ne se fait plus sentir quand on le lit. Si, en effet, les mots ont beaucoup de force par eux-mêmes, si l'accent de la voix ajoute à la valeur des choses, si enfin le geste et les mouvements du corps ont aussi leur éloquence, du concours de tous ces avantages doit nécessairement résulter quelque chose de parfait.

Certaines gens, cependant, s'imaginent que l'action la plus mâle, et la seule conforme à la dignité de l'homme, est celle qui obéit brusquement et sans art aux mouvements impétueux de l'âme. Mais ne sont-ce pas aussi les mêmes gens qui désapprouvent, comme une affectation et un défaut de naturel dans un discours, le soin, la politesse, l'élégance, et tout ce qui s'acquiert par l'étude ; ou ceux qui, par une certaine rudesse dans les mots et dans la manière de les prononcer, affectent d'imiter les anciens, genre de reproche que Cicéron faisait à L. Cotta? Laissons donc ces habiles se complaire dans la persuasion qu'il suffit de naître pour être orateur, et demandons-leur grâce pour toutes les peines que nous nous donnons, nous qui croyons qu'il n'y a rien de parfait, si la nature n'est secondée par le travail.

Toutefois, j'en conviendrai sans difficulté : la nature joue le principal rôle, et on ne parviendra jamais à bien débiter, si l'on manque et de mémoire pour retenir ce qu'on a écrit, et de facilité pour

aliquando æmulus Ciceronis existimatus est, novissime, quoad vixit, secundus; ut appareat, placuisse aliquid eo dicente, quod legentes non invenimus. Et hercule quum valeant multum verba per se, et vox propriam vim adjiciat rebus, et gestus motusque significet aliquid, profecto perfectum quiddam fieri, quum omnia coierunt, necesse est.

Sunt tamen qui rudem illam, et qualem impetus cujusque animi tulit, actionem judicent fortiorem, et solam viris dignam : sed non alii fere, quam qui etiam in dicendo curam et artem et nitorem, et quidquid studio paratur, ut affectata et parum naturalia solent improbare ; vel qui verborum atque ipsius etiam soni rusticitate, ut L. Cottam dicit Cicero fecisse, imitationem antiquitatis affectant. Verum illi persuasione sua fruantur, qui hominibus, ut sint oratores, satis putant nasci : nostro labori dent veniam, qui nihil credimus esse perfectum, nisi ubi natura cura juvetur.

In hoc igitur non contumaciter consentio, primas partes esse naturæ ; nam certe bene pronunciare non poterit, cui aut scriptis memoria, aut in iis, quæ

trouver sur-le-champ ce qu'on doit dire, ni enfin si l'on est arrêté par des vices d'organe incorrigibles. Il en sera de même si l'on a de ces difformités corporelles auxquelles aucun art ne saurait remédier. La voix elle-même, si elle est trop menue, fera obstacle à une belle prononciation. Ferme et sonore, on la manie comme on veut; sèche et grêle, il est des choses auxquelles elle ne peut jamais se prêter, comme de forcer et d'élever le ton; il en est d'autres auxquelles elle est obligée de recourir, comme de le baisser, de changer d'inflexion ou de prendre un fausset désagréable, afin de soulager le gosier et les poumons. Mais je ne m'occupe ici que de ceux qui ont tout ce qu'il faut pour profiter de mes leçons.

Or, toute *action*, comme je l'ai dit, se composant de la *voix* et du *geste*, dont l'une agit sur l'ouïe et l'autre sur la vue, deux sens par lesquels toutes les impressions pénètrent dans notre âme, parlons, en premier lieu, de la voix, à laquelle le geste est nécessairement subordonné.

Ce qu'il y a d'abord à observer à l'égard de la voix, c'est sa *nature*, et ensuite *le parti qu'on en peut tirer*. Sa nature se considère sous le double rapport de la *quantité* et de la *qualité*. Pour la quantité, rien de plus simple : le volume de la voix est grand ou il est exigu; mais, entre ces deux extrémités, il y a des espèces moyennes, et l'on compte bien des degrés de la voix la plus basse

subito dicenda erunt, facilitas prompta defuerit; nec si inemendabilia oris incommoda obstabunt : corporis etiam potest esse aliqua tanta deformitas, ut nulla arte vincatur. Sed ne vox quidem exilis actionem habere optimam potest : bona enim firmaque ut volumus uti licet; mala, vel imbecilla et inhibet multa, ut insurgere et exclamare; et aliqua cogit, ut intermittere et deflectere, et rasas fauces ac latus fatigatum deformi cantico reficere : sed nos de eo nunc loquamur, cui non frustra præcipitur.

Quum sit autem omnis *actio*, ut dixi, in duas divisa partes, *vocem gestumque*, quorum alter oculos, altera aures movet, per quos duos sensus omnis ad animum penetrat affectus, prius est de *voce* dicere, qui etiam *gestus* accommodatur.

In ea prima observatio est, *qualem habeas;* secunda, *quomodo utaris.* Natura vocis spectatur *quantitate* et *qualitate : quantitas* simplicior; in summa enim *grandis*, aut *exigua* est; sed inter has extremitates mediæ sunt species, et ab ima ad summam, ac retro, multi sunt gradus : *qualitas* magis varia

à la plus haute, et réciproquement. Sa qualité est plus variée. La voix est claire ou voilée, pleine ou grêle, douce ou rude, bornée ou étendue, dure ou flexible, éclatante ou sourde. La respiration est aussi ou plus longue ou plus courte.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de rechercher les causes de ces diversités; si elles tiennent à la différence des organes qui aspirent l'air, ou de ceux par où il passe comme au travers des tuyaux, ni enfin si la voix a, dans chaque individu, une nature qui lui est propre, ou susceptible d'être modifiée par l'action plus ou moins forte des poumons, de la poitrine ou de la tête. Ce qu'il y a de certain, c'est que le concours de toutes ces parties est indispensable ainsi que celui de la bouche, et que les narines mêmes, d'où s'échappe le superflu de la voix, doivent faire entendre un son doux et non un sifflement bruyant.

Quant au parti qu'on peut tirer de la voix, il est de bien des sortes; car, outre les trois divisions du son en aigu, en grave, en moyen, on a besoin d'employer des modes tantôt forts, tantôt doux, tantôt bas, tantôt élevés, ainsi que des mesures tantôt lentes, tantôt précipitées; mais il y a dans tout cela une foule de nuances intermédiaires : et de même que les physionomies, quoiqu'elles se composent d'un petit nombre de traits généraux, offrent néanmoins des différences infinies, de même la voix, bien qu'on n'en puisse désigner que peu d'espèces, a pourtant dans

est : nam est et *candida*, et *fusca*, et *plena*, et *exilis*, et *levis*, et *aspera*, et *contracta*, et *fusa*, et *dura*, et *flexibilis*, et *clara*, et *obtusa*; *spiritus* etiam *longior*, *breviorque*.

Nec causas, cur quidque eorum accidat, persequi, proposito operi necessarium est; eorum ne sit differentia, in quibus aura illa concipitur, an eorum, per quæ velut organa meat; an ipsi propria natura, an prout movetur; lateris, pectorisve firmitas, an capitis etiam plus adjuvet; nam opus est omnibus. sicut non oris modo suavitate, sed narium quoque, per quas, quod superest vocis, egeritur : dulcis esse tamen debet, non exprobrans sonus.

Utendi voce multiplex ratio : nam præter illam differentiam, quæ est tripartita, *acutæ*, *gravis*, *flexæ*; tum *intentis*, tum *remissis*, tum *elatis*, tum *inferioribus modis*, opus est, *spatiis* quoque *lentioribus*, aut *citatioribus*. Sed his ipsis media interjacent multa; et, ut facies, quamquam ex paucissimis constat, infinitam habet differentiam; ita *vox*, etsi paucas, quæ nominari pos-

chaque homme son caractère particulier, que l'oreille distingue aussi nettement que les yeux distinguent les traits du visage.

Or, comme toute chose, les qualités de la voix, s'augmentent si l'on en prend soin, s'altèrent si on les néglige. Mais ce soin ne doit pas être le même pour un orateur que pour un maître de chant. Néanmoins, il est des conditions qui leur sont également indispensables : une santé parfaite, qui, en maintenant la voix dans son état naturel, l'empêche de devenir grêle, ainsi qu'on le remarque dans les eunuques, les femmes et les personnes malades : et cette santé s'entretient par l'exercice, les frictions, la continence et la frugalité; ensuite : un gosier sain, c'est-à-dire moelleux et souple, sans quoi, la voix est brisée ou couverte, criarde ou saccadée. Les flûtes rendent des sons différents, selon qu'on laisse passer l'air par des trous, ou qu'on l'intercepte en les bouchant; la qualité des sons est affectée, si l'instrument n'est pas bien net, ou s'il est crevé; de même aussi notre organe se ressent des dispositions intérieures du larynx : enflé, il étrangle la voix; émoussé, il l'obscurcit; inégal, il la rend aigre ; et, s'il est dans un état complet d'irritation, vous diriez d'un instrument brisé. Tout ce qui s'oppose au passage de l'air le divise, comme un caillou divise ces petits filets d'eau qui, sans cesser de couler laissent un vide immédiatement après l'obstacle qu'ils ont rencontré. Trop d'humidité dans le gosier embarrasse aussi la voix, comme trop de sé-

sint, continet species, *propria* cuique est; et non hæc minus auribus, quam oculis illa dignoscitur.

Augentur autem sicut omnium, ita vocis quoque bona, cura; negligentia minuuntur : sed cura non eadem oratoribus, quæ phonascis, convenit : tamen multa sunt utrisque communia, *firmitas corporis*, ne ad spadonum et mulierum et ægrorum exilitatem vox nostra tenuetur; quod ambulatio, unctio, veneris abstinentia, facilis ciborum digestio, id est frugalitas, præstat. Præterea ut sint *fauces integræ*, id est molles ac leves, quarum vitio et *frangitur*, et *obscuratur*, et *exasperatur*, et *scinditur* vox : nam ut tibiæ, eodem spiritu accepto, alium clausis, alium apertis foraminibus, alium non satis purgatæ, alium quassæ sonum reddunt; ita fauces *tumentes strangulant* vocem, *obtusæ obscurant*, *rasæ exasperant*, *convulsæ* fractis sunt organis similes. *Finditur* etiam *spiritus* objectu aliquo, sicut lapillo tenues aquæ, quarum fluxus etiams ultra paulum coit, aliquid tamen cavi relinquit post id ipsum, quod offenderat : humor quoque vocem aut nimius impedit, aut consumptus destituit

cheresse l'exténue. A plus forte raison, l'excès lui est-il contraire, car la fatigue agit sur elle comme sur le reste du corps ; elle laisse des suites.

Mais si le musicien et l'orateur ont un égal besoin de cultiver leur voix, puisque tout s'améliore par la culture, les moyens diffèrent dans les soins qu'ils doivent y donner. En effet, celui qui a tant de devoirs à remplir ne peut pas disposer régulièrement de certaines heures pour la promenade ; il ne lui est guère loisible d'exercer sa voix, depuis les tons les plus graves jusqu'aux plus aigus : à peine peut-il lui donner quelque relâche au sortir de l'audience, obligé souvent de vaquer à plusieurs. Il ne doit pas non plus s'assujettir au même régime de nourriture, car il s'agit moins pour lui d'avoir une voix agréable et douce, que de l'avoir forte et en état de résister. Les musiciens s'attachent tous à adoucir par le chant jusqu'aux sons les plus élevés, et nous, orateurs, nous devons au contraire le plus souvent donner à nos paroles une accentuation véhémente et rapide, passer les nuits dans les veilles, à la fumée de nos lampes, et endurer tout le jour des vêtements trempés de sueur. Renonçons donc à des délicatesses qui ne feraient qu'amollir notre organe, et ne contractons pas d'habitude qu'il faudrait quitter. Exerçons notre voix d'après l'usage que nous sommes appelés à en faire : qu'elle ne s'éteigne pas dans le silence, mais qu'elle s'affermisse par la pratique, qui, à la longue, rend tout facile.

nam fatigatio, ut corpora, non ad præsens modo tempus, sed etiam in futurum afficit.

Sed ut communiter et phonascis et oratoribus necessaria exercitatio, qua omnia convalescunt, ita curæ non idem genus est : nam neque certa tempora spatiandum dari possunt tot civilibus officiis occupato, nec præparare ab imis sonis vocem ad summos, nec semper a contentione condere licet, quum pluribus judiciis sæpe dicendum sit. Ne ciborum quidem est eadem observatio : non enim tam molli teneraque voce, quam forti ac durabili opus est ; quum illi omnes, etiam altissimos sonos, leniant cantu oris, nobis pleraque aspere sint concitateque dicenda, et vigilandæ noctes, et fuligo lucubrationum bibenda, et in sudata veste durandum. Quare vocem deliciis non molliamus, nec imbuatur ea consuetudine, quæ duratura non sit ; sed exercitatio ejus talis sit, qualis usus ; nec silentio subsidat, sed firmetur consuetudine, qua difficultas omnis levatur.

Ce qu'on peut faire de mieux, c'est d'apprendre par cœur pour s'exercer; car, en parlant d'abondance, on est tout occupé de ses idées, et cela détourne des soins que réclame la voix; mais je veux qu'on apprenne des morceaux variés qui prêtent à la clameur, à la dispute; qui admettent le ton familier de la conversation, et des inflexions de tout genre, de manière à s'habituer à tous les tons : voilà où doit se renfermer l'exercice. Autrement, si l'on visait à se faire une voix délicate et flûtée, elle ne pourrait résister à la fatigue extraordinaire du barreau. Ainsi les athlètes accoutumés au régime gymnastique, et à être frottés d'huile, malgré leur bonne mine et la force qu'ils déploient dans leurs luttes, condamnez-les à faire des marches militaires, à porter des fardeaux, à veiller sous les armes, ils perdront bientôt courage, et soupireront après leurs onctions et leurs sueurs à nu. On ne me pardonnerait pas de recommander, dans un ouvrage comme celui-ci, d'éviter le soleil, le vent, les brouillards, la sécheresse; car, faudra-t-il abandonner un client, parce qu'il s'agira de plaider en plein midi, ou par un temps venteux, humide ou chaud? Quant à ce que conseillent certaines personnes, de ne jamais parler en public quand la digestion est laborieuse, ou qu'on a trop mangé, trop bu, ou qu'on vient de rejeter ses aliments, je ne crois pas qu'il y ait orateur assez peu maître de lui pour s'y exposer.

Un précepte général et fondé, c'est de ménager la voix chez les adolescents, et surtout dans l'âge de la puberté, parce qu'à cette époque, l'organe est naturellement embarrassé, non pas, à mon

Ediscere autem, quo exercearis, erit optimum; nam ex tempore dicentes avocat a cura vocis ille, qui ex rebus ipsis concipitur, affectus; et ediscere quam maxime varia, quæ et clamorem, et disputatienem, et sermonem, et flexus habeant, ut simul in omnia paremur. Hoc satis est : alioqui nitida illa et curata vox insolitum laborem recusabit, ut assueta gymnasiis et oleo corpora, quamlibet sint in suis certaminibus speciosa atque robutsa, si militare iter, fascemque et vigilias imperes, deficiant, et quærant unctores suos, nudumque sudorem. Illa quidem in hoc opere præcipi quis ferat, vitandos soles atque ventos, et nubila etiam ac siccitates? Ita si dicendum in sole, aut ventoso, humido, calido die fuerit, reos deseremus? Nam crudum quidem, aut saturum, aut ebrium, aut ejecto modo vomitu, quæ cavenda quidam monent, declamare neminem, qui sit mentis compos, puto.

Illud non sine causa est ab omnibus præceptum, ut parcatur maxime voci in illo a pueritia in adolescentiam transitu, quia naturaliter impeditur, non,

avis, à cause d'un excès de chaleur, comme quelques-uns l'ont pensé, car ce principe domine davantage dans les autres saisons de la vie, mais plutôt à cause d'un excès d'humidité. En effet, ce qui caractérise cet âge, c'est la dilatation : les narines se gonflent la poitrine se distend : tout semble, pour ainsi dire, germer, et par conséquent aussi, tout est aussi plus délicat et plus susceptible d'être endommagé.

Mais, je reviens à mon sujet : dès que la voix sera formée et bien affermie, le genre d'exercice que j'estime le meilleur, par son analogie avec nos fonctions, c'est de déclamer tous les jours, comme nous ferions au barreau. Outre que cela fortifie l'organe et les poumons, le corps s'habitue à prendre une attitude décente et à mettre ses mouvements en harmonie avec les paroles.

Or, les règles de la prononciation sont les mêmes que celles du discours. Ainsi que lui, elle doit être correcte, claire, élégante et adaptée au sujet. Elle sera correcte, c'est-à-dire exempte de défauts, si l'accent est facile, net, doux et poli, ou, en d'autres termes, si l'on n'y remarque rien de grossier ni d'étranger ; car ce n'est pas sans raison qu'on demande tous les jours si tel individu est Grec ou Barbare, puisque les hommes se reconnaissent à leur parler, comme les métaux au son qu'ils rendent. C'est par là qu'on acquerra ce qu'Ennius loue tant dans Cethegus, quand il dit de lui qu'il avait *du charme dans la voix*, et qu'on évitera le reproche que Cicéron fait à certains orateurs qui *aboient*, dit-il, au

ut arbitror, propter calorem, quod quidam putaverunt ; nam est major alias ; sed propter humorem potius ; nam hoc ætas illa turgescit. Itaque nares etiam ac pectus eo tempore tument, atque omnia velut germinant, eoque sunt tenera et injuriæ obnoxia.

Sed, ut ad propositum redeam, jam confirmatæ constitutæque vocis genus exercitationis optimum duco, quod est operi simillimum, dicere quotidie, sicut agimus ; namque hoc modo non vox tantum confirmatur et latus, sed etiam corporis decens et accommodatus orationi motus componitur.

Non alia est autem ratio pronunciationis, quam ipsius orationis : nam ut illa emendata, dilucida, ornata, apta esse debet ; ita hæc quoque emendata erit, id est vitio carebit, si fuerit os facile, explanatum, jucundum, urbanum, id est in quo nulla neque rusticitas neque peregrinitas resonet ; non enim sine causa dicitur *Barbarum, Græcumve :* nam sonis homines, ut æra tinnitu, dignoscimus : ita fiet illud, quod Ennius probat, quum dicit *suaviloquenti ore Cethegum fuisse ;* non quod Cicero in his reprehendit, quos ait *latrare*, non

lieu de plaider. Il y a, en effet, une foule de défauts que j'ai signalés dans la partie de mon premier livre, où je m'applique à former le langage des enfants, ayant jugé plus à propos de faire mention de ces défauts à l'âge même où l'on peut encore y remédier. Il faut aussi que la voix elle-même soit d'abord *saine*, c'est-à-dire qu'elle n'ait aucun des vices que j'ai rappelés plus haut; ensuite, qu'elle ne soit ni sourde, ni rude, ni rauque, ni rebelle à toute inflexion; qu'elle ne soit pas fausse, empâtée ou grêle, menue et sans consistance, ou molle et efféminée; enfin, que la respiration ne soit pas courte, de peu de durée ou difficile à reprendre.

Deux choses concourent à rendre la prononciation claire : la première, c'est d'articuler nettement tous les mots, au lieu d'en manger ou d'en omettre une partie, comme font la plupart des orateurs qui glissent sur les dernières syllabes, en appuyant avec affectation sur les premières. Mais, autant il est indispensable de proférer distinctement chaque mot, autant il est désagréable et choquant de détailler une à une toutes les lettres, comme s'il s'agissait de les compter. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que, lorsque deux voyelles se rencontrent, la première s'élide, et que certaines consonnes sont dissimulées par la voyelle qui suit. J'ai déjà rapporté ce double exemple : *Multum ille et terris.* C'est encore pour éviter le concours trop dur de certaines lettres, qu'on a composé les mots *pellexit* et *collegit*, et ceux dont j'ai parlé ailleurs. Aussi

agere: sunt enim multa vitia, de quibus dixi, quum in quadam primi libri parte puerorum ora formarem, opportunius ratus, in ea ætate facere illorum mentionem, in qua emendari possunt. Itemque si ipsa *vox* primum fuerit, ut sic dicam, *sana*, id est nullum eorum, de quibus modo retuli, patietur incommodum : deinde non *surda*, *rudis*, *immanis*, *dura*, *rigida*, *vana*, *præpinguis*, aut *tenuis*, *inanis*, *acerba*, *pusilla*, *mollis*, *effeminata*; *spiritus*, nec *brevis*, nec parum *durabilis*, nec *in receptu difficilis*.

Dilucida vero erit *pronunciatio*, primum, si verba tota *exierint*, quorum pars *devorari*, pars *destitui* solet, plerisque extremas syllabas non perferentibus, dum priorum sono indulgent : ut est autem necessaria verborum explanatio, ita omnes imputare et velut annumerare litteras, molestum, et odiosum; nam et vocales frequentissime coeunt, et consonantium quædam insequente vocali dissimulatur; utriusque exemplum posuimus.

Multum ille et terris....

Vitatur etiam duriorum inter se congressus, unde *pellexit*, et *collegit*, et quæ

loue-t-on Catulle d'avoir fait choix de termes harmonieux et doux.

La seconde, c'est que toutes les parties d'un discours se détachent parfaitement, c'est-à-dire que l'orateur sache prendre à propos ses points de départ et d'arrêt; qu'il observe quand il y a lieu de soutenir et, en quelque sorte, de suspendre le sens (ce que les Grecs appellent ὑποδιαστολή ou ὑποστιγμή), et quand il y a lieu de le terminer. Prenons pour exemple les premiers vers de l'*Énéide* : — *Arma virumque cano*, ici il y a suspension, parce que le mot *virum* appartient à ce qui suit, *virum Trojæ qui primus ab oris* : ici encore nouvelle suspension ; car, bien que ce ne soit pas la même chose de venir d'un lieu ou d'aller dans un lieu, pourtant ce n'est pas le cas de distinguer, parce que l'une et l'autre action est renfermée dans un même mot qui se trouve plus loin, *venit*. *Italiam*, troisième suspension, à cause de cette interjection, *fato profugus*, qui divise les mots *Italiam... Lavinaque* ; par la même raison, il faudra une autre suspension après *fato profugus*, avant de jeter ces derniers mots, *Lavinaque venit littora*. Là, on s'arrête pour passer à un autre sens ; mais ce repos doit être tantôt plus court, tantôt plus long, suivant qu'il marque la fin d'une période ou d'une pensée. Ainsi, après ce point d'arrêt, *littora*, je reprendrai les vers suivants d'un ton plus élevé, et, quand je serai arrivé à ces mots : *atque altæ mœnia Romæ*, je baisserai la voix et ferai une pause avant d'entamer un nouvel exorde. Il y a aussi des repos qui doivent se marquer sans reprendre haleine, et cela,

alio loco dicta sunt : ideoque laudatur in Catullo *suavis appellatio litterarum*.

Secundum est, ut *sit oratio distincta*, id est ut, qui dicit, et incipiat ubi oportet, et desinat. Observandum etiam, quo loco sustinendus et quasi suspendendus sermo sit (quod Græci ὑποδιαστολήν, vel ὑποστιγμήν vocant), quo deponendus. Suspenditur, *Arma virumque cano*, quia illud ad sequentia pertinet, ut sit, *virum. Trojæ qui primus ab oris* : et hic iterum; nam etiamsi aliud est, unde venit, quam quo venit, non distinguendum tamen, quia utrumque eodem modo verbo continetur, *venit*. Tertio *Italiam*, quia interjectio est, *fato profugus*, et continuum sermonem qui faciebat, *Italiam lavinaque*, dividit; ob eademque causam, quarto *profugus* deinde, *lavinaque venit litora*, ubi jam erit distinctio, quia inde alius incipit sensus : sed in ipsis etiam distinctionibus tempus alias brevius, alias longius dabimus; interest, enim sermonem finiant, an sensum; itaque illam distinctionem, *litora*, protinus altero spiritus initio insequar : quum illuc venero, *atque altæ mœnia Romæ*, deponam, et morabor, et novum rursus exordium faciam. Sunt aliquando et sine

même dans les périodes, comme celle-ci. *Mais, dans une assemblée du peuple romain, un homme revêtu de fonctions publiques, un maître de la cavalerie,* etc.; car bien que cette période ait plusieurs membres qui ont chacun un sens différent, comme ces membres se lient les uns aux autres, ils ne doivent être séparés que par des intervalles à peine sensibles, sans interrompre le tissu de la période. Quelquefois, au contraire, il faut reprendre sa respiration, sans que cela s'aperçoive, et la dérober, pour ainsi dire, à son auditoire : autrement, si elle était reprise à contre-sens, il en résulterait autant d'obscurité que si l'on s'arrêtait mal-à-propos. Il y a peut-être quelque chose de mesquin dans l'art de nuancer ainsi son débit, et cependant c'est une qualité sans laquelle toutes les autres seraient nulles au barreau.

Passons à ce que j'appelle une prononciation élégante : c'est celle que favorise un organe ample et facile, un son de voix heureux, flexible, sonore; qui a de la fermeté et de la douceur, de la consistance et de la pureté; qui fend bien l'air, et tombe avec grâce dans l'oreille. Car il y a une sorte de voix merveilleusement appropriée à l'ouïe, non pas tant à cause de son volume, qu'à cause de sa qualité qui la rend maniable; une voix qui comporte tous les sons, toutes les intonations désirables, et qu'on peut comparer à un instrument bien organisé dans toutes ses parties. Joignez à cela de forts poumons, une respiration aisée, longue et infatigable.

respiratione quædam moræ etiam in periodis, ut in illa, *In cœtu vero populi romani, negotium publicum gerens, magister equitum*, etc. Multa membra habet; sensus enim sunt alii atque alii; et sicut una circumductio est, ita paulum morandum in his intervallis, non interrumpendus est contextus : sed e contrario spiritum interim recipere sine intellectu moræ necesse est; quo loco quasi surripiendus est; alioqui si inscite recipiatur, non minus afferat obscuritatis, quam vitiosa distinctio : virtus autem distinguendi fortasse sit parva, sine qua tamen esse nulla alia in agendo potest.

Ornata est pronunciatio, cui suffragatur *vox facilis, magna, beata, flexibilis firma, dulcis, durabilis, clara, pura, secans aera et auribus sedens :* est enim quædam ad auditum accommodata, non magnitudine, sed proprietate, ad hoc velut tractabilis, utique habens omnes in se, qui desiderantur, sonos intentionesque, et *toto*, ut aiunt, *organo* instructa; cui aderit lateris firmitas, spiritus quum spatio pertinax, tum labori non facile cessurus.

Il faut laisser à la musique le son très-grave et le son très-aigu; ils ne conviennent point à l'orateur. Le premier n'a pas assez d'éclat, il est trop plein pour pouvoir remuer l'âme; le second, trop délié et trop clair, est évidemment forcé, et ne peut dès lors ni être assoupli par la prononciation, ni supporter de longs efforts. La voix est, en effet, comme les cordes d'un instrument : plus elle est lâche, plus le son est grave et plein; plus elle est tendue, plus il est menu et aigre. Ainsi, trop basse, elle manque de mordant; trop élevée, elle est exposée à se rompre. Il faut donc recourir à des sons moyens, sauf à les animer si l'on veut leur donner plus de vigueur, ou à les modérer si l'on veut en amoindrir l'effet. Car, la première loi à observer pour une bonne prononciation, c'est d'avoir une tenue toujours égale dans la voix : autrement, les paroles sautillent sans aucune mesure dans les intervalles et dans les sons; on confond les longues avec les brèves, les tons graves avec les tons aigus; on ne distingue plus ce qui est fort de ce qui est doux, et, par ce défaut d'accord dans des choses qui sont comme les pieds du discours, la diction a l'air de boiter. La seconde loi, c'est la variété, qui à elle seule constitue tout le talent de la prononciation. Et qu'on ne croie pas que cette tenue égale dont je viens de parler soit incompatible avec la variété, puisque le défaut opposé à cette première qualité est la disproportion, et que le contraire de la seconde est l'uniformité, qui, pour ainsi dire, présente tout sous un même aspect.

Neque gravissimus autem in musica sonus, nec acutissimus orationibus convenit; nam et hic parum clarus, nimiumque plenus, nullum afferre animis motum potest; et ille prætenuis, et immodicæ claritatis, quum est ultra verum, tum neque pronunciatione flecti, neque diutius ferre intentionem potest. Nam vox, ut nervi, quo remissior, hoc gravior et plenior; quo tensior, hoc tenuis et acuta magis est : sic ima vim non habet, summa rumpi periclitatur : mediis ergo utendum sonis; hique cum augenda intentione excitandi, cum summittenda sunt temperandi. Nam prima est observatio recte pronunciandi, *æqualitas*, ne sermo subsultet imparibus spatiis ac sonis, miscens longa brevibus, gravia acutis, elata summissis, et inæqualitate horum omnium, sicut pedum, claudicet. Secunda *varietas*, quod solum est pronunciatio : ac ne quis pugnare inter se putet æqualitatem et varietatem; quum illi virtuti contrarium vitium sit inæqualitas, huic, qui dicitur *μονοειδής*, quasi quidam unus aspectus.

Or, la variété, en même temps qu'elle donne de la grâce aux paroles, et qu'elle repose l'oreille, rafraîchit l'orateur par la diversité même du travail qu'elle lui impose. C'est ainsi que nous éprouvons alternativement le besoin de nous tenir debout, de marcher, de nous asseoir, de nous coucher, et que nous ne pourrions subir longtemps une seule de ces attitudes. Mais, ce que je regarde comme le plus important, et dont je traiterai tout à l'heure, c'est de conformer notre voix à la nature du sujet et à l'état actuel de notre âme, pour qu'elle soit en harmonie avec nos paroles. Évitons donc ce que les Grecs appellent la monotonie, qui consiste à parler, en quelque sorte, tout d'une haleine, et toujours sur le même ton. Non-seulement gardons-nous de tout dire en criant, ce qui est d'un insensé, ou d'une manière trop unie, ce qui manque de mouvement; ou à voix basse, ce qui détruit tout effet; mais encore tâchons de varier les mêmes situations, les mêmes sentiments, par certaines inflexions délicates, suivant que l'exigent la dignité des paroles, la nature des pensées, suivant que nous sommes à la fin ou au commencement d'une période, ou que nous passons d'un sujet à un autre. Ainsi les peintres qui n'ont employé qu'une couleur ont donné plus de saillie à certaines parties de leurs tableaux et en ont reculé d'autres, artifice sans lequel ils n'auraient même pu donner aux membres leurs proportions.

En effet, reportons-nous au début du beau plaidoyer de Cicé-

Ars porro variandi quum gratiam præbet, ac renovat aures, tum dicentem ipsa laboris mutatione reficit; ut standi, ambulandi, sedendi, jacendi vices sunt nihilque eorum pati unum diu possumus. Illud vero maximum (sed id paulo post tractabimus), quod secundum rationem rerum, de quibus dicimus, animorumque habitus, conformanda vox est, ne ab oratione discordet : vitemus igitur illam, quæ græce μονοτονία vocatur, una quædam spiritus ac soni intentio : non solum ne dicamus omnia clamose, quod insanum est; aut intra loquendi modum, quod motu caret; aut summisso murmure, quo etiam debilitatur omnis intentio : sed ut in iisdem partibus iisdemque affectibus sint tamen quædam non ita magnæ vocis declinationes, prout aut verborum dignitas, aut sententiarum natura, aut depositio, aut inceptio, aut transitus postulabit : ut qui singulis pinxerunt coloribus, alia tamen eminentiora, alia reductiora fecerunt, sine quo ne membris quidem suas lineas dedissent.

Proponamus enim nobis illud Ciceronis in oratione nobilissima pro Milone

ron pour *Milon*. Ne verrons-nous pas que, presque à chaque incise de la même période, il faut, pour ainsi dire, changer de visage? *Quoique j'appréhende, juges, qu'il n'y ait quelque honte à témoigner de la timidité, en prenant la parole pour défendre un homme de cœur...* toute cette première proposition a quelque chose de contraint et de soumis, parce que c'est un exorde, et un exorde où l'orateur ne paraît pas bien rassuré; cependant, il prononcera d'un ton plus plein, plus élevé, ces mots : *pour défendre un homme de cœur*, que ceux-ci : *Quoique j'appréhende... qu'il n'y ait quelque honte*, etc. Reprenant haleine une seconde fois, il haussera naturellement la voix, pour dire avec plus de fermeté ce qui suit, et qui met au jour la magnanimité de son client : *Quoiqu'il soit inconvenant, lorsque Milon se montre plus inquiet pour la république que pour lui-même...* en ajoutant du ton d'un homme qui se fait une espèce de reproche : *de ne pouvoir apporter à sa défense une grandeur d'âme égale à la sienne*, puis, il fera ressortir avec éclat ce qu'il y a d'odieux dans les formes du jugement : *Cependant, je l'avouerai, ce nouvel appareil de justice m'effraye malgré moi...* et, arrivé à ces mots : *de quelque côté que tombent mes regards, je cherche en vain les anciens usages du barreau, et ces formes tutélaires qui présidaient naguère à vos jugements*, il donnera un plein essor à sa voix, car ce qui vient après est clair et sans équivoque : *Je ne vois plus cette nombreuse assistance qui entourait, qui pressait vos siéges.*

principium. Nonne ad singulas pæne distinctiones, quamvis in eadem facie, tamen quasi vultus mutandus est? *Etsi vereor, judices, ne turpe sit, pro fortissimo viro dicere incipientem timere.* Etiamsi toto proposito contractum atque summissum, quia et exordium est, et solliciti exordium, tamen fuerit, necesse est, aliquid plenius et erectius, quum dicit, *pro fortissimo viro*, quam quum *Etsi vereor*, et, *turpe sit*, et, *timere*. Jam secunda respiratio increscat oportet, et naturali quodam conatu, quo minus pavide dicimus, quæ sequuntur, et quod magnitudo animi Milonis ostenditur, *minimeque deceat, quum T. Annius ipse magis reipublicæ de salute, quam de sua perturbetur*; deinde quasi objurgatio sui est, *me ad ejus causam parem animi magnitudinem afferre non posse*; tum invidiosiora, *Tamen hæc novi judicii nova forma terret oculos*: illa vero jam pæne apertis, ut aiunt, tibiis, *qui quocumque inciderunt, consuetudinem fori, et pristinum morem judiciorum requirunt*: nam sequens latum etiam atque fusum est, *non enim corona consessus vester cinctus est, ut solebat.*

J'ai fait ces remarques pour montrer que non-seulement les diverses périodes d'une même cause, mais encore les membres d'une même période, comportent quelque variété dans la prononciation, sous peine de ne faire sentir aucune nuance en plus ou en moins.

Cependant ne forçons pas notre voix outre mesure, car souvent ainsi on l'étouffe : trop d'efforts, d'ailleurs, la rendent moins claire, et, quand elle est écrasée, elle s'échappe en un son auquel les Grecs ont donné un nom qui a de l'analogie avec le chant prématuré des jeunes coqs. Évitons aussi la trop grande volubilité qui, brouillant et confondant tout, ne permet de rien distinguer ni rien sentir, et qui va même jusqu'à tronquer les mots. Gardons-nous également de l'excès contraire, de cette assommante lenteur qui accuse la sécheresse de l'imagination, et communique son engourdissement à l'auditoire. Ajoutez, et ce n'est pas le moindre de ses inconvénients, qu'elle expose l'orateur à voir s'écouler, en pure perte, le volume d'eau qui lui a été assigné d'avance pour parler.

Que notre prononciation soit donc prompte sans être précipitée, modérée sans être lente; ne reprenons pas trop fréquemment haleine, de manière à couper incessamment le sens; ne la prolongeons pas non plus jusqu'à ce qu'elle vienne à nous manquer; car, lorsque nous sommes essoufflés, nous rendons un son désagréable; notre respiration est comme celle de quelqu'un qu'on

Quod notavi, ut appareret, non solum in membris causæ, sed etiam in articulis esse aliquam pronunciandi varietatem, sine qua nihil neque majus neque minus est.

Vox autem ultra vires urgenda non est; nam et *suffocatur* sæpe, et majore nisu minus clara est, et interim *elisa* in illum sonum erumpit, cui Græci nomen a gallorum immaturo cantu dederunt. Nec *volubilitate* nimia confundenda, quæ dicimus; qua et distinctio perit, et affectus; et nonnunquam etiam verba aliqua sui parte fraudantur. Cui contrarium est vitium nimiæ tarditatis; nam et difficultatem inveniendi fatetur, et segnitia solvit animos et, in quo est aliquid, temporibus præfinitis aquam perdit.

Promptum sit os, non præceps; moderatum, non lentum. Spiritus quoque nec crebro receptus concidat sententiam; nec eo usque trahatur, donec deficiat : nam et deformis est consumpti illius sonus, et respiratio sub aqua diu pressi similis, et receptus longior, et non opportunus, ut qui fiat, non ubi

retiendrait sous l'eau; nous la reprenons avec peine et à contre-temps: on voit que ce n'est pas l'effet de notre volonté, mais de la nécessité. Il faut donc, quand on a une longue période à fournir, rassembler toutes ses forces, pourvu que cela ne soit pas trop long, se fasse sans bruit et sans trop se faire remarquer. Dans les autres endroits, on pourra respirer plus à l'aise, entre les diverses liaisons du discours.

Or, c'est à force d'exercice qu'on se donne la respiration la plus longue possible. Pour y parvenir, Démosthène récitait autant de vers qu'il le pouvait, tout d'une haleine, et en gravissant en arrière. Le même orateur, pour se procurer une prononciation facile et nette, s'exerçait chez lui à parler, en roulant des cailloux dans sa bouche.

Quelquefois la respiration est suffisamment longue, pleine et claire, mais elle manque de fermeté, ce qui la rend tremblante, et donne lieu à un chevrotement que les Grecs appellent βράγχον· elle ressemble à ces corps qui paraissent sains au premier aspect, et qui ont peine à se soutenir par la faiblesse de leurs nerfs. Chez ceux qui ont les dents rares et écartées, chaque fois qu'ils aspirent, l'air se refoule dans la bouche avec un sifflement. Il y en a dont la poitrine toujours haletante fait entendre un bruit fatigant : on dirait de ces bêtes de somme qui succombent sous le faix et sous le joug. C'est aussi un manége pour paraître accablé sous l'abondance de ses idées, et entraîné par une éloquence qui

volumus, sed ubi necesse est : quare longiorem dicturis periodum colligendus est spiritus; ita tamen, ut id neque diu, neque cum sono faciamus, neque omnino ut manifestum sit; reliquis partibus optime inter juncturas sermonis revocabitur.

Exercendus autem est, ut sit quam longissimus; quod Demosthenes ut efficeret, scandens in adversum continuabat quam posset plurimos versus; idem, quo facilius verba ore libero exprimeret, calculos lingua volvens dicere domi solebat.

Est interim et longus, et plenus, et clarus satis spiritus, non tamen firmæ intentionis, ideoque tremulus; ut corpora, quæ aspectu integra, nervis parum sustinentur : id βράγχον Græci vocant. Sunt qui spiritum cum stridore per raritatem dentium non recipiunt, sed resorbent : sunt qui crebro anhelitu, et introrsum etiam clare sonante, imitentur jumenta onere et jugo laborantia. Quod affectant quoque, tamquam inventionis copia urgeantur, majorque vis eloquentiæ ingruat, quam quæ emitti faucibus possit. Est aliis concursus

déborde. Chez d'autres, l'organe rebelle lutte avec tous les mots; enfin, tousser et cracher à chaque instant, tirer avec effort du fond de ses poumons une âcre pituite, incommoder ses voisins de sa salive, respirer en grande partie par le nez, sont autant de défauts que je dois mentionner ici, non pas précisément que ce soient des défauts de prononciation, mais parce que c'est la prononciation qui y donne lieu.

Mais, de tous ces défauts, il n'en est pas un que je ne supportasse plus volontiers que la manie de chanter en parlant, qui fait aujourd'hui fureur au barreau et dans les écoles. Je ne saurais dire ce qui me choque le plus dans cette manie, de sa futilité ou de son indécence. Rien, en effet, ne convient moins à un orateur, que ces modulations de théâtre, qui trop souvent même rappellent le chant des ivrognes ou de convives en pleine débauche? Mais surtout, qu'y a-t-il de moins propre à toucher les passions? Quoi! il s'agit d'exciter la douleur, la colère, l'indignation, la pitié; et, non content d'éteindre tous ces sentiments dans le cœur du juge, quand il faudrait les y faire naître, on se joue encore de la majesté du barreau, en y introduisant une licence digne des rhéteurs de la Lycie et de la Carie! Car Cicéron a dit d'eux, qu'ils mettaient du chant jusque dans leurs péroraisons; mais, au moins, ce chant avait-il quelque chose d'un peu sévère : pour nous, nous ne gardons aucune mesure. Je le demande pourtant : est-il naturel de

oris, et cum verbis suis colluctatio. Jam tussire, et exspuere crebro, et ab imo pulmone pituitam trochleis adducere, et oris humore proximos spargere, et majorem partem spiritus in loquendo per nares effundere, etiamsi non utique vocis sunt vitia; quia tamen propter vocem accidunt, potissimum huic loco subjiciantur.

Sed quodcunque ex his vitium magis tulerim, quam, quo nunc maxime laboratur in causis omnibus scholisque, cantandi; quod inutilius sit, an fœdius, nescio : quid enim minus oratori convenit, quam modulatio scenica, et nonnunquam ebriorum, aut commissantium licentiæ similis? Quid vero movendis affectibus contrarium magis, quam, quum dolendum, irascendum, indignandum, commiserandum sit, non solum ab his affectibus, in quos inducendus est judex, recedere, sed ipsam fori sanctitatem ludorum talarium licentia solvere? Nam Cicero *illos ex Lycia et Caria rhetoras pœne cantare in epilogis dixit* : nos etiam cantandi severiorem paulo modum excessimus. Quisquamne,

chanter, je ne dis pas quand il s'agit d'un meurtre, d'un sacrilége, d'un parricide, mais à propos de chiffres, de comptes, ou enfin d'un simple litige? Que si l'on veut chanter à toute force, il n'y a pas de raison pour qu'on ne s'accompagne aussi avec des flûtes ou des instruments à cordes, ou plutôt avec des cymbales, dont les accords seraient, en vérité, bien dignes d'un aussi sot abus. Et voilà ce que nous faisons de gaieté de cœur! c'est à qui se complaira à s'entendre chanter! sans doute parce que cela donne moins de mal que de plaider avec décence. Ensuite, il est une classe d'auditeurs qui, portant partout les habitudes d'une vie efféminée, ne viennent que pour entendre des sons qui flattent leurs oreilles. Mais, va-t-on m'objecter : Cicéron ne dit-il pas lui-même qu'il y a dans la prononciation un chant légèrement marqué, un chant *obscur*, et qui est en quelque sorte naturel? Je ferai voir tout à l'heure où et jusqu'à quel point on peut admettre cette inflexion, cette sorte de chant, mais de chant *obscur*, correctif que la plupart ne veulent point entendre.

Il est temps d'expliquer maintenant ce que c'est qu'une prononciation convenable : c'est certainement celle qui s'assortit le mieux au sujet que nous traitons, et c'est dans les mouvements de notre âme qu'il faut en grande partie la trouver, car la voix ne fait qu'obéir à l'impulsion qu'on lui donne. Mais il y a des mouvements de l'âme qui sont vrais, et d'autres qui sont feints et imités. Les premiers, tels qu'on les voit chez les hommes que dominent la dou-

non dico de homicidio, sacrilegio, parricidio, sed de calculis certe atque rationibus, quisquam denique, ut semel finiam, in lite cantat? Quod si omnino recipiendum est, nihil causæ est, cur non illam vocis modulationem fidibus ac tibiis, immo hercule, quod est huic deformitati propius, cymbalis adjuvemus. Facimus tamen hoc libenter; nam nec cuiquam sunt injucunda, quæ cantant ipsi, et laboris in hoc, quam in agendo, minus est. Sunt et quidam qui secundum alia vitæ vitia, etiam hac ubique audiendi, quod aures mulceat, voluptate ducantur. Quid ergo? non et Cicero dicit esse *aliquem in oratione cantum obscuriorem?* et hoc quodam naturali initio venit? Ostendam non multo post, ubi et quatenus recipiendus sit hic flexus, et cantus quidem, sed, quod plerique intelligere nolunt, obscurior.

Jam enim tempus est dicendi, quæ sit *apta pronunciatio;* quæ certe ea est, quæ iis, de quibus dicimus, accommodatur : quod quidem maxima ex parte præstant ipsi motus animorum, sonatque vox, ut feritur; sed quum sint alii veri affectus, alii ficti et imitati, veri naturaliter erumpunt, ut dolentium

leur, l'indignation, la colère, éclatent naturellement : ils manquent d'art ; c'est par l'expérience et la raison qu'on les rectifie. Les autres, au contraire, qu'on rend par imitation, ne sont que le produit de l'art, et, comme la nature y est étrangère, il faut y suppléer par une profonde sensibilité, une imagination vive qui nous met les objets sous les yeux, et nous affecte comme la vérité même. La voix alors devient une espèce de truchement qui porte au juge le sentiment dont nous l'avons animé ; car, véritable interprète de l'âme, elle en a toutes les variations. Dans la joie la voix est pleine, unie, et coule avec une sorte d'hilarité ; dans la chaleur de l'argumentation, elle s'élève de toutes ses forces, elle tend, pour ainsi dire, toutes ses cordes ; dans la colère, elle est dure, âpre, violente et entrecoupée : car, l'air s'échappant avec impétuosité, la respiration ne saurait être longue. Veut-on jeter de la défaveur sur quelqu'un ; comme ce sont, en général, les inférieurs qui ont recours à ce moyen, la voix prend de l'hésitation, de la lenteur ; mais, s'agit-il de flatter, de descendre à des aveux, à des satisfactions, à des prières, elle est douce et timide. Grave dans le langage de la persuasion et des conseils, dans celui des consolations et des promesses, la crainte ou la honte la resserre ; forte et animée dans les remontrances, roulant dans la dispute, si elle veut émouvoir la pitié, elle devient flexible et touchante, et s'obscurcit même à dessein. Elle est étendue, claire et assurée dans les digressions ; simple dans les récits et les discours fami-

irascentium, indignantium ; sed carent arte ; ideoque sunt disciplina et ratione formandi. Contra qui effinguntur imitatione, artem habent ; sed hi carent natura ; ideoque in iis primum est bene affici, et concipere imagines rerum, et tamquam veris moveri : sic velut media vox, quem habitum a nostris acceperit, hunc judicum animis dabit : est enim mentis index, ac totidem, quot illa, mutationes habet. Itaque lætis in rebus *plena* et *simplex* et ipsa quodammodo *hilaris* fluit ; in certamine *erecta* totis viribus, et velut omnibus nervis intenditur ; *atrox* in ira, et *aspera* ac *densa*, et respiratione crebra : neque enim potest esse longus spiritus, quum immoderate effunditur : paulum in invidia facienda *lentior*, quia non fere ad hanc nisi inferiores confugiunt : at in blandiendo, fatendo, satisfaciendo, rogando, *lenis* et *summissa* : suadentium, et monentium, et pollicentium, et consolantium *gravis* in metu et verecundia *contracta*, adhortationibus *fortis*, disputationibus *teres*, miseratione *flexa* et *flebilis*, et consulto quasi obscurior : at in egressionibus *fusa*, et securæ claritatis, in expositione ac sermonibus *recta*, et inter acutum

liers, tenant le milieu entre le grave et l'aigu. Enfin, la voix monte ou descend, suivant que nos affections sont tumultueuses ou réglées, et toujours dans une juste proportion avec nos sentiments.

J'ajournerai un peu mes remarques sur le ton que réclame chaque partie d'un discours. Parlons d'abord du *geste*, qui est d'intelligence avec la voix, et qui, comme elle, obéit aux impressions de l'âme.

Pour apprécier la valeur du geste dans l'orateur, il suffit de voir combien, même sans le secours de la parole, il exprime de choses; car, non-seulement la main, mais de simples hochements de tête déclarent notre volonté, et c'est dans les signes qu'est tout le langage des muets. La danse, qui n'a que l'éloquence du corps, est souvent expressive et touchante : le visage et la démarche décèlent l'état de l'âme; et, dans les animaux, privés de la parole, la colère, la joie, les caresses se manifestent dans les yeux et dans quelques autres mouvements. Mais doit-on s'étonner que des organes, d'ailleurs animés, agissent si puissamment, quand la peinture, création muette et uniforme, pénètre tellement dans nos sens, qu'elle semble quelquefois l'emporter sur le prestige même de l'éloquence? Que si, au contraire, le geste et l'expression du du visage sont en opposition directe avec ce que nous disons, si nous parlons gaiement de choses tristes, si nous affirmons d'un ton presque dubitatif, nos paroles perdent à la fois toute autorité et toute créance.

sonum et gravem media : *attollitur* autem concitatis affectibus, compositis *descendit*, pro utriusque rei modo altius, vel inferius.

Quid autem quisque in dicendo postulet locus, paulum differam, ut de gestu prius dicam; qui et ipse voci consentit, et animo cum ea simul paret.

Is quantum habeat in oratore momenti, satis vel ex eo patet, quod pleraque, etiam citra verba, significat. Quippe non manus solum, sed nutus etiam declarant nostram voluntatem, et in mutis pro sermone sunt, et saltatio frequenter sine voce intelligitur atque afficit, et ex vultu ingressuque perspicitur habitus animorum; et animalium quoque sermone carentium ira, lætitia, adulatio et oculis et quibusdam aliis corporis signis deprehenditur. Nec mirum, si ista, quæ tamen in aliquo posita sunt motu, tantum in animis valent; quum pictura, tacens opus, et habitus semper ejusdem, sic in intimos penetret affectus, ut ipsam vim dicendi nonnunquam superare videatur : contra si gestus ac vultus ab oratione dissentiant, tristia dicamus hilares, affirmemus aliqua renuentes; non auctoritas modo verbis, sed etiam fides desit.

C'est dans le geste et dans les mouvements du corps que réside aussi la grâce de l'orateur. Aussi Démosthène composait-il son action devant un grand miroir, quoique le miroir réfléchisse les objets à gauche, tant il croyait ne devoir s'en rapporter qu'à ses yeux pour l'effet qu'il voulait produire!

Mais la tête est, à l'égard du maintien, ce qu'elle est à l'égard du corps lui-même, la partie principale et qui contribue le plus à cette grâce dont je viens de parler, et à l'expression qui lui donne la vie. Il faut donc d'abord qu'elle soit droite et dans son aplomb naturel : car, si on la tient baissée, elle donne l'air ignoble; si on la renverse en arrière, c'est de l'arrogance; de la langueur, si on la penche de côté, et, si on la tient roide et fixe, elle annonce une certaine dureté dans le caractère. Ensuite, c'est de l'action elle-même qu'elle doit recevoir ses mouvements, afin que, d'accord avec le geste, elle suive la direction des mains et des flancs. En effet, la tête doit être toujours tournée du côté où se fait le geste, excepté quand il s'agit d'exprimer le refus, la réprobation ou l'horreur; car alors, en même temps qu'on détourne le visage, on repousse avec la main, comme en prononçant ce vers :

> Dieux puissants! éloignez ce monstre de la terre!

ou celui-ci :

> Je ne me juge pas digne d'un tel honneur!

Decor quoque a gestu atque a motu venit : ideoque Demosthenes grande quoddam intuens speculum, componere actionem solebat; adeo, quamvis fulgor ille sinistras imagines reddat, suis demum oculis credidit, quod efficeret.

Præcipuum vero in actione, sicut in corpore ipso, caput est, quum ad illum, de quo dixi, decorem, tum etiam ad significationem. Decoris illa sunt, ut sit primo rectum, et secundum naturam; nam et dejecto humilitas, et supino arrogantia, et in latus inclinato languor, et præduro ac rigente barbaria quædam mentis ostenditur : tum accipiat aptos ex ipsa actione motus, ut cum gestu concordet, et manibus ac lateribus obsequatur : aspectus enim semper eodem vertitur, quo gestus, exceptis quæ aut damnare, aut non concedere, aut a nobis removere oportebit; ut idem illud vultu videamur aversari, manu repellere :

> .... Di, talem avertite pestem!
> .... Haud equidem tali me dignor honore.

La tête a encore plusieurs expressions qui lui sont particulières. Outre les signes à l'aide desquels elle acquiesce, refuse ou confirme, elle en a de connus et de communs à tous les hommes, pour témoigner la honte, l'hésitation, la suprise, l'indignation. Cependant les connaisseurs dans l'art du théâtre, eux-mêmes, estiment que c'est un défaut de ne gesticuler qu'avec la tête. C'en est un aussi de la secouer trop souvent : à plus forte raison n'appartient-il qu'à un écervelé, à un furieux, de la jeter çà et là, et de la tourner dans tous les sens, en se tordant les cheveux.

Mais c'est surtout le visage qui domine dans cette région supérieure. Il implore, il menace, il flatte; il indique si nous sommes tristes ou gais, fiers ou abattus. C'est sur lui que se fixent tous les regards, que se dirige toute l'attention, avant même que nous ouvrions la bouche. C'est par lui que nous nous passionnons pour tel orateur, et que nous nous prévenons contre tel autre. Enfin, le visage fait entendre une foule de choses, et vaut souvent tout un discours. Aussi, dans les pièces de théâtre, les comédiens ont-ils soin que leurs masques expriment le moral du personnage qu'ils représentent, en sorte que, dans la tragédie, Érope se reconnaisse à sa tristesse, Médée à sa rage, Ajax à sa stupéfaction, Hercule à sa fureur. Dans la comédie, outre que des masques différents signalent, sans les confondre, l'esclave, le parasite, le paysan, le soldat, la courtisane, la servante, le vieillard renfrogné et le vieillard indulgent, le jeune homme de bonnes mœurs et le libertin, la mère de famille et la vierge modeste, on donne encore à certain

Significat vero plurimis modis; nam præter annuendi, renuendi, confirmandique motus, sunt et verecundiæ, et dubitationis, et admirationis, et indignationis noti et communes omnibus. Solo tamen eo facere gestum scenici quoque doctores vitiosum putaverunt : etiam frequens ejus nutus non caret vitio adeo jactare id, et comas excutientem rotare, fanaticum est.

Dominatur autem maxime vultus : hoc supplices, hoc minaces, hoc blandi, hoc tristes, hoc hilares, hoc erecti, hoc summissi sumus; hoc pendent homines hunc intuentur, hunc spectant, etiam antequam dicimus; hoc quosdam amamus, hoc odimus; hoc plurima intelligimus, hic est sæpe pro omnibus verbis. Itaque in iis, quæ ad scenam componuntur, fabulis artifices pronunciandi a personis quoque affectus mutuantur : ut sit *Ærope* in tragœdia *tristis*, *atrox Medea*, *attonitus Ajax*, *truculentus Hercules*. In comœdiis vero præter aliam observationem, qua servi, lenones parasiti, rustici, milites, meretriculæ, ancillæ, senes austeri ac mites, juvenes severi ac luxuriosi, matronæ, puellæ

père de comédie, personnage principal, qui passe alternativement de l'emportement à la douceur, un masque où le sourcil se rehausse fièrement d'un côté, et se dessine paisiblement de l'autre et l'acteur ne manque pas de montrer le côté du masque qui convient à la situation.

Ce qu'il y a de plus éloquent dans le visage, ce sont les yeux : l'âme s'y découvre tout entière, à tel point que, sans qu'ils remuent, la joie les fait briller, et la tristesse les obscurcit d'un nuage. La nature leur a aussi donné les larmes qui trahissent les sentiments dont nous sommes agités, en s'échappant avec impétuosité dans la douleur, en coulant doucement dans la joie. Le mouvement leur donne encore des expressions plus variées : ils peignent l'application, le découragement, la fierté, la menace, la sévérité, la douceur ; c'est à l'orateur à leur faire parler le langage qu'exigera la situation. Mais il se gardera bien de les tenir immobiles et démesurément ouverts, de les rendre langoureux et mornes, ou stupides ; de les rouler d'un air lascif, d'y répandre une teinte de molle volupté, ou de les tourner obliquement et d'une façon amoureuse, comme s'ils demandaient ou promettaient quelque chose. Pour ce qui est de les fermer ou de les comprimer en parlant, qui s'en avisera, à moins d'être absolument dépourvu de sens ?

Les paupières et les joues font aussi leur office dans ces diverses expressions, et les sourcils y sont pour beaucoup, puisqu'ils mo-

inter se discernuntur; pater ille, cujus præcipuæ partes sunt, quia interim concitatus, interim lenis est, altero erecto, altero composito est supercilio : atque id ostendere maxime latus actoribus moris est, quod cum iis, quas agunt, partibus congruat.

Sed in ipso vultu plurimum valent oculi, per quos maxime animus eminet ut citra motum quoque et hilaritate enitescant, et tristitiæ quoddam nubilum ducant : quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit ; quæ aut erumpunt dolore, aut lætitia manant : motu vero intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt : quæ, ut actus poposcerit, fingentur. Rigidi vero et extenti, aut languidi et torpentes, aut stupentes, aut lascivi et mobiles, aut natantes et quadam voluptate suffusi, aut limi et, ut sic dicam, venerei, aut poscentes aliquid, pollicentesve, nunquam esse debebunt; nam opertos, compressosve eos in dicendo quis, nisi plane rudis, aut stultus, habeat?

Et ad hæc omnia exprimenda in palpebris etiam et genis est quoddam de

difient jusqu'à un certain point la forme de l'œil, et règnent en maîtres sur le front qu'ils contractent, élèvent ou abaissent suivant leur caprice. Je ne connais rien qui agisse plus sur cette partie du visage, si ce n'est le sang lui-même, lorsqu'il est mis en mouvement pas nos affections intérieures : en effet, que la honte s'empare de nous, il couvre le front de rougeur ; que ce soit la crainte, il y laisse, en se retirant, la pâleur ; enfin, que le sang soit tempéré par un juste équilibre, il répand sur le front une teinte de sérénité qui tient le milieu entre les deux premiers effets. Pour en revenir aux sourcils, c'est un défaut quand ils sont tout à fait immobiles, ou quand on les fait trop jouer, ou quand leurs mouvements sont inégaux, comme je le disais tout à l'heure d'un masque de comédie, ou enfin lorsque ces mouvements s'accordent mal avec ce que nous disons : car nos sentiments s'y peignent aussi : la colère les contracte, la douleur les affaisse, la joie les dilate. C'est encore une manière de consentir ou de refuser, que de les baisser ou de les hausser.

Il n'est presque rien qu'on puisse exprimer décemment par le jeu des narines et des lèvres, quoique généralement elles se prêtent à marquer la dérision, le dédain et la répugnance : car, *se plisser les narines*, comme dit Horace, les gonfler, les mouvoir, y porter sans cesse les doigts, en faire sortir l'air à grand bruit, les tirer en tous sens, ou les retrousser avec le creux de la main, tout cela pèche contre les bienséances, puisque même on blâme, et avec

serviens iis ministerium. Multum et superciliis agitur; nam et oculos formant aliquatenus, et fronti imperant : his contrahitur, attollitur, demittitur; ut una res in ea plus valeat, sanguis ille, qui mentis habitu movetur, et, quum infirmam verecundia cutem accepit, effunditur in ruborem ; quum metu refugit, abit omnis et pallore frigescit ; temperatus medium quoddam serenum efficit. Vitium in superciliis, si aut immota sunt omnino, aut nimium mobilia, aut inæqualitate, ut modo de persona comica dixeram, dissident, aut contra id, quod dicimus, finguntur : *ira* enim contractis, *tristitia* deductis, *hilaritas* remissis ostenditur ; annuendi quoque et renuendi ratione demittuntur, aut allevantur.

Naribus labrisque non fere quiddam decenter ostendimus, tametsi derisus iis, contemptus, fastidium significari solet; nam et *corrugare nares*, ut Horatius ait, et inflare, et movere, et digito inquietare, et pulso subito spiritu excutere, et diducere sæpius, et plana manu resupinare, indecorum est; quum

raison, dans les orateurs, l'action de se moucher trop souvent. Quant aux lèvres, il est d'un mauvais effet de les porter en avant, de les fendre, de les serrer, de les ouvrir de manière à laisser voir les dents, ou de les élargir presque jusqu'aux oreilles; elles ont mauvaise grâce aussi quand elles se replient dédaigneusement, quand elles sont pendantes, ou ne laissent passage à la voix que d'un côté : à plus forte raison, est-il choquant de les lécher ou de les mordre. En un mot, leur mouvement doit être à peine sensible dans l'articulation des mots, car on doit parler de la bouche plus que des lèvres.

Ayez le cou droit, et non roide ni renversé; qu'il ne soit non plus ni affaisé ni tendu; car il en résulte deux défauts également graves. Tendu, il y a fatigue et la voix s'altère; le menton retombe-t-il sur la poitrine, la pression du gosier rend le son moins clair et l'écrase.

Il sied rarement de hausser les épaules et de les rapprocher en les serrant; cette action raccourcit le cou, et donne au geste je ne sais quoi d'humble et de servile, je dirai même de faux : aussi est-ce le signe de l'adulation, de l'étonnement et de la crainte.

Ne portez pas le bras trop en avant; que vos épaules soient rabattues, et que vos doigts se déploient en allongeant la main, lorsque vous parlez sur un sujet continu et rapide; c'est, en ce cas, ce qui convient le mieux. Mais arrivez-vous à un passage qui com-

emunctio etiam frequentior non sine causa reprehendatur. Labra et porriguntur male, et scinduntur, et astringuntur, et diducuntur, et dentes nudant, et in latus ac pæne ad aurem trahuntur, et velut quodam fastidio replicantur, et pendent, et vocem tantum altera parte dimittunt : lambere quoque ea et mordere, deforme est; quum etiam in efficiendis verbis modicus eorum esse debeat motus : ore enim magis, quam labris, loquendum est.

Cervicem rectam oportet esse, non rigidam, aut supinam : collum diversa quidem, sed pari deformitate et contrahitur et tenditur; sed tenso subest et labor, tenuaturque vox ac fatigatur : affixum pectori mentum minus claram, et quasi latiorem presso gutture facit.

Humerorum raro decens allevatio atque contractio est : breviatur enim cervix, et gestum quemdam humilem atque servilem, et quasi fraudulentum facit, quum se in habitum adulationis, admirationis, metus fingunt.

Brachii moderata projectio remissis humeris, atque explicantibus se in proferenda manu digitis, continuos et decurrentes locos maxime decet : at quum

porte plus d'éclat, plus d'abondance, comme celui-ci : *Les rochers et les solitudes répondent à la voix des poëtes*, alors développez-vous, et que votre geste s'étende, pour ainsi dire, avec vos paroles.

Quant aux mains, sans lesquelles l'action serait faible et tronquée, on compterait à peine les mouvements dont elles sont susceptibles; elles en ont presque autant qu'il y a de mots ; et si les autres parties du corps aident au langage, il est à peu près vrai de dire que les mains parlent. Quelle variété d'expressions! Demander avec instance, promettre, appeler, congédier, menacer, supplier ; peindre l'horreur, l'effroi, la joie, la douleur, l'hésitation, les aveux, le repentir; indiquer la mesure, la quantité, le nombre, le temps : les mains suffisent à tout. Ne s'en sert-on pas encore pour exciter, pour calmer, pour approuver, pour admirer, pour témoigner de la honte? ne tiennent-elles pas lieu quelquefois des adverbes et des pronoms, pour désigner les lieux et les personnes ? en sorte qu'au milieu de cette prodigieuse diversité de langues répandues parmi tant de peuples, elles paraissent former une sorte de langage commun à tous les hommes.

Dans tout ce que je viens de dire, les gestes accompagnent naturellement nos paroles. Il en est d'autres qui ont la prétention de représenter tout avec une minutieuse fidélité; comme, par exemple, de désigner un malade, en contrefaisant le médecin qui lui tâte le

speciosus quid uberiusque dicendum est, ut illud, *Saxa atque solitudines voci respondent*, exspatiatur in latus, et ipsa quodammodo se cum gestu fundit oratio.

Manus vero, sine quibus trunca esset actio ac debilis, vix dici potest, quot motus habeant, quum pæne ipsam verborum copiam persequantur ; nam ceteræ partes loquentem adjuvant, hæ, prope est ut dicam, ipsæ loquuntur. His poscimus, pollicemur, vocamus, dimittimus, minamur, supplicamus, abominamur, timemus; gaudium, tristitiam, dubitationem, confessionem, pœnitentiam, modum, copiam, numerum, tempus, ostendimus. Non concitant? inhibent? supplicant? probant? admirantur? verecundantur? non in demonstrandis locis ac personis adverbiorum atque pronominum obtinent vicem? ut in tanta per omnes gentes nationesque linguæ diversitate hic mihi omnium hominum communis sermo videatur.

Et hi quidem, de quibus sum locutus, cum ipsis vocibus naturaliter exeunt gestus : alii sunt, qui res imitatione significant; ut si ægrum, tentantis venas medici similitudine, aut citharœdum, formatis ad modum percutientis nervos

pouls, ou un musicien, en arrangeant ses doigts à la manière de ceux qui jouent de la lyre. On ne saurait trop fuir ce genre d'imitation. Pour peu qu'on apprécie la distance qui sépare l'orateur du baladin, on s'étudiera à conformer son geste au sens bien plus qu'aux paroles ; c'est aussi ce qu'ont fait les comédiens qui ont mis quelque dignité dans leur art. Autant donc je passerai volontiers à un orateur de tourner la main sur soi, quand il parle de lui-même, ou de la diriger vers celui qu'il veut montrer, et autres gestes semblables, autant je le blâmerai de copier certaines attitudes et de vouloir mettre en action tout ce qu'il dit.

Ce n'est pas seulement à l'égard des mains qu'il faut observer ces convenances, c'est à l'égard de toute espèce de geste, et de la voix. Ainsi, dans cette période des *Verrines*, que j'ai déjà citée : *On voyait un préteur du peuple romain, vêtu et chaussé à la grecque*, etc., on ne singera pas la posture de Verrès penché sur le sein d'une courtisane ; et, dans cette autre : *Un citoyen romain était battu de verges, sur la place publique de Messine*, on n'imitera pas le mouvement des flancs déchirés par le fouet, ni les accents qu'arrache la douleur. Je le dirai même : je trouve détestable qu'un comédien, chargé d'un rôle de jeune homme, s'il a par hasard, comme dans le prologue d'*Hydria* et de *Georgus*, à rapporter les discours d'un vieillard ou d'une femme, prenne une voix tremblante ou efféminée : tant il est vrai que l'imitation peut pécher par quelque excès, chez ceux même dont l'art consiste à imiter[1]

manibus, ostendas, quod est genus quam longissime in actione fugiendum Abesse enim plurimum a saltatore debet orator, ut sit gestus ad sensum magis, quam ad verba, accommodatus ; quod etiam histrionibus paulo gravioribus facere moris fuit : ergo ut ad se manum referre, quum de se ipso loquatur, et in eum, quem demonstret, intendere, et aliqua his similia permiserim ; ita non, effingere status quosdam, et quidquid dicet ostendere.

Neque id in manibus solum, sed in omni gestu ac voce servandum est : non enim aut in illa periodo, *Stetit soleatus prætor populi romani*, inclinatio incumbentis in mulierculam Verris effingenda est ; aut in illa, *Cædebatur in medio foro Messanæ*, motus laterum, qualis esse ad verbera solet, torquendus ; aut vox, qualis dolore exprimitur, eruenda. Quum mihi comœdi quoque pessime facere videantur, qui, etiamsi juvenem agant, quum tamen in expositione aut senis sermo, ut in Hydriæ prologo, aut mulieris, ut in Georgo, incidit, tremula, vel effeminata voce pronunciant : adeo in illis quoque est aliqua vitiosa imitatio, quorum ars omnis constat imitatione.

Pour en revenir à la main, un geste qui lui est assez ordinaire, c'est d'avoir le doigt du milieu plié contre le pouce, et les trois autres déployés. Ce geste sied bien dans les exordes, lorsqu'il est modéré, et se porte lentement tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, la tête et les épaules ne faisant qu'obéir d'une manière insensible au mouvement de la main. Dans les récits, ce geste doit avoir quelque chose de plus assuré : on l'y développe davantage. Enfin, il est vif et pressant dans les reproches et les objections : aussi s'y déploie-t-il en toute liberté. Mais ce même geste devient mauvais, s'il va chercher l'épaule gauche et n'agit que de côté; ce qui est pis encore, c'est de faire comme quelques orateurs qui portent le bras en travers, et prononcent, pour ainsi dire, du coude.

Quelquefois ce sont les deux doigts du milieu qu'on avance sous le pouce, et ce geste est encore plus pressant ; aussi ne convient-il ni à l'exorde ni à la narration.

Mais, lorsque les trois derniers doigts sont serrés contre le pouce, alors le premier, celui dont Crassus se servait si bien, au rapport de Cicéron, est libre dans ses mouvements, et sert soit à réprimander, soit à indiquer, d'où lui est venu son nom (*index*) : si la main est élevée et regarde l'épaule, légèrement incliné, il affirme ; tourné en terre et en quelque sorte renversé, il presse, il poursuit; enfin, il signifie aussi un nombre. Ce même doigt, si vous rapprochez légèrement par leurs extrémités l'index et le pouce, en

Est autem gestus ille maxime communis, quo medius digitus in pollicem contrahitur explicitis tribus, et principiis utilis cum leni in utramque partem motu modice prolatus, simul capite atque humeris sensim ad id, quo manus feratur, obsecundantibus ; et in narrando certus, sed tum paulo productior; et in exprobrando et coarguendo acer atque instans : longius enim partibus his et liberius exseritur. Vitiose vero idem sinistrum quasi humerum petens in latus agi solet; quamquam adhuc pejus aliqui transversum brachium proferunt, et cubito pronunciant.

Duo quoque medii sub pollicem veniunt ; et est hic adhuc priore gestus instantior, principio et narrationi non accommodatus.

At quum tres contracti pollice premuntur; tum digitus ille, quo usum optime Crassum Cicero dicit, explicari solet : is in exprobrando et indicando, unde et ei nomen est, valet ; et allevata ac spectante humerum manu paulum inclinatus affirmat ; versus in terram et quasi pronus urget; aliquando pro numero est. Idem summo articulo utrinque leviter apprehenso, duobus mo-

courbant un peu les deux autres doigts, mais le petit moins, paraît propre à la discussion. Cependant il semble que l'argumentation soit plus animée, quand on tient le doigt du milieu, et qu'on serre les derniers d'autant plus que les premiers descendent plus bas.

Un geste qui convient à merveille à un discours modeste, c'est celui où, les doigts en l'air et faiblement rapprochés, la main se place non loin de la bouche ou de la poitrine, pour s'incliner ensuite et se déployer insensiblement. Ainsi, j'imagine, Démosthène dut commencer l'exorde si timide, si humble, de son discours *pour Ctésiphon*, et Cicéron arranger sa main quand il prononça ces mots : *S'il y a en moi quelque talent, messieurs, et je sens combien j'en ai peu.*

Enfin, la main semble se charger elle-même des paroles, lorsque l'orateur la rapproche de lui, les doigts pliés et regardant vers le bas, et qu'ensuite il la déploie dans le sens contraire.

Tantôt on met deux doigts en dehors, sans y adjoindre le pouce, et les doigts inférieurs sont tournés en dedans, sans que ceux d'en haut soient allongés; tantôt les deux derniers pressent le creux de la main, vers la racine du pouce, et celui-ci s'unit aux premiers, vers le milieu de leurs articulations; tantôt le quatrième est plus courbé que les autres; tantôt les quatre sont développés plutôt que tendus, et le pouce est incliné en dedans, ce qui donne à la

dice curvatis, minus tamen minimo, aptus ad disputandum est : acrius tamen argumentari videntur, qui medium articulum potius tenent; tanto contractioribus ultimis digitis, quanto priores descenderunt.

Est et ille verecundæ orationi aptissimus, quo quatuor primis leviter in summum coeuntibus digitis, non procul ab ore, aut pectore refertur ad nos manus, et deinde prona ac paululum prolata laxatur. Hoc modo cœpisse Demosthenem credo in illo pro Ctesiphonte timido summissoque principio; sic formatam Ciceronis manum, quum diceret, *Si quid est in me ingenii, judices, quod sentio quam sit exiguum.*

Eadem aliquatenus liberius deorsum spectantibus digitis colligitur in nos, et fusius paulo in diversum resolvitur, ut quodammodo sermonem ipsum proferre videatur.

Binos interim digitos distinguimus, sed non inserto pollice, paulum tamen inferioribus intra spectantibus, sed ne illis quidem tensis, qui supra sunt. Interim extremi palmam circa ima pollicis premunt ipse prioribus ad medios articulos jungitur; interim quartus oblique reponitur; interim quatuor remissis magis quam tensis, pollice intus inclinato, habilem demonstrando in latus,

main la facilité de montrer et de distinguer les choses dont on parle, soit en se laissant tomber vers la gauche, soit en se renversant vers la droite. C'est aussi un geste, mais peu saillant, lorsque la main, légèrement affaissée, se meut dans une sphère étroite, et que les épaules suivent ce mouvement. Ce geste rappelle celui des personnes qui font quelque vœu, et convient surtout à ces discours modestes où il entre presque de la timidité.

Veut-on peindre l'admiration, l'étonnement? la main un peu haute, et tenant tous les doigts réunis l'un contre l'autre, se développe et se replie par un mouvement rapide et alternatif. S'agit-il d'interroger? le geste varie davantage; mais le plus ordinaire, c'est de tourner la main vers celui qu'on interroge, de quelque manière qu'elle soit agencée.

Rapprocher l'ongle du pouce de l'extrémité de l'index, en relâchant les autres doigts, cela n'est pas sans grâce, pour approuver, pour narrer, pour distinguer. C'est ce que font communément les Grecs d'aujourd'hui, avec cette différence qu'ils serrent les trois autres doigts, et qu'ils font ce geste des deux mains, toutes les fois qu'ils veulent appuyer sur leurs raisonnements.

La main prend un mouvement lent et saccadé, soit qu'on promette, soit qu'on agrée. Il est plus vif, lorsqu'on exhorte, et quelquefois lorsqu'on loue. Il y a un geste plus commun, et qui tient à la nature plutôt qu'à l'art : c'est de fermer et d'ouvrir alternati-

aut distinguendis, quæ dicimus, manum facimus, quum supina in sinistrum latus, prona in alterum fertur. Sunt et illi breves gestus, quum manus leviter pandata, qualis voventium est, parvis intervallis, et subassentientibus humeris movetur, maxime apta parce et quasi timide loquentibus.

Est admirationi conveniens ille gestus, quo manus modice supinata, ac per singulos a minimo collecta digitos, redeunte flexu simul explicatur atque convertitur. Nec uno modo interrogantes gestum componimus; plerumque tamen vertentes manum, utcunque composita est.

Pollici proximus digitus, mediumque, qua dexter est, unguem pollicis summo suo jungens, remissis ceteris, est et approbantibus, et narrantibus, et distinguentibus decorus. Cui non dissimilis, sed compressis tribus digitis, quo nunc Græci plurimum utuntur, etiam utraque manu, quoties enthymemata sua gestu velut corrotundant.

Cæsim manus lenior promittit et assentatur, citatior hortatur, interim laudat. Est et ille urgentis orationem gestus vulgaris magis, quam ex arte, qui

vement la main avec précipitation, quand le discours est véhément. Si on la tient creuse, ramassée, au-dessus de l'épaule, et accompagnée d'un certain mouvement, elle a l'air d'encourager; mais il ne faut pas qu'elle soit agitée d'un tremblement, comme l'usage semble vouloir s'en introduire : c'est un geste qui nous vient des écoles étrangères, et qui n'est bon qu'à la scène.

Je ne sais pourquoi certaines gens n'aiment pas que l'orateur reporte vers soi la main, en réunissant les doigts par leurs extrémités; car ce geste me paraît naturel pour exprimer une légère stupéfaction, un sentiment subit d'indignation ou d'effroi, et il convient à qui supplie. Eh quoi! ne nous serrons-nous pas la main contre le cœur, en signe de repentir ou de colère? trouve-t-on même mauvais que nous prononcions entre les dents des mots entrecoupés, comme ceux-ci : *Que faire maintenant?... à quoi me résoudre?* Pour ce qui est de désigner quelqu'un en renversant le pouce, c'est un geste plus usité que décent dans un orateur.

En résumé, on compte six sortes de mouvements de la main. A la rigueur, il y en a bien un septième, celui où le geste revient en cercle sur lui-même; mais ce mouvement circulaire est vicieux. Les autres servent à indiquer ce qui est devant nous, à droite, à gauche, en haut, en bas, par derrière; encore ne dirige-t-on pas le geste en arrière; on fait le plus souvent un geste qui y supplée.

La main doit partir du côté gauche et s'arrêter à droite, de manière qu'elle s'abatte sans frapper; cependant elle tombe quel-

contrahit alterno celerique motu et explicat manum. Est et illa cava et rara, et supra humeri altitudinem elata cum quodam motu velut hortatrix manus. A peregrinis scholis tamen prope recepta tremula, scenica est.

Digitos, quum summi coierunt, ad nos referre, cur quibusdam displicuerit, nescio; nam id et leviter admirantes, et interim subita indignatione, velut pavescentes, et deprecantes, facimus. Quin compressam etiam manum in pœnitentia, vel ira pectori admovemus, ubi vox vel inter dentes expressa non dedecet, *Quid nunc agam? Quid facias?* Averso pollice demonstrare aliquem, receptum magis puto, quam oratori decorum.

Sed quum omnis motus sex partes habeat, septimus sit ille, qui in se redit, orbis, vitiosa est una circumversio : reliqui, ante nos, et dextra lævaque, et sursum et deorsum aliquid ostendunt : in posteriora gestus non dirigitur nterim tamen velut rejici solet.

Optime autem manus a sinistra parte incipit, in dextra deponitur; sed ut

quefois pour se relever avec vivacité, et quelquefois on la fait bondir dans des mouvements un peu vifs de négation ou d'étonnement.

Ici, les anciens maîtres de la prononciation ajoutent fort raisonnablement que le geste de la main doit commencer et finir avec le sens. En effet, autrement, ou le geste précéderait les paroles, ou il continuerait après, ce qui serait également choquant. Quant à ce qu'ils recommandent, de mettre trois mots d'intervalle entre chaque geste, cette règle est d'une subtilité trop recherchée; aussi ne l'observe-t-on pas, parce qu'elle est impraticable. Mais ils ont eu raison, s'ils ont voulu seulement qu'il y eût une certaine mesure de lenteur ou d'accélération, soit pour que la main ne restât pas trop longtemps oisive, soit pour que l'action ne fût pas coupée par une trop rapide succession de gestes, défaut de beaucoup d'orateurs.

Mais voici un autre point où l'on est plus sujet à se tromper. Il y a dans tout discours certains battements de mesure cachés, je dirais presque des sortes de pieds, auxquels beaucoup de gens se croient obligés d'assujettir tous leurs gestes. Ainsi, dans la période suivante : *Novum crimen, C. Cæsar, et ante hanc diem non auditum, propinquus meus ad te Q. Tubero detulit*, ils ont un premier geste pour *novum crimen*, un autre pour *C. Cæsar*, un troisième pour *et ante hanc diem*, un quatrième pour *non auditum*, et ainsi de suite. Qu'arrive-t-il de là? Les jeunes gens, quand ils

poni, non ut ferire videatur; quamquam et in fine interim cadit, ut cito tamen redeat; et nonnunquam resilit vel negantibus nobis, vel admirantibus.

Hic veteres artifices illud recte adjecerunt, *ut manus cum sensu et inciperet, et deponeretur;* alioqui enim aut ante vocem erit gestus, aut post vocem : quod est utrumque deforme. In illo lapsi nimia subtilitate sunt, quod intervallum motus tria verba esse voluerunt : quod neque observatur, neque fieri potest; sed illi quasi mensuram tarditatis celeritatisque aliquam esse voluerunt; neque immerito, ne aut diu otiosa esset manus, aut, quod multi faciunt, actionem continuo motu conciderent.

Aliud est, quod et fit frequentius et magis fallit : sunt quædam latentes sermonis percussiones, et quasi aliqui pedes, ad quos plurimorum gestus cadit, ut sit unus motus, *Novum crimen;* alter, *C. Cæsar;* tertius, *et ante hanc diem;* quartus, *non auditum;* deinde, *propinquus meus;* et, *ad te;* et, *Quintus Tubero;* et, *detulit*. Unde id quoque fluit vitium ut juvenes, quum scribunt,

écrivent, préoccupés qu'ils sont d'adapter la mesure au geste, arrangent leurs périodes de manière qu'elles tombent avec la main, ce qui donne lieu à un autre inconvénient; car souvent la main, qui doit s'arrêter à droite, finit son mouvement à gauche.

Le mieux donc, puisque toute période se compose de membres, après lesquels on peut, au besoin, reprendre haleine, c'est d'accommoder ses gestes à la dimension de ces membres. Ainsi, ces mots : *Novum crimen, C. Cæsar*, ont en quelque sorte un sens fini, car ils sont suivis d'une conjonction; ensuite ceux-ci : *et ante hanc diem non auditum*, présentent un développement suffisant. C'est donc à cela que doit se borner le geste, surtout dans un début, et lorsque l'action est encore calme et posée. Mais, à mesure que l'orateur s'échauffera, le geste deviendra plus fréquent et s'animera avec ses paroles; ici, la prononciation sera rapide; là, exacte et ferme. Soyons rapides, si nous voulons passer vite d'un objet à un autre, accumuler des faits, entraîner par notre abondance, ou nous hâter; précis et énergiques, s'il s'agit d'insister sur un point, de le bien inculquer, de le bien imprimer dans l'esprit. Ce qui se prononce d'un ton lent est généralement plus pathétique. Roscius était plus vif, Ésope plus grave; c'est que le premier jouait dans le comique, et le second dans le tragique. Même observation dans les mouvements du corps. A la scène, le fils de famille, le vieillard, les gens de guerre, les matrones, ont une démarche com-

gestum præmodulati cogitatione sic componant quomodo casura manus est : inde et illud vitium, ut gestus, qui in fine dexter esse debet, in sinistrum frequenter desinat.

Melius illud, quum sint in sermone omni brevia quædam membra, ad quæ, si necesse sit, recipere spiritum liceat, ad hæc gestum disponere : ut puta, *Novum crimen, C. Cæsar*, habet per se finem quemdam suum, quia sequitur conjunctio; deinde, *et ante hanc diem non auditum*, satis circumscriptum est : ad hæc accommodanda manus est, idque dum erit prima et composita actio. At ubi eam calor concitaverit, etiam gestus cum ipsa orationis celeritate crebescet : aliis locis citata, aliis pressa conveniet pronunciatio : illa transcurrimus, congerimus, abundamus, festinamus; hac instamus, inculcamus, infigimus : plus autem affectus habent lentiora; ideoque Roscius citatior, Æsopus gravior fuit, quod ille comœdias, hic tragœdias egit. Eadem motus quoque observatio est : itaque in fabulis, juvenum, senum, militum, matronarum

posée, tandis que les esclaves, les servantes, les parasites, les pêcheurs, sont dans un état continuel d'agitation.

Les maîtres de l'art défendent d'élever la main au-dessus des yeux, et de la descendre au-dessous de la poitrine; à plus forte raison est-ce un défaut de la ramener du sommet de la tête, ou de la laisser tomber jusqu'aux extrémités du ventre. On peut l'avancer vers l'épaule gauche, pourvu que ce soit en deçà : au delà, ce ne serait pas convenable. Mais, si nous repoussons avec la main, du côté gauche, en signe d'aversion, il faut exhausser l'épaule du même côté, pour qu'elle suive l'inclinaison de la tête, qui se porte à droite.

La main gauche, toute seule, ne peut jamais se tirer d'un geste avec grâce, mais elle s'ajuste souvent avec la droite, soit qu'on déduise ses arguments sur ses doigts, soit qu'on jette ses deux mains vers la gauche, dans un mouvement d'horreur, soit qu'on les porte en avant, ou qu'on les écarte de chaque côté, pour offrir satisfaction ou pour supplier. Elles ont encore divers gestes : on les abaisse pour se soumettre, on les élève pour adorer ; on les tend pour invoquer ou prendre à témoin, comme dans cette apostrophe : *Vous, tombeaux; vous, bois sacrés des Albains!* ou dans cette exclamation de Gracchus : *Malheureux! où me réfugier? Sera-ce au Capitole? il fume encore du sang de mon frère; sera-ce dans ma propre maison?...* car, dans toutes ces situations, le concours des deux mains produit plus d'effet. Leur mouvement est plus mesuré

gravior ingressus est; servi, ancillæ, parasiti, piscatores citatius moventur.

Tolli autem manum artifices supra oculos, demitti infra pectus vetant; adeo a capite eam petere, aut ad imum ventrem deducere, vitiosum habetur. In sinistrum intra humerum promovetur; ultra non decet. Sed quum aversantes in lævam partem velut propellemus manum, sinister humerus proferendus, ut cum capite ad dextram ferente consentiat.

Manus sinistra nunquam sola gestum recte facit; dextræ se frequenter accommodat, sive in digitos argumenta digerimus, sive aversis in sinistrum palmis abominamur, sive objicimus adversas, sive in latus utramque distendimus, sive satisfacientes, aut supplicantes. Diversi autem sunt hi gestus, sive summittimus, sive adorantes attollimus, sive aliqua demonstratione, aut invocatione protendimus, *Vos albani tumuli atque luci :* aut Gracchanum illud, *Quo me miser conferam? in Capitolium, ad fratris sanguinem? an domum?* Plus

dans les choses de peu d'importance, quand il ne faut peindre que la tristesse ou la douceur; il est plus élevé, plus expansif dans tout ce qui respire la grandeur, la joie, l'indignation.

Voyons maintenant de quels défauts les mains sont susceptibles, j'entends de ces défauts qu'on remarque même chez les avocats exercés; car, pour ces gestes d'un homme qui demande à boire, ou qui menace du fouet, ou qui plie le pouce pour indiquer le nombre cinq cents, gestes dont quelques écrivains n'ont pas dédaigné de faire mention, je ne les ai jamais rencontrés chez les gens même les plus grossiers. Mais j'ai vu tel orateur lever le bras si haut, qu'il se mettait le flanc tout à découvert; tel autre osant à peine tirer la main de son sein; tel autre, au contraire, l'allongeant de toute sa longueur; j'ai vu l'un en menacer incessamment le plancher, l'autre la tourner comme un fléau, en gesticulant par-delà l'épaule gauche avec tant de pétulance, qu'il n'y avait pas de sûreté à être derrière lui. J'en ai vu qui lui faisaient faire un mouvement circulaire à gauche; d'autres qui, en la jetant inconsidérément çà et là, heurtaient tout ce qui se trouvait près d'eux; d'autres, enfin, qui manœuvraient des deux côtés et avec les coudes.

Chez certains orateurs, la main est paresseuse; chez d'autres, elle est tremblante; chez d'autres, elle a toujours l'air de fendre: on en voit qui tiennent leurs doigts crochus, soit qu'ils fassent mouvoir la main de haut en bas, soit qu'ils la renversent en l'agitant au-dessus de la tête. Quelques-uns affectent la pose que nos

enim affectus in his junctæ exhibent manus; in rebus parvis, tristibus, mitibus breves; magnis, lætis, atrocibus exsertiores.

Vitia quoque earum subjicienda sunt, quæ quidem accidere etiam exercitatis actoribus solent. Nam gestum poculum poscentis, aut verbera minantis, aut numerum quingentorum flexo pollice efficientis, quæ sunt a quibusdam scriptoribus notata, ne in rusticis quidem vidi. At ut brachio exserto introspiciatur latus, ut manum alius ultra sinum proferre non audeat, alius, in quantum patet longitudo, protendat, aut ad tectum erigat, aut repetito ultra lævum humerum gestu ita in tergum flagellet, ut consistere post eum parum tutum sit, aut sinistrum ducat orbem, aut temere sparsa manu in proximos offendat, aut cubitum utrumque in diversum latus ventilet, sæpe scio evenire.

Solet esse et pigra, et trepida, et secanti similis: etiam uncis digitis, aut capite dejiciatur, aut eadem manu supinata in superiora jactetur. Fit et ille

statues donnent généralement au *Pacificateur*, qu'on représente la tête inclinée sur l'épaule droite, le bras étendu à la hauteur de l'oreille, la main déployée et le pouce en l'air : c'est dans cette attitude que se complaisent ceux qui se vantent de parler avec dignité

On peut ajouter encore ces gens qui dardent, pour ainsi dire, leurs pensées, en brandissant les doigts, ou qui déploient une main menaçante, ou qui, chaque fois qu'ils sont contents d'eux-mêmes, se dressent sur leurs pieds, ce qui est bien permis quelquefois, mais ce qu'ils rendent ridicule en élevant autant qu'ils peuvent un doigt et même deux, ou en arrangeant leurs mains comme s'ils avaient quelque chose à porter.

Indépendamment de ces vices, il en est qui ne tiennent point à la nature, mais à la timidité, comme d'être aux prises avec un organe qui s'embrouille ; de ne rien articuler d'intelligible quand la mémoire vient à manquer, ou qu'on est au bout de ses pensées, en feignant d'avoir quelque empêchement dans la gorge ; de passer les doigts dans son nez ; de se promener avant d'avoir achevé son discours ; de s'arrêter tout à coup, et de mendier des applaudissements par son silence. Je ne finirais pas si je voulais détailler tous ces défauts, car chaque orateur a les siens.

Il faut observer de ne pas trop avancer la poitrine ni le ventre, parce que cette attitude courbe la partie postérieure du corps, ce qui est indécent. Les reins doivent aussi s'accorder avec le geste,

habitus, qui esse in statuis pacificator solet, qui, inclinato in humerum dextrum capite, brachio ab aure protenso, manum infesto pollice extendit : qui quidem maxime placet iis, qui se dicere *sublata manu* jactant.

Adjicias licet eos, qui sententias vibrantes digitis jaculantur, aut manu sublata denunciant, aut, quod per se interim recipiendum est, quoties aliquid ipsis placuit, in ungues eriguntur : sed vitiosum id faciunt, aut digito, quantum plurimum possunt, erecto, aut etiam duobus, aut utraque manu ad modum aliquid portantium composita.

His accedunt vitia non naturæ, sed trepidationis, cum ore concurrente rixari ; si memoria fefellerit, aut cogitatio non suffragetur, quasi faucibus aliquid obstiterit, insonare ; in adversum tergere nares ; obambulare sermone imperfecto ; resistere subito, et laudem silentio poscere : quæ omnia persequi prope infinitum est : sua enim cuique sunt vitia.

Pectus ac venter ne projiciantur, observandum : pandant enim posteriora ; et est odiosa omnis supinitas. Latera cum gestu consentiant ; facit enim ali-

car il y a dans les mouvements un ensemble harmonieux qui, au jugement de Cicéron, a plus d'influence sur l'action que n'en ont les mains elles-mêmes. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans son *Orateur : — Abstenez-vous de gesticuler avec les doigts, et de vous en servir pour marquer la cadence; que vos mouvements partent du tronc du corps, et donnez à vos reins une flexibilité qui n'ait rien que de mâle.*

Se frapper la cuisse est un geste dont on croit que Cléon s'est le premier avisé à Athènes; il est aujourd'hui usité, et ne messied pas pour marquer l'indignation et réveiller son auditoire. Cicéron trouve que ce geste se faisait regretter chez Calidius : *Jamais,* dit-il, *il ne se frappait le front ni la cuisse.* Pour le front, je prendrai la liberté de n'être pas de son avis; je trouve même que battre des mains et se frapper la poitrine sont des choses qu'il faut laisser aux comédiens. Rarement aussi l'orateur doit se permettre d'approcher la main de l'estomac en la creusant, et en réunissant les doigts par leurs extrémités, pour se parler à lui-même, s'encourager, se faire des reproches ou se plaindre; et, si cela lui arrive, qu'il se garde au moins d'ouvrir sa robe.

A l'égard des pieds, deux choses sont à considérer : comment on les pose et comment on les meut. Avancer le pied droit lorsqu'on est debout, ou étendre à la fois le pied et la main du même côté, sont des attitudes vicieuses. Il est permis quelquefois de s'appuyer sur le pied droit, pourvu que le corps ne penche point en avant; encore cette posture convient-elle mieux au théâtre qu'au

quid et totius corporis motus, adeo ut Cicero plus illo agi quam manibus ipsis putet; ita enim dicit in Oratore, *Nullæ argutiæ digitorum, non ad numerum articulus cadens, trunco magis toto se ipse moderans, et virili laterum flexione.*

Femur ferire, quod Athenis primus fecisse creditur Cleon, et usitatum est, et indignantes decet, et excitat auditorem ; idque in Calidio Cicero desiderat, *Non frons*, inquit, *percussa, non femur :* quamquam, si licet, de fronte dissentio : nam etiam complodere manus scenicum est, et pectus cædere. Illud quoque raro decebit, cava manu summis digitis pectus appetere, si quando nosmet ipsos alloquimur, cohortantes, objurgantes, miserantes : quod si quando fiet, togam quoque inde removeri non dedecebit.

In pedibus observantur status et incessus : prolato dextro stare, et eamdem manum ac pedem proferre, deforme est : in dextrum incumbere interim datur, sed æquo pectore; qui tamen comicus magis, quam oratorius gestus est :

barreau. Si l'on s'arrête sur le pied gauche, rien n'a plus mauvaise grâce que d'avoir le pied droit levé, ou de le tenir sur la pointe. Il est messéant aussi d'écarter trop les jambes; cela même a quelque chose d'obscène, pour peu qu'il s'y joigne d'agitation.

L'orateur peut se porter en avant, mais il ne le doit faire qu'à propos, avec mesure et rarement. On lui passe aussi de faire comme s'il se promenait, pendant ces bouffées un peu longues d'acclamations qui l'accueillent parfois, quoique cependant Cicéron n'approuve guère ces allées et venues, et les veuille au moins rares et courtes. Pour ce qui est de courir çà et là, et de *se démener en faisant l'affairé*, comme Domitius Afer le disait de Mallius Sura, c'est le comble du ridicule; aussi Flavus Virginius demandait-il plaisamment, en parlant d'un rhéteur son antagoniste, *combien il avait déclamé de milles.*

On recommande encore, je le sais, de ne pas tourner le dos à ses juges en marchant, mais d'avoir toujours les pieds et les yeux tournés vers l'endroit où ils siégent. Cela n'est guère praticable devant le juge privé; mais, comme on est circonscrit dans un petit espace, on ne peut pas lui tourner le dos longtemps; rien n'empêche, d'ailleurs, de se reculer tout doucement au lieu de sauter en arrière, comme il arrive à quelques orateurs, au risque de faire rire d'eux.

Le frappement du pied, ainsi que le remarque Cicéron, peut n'être pas déplacé dans le cours ou à la fin d'une discussion; mais, trop fréquent, il devient ridicule, et le juge finit par n'y plus faire

male etiam in sinistrum pedem insistentium dexter aut attollitur, aut summis digitis suspenditur : varicare supra modum, et in stando deforme est, et, accedente motu, prope obscenum.

Procursio opportuna brevis, moderata, rara : conveniet etiam ambulatio quædam, propter immodicas laudationum moras; quamquam Cicero *rarum incessum*, neque ita longum probat : discursare vero, et, quod Domitius Afer de Sura Mallio dixit, *satagere*, ineptissimum; urbaneque Flavus Virginius interrogavit de quodam suo antisophiste, *quot millia passuum declamasset?*

Præcipi et illud scio, ne ambulantes avertamur a judicibus, sed sint obliqui pedes ad consilium nobis respicientibus : id fieri judiciis privatis non potest : verum et breviora sunt spatia, nec aversi diu sumus : interim tamen recedere sensim datur : quidam et resiliunt, quod est plane ridiculum.

Pedis supplosio, ut loco est opportuna, ut ait Cicero, *in contentionibus aut incipiendis, aut finiendis;* ita crebra et inepti est hominis, et desinit judicem

attention. C'est aussi d'un mauvais maintien de se laisser aller tantôt à droite, tantôt à gauche, en se tenant alternativement sur un pied; mais, ce qu'on ne saurait trop fuir, c'est une action molle et efféminée, telle qu'était, au rapport de Cicéron, celle de Titius, qui a donné son nom à un genre de danse.

Certains orateurs ont un dandinement perpétuel et fatigant, qu'on ne saurait également trop blâmer. C'était la manie de Curion père, dont Julius se moqua, en demandant *quel était cet homme qui parlait dans un bateau.* Sicinius le railla aussi d'une manière assez piquante. Curion s'étant dandiné à son ordinaire, auprès de son collègue Octave qui était enveloppé de linges et couvert d'emplâtres, à cause de son état de maladie; Sicinius, s'approchant de ce dernier, lui dit : *Jamais, Octave, vous ne pourrez assez reconnaître le service que vous a rendu aujourd'hui votre collègue; sans lui, vous étiez infailliblement mangé des mouches.*

Évitez aussi de secouer les épaules. Démosthène avait ce défaut, et pour s'en corriger, dit-on, il parlait debout dans une sorte de tribune fort étroite, d'où pendait une pique dont le fer lui frisait l'épaule, afin que si, dans la chaleur du débit, il oubliait d'éviter ce mouvement, la piqûre du fer l'en fît ressouvenir.

Enfin, s'il est permis de faire quelques pas en parlant, c'est dans les causes publiques, et quand il y a beaucoup de juges, lorsque nous voulons nous faire bien comprendre de chacun en particu-

in se convertere. Est et illa indecora in dextrum ac lævum latus vacillatio alternis pedibus insistentium. Longissime fugienda mollis actio, qualem in Titio Cicero dicit fuisse, unde etiam saltationis quoddam genus *Titius* sit appellatum.

Reprehendenda et illa frequens et concitata in utramque partem nutatio, quam in Curione patre irrisit et Julius, quærens, *quis in lintre loqueretur?* et Sicinius : nam quum, assidente collega, qui erat propter valetudinem et deligatus et plurimis medicamentis delibutus, multum se Curio ex more jactasset, *Nunquam*, inquit, *Octavi, collegæ tuo gratiam referes, qui nisi fuisset, hodie te istic muscæ comedissent.*

Jactantur et humeri : quod vitium Demosthenes ita dicitur emendasse, ut, quum in angusto quodam pulpito stans diceret, hasta humero dependens immineret, ut, si calore dicendi vitare id excidisset, offensatione illa commoneretur.

Ambulantem loqui ita demum oportet, si in causis publicis, in quibus multi sunt judices, quod dicimus, quasi singulis inculcare peculiariter velimus.

lier. Mais je ne puis supporter ce que je vois faire à quelques-uns qui, après avoir rejeté leur robe sur l'épaule, et en avoir relevé les plis jusqu'à la hanche avec la main droite, se promènent gravement et devisent en gesticulant de la main gauche. Cela est si peu modeste, qu'on ne pardonne même pas de relever sa robe du côté gauche, lorsqu'on étend un peu la main droite. Je ne dois pas taire ici non plus qu'il est du plus mauvais ton pour un avocat, pendant ces pauses obligées que lui font faire les applaudissements, de parler à l'oreille de quelqu'un ou de plaisanter avec ses confrères, ou de jeter un coup d'œil à ses secrétaires comme pour leur recommander les applaudissements.

On tolère de se pencher vers le juge, si ce dont vous parlez est obscur et a besoin d'être expliqué; mais rien n'est plus injurieux que de venir s'appuyer sur l'avocat de sa partie adverse; comme rien ne sent plus l'affectation d'une molle délicatesse que de se laisser aller dans les bras de ses clients, ou de se faire soutenir par eux, à moins d'un abattement réel. Un autre défaut, mais qui tient à la mémoire, c'est de se faire souffler, ou de recourir à ce qu'on a écrit. Qu'arrive-t-il de tout cela ? le plaidoyer n'a plus de force, les sentiments se refroidissent, et le juge est disposé à croire qu'on manque d'égards envers lui.

C'est une action peu décente que de passer dans les bancs de la partie adverse. Cassius Severus railla avec urbanité son adversaire

Illud vero non ferendum, quod quidam, rejecta in humerum toga, quum dextra sinum usque ad lumbos reduxerunt, sinistra gestum facientes spatiantur et fabulantur; quum etiam lævam restringere prolata longius dextra sit odiosum. Unde moneor, ut ne id quidem transeam, ineptissime fieri, quum inter moras laudationum aut in aurem alicujus loquuntur, aut cum sodalibus jocantur, aut nonnunquam ad librarios suos ita respiciunt, ut sportulam dictare videantur.

Inclinari ad judicem, quum doceas, utique si id, de quo loquaris, sit obscurius, licet; incumbere advocato adversis subselliis sedenti, contumeliosum; reclinari, etiam ad suos, et manibus sustineri, nisi plane justa fatigatione, delicatum; sicut palam moneri, excidentis, aut legere; namque in his omnibus et vis illa dicendi solvitur, et frigescit affectus, et judex parum sibi præstar reverentiæ credit.

Transire in diversa subsellia, parum verecundum est; nam et Cassius Se-

qui se l'était permise, en demandant qu'on mît *une barre* entre eux deux. Remarquez d'ailleurs que, si l'on est échauffé quand on fait ces sortes d'excursions, on est toujours froid et penaud quand on en revient.

Beaucoup de préceptes que je viens de donner souffrent quelque modification quand on plaide devant les tribunaux supérieurs. Ainsi, là, l'orateur est obligé d'élever ses regards vers celui à qui il adresse la parole; là, son geste a besoin également de se diriger en haut; et il est encore d'autres remarques auxquelles tout le monde peut suppléer. J'en dis autant pour les avocats qui plaident assis, ce qui n'a guère lieu que dans les petites causes. On sent que l'action y comporte moins de mouvement, moins de feu, et que certains défauts que j'ai signalés y deviennent même inévitables. En effet, comme l'orateur est assis à la gauche du juge, il est obligé d'avancer le pied droit, et beaucoup de ses gestes se développent nécesairement à gauche, pour regarder le juge.

Je vois la plupart des avocats se lever chaque fois qu'il ont prononcé une phrase à effet; quelques-uns même se promènent ensuite d'un air de satisfaction. Est-ce là de la bienséance? j'en appelle à eux-mêmes : toujours est-il que ce n'est pas plaider assis. Pour ce qui est de *boire* et de *manger* en plaidant, usage assez commun jadis, et trop fréquent encore aujourd'hui, je l'interdis absolument. Si l'on ne peut supporter, sans cela, la fatigue d'un plaidoyer, ce n'est pas un si grand malheur que de ne pas plaider;

verus urbane adversus hoc facientem lineas poposcit : et si aliquando concitate itur, nunquam non frigide reditur.

Multa ex his, quæ præcipimus, mutari necesse est ab iis, qui dicunt apud tribunalia; nam et vultus erectior, ut eum, apud quem dicitur, spectet; et gestus, ut ad eumdem tendens, elatior sit, necesse est; et alia, quæ occurrere, etiam me tacente, omnibus possunt : itemque ab iis, qui sedentes agent : nam et fere fit hoc in rebus minoribus; et iidem impetus actionis esse non possunt, et quædam vitia fiunt necessaria; nam et dexter pes a læva judicis sedenti proferendus est, et ex altera parta multi gestus necesse est in sinistrum eant, ut ad judicem spectent.

Equidem plerosque et ad singulas sententiarum clausulas video assurgentes, et nonnullos subinde aliquid etiam spatiantes; quod an deceat, ipsi viderint; quum id faciunt, non sedentes agunt. *Bibere*, aut etiam *esse* inter agendum, quod multis moris fuit, et est quibusdam, ab oratore meo procul absit : nam si quis aliter dicendi onera perferre non possit, non ita miserum est

et cela vaudrait mieux cent fois que d'afficher un tel mépris pour sa profession et pour son auditoire.

Venons à l'habillement. Il n'y en a pas de particulier à l'orateur; mais, comme il se remarque davantage en lui, sa parure, comme celle de tous les honnêtes gens, doit consister dans une propreté qui n'ait rien que de mâle; car trop de recherche dans sa robe, dans sa chaussure et dans ses cheveux, est aussi répréhensible que trop de négligence. Le vêtement de dessus mérite quelques remarques. Le temps y a apporté des changements. Les anciens n'avaient pas de robes à longs plis; on les imagina après eux, et ces plis furent d'abord très-courts. Aussi les orateurs de ce temps-là, qui tenaient leurs bras cachés sous leur tunique, à la manière des Grecs, devaient-ils avoir un geste différent du nôtre dans les exordes, mais nous parlons des vêtements actuels.

L'orateur qui n'a pas le droit de porter le *laticlave* doit se ceindre de telle sorte, que sa tunique descende par devant un peu au-dessous des genoux, et par derrière jusqu'au milieu des jarrets : plus bas, cela ne convient qu'aux femmes, et, plus haut, qu'aux gens de guerre. Quant aux bandes de pourpre, si elles ne descendent pas perpendiculairement, c'est une négligence qui se remarque.

L'usage, pour ceux qui portent le laticlave, est de se ceindre un peu plus bas. La robe doit être arrondie et taillée convenablement, sous peine d'avoir une ampleur énorme. Sa partie antérieure doit

non agere, potiusque multo, quam et operis et hominum contemptum fateri.

Cultus non est proprius oratoris aliquis, sed magis in oratore conspicitur : quare sit, ut omnibus honestis debet esse, splendidus et virilis; nam et toga, et calceus, et capillus, tam nimia cura, quam negligentia, sunt reprehendenda. Est aliquid in amictu; quod ipsum aliquatenus temporum conditione mutatum est; nam veteribus nulli sinus; perquam breves post illos fuerunt. Itaque etiam gestu necesse est usos esse in principiis eos alio, quorum brachium, sicut Græcorum, veste continebatur : sed nos de præsentibus loquimur.

Cui lati clavi jus non erit, ita cingatur, ut tunicæ prioribus oris infra genua paulum, posterioribus ad medios poplites usque perveniant; nam infra mulierum est, supra centurionum. Ut purpuræ recte descendant, levis cura est; notatur interim negligentia.

Latum habentium clavum modus est, ut sit paulum cinctis summissior. Ipsam togam rotundam esse et apte cæsam velim : aliter enim multis modis

se terminer à mi-jambe, et sa partie postérieure doit descendre un peu moins bas, dans la proportion de la ceinture. Il est bien que la robe fasse des plis un peu au-dessus du bas de la tunique, mais jamais au dessous. Cette espèce d'écharpe que se fait l'orateur, en conduisant obliquement les plis de sa robe de dessous l'épaule droite vers l'épaule gauche, ne doit être ni bridée ni lâche : la partie de la robe qui se pose ensuite sur le bras flottera au-dessous et n'en tiendra que mieux. Il est bon aussi de retrousser une partie de la tunique, pour qu'au milieu de l'action elle ne retombe pas sur le bras. Puis on relèvera sa robe sur l'épaule droite, en la prenant par l'extrémité, ce qui n'est pas sans grâce. Mais il faut éviter de se couvrir entièrement les épaules et le cou ; autrement, on serait trop serré dans ses vêtements, et l'on perdrait cette sorte de dignité que donne une large poitrine.

Le bras gauche ne doit être levé que juste ce qu'il faut pour former un angle droit, et la robe qui pose dessus doit pendre également par les deux bouts. Je ne veux pas que l'orateur ait les mains remplies de bagues, ni surtout que ces bagues passent le milieu des doigts. Ce qui convient le mieux pour la main, c'est d'avoir le pouce levé et les doigts légèrement pliés, à moins qu'elle ne tienne des tablettes, ce qu'il faut se garder d'affecter; car c'est l'aveu qu'on se défie de sa mémoire, et c'est d'ailleurs un empêchement pour beaucoup de gestes.

fiet enormis. Pars ejus prior mediis cruribus optime terminatur, posterior eadem portione altius qua cinctura. Sinus decentissimus, si aliquanto supra imam togam fuerit, nunquam certe sit inferior. Ille, qui sub humero dextro ad sinistrum oblique ducitur, velut balteus, nec strangulet, nec fluat. Pars togæ quæ postea imponitur, sic inferior; nam ita et sedet melius, et continetur. Subducenda etiam pars aliqua tunicæ, ne ad lacertum in actu redeat : tum sinus injiciendus humero, cujus extremam oram rejecisse non dedecet. Operiri autem humerum cum toto jugulo non oportet, alioqui amictus fiet angustus, et dignitatem, quæ est in latitudine pectoris, perdet.

Sinistrum brachium eo usque allevandum est, ut quasi normalem illum angulum faciat : super quod ora ex toga duplex æqualiter sedeat. Manus non impleatur annulis, præcipue medios articulos non transeuntibus : cujus erit habitus optimus, allevato pollice, et digitis leviter inflexis, nisi si libellum tenebit; quod non utique captandum est : videtur enim fateri memoriæ diffidentiam, et ad multos gestus est impedimento.

Les anciens laissaient tomber leur robe jusque sur la chaussure, et les Grecs faisaient de même de leur manteau. Plotius et Nigidius, qui ont écrit sur le geste vers cette époque, donnent des préceptes à cet égard. Je m'étonne, d'après cela, qu'un aussi savant homme que Pline, et dans un ouvrage où il s'est montré très-curieux de recherches, paraisse persuadé que Cicéron laissait traîner sa robe pour cacher ses varices, d'autant plus que ces robes traînantes se retrouvent dans les statues de personnages postérieurs à Cicéron. Pour ces couvertures de laine dont on s'enveloppe la tête, ces bandelettes dont on s'entoure les jambes, et toutes ces douilletteries dont on se garantit le cou et les oreilles, il faut laisser cela aux malades.

Les détails où je viens d'entrer sur la manière de se draper sont à observer lorsque nous commençons à parler. Mais, à mesure que l'action avance, quand nous sommes à peine au commencement de la narration, les plis de la robe se déroulent d'eux-mêmes et tombent de l'épaule; quand enfin l'orateur en est à l'argumentation et aux preuves, c'est alors qu'il lui sied bien de rejeter sa robe en arrière, du côté gauche, et de la lâcher du côté droit, en la débarrassant même des agrafes qui la retiennent; alors aussi qu'il lui est permis de se dégager des plis formés autour du cou et de la partie supérieure de la poitrine. C'est, en effet, le moment où le débit s'anime et s'échauffe, où la voix devient plus véhémente et plus variée; et il n'y a pas de mal que les vêtements

Togam veteres ad calceos usque demittebant, ut Græci pallium; idque ut fiat, qui de gestu scripserunt circa tempora illa, Plotius Nigidiusque præcipiunt. Quo magis miror Plinii Secundi docti hominis, et in hoc utique libro pæne etiam nimium curiosi, persuasionem, qui solitum id facere Ciceronem velandorum varicum gratia tradit; quum hoc amictus genus in statuis eorum quoque, cui post Ciceronem fuerunt, appareat. Palliolum, sicut fascias, quibus crura vestiuntur, et focalia, et aurium ligamenta, sola excusare potest valetudo.

Sed hæc amictus observatio, dum incipimus; procedente vero actu, jam pæne ab initio narrationis, sinus ab humero recte velut sponte delabitur; et quum ad argumenta ac locos ventum est, rejicere a sinistro togam, dejicere etiam, si hæreat, sinum conveniet. Læva a faucibus ac summo pectore abducere licet : ardent enim jam omnia; et ut vox vehementior ac magis varia est, sic amictus quoque habet actum quemdam velut prœliantem. Itaque ut

participent un peu de cette image de combat. Je ne veux pas, sans doute, que l'orateur s'enveloppe le bras gauche avec sa robe, et s'en fasse une ceinture : c'est presque l'acte d'un furieux. Je ne veux pas non plus qu'il prenne sa robe par le bas, et la rejette sur l'épaule droite : ce mouvement a quelque chose de dédaigneux et de recherché. Je sais même qu'on se permet pis encore ; mais pourquoi ne tiendrait-il pas une partie de sa robe retroussée sous le bras gauche? cette attitude a je ne sais quoi de fier et de délibéré qui convient à la chaleur et à la vivacité de l'action.

Mais quand, sous le vent favorable du succès, le plaidoyer touche à sa fin, c'est alors que des vêtements en désordre, une robe qui n'a pas l'air de tenir et qui tombe de tous les côtés, cette sueur même qui inonde l'orateur, cette fatigue qui l'accable, tout l'embellit, tout lui sied. Comment donc a-t-il pu venir à l'idée de Pline de lui recommander de s'essuyer le front avec son mouchoir, de manière à ne pas déranger ses cheveux? peu après, il est vrai, il lui défend sévèrement de s'occuper de sa coiffure, et cette leçon est un peu plus digne de sa gravité. Pour moi, je trouve qu'une chevelure mal en ordre décèle aussi la passion, et que l'orateur qui n'en prend nul souci se recommande par cela même. C'est autre chose quand on commence à parler, ou qu'on est encore peu avancé; car alors, si la robe vient à tomber, ne pas la relever est évidemment de la négligence ou de la maladresse.

Telles sont les qualités, tels sont les défauts qui ornent ou déparent la prononciation. Quand l'orateur aura bien tout cela devant

lævam involvere toga et incingi pæne furiosum est; sinum vero in dextrum humerum ab imo rejicere solutum ac delicatum, fiuntque adhuc pejus aliqua; ita cur laxiorem sinum sinistro brachio non subjiciamus? habet enim acre quiddam atque expeditum, et calori concitationique non inhabile.

Quum vero magna pars est exhausta orationis, utique afflante fortuna, pæne omnia decent, sudor ipse et fatigatio, et negligentior amictus, et soluta ac velut labens undique toga. Quo magis miror hanc quoque succurrisse Plinio curam, ut ita sudario frontem siccari juberet, ne comæ turbarentur, quas componi post paulum, sicuti dignum erat, graviter et severe vetuit. Mihi vero illæ quoque turbatæ præ se ferre aliquid affectus, et ipsa oblivione curæ hujus commendari videntur. At si incipientibus, aut paulum progressis decidat toga, non reponere eam, prorsus negligentis, aut pigri, aut quomodo debeat amiciri nescientis est.

Hæc sunt vel illustramenta pronunciationis, vel vitia; quibus propositis,

les yeux, il lui restera encore à considérer quel il est, auprès de qui et devant qui il doit parler. En effet, comme il y a un langage, il y a aussi une action qui est mieux appropriée à tel ou tel juge, à tel ou tel auditoire; et les mêmes choses ne conviendront pas également ni pour le ton, ni pour le maintien, ni pour le geste, devant un prince ou devant le sénat, devant le peuple ou devant un magistrat, dans une cause publique ou dans une cause privée, dans une simple requête ou dans une accusation en forme : pour peu qu'il réfléchisse, il saisira facilement ces différences. Ensuite, il lui faudra examiner la nature de ce qu'il traite et le but qu'il se propose.

Il y a quatre observations à faire relativement au sujet. La première se rapporte à la cause tout entière, envisagée dans son essence; car elle est triste ou gaie, périlleuse ou rassurante, importante ou de peu de valeur : or nous ne devons jamais nous occuper des détails jusqu'à perdre de vue le point essentiel et dominant. La seconde a trait à la différence même que comportent les diverses parties d'une cause, comme l'exorde, la narration, la preuve, la péroraison. La troisième regarde les pensées, où tout doit être varié par la prononciation, suivant la nature des choses et des sentiments qu'on veut exprimer. La quatrième, enfin, s'attache aux mots; car, s'il est d'une affectation choquante de vouloir les traduire tous en gestes, on s'expose aussi à ôter à quelques-uns toute leur force, si l'on n'en fait pas sentir la valeur.

multa cogitare debet orator : primum, *quis, apud quos, quibus præsentibus* sit acturus; nam ut dicere alia aliis, et apud alios magis concessum est; sic etiam facere : neque eadem in voce, gestu, incessu, apud principem, senatum, populum, magistratus, privato, publico judicio, postulatione, actione similiter decent : quam differentiam subjicere sibi quisque, qui animum intenderit, potest : tum qua de re dicat, et efficere quid velit.

Rei quadruplex observatio est : *una* in tota causa; sunt enim tristes, hilares, sollicitæ, securæ, grandes, pusillæ; ut vix unquam ita sollicitari partibus earum debeamus, ut non et summæ meminerimus : *altera*, quæ est in differentia partium, ut in procemio, narratione, argumentatione, epilogo : *tertia* in sententiis ipsis, in quibus secundum res et affectus variantur omnia : *quarta* in verbis, quorum ut est vitiosa, si efficere omnia velimus, imitatio; ita quibusdam nisi sua natura redditur, vis omnis aufertur.

Ainsi, pour parler d'abord du sujet en lui-même, dans ces discours d'apparat, dont j'excepte toutefois les éloges funèbres; dans ces discours consacrés à des panégyriques, à des remercîments, à des exhortations et autres pièces semblables, l'action doit être ouverte, élevée, pompeuse; humble et triste dans les harangues funéraires, dans le langage des consolations, et dans la plupart des causes criminelles. Il faut une attitude respectueuse devant le sénat, de la dignité devant le peuple, et tenir un juste milieu dans les affaires privées.

Quant aux parties d'une même cause, et aux pensées et aux mots, comme il y a dans tout cela des nuances infinies, je m'y étendrai davantage.

Dans la prononciation on doit avoir en vue trois choses : *de se concilier la faveur, de persuader, d'émouvoir*, et surabondamment de *plaire*, ce qui en est une conséquence naturelle. *On se concilie la faveur*, soit par la considération qui s'attache aux qualités personnelles de l'orateur, lesquelles, je ne sais comment, se décèlent jusque dans sa voix et dans ses gestes, soit par un langage plein de douceur et d'aménité. *On parvient à persuader* par un ton d'assurance et de bonne foi, qui produit souvent plus d'effet que les preuves mêmes. *Si cela était vrai*, disait Cicéron à Calidius, *nous le diriez-vous sur ce ton?* et ailleurs : *Tant s'en faut que ce récit jetât le trouble dans nos âmes, que nous avions grand'peine à nous défendre du sommeil.* Il est donc bon que l'orateur montre de la confiance et de la fermeté, surtout s'il a

Igitur in laudationibus, nisi si funebres erunt, gratiarum actione, exhortatione, similibus, læta et magnifica et sublimis est actio : funebres conciones, consolationes, plerumque causæ reorum, tristes atque summissæ : in senatu conservanda auctoritas, apud populum dignitas, in privatis modus.

De partibus causæ, et sententiis verbisque, quæ sunt multiplicia, pluribus dicendum.

Tria autem præstare debet pronunciatio : *conciliet, persuadeat, moveat*, quibus natura cohæret, etiam *delectet*. *Conciliatio* fere aut commendatione morum, qui nescio quomodo ex voce etiam atque actione pellucent, aut orationis suavitate constat : *persuadendi* vis affirmatione, quæ interim plus ipsis probationibus valet. *An ista*, inquit Calidio Cicero, *si vera essent, sic a te dicerentur?* et, *Tantum abest, ut inflammares nostros animos : somnum isto loco vix tenebamus :* fiducia igitur appareat, et constantia, utique si auctoritas su-

quelque crédit. Enfin, on *émeut* son auditoire, en se passionnant véritablement, ou en imitant habilement les passions.

Lors donc que le juge dans les causes privées, ou l'huissier dans les causes publiques, aura appelé notre affaire, levons-nous avec modestie; puis, afin de nous mettre dans un état décent et de nous ménager quelques minutes de réflexion, arrêtons-nous un peu à rajuster notre robe, ou même, s'il est nécessaire, à la déplier et à la relever sur l'épaule, sorte de liberté qu'on tolère dans les jugements ordinaires, mais qu'on ne se permettra ni devant le prince, ni devant des magistrats ou des tribunaux du premier ordre. Ensuite, lorsque nous serons tournés vers le juge et que le préteur nous aura accordé la parole, au lieu de la prendre brusquement, faisons encore une petite pause pour nous recueillir; car rien n'est plus agréable à l'auditoire que ces préparatifs de l'orateur, qui donnent d'ailleurs au juge le temps de composer aussi son maintien, N'est-ce pas ce qu'Homère semble recommander, quand il dit : Ulysse *resta longtemps debout, les yeux fixés en terre, et tenant son sceptre immobile, avant de donner cours au torrent de son éloquence?*

Pendant cette scène muette, il est, disent les maîtres de l'art, certaines manières de tuer le temps qui sont permises; comme se frotter la tête, regarder ses mains, faire craquer ses doigts, feindre une grande contention d'esprit, marquer son anxiété par des

best. *Movendi* autem ratio aut in repræsentandis est, aut imitandis affectibus.

Ergo quum judex in privatis, aut præco in publicis dicere de causa jusserit, leniter est consurgendum; tum in componenda toga, vel, si necesse erit, etiam ex integro injicienda, duntaxat in judiciis (apud principem enim et magistratus ac tribunalia non licebit), paulum commorandum, ut et amictus sit decentior, et protinus aliquid spatii ad cogitandum. Etiam quum ad judicem nos converterimus, et consultus prætor permiserit dicere, non protinus est erumpendum, sed danda brevis cogitationi mora : mire enim auditurum dicturi cura delectat, et judex se ipse componit. Hoc præcipit Homerus Ulixis exemplo, *quem stetisse oculis in terram defixis, immotoque sceptro, priusquam illam eloquentiæ procellam effunderet*, dicit.

In hac cunctatione sunt quædam non indecentes, ut appellant scenici, moræ, caput mulcere, manum intueri, infringere articulos, simulare conatum, suspi-

soupirs, et autres contenances plus ou moins propres à chaque orateur; et cela, jusqu'à ce que le juge paraisse disposé à vous écouter.

Il faut se tenir droit, les pieds très-peu écartés et sur la même ligne, ou, si l'on veut, le pied gauche tant soit peu en avant; les genoux d'aplomb, mais non tendus; les épaules rabattues; l'air grave, sans être ni morne, ni langoureux, ni étonné; les bras légèrement détachés des flancs; la main gauche dans la position que je lui ai déjà assignée; la droite se déployant au moment de commencer, un peu hors du sein, par un geste plein de modestie, et comme attendant le signal.

Les défauts à éviter, c'est d'avoir toujours les yeux collés au plancher, de se tourmenter le visage au point de le renfrogner, d'en roidir tous les muscles pour se donner un air d'assurance, ou de les contracter fortement avec les sourcils, pour imprimer aux traits quelque chose de farouche; de rejeter ses cheveux en arrière et bien loin du front, afin d'inspirer l'horreur et l'effroi; de paraître étudier ce qu'on va dire, en agitant continuellement les doigts et en remuant les lèvres, défaut assez commun chez les Grecs; de cracher avec bruit; d'allonger une jambe; de tenir une partie de sa robe avec la main gauche; d'être tantôt en deux, tantôt roide, tantôt renversé en arrière, tantôt courbé en avant, ou d'élever ses épaules jusqu'à l'occiput, comme des lutteurs qui se mesurent des yeux.

ratione sollicitudinem fateri, aut quod quemque magis decet; eaque diutius, si judex nondum intendet animum.

Status sit rectus, æqui et diducti paulum pedes, vel procedens minimo momento sinister; genua recta, sic tamen, ut non extendantur; humeri remissi, vultus severus, non mœstus, nec stupens, nec languidus; brachia a latere modice remota; manus sinistra, qualem supra demonstravi; dextra, quum jam incipiendum erit, paulum prolata ultra sinum gestu quam modestissimo, velut exspectans quando incipiendum sit.

Vitiosa enim sunt illa, intueri lacunaria, perfricare faciem, et quasi improbam facere; tendere confidentia vultum, aut, quo sit magis torvus, superciliis astringere; capillos a fronte contra naturam retroagere, ut sit horror ille terribilis; tum, id quod Græci frequentissime faciunt, crebro digitorum labiorumque motu commentari, clare exscreare, pedem alterum longe proferre, partem togæ sinistra tenere, stare diductum, vel rigidum, vel supinum, vel incurvum, vel humeris, ut luctaturi solent, ac occipitium ductis.

Dans l'exorde, le plus souvent, la prononciation doit être calme, parce que rien n'est plus propre à prévenir en notre faveur; sauf donc quelques exceptions, suivant la nature des exordes, qui, ainsi que je l'ai dit, ne doivent pas se prononcer tous de la même manère, un son de voix tempéré, peu de gestes, la robe arrêtée sur l'épaule, des mouvements de corps légèrement marqués, le regard fixé sur le même point, voilà généralement ce qui y convient.

La narration demande que la main s'étende davantage, que la robe soit tombante, le geste distinct. Le ton doit y être presque celui de la conversation, seulement un peu plus vif; le plus souvent il y faut de la simplicité, comme dans ces récits : *Q. Ligarius, avant qu'il y eût aucune apparence, aucun soupçon de guerre*... etc.; *A. Cluentius Habitus, père de celui qui est devant vous*, etc. Mais c'est autre chose, quand le récit comporte ou de l'indignation, comme ici : *Une belle-mère a osé épouser son gendre!* ou de la pitié, comme dans ce passage des *Verrines : — C'est au sein même de la place publique de Laodicée, qu'on prépare un spectacle si odieux, si lamentable pour toute la province d'Asie!*

Dans la preuve, l'action doit être très-variée; car, bien qu'on ne s'éloigne guère du ton ordinaire, pour avancer une proposition, pour la diviser, pour interroger, et même pour réfuter les arguments de son adversaire, ce qui est encore un genre de proposition, cependant cette réfutation est quelquefois mêlée de sar-

Procemio frequentissime lenis convenit pronunciatio : nihil enim est ad conciliandum gratius verecundia; non tamen semper : neque enim uno modo dicuntur exordia, ut docui. Plerumque tamen et vox temperata, et gestus modestus, et sedens humero toga, et laterum lenis in utramque partem motus, eodem spectantibus oculis, decebit.

Narratio magis prolatam manum, amictum recidentem, gestum distinctum, vocem sermoni proximam, et tantum acriorem, sonum simplicem frequentissime postulabit, in his duntaxat, *Q. enim Ligarius, quum esset in Africa nulla belli suspicio*; et, *A. Cluentius Habitus pater hujusce*. Aliud in eadem poscent affectus, vel concitati, *Nubit genero socrus*; vel flebiles, *Constituitur in foro Laodiceæ spectaculum acerbum et miserum toti Asiæ provinciæ*.

Maxime varia et multiplex actio est probationum; nam et proponere partiri, interrogare, sermoni sunt proxima, et contradictionem sumere ; nam ea quoque diversa propositio est : sed hanc tamen aliquando irridentes, aliquando

casmes, et quelquefois on y contrefait la partie adverse. Quant à l'argumentation, comme elle est presque toujours plus vive, plus animée, plus pressante, elle veut un geste qui réponde aux paroles, c'est-à-dire qui soit fort et accéléré; il est des points sur lesquels il faut insister avec chaleur, et où la diction ne saurait être trop serrée. Les digressions n'ont besoin que d'un débit doux, facile et coulant, comme *l'enlèvement de Proserpine, la description de la Sicile et l'éloge de Cn. Pompée,* dans Cicéron; et cela ne doit pas étonner, puisque tout ce qui est hors de la question exige par là même moins d'efforts.

Quoique l'imitation soit assez souvent blâmable, on peut se la permettre dans certains cas : *Il me semblait voir les uns entrer, les autres sortir, d'autres que l'ivresse faisait chanceler,* etc. On sent qu'ici le geste peut fort bien s'accorder avec le ton, au moyen d'un balancement renfermé toutefois dans le mouvement des mains, et sans y faire participer les flancs.

S'agit-il d'enflammer son juge, il y a plusieurs degrés à observer dans le ton. Le plus élevé, le plus aigu dans l'orateur, est sans doute celui dont furent proférés ces mots : *La guerre étant entreprise, César, et même en grande partie commencée,* etc.; car Cicéron avait dit auparavant : *J'élèverai la voix autant que je le pourrai pour être entendu de tout le peuple romain.* Un ton un peu plus bas, et accompagné d'une légère ironie, convenait aux paroles suivantes : *Dites-nous, Tubéron, que faisait votre épée le*

imitantes pronunciamus. Argumentatio plerumque agilior, et acrior, et instantior, consentientem orationi postulat etiam gestum, id est fortem celeritatem : instandum quibusdam in partibus, et densanda oratio : egressiones fere et lenes, et dulces, et remissæ, *raptus Proserpinæ, Siciliæ descriptio, Cn. Pompeii laus :* neque enim mirum, minus habere contentionis ea, quæ sunt extra quæstionem.

Mollior nonnunquam cum reprehensione diversæ partis imitatio, *Videbar videre alios intrantes, alios autem exeuntes, quosdam ex vino vacillantes :* ubi non dissidens a voce permittitur gestus quoque, in utramque partem tenera quædam, sed intra manus tamen, et sine motu laterum, translatio.

Accendendi judicis plures sunt gradus : summus ille, et quo nullus est in oratore acutior : *Suscepto bello, Cæsar, gesto jam etiam ex parte magna;* prædixit enim, *Quantum potero voce contendam, ut populus hoc romanus exaudiat.* Paulum inferior, et habens aliquid jam jucunditatis, *Quid enim tuus ille, Tu-*

jour de la bataille de Pharsale? Il en fallait un plus plein, plus lent, et par conséquent plus accentué encore, à ce passage : *Mais dans une assemblée du peuple romain, un homme revêtu de fonctions publiques!* etc. Ici, en effet, tout doit être allongé, il faut traîner les voyelles et ouvrir le gosier. Voici une phrase qui doit couler à plein canal : *Et vous, tombeaux, vous, bois sacrés des Albains!* Quant à celle-ci : *Les rochers et les déserts répondent à sa voix*, il y entre quelque chose de chantant qui finit par dégénérer en mollesse.

Ce sont ces diverses inflexions de voix que Démosthène et Eschine se reprochent mutuellement, et qu'il ne faut pas pour cela condamner; car, s'ils se les reprochent, c'est la preuve qu'ils en font usage. Et, en effet, ce ne fut pas sans doute sur un ton simple que le premier jura par les mânes des héros tombés à Marathon, à Platée, à Salamine; ni que le second déplora les malheurs de la ville de Thèbes.

Il est un genre de voix tout différent de ces inflexions, et, pour ainsi dire, en dehors de l'organe, auquel les Grecs ont donné un nom qui désigne l'amertume, voix aigre outre mesure, et qui répugne en quelque sorte à la nature de la voix humaine : *Que ne réprimez-vous cette intempérance de langue qui accuse votre folie et votre nullité?* C'est dans la première partie de cette phrase qu'éclate cette voix aigre dont je parle : *Que ne réprimez-vous?...*

bero, in acie pharsalica gladius agebat? Plenius adhuc et lentius, ideoque dulcius, *In cœtu vero populi romani negotium publicum gerens :* producenda omnia, trahendæque tum vocales, aperiendæque sunt fauces : pleniore tamen hæc canali fluunt, *Vos, albani tumuli atque luci.* Jam cantici quiddam habent, sensimque resupina sunt, *Saxa atque solitudines voci respondent.*

Tales sunt illæ inclinationes vocis, quas invicem Demosthenes atque Æschines exprobrant, non ideo improbandæ; quum enim uterque alteri objiciat, palam est utrumque fecisse; nam neque ille per Marathonis et Platæarum et Salaminis propugnatores recto sono juravit, nec ille Thebas sermone deflevit.

Est his diversa vox, et pæne extra organum, cui Græci nomen *amaritudinis* dederunt, super modum ac pæne naturam vocis humanæ acerba : *Quin compescitis vocem istam, indicem stultitiæ, testem paucitatis?* Sed id, quod excedere modum dixi, in illa parte prima est, *Quin compescitis.*

L'épilogue, s'il se borne à la récapitulation des faits, réclame des sons continus, mais coupés. A-t-on en vue d'exciter les juges, on peut recourir à quelques-unes des inflexions dont j'ai parlé plus haut : veut-on les apaiser, le ton doit être soumis et doux. Mais s'il s'agit d'émouvoir leur pitié, c'est alors qu'il faut varier le timbre de sa voix et lui donner ces accents lamentables et pénétrants qui sont si propres à amollir les cœurs, et en même temps si naturels, que, dans les funérailles, les veuves et les orphelins nous font entendre des cris en quelque sorte harmonieux. C'est aussi là que sert merveilleusement un organe sombre et déchirant, tel que l'avait Antoine au rapport de Cicéron, et qu'on peut se créer, jusqu'à un certain point, par l'imitation.

Mais il y a deux sortes de pitié : l'une, mêlée d'indignation, comme je l'ai dit au sujet de la condamnation de Philodamus; l'autre, plus modérée, et qui se renferme dans les supplications. Ainsi, quoique l'oreille sente une mélodie sourde dans ces mots : *Mais dans une assemblée du peuple romain,* car Cicéron ne les a pas prononcés du ton d'un homme qui se dispute, et dans ceux-ci : *Vous, tombeaux sacrés des Albains!* car il n'a pas dit cela comme s'il eût appelé ces tombeaux mêmes en témoignage; cependant il a dû varier infiniment plus ses intonations dans les passages suivants : *Que je suis malheureux! que je suis à plaindre! — Que répondrai-je à mes enfants? — Quoi! Milon, vous aurez pu me rendre à ma patrie par ceux mêmes qui sont aujourd'hui*

Epilogus, si enumerationem rerum habet, desiderat quamdam concisorum continuationem; si ad concitandos judices est accommodatus, aliquid ex iis quæ supra dixi; si placandos, inclinatam quamdam lenitatem; si misericordia commovendos, flexum vocis, et flebilem suavitatem, qua præcipue franguntur animi, quæque est maxime naturalis; nam etiam orbos viduasque videas in ipsis funeribus canoro quodam modo proclamantes. Hic etiam fusca illa vox, qualem Cicero fuisse in Antonio dicit, mire faciet; habet enim in se, quod imitamur.

Duplex est tamen miseratio; altera cum invidia, qualis modo dicta de damnatione Philodami; altera cum deprecatione demissior. Quare etiamsi est in illis quoque cantus obscurior, *In cœtu vero populi romani;* non enim hæc rixantis modo dixit; et, *Vos, albani tumuli;* neque enim, quasi inclamaret, aut testaretur, locutus est; tamen infinito magis illa flexa et circumducta sunt, *Me miserum, me infelicem!* et *Quid respondebo liberis meis?* et *Revocare tu me in patriam potuisti, Milo, per hos; ego te in eadem patria per eosdem*

vos juges, et je ne pourrai vous y retenir par la même voie! et lorsque, obligé d'adjuger les biens de C. Rabirius à vil prix, il s'écrie : *Oh! que le métier de crieur est pour moi triste et rigoureux!*

Il est aussi d'un bel effet dans la péroraison de faire l'aveu de son accablement, comme si l'on succombait sous le poids de la douleur et de la fatigue. En voici un exemple tiré de la même oraison pour *Milon : — Mais il est temps de finir; les larmes me suffoquent; je ne puis plus parler.* Cela ne doit se prononcer qu'avec un accent conforme à la situation. Il semble entrer aussi dans les devoirs de l'épilogue, de relever le courage des accusés, de prendre leurs enfants entre ses bras, d'introduire devant les juges toute une famille éplorée, de déchirer ses vêtements, etc.; mais j'ai traité de tout cela en son lieu. Et comme enfin il y a la même variété dans les autres parties de la cause, il est évident que partout, ainsi que je l'ai démontré, la prononciation doit être en harmonie avec les pensées. Elle doit même être en rapport avec les mots, comme je le disais, sinon toujours, du moins quelquefois. Par exemple, quand nous disons *l'infortuné! le pauvre malheureux!* ces mots ne se prononcent-ils pas d'une voix humble et triste? tandis que ceux-ci : *l'audacieux! le forcené! le brigand!* se prononcent avec énergie, avec éclat. En effet, sans cette concordance qui donne aux choses la force et la propriété, notre ton démentirait à chaque instant notre pensée. Que dis-je? les mêmes mots, suivant l'intonation que nous y mettons, servent à

retinere non potero? et quum bona C. Rabirii uno sestertio addicit, *O meum miserum acerbumque præconium!*

Illa quoque mire facit in peroratione velut deficientis dolore et fatigatione confessio; ut pro eodem Milone, *Sed finis sit : neque enim præ lacrymis jam loqui possum :* quæ similem verbis habere debent etiam pronunciationem. Possunt videri alia quoque hujus partis atque officii, *reos excitare, pueros attollere, propinquos producere, vestes laniare*, sed suo loco dicta sunt : et quia in partibus causæ talis est varietas, satis apparet, accommodandam sententiis ipsis pronunciationem, sicut ostendimus; sed verbis quoque, quod novissime dixeram, non semper, sed aliquando. An non hæc, *misellus* et *pauperculus*, summissa atque contracta; *fortis* et *vehemens* et *latro*, erecta et concitata voce dicendum est? Accedit enim vis et proprietas rebus tali astipulatione; quæ nisi adsit aliud vox, aliud animus ostendat. Quid? quod eadem

indiquer, à affirmer, à censurer, à nier, à interroger, et expriment l'indignation ou l'étonnement, le sarcasme ou l'exagération. Le monosyllabe *vous*, dans les vers suivants, se prononce d'une manière toute différente :

> O reine! c'est par *vous* que je règne en ces lieux.
> Quoi! c'est *vous* dont les chants auraient vaincu Damon?
> Seriez-*vous* cet Énée?. . . . .
> Insultez à ma peur,
> *Vous*, Drancès.. . . . .

mais, sans nous arrêter ici plus longtemps, que chacun fasse le même essai sur ce mot *vous* ou sur tout autre, en l'appliquant aux divers mouvements de l'âme, et il reconnaîtra la vérité de ce que je dis.

Je n'ai plus qu'une remarque à ajouter ici : la grâce étant ce qu'on doit rechercher avant tout dans la prononciation, souvent ce qui convient aux uns ne convient point aux autres. Cela tient à une cause cachée que l'on ne saurait définir ; et comme l'on a eu raison de dire que le talent consiste à mettre de la grâce à tout ce qu'on fait, aussi est-il vrai que, si ce talent ne peut pas se passer de l'art, il n'est cependant pas tout à fait l'ouvrage de l'art. C'est pour cela que certaines qualités sont sans agrément chez quelques-uns, tandis que, chez d'autres, tout plaît, jusqu'à leurs défauts.

verba mutata pronunciatione indicant, affirmant, exprobrant, negant, mirantur, indignantur, interrogant, irrident, elevant? Aliter enim dicitur,

> Tu mihi, quodcunque hoc regni;

et,

> Cantando tu illum?..........

et,

> Tune ille Æneas?..........

et,

> Meque timoris
> Argue tu, Drance.........

et, ne morer, intra se quisque vel hoc, vel aliud, quod volet, per omnes affectus verset; verum esse, quod dicimus, sciet.

Unum jam his adjiciendum est, quum præcipue in actione spectetur decor, sæpe aliud alios decere : est enim latens quædam in hoc ratio, et inenarrabilis; et ut vere hoc dictum est, *caput esse, decere quod facias;* ita id neque sine arte esse, neque totum arte tradi potest. In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant.

Nous avons vu les deux plus grands acteurs dans le genre comique, Demetrius et Stratoclès, charmer le public par des qualités tout opposées. Que le premier représentât à merveille les dieux, les amants, les bons pères, les esclaves fidèles, les matrones et les vieilles appesanties par l'âge ; que l'autre jouât dans la perfection les vieillards bilieux, les esclaves rusés, les parasites, les complaisants, et tous les rôles qui demandaient du mouvement, il n'y a rien là qui étonne : la nature de leur talent était différente. Demetrius avait plus de douceur dans la voix, Stratoclès plus de mordant. Ce qui était vraiment remarquable, c'est qu'ils avaient des manières qui leur étaient propres et qui n'auraient pu se transmettre. Ainsi, agiter ses mains en l'air, prolonger des exclamations pour le plaisir de filer des sons, entrer en scène avec des vêtements où le vent semblait s'engouffrer, gesticuler souvent à droite, tout cela ne pouvait convenir qu'à Demetrius, et passait chez lui à la faveur de sa taille et de sa bonne mine. Stratoclès était toujours en mouvement, toujours en haleine ; il riait souvent à contre-sens, non par ignorance, mais pour flatter le goût du peuple ; il portait la tête enfoncée dans les épaules, toutes allures qui auraient indubitablement choqué dans un autre. L'essentiel est donc de se bien connaître et de prendre conseil, pour composer son action, non-seulement des préceptes, mais encore de ses dispositions naturelles. Trop heureux quand on est propre à tout, ou du moins à beaucoup de choses !

Maximos actores comœdiarum, Demetrium et Stratoclea, placere diversis virtutibus vidimus : sed illud minus mirum, quod alter deos, et juvenes, et bonos patres, servosque, et matronas, et graves anus optime, alter acres senes, callidos servos, parasitos, lenones, et omnia agitatiora melius : fuit enim natura diversa ; nam vox quoque Demetrii jucundior, illius acrior erat. Annotandæ magis proprietates, quæ transferri non poterant, manus jactare, et dulces exclamationes theatri causa producere, et ingrediendo ventum concipere veste, et nonnunquam dextro latere facere gestus ; quod neminem alium præter Demetrium decuit ; namque in hæc omnia statura et mira specie adjuvabatur : illum cursus, et agilitas, et vel parum conveniens personæ risus (quem non ignarus rationis populo dabat), et contracta etiam cervicula : quidquid horum alter fecisset, fœdissimum videretur : quare norit se quisque, nec tantum ex communibus præceptis, sed etiam ex natura sua capiat consilium formandæ actionis, neque illud tamen est nefas, ut aliquem vel omnia, vel plurima deceant.

Je terminerai cet article comme j'ai terminé tous les autres, en recommandant de garder une juste mesure, car ce n'est pas un comédien qu'il s'agit de former, mais un orateur. On ne s'attachera donc pas, dans le geste, à rendre tout minutieusement, de même qu'en parlant on n'affectera pas de marquer toutes les pauses, de distinguer tous les intervalles, d'exprimer jusqu'aux nuances de sentiments les plus fugitives, comme si, par exemple on avait à dire sur la scène les paroles suivantes : *Que faire donc ? n'y point aller, quand c'est elle-même qui m'en prie? Ne m'arrangerai-je pas plutôt pour n'avoir plus à supporter désormais les affronts de pareilles femmes?* car ici l'acteur doit varier les inflexions de voix, les gestes, les signes de tête, pour bien peindre les fluctuations de l'incertitude.

Le discours oratoire veut un autre goût, et ne s'arrange pas d'assaisonnements si recherchés, car il consiste dans l'action, non dans l'imitation. Aussi blâme-t-on à juste titre un orateur dont la physionomie est toujours en mouvement, dont les gestes fatiguent par leur continuité, et dont la voix change si souvent de ton, que les paroles ont l'air de bondir. Voilà ce que nos anciens et Lenas Popilius après eux, ont défini *une action tracassière.*

Cicéron avait, dans son traité de *l'Orateur*, donné tous les préceptes que je viens de tracer d'après lui, avec cette supériorité de

Hujus quoque loci clausula sit eadem, necesse est, quæ ceterorum est, regnare maxime modum : non enim comœdum esse, sed oratorem volo; quare neque in gestu persequemur omnes argutias, nec in loquendo distinctionibus, temporibus, affectionibus moleste utemur; ut si sit in scena dicendum.

Quid igitur faciam? non eam, ne nunc quidem,
Quum arcessor ultro? an potius ita me comparem;
Non perpeti meretricum contumelias?

Hic enim dubitationis moras, vocis flexus, varias manus, diversos nutus actor adhibebit.

Aliud oratio sapit, nec vult nimium esse condita : actione enim constat, non imitatione. Quare non immerito reprehenditur pronunciatio et vultuosa et gesticulationibus molesta, et vocis mutationibus resultans; nec inutiliter ex Græcis veteres transtulerunt, quod ab iis sumptum Lænas Popilius posuit, esse *hanc inotiosam actionem.*

Optime igitur idem, qui omnia, Cicero præceperat, quæ supra ex Oratore

raison qu'il met dans tout ce qu'il dit. Il les reproduit encore dans son dialogue intitulé *Brutus*, en parlant de M. Antonius. Mais aujourd'hui on aime, on exige même, plus de mouvement dans l'action, et il est certaines parties où cela peut n'être pas déplacé. Soit donc; mais au moins réglons ce mouvement de telle sorte qu'en affectant les grâces du comédien, nous ne perdions pas la dignité et la gravité qui conviennent à l'honnête homme.

posui : quibus similia in Bruto de M. Antonio dicit. Sed jam recepta est actio paulo agitatior, et exigitur, et quibusdam partibus convenit; ita tamen temperanda, ne, dum actoris captamus elegantiam, perdamus viri boni et gravis auctoritatem.

LIVRE DOUZIÈME

EXORDE

Me voici arrivé à la partie sans contredit la plus importante de mon ouvrage. Si j'avais pu, dans l'origine, apprécier le fardeau dont je me sens aujourd'hui accablé, j'aurais peut-être plus mûrement consulté mes forces; mais j'ai cédé d'abord à la honte de ne pas tenir tout ce que j'avais promis; ensuite, quoique les difficultés s'accrussent presque à chaque pas, la crainte de perdre le fruit de ce que j'avais déjà fait a soutenu mon courage au milieu de toutes les épreuves; et maintenant, quoique ce fardeau me pèse plus que jamais, comme j'aperçois le terme de mes efforts, j'ai résolu d'y succomber plutôt que de désespérer.

Or, ce qui m'a abusé, c'est que j'ai commencé par le plus facile : bientôt engagé plus avant et comme poussé par un vent favorable, tant que je me suis borné à des préceptes connus et traités par la plupart des écrivains, je ne perdais pas encore de

LIBER DUODECIMUS

PROŒMIUM

Ventum est ad partem operis destinati longe gravissimam : cujus equidem onus si tantum opinione prima concipere potuissem, quanto me premi ferens sentio, maturius consuluissem vires meas : sed initio pudor omittendi, quæ promiseram, tenuit; mox, quamquam per singulas prope partes labor cresceret, ne perderem, quæ jam effecta erant, per omnes difficultates animo me sustentavi. Quare nunc quoque, licet major quam unquam moles premat, tamen prospicienti finem mihi constitutum est vel deficere potius, quam desperare.

Fefellit autem, quod initium a parvis ceperamus : mox velut aura sollicitante provecti longius, dum tamen nota illa, et plerisque artium scriptoribus

vue le rivage, et je me voyais entouré de navigateurs courant avec moi les mêmes hasards; mais arrivé insensiblement à ces hauteurs nouvellement découvertes dans l'éloquence et que très-peu de rhéteurs ont abordées, à peine en ai-je vu qui se fussent risqués avec moi si loin du port. Mais à présent qu'instruit par mes soins et prenant congé de ses maîtres, l'orateur va se livrer à son propre essor, ou chercher de plus puissants secours dans le sanctuaire même de la sagesse, je commence à sentir combien ma navigation est aventureuse, et je puis m'écrier avec le poëte : *Je ne vois plus partout que la mer et les cieux.*

Un seul guide m'apparaît encore dans cette vaste étendue, c'est Cicéron; mais lui-même, quoique pilote habile et monté sur un vaisseau si bien équipé, je le vois qui plie ses voiles et cesse de ramer. Pour parler sans figure, il lui suffit d'avoir traité du genre d'éloquence que doit ambitionner le parfait orateur. Ma témérité osera davantage : je veux, en outre, lui donner des mœurs et lui tracer des devoirs; ainsi, quoique impuissant à suivre le grand homme qui me précède, mon sujet me mènera plus loin que lui. Cependant, comme c'est dans un but honorable, j'espère qu'on ne me désapprouvera pas. On peut être audacieux avec sécurité, quand on tente des projets qui portent avec eux leur excuse.

tractata præcipimus; nec adhuc a litore procul videbamur, et multos circa velut iisdem se ventis credere ausos habebamus. Jam quum eloquendi rationem novissime repertam, paucissimisque tentatam ingressi sumus, rarus, qui tam procul a portu recessisset, reperiebatur. Postquam vero nobis ille, quem instituebamus, orator, a dicendi magistris dimissus, aut suo jam impetu fertur, aut majora sibi auxilia ex ipsis sapientiæ penetralibus petit, quam in altum simus ablati, sentire cœpimus : nunc *cœlum undique et undique pontus.*

Unum modo in illa immensa vastitate cernere videmur M. Tullium, qui tamen ipse, quamvis tanta atque ita instructa nave hoc mare ingressus, contrahit vela, inhibetque remos, et de ipso demum genere dicendi, quo sit usurus perfectus orator, satis habet dicere. At nostra temeritas etiam mores ei conabitur dare, et assignabit officia : ita nec antecedentem consequi possumus, et longius eundum est, ut res feret : et probabilis tamen cupiditas honestorum, et velut tutioris audentiæ est tentare, quibus paratior venia est.

CHAPITRE PREMIER

On ne peut être orateur si l'on n'est homme de bien.

Mon orateur sera donc tel que le définit M. Caton : *un homme de bien, savant dans l'art de parler*; et remarquez-le : ce qu'il met en premier est aussi ce qui, de sa nature, est préférable et plus important, la qualité d'*homme de bien* : car, si le talent de la parole n'était qu'un moyen de succès pour la perversité, non-seulement rien ne serait plus funeste que l'éloquence aux intérêts publics et privés ; et nous-mêmes, qui avons contribué de tous nos efforts à étendre cette faculté, nous aurions rendu un très-mauvais service à la société en forgeant des armes pour des brigands et non pour des soldats. Que dis-je, nous? la nature elle-même qui, par le don de la parole, semble avoir spécialement favorisé l'espèce humaine et l'avoir séparée du reste des animaux, la nature ne se serait-elle pas montrée plus marâtre que mère, si elle ne nous avait accordé ce don que pour servir d'auxiliaire au crime, opprimer l'innocence, et déclarer la guerre à la vérité? N'eût-il pas mieux valu naître muets et privés de toute intelligence, que de tourner ces présents de la Divinité en une cause de destruction mutuelle?

CAPUT PRIMUM

Non posse oratorem esse nisi virum bonum.

Sit ergo nobis *orator*, quem constituimus, is, qui a M. Catone finitur, *vir bonus, dicendi peritus;* verum, id quod et ille posuit prius, et ipsa natura potius ac majus est, utique *vir bonus*. Id non eo tantum, quod, si vis illa dicendi malitiam instruxerit, nihil sit publicis privatisque rebus perniciosius eloquentia, nosque ipsi, qui pro virili parte conferre aliquid ad facultatem dicendi conati sumus, pessime mereamur de rebus humanis, si latroni comparamus hæc arma, non militi. Quid de nobis loquor? Rerum ipsa natura in eo, quod præcipue indulsisse homini videtur, quoque nos a ceteris animalibus separasse, non parens, sed noverca fuerit, si facultatem dicendi, sociam scelerum, adversam innocentiæ, hostem veritatis invenit : mutos enim nasci, et egere omni ratione, satius fuisset, quam Providentiæ munera in mutuam perniciem convertere.

Mais je vais plus loin et je dis : non-seulement l'orateur doit être homme de bien, mais on ne peut pas devenir orateur à moins d'être un homme de bien. Et, en effet, accorderons-nous des lumières à ceux qui, maîtres de choisir entre la vertu et le vice, se déterminent pour le dernier? de la prudence à ceux qui, faute de prévoir les suites de leurs actions, encourent souvent les peines légales les plus graves et sont livrés aux tourments infaillibles d'une mauvaise conscience? Si donc c'est une maxime avouée des sages et reçue même généralement, que tout *méchant* est *insensé*, certes un insensé ne deviendra jamais orateur.

Ajoutez qu'on ne peut se livrer librement à d'aussi belles études, si l'on n'est entièrement dégagé de l'influence de tout vice : premièrement, parce que les penchants honnêtes et les penchants déréglés ne peuvent loger à la fois dans le même cœur, et qu'un même esprit ne peut pas plus associer dans sa pensée ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire, qu'il n'est possible à un même homme d'être tout ensemble bon et méchant ; secondement, parce que l'âme, appliquée à un si grand objet, doit être inaccessible à tous les autres soins, fût-ce même aux plus innocents ; car ce n'est qu'avec un entier usage de toutes ses facultés, et sans que rien distraie ou partage son attention, qu'elle peut bien embrasser le sujet qu'elle se propose. Si déjà trop d'occupations pour la culture de nos champs, trop de sollicitude dans nos affaires domestiques,

Longius tendit hoc judicium meum : neque enim tantum id dico, eum, qui mihi sit orator, *virum bonum esse oportere;* sed ne futurum quidem oratorem, nisi virum bonum ; nam certe neque intelligentiam concesseris iis, qui, proposita honestorum ac turpium via, pejorem sequi malent, neque prudentiam, quum in gravissimas frequenter legum, semper vero malæ conscientiæ, pœnas a semet ipsis improviso rerum exitu induantur. Quod si neminem *malum* esse, *nisi stultum* eumdem, non modo sapientibus dicitur, sed vulgo quoque semper est creditum, certe non fiet unquam stultus orator.

Adde quod ne studio quidem operis pulcherrimi vacare mens, nisi omnibus vitiis libera, potest : primum quod in eodem pectore nullum est honestorum turpiumque consortium, et cogitare optima simul ac deterrima non magis est unius animi, quam ejusdem hominis bonum esse ac malum : tum illa quoque ex causa, quod mentem tantæ rei intentam, vacare omnibus aliis, etiam culpa carentibus, curis oportet : ita demum enim libera, ac tota, nulla distringente atque alio ducente causa, spectabit id solum, ad quod accingitur. Quod si agrorum nimia cura, et sollicitior rei familiaris diligentia, et venand

les plaisirs de la chasse, ceux du spectacle, enlèvent beaucoup à nos études, puisque le temps qu'on emploie à une chose est nécessairement perdu pour une autre, que sera-ce si nous sommes en proie à l'ambition, à l'avarice, à la haine, passions effrénées qui ne nous laissent aucun repos et nous poursuivent jusque dans le sommeil? car il n'est rien d'aussi agité, rien qui soit susceptible de prendre autant de formes, que l'âme du méchant incessamment brisée, déchirée par mille sentiments divers. Médite-t-il le mal? l'espérance, l'inquiétude et les soucis le harcellent. Jouit-il du fruit de son crime? la crainte, les remords, l'attente de tous les châtiments, ne lui laissent aucun relâche. Comment, au milieu d'un pareil trouble, cultiver les lettres ou toute autre connaissance utile? pas plus sans doute qu'on ne ferait venir de grains dans une terre couverte de ronces et d'épines.

Poursuivons : la tempérance est nécessaire pour supporter la fatigue attachée à l'étude; comment l'espérer au sein de la débauche et des déréglements? l'amour de la gloire est le principal aiguillon de ceux qui s'adonnent aux lettres; pense-t-on que les méchants y soient sensibles? Qui ne sait aussi que la plupart des discours traitent de l'équité et du souverain bien? et comment un homme injuste et pervers en parlera-t-il avec la dignité convenable? Enfin, pour simplifier la question, admettons, ce qui ne saurait jamais être, que le plus vertueux des mortels et le plus cor-

voluptas, et dati spectaculis dies, multum studiis auferunt (huic enim rei perit tempus, quodcunque alteri datur); quid putamus facturas cupiditatem, avaritiam, invidiam? quarum impotentissimæ cogitationes somnos etiam et illa per quietem visa perturbant. Nihil est enim tam occupatum, tam multiforme, tot ac tam variis affectibus concisum atque laceratum, quam mala mens ; nam et quum insidiatur, spe, curis, labore distringitur; et jam, quum sceleris compos fuit, sollicitudine, pœnitentia, pœnarum omnium exspectatione torquetur. Quis inter hæc litteris, aut ulli bonæ arti locus? non hercle magis, quam frugibus in terra sentibus ac rubis occupata.

Age, non ad perferendos studiorum labores necessaria frugalitas? quid igitur ex libidine ac luxuria spei? Non præcipue acuit ad cupiditatem litterarum amor laudis? num igitur malis esse laudem curæ putamus? Jam hoc quis non videt, maximam partem orationis in tractatu æqui bonique consistere? dicetne de his secundum debitam rerum dignitatem malus atque iniquus? Denique, ut maximam partem quæstionis eximam, demus, id quod nullo modo

rompu aient une dose égale de génie, de talent, d'instruction : lequel sera réputé le meilleur orateur ? sans contredit, celui qui vaudra moralement mieux. Donc, on ne peut être à la fois un méchant homme et un parfait orateur; car une chose n'est plus parfaite dès qu'il en existe une autre comparativement meilleure.

Mais, pour que nous ne paraissions pas nous faire à nous-mêmes nos objections et nos réponses à la manière de l'école de Socrate, je suppose quelqu'un d'assez entêté contre la vérité pour oser soutenir qu'à partage égal de génie, de talent, d'instruction, le pervers ne sera pas moins bon orateur que l'homme de bien. Je vais démontrer la folie d'un pareil raisonnement. Certes, incontestablement le but auquel aspire tout orateur est de persuader aux juges que les propositions qu'il avance sont vraies et honnêtes. Or, lequel y parviendra plus aisément de l'homme de bien ou du méchant? sans contredit, l'homme de bien; car tout ce qu'il dira sera le plus souvent vrai et honnête. Si même certains devoirs l'obligent à présenter comme vrai ce qui ne l'est pas, circonstance qui peut se rencontrer, comme je le démontrerai tout à l'heure, on sera nécessairement plus disposé à lui accorder quelque créance. Le méchant, au contraire, par le mépris qui s'attache à son opinion et à ses principes, est souvent dans l'impuissance de dissimuler, ce qui donne un caractère d'immodestie à tout ce qu'il avance, et d'impudeur à tout ce qu'il affirme. Il en résulte

fieri potest, idem ingenii, studii, doctrinæ, pessimo atque optimo viro; uter melior dicetur orator? nimirum qui homo quoque melior. Non igitur unquam malus idem homo, et perfectus orator : non enim perfectum est quidquam quo melius est aliud.

Sed, ne more Socraticorum nobismet ipsi responsum finxisse videamur, sit aliquis adeo contra veritatem obstinatus, ut audeat dicere, eodem ingenio, studio, doctrina præditum nihilo deteriorem futurum oratorem malum virum, quam bonum. Convincamus hujus quoque amentiam; nam certe nemo dubitabit, omnem orationem id agere, ut judici, quæ proposita fuerint, vera et honesta videantur : utrum igitur hoc facilius bonus vir persuadebit, an malus? Bonus quidem dicet sæpius vera atque honesta. Sed etiam si quando aliquo ductus officio (quod accidere, ut mox docebimus, potest) falso hæc affirmare conabitur, majore cum fide necesse est audiatur : at malis hominibus ex contemptu opinionis et ignorantia recti, nonnunquam excidit ipsa simulatio : inde immodeste proponunt, sine pudore affirmant. Sequitur in iis, quæ

encore que, dans les choses jugées improbables, son opiniâtreté révolte sans que sa peine aboutisse à rien. Car, dans les causes qu'il défend comme dans les autres actions de sa vie, le méchant est le jouet de ses folles et iniques espérances. Bien plus, il arrive souvent qu'on ne le croit pas, même lorsqu'il dit la vérité; et il y a tel avocat dont le choix suffit pour discréditer une cause.

Je vais maintenant répondre à certaines objections qu'il me semble voir s'élever de concert contre moi. Quoi! va-t-on me dire: *est-ce que Démosthène n'était point orateur?* cependant il passe pour avoir été un malhonnête homme. *Et Cicéron?* pourtant beaucoup de gens ont blâmé sa conduite. Que dire à cela? Ma réponse va, je le sens, faire jeter les hauts cris; prenons donc des ménagements, pour ne pas blesser les oreilles. Et d'abord, à l'égard de Démosthène, il ne me paraît pas avoir eu des mœurs tellement mauvaises, qu'il faille croire tout ce que ses ennemis ont accumulé contre lui, surtout quand je considère la sagesse des conseils qu'il donnait à la république d'Athènes, et sa fin à jamais illustre. Quant à Cicéron, je ne vois pas non plus que, dans aucune partie de sa carrière, il ait manqué aux devoirs d'un excellent citoyen; j'en citerai pour preuves son consulat rempli avec tant de distinction, une province administrée avec la plus rare intégrité, le refus qu'il fit d'adhérer au gouvernement des Vingt, et sa conduite dans les guerres civiles si actives et si cruelles de son temps; conduite

certum est effici non posse, deformis pertinacia, et irritus labor; nam sicut in vita, in causis quoque, spes improbas habent. Frequenter autem accidit, ut his etiam vera dicentibus fides desit, videaturque talis advocatus malæ causæ argumentum.

Nunc de iis dicendum est, quæ mihi quasi conspiratione quadam vulgi reclamari videntur: *Orator ergo Demosthenes non fuit?* atqui malum virum accepimus. *Non Cicero?* atqui hujus quoque mores multi reprehenderunt. Quid agam? magna responsi invidia subeunda est, mitigandæ sunt prius aures. Mihi enim nec *Demosthenes* tam gravi morum dignus videtur invidia, ut omnia, quæ in eum ab inimicis congesta sunt, credam; quum pulcherrima ejus in republica consilia et finem vitæ clarum legam. Nec *Marco Tullio* defuisse video in ulla parte civis optimi voluntatem. Testimonio est actus nobilissime consulatus; integerrime provincia administrata; et repudiatus vigintiviratus; et civilibus bellis, quæ in ætatem ejus gravissima inciderunt, neque



telle, que jamais ni l'espérance ni la crainte ne lui firent déserter le parti le plus honorable, c'est-à-dire le parti de la république. Quelques personnes lui ont reproché de manquer de courage : il a pris soin lui-même de leur répondre, en disant *qu'il n'était pas timide à faire face aux dangers, mais à les prévoir* ; et c'est ce qu'il a justifié par sa mort, où il a déployé toute la fermeté d'une grande âme.

Mais, en supposant que ces deux personnages n'aient pas été des modèles accomplis de vertu, je répondrai, si on me demande si ce furent de véritables orateurs, ce que disent les stoïciens, quand on leur demande si Zénon, Cléanthe, Chrysippe, ont été de véritables sages : ce furent de grands hommes, des hommes dignes de vénération ; mais, toutefois, ils n'ont pas atteint à toute la perfection dont la nature humaine est susceptible. Aussi Pythagore ne voulut-il pas, comme ceux qui l'avaient précédé, qu'on l'appelât sage, mais seulement sectateur zélé de la sagesse.

Quant à moi, pour parler le langage ordinaire, j'ai souvent dit et je répéterai : Cicéron est un *parfait orateur*, comme nous disons de nos amis qu'ils sont vertueux et pleins de raison, quoique cela n'appartienne qu'au vrai sage. Mais, lorsqu'il s'agira de parler suivant l'exactitude rigoureuse de la vérité, je me reporterai à l'orateur que Cicéron cherchait lui-même. Personne, je l'avoue, n'est parvenu aussi haut que lui dans l'art de la parole ; je ne vois guère ce qu'on pourrait ajouter à son éloquence : peut-être trou-

spe neque metu declinatus animus, quo minus optimis se partibus, id est reipublicæ, jungeret. Parum fortis videtur quibusdam : quibus optime respondit ipse, *non se timidum in suscipiendis, sed in providendis periculis*; quod probavit morte quoque ipsa, quam præstantissimo suscepit animo.

Quod si defuit his viris summa virtus; sic, quærentibus, an oratores fuerint, respondebo, quomodo stoici, si interrogentur, an sapiens Zeno, an Cleanthes, an Chrysippus, respondeant, magnos quidem illos ac venerabiles, non tamen id, quod natura hominis summum habet, consecutos. Nam et Pythagoras, non *sapientem* se, ut qui ante eum fuerunt, sed *studiosum sapientiæ* vocari voluit.

Ego tamen secundum communem loquendi consuetudinem sæpe dixi, dicamque, *perfectum oratorem* esse Ciceronem ; ut amicos et *bonos viros*, et *prudentissimos* dicimus vulgo, quorum nihil nisi perfecte sapienti datur : sed quum proprie, et ad legem ipsam veritatis loquendum erit, eum quæram oratorem, quem et ille quærebat. Quamquam enim stetisse ipsum in fastigio elo-

verait-on plutôt ce qu'il y aurait encore à en élaguer; du moins, c'est le jugement qu'en ont porté presque tous les savants, qui lui reconnaissent un grand nombre de qualités mêlées de quelques défauts, et lui-même atteste qu'il a eu beaucoup à réprimer de l'exubérance de sa jeunesse. Cependant, puisque Cicéron ne s'est pas arrogé le titre de sage, quoiqu'il s'estimât assez; puisqu'il eût pu devenir encore plus éloquent, s'il eût vécu davantage et dans des temps plus calmes et plus favorables à l'étude, je suis fondé à croire, sans qu'on me taxe de malignité, qu'il lui a manqué ce fini de la perfection dont, toutefois, nul n'a plus approché que lui. Si j'étais d'un autre avis, qui m'empêcherait de le soutenir en toute liberté? Quoi! M. Antonius a déclaré, ce qui est bien plus fort, qu'il n'avait jamais vu un homme éloquent; Cicéron lui-même s'évertue à chercher cette merveille, et se contente de l'imaginer, de s'en faire une idée; et moi, je n'oserai pas dire que, dans l'infini des siècles à venir, il peut se rencontrer quelque chose de plus parfait que ce qui a existé jusqu'ici! Je ne parle pas de ceux qui, même sous le rapport de l'éloquence, n'ont pas rendu assez de justice à Démosthène et à Cicéron, quoique Démosthène ne soit pas encore parfait aux yeux de l'orateur romain, qui l'accuse de dormir quelquefois; quoique Brutus et Calvus en aient pensé autant de Cicéron, et qu'ils aient, en parlant à lui-même, blâmé sa composition ; quoique enfin ç'ait été aussi le sentiment des deux Pollion,

quentiæ fateor, ac vix, quid adjici potuerit, invenio, fortasse inventurus, quod adhuc abscisurum putem fuisse (nam fere sic docti judicaverunt, *plurimum in eo virtutum, nonnihil fuisse vitiorum;* et ipse se multa ex juvenili abundantia coercuisse testatur) : tamen quando nec sapientis sibi nomen, minime sui contemptor, asseruit; et melius dicere, certe data longiore vita, et tempore ad componendum securiore, potuisset; non maligne crediderim, defuisse ei summam illam, ad quam nemo propius accessit. Et licebat, si aliter sentirem, fortius id liberiusque defendere. An vero M. Antonius *neminem a se visum eloquentem*, quod tanto minus erat, professus est; ipse etiam M. Tullius *quærit adhuc eum*, et tantum imaginatur ac fingit; ego non audeam dicere, aliquid in hac, quæ superest, æternitate inveniri posse eo, quod fuerit, perfectius? Transeo illos, qui Ciceroni ac Demostheni ne in eloquentia quidem satis tribuunt; quamquam neque ipsi Ciceroni Demosthenes videatur satis esse perfectus, quem *dormitare* interim dicit; nec Cicero Bruto Calvoque, qui certe compositionem illius etiam apud ipsum reprehendunt; nec

qui, dans plusieurs endroits de leurs ouvrages, se déchaînent amerement contre son style.

Mais je reprends ma thèse, et j'accorde, ce qui est incompatible. qu'il se soit trouvé un méchant homme fort disert : je ne lui en dénierai pas moins le titre d'orateur, de même que je ne donnerai pas le nom de braves à tous ceux qui sont prêts à faire un coup de main, parce que je ne puis concevoir le courage sans la vertu. Ne faut-il pas, à celui qui est appelé à défendre des causes, une fidélité à toute épreuve, qui le rende inaccessible à la corruption. à la faveur, à la crainte? Prostituerait-on le nom sacré d'orateur, en l'appliquant à un traître, à un transfuge, à un prévaricateur?

Si donc ce qu'on appelle vulgairement probité est un devoir pour les plus minces avocats, pourquoi cet orateur que nous n'avons pas encore vu, mais qui peut apparaître un jour, ne serait-il pas aussi parfait du côté des mœurs que du côté de l'éloquence? Ce n'est pas ici une simple éducation de barreau que nous prétendons faire, ce n'est pas une voix mercenaire que nous voulons former, ni même, pour adoucir l'expression, un défenseur utile dans les procès, ni enfin, comme on l'appelle communément, *un diseur de causes;* mais un homme qui s'élève au-dessus des autres, tant par la trempe de son génie que par la vaste étendue de ses connaissances, véritable présent fait à la terre, et dont l'antiquité n'a

Asinio utrique, qui vitia orationis ejus etiam inimice pluribus locis insequuntur.

Concedamus sane, quod minime natura patitur, repertum esse aliquem malum virum, summe disertum; nihilo tamen minus oratorem eum negabo : nam nec omnibus, qui fuerint manu prompti, viri fortis nomen concesserim, quia sine virtute intelligi non potest fortitudo. An ei, qui ad defendendas causas advocatur, non est opus fide, quam nec cupiditas corrumpat, nec gratia avertat, nec metus frangat? sed proditorem, transfugam, prævaricatorem donabimus oratoris illo sacro nomine?

Quod si mediocribus etiam patronis convenit hæc, quæ vulgo dicitur, *bonitas;* cur non orator ille, qui nondum fuit, sed potest esse, tam sit moribus, quam dicendi virtute perfectus? Non enim forensem quamdam instituimus operam, nec mercenariam vocem, nec, ut asperioribus verbis parcamus, non inutilem sane litium advocatum, quem denique *causidicum* vulgo vocant; sed virum, quum ingenii natura præstantem, tum vero tot pulcherrimas artes penitus mente complexum, datum tandem rebus humanis, qualem nulla antea

point offert de modèle, un homme unique, accompli de tout point, aussi admirable par ses sentiments que par la manière de les exprimer. Quelle vigueur n'y aura-t-il pas en lui, pour défendre l'innocence, pour réprimer l'audace du crime, ou pour prêter assistance à la vérité contre le mensonge, dans les questions pécuniaires? Il se montrera grand, n'en doutons pas, dans ces diverses circonstances; mais c'est surtout dans les affaires d'un ordre plus élevé qu'il brillera de tout son éclat, lorsqu'il faudra diriger les délibérations du sénat, ou ramener un peuple égaré dans de meilleures voies. N'est-ce pas un pareil personnage que Virgile semble s'être complu à nous peindre comme modérateur d'une sédition populaire, où déjà la fureur s'est armée de torches et de pierres?

> Mais qu'à leurs yeux émus il se présente un sage,
> Son aspect imposant soudain calme l'orage,
> On se tait, on l'écoute.......

Voilà d'abord l'homme de bien, vient ensuite l'homme éloquent, l'orateur :

> .....et ses discours vainqueurs
> Gouvernent les esprits et subjuguent les cœurs.

Transportez le même homme dans les camps : s'il lui faut haranguer ses soldats, ne sera-ce pas aux sources mêmes de la sagesse qu'il puisera son éloquence? et comment, en effet, détruire chez

vetustas cognoverit, singularem, perfectumque undique, optima sentientem, optimeque dicentem. In hoc quota pars erit, quod aut innocentes tuebitur, aut improborum scelera compescet, aut in pecuniariis quæstionibus veritas contra calumniam aderit? Summus ille quidem in his quoque operibus fuerit, sed majoribus clarius elucebit, quum regenda senatus consilia, et popularis error ad meliora ducendus. An non talem quemdam videtur finxisse Virgilius, quem in seditione vulgi, jam faces et saxa jaculantis, moderatorem dedit?

> Tum pietate gravem ac meritis si forte virum quem
> Conspexere, silent, arrectisque auribus astant.

Habemus igitur ante omnia *virum bonum*, post hæc adjiciet *dicendi peritum*,

> Ille regit dictis animos, et pectora mulcet.

Quid? non in bellis quoque idem ille vir, quem instituimus, si sit ad prœlium miles cohortandus, ex mediis sapientiæ præceptis orationem trahet? nam quo-

tant de gens dévoués aux chances des combats toutes les craintes qui les assaillent à la fois, celles de la fatigue, des douleurs, et de la mort même, si, à la place de ces images lugubres, on ne leur présente l'amour de la patrie, le devoir et l'honneur? sentiments qu'on n'inspire bien qu'autant qu'on en est soi-même animé; car, on a beau faire, quand on dissimule, on finit toujours par se trahir : quelque facilité qu'on ait à s'exprimer, on chancelle, on hésite, lorsque la bouche n'est pas d'accord avec le cœur. Or il est de toute nécessité que le méchant parle autrement qu'il ne pense. L'honnête homme, au contraire, n'est jamais embarrassé, ni pour parler le langage de la vertu, ni pour trouver les meilleurs expédients, car la prudence est aussi son partage: même dénués d'agrément, ses discours ont un charme naturel qui captive : tout ce qui émane d'un principe honnête est toujours bien dit.

Attachons-nous donc, dès notre jeunesse, et même à tout âge, car il n'est jamais trop tard pour vouloir le bien, à acquérir cette perfection; travaillons-y de tous nos efforts, et peut-être y atteindrons-nous. La nature, en effet, ne s'oppose pas à ce qu'on soit tout ensemble vertueux et éloquent : pourquoi ne se trouverait-il pas quelqu'un qui parvînt à devenir l'un et l'autre? et pourquoi désespérerait-on d'être ce mortel privilégié? Et lors même que les forces de notre esprit seraient insuffisantes pour cela, au moins serions-nous d'autant meilleurs, que nous aurions fait plus de pro-

modo pugnam ineuntibus, tot simul metus laboris, dolorum, postremo mortis ipsius exciderint, nisi in eorum locum pietas, et fortitudo, et honesti præsens imago successerit? Quæ certe melius persuadebit aliis, qui prius persuaserit sibi : prodit enim se quamlibet custodiatur, simulatio; nec unquam tanta fuerit loquendi facultas, ut non titubet atque hæreat, quoties ab animo verba dissentiunt : vir autem malus aliud dicat necesse est, quam sentit. Bonos nunquam honestus sermo deficiet, nunquam rerum optimarum (nam iidem etiam prudentes erunt) inventio : quæ etiamsi lenociniis destituta sit, satis tamen natura sua ornatur; nec quidquam non diserte, quod honeste, dicitur.

Quare juventus, immo omnis ætas (neque enim rectæ voluntati serum est tempus ullum), totis mentibus huc tendamus, in hoc laboremus; forsan et consummare contingat; nam si natura non prohibet et esse virum bonum, et esse dicendi peritum, cur non aliquis etiam unus utrumque consequi possit? cur autem non se quisque speret fore illum aliquem? Ad quod si vires ingenii non suffecerint, tamen ad quem usque modum processerimus meliores

grès dans la vertu et dans l'éloquence. Surtout, ôtons-nous bien de l'esprit que la plus noble des facultés puisse jamais s'allier avec les bassesses du cœur. Le talent de la parole, quand il échoit aux méchants, doit être considéré comme une véritable calamité, puisqu'il ne fait que les rendre plus dangereux.

Toutefois comme il ne manque pas de gens plus jaloux de se montrer éloquents que vertueux, je crois d'ici les entendre dire : « A quoi bon, en ce cas, tant d'art dans l'éloquence? à quoi bon nous parler vous-même des couleurs à donner au discours, des moyens à employer dans la défense des causes difficiles, de celles même où l'aveu de l'accusé semble interdire tout espoir, si l'art de la parole n'est pas une arme dont on se sert pour attaquer la vérité elle-même? car un homme de bien ne doit se charger que de bonnes causes, et celles-là se défendent assez sans le secours de la science. »

Répondons d'abord à ce qui touche au fond même de cet ouvrage, à l'éloquence; je me fais fort ensuite de prouver qu'un honnête homme, sans manquer à ses devoirs, peut quelquefois avoir de justes motifs pour défendre des coupables. Je le maintiens donc : il n'est pas inutile de savoir comment on plaide le faux et même l'injuste, ne fût-ce que pour apprendre à mieux les démasquer et les confondre. C'est ainsi qu'on emploie plus judicieusement les remèdes, quand on connaît toutes les substances nuisibles. Il ne

erimus ex utroque. Hoc certe prorsus eximatur animo, rerum pulcherrimam eloquentiam cum vitiis mentis posse misceri. Facultas dicendi, si in malos incidit, et ipsa judicanda est malum : pejores enim illos facit, quibus contigit.

Videor mihi audire quosdam (neque enim deerunt unquam, qui diserti esse, quam boni, malint), illa dicentes : « Quid ergo tantum est artis in eloquentia? cur tu de coloribus, et difficilium causarum defensione, nonnihil etiam de confessione locutus es, nisi aliquando vis ac facultas dicendi expugnat ipsam veritatem? Bonus enim vir non agit nisi bonas causas, eas porro etiam sine doctrina satis per se tuetur veritas ipsa. »

Quibus ego, quum de meo primum opere respondero, etiam pro boni viri officio, si quando eum ad defensionem nocentium ratio duxerit, satisfaciam : tractare enim, quomodo aut pro falsis, aut etiam pro injustis aliquando dicatur, non est inutile, vel propter hoc solum, ut ea facilius et deprehendamus, et refellamus; quemadmodum remedia melius adhibebit, cui nota, quæ no-

faut pas croire que les philosophes de l'Académie, qui soutiennent alternativement le pour et le contre, aient, pour cela, une conduite équivoque ; ni que ce Carnéade qui, dit-on, parla à Rome, devant Caton le Censeur, avec autant de force contre la justice, qu'il l'avait fait la veille en faveur de cette qualité, fût pour cela un homme injuste. Au contraire, la vertu ne paraît jamais plus pure que lorsqu'on lui met en regard la perversité ; et le bon droit ne brille jamais tant que lorsqu'on dévoile toutes les manœuvres de l'iniquité : la plupart des vérités se prouvent par leurs contraires. L'orateur doit donc connaître les desseins de son adversaire, comme un général doit pénétrer les projets de l'ennemi.

Mais j'ai dit, et au premier aspect, cela paraît bien mal sonnant, qu'il peut exister des motifs pour que, dans la défense d'une cause, l'homme de bien cherche à dérober au juge la connaissance de la vérité ; si l'on s'étonne que ce soit moi qui avance une pareille proposition (bien qu'à vrai dire ici je ne donne pas mon sentiment personnel, mais celui d'hommes que l'antiquité regardait comme des oracles de sagesse), que l'on veuille bien y réfléchir : la plupart de nos actions sont honnêtes ou honteuses, non pas tant envisagées en elles-mêmes que dans les causes qui les ont produites. En effet, si c'est souvent un acte de vertu que de tuer son semblable ; s'il est quelquefois d'un héroïsme sublime d'immoler ses propres enfants ; si des choses plus révoltantes encore sont excusables, quand l'intérêt public les a commandées, il ne s'agit plus

ceut, fuerint. Neque enim academici, quum in utramque disseruerunt partem, non secundum alteram vivent ; nec Carneades ille, qui Romæ audiente Censorio Catone non minoribus viribus contra justitiam dicitur disseruisse, quam pridie pro justitia dixerat, injustus ipse vir fuit. Verum et *virtus* quid sit, adversa ei *malitia* detegit, et *æquitas* fit ex *iniqui* contemplatione manifestior, et plurima contrariis probantur : debent ergo oratori sic esse adversariorum nota consilia, ut hostium imperatori.

Verum et illud, quod prima propositione durum videtur, potest afferre ratio, ut *vir bonus* in defensione causæ velit auferre aliquando judici veritatem. Quod si quis a me proponi mirabitur (quamquam non est hæc mea proprie sententia, sed eorum, quos gravissimos sapientiæ magistros ætas vetus credidit), sic judicet, pleraque esse, quæ non tam factis, quam causis eorum, vel honesta fiant, vel turpia. Nam si *hominem occidere*, sæpe virtus, *liberos necare*, nonnunquam pulcherrimum est ; asperiora quædam adhuc dictu, si communis utilitas exegerit, facere conceditur ; ne hoc quidem nudum est in-

d'examiner quelle est la cause qu'un homme de bien défend, mais encore pourquoi et dans quelle intention il la défend.

Et d'abord, il faut bien qu'on m'accorde ce dont conviennent les plus rigides des stoïciens, qu'un homme vertueux peut être dans le cas de mentir pour des causes même assez légères. Quand nos enfants sont malades, nous leur faisons des contes pour les distraire de leurs maux; nous les amusons de promesses que nous savons ne pas pouvoir tenir : à plus forte raison, le mensonge doit-il être permis, dans la vue de détourner le fer d'un assassin, ou de tromper un ennemi pour le salut de son pays; en sorte que ce qui est ordinairement répréhensible, même dans un esclave, peut devenir louable dans un sage.

Cela posé, je vois qu'il peut se présenter bien des circonstances où mon orateur entreprendra telle cause dont il ne se serait pas chargé sans un motif honorable, et je ne dis pas qu'il s'agit d'un père, d'un frère, d'un ami, qu'une accusation met en danger; car ces liens ne sauraient faire fléchir le devoir, et pourtant ce n'est pas un léger motif d'hésitation que d'avoir sous les yeux, d'un côté la justice, et de l'autre sa tendresse. Mais choisissons des exemples qui ne laissent aucun doute. Quelqu'un a machiné la perte d'un tyran et est accusé pour ce fait. L'orateur, tel que nous l'avons défini, se fera-t-il scrupule de vouloir le sauver? et s'il entreprend sa défense, n'emploiera-t-il pas des couleurs mensongères, comme

tuendum, qualem causam vir bonus, sed etiam quare, et qua mente, defendat.

Ac primum concedant mihi omnes oportet, quod stoicorum quoque asperrimi confitentur, facturum aliquando virum bonum, ut mendacium dicat, et quidem nonnunquam levioribus causis : ut in pueris ægrotantibus, utilitatis eorum gratia multa fingimus, multa non facturi promittimus : nedum si ab homine occidendo grassator avertendus sit, aut hostis pro salute patriæ fallendus; ut hoc, quod alias in servis quoque reprehendendum est, sit alias in ipso sapiente laudandum.

Id si constiterit, multa jam video posse evenire, propter quæ orator bene suscipiat tale causæ genus, quale, remota ratione honesta, non recepisset. Nec hoc dico, quia severiores sequi placet leges, pro patre, fratre, amico periclitantibus; tametsi non mediocris hæsitatio est, hinc *justitiæ* proposita imagine, inde *pietatis*. Nihil dubii relinquamus : sit aliquis insidiatus tyranno, atque ob id reus; utrumne salvum eum nolet is, qui a nobis finitur, orator? an, si tuendum susceperit, non tam falsis defendet, quam qui apud judices

tous ceux qui plaident une mauvaise cause? Il est certaines actions qu'on tient pour bonnes; mais, on le sait, le juge les condamnera si l'on ne parvient à le convaincre qu'elles n'ont pas eu lieu; l'orateur balancera-t-il à user de ce moyen pour soustraire à une sentence inique, je ne dis pas seulement un innocent, mais un citoyen recommandable? Il est des choses qui, justes de leur nature, sont, nous le savons, sans utilité pour l'État, à cause de la conjoncture des temps; dans ce cas, n'aurons-nous pas recours à une éloquence bonne en soi, mais qui ressemblera beaucoup aux subtilités de la chicane? Poursuivons. Si des criminels peuvent faire un retour sincère sur eux-mêmes, et cela se voit quelquefois, il est plus avantageux à la société, on ne le contestera pas, de leur faire grâce que de les punir; si donc il est démontré à un orateur que tel accusé deviendra honnête homme, quoiqu'il soit évidemment coupable, ne fera-t-il pas tous ses efforts pour le sauver?

Supposons maintenant qu'un général habile, et sans lequel la république ne peut espérer de vaincre, soit sous le poids d'un crime avéré; l'intérêt commun ne commandera-t-il pas de le défendre? Certes, quand Fabricius donna ouvertement son suffrage pour le consulat à Cornelius Rufinus, il n'ignorait pas que c'était un mauvais citoyen et de plus son ennemi personnel; mais la guerre était imminente, et il savait que Rufinus serait utile comme capitaine : aussi, quelques personnes s'étonnant de cette conduite, *J'aime*

malam causam tuetur? Quid si quædam bene facta damnaturus est judex, nisi ea non esse facta convicerimus; non vel hoc modo servabit orator non innocentem modo, sed etiam laudabilem civem? Quid si quædam justa natura sed conditione temporum inutilia civitati sciemus; nonne utemur arte dicendi, bona quidem, sed malis artibus simili? Ad hoc nemo dubitabit, quin, si nocentes mutari in bonam mentem aliquo modo possint, sicut posse interdum conceditur, salvos esse magis e republica sit, quam puniri : si liqueat igitur oratori, futurum bonum virum, cui vera objicientur, non id aget, ut salvus sit?

Da nunc, ut crimine manifesto prematur dux bonus, et sine quo vincere hostem civitas non possit; nonne ei communis utilitas oratorem advocabit? Certe Fabricius Cornelium Rufinum, et alioqui malum civem, et sibi inimicum, tamen, quia utilem sciebat ducem, imminente bello palam consulem suffragio suo fecit; idque admirantibus quibusdam respondit, *A cive se spo-*

mieux, dit-il, *être dépouillé par un concitoyen que vendu par l'ennemi*. Pense-t-on que, si Fabricius eût été orateur, il eût hésité à défendre ce même Rufinus, quand même il aurait été convaincu de péculat?

Je pourrais multiplier de semblables exemples, mais un seul de ceux que j'ai cités doit suffire. D'ailleurs mon dessein n'est pas d'encourager l'orateur que je veux former, à plaider souvent de pareilles causes : j'ai voulu prouver que, si des motifs de la même nature le forçaient à s'en charger, il n'en sera pas moins exact de définir l'orateur, *un homme de bien, savant dans l'art de parler*.

Il est également indispensable d'enseigner et d'apprendre comment se traitent les choses qui sont difficiles à prouver; car souvent les meilleures causes ressemblent aux mauvaises, et un innocent qu'on accuse peut avoir contre lui les apparences les plus fâcheuses. D'où il suit qu'il faudra le défendre par les mêmes procédés que s'il était coupable. Ensuite, que de circonstances communes aux bonnes et aux mauvaises causes! les témoins, la correspondance, les suspicions, les rumeurs. Or, ce qui est vraisemblable se confirme ou s'attaque, comme ce qui est vrai. C'est donc à l'orateur à donner à son plaidoyer le tour qui convient à sa cause, sans jamais avoir que des intentions droites et pures.

liari malle, quam ab hoste venire. Ita, si fuisset orator, non defendisset eumdem Rufinum vel manifesti peculatus reum?

Multa dici possunt similia, sed vel unum ex iis quodlibet sufficit : non enim hoc agimus, ut istud illi, quem formamus, viro sæpe sit faciendum; sed ut, si talis coegerit ratio, sit tamen vera finitio, *oratorem esse virum bonum, dicendi peritum*.

Præcipere vero ac discere quomodo etiam probatione difficilia tractentur, necessarium est; nam frequenter etiam optimæ causæ similes sunt malis, et innocens reus multis verisimilibus premitur : quo fit, ut eadem actionis ratione defendendus sit, qua, si nocens esset. Jam innumerabilia sunt bonis causis malisque communia, *testes, litteræ, suspiciones, opiniones :* non aliter autem verisimilia, quam vera, et confirmantur et refelluntur : quapropter, ut res feret, flectetur oratio, manente honesta voluntate.

CHAPITRE II

L'étude de la philosophie est indispensable à l'orateur.

Si donc le véritable orateur est essentiellement homme de bien, comme un homme de bien ne saurait se concevoir sans vertu, et que la vertu, quoiqu'elle doive quelques-uns de ses mouvements à la nature, est néanmoins susceptible de se perfectionner par la science, le premier soin d'un orateur doit être de cultiver ses mœurs par l'étude, et d'acquérir la connaissance intime de tout ce qui constitue l'honnête et le juste, connaissance sans laquelle nul ne peut se dire vertueux ni éloquent : à moins qu'on ne préfère s'en rapporter à ceux qui pensent que la nature seule fait les mœurs, et que les doctrines n'y sont pour rien ; ce qui équivaut à dire que nous avons besoin de maîtres qui nous enseignent les arts manuels, même les plus grossiers, tandis que la vertu, cet attribut qui nous rapproche le plus des dieux, nous arrive d'elle-même, sans travail, et naît, pour ainsi dire, avec nous. Ainsi, on sera abstinent sans savoir même ce que c'est qu'abstinence ; courageux sans s'être affranchi par sa raison des craintes de la douleur et de la mort, des terreurs de la superstition ; juste sans avoir examiné en quoi consistent la justice et le souverain bien, sans avoir jamais écrit ni fait de recherches sur les lois naturelles et sur

CAPUT II

Cognoscenda esse oratori quibus mores formentur.

Quando igitur orator est *vir bonus*, is autem citra virtutem intelligi non potest; virtus, etiamsi quosdam impetus ex natura sumit, tamen perficienda doctrina est : *mores* ante omnia oratori studiis erunt excolendi, atque omnis honesti justique disciplina pertractanda, sine qua nemo nec vir bonus esse, nec dicendi peritus potest. Nisi forte accedimus iis, qui natura constare mores, et nihil adjuvari disciplina putant : scilicet, ut ea quæ manu fiunt, atque eorum etiam contemptissima, confiteantur egere doctoribus ; virtutem vero, qua nihil homini, quo ad deos immortales propius accederet, datum est, obviam et illaboratam, tantum quia nati simus, habeamus. Abstinens erit, qui id ipsum, quid sit abstinentia, ignoret? et fortis, qui metus doloris, mortis, superstitionis, nulla ratione purgaverit? et justus, qui æqui bonique tractatum, qui leges, quæ natura sunt omnibus datæ, quæque propriæ populis et

celles qui sont particulières à certains peuples, à certaines nations. Oh! que c'est faire peu de cas d'une chose que de la juger si facile!

Mais laissons ce point qui ne saurait être douteux pour peu qu'on ait goûté de l'étude, seulement du bout des lèvres, et passons à cette autre proposition : qu'on ne sera même pas suffisamment habile dans l'art de parler, si l'on n'a approfondi les secrets de la nature, et si l'on n'a formé ses mœurs par les préceptes et la réflexion; car ce n'est pas en vain que L. Crassus, dans le troisième livre du traité *de Oratore*, soutient que toute discussion sur l'équité, la justice, la vérité, le souverain bien, et réciproquement sur ce qui est opposé à tout cela, rentre dans le domaine réel de l'orateur, et que les philosophes, quand ils ont recours à l'éloquence pour défendre ces principes, se servent alors des armes de la rhétorique, et non des leurs. Ce même Crassus avoue cependant que c'est à la philosophie qu'il faut demander ces connaissances, sans doute parce qu'il lui semble qu'elle en a été plus spécialement en possession. C'est aussi ce qui fait dire à Cicéron, dans plusieurs de ses ouvrages et dans ses lettres, que l'éloquence se puise aux sources les plus profondes de la sagesse, et que voilà pourquoi, pendant quelque temps, les mêmes hommes ont enseigné à la fois à bien vivre et à bien parler.

Qu'on ne croie donc pas que cette exhortation tende à faire de mon orateur un philosophe. Bien loin de là, je ne sache pas de

gentibus constitutæ, nunquam eruditiore aliquo sermone tractarit? O quam istud parvum putant, quibus tam facile videtur!

Sed hoc transeo, de quo neminem, qui litteras vel primis, ut aiunt, labris degustarit, dubitaturum puto. Ad illud sequens prævertar, ne dicendi quidem satis peritum fore, qui non et naturæ vim omnem penitus perspexerit, et mores præceptis ac ratione formarit. Neque enim frustra in tertio de Oratore libro L. Crassus cuncta, quæ *de æquo, justo, vero, bono*, deque iis, quæ sunt contra posita, dicantur, propria esse oratoris affirmat; ac philosophos, quum ea dicendi viribus tuentur, uti rhetorum armis, non suis. Idem tamen confitetur, ea jam esse a philosophia petenda, videlicet quia magis hæc illi videtur in possessione earum rerum fuisse. Hinc etiam illud est, quod Cicero pluribus et libris et epistolis testatur, dicendi facultatem ex intimis sapientiæ fontibus fluere; ideoque aliquamdiu præceptores eosdem fuisse morum atque dicendi.

Quapropter hæc exhortatio mea non eo pertinet, ut esse oratorem philoso-

genre de vie plus opposé aux devoirs du citoyen et aux fonctions de l'orateur. Qui, en effet, parmi les philosophes, a jamais fréquenté le barreau, ou s'est distingué dans les assemblées? quel est celui qni ait pris part à l'administration des affaires publiques, quoique beaucoup nous aient laissé de belles théories sur cette matière? Je veux, moi, au contraire, que l'orateur dont j'entreprends l'éducation soit un sage, un citoyen romain dans toute l'étendue du mot, qui, au lieu de disputer oiseusement dans l'ombre, se montre, par son expérience dans les affaires et par ses œuvres, un véritable homme d'État. Mais enfin, puisque l'étude de la sagesse, délaissée par ceux qui se sont adonnés à l'éloquence, n'est plus dans son centre d'activité naturel et fuit l'éclat du barreau ; puisqu'elle s'est retirée d'abord dans les portiques et dans les gymnases, et de là dans les écoles; puisque, d'ailleurs, les maîtres de l'art ne fournissent pas à l'orateur ce qu'il lui est indispensable de connaître, il faut bien qu'il aille le prendre chez ceux qui en sont restés dépositaires, et qu'il lise à fond les auteurs qui traitent de la vertu, afin qu'en lui la morale s'unisse à la science des choses divines et humaines. Et combien ces choses ne paraîtraient-elles pas plus imposantes, si elles étaient enseignées par ceux qui sauraient en parler le plus dignement? Puisse-t-il arriver un temps où l'orateur parfait que j'appelle de tous mes vœux, ose enfin revendiquer une étude qu'on a décriée par un titre trop fastueux, que quelques-uns

phum velim ; quando non alia vitæ secta longius a civilibus officiis, atque ab omni munere oratoris recessit. Nam quis philosophorum aut in judiciis frequens, aut clarus in concionibus fuit? quis denique in ipsa, quam maxime plerique præcipiunt, reipublicæ administratione versatus est? Atqui ego illum, quem instituo, Romanum quemdam velim esse sapientem, qui non secretis disputationibus, sed rerum experimentis atque operibus, vere civilem virum exhibeat. Sed quia deserta ab his, qui se ad eloquentiam contulerunt, studia sapientiæ, non jam in actu suo atque in hac fori luce versantur, sed in porticus et in gymnasia primum, mox in conventus scholarum recesserunt; id quod est oratori necessarium, nec a dicendi præceptoribus traditur, ab iis petere nimirum necesse est, apud quos remansit, evolvendis penitus auctoribus, qui de *virtute* præcipiunt ; ut oratoris vita cum scientia divinarum rerum sit humanarumque conjuncta. Quæ ipsæ quanto majores ac pulchriores viderentur, si illas ii docerent, qui etiam eloqui præstantissime possent? utinamque sit tempus unquam, quo perfectus aliquis, qualem optamus, orator

même ont déshonorée par des vices qui en altèrent la bonté! Puisse-t-il reprendre son bien aux mains qui l'ont, pour ainsi dire, usurpé, et la sagesse ne faire désormais qu'un seul et même corps avec l'éloquence!

Or, la philosophie étant divisée en trois parties, *la morale, la physique* et *la logique*, en est-il une, je le demande, qui ne tienne à l'office d'orateur? Et d'abord, pour suivre un ordre rétrograde, cela ne fera pas difficulté à l'égard de la logique, qui est toute dans les mots, si l'on reconnaît qu'il est essentiellement du ressort de l'orateur de savoir la propriété de chaque terme, d'éclaircir ce qui est équivoque, de démêler ce qui est embrouillé, de discerner le faux du vrai, de bien enchaîner les syllogismes, et d'en déduire des conséquences exactes, quoique, à vrai dire, le barreau n'admette pas une dialectique aussi minutieuse, aussi concise que les disputes philosophiques, attendu que l'orateur ne doit pas seulement instruire, mais émouvoir et charmer ses auditeurs, ce qui exige de l'entraînement, de la vigueur et de la grâce. C'est ainsi qu'un fleuve profondément encaissé, et qu'alimentent de grosses sources, a bien plus d'impétuosité qu'un faible ruisseau dont le cours est incessamment brisé par des cailloux. De même donc que les maîtres de gymnastique n'enseignent pas à leurs élèves certains mouvements qu'ils appellent *harmonieux*, dans le dessein que ceux-ci en fassent usage au milieu de la lutte, où il s'agit, avant tout,

hanc artem superbo nomine et vitiis quorumdam bona ejus corrumpentium invisam, vindicet sibi, ac, velut rebus repetitis, in corpus eloquentiæ adducat.

Quæ quidem quum sit in tres divisa partes, *naturalem, moralem, rationalem;* qua tandem non est cum oratoris opere conjuncta? Nam ut ordinem retro agamus, de ultima illa, quæ tota versatur in verbis, nemo dubitaverit, si et proprietates vocis cujusque nosse, et ambigua aperire, et perplexa discernere, et de falsis judicare, et colligere ac resolvere, quæ velis, oratorum est. Quamquam ea non tam est minute atque concise in actionibus utendum, quam in disputationibus; quia non docere modo, sed movere etiam ac delectare audientes debet orator; ad quod impetu quoque ac viribus et decore est opus: ut vis amnium major est altis ripis, multoque gurgitis tractu fluentium, quam tenuis aquæ, et objectu lapillorum resultantis; et ut palæstrici doctores illos, quos *numeros* vocant, non idcirco discentibus tradunt, ut iis omnibus, quos didicerunt, in ipso luctandi certamine utantur (plus enim pondere et firmi-

d'avoir de l'aplomb, de la force, de l'ardeur, mais seulement pour qu'ils aient ces mouvements à leur disposition, et qu'ils déploient tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant l'occasion ; de même cette partie qu'on nomme dialectique, ou, si vous l'aimez mieux, *contentieuse*, fort utile souvent pour définir ou expliquer les choses, pour en marquer les différences, pour résoudre ce qui est ambigu, pour distinguer, diviser, tendre des piéges et embarrasser ; cette partie, dis-je, si elle domine exclusivement dans un plaidoyer, nuira à des qualités plus essentielles, et épuisera, par sa subtilité même, les forces de l'orateur, en les divisant à l'infini. Aussi voyons-nous quelques personnes qui, d'une adresse admirable dans la controverse, une fois hors de cette arène sophistique, sont incapables de se soutenir sur un plus grand théâtre ; semblables à ces petits animaux qui échappent dans un espace étroit, par leur mobilité, et qu'on prend facilement en plaine.

Quant à la *morale*, certes, rien n'est plus approprié à l'orateur ; car, je l'ai dit dans les livres précédents, au milieu de cette prodigieuse variété de causes, dont les unes se traitent par conjecture, les autres par définition, les autres par des considérations tirées du droit, soit pour écarter l'accusation, soit pour décliner la compétence ; où les questions se fondent tantôt sur l'état du syllogisme, tantôt sur l'*antinomie*, ou opposition des lois, tantôt enfin sur l'état d'ambiguïté, ou amphibologie; il n'en est peut-être pas une où

tate et spiritu agitur), sed ut sit copia illa, ex qua unum, aut alterum, cujus se occasio dederit, efficiant; ita hæc pars dialectica, sive illam dicere malumus *disputatricem*, ut est utilis sæpe et finitionibus et comprehensionibus, et separandis, quæ sunt differentia, et resolvenda ambiguitate distinguendo, dividendo, illiciendo, implicando; ita si totum sibi vindicaverit in foro certamen, obstabit melioribus, et sectas ad tenuitatem suam vires ipsa subtilitate consumet. Itaque reperias quosdam in disputando mire callidos, quum ab illa cavillatione discesserint, non magis sufficere in aliquo graviore actu, quam parva quædam animalia, quæ in angustiis mobilia, campo deprehenduntur.

Jam quidem pars illa *moralis*, quæ dicitur *Ethice*, certe tota oratori est accommodata, nam in tanta causarum, sicut superioribus libris diximus, varietate, quum alia conjectura quærantur, alia finitionibus concludantur, alia jure summoveantur, vel transferantur, alia colligantur, vel ipsa inter se concurrant, vel in diversum ambiguitate ducantur; nulla fere dici potest,

l'on ne trouve à placer des traits sur l'équité et le souverain bien. Qui ne sait, d'ailleurs, que la majeure partie des causes roule entièrement sur la qualification morale du fait? Et, dans les matières délibératives, est-il un moyen de persuasion qui n'ait pour base l'honnêteté? Que dirai-je ensuite du genre démonstratif, dont l'unique office est de louer ou de blâmer? n'est-ce pas d'un bout à l'autre un traité sur la vertu et sur le vice? l'orateur n'a-t-il pas à y parler sans cesse de la justice, du courage, de la modération, de la piété, de la tempérance? Or, l'homme de bien pour qui ces mots ne seront pas de vains sons qui n'auront fait que passer de l'oreille sur la langue, mais qui aura médité sur ces vertus mêmes et s'en sera profondément pénétré, cet homme de bien n'aura pas de grands efforts de réflexion à faire, pour en parler comme il les sentira

S'il est vrai encore qu'une question *générale* a plus d'importance qu'une question spéciale, parce que la partie est contenue dans le tout, et non le tout dans la partie, il est également incontestable que les questions générales appartiennent plus particulièrement à l'étude de la philosophie. Il est aussi beaucoup de choses qui veulent être définies d'une manière juste et concise, d'où naît l'état de cause que l'on nomme définitif : ne faut-il donc pas apprendre cet art de ceux qui s'en sont le plus occupés? Que dis-je? toute question de droit ne gît-elle pas ou dans la signifi-

cujus non aliqua in parte tractatus æqui ac boni reperiatur : plerasque vero esse quis nescit, quæ totæ in sola qualitate consistant? In consiliis vero quæ ratio suadendi est ab honesti quæstione seposita? Quid illa etiam pars tertia, quæ *laudandi* ac *vituperandi* officiis continetur? Nempe in tractatu recti pravique versatur. An de *justitia, fortitudine, abstinentia, temperantia, pietate* non plurima dicet orator? Sed ille vir bonus, qui hæc non vocibus tantum sibi nota atque nominibus aurium tenus in usum linguæ perceperit, sed qui virtutes ipsas mente complexus ita sentiat, nec in cogitando laborabit, sed, quod sciet, vere dicet.

Quum sit omnis generalis quæstio speciali potentior, quia universo pars continetur, non utique accedit parti, quod universum est; profecto nemo dubitabit, generales quæstiones in illo maxime studiorum more versatas. Jam vero quum sint multa propriis brevibusque comprehensionibus finienda, unde etiam status causarum dicitur *finitivus;* nonne ad id quoque instrui ab iis, qui plus in hoc studii dederunt, oportet? Quid? non quæstio juris omnis, aut

cation que l'on attache aux mots, ou dans la controverse que l'on établit sur l'équité, ou dans l'intention que l'on explique conjecture? ce qui tient en partie à la dialectique, en partie à la morale. Donc, tout discours oratoire comporte naturellement l'une et l'autre : je dis un vrai discours; car, pour cette ignorante loquacité qui ne s'appuie sur aucune doctrine, il faut à toute force qu'elle s'égare, parce qu'elle n'a pas de guides, ou qu'elle n'en suit que de faux.

Reste la *physique*, qui, outre qu'elle offre un champ d'autant plus vaste à l'exercice de la parole qu'il faut plus d'enthousiasme pour parler des choses divines que des intérêts humains, renferme encore toute la morale, sans laquelle, comme je l'ai démontré, il n'existe pas de discours. En effet, si le monde est régi par une providence, le gouvernement de l'État doit être confié aux gens de bien; si notre âme a une origine céleste, nous devons tendre à la vertu, et ne pas être esclaves des plaisirs de nos sens. Ne sont-ce pas de ces inductions morales qu'un orateur aura souvent à traiter? et, s'il veut en même temps devenir homme d'État, ce que je prétends qu'il devienne, n'aura-t-il pas aussi à disserter sur les réponses des augures, et sur tout ce qui touche à la religion, matières qui ont souvent donné lieu à de graves délibérations dans le sénat? Comment enfin concevoir l'éloquence dans un homme qui ignorerait ce qu'il y a de plus important à connaître.

verborum proprietate, aut æqui disputatione, aut voluntatis conjectura continetur? quorum pars ad rationalem, pars ad moralem tractatum redundat. Ergo natura permixta est omnibus istis oratio, quæ quidem oratio est vere : nam ignara quidem hujusce doctrinæ loquacitas erret necesse est, ut quæ vel nullos, vel falsos duces habeat.

Pars vero *naturalis*, quum est ad exercitationem dicendi tanto ceteris uberior, quanto majore spiritu de divinis rebus, quam humanis loquendum est, tum illam etiam moralem, sine qua nulla esse, ut docuimus, oratio potest, totam complectitur. Nam si regitur providentia mundus, administranda certe bonis viris erit respublica : si divina nostris animis origo, tendendum ad virtutem; nec voluptatibus terreni corporis serviendum. An hæc non frequenter tractabit orator? An *de auguriis, responsis, religione* denique omni, de quibus maxima sæpe in senatu consilia versata sunt, non erit ei disserendum, si quidem, ut nobis placet, futurus est vir civilis idem? Quæ denique intelligi saltem potest eloquentia hominis optima nescientis?

Tout cela ne fût-il pas manifeste aux yeux de la raison, il faudrait encore se rendre à l'autorité des exemples. Or, il est constant que Périclès, dont les historiens, dont les anciens comiques, genre d'écrivains les moins suspects de flatterie, s'accordent à dire que l'éloquence était d'une puissance incroyable, quoiqu'il n'en soit parvenu jusqu'à nous aucun monument, Périclès, c'est un fait certain, avait suivi les leçons du physicien Anaxagore; et Démosthène, le prince des orateurs grecs, avait étudié sous Platon. Quant à Cicéron, il atteste, dans vingt endroits, qu'il doit bien moins aux écoles des rhéteurs qu'à la fréquentation de l'Académie, et l'on peut croire, en effet, qu'il eût été moins fécond, si son génie eût été resserré dans l'enceinte d'un barreau, et qu'il lui eût donné d'autres bornes que celles de la nature même.

Mais de là naît cette autre question : quelle est, parmi les sectes de philosophie, celle où il y a le plus à gagner pour l'éloquence? Le débat se réduira à un petit nombre; car, premièrement, nous mettrons hors de cause *Épicure*, qui recommande à ses disciples de fuir au plus vite toute espèce de doctrine; *Aristippe* nous dispensera aussi de cette peine, lui qui place le souverain bien dans les plaisirs des sens; et *Pyrrhon*, que ferait-il ici avec son scepticisme qui ne lui montrerait qu'illusion dans les juges auprès de qui l'on plaide, dans l'accusé qu'on défend, dans le sénat où l'on

Hæc si ratione manifesta non essent, exemplis tamen crederemus : siquidem et Periclem, cujus eloquentiæ, etiamsi nulla ad nos monumenta venerunt, vim tamen quamdam incredibilem quum historici, tum etiam, liberrimum hominum genus, comici veteres tradunt, Anaxagoræ physici constat auditorem fuisse; et Demosthenem, principem omnium Græciæ oratorum, dedisse operam Platoni. Nam M. Tullius, non tantum se debere scholis rhetorum, quantum Academiæ spatiis, frequenter ipse testatur : neque se tanta in eo unquam fudisset ubertas, si ingenium suum consepto fori, non ipsius rerum naturæ finibus terminasset.

Verum ex hoc alia mihi quæstio exoritur, quæ secta conferre plurimum eloquentiæ possit; quamquam ea non inter multas potest esse contentio; nam imprimis nos *Epicurus* a se ipse dimittit, qui fugere omnem disciplinam navigatione quam velocissima jubet : neque vero *Aristippus*, summum in voluptate corporis bonum ponens, ad hunc nos laborem hortatur. *Pyrrhon* quidem quas in hoc opere habere partes potest? cui judices esse, apud quos verba faciat, et reum, pro quo loquatur, et senatum, in quo sit dicenda sententia, non liquebit.

délibère? Quelques-uns croient l'*Académie* fort utile, parce que ses philosophes ont l'usage de discuter le pour et le contre, ce qui se rapproche beaucoup de la méthode du barreau ; et, pour preuve, ils ajoutent que c'est cette école qui a produit les écrivains les plus éloquents. Les *péripatéticiens* se targuent aussi d'un certain zèle pour l'art oratoire ; et, en effet, c'est à peu près à eux qu'on doit l'exercice des thèses. Quant aux *stoïciens*, si, d'un côté, ils sont forcés d'avouer que l'éloquence de leur maître est dépourvue d'abondance et d'éclat, de l'autre, ils soutiennent qu'ils n'ont point de rivaux pour la force des démonstrations et la rigoureuse exactitude des conséquences.

Au surplus, laissons ce débat entre les philosophes eux-mêmes, qui, liés par une espèce de serment, esclaves d'une sorte de superstition, se font scrupule de se départir du système qu'ils ont une fois adopté. L'orateur ne doit être partisan déclaré d'aucune secte ; c'est une œuvre autrement élevée, autrement noble qu'il se propose ; c'est une candidature qu'il brigue, pour arriver un jour à la suprématie des mœurs et de l'éloquence. Il s'attachera donc, pour l'art de bien dire, aux plus beaux modèles oratoires ; et, pour former ses mœurs, il fera choix des préceptes les plus sûrs, et du chemin qui conduit le plus directement à la vertu ; il s'exercera sur toutes sortes de sujets, mais de préférence sur ceux qui sont d'une nature grande et belle. Or, est-il une matière plus im-

Academiam quidam utilissimam credunt, quod mos in utramque partem disserendi ad exercitationem forensium causarum proxime accedat : adjiciunt loco probationis, quod ea præstantissimos in eloquentia viros ediderit. *Peripatetici* studio quoque se quodam oratorio jactant ; nam theses dicere exercitationis gratia fere est ab iis institutum. *Stoici*, sicut copiam nitoremque eloquentiæ fere præceptoribus suis defuisse concedant necesse est, ita nullos aut probare acrius, aut concludere subtilius contendunt.

Sed hæc inter ipsos, qui velut sacramento rogati, vel etiam superstitione constricti, nefas ducunt a suscepta semel persuasione discedere : oratori vero nihil est necesse in cujusquam jurare leges. Majus enim est opus atque præstantius, ad quod ipse tendit, et cujus est velut candidatus, si quidem est futurus quum vitæ, tum etiam eloquentiæ laude perfectus : quare in exemplum dicendi facundissimum quemque proponet sibi ad imitandum ; moribus vero formandis quam honestissima præcepta, rectissimamque ad virtutem viam diliget : exercitatione quidem utetur omni, sed tamen erit plurimus in maximis quibusque ac natura pulcherrimis. Nam quæ potest materia reperiri

posante et plus riche que d'avoir à parler sur la vertu, sur le gouvernement, sur la Providence, sur l'origine de l'âme, sur l'amitié? Voulez-vous donc élever votre esprit, agrandir votre style, appliquez-vous à connaître ce qui constitue le vrai bien, comment on s'affranchit des vaines terreurs, ce qui met un frein à nos passions, ce qui nous arrache aux préjugés du vulgaire, ce qui est digne enfin de la partie immatérielle qui vit en nous. Et ne vous bornez pas à agiter ces hautes questions; attachez-vous plus encore à connaître, à méditer les paroles et les actions mémorables que nous a transmises l'antiquité. A cet égard, où trouver une moisson plus abondante que dans nos fastes nationaux? quelles annales étrangères offrent des modèles de courage, de justice, de bonne foi, de continence et de frugalité, qui apprennent à mépriser les douleurs et la mort, comme les Fabricius, les Curius, les Regulus, les Decius, les Mutius, et tant d'autres? Car, autant les Grecs sont puissants en préceptes, autant, ce qui est bien plus important, les Romains le sont en exemples.

Mais il n'aura pas même besoin d'être averti par ces leçons qui sont presque des leçons de famille, l'orateur bien convaincu que ce n'est pas assez d'envisager ce qui est près de nous, ni le cours de la vie présente, mais qu'il faut encore se recommander au souvenir de la postérité, en parcourant une carrière honorable et glorieuse. C'est à cette source que je veux le voir s'abreuver de la plus pure morale, et puiser la noble indépendance qu'il portera

ad graviter copioseque dicendum magis abundans, quam *de virtute, de republica, de providentia, de origine animorum, de amicitia?* Hæc sunt, quibus mens pariter atque oratio insurgant : *quæ vere bona, quid mitiget metus, coerceat cupiditates, eximat nos opinionibus vulgi, animumque cœlestem.* Neque ea solum, quæ talibus disciplinis continentur, sed magis etiam, quæ sunt antiquitus dicta ac facta præclare, et nosse, et animo semper agitare conveniet. Quæ profecto nusquam plura majoraque, quam in nostræ civitatis monumentis reperientur. An fortitudinem, justitiam, fidem, continentiam, frugalitatem, contemptum doloris ac mortis, melius alii docebunt, quam Fabricii, Curii, Reguli, Decii, Mutii, aliique innumerabiles? Quantum enim Græci præceptis valent, tantum Romani, quod est majus, exemplis.

Tantumque non cognatis id e rebus admoneri sciet, qui non modo proximum tempus, lucemque præsentem intueri satis credat, sed omnem posteritatis memoriam, spatium vitæ honestæ, et curriculum laudis existimet : hinc

dans les plaidoyers et les délibérations; car on ne peut être un parfait orateur, si l'on ne sait ou si l'on n'ose parler le langage de la vertu.

CHAPITRE III

La connaissance du droit civil est nécessaire à l'orateur.

L'orateur ne pourra non plus se dispenser de posséder le droit civil, ainsi que la connaissance des mœurs et de la religion du pays qu'il sera appelé à régir. Comment, en effet, pourra-t-il donner son avis dans les assemblées publiques ou dans les conseils privés, s'il ignore tant d'éléments qui entrent dans la constitution d'un État? Comment encore se prétendra-t-il à juste titre le défenseur de ses clients, s'il faut qu'il s'en rapporte à un autre pour ce qu'il y a de plus essentiel dans une cause? il sera à peu près comme ceux qui récitent les vers qu'ils n'ont pas faits. Réduit, en quelque sorte, au rôle de truchement, il affirmera sur la foi d'autrui des choses où le juge lui demandera sa conviction personnelle; et, chargé de porter secours aux plaideurs, il en aura besoin lui-même.

Cela, je l'admets, aura moins d'inconvénient, si l'orateur a eu soin de ne porter devant le juge qu'une cause bien étudiée, et dont il se sera bien fait instruire; mais que sera-ce dans ces questions

mihi illæ justitiæ haustus bibat, hinc sumptam libertatem in causis atque consiliis præstet; neque erit perfectus orator, nisi qui honeste dicere et sciet, et audebit.

CAPUT III

Necessariam juris civilis oratori esse scientiam.

Juris quoque *civilis* necessaria huic viro *scientia* est, et morum ac religionum ejus reipublicæ, quam capesset; nam qualis esse suasor in consiliis publicis privatisve poterit, tot rerum, quibus præcipue civitas continetur, ignarus? Quo autem modo patronum se causarum non falso dixerit, qui, quod est in causis potentissimum, sit ab altero petiturus? pæne non dissimilis iis, qui poetarum scripta pronunciant. Nam quodammodo mandata perferet, et ea, quæ sibi a judice credi postulaturus est, aliena fide dicet; et ipse litigantium auxiliator egebit auxilio.

Quod ut fieri nonnunquam minore incommodo possit, quum domi præcepta et composita, et sicut cetera, quæ in causa sunt, in discendo cognita ad judi-

imprévues qui naissent soudainement au milieu d'un plaidoyer? Promènera-t-il des regards inquiets pour implorer les lumières de ces avocats du second ordre qui sont sur les bancs? Pourra-t-il recueillir assez promptement ce qu'ils lui suggéreront pour le redire à l'instant même? Osera-t-il l'affirmer avec sécurité, l'énoncer avec assurance pour ses clients? Je suppose encore qu'il s'en tire pendant le plaidoyer même; mais que sera-ce dans l'altercation, où il faut avoir réponse à tout, et où l'on n'a pas le temps d'être édifié? Et s'il ne trouve pas là de jurisconsulte, ou s'il tombe à un demi-savant qui ne lui donne que de fausses notions? Car ce qu'il y a de plus fâcheux pour l'ignorance, c'est d'avoir une confiance aveugle dans ceux qu'elle est obligée de consulter.

Je ne suis pas assez étranger à nos usages, pour ne savoir pas qu'il existe au barreau des hommes préposés à une espèce d'arsenal pour fournir des armes aux combattants; il en était de même, je le sais, chez les Grecs, d'où est venu le nom de *praticiens* donné à ces sortes d'auxiliaires; mais je parle d'un véritable orateur qui doit à son client, non-seulement le secours de sa voix, mais encore tout ce qui peut contribuer au gain de sa cause. Je veux donc qu'il ne soit pas plus inutile dans les enquêtes préliminaires, pour lesquelles il recevrait un ajournement fixe, qu'inhabile à dresser, au besoin, des formules de témoignages. Qui peut mieux, en effet, préparer tous les moyens d'une cause, que celui

cem perferet : quid fiet in iis quæstionibus, quæ subito inter ipsas actiones nasci solent? non deformiter respectet, et inter subsellia minores advocatos interroget? Potest autem satis diligenter accipere, quæ tum audiet, quum ei dicenda sunt? aut fortiter affirmare, aut ingenuus pro suis dicere? possit in actionibus : quid fiet in altercatione, ubi occurrendum continuo, nec libera ad discendum mora est? Quid, si forte peritus juris ille non aderit? Quid, si quis non satis in ea re doctus, falsum aliquid subjecerit? Hoc enim est maximum ignorantiæ malum, quod credit eum scire, qui moneat.

Neque ego sum nostri moris ignarus, oblitusve eorum, qui velut ad arculas sedent, et tela agentibus sumministrant; neque idem Græcos quoque nescio factitasse, unde nomen his *pragmaticorum* datum est : sed loquor de oratore, qui non clamorem modo suum causis, sed omnia, quæ profutura sunt, debet. Itaque eum nec inutilem, si ad horam forte constiterit, neque in testationibus faciendis esse imperitum velim : quis enim potius præparabit ea, quæ, quum aget, esse in causa velit? Nisi forte imperatorem quis idoneum credit in prœliis quidem strenuum et fortem, et omnium, quæ pugna poscit, artifi-

qui doit la plaider? à moins qu'on ne reconnaisse les qualités d'un bon général à un militaire qui payerait bravement de sa personne sur le champ de bataille et serait bon tacticien, mais qui ne saurait ni faire des revues, ni lever des troupes et les discipliner, ni assurer ses approvisionnements, ni prendre ses positions; car, avant de faire la guerre, il faut savoir s'y préparer. Il en est exactement de même de l'avocat, s'il laisse faire à d'autres la plupart des choses qui peuvent lui assurer la victoire; et remarquez-le : ces choses, d'ailleurs indispensables, sont loin d'être aussi difficiles qu'elles le paraissent, vues de loin.

En effet, tout point de droit est *certain*, ou *douteux :* certain, il résulte d'une disposition écrite, ou de l'usage; douteux, il faut l'examiner suivant les règles de l'équité. Ce qui est écrit ou passé en usage ne présente aucune difficulté : il s'agit là de connaître et non d'inventer. Quant aux points douteux, et soumis par conséquent à la décision des jurisconsultes, ils consistent ou dans le sens qu'on attache aux mots, ou dans l'appréciation du juste et de l'injuste. Or, connaître la force des mots, c'est le partage de tous les gens éclairés ou le propre de l'orateur; et, quant à l'équité, nul homme de bien n'en méconnaît les caractères. Si donc l'idée que nous nous faisons, avant tout, de l'orateur, est celle d'un homme vertueux et éclairé, une fois qu'il se sera déterminé pour ce qu'il y a de meilleur, il se mettra peu en peine de différer d'avis avec quelques jurisconsultes, d'autant plus que ceux-ci ont le privilége

cem; sed neque delectus agere, nec copias contrahere atque instruere, nec prospicere commeatus, nec locum capere castris scientem : prius est enim certe parare bella, quam gerere. Atqui simillimus huic sit advocatus, si plura, quæ ad vincendum valent, aliis reliquerit; quum præsertim hoc, quod est maxime necessarium, nec tam sit arduum, quam procul intuentibus fortasse videatur.

Namque omne jus, quod est *certum*, aut *scripto*, aut *moribus* constat; *dubium* æquitatis regula examinandum est. Quæ scripta sunt, aut posita in more civitatis, nullam habent difficultatem; cognitionis sunt enim non inventionis : at quæ consultorum responsis explicantur aut in verborum interpretatione sunt posita, aut in recti pravique discrimine : vim cujusque vocis intelligere, aut commune prudentium est, aut proprium oratoris; æquitas optimo cuique notissima. Nos porro et bonum virum et prudentem inprimis oratorem putamus, qui quum se ad id, quod est optimum natura, direxerit, non magnopere commovebitur, si quis ab eo consultus dissentiet; quum ipsis illis di-

de soutenir des opinions contradictoires. Que s'il veut connaître les sentiments de chaque auteur sur la matière, il n'aura besoin que de lire; et c'est ce qu'il y a de moins pénible dans les études. Enfin, s'il est vrai que la plupart de ceux qui se sont tournés vers l'étude du droit ne l'ont fait qu'après avoir reconnu leur impuissance à plaider, combien n'est-il pas facile à un orateur de savoir ce qu'apprennent des hommes qui, de leur propre aveu, sont incapables d'être orateurs?

Mais que dis-je? M. Caton fut à la fois un homme fort éloquent et un très-habile jurisconsulte; les Scévola, les Servius Sulpicius, savants légistes, ont aussi eu des talents oratoires; et Cicéron, outre qu'en plaidant il ne fut jamais pris au dépourvu sur le droit, avait même ébauché un traité sur cette science : ce qui démontre qu'un orateur peut trouver le temps de l'apprendre, et, qui plus est, de l'enseigner.

Qu'on se garde bien, au surplus, de blâmer ce que je recommande touchant la double étude de la philosophie et du droit, sous prétexte que ç'a été la dernière ressource de beaucoup de gens, que nous avons vus, dégoûtés du travail et des efforts qu'exige l'éloquence, se rabattre sur ces études qui flattaient leur paresse. Les uns, en effet, se bornant à enregistrer les décisions des magistrats, ou à compiler des titres et des formules de lois et d'ordonnances, ont mieux aimé, comme dit Cicéron, être de simples praticiens, et, en paraissant s'attacher de préférence à quelque

versas inter se opiniones tueri concessum sit : sed etiam si nosse quid quisque senserit volet, lectionis opus est; qua nihil est in studiis minus laboriosum. Quod si plerique, desperata facultate agendi, ad discendum jus declinaverunt; quam id scire facile est oratori, quod discunt, qui sua quoque confessione oratores esse non possunt?

Verum et M. Cato quum in dicendo præstantissimus, tum juris idem fuit peritissimus; et Scævolæ Servioque Sulpicio concessa est etiam facundiæ virtus; et M. Tullius non modo inter agendum nunquam est destitutus scientia juris, sed etiam componere aliqua de eo cœperat; ut appareat, posse oratorem non discendo tantum juri vacare, sed etiam docendo.

Verum ea, quæ de moribus excolendis studioque juris præcipimus, ne quis eo credat reprehendenda, quod multos cognovimus, qui tædio laboris, quem ferre tendentibus ad eloquentiam necesse est, confugerint ad hæc deverticula desidiæ : quorum alii se ad album ac rubricas transtulerunt, et formularii, vel, ut Cicero ait, *leguleii quidam* esse maluerunt, tamquam utiliora eligentes

chose de plus utile, n'ont fait, au fond, que choisir ce qui leur semblait plus aisé; les autres, joignant l'orgueil à la nonchalance, ont trouvé plus commode de se composer un extérieur sévère, de laisser croître leur barbe, et, dans leur dédain affecté pour l'art oratoire, ils ont fréquenté quelque peu les écoles des philosophes; puis, affichant au dehors une gravité dont ils ne se dédommageaient que trop dans leur intérieur, ils ont cherché à acquérir de l'autorité par un air de mépris pour les autres hommes. La philosophie est, en effet, chose qui peut se contrefaire; mais l'éloquence, on ne la contrefait pas.

CHAPITRE IV

La connaissance de l'histoire est nécessaire à l'orateur.

L'orateur doit aussi faire une ample provision d'exemples tant chez les anciens que chez les modernes. Et ce n'est pas assez qu'il connaisse ce qui est consigné dans l'histoire, transmis par tradition, ou qui se passe de son temps. Je ne veux pas même qu'il néglige ces récits fabuleux créés par l'imagination des poëtes célèbres; car, si les faits historiques tiennent souvent lieu de témoignages et acquièrent quelquefois la force de choses jugées, les fables des poëtes ont aussi, grâce à leur antiquité, une sorte de sanction, ou tout au moins on les considère comme d'utiles pré-

ea, quorum solam facilitatem sequebantur; alii pigritiæ arrogantioris, qui subito fronte conficta, immissaque barba, veluti despexissent oratoria præcepta, paulum aliquid sederunt in scholis philosophantium, ut deinde in publico tristes, domi dissoluti, captarent auctoritatem contemptu ceterorum: philosophia enim simulari potest, eloquentia non potest.

CAPUT IV

Necessariam oratori cognitionem historiarum.

Inprimis vero abundare debet orator *exemplorum copia*, quum veterum, tum etiam novorum; adeo ut non ea modo, quæ conscripta sunt historiis, aut sermonibus velut per manus tradita, quæque quotidie aguntur, debeat nosse; verum ne ea quidem, quæ sunt a clarioribus poetis ficta, negligere. Nam illa quidem priora, aut testimoniorum, aut etiam judicatorum obtinent locum;

ceptes que de grands hommes nous ont donnés sous le voile de la fiction. L'orateur ne saurait donc trop enrichir sa mémoire. Qu'est-ce qui donne tant d'autorité aux vieillards? c'est qu'ils sont supposés avoir vu et connu plus de choses. Homère le témoigne assez fréquemment; mais n'attendons pas que nous soyons vieux pour étudier l'histoire; car les études historiques produisent cette illusion, qu'elles nous rendent, pour ainsi dire, contemporains des siècles passés.

CHAPITRE V

Quels sont les autres instruments ou moyens qu'emploie l'orateur.

Tels sont les instruments que je m'étais engagé à faire connaître, instruments, non de l'art, comme quelques-uns l'ont pensé, mais de l'orateur lui-même. Voilà les armes qu'il doit toujours avoir en main, les connaissances dont il doit toujours être pourvu, en y joignant une abondance facile d'expressions et de figures, l'invention, la méthode, la disposition, une mémoire sûre et la grâce du débit. Mais ce que j'estime bien au-dessus de tous ces avantages, c'est une force d'âme qu'aucune crainte n'ébranle, qu'aucun cri n'intimide, qu'aucune considération n'arrête. Il commencera toutefois par payer à ses auditeurs le tribut d'égards qui leur est dû; car, autant on a raison de détester les vices opposés,

sed hæc quoque aut vetustatis fide tuta sunt, aut ab hominibus magnis præceptorum loco ficta creduntur. Sciat ergo quam plurima : unde etiam senibus auctoritas major est, quod plura nosse et vidisse creduntur; quod Homerus frequentissime testatur : sed non est exspectanda ultima ætas, quum studia præstent, ut, quantum ad cognitionem pertinet rerum, etiam præteritis sæculis vixisse videamur.

CAPUT V

Quæ sint alia oratori instrumenta.

Hæc sunt, quæ me redditurum promiseram, instrumenta, non artis, ut quidam putaverunt, sed ipsius *oratoris*. Hæc arma habere ad manum, horum scientia debet esse succinctus, accedente verborum figurarumque facili copia, et inventionis ratione, et disponendi usu, et memoriæ firmitate, et actionis gratia : sed plurimum ex his valet *animi præstantia*, quam nec metus frangat, nec acclamatio terreat, nec audientium auctoritas ultra debitam reverentiam tardet; nam ut abominanda sunt contraria his vitia confidentiæ, temeritatis

la présomption, l'audace, la méchanceté, l'arrogance, autant le manque de fermeté, d'assurance et de courage, paralyse à la fois l'art, l'étude et les progrès. Ce serait confier des armes à des mains timides ou impuissantes. En vérité, je le dis à regret, et je crains qu'on ne l'interprète mal; mais la pudeur même, ce défaut si aimable, et qui est la source de tant de vertus, la pudeur est ce qu'il y a de plus nuisible : sous son influence, beaucoup de gens, pour n'avoir pas osé produire au grand jour ce qu'ils avaient d'esprit et de connaissances, ont vu leurs talents s'altérer et s'enfouir dans l'obscurité.

Qu'au surplus, celui qui me lira sans savoir encore attacher à chaque mot sa véritable signification se le persuade bien : ce n'est point une honnête retenue que je blâme, mais cette honte qui, agissant sur une âme timide, la rend infidèle à ses devoirs, et fait que, troublés, nous reculons devant ce que nous avons entrepris, et nous nous condamnons tout à coup au silence. Or, comment ne pas inscrire au nombre des défauts un sentiment qui nous rend honteux de bien faire? Je ne veux pas, d'un autre côté, que l'orateur se lève pour parler, sans témoigner aucune inquiétude, qu'il ne change jamais de couleur, et qu'il ait l'air de ne pressentir aucun danger : tout cela est bon à feindre, quand même on ne l'éprouverait pas; mais ce doit être l'effet d'un calcul oratoire, et non de la crainte; en un mot, montrons-nous émus, mais non consternés. Le meilleur correctif à la honte, c'est une

improbitatis, arrogantiæ; ita citra constantiam, fiduciam, fortitudinem, nihil ars, nihil studium, nihil profectus ipse profuerit; ut si des arma timidis et imbellibus. Invitus mehercule dico, quoniam et aliter accipi potest, ipsam verecundiam, vitium quidem, sed amabile, et quæ virtutes facillime generet, esse inter adversa, multisque in causa fuisse, ut bona ingenii studiique in lucem non prolata, situ quodam secreti consumerentur.

Sciat autem, si quis hæc forte minus adhuc peritus distinguendi vim cujusque verbi leget, non probitatem a me reprehendi, sed verecundiam, quæ est timor quidam, reducens animum ab iis, quæ facienda sunt; unde confusio, et cœpti pœnitentia, et subitum silentium. Quis porro dubitet vitiis ascribere affectum, propter quem facere honeste pudet? Neque ego rursus nolo eum, qui sit dicturus, et sollicitum surgere, et colorem mutare, et periculum intelligere; quæ si non accident, etiam simulanda erunt : sed intellectus hic sit operis, non metus; moveamurque, non concidamus. Optima est autem

juste confiance en soi : le front le moins aguerri est soutenu par le témoignage d'une bonne conscience.

Il est aussi, je l'ai dit au commencement de cet ouvrage, des instruments naturels susceptibles d'être perfectionnés par l'art, tels que l'organe, la force des poumons et la grâce; et ces avantages sont si considérables, que souvent ils font autant pour la réputation que le génie lui-même. Nous avons eu, de nos jours, des orateurs plus éloquents que Trachalus; mais, quand il parlait, il semblait effacer tous ses rivaux, tant il captivait l'admiration par l'élévation de sa taille, le feu de ses regards, la majesté de son front, la noblesse de ses gestes et la beauté de sa voix, voix non-seulement telle que Cicéron la demande, c'est-à-dire approchant du ton de la tragédie, mais supérieure à toutes les voix d'acteurs tragiques que j'aie jamais entendues. Plaidant un jour à l'un des quatre tribunaux qui s'assemblaient, suivant l'usage, dans la basilique Julia, au milieu des cris confus dont l'enceinte retentissait, il se fit, je m'en souviens, entendre et écouter; et, ce qui fut plus humiliant pour les autres avocats, applaudir par les quatre tribunaux à la fois. Mais ce n'est qu'un vœu que je forme ici, en parlant de Trachalus : une pareille organisation est rare. Si l'on ne l'a pas, qu'il suffise de se faire entendre de ceux devant qui l'on parle. Voilà ce que doit être un orateur, voilà ce qu'il doit savoir.

emendatio verecundiæ *fiducia;* et quamlibet imbecilla frons magna conscientia sustinetur.

Sunt et naturalia, ut supra dixi, quæ tamen et cura juvantur, instrumenta, *vox*, *latus*, *decor :* quæ quidem tantum valent, ut frequenter famam ingenii faciant. Habuit oratores ætas nostra copiosiores : sed quum diceret, eminere inter æquales *Trachalus* videbatur : ea corporis sublimitas erat, is ardor oculorum, frontis auctoritas, gestus præstantia, vox quidem non, ut Cicero desiderat, pæne tragœdorum, sed super omnes quos ego quidem audierim tragœdos. Certe quum in basilica Julia diceret primo tribunali, quatuor autem judicia, ut moris est, cogerentur, atque omnia clamoribus fremerent; et auditum eum, et intellectum, et, quod agentibus ceteris contumeliosissimum fuit, laudatum quoque ex quatuor tribunalibus memini. Sed hoc votum est et rara felicitas : quæ si non adsit, sane sufficiat ab iis quibus quis dicit audiri. Talis esse debet orator et hæc scire.

CHAPITRE VI

Dans quel temps l'orateur doit commencer à plaider.

Avant de se mettre à plaider, il faut, sans aucun doute, consulter ses forces; aussi ne déterminerai-je point d'âge à cet égard. On le sait, en effet : Démosthène, à peine sorti de l'enfance, soutint une action contre ses tuteurs; Calvus, César, Pollion, se sont tous chargés de causes fort importantes, avant l'âge fixé pour la questure : on dit même de quelques-uns, qu'ils ont plaidé, portant encore la robe prétexte; et César-Auguste, âgé de douze ans, prononça à la tribune aux harangues l'éloge de son aïeule.

Mais il y a, ce me semble, un milieu à tenir : il ne faut assurément ni exposer un front trop jeune à contracter une assurance qui le dépare, ni hasarder prématurément ce qui n'a encore que de la crudité; car cette précipitation fait naître dans les jeunes gens le mépris du travail; elle est le germe de l'effronterie, et, ce qui est en tout d'un dangereux effet, elle inspire une confiance qui devance les forces. D'un autre côté, il ne faut pas prolonger son apprentissage jusqu'à la vieillesse; car chaque jour on devient plus timide, chaque jour on s'exagère davantage les difficultés, et, pendant qu'on délibère si l'on commencera, il est déjà tard pour commencer. Je veux donc que le fruit des études se produise quand

CAPUT VI

Quod sit incipiendi causas agere tempus.

Agendi autem initium sine dubio secundum vires cujusque sumendum est: neque ego annos definiam, quum *Demosthenem* puerum admodum actiones pupillares habuisse manifestum sit; *Calvus*, *Cæsar*, *Pollio*, multum ante quæstoriam omnes ætatem gravissima judicia susceperint; prætextatos egisse quosdam sit traditum; *Cæsar Augustus* duodecim natus annos aviam pro Rostris laudaverit.

Modus mihi videtur quidam tenendus, ut neque præpropere destringatur immatura frons, et quicquid est illud adhuc acerbum proferatur; nam inde et contemptus operis innascitur, et fundamenta jaciuntur impudentiæ, et, quod est ubique perniciosissimum, prævenit vires fiducia. Nec rursus differendum est tirocinium in senectutem ; nam quotidie metus crescit, majusque fit semper, quod ausuri sumus; et, dum deliberamus, quando incipiendum sit, incipere jam serum est : quare fructum studiorum viridem et adhuc dul-

même, encore un peu vert, il a néanmoins déjà quelque saveur; lorsque l'âge est un titre à l'indulgence, et fait accueillir favorablement certaines hardiesses, lorsqu'enfin tout porte à croire que le temps suppléera à ce qui manque encore, et que les saillies échappées à la fougue de la jeunesse passent pour les indices d'un heureux naturel. C'est l'effet que produisit ce passage de Cicéron, dans l'oraison pour *Sextus Roscius : — Quoi de plus commun, juges, que l'air pour les vivants, la terre pour les morts, la mer pour ceux qui sont le jouet de ses flots, et ses rivages pour ceux qu'elle rejette hors de son sein?* Il avait vingt-six ans lorsqu'il prononça ces paroles aux grandes acclamations de ses auditeurs; mais, dans un âge plus avancé, il avoue lui-même qu'elles s'étaient bien refroidies avec le temps, et que les années en avaient fait évaporer tout le feu.

Avouons-le pourtant; quel que soit le fruit qu'on retire des études du cabinet, il y a des progrès qu'on ne peut bien faire qu'au barreau, où le véritable état des choses se montre sous un tout autre jour, sous un tout autre aspect; et, prises séparément, la pratique fait plus sans la théorie que celle-ci sans la pratique. Voilà pourquoi presque tous ceux qui ont vieilli dans les écoles sont si dépaysés et si neufs, quand ils paraissent devant nos tribunaux; ils ont l'air de chercher quelque chose qui leur rappelle leurs exercices ordinaires. Là, en effet, le juge garde le silence, tandis que l'adversaire vous étourdit par ses cris; rien de ce qui est hasardé ne tombe sans être relevé; si vous prenez sur vous

cem promi decet, dum et veniæ spes est, et paratus favor, et audere non dedecet; et, si quid desit operi, supplet ætas; et, si qua sunt dicta juveniliter, pro indole accipiuntur : ut totus ille Ciceronis pro Sexto Roscio locus, *Quid enim tam commune quam spiritus vivis, terra mortuis, mare fluctuantibus, litus ejectis?* Quæ quum sex et viginti natus annos, summis audientium clamoribus dixerit, defervisse tempore, et annis liquata jam senior idem fatetur.

Et hercule quantumlibet secreta studia contulerint, est tamen proprius quidam fori profectus, alia lux, alia veri discriminis facies; plusque, si separes, usus sine doctrina, quam citra usum doctrina valet. Ideoque nonnulli senes in schola facti stupent novitate, quum in judicia venerunt, et omnia suis exercitationibus similia desiderant : at illic et judex tacet, et adversarius obstrepit, et nihil temere dictum perit; et, si quid tibi sumas, probandum

d'avancer une proposition, il faut la prouver. Au milieu d'un plaidoyer qui vous a coûté bien des travaux et bien des veilles, l'eau vient-elle à manquer, on lève tout à coup l'audience; il faut dans certaines causes, sacrifier l'emphase et les grands mots pour prendre un langage simple et uni, ce que ne savent pas du tout les gens diserts dont je parle. Aussi en voit-on beaucoup qui, de bonne foi, se croient trop éloquents pour plaider.

Au reste, le jeune orateur que j'introduis au barreau fera bien, pour y essayer ses forces, de n'entreprendre d'abord que les causes les plus faciles et les plus favorables, comme les animaux cherchent pour la nourriture de leurs petits la proie la plus tendre et la plus délicate. Quand il aura ainsi commencé, il ne continuera pas sans interruption cet exercice; son esprit, qui a besoin encore de croître et de se développer, pourrait y contracter une certaine dureté; mais, après avoir appris ce que c'est que combat, et par quelles études il faut s'y préparer, il se refera et se retrempera. Par là, il surmontera la timidité inséparable d'un apprentissage, dans l'âge où il est plus facile d'oser, et cette assurance n'ira pas jusqu'à lui faire croire qu'il peut se dispenser de tout travail.

C'est la méthode dont a usé Cicéron. Il avait déjà un nom illustre parmi les avocats de son temps, quand il passa en Asie, où, entre autres maîtres de philosophie et d'éloquence, il s'attacha particulièrement à Apollonius Molon, de Rhodes, dont il avait déjà

est; et laboratam congestamque dierum ac noctium studio actionem aqua deficit; et omisso magna semper flandi tumore in quibusdam causis loquendum est; quod illi diserti minime sciunt. Itaque nonnullos reperias, qui sibi eloquentiores videantur, quam ut causas agant.

Ceterum illum, quem juvenem tenerisque adhuc viribus nitentem in forum deduximus, et incipere a quam maxime facili ac favorabili causa velim, ferarum ut catuli molliore præda saginantur; et non utique ab hoc initio continuare operam, et ingenio adhuc alendo callum inducere; sed jam scientem, quid sit pugna, et in quam rem studendum sit, refici atque renovari. Sic et tirocinii metum, dum facilius est audere, transierit, nec audendi facilitatem usque ad contemptum operis adduxerit.

Usus est hac ratione M. Tullius : et quum jam clarum meruisset inter patronos, qui tum erant, nomen, in Asiam navigavit, seque et aliis sine dubio eloquentiæ ac sapientiæ magistris, sed præcipue tamen Apollonio Moloni, quem

suivi les leçons à Rome, et se livra à lui de nouveau pour se perfectionner et se refondre. En effet, quand dans un ouvrage les préceptes et l'expérience se donnent la main, il en acquiert un véritable prix.

CHAPITRE VII

Ce que l'orateur doit observer dans les causes qu'il entreprend.

Lorsque l'orateur aura acquis assez de forces pour affronter toutes les chances, son premier soin devra se diriger vers le choix de ses causes ; et, en sa qualité d'homme de bien, il aimera mieux, sans doute, défendre des accusés que de se porter accusateur. Cependant, ce dernier nom ne devra pas lui faire tellement horreur, que par aucune considération d'intérêt public ou privé, il ne puisse citer quelqu'un à rendre compte de ses actions ; car les lois elles-mêmes seraient sans force, si elles ne trouvaient un organe pour les invoquer ; et s'il n'était pas permis de châtier les crimes, ce serait presque les autoriser : c'est d'ailleurs agir contre les bons que de donner pleine licence aux méchants. Ainsi, l'orateur se fera un devoir de ne laisser sans vengeance ni les justes plaintes de nos alliés, ni le meurtre d'un ami ou d'un proche, ni des conspirations flagrantes contre l'État, moins jaloux en cela de faire punir des coupables que de réprimer les vices et de corriger

Romæ quoque audierat, Rhodi rursus formandum ac velut recoquendum dedit. Tum dignum operæ pretium venit, quum inter se congruunt præcepta et experimenta.

CAPUT V

Quæ in suscipiendis causis oratori observanda sint.

Quum satis in omni certamine virium fecerit, prima ei cura in suscipiendis causis erit; in quibus defendere quidem reos profecto quam facere vir bonus malet : non tamen ita nomen ipsum accusatoris horrebit, ut nullo neque publico neque privato duci possit officio, ut aliquem ad reddendam rationem vitæ vocet; nam et leges ipsæ nihil valeant, nisi actoris idonea voce munitæ; et si pœnas scelerum expetere fas non est, prope est ut scelera ipsa permissa sint; et licentiam malis dari, certe contra bonos est. Quare neque sociorum querelas, nec amici, vel propinqui necem, nec erupturas in rempublicam conspirationes inultas patietur orator, non pœnæ nocentium cupidus, sed emendandi vitia, corrigendique mores; nam qui ratione traduci ad meliora

les mœurs; car ceux que la raison ne peut ramener au bien, la crainte seule les peut contenir. Autant donc c'est une espèce de brigandage que de vivre, pour ainsi dire, d'accusations et de déférer des coupables à la justice dans la vue d'une récompense, autant c'est s'assimiler aux véritables défenseurs de la patrie que de flétrir et repousser de son sein ceux qui la déshonorent. Aussi les personnages les plus éminents de la république n'ont-ils pas décliné cette partie des devoirs civils, et, chez les jeunes gens appartenant aux familles les plus illustres, on regardait comme un gage de patriotisme d'accuser les mauvais citoyens; cette haine des méchants, qu'ils faisaient éclater au risque de s'attirer de mortelles inimitiés, semblait ne se pouvoir puiser que dans le courage d'une bonne conscience. C'est ce qu'ont fait Hortensius, les Lucullus, Sulpicius, Cicéron, César, et plusieurs autres; ce qu'ont fait les deux Caton, dont l'un fut appelé *sage*; pour l'autre, si on lui conteste ce nom, je ne sais à qui on le pourra donner.

L'orateur ne défendra pas non plus toutes les causes : son éloquence doit être un port de salut, et non un refuge de pirates. Ce sera donc la nature même de la cause qui le décidera à s'en charger. Toutefois, comme un seul homme ne peut suffire à tous les plaideurs qui ont le bon droit, et le nombre en est grand, il donnera quelque chose aussi aux recommandations, et à la qualité de ces plaideurs, de manière à ne céder jamais qu'à une influence

non possunt, solo metu continentur. Itaque ut accusatoriam vitam vivere et ad deferendos reos præmio duci, proximum latrocinio est; ita pestem intestinam propulsare, cum propugnatoribus patriæ comparandum : ideoque principes in republica viri non detrectaverunt hanc officii partem; creditique sunt etiam clari juvenes obsidem reipublicæ dare malorum civium accusationem, quia nec odisse improbos, nec simultates provocare, nisi ex fiducia bonæ mentis videbantur : idque quum ab Hortensio, Lucullo, Sulpicio, Cicerone, Cæsare, plurimis aliis, tum ab utroque Catone factum est; quorum alter appellatus *sapiens*, alter nisi creditur fuisse, vix scio, cui reliquerit hujus nominis locum.

Neque defendet omnes orator, idemque portum illum eloquentiæ suæ salutarem non etiam piratis patefaciet, duceturque in advocationem maxime causa. Quoniam tamen omnes, qui non improbe litigabunt, quorum certe bona pars est, sustinere non potest unus, aliquid et commendantium personis dabit, et ipsorum, qui judicio decernent, ut optimi cujusque voluntate moveatur; nam-

honorable, car un homme de bien ne peut avoir pour amis que des gens de bien comme lui. Il se mettra aussi en garde contre deux sortes d'ambition : l'une, de ne prêter l'appui de son talent qu'aux puissants contre les faibles; et l'autre, dans laquelle il entre peut-être encore plus d'orgueil, de ne plaider que pour les petits contre les grands; car enfin, ce n'est pas le rang qui fait que les causes sont justes ou injustes.

Si chargé d'une cause, qui lui paraissait la meilleure, il vient, dans les débats, à en reconnaître l'iniquité, qu'il ne rougisse pas de s'en démettre, après avoir dit la vérité à son client. En effet, si je suis bon juge en cette matière, le plus grand service à rendre à un plaideur, c'est de ne pas le bercer d'un vain espoir; et s'il résiste aux conseils de son défenseur, il ne mérite pas qu'on se donne de la peine pour lui. Quant à l'homme que je veux pour orateur, il ne lui sied pas de défendre ce qu'il sait être injuste; car, à l'égard de ces causes dont j'ai parlé, où il plaide sciemment le faux, il est absous par le motif qui le fait agir.

Doit-il toujours plaider gratuitement? c'est ce qu'on peut débattre, mais qu'il serait imprudent de résoudre à la première vue. Assurément il serait beaucoup plus honorable, beaucoup plus conforme à la dignité des lettres et au caractère que nous exigeons de l'orateur, de ne pas vendre son ministère, et de ne pas affaiblir l'autorité d'un si grand bienfait; car la plupart des

que hos et amicissimos habebit vir bonus. Summovendum vero est utrumque ambitus genus, vel potentibus contra humiles venditandi operam suam, vel illud etiam jactantius, minores utique contra dignitatem attollendi, non enim fortuna causas vel justas, vel improbas facit.

Neque vero pudor obstet, quo minus susceptam, quum melior videretur, litem, cognita inter disceptandum iniquitate, dimittat, quum prius litigatori dixerit verum : nam et in hoc magnum, si æqui judices sumus, beneficium est, ut non fallamus vana spe litigantem : neque est dignus opera patroni, qui non utitur consilio; et certe non convenit ei, quem oratorem esse volumus, injusta tueri scientem; nam si ex illis, quas supra diximus, causis falsum tuebitur, erit tamen honestum, quod ipse faciet.

Gratisne ei semper agendum sit, tractari potest : quod ex prima statim fronte dijudicare, imprudentium est; nam quis ignorat, quin id longe sit honestissimum, ac liberalibus disciplinis et illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem? quum

choses ne nous semblent viles que par cela même qu'on y met un prix : cela, comme on dit, saute aux yeux. Ainsi, tout orateur qui aura de quoi se suffire, et il n'en faut pas tant, sera avec raison taxé d'avarice, s'il se fait payer son talent.

Mais, pour peu que son patrimoine exige un supplément qui lui procure l'honnête nécessaire, tous les sages l'absoudront de recevoir une marque de reconnaissance, puisque Socrate lui-même se laissa assurer de quoi vivre, et que Zénon, Cléanthe, Chrysippe, acceptèrent des présents de leurs disciples. Est-il, en effet, de bien plus justement acquis que celui qui nous vient d'un travail honorable et de la gratitude des gens à qui nous avons rendu d'importants services? et ceux-là en seraient-ils dignes, qui se croiraient dispensés de les reconnaître? En ce cas, un salaire est donc, non-seulement juste, mais nécessaire; car la profession même de l'orateur, et le temps qu'il sacrifie aux affaires d'autrui, tarissent pour lui toute autre source de gain légitime.

Mais, en cela même, il y a une mesure à garder, et il importe beaucoup de considérer de qui l'on reçoit, combien et comment. Loin cet usage que l'on croirait emprunté à la piraterie, de mettre son client à contribution, calcul infâme qui tarife, pour ainsi dire, les dangers, et qui répugnerait aux hommes les moins scrupuleux! D'ailleurs, quand on ne défend que d'honnêtes gens et de bonnes causes, on n'a pas à redouter d'ingrats; que s'il s'en

pleraque hoc ipso possint videri vilia, quod pretium habent. Cæcis hoc, ut aiunt, satis clarum est; nec quisquam, qui sufficientia sibi (modica autem hæc sunt) possidebit, hunc quæstum sine crimine sordium fecerit,

At si res familiaris amplius aliquid ad usus necessarios exiget, secundum omnium sapientium leges patietur sibi gratiam referri; quum et Socrati collatum sit ad victum; et Zeno, Cleanthes, Chrysippus mercedes a discipulis acceptaverint. Neque enim video, quæ justior acquirendi ratio, quam ex honestissimo labore, et ab iis, de quibus optime meruerint, quique si nihil invicem præstent, indigni fuerint, defensione : quod quidem non justum modo, sed necessarium etiam est, quum hæc ipsa opera, tempusque omne alienis negotiis datum, facultatem aliter acquirendi recidant.

Sed tum quoque tenendus est modus; ac plurimum refert, et *a quo* accipiat, et *quantum*, et *quousque*. Paciscendi quidem ille piraticus mos, et ponentium periculis pretia procul abominanda negotiatio etiam mediocriter improbis aberit; quum præsertim bonos homines bonasque causas tuenti non sit me-

rencontre un, j'aime mieux qu'il en ait seul la honte. L'orateur donc ne voudra rien gagner au delà de ce qui sera juste ; et, fût-il pauvre, il n'acceptera pas comme salaire, mais à titre d'échange, et sachant fort bien qu'il a donné plus qu'il ne reçoit ; car enfin, de ce que l'éloquence ne doit pas être vénale, ce n'est pas une raison non plus pour qu'elle ne rapporte rien. Quant à la reconnaissance, elle est plus étroitement imposée à celui qui est le redevable.

CHAPITRE VIII

Du soin que l'orateur doit mettre à étudier ses causes.

Vient ensuite la manière de bien étudier une cause, ce qui est le fondement de tout plaidoyer. Il n'est pas d'avocat, si peu qu'on lui suppose de mérite, qui, après avoir soigneusement approfondi une affaire, ne soit au moins en état d'instruire le juge. C'est pourtant ce dont fort peu de gens s'occupent aujourd'hui ; car, sans parler de ces insouciants qui ne tiennent aucun compte du point fondamental du procès, pourvu qu'ils y trouvent matière à des digressions sur les personnes ou à des lieux communs, il en est que leur ambition aveugle et perd. Les uns, prétextant de nombreuses occupations et ayant toujours à faire autre chose que

tuendus ingratus; quod si futurus, malo tamen ille peccet. Nihil ergo acquirere volet orator ultra quam satis erit ; ac ne pauper quidem tamquam mercedem accipiet, sed mutua benevolentia utetur, quum sciat se tanto plus præstitisse ; non enim, quia venire hoc beneficium non oportet, perire oportet : denique ut gratus sit, ad eum magis pertinet, qui debet.

CAPUT VIII

Quæ in discendis causis oratori observanda sint.

Proxima *discendæ causæ* ratio, quod est orationis fundamentum : neque enim quisquam tam ingenio tenui reperietur, qui, quum omnia, quæ sunt in causa, diligenter cognoverit, ad docendum certe judicem non sufficiat. Sed ejus rei paucissimis cura est; nam ut taceam de negligentibus, quorum nihil refert, ubi litium cardo vertatur, dum sint, quæ vel extra causam ex personis, aut communi tractatu locorum occasionem clamandi largiantur ; aliquos et ambitio pervertit, qui partim tamquam occupati, semperque aliud habentes, quod

ce qu'ils devraient faire avant tout, font venir le plaideur chez eux la veille ou le matin de l'assignation, et se glorifient même quelquefois de n'avoir été instruits que sur les bancs de l'audience; d'autres, pour faire parade de leur esprit et de leur pénétration, affirment, sans rougir, qu'ils comprennent et qu'ils possèdent une affaire avant presque de l'avoir entendue : puis, après avoir débité, aux acclamations de l'auditoire, force belles choses qui n'intéressent ni le juge ni le plaideur, haletants et tout en nage, ils sortent escortés de leurs admirateurs.

Je ne puis supporter non plus la nonchalance de ceux qui commettent à des amis le soin d'étudier un procès, quoiqu'il y ait à cela moins de danger, si ces amis l'étudient, en effet, de manière à le leur bien faire connaître. Mais qui peut mieux l'instruire que celui qui est chargé de le défendre? et comment espérer que cet intermédiaire, qui fait l'office d'une main tierce, cette espèce d'interprète enfin, donne consciencieusement tous ses soins aux causes d'autrui, quand ceux qui les doivent plaider n'en font pas plus de cas?

C'est encore une fort mauvaise habitude que de s'en tenir à des mémoires, soit qu'ils viennent de la partie elle-même, puisqu'elle reconnaît son insuffisance, en ayant recours à un défenseur; soit qu'ils aient été composés par quelqu'un appartenant à cette classe d'avocats qui, en même temps qu'ils se confessent hors d'état de plaider, font pourtant ce qu'il y a de plus difficile quand

ante agendum sit, pridie ad se venire litigatorem, aut eodem matutino jubent, nonnunquam etiam inter ipsa subsellia didicisse se gloriantur; partim jactantia ingenii, ut res cito accepisse videantur, tenere se et intelligere prius pæne quam audiant mentiti, quum multa et diserte, summisque clamoribus, quæ neque ad judicem neque ad litigatorem pertineant, decantaverunt, bene sudantes beneque comitati per forum reducuntur.

Ne illas quidem tulerim delicias eorum, qui doceri amicos suos jubent; quamquam minus mali est, si illi saltem recte discant, recteque doceant. Sed quis discet tam bene, quam patronus? Quomodo autem sequester ille, et media litium manus, et quidam interpres, impendet æquo animo laborem in alienas actiones, quum dicturis tanti suæ non sint?

Pessimæ vero consuetudinis, libellis esse contentum, quos componit aut litigator, qui confugit ad patronum, quia liti ipse non sufficit; aut aliquis ex eo genere advocatorum, qui se non posse agere confitentur, deinde faciunt id quod est in agendo difficillimum; nam qui judicare, quid *dicendum*, quid

on plaide; car celui qui peut juger ce qu'il importe de *dire ou de ne pas dire, d'éluder, de pallier, de feindre* même dans une cause, pourquoi n'est-il pas orateur, quand il a l'art, bien autrement difficile, de faire un orateur? Or, ces avocats ne seraient pas si dangereux, s'ils se contentaient de présenter les choses comme elles se sont passées ; mais ils se mêlent maintenant de donner des conseils, d'ajouter des couleurs, et font quelquefois pis que d'altérer la vérité. Voilà pourtant l'œuvre que respectent la plupart des orateurs, au point de n'y pas changer un mot, comme ferait un écolier de sa matière. Qu'en résulte-t-il? ils se trouvent pris au dépourvu, quand ils plaident; et pour n'avoir pas voulu s'instruire de la cause avec les parties intéressées, ils l'apprennent, à leurs dépens, de la bouche de leurs adversaires.

Donnons donc, avant tout, à nos clients pleine liberté, et pour le *temps* et pour le *lieu*; exhortons-les nous-mêmes à nous exposer leur affaire aussi longuement et d'aussi haut qu'ils le voudront; car il y a moins d'inconvénient à écouter des détails oiseux qu'à en ignorer d'essentiels. Et, souvent, dans des choses qui sont sans conséquence aux yeux de son client, l'orateur trouvera à la fois le mal et le remède.

Un avocat ne doit pas non plus se fier à sa mémoire, jusqu'à négliger de tenir note de ce qu'il aura recueilli. Ce n'est pas assez d'avoir entendu une fois sa partie; il faut l'obliger à revenir sur les mêmes circonstances, d'abord parce que dans une première

dissimulandum, quid *declinandum*, *mutandumve*, *fingendum* etiam sit, potest, cur non sit orator, quando, quod difficilius est, oratorem facit? Ili porro non tantum nocerent, si omnia scriberent, uti gesta sunt : nunc consilium et colores adjiciunt, et aliqua pejora veris : quæ plerique quum acceperunt, mutare nefas habent, et velut themata in scholis posita custodiunt : deinde deprehenduntur, et causam, quam discere, ex suis litigatoribus noluerunt, ex adversariis discunt.

Liberum igitur demus ante omnia iis, quorum negotium erit, *tempus* ac *locum;* exhortemurque ultro, ut omnia quamlibet verbose et unde volent repetita ex tempore exponant; non enim tam obest audire supervacua, quam ignorare necessaria. Frequenter autem et vulnus et remedium in iis orator inveniet, quæ litigatori in neutram partem habere momentum videbantur.

Nec tanta sit acturo memoriæ fiducia, ut subscribere auditu pigeat : nec semel audisse sit satis; cogendus eadem iterum ac sæpius dicere litigator, non solum quia effugere aliqua prima expositione potuerunt, præsertim hominem

exposition il a pu lui échapper quelque chose, surtout si c'est un homme sans expérience des affaires, comme on en rencontre tant; ensuite pour s'assurer s'il ne varie pas dans ses déclarations; car il y a des plaideurs qui ne se font pas scrupule de mentir, et qui, oubliant que leur rôle est de faire connaître la cause, et non de la plaider, parlent à leur avocat comme ils parleraient à leur juge. Ne nous hâtons donc pas de les croire, mais retournons-les dans tous les sens, tourmentons-les, harcelons-les pour leur arracher la vérité. Les médecins n'ont pas seulement à guérir les maux extérieurs et apparents; ils ont encore à découvrir des maux cachés que, souvent, les malades eux-mêmes dissimulent; ainsi l'avocat doit savoir pénétrer au delà de ce que lui dit son client.

Après l'avoir écouté avec toute la patience convenable, l'orateur devra passer à un autre personnage, et, se mettant à la place de la partie adverse, il fera à la sienne toutes les objections qu'il pourra imaginer contre sa cause, ou qu'elle comporte naturellement. Il sera pressant dans ses interrogations, il se fâchera même; car c'est à force de chercher ainsi qu'on parvient quelquefois à surprendre la vérité où l'on s'y attendait le moins. En définitive, le meilleur avocat pour instruire une cause est celui qui n'a pas de crédulité; car le plaideur est toujours prodigue d'assurances: à l'entendre, il a le peuple entier pour témoin, il produira, s'il le faut, des attestations signées et cachetées; il est même certains points que son adversaire n'osera pas nier; ne vous fiez pas à

(quod sæpe evenit) imperitum; sed etiam, ut sciamus, an eadem dicat. Plurimi enim mentiuntur, et, tamquam non doceant causam, sed agant, non ut cum patrono, sed ut cum judice loquuntur. Quapropter nunquam satis credendum est, sed agitandus omnibus modis, et turbandus, et evocandus; nam ut medicis non apparentia modo vitia curanda sunt, sed etiam invenienda, quæ latent, sæpe ipsis ea, qui sanandi sunt, occulentibus; ita advocatus plura quam ostenduntur, aspiciat.

Nam quum satis in audiendo patientiæ impenderit, in aliam rursus ei personam transeundum est; agendusque adversarius, proponendum quicquid omnino excogitari contra potest, quicquid recipit in ejusmodi disceptatione natura; interrogandus quam infestissime, ac premendus; nam, dum omnia quærimus, aliquando ad verum, ubi minime exspectavimus, pervenimus: in summa, optimus est in discendo patronus incredulus, promittit enim litigator omnia, testem populum, paratissimas consignationes, ipsum denique adver-

tout cela. Voyez toutes les pièces du procès, et ne vous contentez pas d'y jeter un coup d'œil; lisez-les toutes attentivement. Souvent ces pièces ne contiennent rien de ce qu'on promettait, ou elles disent beaucoup moins, ou il s'y trouve quelque chose de nuisible, ou il y règne tant d'exagération que, faute de mesure, on n'y croira pas; enfin, ce sont des écrits dont le lien est rompu, le sceau dénaturé, la signature équivoque, circonstances assez fréquentes, et qui, vous étant opposées à l'improviste, vous déconcerteraient à l'audience, si vous ne les aviez préalablement vérifiées chez vous; car des pièces dont on ne peut faire usage nuisent plus à une cause que l'absence de ces mêmes pièces.

Il est aussi une foule de détails que le client jugera n'avoir aucun intérêt pour sa cause, et dont l'avocat saura tirer parti, pour peu qu'il exploite avec art toutes les sources d'arguments dont j'ai traité ailleurs. Autant il convient peu, pour les raisons que j'ai déduites, d'être à la piste de ces arguments pendant qu'on plaide, et de les tâter, pour ainsi dire, un à un; autant il est essentiel, quand on étudie une cause, de scruter soigneusement tout ce qui a rapport aux personnes, au temps, aux lieux, aux coutumes, aux pièces du procès, et autres incidents; car c'est de tout cela que se forment les preuves que nous appelons artificielles, et c'est aussi ce qui nous fait connaître quels sont les témoins à redouter, et comment leurs dépositions peuvent être infirmées; il importe beaucoup, en effet, de savoir si un accusé est

sarium quædam non negaturum; ideoque opus est intueri omne litis instrumentum : quod videre non est satis, perlegendum erit; nam frequentissime aut non sunt omnino, quæ promittebantur, aut minus continent, aut cum alio aliquo nocituro permixta sunt, aut nimia sunt et fidem hoc ipso detractura, quod non habent modum. Denique linum ruptum, aut turbata cera, aut sine agnitore signa frequenter invenies : quæ, nisi domi excusseris, in foro inopinata decipient, plusque nocebunt destituta, quam non promissa nocuissent.

Multa etiam, quæ litigator nihil ad causam pertinere crediderit, patronus eruet, modo per omnes, quos tradidimus, argumentorum locos eat. Quos ut circumspectare in agendo, et attentare singulos minime convenit, propter quas diximus causas; ita in discendo rimari necessarium est, quæ *personæ*, quæ *tempora*, quæ *loca*, *instituta instrumenta*, ceteraque, ex quibus non tantum illud, quod est artificiale probationis genus, colligi possit, sed qui metuendi testes, quomodo sunt refellendi; nam plurimum refert, invidia reus

sous le poids de l'envie, ou de la haine, ou du mépris. On éprouve généralement de l'envie à l'égard de ses supérieurs, de la haine contre ses égaux, du mépris pour ses inférieurs.

Après avoir ainsi sondé une cause, et s'être mis devant les yeux tout ce qui peut aider ou nuire à son succès, il ne reste plus à l'orateur qu'à revêtir un troisième personnage, celui de juge. Qu'il se figure donc que c'est devant lui que l'on plaide, et qu'il tienne pour constant que ce qui le toucherait, s'il avait à prononcer sur la même affaire, est aussi ce qu'il y a de plus propre à faire impression sur tout autre magistrat. De cette manière, l'issue trompera rarement ses espérances, ou la faute en sera au juge.

CHAPITRE IX

De ce que l'orateur doit observei en plaidant.

Dans presque tout le cours de cet ouvrage, j'ai fait voir ce qu'il convenait d'observer en plaidant. J'en toucherai ici quelques mots d'une application plus spéciale, moins sous le rapport de l'éloquence proprement dite, que sous le rapport des devoirs imposés à celui qui plaide.

Avant tout, que l'orateur se garde bien de sacrifier l'intérêt de sa cause au vain désir de briller pour le moment. A la guerre, un

an odio, au contemptu laboret; quorum fere pars prima superiores, proxima pares, tertia humiliores premit.

Sic causam perscrutatus, propositis ante oculos omnibus, quæ prosint, noceantve, tertiam deinceps personam induat judicis, fingatque apud se agi causam, et, quod ipsum movisset de eadem re pronunciaturum, id potentissimum, apud quemcunque agetur, existimet. Sic eum raro fallet eventus, aut culpa judicis erit.

CAPUT IX

Quæ servanda in agendis causis oratori sint.

Quæ sint in agendo servanda, toto ere opere exsecuti sumus : pauca tamen propria hujus loci, quæ non tam dicendi arte, quam officiis agentis continentur, attingam.

Ante omnia, ne, quod plerisque accidit, ab utilitate eum causæ præsentis

général n'a pas toujours à conduire son armée dans de grandes et belles plaines; il lui faut le plus souvent gravir des hauteurs inaccessibles, assiéger des places situées sur un roc escarpé, ou défendues par l'art. Ainsi l'orateur peut bien, dans l'occasion, se complaire à se mettre au large, et, s'il combat sur un terrain uni, déployer toutes ses forces, pour plaire à la multitude; mais, s'il est obligé de s'engager dans les anfractuosités du droit, ou de poursuivre la vérité jusque dans ses derniers retranchements, il ne s'amusera pas à caracoler autour de son sujet, ni à décocher, comme autant de traits, des pensées vives et scintillantes; il élèvera, au contraire, des ouvrages avancés, pratiquera des mines, disposera des piéges, et épuisera toutes les ruses de l'art. Ce n'est pas, il est vrai, dans le temps qu'on les emploie, que ces moyens font fortune, mais c'est par leur résultat qu'ils sont appréciés; aussi le fruit qu'on retire d'un plaidoyer est-il en raison inverse de l'empressement qu'on a mis à courir après la renommée. En effet, une fois que cette éloquence, toute de parade, a fait explosion au milieu des applaudisseurs, il n'en reste plus rien, tandis que la réputation du vrai mérite lui survit, et s'élève à son tour plus brillante et plus forte : les juges rendent hommage à qui les a touchés; le sentiment des hommes éclairés prévaut, et l'on reconnaît que, pour louer véritablement un discours, il faut attendre qu'il soit fini.

C'était l'usage, chez les anciens, de cacher l'éloquence; et M. Antoine en fait un précepte, on voulait inspirer plus de con-

cupido laudis abducat. Nam ut gerentibus bella non semper exercitus per plana et amœna ducendus est, sed adeundi plerumque asperi colles, expugnandæ civitates quamlibet præcisis impositæ rupibus, aut operum mole difficiles; ita oratio gaudebit quidem occasione lætius decurrendi, et æquo congressa campo totas vires populariter explicabit : at si juris anfractus, aut eruendæ veritatis latebras adire cogetur, non obequitabit, nec illis vibrantibus concitatisque sententiis velut missilibus utetur; sed operibus, et cuniculis, et insidiis, et occultis artibus rem geret. Quæ omnia non, dum fiunt, laudantur, sed quum facta sunt : unde etiam minus cupidis opinionis plus fructus venit; nam quum illa dicendi vitiosa jactatio inter plausores suos detonuit, resurgit veræ virtutis fortior fama; nec judices, a quo sint moti, dissimulant; et doctis creditur; nec est orationis vera laus, nisi quum finita est.

Veteribus quidem etiam dissimulare eloquentiam fuit moris; idque M. An-

fiance dans l'orateur, et mettre moins en garde contre ses piéges; mais l'éloquence, telle qu'elle était de son temps, pouvait se dissimuler; elle n'avait pas encore acquis cet éclat qui lui fait percer tous les voiles. Contentons-nous donc, aujourd'hui, de masquer au moins nos manœuvres, nos desseins et tous ces artifices qui manquent leur effet, dès qu'on les devine. L'éloquence, d'ailleurs, a encore ses mystères; ainsi le choix des expressions, la force des pensées, l'élégance des figures, ou ne sont pas dans un discours, ou s'y manifestent. Eh bien, c'est précisément lorsque ces qualités se révèlent qu'il faut éviter d'en faire montre; et, s'il faut opter entre les deux, j'aime mieux qu'on loue la cause que l'avocat. Quant à l'issue, l'orateur la fera telle, qu'il paraîtra avoir parfaitement plaidé une cause excellente; car il est certain qu'on ne peut pas plus mal plaider qu'en réussissant à plaire dans une cause qui déplaît, puisque ce qui plaît, en ce cas, est nécessairement hors de la cause.

L'orateur ne dédaignera pas non plus de se charger des petites affaires, sous prétexte qu'elles sont au-dessous de lui, ou que leur peu d'importance affaiblirait l'opinion qu'on a de son talent : car d'abord, c'est notre devoir de nous en charger, et je ne connais pas de motif plus déterminant; ensuite, nous devons souhaiter que les procès de nos amis soient les plus petits possible; enfin on a toujours assez bien parlé, quand on a pleinement satisfait

tonius præcipit, quo plus dicentibus fidei, minusque suspectæ advocatorum insidiæ forent : sed illa dissimulari, quæ tum erat, potuit; nondum enim tantum dicendi lumen accesserat, ut etiam per obstantia erumperet : quare artes quidem et consilia lateant, et quidquid, si deprehenditur, perit : hactenus eloquentia secretum habet. Verborum quidem delectus, gravitas sententiarum, figurarum elegantia, aut non sunt, aut apparent : sed propter hoc ipsum ostendenda non sunt, quod apparent; ac si unum sit ex duobus eligendum, causa potius laudetur, quam patronus : finem tamen hunc præstabit orator, ut videatur optimam causam optime egisse : illud certum erit, neminem pejus agere, quam qui displicente causa placet; necesse est enim, extra causam sit, quod placet.

Nec illo fastidio laborabit orator non agendi causas minores, tamquam infra eum sint, aut detractura sit opinioni minus liberalis materia; nam et suscipiendi ratio justissima est officium, et optandum etiam, ut amici quam minimas lites habeant; et abunde dixit bene, quisquis rei satisfecit. At quidam

à son sujet. Quelques-uns, cependant, lorqu'ils défendent de ces causes qui prêtent peu à l'éloquence, les surchargent à l'envi de hors-d'œuvre étrangers à l'affaire, et, à défaut d'autres ressources, remplissent les vides de leurs plaidoiries par des invectives, sans s'embarrasser si elles sont fondées ou non, pourvu qu'ils aient l'occasion de faire briller leur esprit, et d'exciter des cris d'admiration quand ils parlent. Pour moi, je juge cette conduite tout à fait indigne du parfait orateur, je ne crois même pas qu'il veuille, à moins que l'intérêt de sa cause ne l'exige, descendre à des injures même méritées. En effet, c'est, comme dit Appius, ravaler l'éloquence jusqu'au cynisme que d'affronter le renom odieux qui s'attache à la médisance; et ceux qui agissent ainsi doivent à leur tour faire provision de patience pour s'entendre traiter comme ils ont traité les autres ; car on se déchaîne contre eux, et le moins qu'il arrive, c'est que le plaideur paye pour l'insolence de son avocat. Mais tout cela est peu de chose en comparaison du vice en lui-même; vice tel, qu'il n'y a guère que l'occasion qui mette de la différence entre dire du mal et en faire. C'est un plaisir honteux, inhumain, et qui ne peut être partagé par aucune âme honnête : à la vérité, il n'est pas rare que les parties elles-mêmes en fassent une loi, quand elles sont plus jalouses de se venger que de se défendre; mais il y a tant d'autres choses où il ne faut pas se plier à leurs caprices! et quel est l'homme, pour peu qu'il se respecte, qui consente à devenir impudent, au gré d'un autre?

etiam si forte susceperunt negotia paulo ad dicendum tenuiora, extrinsecus adductis ea rebus circumliniunt, ac, si defecerint alia, conviciis implent vacua causarum; si contingit, veris; si minus, fictis : modo sit materia ingenii, mereaturque clamorem dum dicitur : quod ego adeo longe puto ab oratore perfecto, ut eum ne vera quidem objecturum, nisi id causa exigit, credam. Ea est enim prorsus *canina*, ut ait Appius, *eloquentia*, cognituram male dicendi subire : quod facientibus etiam male audiendi præsumenda patientia est; nam et in ipsos fit impetus frequenter, qui egerunt, et certe petulantiam patroni litigator luit : sed hæc minora sunt ipso illo vitio animi ; quod maledicus a malefico non distat, nisi occasione. Turpis voluptas et inhumana et nulli audientium bono grata a litigatoribus quidem frequenter exigitur, qui ultionem malunt, quam defensionem : sed neque alia multa ad arbitrium eorum facienda sunt : hoc quidem quis hominum liberi modo sanguinis sustineat, petulans esse ad alterius arbitrium?

Quelques-uns ne se font même pas scrupule d'outrager l'avocat de la partie adverse ; mais, à moins que celui-ci ne se le soit attiré, c'est un procédé révoltant, ne fût-ce qu'à cause des égards qu'on se doit entre gens de la même profession. J'ajouterai : c'est non-seulement inutile, puisque l'offensé a le droit de représailles, mais encore nuisible à la cause, parce qu'on se fait de son adversaire un ennemi déclaré, qui, autant que ses forces le lui permettent, renchérit à son tour sur les outrages. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce caractère de modération qui donne tant de crédit et d'autorité à l'orateur disparaît entièrement, si, au lieu de s'adresser à l'esprit du juge, on se rend l'organe des passions de son client, et si l'on dépouille ainsi la qualité d'homme de bien, pour descendre au rôle de vociférateur et d'énergumène.

Il y a même une sorte de franchise brusque qui dégénère en témérité, et qui n'est pas moins dangereuse pour les causes que pour ceux qui les ont plaidées. Périclès avait raison de souhaiter qu'il ne lui vînt jamais à l'esprit un mot qui pût choquer les Athéniens. Ce qu'il disait de ce peuple, je le pense de tous ceux qui peuvent nuire ; car tel mot, qu'on ne trouve que fort quand on le dit, devient sottise quand il a blessé.

Maintenant, comme chacun apporte, en plaidant, des dispositions différentes, et que, chez les uns, ce qui annonce le travail

Atqui etiam in advocatos partis adversæ libenter nonnulli invehuntur : quod nisi si forte meruerunt, et inhumanum est respectu communium officiorum, et quum ipsi, qui dicit, inutile (nam idem juris responsuris datur), tum causæ contrarium, quia plane adversarii, fiunt et inimici, et quantulumcunque eis virium est, contumelia augetur. Super omnia perit illa, quæ plurimum oratori et auctoritatis et fidei affert, modestia, si a viro bono in rabulam latratoremque convertitur, compositus non ad animum judicis, sed ad stomachum litigatoris.

Frequenter etiam species libertatis deducere ad temeritatem solet, non causis modo, sed ipsis quoque, qui dixerunt, periculosam : nec immerito Pericles solebat optare ne quod sibi verbum in mentem veniret, quo populus offenderetur : sed quod ille de populo, id ego de omnibus sentio, qui tantumdem possunt nocere ; nam quæ fortia, dum dicuntur, videbantur, stulta, quum læserunt, vocantur.

Nunc quia varium fere propositum agentium fuit, et quorumdam cura tar-

est taxé de pesanteur d'esprit, tandis que, chez les autres, la facilité passe pour de la présomption, il ne me paraît pas hors de propos de marquer ici quel milieu l'orateur doit tenir.

Je veux qu'il apporte à sa plaidoirie tout le soin, toute l'application dont il est capable; car c'est être non-seulement négligent, mais malhonnête homme, et, je dis plus, quand on s'est chargé d'une cause, c'est se montrer perfide et traître, que de ne la pas défendre du mieux qu'on le peut; aussi n'en doit-il pas entreprendre au delà du nombre auquel il peut suffire. Il plaidera, autant que l'affaire en sera susceptible, sur ce qu'il aura écrit, et, s'il est possible, *gravé en creux*, pour parler comme Démosthène ce qui, toutefois, n'est guère praticable que dans les premières audiences, ou dans celles qui sont accordées, après quelques jours d'intervalle, dans les causes publiques. Mais, lorsqu'il s'agit de répondre sur-le-champ, on ne peut pas avoir tout prévu ; ainsi ceux dont l'esprit est moins prompt se trouvent-ils embarrassés précisément à cause de ce qu'ils ont écrit; si l'on vient à leur faire d'autres objections que celles auxquelles ils s'attendaient; car c'est à regret qu'ils s'écartent de ce qu'ils avaient préparé, et, tant que dure la plaidoirie, ils cherchent, ils épient, comment ils pourront distraire quelque chose de leur composition écrite pour le fondre dans ce qu'ils ont à improviser; et malheur à eux s'ils y parviennent! car, alors, tout ce qu'ils disent est incohérent; on y remarque non-seulement un défaut d'emboîtement comme dans des pièces de rapport mal jointes, mais encore une bigarrure de style

ditatis, quorumdam facilitas temeritatis crimine laboravit; quem credam fore in hoc oratoris modum, tradere non alienum videtur.

Afferet ad dicendum curæ semper quantum plurimum poterit; neque enim hoc solum negligentis, sed mali, et in suscepta causa perfidi ac proditoris est, pejus agere, quam possit : ideoque ne suscipiendæ quidem sunt causæ plures, quam quibus suffecturum se sciat. Dicet scripta quam res patietur plurima, et, ut Demosthenes ait, si continget, et sculpta. Sed hoc aut primæ actiones, aut quæ in publicis judiciis post interjectos dies dantur, permiserint : at quum protinus respondendum est, omnia parari non possunt; adeo ut paulo minus promptis etiam noceat scripsisse, si alia ex diverso, quam opinati fuerint, occurrerint. Inviti enim recedunt a præparatis, et tota actione respiciunt requiruntque, num aliquid ex illis intervelli, atque ex tempore dicendis inseri possit : quod si fiat, non cohæret, nec commissuris modo, ut in opere male

qui rend les couleurs disparates. Ainsi, l'on se prive des élans de l'inspiration, sans conserver les avantages d'un travail soigné : tous deux se nuisent réciproquement. En effet, ce qui est écrit fixe l'essor de l'imagination, et ne le suit pas. Il faut donc, dans ces sortes de plaidoiries, *se tenir*, comme disent nos gens de campagne, *ferme sur les deux pieds*.

Or, comme tout plaidoyer consiste à avancer des propositions et à en réfuter, on peut, d'abord, écrire tous les arguments en faveur de sa partie, et combattre de la même manière ce qu'on prévoit qu'y répondra la partie adverse; car il y a de ces réponses qui sont infaillibles. Pour le reste, il est une préparation qu'on peut apporter à l'audience, c'est d'avoir bien étudié la cause; une qu'on peut y prendre, c'est d'écouter attentivement ce que dit l'adversaire. L'orateur peut, d'ailleurs, méditer à l'avance sur bien des points, et se mettre en mesure de parer à tous les incidents. Cela même est plus sûr encore que d'écrire, parce qu'on dispose plus aisément de ses pensées, pour les abandonner ou les transporter à son gré.

Mais qu'il ait à parler sur-le-champ pour répondre, ou que toute autre raison l'y oblige, l'orateur ne se verra jamais déconcerté ni pris au dépourvu, quand la science, l'étude et l'exercice lui auront, de concert, donné cet aplomb qui se joue des difficultés. Toujours armé, toujours prêt à entrer en lice, l'éloquence ne lui manquera pas plus dans un plaidoyer que les paroles dans les en-

juncto, hiantibus, sed ipsa coloris inæqualitate detegitur. Ita nec liber est impetus, nec cura contexta; et utrumque alteri obstat; illa enim, quæ scripta sunt, retinent animum, non sequuntur : itaque in his actionibus *omni*, ut agricolæ dicunt, *pede standum est*.

Nam quum in propositione ac refutatione causa consistat, quæ nostræ partis sunt, scripta esse possunt : quæ etiam responsurum adversarium certum est (est enim aliquando certum), pari cura refelluntur. Ad alia unum paratum afferre possumus, ut causam bene noverimus; alterum ibi sumere, ut dicentem adversarium diligenter audiamus. Licet tamen præcogitare plura, et animum ad omnes casus componere; idque est tutius stilo, quo facilius et omittitur cogitatio, et transfertur.

Sed sive in respondendo fuerit subito dicendum, sive quæ alia exegerit ratio, nunquam oppressum se ac deprehensum credet orator, cui disciplina et studium et exercitatio dederit vires etiam facilitatis; quemque armatum semper, ac velut in procinctu stantem, non magis unquam in causis oratio

tretiens journaliers et domestiques. Jamais, pour un pareil motif, il ne se soustraira à son devoir, pourvu qu'il ait le temps de bien se pénétrer de sa cause. Quant au reste, il le saura toujours assez.

CHAPITRE X

Des genres d'éloquence.

Il me reste à parler des genres d'éloquence; c'est ce que, dans la première division de mon ouvrage, je m'étais proposé de traiter en troisième lieu; car j'avais promis de m'occuper d'abord de l'art, puis de l'artiste, et enfin de l'ouvrage. Or, comme le discours est l'ouvrage de la rhétorique et de l'orateur, et qu'il revêt plusieurs formes, ainsi que je le ferai voir, c'est dans ces formes qu'il faut considérer l'art et l'artiste; or elles diffèrent singulièrement entre elles, non-seulement par l'espèce, comme une statue diffère d'une autre statue, un tableau d'un autre tableau, un plaidoyer d'un autre plaidoyer; mais encore par le genre, comme les statues toscanes diffèrent des statues grecques, et le style attique du style asiatique. De plus, ces genres d'ouvrages ont leurs partisans comme leurs auteurs. Aussi, n'y a-t-il pas encore d'orateur parfait, je ne sais même s'il est aucun art qu'on reconnaisse pour tel : en effet, outre que l'un excelle dans une chose, et l'autre

quam in rebus quotidianis ac domesticis sermo deficiet; nec se unquam propter hoc oneri subtrahet; modo sit causæ discendæ tempus : nam cetera semper sciet.

CAPUT X

De genere dicendi.

Superest ut dicam *de genere orationis :* hic erat propositus a nobis in divisione prima locus tertius; nam ita promiseram, me de *arte*, de *artifice*, de *opere* dicturum : quum sit autem rhetorices atque oratoris opus *oratio*, pluresque ejus formæ, sicut ostendam; in omnibus his et *ars* est et *artifex :* plurimum tamen invicem differunt; nec solum specie, ut signum signo, et tabula tabulæ, et actio actioni; sed genere ipso, ut græcis tuscanicæ statuæ, ut Asianus eloquens Attico. Suos autem hæc operum genera, quæ dico, ut auctores, sic etiam amatores habent; atque ideo nondum est perfectus orator, ac nescio an ars ulla, non solum quia aliud in alio magis eminet, sed quod non una

dans une autre, la même forme ne plaît pas également à tout le monde, soit influence des temps et des lieux, manière particulière à chacun de voir et de sentir.

Les premiers peintres qui acquirent de la célébrité et dont, indépendamment de leur antiquité, les ouvrages méritent d'être vus, sont, dit-on, *Polygnote* et *Aglaophon*. Le ton simple de leurs couleurs a encore aujourd'hui des amateurs si zélés, qu'ils préfèrent ces ébauches presque grossières, et où l'on ne peut qu'entrevoir les germes de l'art, aux productions des plus grands maîtres qui les ont suivis; mais, à mon avis, il y a dans ce jugement quelque chose de paradoxal.

Après ces deux peintres, et à un intervalle qui n'en est pas très-éloigné, vinrent *Zeuxis* et *Parrhasius*, qui vécurent vers le temps de la guerre du Péloponèse, car on trouve dans Xénophon un dialogue entre Socrate et le second de ces peintres : ils firent faire un grand pas à l'art. Le premier, dit-on, inventa la distribution des lumières et des ombres, et le second eut plus de pureté dans le trait, et de correction dans le dessin. Zeuxis peignait ses figures plus grandes que nature, croyant leur imprimer ainsi un caractère plus auguste, et, en cela, on le croit, il se modela sur Homère, qui se plaît à donner, même aux femmes, une beauté colossale. Parrhasius mit de si justes proportions en tout, qu'on l'appelle le législateur des peintres; aussi, ceux qui sont venus

omnibus forma placuit, partim conditione vel temporum, vel locorum, partim judicio cujusque atque proposito.

Primi, quorum quidem opera non vetustatis modo gratia visenda sunt, clari pictores fuisse dicuntur *Polygnotus* atque *Aglaophon*, quorum simplex color tam sui studiosos adhuc habet, ut illa prope rudia, ac velut futuræ mox artis primordia maximis, qui post eos exstiterunt, auctoribus præferant, proprio quodam intelligendi, ut mea opinio fert, ambitu.

Post *Zeuxis* atque *Parrhasius* non multum ætate distantes, circa peloponnesia ambo tempora (nam cum Parrhasio sermo Socratis apud Xenophontem invenitur), plurimum arti addiderunt. Quorum prior luminum umbrarumque invenisse rationem, secundus examinasse subtilius lineas traditur; nam Zeuxis plus membris corporis dedit, id amplius atque augustius ratus, atque, ut existimant, Homerum secutus, cui validissima quæque forma etiam in feminis placet; ille vero ita circumscripsit omnia, ut eum *legum latorem* vo-

après lui se sont-ils crus obligés de représenter les dieux et les héros, d'après ses traditions.

Mais c'est vers le règne de Philippe, et jusqu'aux successeurs d'Alexandre, que la peinture jeta le plus d'éclat, toutefois avec des qualités diverses; car *Protogène* brilla éminemment par le fini, *Pamphile* et *Mélanthe* par la science du dessin, *Antiphile* par la facilité, *Théon de Samos* par l'imagination, et *Apelles* par le génie et surtout par la grâce dont il se glorifiait lui-même. Le plus étonnant de tous fut *Euphranor*, qui, possédant au plus haut degré toutes les autres qualités des meilleurs maîtres, fut aussi admirable comme statuaire que comme peintre.

La sculpture a eu les mêmes phases. Les statues de *Callon* et d'*Hégésias* sont d'un style dur, et assez approchant de la manière toscane. Celles de *Calamis* ont déjà moins de roideur, et *Myron* a mis encore plus de délicatesse dans les siennes. *Polyclète* les surpasse tous par le soin et l'élégance de ses ouvrages : la plupart lui donnent la palme; cependant, sans rien ôter à son mérite, on lui désirerait plus de force : et, en effet, quoiqu'il ait su, en quelque sorte, idéaliser la nature humaine, il est, ce semble, resté au-dessous de la majesté divine; on dit même que la gravité de l'âge mûr effrayait son ciseau, accoutumé à n'exprimer que les grâces de la jeunesse

cent, quia deorum atque heroum effigies, quales ab eo sunt traditæ, ceteri, tamquam ita necesse sit, sequuntur.

Floruit autem circa Philippum, et usque ad successores Alexandri pictura præcipue, sed diversis virtutibus; nam cura *Protogenes;* ratione *Pamphilus* ac *Melanthius;* facilitate *Antiphilus;* concipiendis visionibus, quas φαντασίας vocant, *Theon Samius;* ingenio et gratia, quam in se ipse maxime jactat, *Apelles* est præstantissimus. *Euphranorem* admirandum facit, quod et ceteris optimis studiis inter præcipuos, et pingendi fingendique idem mirus artifex fuit.

Similis in statuis differentia; nam duriora, et tuscanicis proxima *Callon* atque *Hegesias*, jam minus rigida *Calamis*, molliora adhuc supra dictis *Myron* fecit. Diligentia ac decor in *Polycleto* supra ceteros, cui quamquam a plerisque tribuitur palma, tamen, ne nihil detrahatur, deesse pondus putant; nam ut humanæ formæ decorem addiderit supra verum, ita non explevisse deorum auctoritatem videtur; quin ætatem quoque graviorem dicitur refugisse, nihil ausus ultra leves genas.

Mais ce qui manque à Polyclète, *Phidias* et *Alcamène* l'eurent en partage. Toutefois, Phidias réussit plus à représenter les dieux que les hommes. Mais, dans l'art de travailler l'ivoire, il n'eut pas de rivaux, n'en eût-il donné pour preuve que sa *Minerve* à Athènes, et, en Élide, son *Jupiter Olympien*, dont la beauté semble avoir ajouté au respect qu'inspire la religion : tant la majesté de l'ouvrage répond à l'idée qu'on se fait du maître des dieux! *Lysippe* et *Praxitèle*, on s'accorde à le penser, sont ceux qui ont le mieux imité la nature. Quant à *Démétrius*, on lui reproche trop de recherche dans cette imitation, et il s'est montré plus curieux de la ressemblance qu'amant du vrai beau.

Il en fut de même de l'éloquence : à en considérer toutes les espèces, on trouvera presque autant de variété dans les esprits qu'il y en a dans le corps. Il y a d'abord eu une manière d'écrire qui se ressent des temps barbares où elle est née, quoique déjà on y remarque l'empreinte d'une grande vigueur; c'est le style de *Lélius*, de *Scipion l'Africain*, des *Catons*, des *Gracques*, que l'on peut appeler les *Polygnotes* et les *Callons* de l'époque. Ensuite, il s'est formé une sorte d'éloquence moyenne, ç'a été celle de *L. Crassus* et de *Q. Hortensius*. Enfin, et à des distances assez rapprochées, il a paru un nombre prodigieux d'orateurs distingués par divers mérites : de là, la force de *César*, le naturel de *Célius*, la grâce de *Calidius*, l'exactitude de *Pollion*, la noblesse de *Messala*, l'austérité de *Calvus*, l'allure grave de *Brutus*, le tour piquant de

At quæ *Polycleto* defuerunt, *Phidiæ* atque *Alcameni* dantur : *Phidias* tamen diis quam hominibus efficiendis melior artifex creditur, in ebore vero longe citra æmulum, vel si nihil nisi *Minervam* Athenis, aut *Olympium* in Elide *Jovem*, fecisset; cujus pulchritudo adjecisse aliquid etiam receptæ religioni videtur; adeo majestas operis deum æquavit! Ad veritatem *Lysippum* ac *Praxitelem* accessisse optime affirmant; nam *Demetrius* tamquam nimius in ea reprehenditur, et fuit similitudinis quam pulchritudinis amantior.

In oratione vero si species intueri velis, totidem pæne reperias ingeniorum quot corporum formas : sed fuere quædam genera dicendi conditione temporum horridiora, alioqui magnam jam ingenii vim præ se ferentia : hinc sint *Lælii*, *Africani*, *Catones* etiam *Gracchique*, quos tu licet *Polygnotos*, vel *Callontas* appelles. Mediam illam formam teneant *L. Crassus*, *Q. Hortensius*. Tum deinde efflorescat non multum inter se distantium tempore oratorum ingens proventus : hic vim *Cæsaris*, indolem *Cœlii*, subtilitatem *Calidii*, diligentiam *Pollionis*, dignitatem *Messalæ*, sanctitatem *Calvi*, gravitatem *Bruti*, acumen

Sulpicius, le mordant de *Cassius*; de là aussi, chez les orateurs de nos jours, la fécondité de *Sénèque*, la véhémence d'*Africanus*, la sagesse d'*Afer*, l'agrément de *Crispus*, l'organe de *Trachalus*, et l'élégance de *Secundus*.

Mais nous avons en *Cicéron*, à la fois, un *Eupranor* qui excelle dans divers arts, et un génie universel qui rassemble en lui toutes les perfections des autres orateurs : et pourtant ce génie fut en butte aux attaques de ses contemporains; ils lui reprochèrent de l'enflure, un style asiatique et diffus; ils trouvaient qu'il se répétait trop; que parfois ses plaisanteries étaient froides, sa composition lâche, sautillante, et, pour comble de calomnie, efféminée. Ce fut bien pis quand il eut succombé sous le fer des triumvirs : tout ce qu'il avait d'ennemis, d'envieux et de rivaux, pour flatter la puissance du jour, l'accablèrent d'injustes critiques auxquelles il ne pouvait plus répondre. Accordez ces contradictions : celui que certaines gens veulent faire passer pour un orateur sec et maigre, tout le mal que ses ennemis purent jamais en dire, c'est qu'il prodiguait trop les fleurs, et s'abandonnait trop à la facilité. Or, ces deux reproches étaient également mal fondés; toutefois, il y avait au moins quelque apparence de vérité dans le dernier.

Mais ses détracteurs les plus acharnés furent ceux qui avaient la prétention d'imiter le style attique. Ils formaient une sorte de

Sulpicii, acerbitatem *Cassii* reperiemus. In iis etiam, quos ipsi vidimus, copiam *Senecæ*, vires *Africani*, maturitatem *Afri*, jucunditatem *Crispi*, sonum *Trachali*, elegantiam *Secundi*.

At *M. Tullium*, non illum habemus *Euphranorem* circa plurium artium species præstantem, sed in omnibus, quæ in quoque laudantur, eminentissimum : quem tamen et suorum homines temporum incessere audebant, ut tumidiorem, et asianum, et redundantem, et in repetitionibus nimium, et in salibus aliquando frigidum, et in compositione fractum, exsultantem, ac pæne, quod procul absit, viro molliorem : postea vero quam triumvirali proscriptione consumptus est, passim qui oderant, qui invidebant, qui æmulabantur, adulatores etiam præsentis potentiæ, non responsurum invaserunt : ille tamen, qui jejunus a quibusdam atque aridus habetur, non aliter ab ipsis inimicis male audire, quam nimis floribus et ingenii affluentia, potuit : falsum utrumque, sed tamen illa mentiendi propior occasio.

Præcipue vero presserunt eum, qui videri Atticorum imitatores concupie-

secte initiée à de certains mystères, et traitaient Cicéron comme un profane, victime de la superstition et imbu de sots préjugés. Aujourd'hui même encore, des écrivains décharnés, sans suc, sans vigueur, et qui, par un étrange abus de mots, couvrent leur faiblesse du nom de santé, importunés de l'éclat trop vif de son éloquence qui leur fait l'effet du soleil, se réfugient, pour en médire, à l'ombre de ce grand nom de style attique. Cicéron ayant pris soin de les réfuter dans beaucoup d'endroits de ses ouvrages, je ne m'étendrai pas trop sur ce point.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'existe la distinction entre le style *asiatique* et le style *attique*; celui-ci, serré, pur et sain, celui-là, enflé et vide; l'un n'admettant rien de superflu, l'autre manquant surtout de goût et de mesure. Voici à quoi quelques auteurs, et notamment *Santra*, attribuent cette différence : l'usage de la langue grecque s'étant peu à peu introduit dans les villes de l'Asie qui avoisinaient la Grèce, leurs habitants, qui ne possédaient pas encore assez cette langue, et qui déjà aspiraient à s'y montrer éloquents, ne pouvant pas rendre leur pensée à l'aide du mot propre, commencèrent par employer des circonlocutions, ce qui dégénéra en une habitude qu'ils conservèrent toujours. Pour moi, il me paraît bien plus probable que la différence des deux styles tient au génie même des orateurs et des auditeurs chez les deux peuples : ainsi, spirituels et pleins de tact, les Athéniens ne pouvaient rien

rant : hæc manus, quasi quibusdam sacris initiata, ut alienigenam parum studiosum devinctumque illis legibus insequebatur; unde nunc quoque aridi, et exsucci, et exsangues : hi sunt enim, qui suæ imbecillitati sanitatis appellationem, quæ est maxime contraria, obtendunt; qui quia clariorem vim eloquentiæ, velut solem, ferre non possunt, umbra magni nominis delitescunt : quibus quia multa, et pluribus locis Cicero ipse respondit, tutior mihi de hoc disserendi brevitas erit.

Et antiqua quidem illa divisio inter *Atticos* atque *Asianos* fuit; quum hi pressi et integri, contra inflati illi et inanes haberentur; in his nihil superflueret, illis judicium maxime ac modus deesset. Quod quidam, quorum et *Santra* est, hoc putant accidisse, quod, paulatim sermone græco in proximas Asiæ civitates influente, nondum satis periti loquendi facundiam concupierint; ideoque ea, quæ proprie signari poterant, circuitu cœperint enunciare, ac deinde perseverarint. Mihi autem orationis differentiam fecisse et dicentium et audientium naturæ videntur : quod Attici, limati quidam et emuncti, nihil

supporter d'oiseux ni de redondant; les Asiatiques, nation remplie d'orgueil et de jactance, mettaient de l'ostentation jusque dans l'éloquence.

Ceux qui firent cette division y ajoutèrent bientôt un troisième genre, le *rhodien*, qu'ils regardent comme un genre intermédiaire, mélangé des deux autres. Effectivement moins serré que l'attique, moins diffus que l'asiatique, il semble tenir quelque chose du pays où il a pris naissance, et quelque chose de son auteur. En effet, Eschine, qui avait choisi Rhodes pour lieu de son exil, y transporta les doctrines d'Athènes, et ces doctrines, semblables à des plantes qui dégénèrent sous un ciel étranger, prirent, en conservant la saveur attique, un goût de terroir. Ainsi, sans être dénués pourtant d'une certaine consistance, les Rhodiens sont généralement un peu languissants, un peu mous; on ne peut pas les comparer à des sources limpides; ce ne sont pas non plus des torrents qui roulent sur un terrain fangeux; ils offrent plutôt l'image du calme des étangs.

Personne donc ne le contestera : le genre attique est éminemment le meilleur. Mais, si ceux qui ont écrit dans ce style ont des qualités qui leur sont communes, c'est-à-dire du jugement et du goût, chez beaucoup diffère le caractère du génie. C'est donc, selon moi, une grande erreur, de ne reconnaître pour attiques que les orateurs qui sont simples, clairs et expressifs, mais qui, d'ailleurs, se contentant d'une certaine dose d'éloquence, ne portent jamais,

inane, aut redundans ferebant; asiana gens, tumidior alioqui atque jactantior, vaniore etiam dicendi gloria inflata est.

Tertium mox, qui hæc dividebant, adjecerunt *genus rhodium* : quod velut medium esse atque ex utroque mixtum volunt; neque enim attice pressi, neque asiane sunt abundantes; ut aliquid habere videantur gentis, aliquid auctoris. *Æschines* enim, qui hunc exsilio delegerat locum, intulit eo studia Athenarum; quæ, velut sata quædam cœlo terraque degenerant, saporem illum atticum peregrino miscuerunt : lenti ergo quidam ac remissi, non sine pondere tamen, neque fontibus puris, neque torrentibus turbidis, sed lenibus stagnis similes habentur.

Nemo igitur dubitaverit, longe esse optimum genus Atticorum : in quo ut est aliquid inter ipsos commune, id est judicium acre tersumque; ita ingeniorum plurimæ formæ. Quapropter mihi falli multum videntur, qui solos esse Atticos credunt tenues, et lucidos, et significantes, et quadam eloquentiæ

comme on dit, la main hors du manteau. En effet, à ce compte, quel sera l'écrivain attique? *Lysias?* soit : aussi bien c'est le modèle qu'invoquent surtout ces prétendus amateurs, et cela nous dispensera de nous rabattre jusqu'à *Coccus* et *Andocide*. Je demanderai alors : *Isocrate* s'est-il exprimé aussi dans le goût attique? car aucun orateur ne ressemble moins à Lysias. Dira-t-on qu'Isocrate n'est pas attique? pourtant c'est de son école que sont sortis les princes des orateurs.

Cherchons quelque chose de plus analogue. *Hypéride* est-il attique? oui, certes; cependant il a plus sacrifié aux grâces. J'en omets bien d'autres, *Lycurgue*, *Aristogiton*, et ceux qui les ont précédés, *Isée*, *Antiphon*. Tous ne sont-ils pas, comme la grande famille humaine, semblables quant au genre, et différents quant à l'espèce?

Que dirons-nous maintenant de celui dont je parlais tout à l'heure, d'Eschine? N'est-il pas plus hardi, plus abondant, plus élevé, que tous ceux que je viens de nommer? Et Démosthène, pour la sublimité, la force, l'impétuosité, l'élégance et l'harmonie du style, à quelle distance de lui n'a-t-il pas laissé cette foule d'orateurs timides et circonspects? Comme il s'élève dans les mouvements oratoires! comme il prodigue les figures! quel éclat dans ses métaphores! ne donne-t-il pas un langage aux êtres inanimés? Quand il jure par les mânes des défenseurs de la république, moissonnés à Marathon et à Salamine, ce serment admirable ne décèle-t-il pas

frugalitate contentos, ac semper manum intra pallium continentes; nam quis erit hic Atticus? Sit *Lysias*: hunc enim amplectuntur amatores istius nominis modum : non igitur jam usque ad *Coccum* et *Andocidem* remittemur? Interrogare tamen velim, an *Isocrates* attice dixerit; nihil enim tam est **Lysiæ** diversum : negabunt; at ejus schola principes oratorum dedit.

Quæratur similius aliquid. *Hyperides* Atticus? Certe. At plus indulsit voluptati. Transeo plurimos, *Lycurgum*, *Aristogitona*, et his priores, *Isæum*, *Antiphontem*: quos, ut homines, inter se genere similes, differentes dixeris specie.

Quid ille, cujus modo fecimus mentionem, *Æschines?* nonne his latior, et audentior, et excelsior? Quid denique *Demosthenes?* non cunctos illos tenues et circumspectos vi, sublimitate, impetu, cultu, compositione superavit? non insurgit locis? non figuris gaudet? non translationibus nitet? non oratione ficta dat tacentibus vocem? non illud jusjurandum per cæsos in Marathone ac Salamine propugnatores reipublicæ satis manifesto docet, præceptorem ejus

un élève de Platon? Et ce *Platon*, lui-même, l'appellerons-nous un asiatique, lui qu'on prendrait le plus souvent pour un de ces génies prophétiques inspirés par un esprit tout divin? Enfin que penser de Périclès? Croira-t-on qu'il ait jamais eu la sécheresse de Lysias, celui dont les poëtes comiques du temps, tout en ne l'épargnant guère, comparaient l'éloquence au fracas de la foudre?

Quelle est donc cette manie de ne trouver le goût attique qu'à ce qui se traîne lentement, et comme un filet d'eau, à travers des cailloux? Pourquoi dire que c'est là seulement qu'on sent l'odeur du thym? Je crois, en vérité, que si ces habiles gens trouvaient au milieu du territoire d'Athènes un terrain comparativement plus riche et plus fertile, ils nieraient qu'il en soit, par cela seul qu'il rendrait plus qu'il n'aurait reçu, et que Ménandre s'égaie sur cette fidélité du sol de l'Attique. Quoi! s'il venait un orateur qui, aux grandes qualités de Démosthène, joignît celles qui paraissent lui avoir manqué, soit que la nature les lui eût refusées, soit que les lois de son pays s'opposassent à leur développement, et que cet orateur remuât plus vivement les passions, j'entendrais dire : *Démosthène ne faisait pas cela?* et s'il paraissait une composition oratoire plus harmonieuse que les siennes, ce qui, je l'avoue, n'est guère possible, mais enfin, si cela se voyait, on dirait : cela n'est pas *attique?* Oh! qu'ils sentent bien mieux toute la valeur de ce mot, ceux qui pensent que tout ce qui est *parfaitement dit* est dit *à la manière attique.*

Platonem fuisse? quem ipsum num asianum appellabimus plerumque instinctis divino spiritu vatibus comparandum? Quid *Periclea?* similemne credimus Lysiacæ gracilitati, quem fulminibus et cœlesti fragori comparant comici, dum illi conviciantur?

Quid est igitur, cur in iis demum, qui tenui venula per calculos fluunt, atticum saporem putent? ibi demum thymum redolere dicant? quos ego existimo, si quod in his finibus uberius invenerint solum, fertilioremve segetem negaturos atticam esse, quod plus, quam acceperit, seminis reddat; quia hanc ejus terræ fidem Menander eludit. Ita si quis nunc ad eas Demosthenis virtutes, quas ille summus orator habuit, tamen quæ defuisse ei, sive ipsius natura, seu lege civitatis videntur, adjecerit, ut affectus concitatius moveat, audiam dicentem, *Non fecit hoc Demosthenes?* et si quid exierit numeris aptius; fortasse non possit; sed tamen si quid exierit, non erit atticum? Melius de hoc nomine sentiant, credantque *attice dicere esse optime dicere.*

Je pardonnerais encore à des Grecs de persévérer dans l'opinion que je combats; mais l'éloquence latine, qui, d'ailleurs, pour l'invention, la disposition, le dessein et les autres qualités de ce genre, ne diffère pas de l'éloquence grecque sur laquelle elle s'est formée, me paraît, sous le rapport de l'élocution, si inférieure qu'elle peut à peine prétendre à l'imiter; et d'abord, notre prononciation est plus dure. Nous manquons des deux lettres qui ont le plus de charme chez eux, et qu'aucune de leur alphabet n'égale en douceur, l'une voyelle et l'autre consonne; aussi les leur empruntons-nous, quand nous nous servons de leurs propres mots, et, quand cela nous arrive, je ne sais par quel prestige nos paroles en acquièrent immédiatement plus de grâce et d'harmonie, comme dans les mots *Ephyris* et *Zephyris*. Écrivez ces mêmes mots avec nos lettres, ils produiront quelque chose de sourd et de barbare, et au lieu d'une musique agréable, vous aurez des sons secs et tristes, que les Grecs ne connaissent pas. En effet, cette lettre *f*, qui est la sixième de notre alphabet, semble n'appartenir ni à la voix humaine, ni à aucune autre : elle est le produit d'un sifflement de l'air qui passe entre les dents. Immédiatement accolée à une voyelle, elle est en quelque sorte annulée, et si elle se heurte avec telle de nos consonnes, comme dans *frangit*, elle la brise, et en devient plus rude elle-même.

Quant au digamma des Éoliens, quoique nous en ayons répudié la figure, sa force nous poursuit, malgré nous, lorsque nous pro-

Atque in hac tamen opinione perseverantes Græcos magis tulerim; *latina* mihi *facundia*, ut inventione, dispositione, consilio, ceteris hujus generis artibus similis græcæ, ac prorsus discipula ejus videtur; ita circa rationem eloquendi vix habere imitationis locum; namque est ipsis statim sonis durior; quando et jucundissimas ex Græcis litteras non habemus, vocalem alteram, alteram consonantem, quibus nullæ apud eos dulcius spirant; quas mutuari solemus, quoties illorum nominibus utimur. Quod quum contingit, nescio quomodo hilarior protinus renidet oratio, ut in *Ephyris* et *Zephyris* : quæ si nostris litteris scribantur, surdum quiddam et barbarum efficient, et velut in locum earum succedent tristes et horridæ, quibus Græcia caret. Nam et illa, quæ est sexta nostrarum, pæne non humana voce, vel omnino non voce potius, inter discrimina dentium efflanda est : quæ, etiam quum vocalem proxima accipit quassa quodammodo, utique quoties aliquam consonantem frangit, ut in hoc ipso *frangit*, multo fit horridior.

Æolicæ quoque litteræ, qua *servum cervum*que dicimus, etiamsi forma

nonçons certains mots, tels que *servum* et *cervum*. Nous avons encore la lettre *q* qui rend les syllabes dures. Nécessaire pour contracter ensemble les voyelles qui lui sont assujetties, comme quand nous écrivons *equos* et *equum*, partout ailleurs elle est superflue; et, alors même, ces deux voyelles *uu* rendent un son tout à fait inconnu aux Grecs, et qu'on ne peut, par conséquent, représenter avec leurs caractères. Que dirai-je de cette lettre, pour ainsi dire mugissante, qui termine la plupart de nos mots, de la lettre *m?* Cette finale n'existe pas chez les Grecs, mais à sa place ils ont le ν qui frappe agréablement l'oreille, et dont nous faisons très-rarement nos désinences. Que dirai-je, enfin, de ces syllables qui, dans notre langue, s'appuient sur les lettres *b* et *d*, et qui sont si âpres, que la plupart sinon de nos plus anciens écrivains, au moins de nos anciens, ont essayé de les adoucir, non-seulement en disant *aversa* pour *abversa*, mais en ajoutant une *s* à la préposition *ab*, quoique la lettre *s* soit par elle-même discordante?

Ajoutez que notre accentuation est moins douce, ce qui tient et à son peu de souplesse, et à son trop d'uniformité. En effet, dans nos mots, la dernière syllabe n'est jamais ni relevée par un accent aigu, ni prolongée par un accent circonflexe; mais ils finissent toujours par une ou deux syllabes graves. Aussi la prosodie grecque l'emporte tellement sur la nôtre, que toutes les fois que nos poëtes veulent donner du charme à leurs vers, ils les embellissent de mots grecs.

nobis repudiata est, vis tamen non ipsa persequitur. Duras et illa syllabas facit, quæ ad conjungendas demum subjectas sibi vocales est utilis, alias supervacua; ut *equos* hac et *equum* scribimus; quum etiam ipsæ hæ vocales duæ efficiant sonum, qualis apud Græcos nullus est, ideoque scribi illorum litteris non potest. Quid? quod pleraque nos ille, quasi mugiente, littera cludimus *m*, qua nullum græce verbum cadit : at illi *ny*, jucundam, et in fine præcipue quasi tinnientem illius loco ponunt, quæ est apud nos rarissima in clausulis. Quid? quod syllabæ nostræ in *b* litteram et *d* innituntur adeo aspere, ut plerique non antiquissimorum quidem, sed tamen veterum, mollire tentaverint, non solum *aversa* pro *abversis* dicendo, sed et in præpositione *b* litteræ absonam et ipsam *s* subjiciendo.

Sed accentus quoque, quum rigore quodam, tum similitudine ipsa, minus suaves habemus; quia ultima syllaba nec acuta unquam excitatur, nec flexa circumducitur, sed in gravem, vel duas graves cadit semper : itaque tanto est sermo græcus latino jucundior, ut nostri poetæ, quoties dulce carmen esse voluerint, illorum id nominibus exornent.

Mais ce qui établit surtout notre infériorité, c'est que, pour une infinité de choses, nous manquons d'appellations propres, ce qui nous oblige à recourir à des métaphores ou à des circonlocutions; et qu'à l'égard de celles même qui ont une dénomination, nous éprouvons une telle disette de synonymes, que nous sommes souvent forcés de nous répéter, tandis que les Grecs, outre une extrême abondance de mots, ont encore des ressources dans la variété de leurs dialectes.

On ne peut donc raisonnablement exiger des Latins la grâce du langage attique, sans leur accorder en même temps une prosodie aussi douce, un vocabulaire aussi riche. Que si ces avantages nous ont été déniés, c'est à nous d'accommoder nos pensées à notre langue, telle qu'elle est, et de ne pas accoupler ce qui est délicat et léger avec des mots trop forts, pour ne pas dire trop épais, autrement ces deux qualités se détruiront par leur mélange même. Moins l'on est secondé par la langue, plus il faut s'évertuer du côté de l'invention, en tirant de son sujet des pensées qui frappent par leur élévation, et plaisent par leur variété; il faut parler au cœur, émouvoir toutes les passions, et que le style étincelle de métaphores.

Nous ne pouvons pas atteindre à la simplicité des Grecs: soyons plus forts. Ils sont nos maîtres pour la finesse et pour la grâce : que nos paroles aient plus de poids. Ils abondent plus que nous en termes propres et significatifs : surpassons-les pour le fond des

Illis illa potentiora, quod res plurimæ carent appellationibus, ut eas necesse sit transferre aut circumire; etiam in iis quæ denominata sunt, summa paupertas in eadem nos frequentissime revolvit : at illis non verborum modo, sed linguarum etiam inter se differentium copia est.

Quare qui a Latinis exiget illam gratiam sermonis attici, det mihi in eloquendo eamdem jucunditatem et parem copiam : quod si negatum est, sententias aptabimus iis vocibus, quas habemus, nec rerum nimiam tenuitatem, ut non dicam pinguioribus, fortioribus certe verbis miscebimus, ne virtus utraque pereat ipsa confusione. Nam quo minus adjuvat sermo, rerum inventione pugnandum est : sensus sublimes variique eruantur : permovendi omnes affectus erunt, oratio translationum nitore illuminanda.

Non possumus esse tam graciles; simus fortiores : subtilitate vincimur; valeamus pondere : proprietas penes est certior; copia illos vincamus. Ingenia

idées. Chez eux, tout peut s'exprimer avec élégance; il n'est si frêle embarcation qui n'ait son port : eh bien! voguons sur de plus gros vaisseaux, qu'un vent plus fort enfle nos voiles; cependant, ne tenons pas toujours la haute mer; il est prudent quelquefois de côtoyer le rivage. Les Grecs abordent facilement à travers les bas-fonds; c'est à moi, sans prendre trop le large, à trouver un lieu où mon esquif ne puisse s'engraver.

Si les Grecs réussissent mieux dans ce qui demande du naturel et de la naïveté, ce en quoi seulement ils l'emportent sur nous, et si pour cela nous ne pouvons leur disputer le prix dans la comédie, ce n'est pas une raison pour renoncer au style simple; il faut nous en tirer le mieux possible. Or, qui nous empêche d'égaler les Grecs pour la mesure et pour le goût? Quant à la grâce de l'expression, puisque nous en sommes privés, suppléons-y par d'autres assaisonnements. Est-ce que Cicéron n'a pas, dans les causes privées, la finesse, l'agrément et la variété désirables, sans jamais s'élever plus que ne le comporte son sujet? Cette qualité n'est-elle pas remarquable aussi dans M. Calidius? Scipion, Lélius, Caton, n'ont-ils pas été des modèles d'éloquence attique chez les Romains? Pourquoi donc ne se contenterait-on pas d'arriver à un point au delà duquel il ne peut rien exister de mieux?

Je dois le remarquer ici : suivant certaines gens, il n'y a d'éloquence naturelle que celle qui se rapproche le plus du langage dont nous usons tous les jours avec nos amis, nos femmes, nos

Græcorum, etiam minora, suos portus habent; nos plerumque majoribus velis moveamur, validior spiritus nostros sinus tendat : non tamen alto semper eremur; nam et litora interim sequenda sunt : illis facilis per quælibet vada accessus; ego aliquid, non multo tamen, altius, in quo mea cymba non sidat, nveniam.

Neque enim, si tenuiora hæc ac pressiora Græci melius, in eoque vincimur solo, et ideo in comœdiis non contendimus, prorsus tamen omittenda pars hæc orationis; sed exigenda ut optime possumus : possumus autem rerum et modo et judicio esse similes; verborum gratia, quam in ipsis non habemus, extrinsecus condienda est. Annon in privatis et acutus, et non asper, et non indistinctus, et non supra modum elatus M. Tullius? non in M. Calidio insignis hæc virtus? non Scipio, Lælius, Cato in eloquendo velut Attici Romanorum fuerunt? Qui porro non satis est, quo nihil esse melius potest?

Ad hoc quidam nullam esse naturalem putant eloquentiam, nisi quæ sit quotidiano sermoni simillima, quo cum amicis, conjugibus, liberis, servis lo-

enfants, nos esclaves, langage dans lequel nous nous bornons à exprimer ce que nous sentons, ce que nous voulons, sans y rien mêler d'artificiel ni d'étudié. Tout ce dont on le surcharge n'est, prétendent-ils, qu'affectation et jactance; tout cela s'éloigne de la vérité, et n'a été inventé que pour briller avec des mots, auxquels cependant la nature n'a pas donné d'autre office que d'être les interprètes de nos pensées. Ainsi, selon eux, quoique rendue plus vigoureuse par l'exercice et un régime particulier de nourriture, la constitution des athlètes n'est pas une constitution naturelle, et leur beauté même semble tenir à d'autres formes que celle du reste des hommes. Pourquoi en effet, disent-ils, manifester sa pensée par des circonlocutions et des métaphores, c'est-à-dire pourquoi employer plus de mots qu''il n'en faut, ou en emprunter de figurés, quand chaque chose peut être appelée par son nom? Aussi prétendent-ils que, dans les temps les plus reculés, les hommes ne s'atachaient qu'à parler naturellement; mais peu à peu il s'en est trouvé qui ont voulu faire comme les poëtes, quoiqu'avec plus de retenue, et qui, s'égarant sur leurs traces, ont érigé en qualités tout ce qui est faux et impropre.

Il y a bien quelque chose de vrai dans cette opinion : aussi ne faut-il pas, comme quelques personnes, porter trop loin l'éloignement pour le langage propre et usuel. Si pourtant, ainsi que je l'ai dit en parlant de la composition, un orateur ajoute quelque chose de mieux à ce qui est strictement nécessaire, et qui, en défi-

quamur, contento promere animi voluntatem, nihilque arcessiti et elaborati requirente; quidquid huc sit adjectum, id esse affectationis, et ambitiosæ in loquendo jactantiæ, remotum a veritate fictumque, ipsorum gratia verborum, quibus solum natura sit officium attributum, servire sensibus : sicut athletarum corpora etiamsi validiora fiant exercitatione, et lege quadam ciborum, non tamen esse naturalia, atque ab illa specie, quæ sit concessa hominibus, abhorrere. Quid enim, inquiunt, attinet circuitu res ostendere et translationibus, id est aut pluribus, aut alienis verbis, quum sua cuique sint assignata nomina? Denique antiquissimum quemque maxime secundum naturam dixisse contendunt; mox poetis similiores exstitisse, etiamsi parcius, simili tamen ratione, falsa et impropria virtutes ducentes.

Qua in disputatione nonnihil veri est, ideoque non tam procul, quam fit a quibusdam, recedendum a propriis atque communibus. Si quis tamen, ut in loco dixi compositionis, ad necessaria, quibus nihil minus est, aliquid melius

nitive, n'est que le moins possible, je ne vois pas qu'il y ait lieu de lui en faire un reproche. Car, à mon avis, autre est la nature de la conversation familière, autre celle d'un discours oratoire. Si, pour être éloquent, il suffisait d'indiquer clairement les choses, on n'aurait à s'inquiéter que de l'exacte propriété des termes; mais comme un orateur doit encore plaire, toucher, agir en divers sens sur l'esprit de ses auditeurs, pourquoi n'emploierait-il pas les secours que lui offre cette même nature? car cela ne répugne pas plus à ses lois que d'affermir ses membres par l'exercice, et d'y puiser des forces et de la santé. N'est-ce pas ce qui fait que, dans tous les pays, il y a des hommes qui passent pour plus éloquents que d'autres, et qui s'expriment avec plus de grâce? s'il en était autrement, le talent de la parole serait égal chez tous, et le même langage conviendrait à tout le monde, tandis que l'on est obligé, en parlant, d'avoir égard à la différence des personnes; d'où je conclus que plus on surmonte de difficultés quand on parle, plus on se conforme à la nature de l'éloquence.

Je ne suis donc pas trop éloigné de l'avis qui veut qu'on fasse des concessions au goût du jour, et à la délicatesse des auditeurs qui exigent quelque chose de plus fleuri, de plus soigné; à plus forte raison n'entends-je pas que l'orateur s'attache à imiter les écrivains antérieurs à Caton et aux Gracques, ni même ces derniers. Cicéron l'a fait, je le vois; mais ne perdant jamais de vue l'utile,

adjecerit, non erit hac calumnia reprehendendus; nam mihi aliam quamdam videtur habere naturam sermo vulgaris, aliam viri eloquentis oratio; cui si res modo indicare satis esset, nihil ultra verborum proprietatem elaboraret; sed quum debeat delectare, movere, in plurimas animum audientis species impellere, utetur his quoque adjutoriis, quæ sunt ab eadem nobis concessa natura. Nam et lacertos exercitatione constringere, et augere vires, et colorem trahere, naturale est; ideoque in omnibus gentibus alius alio facundior habetur, et in loquendo dulcis magis : quod si non eveniret, omnes pares essent, et idem omnes deceret; at loquuntur, et servant personarum discrimen : ita quo quisque plus efficit dicendo, hoc magis secundum naturam eloquentiæ dicit.

Quapropter ne illis quidem nimium repugno, qui dandum putant nonnihil etiam temporibus atque auribus nitidius aliquid atque effectius postulantibus : itaque non solum ad priores Catone Gracchisque, sed ne ad hos quidem ipsos oratorem alligandum puto : atque id fecisse M. Tullium video, ut quum omnia

il savait y mêler l'agréable, disant, avec raison, qu'il plaidait ainsi dans l'intérêt de son client : en effet, il servait sa cause, par cela seul qu'il plaisait. Il me paraît difficile, je l'avoue, d'ajouter aux grâces de son style; seulement peut-être aujourd'hui prodiguons-nous davantage les traits ingénieux et brillants; ce qui, à la rigueur, peut se faire, sans compromettre la cause, et sans affaiblir l'autorité de l'orateur, pourvu que ces traits ne soient ni trop fréquents, ni trop rapprochés, et ne se nuisent pas réciproquement.

Voilà tout ce que j'accorde, qu'on n'exige rien au delà : je transige avec le siècle. Que la robe de l'orateur ne soit pas d'une étoffe grossière, j'y consens; mais je ne la veux pas de soie. Que ses cheveux ne soient pas négligés et en désordre, mais qu'ils ne soient pas non plus frisés par étage ou tombant en anneaux. Pour tout homme qui ne fait pas de sa toilette un objet de luxe et de dérèglement, l'habillement le plus décent est aussi le plus beau. Pour en revenir à ce que nous appelons communément *des traits ingénieux, des pensées*, ce qui était inconnu aux anciens et particulièrement aux Grecs, mais que parfois je retrouve dans Cicéron, on peut, sans nul doute, en tirer un parti avantageux, pourvu que ces saillies aient une consistance réelle, qu'on n'en abuse pas, et qu'elles tendent à nous assurer la victoire. On ne peut le nier, en effet, elles frappent vivement l'esprit, elles l'ébranlent souvent d'un seul coup, s'y fixent profondément par leur brièveté même, et ont un tour qui charme et qui persuade.

utilitati, tum partem quamdam delectationi daret; quum et ipsam se rem agere diceret, ageret autem maxime litigatoris ; nam hoc ipso proderat, quod placebat. Ad cujus voluptates nihil equidem quod addi possit invenio, nisi ut sensus nos quidem dicamus plures : neque enim fieri potest salva tractatione causæ et dicendi auctoritate, si non crebra hæc lumina et continua fuerint et invicem offecerint.

Sed me hactenus cedentem nemo insequatur ultra : do tempori, ne hirta toga sit ; non serica : ne intonsum caput; non in gradus atque annulos comptum : cum eo quod, si non ad luxuriam ac libidinem referas, eadem speciosiora quoque sint, quæ honestiora. Cæterum hoc, quod vulgo *sententias* vocamus, quod veteribus, præcipueque Græcis in usu non fuit (apud Ciceronem enim invenio), dum rem contineant, et copia non redundent, et ad victoriam spectent, quis utile neget? Feriunt animum, et uno ictu frequenter impellunt, et ipsa brevitate magis hærent, et delectatione persuadent.

Mais, tout en tolérant dans le discours parlé ces traits vifs et lumineux, certaines personnes pensent qu'on doit les bannir d'une composition écrite. C'est une question que je ne veux pas laisser passer sans examen, d'autant plus que beaucoup de savants ont cru qu'il y avait une différence entre la manière d'écrire et la manière de parler, et qu'ainsi des orateurs très-renommés pour l'*action* n'avaient rien laissé par écrit à la postérité, conme *Périclès* et *Démade;* tandis que d'autres qui excellaient à composer, comme *Isocrate*, n'avaient pas réussi dans l'*action*. En outre, ajoutent-ils, une sorte de véhémence fait plus dans l'action; aussi comporte-t-elle moins de sévérité dans le choix des ornements, car on n'a que des ignorants à toucher et à entraîner; ce qui est consacré dans des livres et publié comme modèle doit au contraire être châtié, poli, et composé suivant toutes les règles, parce que les livres vont dans les mains des savants, et que les artistes eux-mêmes sont constitués juges de l'art. Bien plus, à force de subtilité, ces mêmes maîtres sont parvenus à se persuader, et à faire croire à beaucoup d'autres, qui leur ressemblent, qu'il était plus convenable d'employer l'*exemple* quand on parle, et l'*enthymème* quand on écrit.

Pour moi, j'estime que bien parler et bien écrire sont une seule et même chose, et que le plaidoyer écrit n'est que le monument du plaidoyer parlé. Ce dernier doit donc avoir toutes les qualités,

At sunt qui hæc excitatoria lumina. etiamsi dicere permittant, a componendis tamen orationibus excludenda arbitrentur. Quocirca mihi ne hic quidem locus intactus est omittendus, quod plures eruditorum aliam esse dicendi rationem, aliam scribendi putaverunt; ideoque in agendo clarissimos quosdam nihil posteritati mansurisque mox litteris reliquisse, ut *Periclem,* ut *Demaden:* rursus alios ad componendum optimos, actionibus idoneos non fuisse, ut *Isocratem:* præterea in agendo plus impetum posse plerumque, et petitas vel paulo licentius voluptates; commovendos enim esse ducendosque animos imperitorum: at quod libris dedicatur, et in exemplum editur, tersum ac limatum, et ad legem ac regulam compositum esse oportere; quia veniat in manus doctorum, et judices artis habeat artifices. Quin illi subtiles, ut similes ac multos persuaserunt magistri, παράδειγμα dicendo, ἐνθύμημα scribendo esse aptius, tradiderunt.

Mihi unum atque idem videtur *bene dicere*, ac *bene scribere;* neque aliud esse oratio scripta, quam monumentum actionis habitæ. Itaque nullas non,

mais je ne dis pas qu'il doive être absolument exempt de défauts, car, je le sais, il en est qui séduisent les ignorants.

En quoi différeront donc ces deux genres de plaidoyers? le voici. Donnez-moi pour juges une réunion de sages, et je trouverai une foule de choses à retrancher des oraisons de Cicéron, et même de celles de Démosthène, quoique ce dernier soit beaucoup plus serré; car, alors, il ne s'agira plus d'émouvoir les passions ni de flatter les oreilles : auprès de tels juges, les exordes mêmes seront inutiles, suivant Aristote; ils ne s'y laisseront pas entraîner; il suffira d'exposer le fait en termes propres et clairs, et de bien réunir les preuves.

Mais si l'on a pour juges le peuple ou des personnes du peuple; si la sentence doit être portée par des hommes qui le plus souvent manquent de lumières, ou sont quelquefois de simples paysans, alors il faut bien employer toutes les ressources propres à atteindre le but qu'on se propose, et développer tous ces moyens en parlant, comme en écrivant, ne fût-ce que pour enseigner comment on doit s'y prendre. Est-ce que, par hasard, Démosthène ou Cicéron auraient mal parlé, s'ils eussent parlé comme ils ont écrit, connaissons-nous ces excellents orateurs autrement que par leurs écrits? Ont-ils donc mieux parlé ou moins bien? car, si c'est moins bien, ils eussent mieux fait de parler comme ils ont écrit; si c'est mieux, ils ont dû écrire comme ils ont parlé.

ut opinor, debet habere virtutes dico, non vitia; nam imperitis placere aliquando quæ vitiosa sunt, scio.

Quo different igitur? Quod si mihi des consilium judicum sapientum, perquam multa recidam ex orationibus non Ciceronis modo, sed etiam ejus, qui est strictior multo, Demosthenis; neque enim affectus omnino movendi erunt, nec aures delectatione mulcendæ, quum etiam prooemia supervacua esse apud tales Aristoteles existimet; non enim trahentur his illi sapientes : proprie et significanter rem indicare, probationes colligere, satis est.

Quum vero judex detur aut populus, aut ex populo, laturique sententiam indocti sæpius, atque interim rustici, omnia, quæ ad obtinendum quod intendimus prodesse credemus, adhibenda sunt; eaque et quum dicimus promenda, et quum scribimus, ut doceamus quomodo dici oporteat. An *Demosthenes* male sic egisset ut scripsit, aut *Cicero?* aut eos præstantissimos oratores alio quam scriptis cognoscimus? Melius egerunt igitur, an pejus; nam si pejus, sic potius oportuit dici, ut scripserunt; si melius, sic oportuit scribi, ut dixerunt.

Quoi! dira-t-on, l'orateur devra toujours parler, comme il écrit? oui, toujours, s'il le peut. Que s'il en est empêché par la brièveté du temps que lui accorde le juge, il élaguera, sans doute, beaucoup de ce qu'il aurait pu dire, mais le plaidoyer qu'il publiera contiendra tout; seulement, ce qu'il aura dit pour se conformer à la faiblesse de ses juges, il ne l'exposera pas aux regards de la postérité, de peur qu'on n'y voie l'effet de sa propre détermination, et non celui de la circonstance; car il importe de bien étudier à quelles conditions le juge consent à nous entendre, et souvent c'est sur l'expression de son visage que l'orateur doit se régler, ainsi que le recommande Cicéron. Il faut donc insister sur ce qu'on sait lui plaire, et glisser sur ce qui lui répugne; il faut même faire choix du genre de langage qui a le plus d'accès auprès de lui, et cela ne doit pas étonner, puisque, en faveur même des témoins, on dénature quelquefois les mots. On demandait à un paysan, appelé en témoignage, s'il connaissait *Amphion;* sur sa réponse négative, l'avocat, en homme éclairé, lui ayant prononcé de nouveau ce nom, sans aspiration, et en faisant la seconde syllabe brève, le paysan déclara le connaître parfaitement. Voilà de ces cas où l'on doit parler autrement qu'on n'écrit, parce qu'on ne serait pas entendu, en prononçant correctement.

Il existe une autre division qui se fait aussi en trois parties, et qui paraît également propre à bien distinguer les trois genres d'éloquence : l'un simple, que les Grecs appellent ἰσχνὸν, l'autre

Quid ergo? Semper sic aget orator, ut scribet? Si licebit, semper. Quod si impediant brevitate tempora a judice data, multum ex eo quod potuit dici, recidetur; editio habebit omnia : quæ autem secundum naturam judicantium dicta sunt, non ita posteris tradentur, ne videantur propositi fuisse, non temporis. Nam id quoque plurimum refert, quomodo audire judex velit; atque ejus vultus sæpe ipse rector est dicentis, ut Cicero præcipit : ideoque instandum iis, quæ placere intellexeris, resiliendum ab iis, quæ non recipientur. Sermo ipse, qui facile judicem doceat, optandus : nec id mirum sit, quum etiam tertium personis aliqua mutentur. Prudenter enim, qui quum interrogasset rusticum testem, *an Amphionem nosset,* negante eo, detraxit aspirationem, breviavitque secundum ejus nominis syllabam, et ille eum sic optime norat. Hujusmodi casus efficiunt, ut aliquando dicatur aliter quam scribitur quum dicere, quomodo scribendum est, non licet.

Altera est divisio, quæ in tres partes et ipsa discedit, qua discerni posse etiam recte dicendi genera inter se videntur; namque unum *subtile,* quod

élevé et fort, ἁδρὸν, et un troisième qu'on y a ajouté, tantôt sous le nom de genre *moyen* formé des deux autres, tantôt sous celui de genre *fleuri*, ἀνθηρὸν; ce qui répond à peu près à la division des devoirs de l'orateur, puisque le premier de ces genres semble destiné à *instruire*, le second à *émouvoir*, et le troisième, quel que soit son nom, *à plaire* ou *à concilier*. Or, il faut de la clarté pour instruire, de la douceur pour concilier, de la véhémence pour émouvoir.

Ainsi le genre simple conviendra spécialement à la narration et à la preuve; mais il pourra aussi, sans rien emprunter aux autres qualités, former de lui-même un genre plein et à part.

Le genre mixte ou fleuri sera plus abondant en métaphores, et s'attachera davantage au choix des figures et à l'attrait des digressions; il offrira une composition soignée, des pensées gracieuses, mais il coulera lentement, comme une rivière limpide que de vertes forêts ombragent des deux côtés.

Quant au troisième genre, semblable à un torrent qui, dans son cours impétueux, déracine les rochers, renverse les ponts et ne connaît de rives que celles qu'il se fait à lui-même, il emportera le juge, malgré toutes ses résistances, et le forcera à le suivre partout où il lui plaira de l'entraîner. C'est là que l'orateur évoquera les ombres illustres, comme Cicéron évoque celle d'Appius Cécus; là que la patrie exprimera ses alarmes, par une touchante allocution, comme dans la harangue que ce même Cicéron pro-

ἰσχνὸν vocant; alterum *grande* atque *robustum*, quod ἁδρὸν constituunt; tertium alii *medium* ex duobus, alii *floridum* (namque id ἀνθηρὸν appellant) addiderunt. Quorum tamen ea fere ratio est, ut primum *docendi*, secundum *movendi*, tertium illud utrocunque nomine *delectandi*, sive aliud *interconciliandi* præstare videatur officium; in docendo autem *acumen*, in conciliando *lenitas*, in movendo *gravitas* videatur.

Itaque illo subtili præcipue ratio narrandi probandique consistet; sed quod etiam detractis ceteris virtutibus, suo genere plenum.

Medius hic modus et translationibus crebrior et figuris erit jucundior, egressionibus amœnus, compositione aptus, sententiis dulcis, lenior tamen, ut amnis lucidus quidam et virentibus utrinque silvis inumbratus.

At ille, qui saxa devolvat et *pontem indignetur* et ripas sibi faciat, multus et torrens judicem vel nitentem contra feret, cogetque ire qua rapit. Hic orator et defunctos excitabit, ut *Appium Cæcum*. apud hunc et patria ipsa ex-

nonça au sénat contre Catilina. Là l'orateur accumulera la pompe des amplifications et la hardiesse des hyperboles, comme dans ces beaux passages si connus de tous les amis de l'éloquence : *Quel gouffre, quelle Charybde égala jamais la voracité de cet homme?.. Non, l'Océan lui-même, l'Océan avec ses profondeurs*, etc. C'est là qu'il fera comparaître les dieux en personne, et qu'il les prendra pour témoins de ses serments : *Vous, tombeaux ! vous, bois sacrés des Albains ! vous, dis-je, saints autels détruits par son impiété, et dont le culte fut de tout temps associé à la religion de nos pères ! c'est vous que j'atteste ici.* C'est là qu'il enflammera la colère, là qu'il inspirera la compassion, là qu'il s'écriera : *Il vous vit, il implora votre secours, il pleura.* C'est là, enfin, que, livré au désordre de ses sens, hors de lui-même, le juge s'abandonnera tout entier à l'orateur, sans s'embarrasser s'il est instruit des faits de la cause.

Si donc il y a nécessairement un choix à faire entre les trois genres, qui doute qu'il ne faille préférer ce dernier le plus puissant, qui, d'ailleurs, est aussi le mieux approprié à toutes les grandes causes? Voyez Homère : il donne à Ménélas une éloquence à la fois concise et agréable, ennemie de toute superfluité, et remarquable surtout par la propriété, c'est-à-dire ne s'égarant jamais sur la valeur des mots : ces qualités sont celles du premier genre. Il dit que les paroles de Nestor découlent de ses lèvres, plus douces que le miel, et certes on ne peut rien se figurer de plus aimable : voilà

clamabit, aliquandoque *Ciceronem* in oratione *contra Catilinam* in senatu alloquetur. Hic et amplificationibus extollet orationem, et in superlationem quoque erigetur : *Quæ Charybdis tam vorax?* et *Oceanus medius fidius ipse.* Nota sunt enim jam studiosis hæc lumina : hic deos ipsos in congressum prope suum sermonemque deducet : *Vos enim, albani tumuli atque luci : vos inquam, Albanorum obrutæ aræ, sacrorum populi romani sociæ et æquales.* Hic iram, hic misericordiam inspirabit ; hic dicet, *Te vidit, et appellavit, et flevit :* et per omnes affectus tractatus hic itaque illuc sequetur, nec doceri desiderabit.

Quare si ex tribus his generibus necessario sit eligendum unum, quis dubitet hoc præferre omnibus, et validissimum alioqui, et maximis quibusque causis accommodatissimum? Nam et Homerus *brevem* quidem cum *jucunditate*, et *propriam*, id enim est *non deerrare verbis*, et *carentem supervacuis eloquentiam* Menelao dedit, quæ sunt virtutes generis illius primi; et *ex ore* Nestoris dixit *dulciorem melle profluere sermonem*, qua certe delectatione

pour le genre fleuri ; mais quand il atteint, dans la personne d'Ulysse, au sublime de l'éloquence, il y ajoute la grandeur, et attribue aux discours de ce héros tant d'abondance et d'impétuosité, qu'on dirait un fleuve grossi par la fonte des neiges et qui déborde de toutes parts : *Aucun mortel n'osera se mesurer avec lui, et les hommes le considéreront comme un dieu*. C'est cette force et cette rapidité qu'Eupolis admire dans Périclès, et qu'Aristophane compare aux éclats de la foudre ; c'est là ce qui caractérise véritablement l'éloquence.

Mais elle n'est pas strictement renfermée dans ces trois formes ; car, comme il y a un milieu entre le délicat et le fort, ces deux genres ont aussi leurs degrés, et même, entre ces degrés, il est des nuances qui participent plus ou moins de chaque genre. En effet, on peut trouver quelque chose de plus plein ou de plus léger que ce qu'on appelle le genre *léger*, comme on peut trouver quelque chose de plus modéré ou de plus véhément que le genre *véhément* proprement dit. Enfin, ce qui est du genre *doux* peut avoir plus de tendance à s'élever au fort ou plus d'inclinaison à descendre au faible. C'est ainsi qu'on découvre des espèces presque innombrables d'un même genre, qui diffèrent entre elles par quelque chose. Ainsi, on ne reconnaît généralement que quatre vents qui soufflent d'autant de points cardinaux du globe, et néanmoins il y en a beaucoup d'intermédiaires qu'on distingue

nihil fingi majus potest : sed summam aggressus in Ulixe facundiam, *magnitudinem* illi junxit; cui *orationem nivibus hibernis*, et copia verborum, atque impetu *parem* tribuit : *cum hoc* igitur *nemo mortalium contendet ; hanc ut deum homines intuebuntur*. Hanc vim et celeritatem in Pericle miratur Eupolis, hanc fulminibus Aristophanes comparat ; hæc est vere dicendi facultas.

Sed neque his tribus quasi formis inclusia eloquentia est ; nam ut inter gracile validumque tertium aliquid constitutum est, ita horum intervalla sunt, atque inter hæc ipsa mixtum quiddam ex duobus medium est eorum : nam et *subtili* plenius aliquid atque subtilius et *vehementi* remissius atque vehementius invenitur ; ut illud *lene* aut ascendit ad fortiora, aut ad tenuiora summittitur : ac sic prope innumerabiles species reperiuntur, quæ utique aliquo momento inter se differant ; sicut quatuor ventos generaliter a totidem mundi cardinibus accepimus flare, quum interim plurimi medii eorum, varie etiam re-

par la diversité des contrées ou des fleuves où ils sont habituels. C'est par la même raison que les musiciens qui n'ont donné que cinq sons à la lyre, remplissent les intervalles musicaux, qui sont entre chaque corde, d'une grande variété de tons qu'ils subdivisent encore de manière à en rendre l'échelle infinie.

L'éloquence a donc aussi plusieurs formes; mais ce serait folie à l'orateur de chercher sur laquelle il doit se régler, puisqu'il n'en est aucune qui n'ait son usage, pourvu qu'elle soit bonne; puisque enfin tout ce qu'on appelle *manière de parler* est du ressort de l'orateur. Il se servira donc de toutes, au besoin, et les pliera non-seulement à sa cause, mais à toutes les parties de sa cause; car, comme il ne plaidera pas du même style pour une accusation entraînant la peine capitale, pour un héritage contesté, pour des jugements provisionnels ou possessoires, pour des consignations, pour un prêt; comme il observera des distinctions en parlant devant le sénat, dans les assemblées publiques, ou dans des conseils privés, et qu'il changera de conduite suivant la différence des personnes, des lieux, des temps; ainsi, dans le même discours, il s'y prendra autrement pour aigrir les esprits que pour les rapprocher, il ne tirera pas des mêmes sources l'indignation et la pitié, il emploiera tels moyens pour instruire, et tels autres pour émouvoir; il ne donnera pas non plus la même couleur à l'exorde, à la narration, aux preuves, aux digressions, à la péroraison. Tour à tour grave, sévère, vif,

gionum ac fluminum proprii, deprehenduntur. Eademque musicis ratio est, qui quum in cithara quinque constituerunt sonos, plurima deinde varietate complent spatia illa nervorum, atque his quos interposuerunt, inserunt alios, ut pauci illi transitus multos gradus habeant.

Plures igitur etiam eloquentiæ facies; sed stultissimum quærere, ad quam se recturus sit orator, quum omnis species, quæ modo recta est, habeat usum, atque id ipsum omne sit oratoris, quod vulgo *genus dicendi* vocant : utetur enim, ut res exiget, omnibus, nec pro causa modo, sed pro partibus causæ. Nam ut non eodem modo pro reo capitis, et in certamine hereditatis, et de interdictis ac sponsionibus, et de certa credita dicet; sententiarum in senatu, et concionum, et privatorum consiliorum servabit discrimina; multa ex differentia *personarum, locorum, temporumque* mutabit; ita in eadem oratione aliter conciliabit, non ex iisdem partibus iram et misericordiam petet; alias ad docendum, alias ad movendum adhibebit artes : non unus color procemii, narrationis, argumentorum, egressionis, perorationis servabitur: dicet idem gra-

emporté, véhément, il parlera avec abondance, avec amertume, avec affabilité; il aura le langage modeste, simple, insinuant, agréable, concis, plein d'urbanité : enfin, il sera partout sinon semblable, du moins égal à lui-même. Voilà comme il parviendra à ce qui doit être l'objet réel de tout discours, à parler utilement et efficacement pour son but; c'est alors qu'il obtiendra à la fois et l'estime des gens éclairés et les suffrages de la multitude.

Quant à ce genre vicieux et corrompu qui se joue dans un abus licencieux de mots, ou se complaît dans des pointes puériles, ou s'enfle outre mesure, ou s'égare dans de vains lieux communs, ou brille de l'éclat de ces petites fleurs qui tombent dès qu'on souffle dessus, ou se perd dans les nues pour atteindre au sublime, ou se démène avec fureur en affectant l'indépendance, si l'on croit que c'est là un moyen d'acquérir plus de popularité et plus de faveur, on se trompe étrangement.

Que cela plaise à beaucoup, je ne le nie ni ne m'en étonne : c'est le propre de cette éloquence, quelle qu'elle soit, de flatter et de séduire, et il y a un attrait naturel qui nous porte à écouter celui qui parle; c'est ce qui explique ces groupes qui se forment spontanément sur nos places, autour de quiconque pérore. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y ait une foule toujours prête à entourer les avocats quand ils plaident; or, pour peu que les ignorants aient l'oreille frappée d'un mot qui leur paraît relevé ou

viter, severe, acriter, vehementer, concitate, copiose, amare, comiter, remisse, subtiliter, blande, leniter, dulciter, breviter, urbane; non ubique similis, sed ubique par sibi. Sic fiet quum id, propter quod maxime repertus est usus orationis, ut dicat utiliter et ad efficiendum quod intendit potenter; tum laudem quoque, nec doctorum modo sed etiam vulgi consequetur.

Falluntur enim plurimum, qui vitiosum et corruptum dicendi genus, quod aut verborum licentia exsultat, aut puerilibus sententiolis lascivit, aut immodico tumore turgescit, aut inanibus locis bacchatur, aut casuris, si leviter excutiantur, flosculis nitet, aut præcipitia pro sublimibus habet, aut specie libertatis insanit, magis existimant populare atque plausibile.

Quod quidem placere multis nec infitior, nec miror; est enim jucunda auri ac favorabilis qualiscunque eloquentia, et ducit animos naturali voluptate vox omnis; neque aliunde illi per fora atque aggerem circuli : quo minus mirum est, quod nulli non agentium parata vulgi corona est. Ubi vero quid exquisitius dictum accidit auribus imperitorum, qualecunque id, quod modo se ipsi

qu'ils eussent désespéré de trouver eux-mêmes, les voilà qui se pâment d'admiration, et ils n'ont pas tort; car, après tout, ce n'est pas si aisé.

Mais toutes ces belles choses s'évanouissent et meurent, dès qu'on leur en oppose d'autres qui sont mieux, de même qu'une laine teinte avec de l'algue, peut paraître belle, si l'on ne voit pas de pourpre à côté; mais, rapprochée de cette précieuse couleur, elle est, comme dit Ovide, écrasée par l'éclat du voisinage. Or, examinez de près cette éloquence vicieuse, et avec un jugement bien sain, comme on soumet les laines teintes à l'action du soufre; et ce qui vous avait séduit d'abord, perdra bientôt sa couleur mensongère et se couvrira d'une effrayante pâleur. Laissons donc cette éloquence briller en l'absence du soleil, comme certains insectes qui jettent des lueurs au milieu des ténèbres. En un mot, ce qui est mal peut trouver des approbateurs; mais personne ne blâme ce qui est bien.

Le véritable orateur emploiera tous les genres de style dont j'ai parlé, non-seulement le mieux possible, mais encore avec une extrême facilité. En effet, qu'aurait de si merveilleux le talent de la parole, s'il exigeait qu'on se consumât jusqu'au bout en malheureux efforts, qu'on maigrît, qu'on séchât à tourner péniblement des mots, à les peser, à les ajuster? L'orateur donc, tel que je le veux, sublime, élégant et fécond, dispose en maître des ressources de l'éloquence qui lui affluent de toutes parts. Car ce n'est plus

posse desperent, habet admirationem; neque immerito; nam ne illud quidem facile est.

Sed evanescunt hæc atque emoriuntur comparatione meliorum, *ut lana tincta fuco citra purpuras placet; at si contuleris etiam lacernæ, conspectu melioris obruatur*, ut Ovidius ait. Si vero judicium his corruptis acrius adhibeas, ut fucinis sulfura, jam illum, quo fefellerant, exuant mentitum colorem, et quadam vix enarrabili fœditate pallescant. Luceat igitur hæc citra solem, ut quædam exigua animalia igniculi videntur in tenebris. Denique mala multi probant, nemo improbat bona.

Neque vero omnia ista, de quibus locuti sumus, orator optime tantum, sed etiam facillime faciet; neque enim vis summa dicendi est admiratione digna, si infelix usque ad ultimum sollicitudo persequitur, ac oratorem macerat et coquit, ægre verba vertentem, et perpendendis coagmentandisque eis intabescentem. Nitidus ille et sublimis et locuples circumfluentibus undique elo-

quand on est au sommet de la montagne, qu'on se fatigue à monter; la peine est pour ceux qui sont au bas. Mais aussi plus on avance, plus la pente s'adoucit, et plus le sol devient riant; et lorsque, à force de persévérance, on gagne enfin les hauteurs, les fruits naissent spontanément, et s'offrent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes. Seulement, ayons soin d'en cueillir tous les jours, sous peine de les voir se flétrir.

Toutefois, dans l'abondance même, il faut de la mesure; car sans mesure rien de louable ni de sain. L'élégance doit être chaste et mâle, et l'imagination veut être réglée par le jugement. Ainsi sans être gigantesques, nos compositions atteindront au grand; elles seront sublimes, sans être aventureuses; fortes, sans aller jusqu'à la témérité; ainsi notre style sera austère sans être négligé, grave sans être lourd ; il aura de la gaieté sans dévergondage, de la grâce sans afféterie, de l'élévation sans enflure, et de même des autres qualités. Tenir le milieu est ordinairement le plus sûr: c'est dans les extrêmes que sont les vices

CHAPITRE XI

De la fin que doit faire l'orateur.

Après avoir mis en pratique toutes les théories de son art, au barreau, dans les conseils, dans les assemblées publiques, au sénat, enfin dans tous les devoirs qui sont d'un bon citoyen, l'ora-

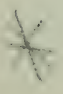
quentiæ copiis imperat : desinit enim in adversa niti, qui pervenit in summum ; scandenti circa ima labor est : ceterum quantum processeris, mollior clivus ac lætius solum. Et si hæc quoque jam lenius supina perseverantibus studiis evaseris, inde fructus illaborati offerunt sese, et omnia sponte proveniunt; quæ tamen quotidie nisi decerpantur, arescunt.

Sed et copia habet modum; sine quo nihil nec laudabile nec salutare est; et nitor ille cultum virilem, et inventio judicium. Sic erunt *magna*, non nimia ; *sublimia*, non abrupta; *fortia*, non temeraria; *severa*, non tristia; *gravia*, non tarda; *læta*, non luxuriosa ; *jucunda*, non dissoluta; *grandia*, non tumida. Similis in ceteris ratio est, ac tutissima fere per medium via, quia utriusque ultimum vitium est.

CAPUT XI

Quæ post finem studia.

His dicendi virtutibus usus orator in judiciis, consiliis, concionibus, senatu, in omni denique officio boni civis, finem quoque dignum et optimo viro et



teur songera à faire une fin digne d'un homme de bien, et du plus saint des ministères : non qu'on en ait jamais fait assez quand il s'agit d'être utile, non qu'on puisse trop prolonger la plus belle des fonctions, quand on a toutes les vertus, tous les talents qu'elle exige; mais il sied aussi de prévoir le moment où l'on fera moins bien qu'on ne faisait. L'art oratoire, en effet, ne réside pas exclusivement dans le savoir qui s'augmente avec les années, mais encore dans l'organe, les poumons, la vigueur du corps; et, quand par l'effet de l'âge ces qualités viennent à s'épuiser ou à décroître, il faut prendre garde que le grand orateur ne laisse quelque chose à désirer, qu'il ne soit exposé à s'arrêter tout court, épuisé de fatigue, qu'il ne s'aperçoive qu'il se fait peu entendre, ou qu'il ne se retrouve plus le même.

J'ai vu le plus illustre sans contredit de tous les orateurs que j'aie jamais connus, Domitius Afer, dans un âge très-avancé, perdant chaque jour de l'autorité qu'il s'était si justement acquise. Quand il plaidait, quoiqu'on sût parfaitement qu'il avait été jadis le premier du barreau, les uns avaient l'indignité de rire, les autres rougissaient pour lui, ce qui donna occasion de dire : *Qu'il aimait mieux succomber que de s'arrêter;* ce qu'il disait n'était pas précisément mauvais, mais était au-dessous de sa réputation. Avant donc d'être pris à ces piéges de l'âge, l'orateur doit prudemment sonner la retraite, et gagner le port tandis que son vaisseau est encore intact.

opere sanctissimo faciet; non quia prodesse unquam satis sit, et illa mente atque illa facultate prædito non conveniat operis pulcherrimi quam longissimum tempus; sed quia decet hoc quoque prospicere, ne quid pejus, quam fecerit, faciat. Neque enim scientia modo constat orator, quæ augetur annis, sed voce, latere, firmitate; quibus fractis, aut immunitis ætate, seu valetudine, cavendum est, ne quid in oratore summo desideretur, ne intersistat fatigatus, ne quæ dicet, parum audiri sentiat, ne se quærat priorem.

Vidi ego longe omnium, quos mihi cognoscere contigit, summum oratorem, *Domitium Afrum* valde senem, quotidie aliquid ex ea, quam meruerat, auctoritate perdentem : quum agente illo, quem principem fuisse quondam fori non erat dubium, alii, quod indignum videatur, riderent, alii erubescerent; quæ occasio fuit dicendi, *malle eum deficere, quam desinere;* neque erant illa qualiacunque mala, sed minora. Quare antequam in has ætatis veniat insidias, receptui canet, et in portum integra nave perveniet.

Les fruits de ses études n'en seront pas alors moins doux pour lui : il écrira des Mémoires pour la postérité, comme se le proposait L. Crassus, au rapport de Cicéron ; il donnera des consultations sur le droit ; il tracera des règles pour l'éloquence, ou enfin il prêtera au plus beaux préceptes de la morale, l'appui d'un digne organe. Sa maison, suivant l'usage des anciens, sera le rendez-vous des jeunes gens les plus distingués qui viendront le consulter, comme un oracle, sur les vrais principes du langage. Il les formera à l'éloquence avec la tendresse d'un père, et, pilote expérimenté, il leur signalera les côtes, les ports ; leur dira quels sont les signes précurseurs de l'orage, et de quelle façon, selon qu'on a les vents favorables ou contraires, doit se gouverner le navire. Et en cela, il ne sera pas seulement guidé par un sentiment ordinaire de bienveillance, mais par une sorte d'amour pour son art. Personne, en effet, n'aime à voir déchoir celui où il a excellé. Qu'y a-t-il, d'ailleurs, de plus honorable que d'enseigner ce qu'on sait le mieux ? C'est ainsi que Cicéron déclare que Cœlius lui fut amené par son père ; c'est ainsi qu'il servait, en quelque sorte, de précepteur à Pansa, à Hirtius, à Dolabella, les exerçant tous les jours, soit en leur parlant, soit en les écoutant.

Je ne sais en vérité si l'on ne doit pas considérer comme le temps le plus heureux, celui où, quittant les affaires pour se consacrer à la retraite, hors des atteintes de l'envie, étranger à tout débat, l'on peut enfin mettre sa réputation à couvert, jouir, de son

Neque enim minores eum, quum id fecerit, studiorum fructus prosequentur : aut ille monumenta rerum posteris, aut, ut L. Crassus in libris Ciceronis destinat, jura quærentibus tradet, aut eloquentiæ componet artem, aut pulcherrimis vitæ præceptis dignum os dabit. Frequentabunt vero ejus domum optimi juvenes more veterum, et veram dicendi viam velut ex oraculo petent. Hos ille formabit quasi eloquentiæ parens, et ut vetus gubernator littora et portus, et quæ tempestatum signa, quid secundis flatibus, quid adversis ratis poscat, docebit, non humanitatis solum communi ductus officio, sed amore quodam operis. Nemo enim minui velit id, in quo maximus fuit. Quid porro est honestius, quam docere quod optime scias ? Sic ad se Cœlium deductum a patre Cicero profitetur ; Sic ad se Cœlium deductum a patre Cicero profitetur ; sic Pansam, Hirtium, Dolabellam in morem præceptoris exercuit quotidie dicens audiensque.

Ac nescio an eum tunc beatissimum credi oporteat fore, quum jam secretus et consecratus, liber invidia, procul contentionibus, famam in tuto collocarit,

vivant, du respect qu'on n'accorde ordinairement qu'aux morts, et savourer à l'avance l'estime qu'on obtiendra un jour de la postérité. Pour moi, dans le peu que je puis valoir, j'ai la conscience que tout ce que je possédais de connaissances, et tout ce que j'a pu apprendre encore, grâce aux recherches que m'a nécessitées cet ouvrage, je l'ai livré, avec candeur et simplicité, à ceux qui ont voulu en faire leur profit; en un mot, j'ai montré tout ce que je savais, et l'on ne saurait rien exiger de plus d'un honnête homme.

Je crains cependant de paraître, ou demander presque l'impossible en voulant que l'orateur soit en même temps homme de bien, et savant dans l'art de parler, ou exiger de lui trop à la fois, puis qu'à tant de choses qu'il lui faut apprendre dans son enfance, j'ajoute encore et les préceptes de la morale et la science du droit civil, sans compter tout ce qui a rapport à l'éloquence même; je crains, qu'après avoir regardé tout cela comme indispensable pour former un orateur, on n'envisage avec une sorte d'effroi l'étendue d'une pareille tâche, et qu'on ne désespère d'y suffire, même avant de l'avoir tenté.

Mais d'abord, que l'on veuille bien considérer jusqu'où vont les forces de l'esprit humain, et comme il vient à bout de tout ce qu'il entreprend : des sciences moins importantes peut-être, mais plus difficiles, ne nous ont-elles pas appris à franchir les mers, à connaître le cours des astres et leur nombre, et à mesurer, ou peu

et sentiet vivus eam, quæ post fata præstari magis solet, venerationem, et quid apud posteros futurus sit videbit. Conscius sum mihi, quantum mediocritate valui, quæque antea scierim, quæque operis hujusce gratia potuerim inquirere, candide me atque simpliciter in notitiam eorum, si qui forte cognoscere voluissent, protulisse : atque id viro bono satis est, docuisse quod sciret.

Vereor tamen, ne aut magna nimium videar exigere, qui eumdem virum bonum esse, et dicendi peritum velim; aut multa, qui tot artibus in pueritia discendis, morum quoque præcepta, et scientiam juris civilis, præter ea quæ de eloquentia tradebantur, adjecerim : quique hæc operi nostro 'necessaria esse crediderint, velut moram rei perhorrescant, et desperent ante experimentum.

Qui primum renuncient si, quanta sit humani ingenii vis, quam potens efficiendi quæ velit; quum maria transire, siderum cursus numerosque cognoscere, mundum ipsum pæne dimetiri, minores sed difficiliores artes potuerint :

s'en faut, l'univers? qu'on se représente ensuite la grandeur de l'objet qu'on se propose, dans l'éloquence, et combien la récompense qui y est attachée mérite qu'on ne se refuse à aucun travail pour l'obtenir; et, une fois bien imbu de ces idées, on sera plus disposé à croire que le chemin qui y conduit n'est ni aussi inaccessible, ni même aussi rude qu'on se l'imagine.

Ainsi, pour être homme de bien, ce que je mets en première ligne, comme le plus important, il s'agit surtout de le vouloir. Quiconque aura sincèrement ce désir, se pénétrera aisément de tous les préceptes qui enseignent la vertu, et ceux de ces préceptes qui sont les plus essentiels ne sont ni tellement abstraits, ni tellement nombreux, qu'on ne puisse, avec de l'application, les apprendre en très-peu d'années. C'est la répugnance que nous apportons au travail, qui le rend long. Avec une foi vive en la vertu, nous connaîtrons bientôt ce qui rend la vie honorable et heureuse; car la nature nous a faits pour le bien; et il est si facile à ceux qui le veulent, de le connaître, qu'en y réfléchissant on s'étonne qu'il y ait autant de méchants. L'eau, en effet, convient aux poissons, la terre à ses habitants, et l'air qui nous environne aux oiseaux; de même, il était certainement bien plus dans notre condition de vivre selon la nature, que de contrarier ses lois.

A l'égard des autres connaissances, même à ne mesurer notre vie que sur les années de la jeunesse, en en retranchant les vieux jours, il nous resterait encore bien assez de temps pour les acqué-

tum cogitent, quantam rem petant, quamque nullus sit hoc proposito præmio labor recusandus. Quod si mente conceperint, huic quoque parti facilius accedent, ut ipsum iter neque impervium, neque saltem durum putent.

Nam id, quod prius, quodque majus est, ut boni viri simus, voluntate maxime constat : quam qui vera fide induerit, facile easdem, quæ virtutem docent, artes accipiet. Neque enim aut tam perplexa, aut tam numerosa sunt quæ premunt, ut non paucorum admodum annorum intentione discantur : longam enim facit operam, quod repugnamus; brevis est institutio vitæ honestæ beatæque, si credas; natura enim nos ad mentem optimam genuit; adeoque discere meliora volentibus promptum est, ut vere intuenti mirum sit illud magis, malos esse tam multos. Nam ut aqua piscibus, ut sicca terrenis, circumfusus nobis spiritus volucribus convenit; ita certe facilius esse oportebat, secundum naturam, quam contra eam vivere.

Cetera vero, etiam ætatem nostram non spatio senectutis, sed tempore adolescentiæ metiamur, abunde multos ad dicendum annos habent; omnia enim

rir. Tout s'abrége, d'ailleurs, avec de l'ordre, de la méthode, et une certaine mesure; mais le mal vient d'abord des maîtres qui retardent les enfants, tantôt par cupidité, pour prolonger un misérable salaire, tantôt par amour-propre, pour faire croire que ce qu'ils enseignent est très-difficile, tantôt enfin par impéritie ou par négligence. Ensuite, la faute en est à nous-mêmes qui trouvons plus commode de nous en tenir à ce que nous savons, que d'étudier ce qui nous reste à savoir.

Par exemple, pour en venir à ce qui regarde spécialement nos études, à quoi bon cette manie qu'ont tant de gens (sans parler ici de ceux qui y sacrifient la plus grande partie de leur vie), de déclamer à tort et à travers dans une école, et de se donner bien du mal pour de pures fictions, quand il leur faudrait si peu de temps pour avoir une idée exacte des luttes véritables du barreau, et des saines lois de l'éloquence? Je ne veux pas qu'on néglige de s'exercer à parler, mais je ne veux pas non plus qu'on vieillisse dans un seul genre d'exercice. Nous pourrions, en effet, étudier et apprendre tout ce qui sert de règle dans la conduite de la vie, nous essayer même à plaider, pendant le temps que nous restons sur les bancs.

L'art n'est pas tel, au fond, qu'il exige un grand nombre d'années pour l'apprendre : la preuve, c'est que de toutes les sciences qui y concourent, et dont j'ai fait mention, il n'en est pas une qui

breviora reddet ordo, et ratio, et modus. Sed culpa est in præceptoribus prima, qui libenter detinent quos occupaverunt, partim cupiditate diutius exigendi mercedulas, partim ambitione, quo difficilius sit quot pollicentur, partim etiam inscientia tradendi, vel negligentia; proxima in nobis, qui morari in eo quod novimus, quam discere quæ nondum scimus, melius putamus.

Nam ut de nostris potissimum studiis dicam, quid attinet tam multis annis, quam in more est plurimorum (ut de his, a quibus magna in hoc pars ætatis absumitur, taceam) declamitare in schola, et tantum laboris in rebus falsis consumere, quum satis sit modico tempore imaginem veri discriminis, et dicendi leges comperisse? Quod non dico, quia sit unquam omittenda dicendi exercitatio, sed quia non sit in una ejus specie consenescendum. Cognoscere, et præcepta vivendi perdiscere, et in foro nos experiri potuimus, eum scholastici sumus.

Discendi ratio talis, ut non multos annos poscat : quælibet enim ex iis artibus, quarum habui mentionem, in paucos libros contrahi solet; adeo infinito

ne soit pour l'ordinaire resserrée en peu de livres : tant il est loin de réclamer un temps et des leçons infinis! L'habitude fait le reste, et, on le sait, elle donne promptement des forces.

Quant à ces connaissances qui sont le fruit de l'étude, elles s'accroissent tous les jours; et cependant, que d'ouvrages il faut lire, si l'on veut, pour les faits, trouver des autorités, dans les historiens, et pour le style, dans les orateurs! Il est indispensable aussi de connaître les opinions des philosophes et des jurisconsultes, et mille autres écrits encore.

Mais tout cela se peut, et si nous trouvons le temps trop court, c'est que nous le faisons tel. Combien peu, en effet, en accordons-nous à l'étude! Les heures de la journée, comment s'écoulent elles? nous donnons les unes à de vains devoirs de civilité, les autres à des bagatelles, à des conversations oiseuses, les autres aux spectacles, les autres aux plaisirs de la table; ajoutez les jeux de toute espèce, et le soin ridicule de la toilette. Qu'à cela se joignent les voyages, les parties de campagne, les calculs soucieux de l'intérêt, le désordre des passions, l'amour du vin et tous les genres de volupté qui troublent l'âme, et ce qui reste n'est pas même propre au travail. Si pourtant toutes ces heures étaient consacrées à l'étude, la vie serait assez longue, et le temps plus que suffisant pour apprendre, je dis même en ne tenant compte que des jours; et les nuits qui, pour la plupart, durent plus que notre sommeil, viendraient encore à notre aide. Mais, maintenant, nous comptons

spatio ac traditione opus non est. Reliqua est, quæ vires cito facit, consuetudo.

Rerum cognitio quotidie crescit; et tamen quam multorum ad eam librorum necessaria lectio est, quibus aut rerum exempla ab historicis, aut dicendi ab oratoribus petuntur. Philosophorum quoque consultorumque opiniones, siculi alia, velimus legere necessarium est.

Quæ quidem possumus omnia : sed breve nobis tempus nos facimus. Quantulum enim studiis impartimur? Alias horas vanus salutandi labor, alias datum fabulis otium, alias spectacula, alias convivia trahunt. Adjice tot genera ludendi, et insanam corporis curam; trahat inde peregrinatio, rura, calculorum anxiæ sollicitudines, multæ causæ libidinum, et vinum, et flagitiosus omni genere voluptatum animus : ne ea quidem tempora idonea, quæ supersunt. Quæ si omnia studiis impenderentur, jam nobis longa ætas et abunde satis ad discendum spatia viderentur, vel diurna tantum computantibus tempora; et noctes, quarum bona pars omni somno longior est, adjuva-

les années, non par celles que nous avons étudié, mais par celles que nous avons vécu.

Il ne faut pas, parce que des géomètres, des grammairiens et d'autres savants spéciaux ont usé toute leur vie, quelque longue qu'elle ait été, sur un seul art, croire qu'il faille, en quelque sorte, plusieurs vies pour acquérir plusieurs sciences ; car, ces hommes n'ont pas appris jusque dans leur vieillesse; seulement, ils se sont bornés à ce qu'ils savaient, et ont consumé tant d'années, non pas à augmenter leurs connaissances en ce genre, mais à en cultiver, à en recueillir les fruits.

Au reste, sans parler ici d'*Homère*, chez lequel on trouve ou des préceptes ou du moins des vestiges non douteux de tous les arts; sans citer *Hippias d'Élée*, qui non-seulement fit ses preuves comme savant, mais encore se piquait de ne porter que des vêtements, des anneaux et des chaussures confectionnés de sa propre main, et qui s'arrangea toujours de manière à n'avoir jamais besoin du secours d'autrui, *Gorgias*, dans un âge très-avancé, était arrivé à ce point, de demander à ceux qui venaient pour l'entendre, sur quel sujet ils voulaient qu'il parlât. Quelle science digne des lettres a manqué à *Platon?* Pendant combien de siècles ne dirait-on pas qu'*Aristote* a étudié, pour embrasser à la fois tout ce qui a rapport à la philosophie et à l'éloquence, et faire tant de recherches sur l'histoire naturelle des animaux et des plantes? Voilà pourtant ce que les anciens ont eu à inventer, et que nous n'avons

rent : nunc computamus annos, non quibus studuimus, sed quibus viximus.

Nec vero, si geometræ et grammatici ceterarumque artium professores omnem suam vitam, quamlibet longa fuerit, in singulis artibus consumpserunt, sequitur ut plures quasdam vitas ad plura discenda desideremus : neque illi didicerunt hæc usque in senectutem, sed ea sola didicisse contenti fuerunt, ac tot annos in utendo, non in percipiendo exhauserunt.

Ceterum ut de *Homero* taceam, in quo nullius non artis aut præcepta, aut certe non dubia vestigia reperiuntur; ut *Eleum Hippiam* transeam, qui non liberalium modo disciplinarum præ se scientiam tulit, sed vestem, et annulum, crepidasque, quæ omnia manu sua fecerat, in usu habuit, atque ita se præparavit, ne cujus alterius ope egeret ullius rei; *Gorgias* quoque summæ senectutis quærere auditores, de quo quisque vellet, jubebat. Quæ tandem ars digna litteris *Platoni* defuit? Quod seculis *Aristoteles* didicit, ut solum quæ ad philosophos atque oratores pertinent, scientia complecteretur, sed animalium satorumque naturas omnes perquireret? Illis enim hæc invenienda fue-

plus qu'à connaître d'après eux. En vérité, l'antiquité nous a laissé tant de guides et de modèles, qu'on ne pouvait, se semble, naître dans un siècle plus fortuné que le nôtre, puisque tous les âges précédents ont concouru à son instruction.

Et que dire d'un *Caton le Censeur* qui, tout ensemble, orateur, historien, jurisconsulte et agronome, sut encore, au milieu de ses expéditions militaires et des luttes civiles, dans un siècle grossier, et lui-même sur le déclin de l'âge, trouver le temps d'apprendre la langue grecque, comme pour témoigner que, jusque dans la vieillesse, l'homme peut accroître ses connaissances, quand il en a la ferme volonté? Sur quoi *Varron* n'a-t-il pas écrit? Et *Cicéron*, sur quelle matière eût-il été embarrassé de parler? Enfin que dirai-je de plus? un *Cornelius Celsus*, doué d'ailleurs d'un génie médiocre, outre qu'il a écrit sur tous les arts, a laissé encore des traités plus étendus sur la stratégie, l'agriculture et le médecine; digne, sans doute; ne fût-ce que pour l'avoir entrepris, qu'on croie de lui qu'il possédait toutes ces sciences.

Mais, dira-t-on, atteindre, à ce prix, à la perfection de l'éloquence est une entreprise trop difficile, et personne n'y est encore parvenu. D'abord, il suffit pour nous encourager à l'étude, qu'il ne soit pas dans l'ordre de la nature, que ce qui ne s'est pas fait encore ne puisse jamais se faire, puisque, au contraire, il y

runt, nobis cognoscenda sunt. Tot nos præceptoribus, tot exemplis instruxit antiquitas, ut possit videri nulla sorte nascendi ætas felicior, quam nostra, cui docendæ priores elaboraverunt.

M. Censorius Cato, idem orator, idem historiæ conditor, idem juris, idem rerum rusticarum peritissimus, inter tot operas militiæ, tantas domi contentiones, rudi seculo, litteras græcas ætate jam declinata didicit, ut esset hominibus documento, ea quoque percipi posse, quæ senes concupissent. Quam multa, immo pæne omnia tradidit *Varro?* Quod instrumentum dicendi *M. Tullio* defuit? Quid plura? quum etiam *Cornelius Celsus*, mediocri vir ingenio, non solum de his omnibus conscripserit artibus, sed amplius rei militaris, et rusticæ etiam, et medicinæ præcepta reliquerit? dignus vel ipso proposito, ut eum scisse omnia illa credamus.

At perficere tantum opus, arduum; et nemo perfecit. Ante omnia sufficit ad exhortationem studiorum, non cadere in rerum naturam, ut quidquid non est factum, ne fieri quidem possit; tum omnia, quæ magna sunt atque admira-

a eu un temps où tout ce que nous trouvons grand, admirable, s'est opéré pour la première fois. En effet, autant la poésie doit d'élévation à Homère et à Virgile, autant l'éloquence a reçu d'éclat de Démosthène et de Cicéron. Enfin, tout ce que nous connaissons aujourd'hui de mieux, part d'un point avant lequel il n'existait pas. Dût-on même désespérer d'atteindre à cette perfection, ce qui ne serait pas raisonnable, quand on ne manque ni d'esprit, ni de santé, ni de talent, ni de maîtres, encore est-il beau, comme dit Cicéron, *de s'asseoir au second ou au troisième rang.* Si l'on ne peut dans les combats égaler la gloire d'Achille, faudra-t-il dédaigner celle d'Ajax ou de Diomède? celle de Tyrtée, si l'on ne peut être Homère? Je dis plus : avec le préjugé que nous ne pouvons faire mieux que ce qui a été bien fait avant nous, nous n'aurions jamais eu d'écrivains parfaits ; Virgile ne serait pas venu après Lucrèce et Macer, Cicéron après Crassus et Hortensius, et personne n'eût cherché à surpasser ses devanciers.

Mais j'admets qu'il n'y ait pas d'espoir de dépasser les grands maîtres, est-ce donc peu d'honneur de les suivre de près? Pollion et Messala, qui commencèrent à plaider dans le temps où Cicéron tenait le sceptre de l'éloquence, ont-ils joui d'une mince estime pendant leur vie, ou n'ont-ils transmis qu'un nom sans gloire à la postérité? La perfection dans les arts serait un don funeste, si elle condamnait à ne plus rien tenter.

bilia, tempus aliquod, quo primum efficerentur, habuisse. Quantum enim poesis ab Homero et Virgilio, tantum fastigium accepit eloquentia a Demosthene atque Cicerone ; denique quidquid est optimum, ante non fuerat. Verum etiamsi quis summa desperet (quod cur faciat, cui ingenium, valetudo, facultas, præceptores non deerunt ?), tamen est, ut Cicero ait, pulchrum *in secundis tertiisque consistere.* Neque enim si quis Achillis gloriam in bellicis consequi non potest, Ajacis aut Diomedis laudem aspernabitur ; neque qui Homeri non, Tyrtæi. Quin immo si hanc cogitationem homines habuissent, ut nemo se meliorem fore eo, qui optimus fuisset, arbitraretur, hi ipsi, qui sunt optimi, non fuissent ; neque post Lucretium ac Macrum Virgilius, nec post Crassum et Hortensium Cicero, sed nec alii postea vicerint.

Verum ut transeundi spes non sit, magna tamen est dignitas subsequendi. An Pollio et Messala, qui, jam Cicerone arcem tenente eloquentiæ, agere cœperunt, parum in vita dignitatis habuerunt, parum ad posteros gloriæ tradiderunt? Alioqui pessime de rebus humanis perductæ in summum artes merentur, si, quod optimum fuisset, defuisset.

Ajoutez à toutes ces considérations, que, même médiocre, le talent de la parole porte avec lui de grands fruits et qu'à l'apprécier seulement par les avantages matériels qu'on en retire, il marche presque de pair avec la parfaite éloquence que nous cherchons. Je ne serais pas embarrassé de prouver, par des exemples anciens ou modernes, que la profession d'orateur a toujours été la source la plus abondante des honneurs, des richesses et des protections; que nulle autre n'a procuré plus de gloire pour le présent et pour l'avenir. Mais je croirais ravaler la dignité des lettres si, à l'exemple de ceux qui disent rechercher la vertu non pour elle-même, mais pour le plaisir qui la suit, j'attachais l'idée du plus léger salaire à une œuvre aussi belle, dont la pratique et dont la possession seule offre les plus puissants attraits à ceux qui l'étudient. Que notre esprit tout entier se pénètre donc de cette majesté même de l'éloquence. Elle est le plus beau présent que l'homme ait reçu des dieux; sans elle, tout est muet; point d'illustration pendant la vie, point de retentissement après la mort. Aussi ne nous lassons jamais de tendre à la perfection; c'est le moyen de monter au sommet de l'art, ou, au moins, d'en laisser beaucoup derrière nous.

Voilà, mon cher Victorius, en quoi j'ai cru pouvoir contribuer, pour ma part, à faciliter l'étude des préceptes de l'art oratoire. Si la jeunesse studieuse n'en doit pas retirer une grande utilité,

Adde quod magnos modica quoque eloquentia parit fructus; ac, si quis hæc studia utilitate sola metiatur, pæne illi perfectæ par est; neque erat difficile, vel veteribus, vel novis exemplis palam facere, non aliunde majores opes, honores, amicitias, laudem præsentem, futuram hominibus contigisse; si tamen dignum litteris esset, ab opere pulcherrimo, cujus tractatus atque ipsa possessio plenissimam studiis gratiam refert, hanc minorem exigere mercedem, more eorum, qui a se non virtutes, sed voluptatem, quæ fit ex virtutibus, peti dicunt. Ipsam igitur orandi majestatem, qua nihil dii immortales melius homini dederunt, et qua remota muta sunt omnia, et luce præsenti ac memoria posteritatis carent, toto animo petamus, nitamurque semper ad optima; quod facientes, aut evademus in summum, aut certe multos infra nos videbimus.

Hæc erant, Marcelle Victori, quibus præcepta dicendi pro virili parte adjuvari posse per nos videbantur : quorum cognitio studiosis juvenibus si non

au moins, et c'est ce que j'ai eu principalement en vue dans cet ouvrage, elle y puisera de la bonne volonté.

magnam utilitatem afferet, at certe, quod magis petimus, bonam voluntatem.

NOTES

LIVRE NEUVIÈME

Page 2. *En quoi les figures diffèrent des tropes.* Après avoir traité des tropes dans le dernier chapitre du livre qui précède, et nous en avoir donné des exemples depuis la métaphore jusqu'à l'hyperbole, Quintilien passe aux *figures*, et explique en quoi elles diffèrent des tropes : « Le *trope*, dit-il, est une façon de parler que l'on détourne de sa signification naturelle et principale, pour lui en donner une autre, dans la vue d'embellir le style ; ou, comme le définissent la plupart des grammairiens, c'est un mot qu'on fait passer du lieu où il a son acception propre, dans un lieu où il ne l'a pas. »

« La *figure*, ainsi que l'indique son nom, est une forme de langage éloignée de la tournure ordinaire et de celle qui se présente d'abord à l'esprit. » — « Figura, sicut nomine ipso patet, est conformatio quædam orationis, remota a communi et primum se offerente ratione. » Arrêtons-nous à cette définition, qui, jusqu'à Dumarsais, avait, pour ainsi dire, passé de main en main à tous les rhéteurs, et qu'on regardait jusqu'à lui comme un axiome. « Bien loin, dit ce grammairien, que les figures soient des manières de parler éloignées de celles qui sont naturelles et ordinaires, il n'y a rien de si naturel, de si ordinaire et de si commun que les *figures* dans le langage des hommes; et, ajoute-t-il plus loin, je suis persuadé qu'il se fait plus de figures un jour de marché, dans les halles, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. Ainsi, bien loin que les figures s'éloignent du *langage ordinaire*, ce seraient, au contraire, les façons de parler sans figures qui s'en éloigneraient, s'il était possible de faire un dis-

cours où il n'y eût que des expressions non figurées. » Après avoir ensuite démontré, par des exemples, combien de figures se glissent dans le langage le plus naïf et le plus simple, Dumarsais arrive à cette définition : « Les figures sont des manières de parler *distinctement des autres par une modification particulière*, qui fait qu'on les réduit chacune à une espèce à part, et qui les rend ou plus vives, ou plus nobles, ou plus agréables que les manières de parler qui expriment le même fond de pensées sans avoir d'autre modification particulière.

Je ne conteste pas la justesse de cette définition, mais je me demande si elle est la conséquence bien rigoureuse de ce qui précède, et si « des manières de parler *distinctement des autres par une modification particulière*, n'ont pas beaucoup d'affinité avec une forme de langage *éloignée de la tournure ordinaire ?* Que ces manières de parler soient naturelles, communes même, et qu'il se fasse autant et plus de figures au marché qu'à l'Académie, cela ne prouve pas que les figures soient du langage ordinaire, mais seulement que tous les hommes, à quelque classe qu'ils appartiennent, grossiers ou polis, ignorants ou doctes, savent fort bien se faire un langage figuré (et qui n'est plus le langage ordinaire) lorsque leur imagination est fortement frappée, lorsque la pitié, l'indignation, la colère, l'intérêt, la haine, l'amour, ou toute autre passion, les domine.

Au surplus, ce qui importe ici, et ce que Dumarsais reconnaît avec tous les rhéteurs, c'est qu'il y a deux langages distincts : l'un, figuré, qui, au moyen d'une modification particulière, rend la pensée ou plus vive, ou plus noble, ou plus agréable; l'autre, non figuré, c'est-à-dire privé de cette modification particulière, ce que Quintilien énonce avec autant d'élégance que de clarté quand il dit : « Mais si l'on ne doit appeler *figure* que cette manière de s'exprimer qui donne une *attitude* et, pour ainsi dire, des *gestes* au langage, il faudra reconnaître qu'elle consiste éminemment dans un tour oratoire ou poétique qui relève les pensées les plus simples et les plus communes ; et dès-lors il sera vrai de dire qu'il y a deux sortes d'oraisons : l'une dénuée de figures, l'autre figurée. »

Après la définition des figures, Quintilien discute les opinions des divers rhéteurs, tant sur la valeur de ce mot même que sur les genres et les subdivisions qu'il comporte ; et, s'arrêtant à l'opinion la plus généralement reçue qui admet deux sortes de figures, les unes de *pensées*, et les autres de *mots*, il fait ressortir tout ce que ces figures jettent d'éclat sur le discours : doctrine esquissée à grands traits par Cicéron, dans les deux passages que Quintilien transcrit littéralement.

19. *Mais, vous, quels sont vos noms? de quels lieux venez-vous?*

Sed vos qui tandem? quibus aut venistis ab oris?

C'est la question que fait Vénus à Enée (*Én.*, liv. I, v. 373) et à son compagnon Achate, lorsque cette déesse se présente à eux, sous la figure d'une chasseresse, dans un bois près de Carthage.

Quels lieux à mon exil, seigneur, prescrivez-vous.

.... Quas peti terras jubes?

Ce fragment de vers est tiré de la *Médée* de Sénèque. Racine semble l'avoir imité dans ce qu'il fait dire par Hippolyte à Thésée son père :

Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous?
(*Phèdre*, acte IV, sc. III.)

20 O sort, ô désespoir!
Quelles mers, quels pays voudront me recevoir?

Heu! quæ me tellus, inquit, quæ me æquora possunt
Accipere?...........

On reconnaît ici l'une de ces exclamations hypocrites que le perfide Sinon accumule avec tant d'art, pour gagner la confiance des Troyens, et préparer le succès de la ruse qui devait consommer leur ruine. (*Énéide*, liv. II, v. 57-144.)

Eh! qui d'un vain encens
Fera fumer encor mes autels impuissants?

Dans l'introduction de son poëme, Virgile nous représente Junon exhalant son dépit à la vue des Troyens qui, sous la conduite d'Enée, naviguent paisiblement pour chercher en Italie les brillantes destinées qui leur étaient promises. Son orgueil est surtout blessé de se voir obligée de guerroyer si longtemps avec un seul peuple, elle, la reine des dieux, la sœur et l'épouse de Jupiter?

Ast ego, quæ dîvum incedo regina, Jovisque
Et soror et conjux, una cum gente tot annos
Bella gero; *et quisquam numen Junonis adoret?*
(*Æn.*, lib. I, v. 36.)

Que ne peut sur le cœur l'ardente soif de l'or. Rien n'est plus touchant que l'histoire de Polydore racontée par Énée, au commencement du livre III de l'*Énéide* (v. 49). Victime de la basse cupidité du roi de Thrace, près duquel Priam, son père, l'avait envoyé, avec de

grands trésors, pour soustraire sa jeunesse aux dangers du siége de Troie, il avait été égorgé par ce tyran, qui s'était emparé de son or.

Hunc Polydorum auri quondam cum pondere magno
Infelix Priamus furtim mandarat alendum
Treïcio regi; quum jam diffideret armis
Dardaniæ, cingique urbem obsidione videret.
Ille, ut opes fractæ Teucrum, et fortuna recessit,
Res Agamemnonias victriciaque arma secutus,
Fas omne abrumpit : Polydorum obtruncat, et auro
Vi potitur. *Quid non mortalia pectora cogis,*
Auri sacra fames?.......

Qui n'a lu les vers où Virgile décrit le double prodige de ces arbustes sanglants qu'Énée arrache avec effort du sol, et de cette voix lamentable qui sort du tombeau de Polydore, pour supplier le héros troyen de ne pas violer son dernier asile?

.......Jam parce sepulto;
Parce pias scelerare manus.....

Quoi de plus attendrissant que ces honneurs suprêmes rendus à Polydore par les fugitifs d'Ilion?

.... Animamque sepulcro
Condimus, et magna supremum voce ciemus.
(*Æn.*, lib. III, v. 67.)

Il fuit! et mes sujets ne s'arment point encore!
Ils ne poursuivent point un traître que j'abhorre!

Non arma expedient, totaque ex urbe sequentur.

Ce vers appartient à l'un des passages les plus remarquables du liv. IV de l'*Énéide*, de ce livre qui avait arraché à saint Augustin des larmes dont il s'accusait.

Didon, qui a vu, du haut de son palais, la flotte d'Énée fuyant loin des rives de Carthage, ne pouvant plus douter de son malheur, se livre au plus violent désespoir. Elle voudrait associer tout son peuple à sa vengeance :

..... Proh Jupiter! ibit
Hic, ait, et nostris illuserit advena regnis!
Non arma expedient, totaque ex urbe sequentur.
Diripientque rates alii navalibus? ite,
Ferte citi flammas, date vela, impellite remos.

Delille me semble avoir lutté d'énergie et de mouvement avec Virgile dans la traduction de ces deux derniers vers :

Partez, courez, volez, montez sur ces vaisseaux :
Des voiles, des rameurs, des armes, des flambeaux!

24. *Quelquefois sous la forme de* COMMUNICATION, *nous cachons quelque proposition inattendue, ce qui est en soi une véritable figure.* En voici un exemple dans la réflexion pleine de finesse et de malice qui termine la fable du *Rat qui s'est retiré du monde :*

> Qui désigné-je, à votre avis,
> Par ce rat si peu secourable?
> Un moine? Non, mais un dervis;
> Je suppose qu'un moine est toujours charitable.

26. *Quoi de moins figuré que la vraie liberté? et pourtant la plus fine adulation peut se cacher sous son voile.* Tibère étant entré un jour dans le sénat, l'un des flatteurs de ce tyran se leva, et dit qu'il convenait à des hommes libres, comme ils l'étaient tous, de s'exprimer sans déguisement et sans crainte, et de ne rien taire de ce qui pouvait être utile. Après avoir ainsi excité tous les sénateurs à parler, aucun deux ne rompant le silence, et Tibère paraissant prêter l'oreille... « Écoute, César, lui dit-il, ce que nous blâmons tous, et ce que personne n'a le courage de te dire ouvertement : tu négliges ta santé, tu te fatigues, tu t'épuises en soins et en veilles à cause de nous, ne prenant de repos ni le jour ni la nuit. » Après qu'il eut débité ainsi beaucoup d'autres choses de cette force, on prétend que le rhéteur Cassius Severus dit ironiquement : *Voilà une audace qui coûtera cher à cet homme !*

Il est une figure plus hardie encore... c'est la PROSOPOPÉE, *ou fiction de personnes.* En est-il une plus touchante et plus belle que celle que Racine a prêtée à Phèdre, lorsque cette malheureuse victime de l'amour, dans l'accès d'un vertueux remords, s'écrie

> Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale.
> Mais, que dis-je? mon père y tient l'urne fatale.
> Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains :
> Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
> Ah! combien frémira son ombre épouvantée,
> Lorsqu'il verra sa fille, à ses yeux presentée,
> Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
> Et des crimes peut-être inconnus aux enfers!
> Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible?
> Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible :
> Je crois te voir, cherchant un supplice nouveau,
> Toi-même, de ton sang devenir le bourreau.
> (*Phèdre*, acte IV, sc. VI.)

30. *A l'égard de la figure, qui... place les objets mêmes sous nos yeux...* jusqu'à ces mots : *D'autres l'appellent* HYPOTYPOSE. L'hypotypose, ainsi que l'indique son nom, consiste à peindre les faits dont on

parle, comme si ce qu'on dit était actuellement devant les yeux ; en un mot, c'est montrer ce qu'on raconte, c'est faire un tableau plutôt qu'une narration. Le récit de la mort d'Hippolyte, dans la *Phèdre* de Racine, et l'épisode de la Mollesse, dans *le Lutrin* de Boileau, sont de belles hypotyposes.

36. *La figure que ce même orateur appelle* RÉTICENCE... Cette figure, comme le remarque Quintilien, trahit différentes affections de l'âme. Ainsi, dans la tragédie de Britannicus, lorsqu'Agrippine énumère à Néron tout ce qu'elle a fait pour lui assurer l'empire, et qu'en parlant des gouverneurs qu'elle lui a choisis, elle dit :

> J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée
> Et ce même Sénèque et ce même Burrhus
> *Qui depuis...* Rome alors estimait leurs vertus.

Cette réticence dévoile assez combien ses dispositions sont changées à l'égard de ces deux personnages. C'est un dépit concentré qui éclate malgré elle, comme la colère dans le *quos ego...* de Neptune.

37. *Comme dans ce passage de* L'EUNUQUE *de Térence :* JE NE SAVAIS EN VÉRITÉ... Ce passage est cité par Quintilien comme un exemple de la figure appelée *éthopée*, parce que Phédria, dit Turnèbe, ne fait que répéter ici les propres paroles de Thaïs. Voyez l'*Eunuque*, acte I, sc. II.

L'éthopée est proprement l'imitation des mœurs d'autrui. Tantôt elle peint des actions, et alors elle se rapproche de l'hypotypose ; tantôt elle ne s'attache qu'aux paroles, et c'est le cas de l'exemple que nous venons de rappeler. La comédie embrasse l'éthopée sous ces deux rapports.

40 *L'emphase compte aussi parmi les figures, quand il y a un sens caché sous les paroles.* La Phèdre de Racine, en proie, comme la Didon de Virgile, à un amour qu'elle ne peut dompter, s'écrie dans son délire :

> Dieu ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !
> Quand pourrai-je, au travers d'nne noble poussière,
> Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?
> (Acte I, sc. III.)

Mais on voit trop que ces vœux innocents sont bien loin de son cœur, et qu'elle cherche en vain à se donner le change sur la déplorable passion qui la consume. Phèdre fait donc entendre ici autre chose que ce qu'elle dit : c'est le propre de l'*emphase* considérée comme figure, et qu'il faut bien se garder de confondre avec le défaut du même nom

qui consiste dans une pompe ridicule et affectée de style ou de prononciation.

49. *Thémistocle conseilla, dit-on, aux Athéniens de* METTRE LEUR VILLE SOUS LA GARDE DES DIEUX. Lors de la seconde expédition des Perses contre le Péloponnèse, dix ans environ après la bataille de Marathon, les Athéniens, qui étaient particulièrement menacés, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes sur le parti qu'ils avaient à prendre. L'oracle répondit « qu'ils eussent à se renfermer dans des murailles de bois,» *ut mœnibus ligneis se munirent.* Thémistocle, qui depuis longtemps, dans la prévision d'une guerre, avait fait construire une flotte considérable, interpréta le sens de ces paroles, comme un conseil aux Athéniens de se retirer dans leurs vaisseaux. Un incident ménagé par lui acheva de faire goûter cette interprétation. « Des prêtres annoncèrent que le serpent sacré nourri dans le temple de Minerve, venait de disparaître. La déesse abandonne ce séjour, s'écrient-ils ; que tardons-nous à la suivre? Aussitôt le peuple confirma ce décret proposé par Thémistocle : que la ville serait mise sous la protection de Minerve ; que tous les habitants en état de porter les armes passeraient sur les vaisseaux ; que chaque particulier pourvoirait à la sûreté de sa femme, de ses enfants et de ses esclaves. » (*Voyage d'Anacharsis*, Introduction, part. II, sect. II.)

50. *Un autre qui voulait qu'on payât les frais de la guerre avec des statues d'or massif représentant la Victoire, fit passer sa proposition en disant qu'il fallait* PROFITER DE CES VICTOIRES. On ne dit pas quel est le conquérant qui usa de ce détour pour tirer parti de ces statues. Quoi qu'il en soit, ce détour, ainsi que le décret de Thémistocle cité plus haut, rentrent dans la figure appelée euphémisme, qui a pour objet, dit Dumarsais, de déguiser des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les propres noms de ces idées.

Voici un euphémisme du même genre rapporté à cette occasion.

Le prince Christian de Brunswick, après la prise de Paderborn, ayant trouvé dans cette ville des statues des Apôtres en argent, les fit transporter à son hôtel des monnaies, disant « que les Apôtres avaient reçu de leur maître mission de courir partout le monde. » *Ire jussos a magistro suo Apostolos per terrarum orbem* :

57 .... *Qui* non risere parentes,
Nec deus *hunc* mensa, dea nec dignata cubili est.
(VIRG. *Bucol.*, ecl. IV, v. 62-63.)

Quintilien trouve ici une figure de mots, en lisant *qui* au nominatif pluriel avec ce sens : *qui pueri non risere; hunc*, c'est-à-dire *hos*

(par énallage ou changement de nombres) *nec deus mensa dignatur, nec*, etc.

Le P. de la Rue, dans son édition de Virgile, *ad usum Delphini*, n'admet pas la figure, et paraphrase ainsi ces deux vers : « Cui parentes non arrisere, hunc nec deus, ad mensam, nec dea in lectum excipere dignata est. » Il suit, en cela, la leçon de Servius, qui lit aussi *cui*, au datif singulier, ou *quoi*, comme écrivaient les anciens Latins, jusque dans l'enfance de Quintilien, ainsi qu'il l'atteste lui-même (liv. I, ch. VII) ; mais alors la figure dont parle notre rhéteur, disparait totalement.

Ceux qui tiennent pour *qui* au nominatif pluriel veulent, les uns que *parentes* soit au vocatif, *ô parentes :* c'est l'opinion de Politien ; les autres que ce mot soit à l'accusatif... *qui non risere ad parentes :* c'est le sentiment de Jos. Scaliger, qui cite une phrase de Plaute ou l'on retrouve la même ellipse : *quasi muti silent neque* ME RIDENT, pour *mihi* ou *ad me arrident*. (*Capt.*, act. III, sc. I, v. 21.)

Spalding pense que la citation de Quintilien est fautive, et qu'il aura été induit en erreur par le manuscrit de quelque *libraire* ignorant, qui aura altéré le vieux mot *quoi* en *qui;* il ajoute que notre rhéteur, plus occupé de la figure qu'il voulait désigner, que du sens même des vers, se sera trop hâté de s'en emparer comme d'un exemple

..... Et nostrum istud vivere triste.
Aspexi.......

L'emploi de l'infinitif pour le substantif a souvent beaucoup de grâce en français, comme dans ces vers de Voltaire :

Le *raisonner* tristement s'accrédite.
(*Ce qui plaît aux dames.*)

60. *Catulle a dit, dans un épithalame :*

.... Dum innupta manet, dum cara suis est.

On lit dans plusieurs éditions de Catulle :

...... Dum *intacta* manet, *tum* cara suis. Sed...

Quintilien se serait-il trompé ici, en répétant la conjonction *dum*, pour le plaisir de trouver une figure de mots ?

Voici le morceau charmant de poésie où se trouve ce vers, et l'imitation non moins jolie qu'en a faite l'Arioste. Catulle :

Ut flos in septis secretus nascitur hortis,
Ignotus pecori, nullo contusus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber,

Multi illum pueri, multæ optavere puellæ :
Idem, quum tenui carptus defloruit ungui,
Nulli illum pueri, nullæ optavere puellæ :
Sic virgo, dum intacta manet, tum cara suis. Sed,
Quum castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jucunda manet, nec cara puellis.
(*Carmen nuptiale*, LVIII, v. 39-47.)

L'Arioste :

La verginella è simile alla rosa
Ch'in bel giardin su la nativa spina,
Mentre sola e sicura si riposa,
Nè gregge nè pastor se le avvicina ;
L'aura soave e l'alba ruggiadosa,
L'acqua, la terra al suo favor s'inchina,
Gioveni vaghi, e donne innamorate
Amano averne e seni e tempie ornate.

Ma non si tosto dal materno stelo
Rimossa viene e dal suo ceppo verde,
Che quanto avea da gli uomini, e dal cielo,
Favor, grazia e belleza, tutto perde.
La vergine ch'el fior, di che più zelo
Che de' begli occhi e de la vita aver dè,
Lascia altrui corre il pregio ch' avea inanti,
Perde nel cuor di tutti gli altri amanti.
(*Orl. fur.*, canto 1°, ottav. 42 et 43.)

On change aussi les cas, comme Horace dans le vers suivant :

.... Nec ciceris, nec longæ invidit avenæ.
(*Serm.*, lib. II, sat. VI, v. 83.)

Horace, dans ce vers, a employé le génitif pour l'accusatif, à l'imitation des Grecs, chez lesquels le verbe φθονέω, ῶ, *je porte envie*, régit la datif de la personne et le génitif de la chose, comme on le voit par ces paroles de César, rapportées par Plutarque ὦ Κάτων, φθονῶ σοι τοῦ θανάτου καὶ γὰρ ἐμοὶ σὺ τῆς σαυτοῦ σωτηρίας ἐφθόνησας. « O Caton ! je t'envie ta mort, et tu m'as envié ta conservation (c'est-à-dire l'honneur de te sauver). »

63. *Virgile a réuni la parenthèse et l'apostrophe dans le passage qui suit :*

Non loin de là, etc.

Ce supplice de Metius fait partie de la description du bouclier d'Énée. (*Énéide*, liv. VIII.)

Quand la répétition se fait après quelque interjection, elle a un peu plus de force. C'est par une répétition semblable que Voltaire, dans la

Henriade, ouvre le récit d'un des plus affreux épisodes de la famine horrible qui désola Paris, lors du siége de cette ville par Henri IV :

> *Une femme* (grand Dieu! faut-il à la mémoire
> Conserver le récit de cette horrible histoire?),
> *Une femme*......
> (Chant X.)

65. *La répétition est encore plus pressante et plus vive... au commencement des incises d'une phrase.* Dans le *Lutrin*, la perruquière, lorsque la Renommée vient lui apprendre que son époux :

> .... D'un faux zèle conduit,
> Pour placer un lutrin doit veiller cette nuit.
>
> Oses-tu bien encor, traître, dissimuler?
> Dit-elle; et *ni* la foi que ta main m'a donnée,
> *Ni* nos embrassements qu'a suivis l'hyménée,
> *Ni* ton épouse, enfin, toute prête à périr,
> Ne saurait donc t'ôter cette ardeur de courir?
> (Chant II.)

66. *On fait aussi correspondre le milieu, soit avec le commencement... soit avec la fin...* Si les répétitions donnent de l'énergie à la pensée, c'est surtout lorsqu'elles portent sur le sujet même de la phrase comme dans ces vers de Virgile :

> *Te*, dulcis conjux, *te* solo in littore secum,
> *Te* veniente die, *te* decedente canebat.
> (*Georg.*, lib. IV, v. 465.)

On peut s'étonner que Quintilien, qui paraît tant apprécier Virgile, puisqu'il lui emprunte un si grand nombre d'exemples, n'ait pas songé à celui-ci, qui était, sans contredit, le plus heureux qu'il pût choisir.

Delille n'a garde d'omettre cette belle répétition :

> Chère épouse! c'est *toi* qu'appelait son amour,
> *Toi* qu'il chantait la nuit, *toi* qu'il chantait le jour.

72. *Dans la figure appelée* GRADATION, *κλίμαξ*, *l'art se montre plus à découvert.* Aux divers exemples de *gradation* que Quintilien donne d'après Démosthène et Cicéron, on en peut joindre un fort beau qui se compose de trois mots que Racine met dans la bouche d'Agamemnon, lorsque celui-ci, obsédé des emportements d'Achille, lui dit :

> Fier de votre valeur, tout, si je vous en crois,
> Doit *marcher*, doit *fléchir*, doit *trembler* sous vos lois.

Marcher, fléchir, trembler ; comme cette gradation est savamment observée! La prose la plus concise atteindrait à peine à cette vigueur.

75. *Les figures qui se font par* RETRANCHEMENT *tirent leur attrait de la brièveté.* Cette figure était très-familière à Salluste. En voici un exemple entre cent : « Sed postquam L. Sulla, armis recepta republica bonis initiis malos eventus habuit; rapere omnes trahere : domum alius, alius agros cupere; neque modum, neque modestiam victores habere, fœda crudeliaque in civis facinora facere. » (*Bellum Catilinarium*, c. 11.) A partir de la première incise de cette phrase, toutes les autres ne procèdent que par des infinitifs, *rapere, trahere, cupere*, etc.; il y a de sous-entendu, *cœperunt*.

C'est la même figure dans ce vers de la Fontaine, tiré de la fable des *Animaux malades de la peste :*

Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir.

76. *De ce nombre est la* PARONOMASE. Le rapport de sons qui existe entre des mots dont la signification est différente, et que l'on fait, pour ainsi dire, jouer ensemble, constitue la *paronomase*. Elle se fait, dit Rollin, au moyen d'une ou de plusieurs lettres qu'on ajoute, qu'on retranche, qu'on transpose ou qu'on change. Il en donne les exemples latins suivants; par *addition :* « Tibi erunt parata verba, huic homini verbera. « (TERENT., *Heaut.*, act. II, sc. II, v. 115.) Par *retranchement* : « Res mihi invisæ visæ sunt. — O fortunatam, natam me consule Romam ! » (CIC.) Par *transposition :* « Consul autem ipse parvo animo et pravo; facie magis quam facetiis ridiculus. » (CIC., *ad Att.*, lib. I, ep. 10.) Enfin, par *changement :* « Ex oratore, arator factus. » (CIC., *Phil.* III, c. 9.)

Il ne serait pas difficile non plus de présenter des exemples de cette figure en français. Bornons-nous à un petit nombre.

Molière fait dire à Dorine (*Tartuffe*, acte V, sc. III) :

Ce monsieur *Loyal* porte un air bien *déloyal.*

Le même fait dire à Chrysale, dans *les Femmes savantes* (acte II, sc. VII) :

Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
Et le *raisonnement* en bannit *la raison.*

Voilà deux paronomases : l'une d'addition, l'autre de retranchement.

On en ferait encore une d'addition, si, parlant d'un ouvrier qui se serait lancé dans la finance, on disait que d'*artisan* il est devenu *partisan ;* et on la ferait de retranchement, si l'on renversait la proposition. Il en existe aussi qui ont lieu par *transposition* ou par *changement* de lettres; mais elles frisent tellement le *calembourg*, que je crois devoir m'en tenir à ce que j'ai cité.

*Proculeius reprochait à son fils d'*ATTENDRE *sa mort.* Tout le sel de cette réponse est dans la double signification du mot *exspectare*, qui veut dire *attendre* et *désirer.*

78. *La quatrième enfin consiste à partager une période en membres égaux.* La phrase citée par Quintilien est prise de l'exorde du discours *pour Cécina;* elle forme ce qu'on appelle *une période carrée.* C'est, dit-on, la seule que Cicéron se soit permise. On doit l'employer le plus rarement possible, parce qu'elle est trop étudiée, trop compassée, et qu'elle sent l'affectation.

82. *Je ne vis pas pour manger, mais je mange pour vivre.* Cette sentence est attribuée à Socrate. Molière l'a exploitée d'une façon fort comique, dans l'*Avare*, Act. III, sc. v.

93. *Pour Hérodote, où tout est si coulant, à mon avis, le dialecte dont il s'est servi a tant de charmes*, etc. On sait qu'Hérodote a écrit dans le dialecte ionien, qui passe pour avoir le plus de douceur et de gravité.

99. *Cette même lettre* M, etc. Ce que Quintilien nous apprend ici sur la prononciation de la lettre *m*, est tellement éloigné de notre manière de prononcer le latin, qu'il nous est aujourd'hui impossible de définir quelle était la consonnance de cette lettre à la fin d'un mot, quand le mot suivant commençait par une voyelle. Nous savons, par les règles de la versification latine, que cette lettre s'élidait ; mais disparaissait-elle tout à fait comme notre *e* muet? cela est au moins douteux, puisque Quintilien dit « qu'elle rend presque le son d'une nouvelle lettre ; car, ajoute-t-il, on ne la supprime pas, mais elle est pour ainsi dire obscurcie (*obscuratur*), et ne fait que l'office d'une note placée entre deux voyelles, pour empêcher qu'elles ne se confondent. »

Quel mérite n'ont donc pas les vers de Virgile, pour que nous y soyons sensibles, aussi peu initiés que nous le sommes dans les secrets de la véritable prononciation latine?

104. *Plusieurs monosyllabes de suite déparent aussi la composition.* Ce précepte peut être vrai pour la langue latine ; mais il a reçu, dans la nôtre, un éclatant démenti par ce vers de Racine, non moins harmonieux que doux, et qui n'est composé que de monosyllabes :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.
(*Phèdre*, acte IV, sc. II.)

109. *Un vers entier ou une portion de vers fait toujours un détestable effet dans la prose.* Je crois qu'il est peu d'écrivains en prose à

qui il ne soit échappé des hémistiches ou même des vers entiers. Mais ces larcins, faits involontairement à la versification, se remarquent peu dans notre langue, beaucoup moins accentuée que celle des Latins, à moins qu'ils ne se détachent tellement du corps de la phrase, qu'ils n'aient (qu'on me passe cette singulière association de mots qui peut seule rendre ma pensée) une *harmonieuse* discordance avec le reste.

Spalding a pris notre auteur en défaut sur son propre précepte. Il a relevé un vers hexamètre complet au commencement du ch. III du liv. VII : ūt dīcāt, nōn īd fēcīssĕ quŏd ōbjĭcĭātūr.

114. Astra tenet cœlum, mare classes, area messem.

Ce vers alexandrin, retourné, produit, dit Quintilien, un vers sotadéen.

Le voici retourné :

> Messem area, classes mare, cœlum tenet astra.

Reste à connaître la constitution métrique de ce vers. Spalding en donne pour exemple, d'après Héphestion, le vers grec suivant, qu'il divise en quatre mesures :

> Ἥρην ποτὲ | φασὶν Δία | τὸν τερπικέ | ραύνον.
> – – ◡ ◡ – – ◡◡ – – ◡ ◡ – –

Le vers latin nous donne en effet les mêmes pieds et les mêmes mesures :

> Mēssēm arĕă | clāssēs mărĕ, | cœlūm tĕnĕt | āstră.

Ainsi, le vers sotadéen se composait de quatre mesures, dont les trois premières à six temps, et la quatrième, tronquée ou incomplète, car il lui manquait deux temps, qui font un pied ; c'était ce qu'on appelait un tétramètre brachycatalecte

131. En impero Argis, sceptra mihi liquit Pelops.

« Ce vers, dit Spalding, est tiré de quelque ancienne tragédie, peut-être de l'*Atrée* d'Accius. Il est composé de spondées et d'ïambes (à l'exception du quatrième pied, qui est un tribraque), et c'était probablement cela qui lui donnait un caractère de forfanterie et d'arrogance. Sénèque, qui rapporte aussi ce vers, dit : « Ille qui in scena elatus incedit, et hæc resupinus dicit : *En impero*... servus est, etc. » — « Celui qui marche si fièrement sur la scène, et qui dit d'un ton solennel : *Je règne enfin*..., n'est qu'un esclave, etc. »

> Quid igitur faciam, non eam, ne nunc quidem?

Ce vers ouvre la première scène de *l'Eunuque* de Térence. Quinti-

lien l'oppose au vers tragique que nous venons de citer, et, quoiqu'il soit, dit-il, composé de six pieds, comme l'autre, il acquiert en célérité ce qu'il perd en gravité, grâce aux trochées (ou tribraques) et aux pyrrhiques dont il se compose ; c'est ce qu'il appelle *senarius trochaicus*. Spalding ne voit aucune difficulté dans le vers de Térence que Quintilien cite pour exemple, quoiqu'il n'ait qu'un *tribraque*, parce que, dit-il, ce tribraque, qui commence le vers, frappe davantage l'oreille, et que le dactyle, qui vient immédiatement après, peut, dans le mètre comique, n'être évalué que pour trois temps.

Ainsi ce vers devrait se scander ainsi :

> Quĭd ĭgĭ | tūr făcĭ | ām, nōn | ĕām, | nĕ nūnc | quĭdēm? |

> Quis hoc potest videre, quis potest pati,
> Nisi impudicus, et vorax, et aleo?

Voilà deux vers entièrement composés d'ïambes. Ce mètre passait pour être éminemment mordant et satirique. Aussi Catulle (*in Cæsarem, de Mamurra*. XXVI) l'a-t-il employé dans une virulente épigramme contre César, d'où sont tirés ces mêmes vers.

LIVRE DIXIÈME

Page 437. *Cela est si vrai, que des enfants élevés dans la solitude, et confiés... à des nourrices muettes, restèrent privés de l'usage de la parole, bien qu'on prétende qu'ils aient proféré certains mots*. Quintilien fait ici allusion à un trait de Psammitique, roi d'Égypte, rapporté par Hérodote au commencement du livre II. Ce prince avait ordonné qu'on élevât quelques enfants dans la solitude, et qu'on leur donnât des nourrices muettes. Parvenus à l'âge de deux ans, ils exprimèrent le besoin de manger par le mot *beccos*, qui, en langue phrygienne, voulait dire, *pain*, *nourriture*.

Comme il est bien certain que les sourds de naissance restent également muets, parce que, n'entendant pas parler, ils ne peuvent imiter aucun son, on peut, je crois, sans scrupule, regarder comme un conte la dernière partie du récit d'Hérodote.

439. *Qu'on rencontre même de ces louangeurs gagés décidés à trouver bon tout ce qui déplaît*. Au temps de Quintilien, l'art de la parole était exploité au barreau romain, comme l'est aujourd'hui l'art dra-

matique dans nos théâtres; les applaudissements s'achetaient. Il y a une lettre fort curieuse de Pline le jeune, qui dévoile tout le manége des avocats et la turpitude de ces louangeurs à gage qu'on appelait *laudicœni*, parce qu'on les payait le plus souvent avec un repas qui leur était distribué au milieu de la basilique ou se tenaient les audiences, aussi ouvertement qu'on aurait pu le faire dans une salle à manger. Ces *claqueurs*, ainsi que les nôtres, formaient une milice régulière qui reconnaissait un chef. Celui-ci se tenait au milieu d'eux, comme un maître de chœur, μεσόχορος, et au signal qu'il donnait, les cris d'admiration et les trépignements partaient de toutes parts. On remplissait le reste de la salle des recrues qu'on enrôlait moyennant trois deniers (environ vingt-quatre sous de notre monnaie). Voilà ce qu'il en coûtait alors pour être un parfait orateur, *tanti constat ut sis disertissimus.*

C'était un certain Largius Licinius qui le premier, avait amené la mode de se faire applaudir, mais il se bornait à rassembler un auditoire à sa dévotion. Peu à peu cette mode s'étendit, se perfectionna, et devint une véritable industrie où chacun trouva son compte, hormis l'éloquence, qui ne tarda pas à s'anéantir chez les Romains, comme s'anéantira infailliblement chez nous l'art dramatique, si l'on ne parvient à détruire la honteuse industrie de nos entrepreneurs de succès. Les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. (PLINE LE JEUNE, *Lettres*, liv. II, lett. XIV.)

141. *Cicéron trouve que Démosthène s'endort parfois, Horace en dit autant d'Homère lui-même.* Cicéron, dans son *Orateur*, après avoir défini ce qu'on doit entendre par la véritable éloquence, passe en revue la plupart de ses plaidoyers et de ses discours, où se trouve, dit-il, sinon la perfection, du moins une image de cette perfection et la trace des efforts que j'ai faits pour y atteindre. Puis il ajoute : « Nec enim nunc de nobis, sed de re dicimus : in quo tantum abest ut nostra miremur, ut usque eo difficiles ac morosi simus, ut nobis non satisfaciat ipse Demosthenes : qui quamquam unus eminet inter omnes in omni genere dicendi, tamen non semper implet aures meas : ita sunt avidæ et capaces, et semper aliquid immensum infinitumque desiderant ! » — « Car ce n'est pas de moi qu'il s'agit ici, c'est de l'art; et loin d'être en admiration devant mes propres ouvrages, je suis, au contraire, tellement difficile et sévère, que Démosthène lui-même ne me contente point. Non, cet orateur, si supérieur à tous les autres dans tous les genres d'éloquence, ne remplit pas toujours mes oreilles, tant elles sont avides, tant elles ont de capacité, tant elles aspirent sans cesse à quelque chose d'immense et d'infini ! » (*Orat.*, ch. 29.)

Horace a dit, dans son *Épître aux Pisons*, v. 357 :

> .... Et idem
> Indignor quandoque bonus dormitat Homerus.

142. *La lecture des poëtes, dit Théophraste, est très-importante pour un orateur... aussi Cicéron recommande-t-il beaucoup cette lecture.* Dans son plaidoyer pour *Archias*, Cicéron exprime ainsi les obligations qu'il a à la poésie, dans la personne de son client : « Quæres a nobis, Grati, cur tantopere hoc homine delectemur? Quia suppeditat nobis, ubi et animus ex hoc forensi strepitu reficiatur, et aures convicio defessæ conquiescant. An tu existimas aut suppetere nobis posse quod quotidie dicamus in tanta varietate rerum, nisi animos nostros doctrina excolamus; aut ferre animos tantam posse contentionem, nisi eos doctrina eadem relaxamus. » — « Vous me demanderez, Gratius, en quoi cet étranger peut m'être si cher? C'est que je trouve en lui un charme dont la douceur me fait oublier le tracas des affaires, et repose agréablement mes oreilles fatiguées par les criailleries du barreau. Croyez-vous, en effet, que nous puissions suffire à cette variété infinie de plaidoiries qu'il nous faut prononcer chaque jour, si notre esprit n'était cultivé par l'étude, et que notre esprit pût supporter une aussi rude application, s'il ne trouvait quelque relâche dans l'étude elle-même? »

Cicéron avait encore un autre motif pour recommander la lecture des poëtes : il était poëte lui-même. Il avait, dans sa jeunesse, traduit en vers latins, le poëme d'Aratus, sur les *Phénomènes*, dont nous avons quelques fragments, et composé, en l'honneur de Marius, son compatriote, un poëme qui fut admiré, et relu souvent par Atticus. Ce qui nous reste de ce dernier ouvrage est le récit d'un augure mémorable que reçut Marius, par la victoire d'un aigle sur un serpent. Ce morceau est connu des littérateurs :

> Hic Jovis altisoni subito pinnata satelles
> Arboris e trunco, etc.

Voltaire l'a traduit en déclarant son impuissance à égaler la terrible énergie de l'original.

C'en est assez, je pense, en ajoutant encore à cela les témoignages de Pline le jeune et de Plutarque, pour ne pas contester à Cicéron ses talents politiques, et pour expier le ridicule du fameux vers :

> O fortunatam natam me consule Romam!

148. *Comme Aratus croit devoir débuter par Jupiter*, etc. Dans son poëme des *Phénomènes*, Φαινομένων, Aratus débute ainsi : Ἐκ Διὸς

ἀρχώμεσθα, *Ab Jove incipiamus*. Quintilien ne pouvait saisir une allusion plus heureuse, en commençant par Homère, la série des poëtes grecs dont il recommande la lecture aux jeunes orateurs. C'est avec autant de justesse et d'à-propos qu'il applique à Homère lui-même ce que ce grand poëte dit du vaste Océan, « d'où sortent tous les fleuves, toutes les mers, toutes les fontaines et toutes les sources. »

150. Hésiode *s'élève rarement*. Hésiode, que l'on croit avoir été le contemporain d'Homère, si même il ne l'a précédé, a décrit dans sa *Théogonie*, les généalogies des dieux. Il a fait aussi quelques autres ouvrages qui sont moins célèbres. On vante la douceur et l'harmonie de son style. Cicéron le jugeait propre, par la sagesse de ses maximes, à orner la mémoire des enfants.

Hésiode était né en Béotie, cette contrée de la Grèce où l'esprit était, dit-on, si rare, et qui n'en a pas moins donné le jour encore à d'autres personnages illustres, comme Épaminondas, Corinne, Pindare. C'est ainsi que la Champagne, frappée, parmi nous, du même anathème, a produit beaucoup d'hommes distingués dans divers genres, et s'enorgueillira à jamais de son la Fontaine.

Antimaque, *au contraire, se distingue par la force et la solidité*. Antimaque de Colophon, en Ionie, était à la fois poëte et grammairien. On a de lui quelques fragments d'élégies et d'un poëme dont le sujet était la Thébaïde. C'était l'auteur favori de l'empereur Adrien, qui eut la sacrilége velléité d'abolir les poëmes d'Homère et de leur substituer celui d'Antimaque, pour être lu et expliqué dans les écoles. Mais il n'est pas au pouvoir des princes de satisfaire toutes leurs fantaisies; heureusement, il était plus facile de dresser des autels à Antinoüs, que de renverser ceux d'Homère.

On croit que Panyasis *tient de ces deux poëtes*. Panyasis, contemporain d'Antimaque, qu'il avait eu, dit-on, pour esclave, était d'Halicarnasse. Il avait fait un poëme sur les travaux d'Hercule.

Apollonius *n'est point classé par les grammairiens, parce que Aristarque et Aristophane n'ont compris dans leur liste aucun écrivain de leur temps*. Apollonius, natif d'Alexandrie, était appelé le Rhodien parce qu'il avait enseigné les lettres à Rhodes. De tous les ouvrages qu'il avait composés, il ne reste que son poëme sur l'*Expédition des Argonautes*, que Valerius Flaccus a imité.

Aristarque, le plus célèbre des critiques, né à Samos. Il florissait sous le roi Ptolémée Philométor. Il passa sa vie à corriger et à retablir les ouvrages de Pindare, d'Aratus, et surtout d'Homère, dont il revit toute l'*Iliade*, qu'il divisa en vingt-quatre chants.

Aristophane, dit le Byzantin, grammairien et bibliothécaire d'Alexandrie sous Ptolémée Évergète. Ce fut lui qui imagina les accents de la langue grecque.

La matière d'Aratus *ne comporte pas de mouvement*. Aratus, de Soles en Cilicie, est auteur de ce poëme sur les *Phénomènes* qui, comme nous l'avons dit dans une des notes précédentes, avait été traduit par Cicéron. Il vivait dans la familiarité du roi de Macédoine Antigone Gonatas, et ce fut sur ses instances qu'il composa son poëme.

151. Théocrite *est admirable dans son genre*. C'est lui qui, avec Virgile, auquel il servit de modèle, a le plus illustré la muse pastorale. Il était né à Syracuse, et florissait dans le troisième siècle avant notre ère.

Boileau, dans son *Art poétique*, en traitant de l'églogue, ne sépare point ces deux noms :

> Que leurs tendres écrits, par les grâces dictés,
> Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés.
> (Chant II, v. 7.)

Quoi! dira-t-on, Pisandre... *et* Nicandre... *et* Euphorion... Pisandre, né à Camire, ville de Rhodes, était auteur d'un poëme sur Hercule, dont il n'est rien resté.

Nicandre. C'est seulement par ce passage de Quintilien que nous apprenons que Virgile ait imité ce poëte : personne, que je sache, ne l'avait encore dit. A la vérité, Athénée parle très-souvent d'un poëme de Nicandre sur l'agriculture, dont Virgile aurait pu faire usage. On doit d'autant plus regretter qu'il ne nous soit pas parvenu quelques fragments de cet ouvrage, qui auraient pu faire reconnaître les imitations du poëte latin. Macrobe, dans ses *Saturnales*, ne compte pas parmi les poëtes grecs Nicandre dont Virgile a tiré parti.

Euphorion. Vossius fait remarquer avec raison que c'est l'avis des autres et non le sien que Quintilien donne ici, au sujet de cette estime que Virgile aurait eue pour Euphorion : ce n'est pas en effet Quintilien qui reconnaît de lui-même qu'Euphorion était prisé par Virgile, ce sont les gens qui voulaient passer pour doctes, et qui s'étayaient de l'autorité de Virgile pour imposer la lecture d' *Euphorion*. On voit assez que c'est à son corps défendant que notre rhéteur mentionne cet écrivain, ainsi que les deux qui précèdent : aussi se contente-t-il de dire qu'il *n'en désapprouve pas la lecture*.

Cet Euphorion, dont il ne reste rien, était né à Chalcis dans l'Eubée. Cicéron n'en faisait aucun cas, mais en revanche Tibère l'estimait beaucoup.

Et Tyrtée, *est-ce en vain qu'Horace le met immédiatement après Homère?* On ne possède que trois fragments des compositions de Tyrtée. Ce qu'Horace dit de ce poëte ne paraît pas trop fort, s'il faut croire ce que les historiens racontent des prodiges de sa muse, dont les accents belliqueux enflammèrent les Lacédémoniens, et relevèrent tellement leur courage, qu'ils terminèrent par une victoire éclatante leur guerre avec les Messéniens qui durait depuis dix-huit ans.

On croit que Tyrtée était né dans l'Attique, et qu'il a vécu vers le septième siècle avant Jésus-Christ.

Alors aussi il sera temps de faire connaissance avec l'élégie, où Callimaque *tient le premier rang et* Philétas *le second, de l'avis de tous les critiques.* Callimaque, né à Cyzène en Libye, vivait au temps de Ptolémée Philadelphe. Du nombre incroyable d'ouvrages qu'il avait composés, on n'a conservé que ses hymnes. Philétas, son contemporain, grammairien et poëte, avait été précepteur du même Ptolémée.

Ces deux poëtes, dont il ne nous est rien parvenu, s'étaient surtout distingués dans l'élégie, et sont souvent mentionnés par Properce.

152. Archiloque *est le seul qui soit éminemment propre à développer cette* facilité. Ce poëte, né à Paros vers le commencement du huitième siècle avant Jésus-Christ, « a offert, dit Barthélemy, l'assemblage heureusement rare des talents les plus sublimes unis au caractère le plus atroce et le plus dépravé. » Comparable par ses ouvrages aux plus beaux génies de la Grèce, proclamé même le premier après Homère, il ternit tant de gloire par l'infamie et la lâcheté de sa conduite, et fut en horreur à ses contemporains. Le temps n'a respecté que de faibles débris de ses compositions. Sa honteuse célébrité lui reste tout entière.

Des neuf lyriques, Pindare *est, sans contredit, le premier.* Ce prince des poëtes lyriques naquit à Thèbes, en Béotie, l'an 522 avant Jésus-Christ. Bien différent du poëte dont nous venons de parler, il fut aussi recommandable par ses vertus que par la beauté de son génie, et vécut heureux et plein de gloire.

L'impétuosité et la magnificence du style, l'éclat et la profondeur des pensées, l'accumulation des images, voilà les principaux caractères de sa poésie, les plus nobles sentiments, l'amour de la patrie et l'enthousiasme de la gloire, voilà ce qui anime et vivifie tous ses chants, et ce qui l'a fait regarder comme le modèle inimitable du genre lyrique.

Pindarum quisquis studet æmulari, etc.
(Horat., *Carm.*, lib. IV, ode I.)

Stésichore *avait aussi un génie vigoureux*. Il y a eu deux poëtes de ce nom, tous deux nés à Himère, en Sicile. Le premier a vécu dans le septième siècle avant Jésus-Christ, et le second dans le cinquième. Il est ici question du premier, auteur d'un grand nombre de poésies, et particulièrement de poëmes épiques. On n'a que de bien faibles débris de ses divers ouvrages, et l'éloge qu'en fait Quintilien doit inspirer des regrets pour le reste.

153. *On a donné à* Alcée *un archet d'or, et il le mérite*. Alcée était de Mitylène, dans l'île de Lesbos, et contemporain de la célèbre Sapho. Ils florissaient, l'un et l'autre, dans le septième siècle avant l'ère chrétienne. Son génie était varié. Il avait, dit Barthélemy, exhalé dans ses premiers écrits sa haine contre la tyrannie; il chanta depuis les dieux et surtout ceux qui président aux plaisirs : il chanta ses amours, ***ses travaux guerriers***, ***ses voyages*** et ***les malheurs de l'exil***.

Et te sonantem plenius *aureo*,
Alcæe, *plectro*, dura navis;
Dura fugæ mala, dura belli.
(Horat., *Carm.*, lib. II, ode xiii.)

Simonide *a peu de consistance*. Simonide naquit à Céos, l'an 558 avant Jésus-Christ. C'est, au rapport de Denys d'Halicarnasse, celui qui a le mieux connu l'art d'attendrir les cœurs et de faire couler les larmes. On cite surtout ses *Thrènes*, ou lamentations, genre d'élégie dans lequel il eut pour émule, mais non pour égal, Pindare lui-même. Il eut encore l'honneur de vaincre Eschyle dans une pièce dont l'objet était de louer ceux qui avaient succombé à Marathon, sujet proposé pour prix dans les jeux Olympiques. Nul écrivain aussi, suivant le même rhéteur, ne se montra plus scrupuleux sur le choix des mots et l'arrangement de la composition. Quelques épigrammes et quelques fragments de poésies sont tout ce qui nous reste de lui.

Enfin il passe pour avoir ajouté une huitième corde à la lyre, et complété l'alphabet grec, en y ajoutant quatre lettres.

Beaucoup de poëtes s'y sont distingués (dans la comédie). *Les principaux sont* Aristophane, Eupolis *et* Cratinus. Aristophane, célèbre comique grec, né à Athènes, dans le cinquième siècle avant notre ère. Il fut contemporain de Socrate, et bafoua indignement ce sage et ses doctrines dans sa pièce des *Nuées*. Ce fut un peintre fidèle des mœurs et du gouvernement de son pays, mais il mit trop de fiel et trop de cynisme dans ses peintures. Heureux s'il eût été irréprochable sous ce rapport, comme il le fut sous le rapport de son style que Platon trouvait plein de grâce! De cinquante-quatre pièces qu'il avait

composées, il ne nous en est parvenu que onze. C'est sa pièce intitulée les *Guêpes*, que Racine a imitée dans les *Plaideurs*.

Eupolis et Cratinus vécurent dans le même temps. On n'a que quelques fragments de ces poëtes, qui rivalisèrent avec Aristophane d'amertume et de licence, mais lui furent inférieurs en talent.

Horace, voulant combattre les préventions que certaines gens avaient contre la satire en général, cite pour sa justification l'exemple des trois comiques dont je viens de parler :

> *Eupolis* atque *Cratinus*, *Aristophanes*que poetæ
> Atque alii, quorum comœdia prisca virorum est,
> Si quis erat dignus describi, quod malus aut fur,
> Quod mœchus foret, aut sicarius, aut alioqui
> Famosus, *multa cum libertate notabant.*

Dans ses *Épîtres* (liv. I, ép. 19) il nous apprend que Cratinus n'avait pas foi dans l'avenir des poëtes buveurs d'eau ; ce qui prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'alliance, tant prônée par nos chansonniers, de Bacchus avec Apollon.

> Prisco si credis, Mæcenas docte, Cratino,
> Nulla placere diu, nec vivere carmina possunt,
> Quæ scribuntur aquæ potoribus.

154. Eschyle *a, le premier, mis au jour de véritables tragédies.* Ce poëte illustre, qui fut le véritable fondateur et le père de la tragédie chez les Grecs, naquit dans l'Attique, vers la fin du sixième siècle, avant notre ère. Si l'on compare l'état du théâtre d'Athènes à l'époque où Eschyle parut, avec les améliorations qu'il y introduisit, et qui, depuis lui, ont servi à embellir les jeux de la scène dans toutes les nations civilisées, on ne peut assez admirer la fécondité, la grandeur et les ressources de son génie. Il créa tout, depuis les formes dramatiques dont ses compositions offrirent le premier modèle, jusqu'à ces accessoires qui ajoutent tant au prestige d'une représentation, les costumes, les décors et tout ce qui tient à la mécanique théâtrale. Sa verve s'était échauffée à la lecture des poésies d'Homère, l'étude de la philosophie avait élevé son âme, et l'enthousiasme belliqueux qui respire dans la plupart de ses pièces, il l'avait puisé dans les guerres contre les Perses, où il s'était signalé par sa valeur à Marathon, à Salamine, à Platée.

Vaincu par le jeune Sophocle dans l'art qu'il avait créé, il se retira de dépit en Sicile, où il fut tué, dit-on, par une tortue qu'un aigle avait enlevée, et qu'il laissa tomber sur la tête chauve d'Eschyle, pour en briser l'écaille.

Des soixante-dix ou quatre-vingts tragédies qu'il avait composées, sept seulement nous ont été conservées.

Aussi les Athéniens permirent-ils, dans la suite, aux poëtes d'apporter dans la lice des pièces d'Eschyle retouchées. Les Athéniens, qui regardaient Eschyle comme le père de la tragédie, l'appelaient, tout mort qu'il était, aux solennités des grandes Dionysiaques. Ses pièces, en effet, jouissaient, en vertu d'un décret du peuple, du privilége d'être remises au théâtre, et ce poëte fut couronné de nouveau.» Ἀθηναῖοι πατέρα μὲν αὐτὸν τῆς τραγῳδίας ἡγοῦντο. ἐκάλουν δὲ καὶ τεθνεῶτα, εἰς Διονύσια τὰ γὰρ τοῦ Αἰσχύλου ψηφισαμένων ἀνεδιδάσκετο, καὶ ἐνίκα ἐκ καινῆς. Suidas, au mot *Euphorion*, le fils d'Eschyle est dit « avoir vaincu quatre fois, avec des pièces de son père, qui n'avaient point encore été représentées. » Τοῖς τοῦ πατρὸς.... οἷς μήπω ἦν ἐπιδειξάμενος, τετράκις νικῆσαι.

Dans son chapitre LXX d'*Anacharsis*, Barthélemy dit « qu'un ancien décret du peuple permit à tout poëte d'aspirer à la couronne, avec une pièce d'Eschyle, *retouchée* et *corrigée* comme il le jugerait à propos.

SOPHOCLE *et* EURIPIDE *sont ceux qui ont le plus illustré la tragédie.* Sophocle naquit au bourg de Colone, situé aux portes d'Athènes, vingt-sept ans environ après la naissance d'Eschyle. Il s'était livré d'abord la poésie lyrique; mais bientôt entraîné vers le théâtre, il y disputa la palme à Eschyle, et eut l'honneur de le vaincre. Ce triomphe fixa désormais sa vocation; il se livra exclusivement à la scène, l'enrichit d'un nombre prodigieux d'ouvrages, et porta la tragédie au plus haut degré de perfection qu'elle ait jamais atteint chez les Grecs. Comblé de gloire, admiré et chéri de ses concitoyens, il mourut dans la ville qui lui avait donné le jour, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Euripide, né à Salamine quatorze ans après lui, sans s'être, au jugement des connaisseurs, élevé aussi haut dans son art, sut néanmoins se frayer une route nouvelle, et devint un digne rival de Sophocle. Retiré, pour des raisons qu'on ignore, auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine, il périt dans un bois, dévoré par une meute de chiens, à l'âge de soixante-seize ans. Ses tragédies d'*Hippolyte* et d'*Iphigénie* ont inspiré le génie de Racine, et ont valu deux chefs-d'œuvre à la scène française.

MÉNANDRE. Nous en avons déjà parlé au livre III; nous ajouterons qu'il fut le fondateur de la *nouvelle* comédie; que des cent huit ou cent neuf pièces qu'il avait composées, et dont huit seulement furent couronnées, il ne nous est resté que des fragments. Plaute et Térence se sont attachés à l'imiter; mais ce qui doit nous donner la plus haute idée de

son mérite, c'est qu'au jugement de César, Térence lui-même n'était qu'un *demi-Ménandre.*

155. *Il y a cependant d'autres comiques... et particulièrement* Philémon. Philémon, contemporain de Ménandre, né en Sicile, s'était fixé à Athènes. Sa comédie intitulée *le Soldat*, dont Athénée nous a conservé un lambeau, fit, dit-on, périr Ménandre de chagrin, parce qu'elle obtint le prix. C'est peut-être à cette circonstance que Quintilien fait allusion, quand il parle de l'injustice que Ménandre éprouva de la part de son siècle.

Un sort bien différent attendait Philémon, car on prétend qu'il mourut dans les convulsions du rire, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

156. *L'un est* Thucydide, *serré, concis...* L'historien de la guerre du Péloponnèse naquit l'an 471 avant Jésus-Christ. Il a pris soin lui-même de nous apprendre qu'il était Athénien.

Il assistait, très-jeune encore, aux jeux Olympiques, où il entendit Hérodote lire ses ouvrages, ce qui éveilla en lui le noble désir d'égaler un jour la gloire de cet écrivain, à côté duquel il s'est en effet placé dans l'estime de la postérité, quoique par des qualités toutes différentes. Appartenant à l'une des premières familles d'Athènes, il eut l'avantage, bien précieux pour un homme qui se destine à écrire l'histoire, d'être mêlé lui-même à la plupart des événements qu'il raconte. Ce fut pendant un exil de vingt ans subi à la suite d'un revers dans son expédition contre Brasidas, général lacédémonien, qu'il rassembla les matériaux de son ouvrage.

On ne sait pas au juste à quelle époque il mourut.

L'autre, Hérodote, *doux, clair...* Hérodote naquit à Halicarnasse, en Carie, treize ans avant Thucydide.

Précédé par quelques écrivains qui s'étaient bornés à décrire les événements d'une ville ou d'une nation, « il eut, dit l'auteur d'*Anacharsis*, le mérite d'ouvrir aux yeux des Grecs les annales de l'univers connu, et leur offrit, sous un même point de vue, tout ce qui s'était passé de mémorable dans l'espace d'environ deux cent quarante ans.

On l'a appelé *le père de l'histoire*, et c'est à bon droit, puisque nous lui devons le peu de connaissances qui nous sont parvenues sur l'origine, les usages et les mœurs de la plupart des peuples de l'Orient, et que, sans lui peut-être, on n'eût jamais pu nouer la chaîne des temps antiques, ni, par conséquent, embrasser un système d'histoire universelle.

La douceur et l'élégance de son style, et l'attrait, si puissant sur les Grecs, du merveilleux que ses récits empruntent des traditions ou

des préjugés de tant de peuples restés inconnus jusqu'à lui : voilà peut-être la double cause qui exalta l'enthousiasme de ses contemporains, et leur fit donner les noms des Muses aux neuf livres qui composent l'ouvrage d'Hérodote.

Il mourut, dans un âge avancé, à Thurium, ville d'Italie, où il s'était fixé.

Théopompe... *leur est inférieur*. Il ne nous est rien resté de lui. Il avait continué l'ouvrage de Thucydide et entrepris une histoire de Philippe, roi de Macédoine.

Il était né dans l'île de Chio, vers l'an 358 avant Jésus-Christ, et avait été disciple d'Isocrate.

Philiste *mérite aussi*... Cet écrivain, né à Syracuse, avait suivi à Athènes les leçons d'Isocrate. De retour dans sa patrie, il s'y déshonora, en prêtant l'appui de sa valeur et de ses talents à la tyrannie des deux Denys. Il fut tué, ou, suivant quelques historiens, il se tua lui-même à la suite d'une bataille navale qu'il perdit contre Dion, lorsque celui-ci reparut en Sicile pour en chasser Denys le Jeune.

Il avait écrit une Histoire des antiquités de la Sicile, une Vie de Denys l'Ancien, et le commencement de celle de son fils. On n'a qu'un fragment de ses Antiquités de la Sicile, conservé par saint Clément d'Alexandrie.

Cicéron faisait cas de Philiste, comme écrivain. « Ce Sicilien, dit-il, est un homme de tête, plein d'idées, pénétrant, concis : c'est presque un petit Thucydide. » *Siculus ille capitalis, creber, acutus, brevis, pæne pusillus Thucydides.* (Cic., *ad Quint. Frat.*, lib. II, ep. XIII.)

Éphore, *comme le disait Isocrate*.. Né à Cumes, en Éolie, vers l'an 363 de notre ère ; autre disciple d'Isocrate.

Il avait composé une Histoire du Péloponnèse en trente livres, dont il ne nous est rien parvenu.

On loue le génie de Clitarque... Contemporain d'Alexandre le Grand, sous lequel il avait porté les armes, il avait donné une relation des exploits de ce conquérant, dans laquelle auront sans doute puisé Diodore de Sicile et Quinte Curce.

Longtemps après a paru Timagène. Outre une Histoire d'Auguste qu'il jeta, dit-on, au feu lorsqu'il eut encouru la disgrâce de ce prince, il était auteur d'une Histoire d'Alexandre et de ses successeurs, et d'une Histoire des Gaules, ouvrages que le temps a détruits.

157. *Au-dessus d'eux s'élève, à une grande distance*, Démosthène. Ce prince des orateurs naquit à Athènes, l'an 385 avant Jésus-Christ.

Orphelin de bonne heure et confié à des tuteurs infidèles, il plaida lui-même contre eux à l'âge de dix-sept ans, comme pour préluder aux luttes qui devaient signaler son orageuse carrière. Il gagna son procès; mais il faut croire qu'il ne le dut qu'à la justice de sa cause ou à l'intérêt qu'inspirait sa jeunesse; car, loin d'avoir alors des talents oratoires, il ne put, dit-on, se faire supporter à la tribune, quand plus tard il voulut s'y présenter, tant il choqua les Athéniens, et par les défauts repoussants de son débit, et par la fastidieuse prolixité de ses discours! Jamais enfin, si ce qu'on rapporte de lui est vrai, jamais orateur ne partit de si bas pour s'élever au plus haut degré d'éloquence que mortel ait jamais atteint.

Mais, chez les hommes qui ont l'instinct de leur supériorité, le courage s'irrite par les obstacles. Démosthène, qu'auraient pu décourager ces disgrâces, y puisa au contraire la généreuse résolution de recueillir et rassembler toutes ses forces, pour amener son organisation intellectuelle et physique à seconder l'ardeur de son âme. Une retraite profonde lui parut convenir à ce projet; il s'y résigna. Là, seul avec son courage et avec ses pensées, en même temps qu'il se renouvelait et se retrempait tout entier dans l'étude et la méditation, et qu'il formait son style par la lecture opiniâtre des grands modèles, il parvenait, en se livrant aux exercices les plus fatigants, en se soumettant aux épreuves les plus pénibles, à débrouiller et assouplir son organe. Enfin, il ne reparut à cette tribune où il avait naguère éprouvé d'humiliants échecs, que pour en faire désormais le théâtre de ses plus éclatants triomphes.

Tel devint, par son courage et sa persévérance, l'orateur étonnant qui éclipsa les orateurs qui l'avaient précédé et ceux de son temps, subjugua l'admiration des Athéniens, et fut presque, pendant quinze ans, l'arbitre des destinées de toute la Grèce. Son patriotisme était au niveau de son éloquence. Onze de ses harangues (les *Philippiques* et les *Olynthiennes*) nous font connaître sa longue et mémorable lutte avec Philippe, roi de Macédoine, et les combats qu'il soutint à la tribune pour déjouer les projets ambitieux de ce prince, et empêcher l'asservissement de la Grèce. Le sort des armes trahit la noble cause que défendait Démosthène; mais sa gloire personnelle n'en est restée ni moins pure ni moins belle, et les palmes de l'orateur qui se dévoua à la liberté de son pays, ont cent fois plus de prix aux yeux de la postérité, que les lauriers du vainqueur qui accabla cette même liberté dans les plaines de Chéronée.

Après la mort de Philippe, Démosthène tenta encore, mais sans succès, de soulever les Grecs contre leurs dominateurs. Après celle d'Alexandre, menacé d'être livré à Antipater il fut forcé de fuir; mais

poursuivi par les satellites de ce prince, il se réfugia dans l'île de Calaurie, et s'empoisonna aux pieds de la statue de Neptune, pour ne pas tomber vif entre les mains de ses persécuteurs. Ce grand homme était alors âgé de soixante-trois ans.

' Eschine *est plus plein, plus abondant*. Ce rival de Démosthène était de deux ans plus âgé que lui. Engagé dans la même carrière, il y jeta quelque éclat, mais ne s'y comporta pas avec le même honneur. Il passait pour être aux gages de Philippe de Macédoine, et Démosthène l'en avait publiquement accusé : de là une haine irréconciliable qui, de la part d'Eschine, n'attendait qu'une occasion pour éclater. Elle se présenta.

Peu de temps après la bataille de Chéronée, Démosthène, ayant persuadé aux Athéniens de réparer leurs murailles pour se mettre à l'abri d'un siége, avait été chargé de présider à cette réparation, et s'en était si généreusement acquitté, en y subvenant en partie de ses propres deniers, que Ctésiphon, son ami proposa de lui décerner une couronne d'or. Eschine, au lieu de s'associer, comme il le devait, à la reconnaissance de ses concitoyens, n'écoutant que sa haine, ne rougit pas d'attaquer le décret proposé par Ctésiphon, et de faire de cette récompense même le texte d'une accusation en forme contre Démosthène. C'était à la voix de ce grand orateur que les Grecs s'étaient enfin levés contre Philippe, et les Grecs avaient succombé... Quel beau champ pour les ennemis et les envieux de Démosthène! comme il paraissait facile, sur les ruines encore fumantes de la liberté, de faire retomber tous les malheurs de la guerre sur la tête de celui qui l'avait conseillée!

On sait quelle fut l'issue de ce fameux procès. La victoire resta au généreux défenseur de l'indépendance de son pays, à l'orateur éloquent qui lui avait sacrifié son repos et sa fortune, et dont les accents plus fiers et plus nobles encore après la défaite, trouvaient une si vive sympathie dans le cœur des Athéniens. Son accusateur fut confondu. Nous avons les plaidoyers d'Eschine et de Démosthène, connus sous le nom de ***Harangues sur la Couronne***.

Eschine, banni, alla cacher sa honte dans l'île de Rhodes, où il donna des leçons de rhétorique. De là il passa à Samos, où il mourut à l'âge de soixante-quinze ans.

Hypéride *se recommande surtout*... Il était contemporain de Démosthène et d'Eschine, et avait été disciple de Platon et d'Isocrate.

Il releva un beau talent oratoire par une grande probité politique qui lui valut d'être honoré de fonctions importantes. Fidèle à la cause de la liberté, il en mourut martyr. Livré à Antipater, ce tyran, après

lui avoir fait arracher la langue, le fit périr de la main des bourreaux, l'an 322 avant notre ère, l'année même où Démosthène termina ses jours par le poison.

Lysias, *qui les devança*... Cet orateur, fils de Céphale, Syracusain, était né à Athènes l'an 459 avant Jésus-Christ. Il avait fait partie de la colonie qui fut envoyée à Thurium, dans la Grande-Grèce, et y avait suivi les leçons d'éloquence des rhéteurs Tisias et Nisias.

On le compte parmi les orateurs athéniens qui brillèrent vers le temps de la guerre du Péloponnèse. On a de lui un assez grand nombre de harangues.

Isocrate. Sur Isocrate, *voyez* la note 3 du liv. III.

J'ajouterai même que ce Demetrius de Phalère... Orateur et philosophe péripatéticien, il devait son surnom à Phalère, port de l'Attique. Il appartient au troisième siècle avant Jésus-Christ. Il avait composé des discours et des histoires qui ne nous sont pas parvenus. Le livre de la *Rhétorique*, auquel on a mis son nom, est communément attribué à Denys d'Halicarnasse. Ce fut lui, dit Cicéron (*Brutus*, ch. IX), qui le premier fit déchoir l'éloquence. *Hic primus inflexit orationem*.

158. *Parlerai-je de* Xénophon? Xénophon, l'un des hommes les plus intéressants de l'ancienne Grèce, était né dans un bourg de l'Attique, l'an 445 avant Jésus-Christ.

Disciple de Socrate, il combattit à ses côtés à la bataille de Délium, et fut, dit-on, sauvé par lui. Sa vie se partagea entre les armes, la philosophie et les lettres. Il avait pris part à la guerre du Péloponnèse, et en a donné sept livres qui font suite à l'Histoire de Thucydide. La fameuse retraite qu'il opéra à la tête des *dix mille* Grecs auxiliaires envoyés à Cyrus le Jeune, et dont il a lui-même écrit la relation, l'a placé au rang des plus grands capitaines; et ce livre est encore étudié aujourd'hui par les militaires, comme un chef-d'œuvre de stratégie.

Sa *Cyropédie*, que Scipion l'Africain, au rapport de Cicéron, ne pouvait se lasser de lire, se distingue par un grand charme de style, et pourrait s'appeler l'école des rois. L'auteur y paraît avoir quelquefois sacrifié la vérité historique au désir d'offrir, dans la personne de Cyrus, le modèle d'un prince appliqué à rendre ses peuples heureux. C'est au moins le jugement qu'en porte Cicéron. « Cyrus ille a Xenophonte, non ad fidem historiæ scriptus, sed ad effigiem justi imperii. » (*Ad Quint. frat.*, lib. I, ep. I.)

On lui doit un recueil des paroles mémorables de Socrate, et l'apologie de ce philosophe : nobles distractions qu'il donna à sa douleur,

orsqu'il apprit à son retour dans sa patrie, la fin déplorable de son vertueux maître.

Divers autres ouvrages, la *Vie d'Agésilas*, des traités didactiques et philosophiques, complètent ses titres comme écrivain.

Si l'on ajoute que la fermeté de son âme égalait l'aménité de ses mœurs, et que nul, dans sa conduite et dans ses écrits, n'a su donner à la sagesse une physionomie plus attrayante et plus aimable, on ne sera plus surpris de l'espèce de culte que les anciens rendaient à la mémoire de Xénophon. Il mourut à Corinthe, âgé de quatre-vingt-dix ans.

159. *Que dirai-je... d'un* Aristote? Ce célèbre fondateur de l'école péripatéticienne, est remarquable par le nombre, mais plus encore par la solidité et la profondeur de ses écrits. Il est peu de sciences qu'il n'ait abordées, et presque partout son génie a laissé des traces que le temps n'a point effacées.

Si ses arrêts en métaphysique ne sont plus des oracles devant lesquels on doive se prosterner; si sa philosophie, qui excita jadis tan d'engouement dans les écoles, est tombée depuis les découvertes et les progrès de la philosophie moderne, que de titres ne lui reste-t-il pas à la plus haute renommée!

Il est le premier qui ait remonté aux principes du vrai beau dans les arts, et qui, en les appliquant à la poésie et à l'éloquence, en ait déduit ces préceptes et ces règles qui seront éternellement le code où la saine critique ira puiser, pour éclaircir ses doutes et confirmer ses décisions. Il est le véritable créateur de la logique; et quelle vigueur de tête ne lui a-t il pas fallu pour imaginer ces formes vigoureuses et précises d'argumentation à l'aide desquelles on découvre la faiblesse ou la solidité d'un raisonnement!

Ses traités de morale et de politique ne démentent point cette sagacité, cette justesse de vues qui était le caractère dominant de son esprit; et, dans tous les temps, ils seront jugés dignes d'exercer les méditations du philosophe et de l'homme d'État.

Ce fut au milieu de tant d'élucubrations diverses qu'Aristote trouva encore le loisir d'élever à la science un de ses plus précieux monuments, dans son *Histoire des animaux*. Il est vrai que cette histoire fut entreprise sous les auspices d'Alexandre le Grand, dont Aristote avait dirigé l'éducation; il est vrai que ce conquérant mit à la disposition du philosophe des moyens extraordinaires, en lui fournissant près de cinq millions de notre monnaie, et en lui procurant les animaux les plus rares de toutes les parties de la terre; mais le génie de l'instituteur ne fut point au-dessous de la munificence de l'élève, et Buffon, dont on ne récusera pas la compétence en pareille matière,

a proclamé cet ouvrage *l'abrégé le plus savant qui ait jamais été fait*

Accusé d'impiété par un prêtre de Cérès, et craignant le sort de Socrate, Aristote s'enfuit d'Athènes et se retira à Chalcis, en Eubée, où il mourut âgé de soixante-trois ans, deux ans après la mort d'Alexandre.

Théophraste. Ami d'Aristote, avec lequel il avait, dans sa jeunesse. suivi les leçons de Platon, Théophraste se fit le disciple du Stagyrite, lorsque celui-ci ouvrit le Lycée, et lui succéda plus tard dans la direction de cette célèbre école.

Ses connaissances étaient aussi variées qu'étendues, et son activité prodigieuse, à en juger par le nombre infini des matières qu'il avait traitées et des ouvrages qu'il avait composés. Diogène de Laërte en fait monter la liste à deux cent vingt-neuf.

Des écrits qui nous restent de lui, son livre *des Caractères* est le plus connu et le plus estimé. Recommandable aux yeux des connaisseurs par un élégant atticisme, il offre une suite piquante de portraits esquissés avec beaucoup de finesse : c'est une satire ingénieuse des vices des Grecs, et particulièrement des Athéniens. Ce livre a, comme on sait, servi de modèle à la Bruyère; ce qui suffirait pour le recommander à notre intérêt, puisque nous lui devons un des plus beaux ouvrages dont s'honore la langue française.

Théophraste était né à Eresos, l'une des villes maritimes de l'île de Lesbos, l'an 371 avant Jésus-Christ. Il mourut à Athènes dans un âge fort avancé : saint Jérôme dit qu'il vécut cent sept ans.

Passons maintenant aux orateurs romains.... en commençant par Virgile. Ce poëte, l'éternel honneur des Muses latines, vit le jour Andes, petit bourg près de Mantoue, l'an de Rome 684 (70 avant l'ère chrétienne). L'histoire de sa vie, si l'on en élague tout ce qu'un biographe apocryphe y a mêlé de merveilleux et de mensonger, peut se résumer dans celle de ses ouvrages.

Né de parents qui cultivaient leurs domaines, il quitta la vie des champs pour recevoir les bienfaits d'une éducation qui n'eut rien à envier à celle des Romains les plus distingués de son temps. Il vint à Rome après avoir achevé ses études, ne tarda pas à s'y faire remarquer par les grâces de son esprit, et y contracta ces liaisons, y acquit ces patronages qui, dans la suite, eurent tant d'influence sur sa fortune et sur son génie.

Il avait été dépouillé de son patrimoine lors de la distribution des terres d'au delà du Pô, faite, après la bataille de Philippes, aux soldats d'Antoine et d'Octave; il y fut réintégré par la faveur de ce dernier (qui régnait seul alors sous le nom d'Auguste), aidé de la protec-

tion de Mécène et de l'amitié de Pollion : ce fut là le premier sujet de ses chants. Il consacra ce malheur et ce bienfait dans une de ses églogues, genre de composition par lequel il essaya ses forces, et où, sous le voile d'ingénieuses allégories empruntées à la muse pastorale de Théocrite, il se livre aux inspirations que lui suggèrent tour à tour et les désastres au milieu desquels le sort l'a jeté, et sa reconnaissance envers d'illustres protecteurs, et son zèle à louer ses amis, et l'amour et la philosophie; car on trouve de tout cela dans ses églogues. Il s'y proposait pour modèle le poëte bucolique de Syracuse, et, s'il ne lui a pas enlevé la palme, il s'est montré digne de la partager avec lui.

Ce fut ainsi que Virgile préluda à ses *Géorgiques*, qui sont peut-être son plus beau titre de gloire, puisqu'en ce genre on peut dire qu'il n'eut point de modèle, et qu'il y est resté sans rival. Jamais, en effet, la poésie ne se montra plus savante à varier ses tons, à nuancer ses couleurs, à intéresser le cœur et l'esprit pour sauver la sécheresse d'un sujet didactique. Avec quel art les plus simples détails de l'agriculture sont relevés et embellis, tantôt par une expression, un tour pittoresque, tantôt par un trait exquis de sentiment! Quelle délicieuse peinture des douceurs de la vie champêtre! quelle verve, quel coloris, quelle étonnante profusion de beautés de tout genre, dans les épilogues, et particulièrement dans celui d'Aristée, auquel se rattache d'une manière si touchante le récit de la mort d'Eurydice et d'Orphée

Virgile avait trente-quatre ans quand il composa cet ouvrage, qu'il écrivit, comme il nous l'apprend lui-même, sous le beau ciel de Naples :

> Illo Virgilium me tempore *dulcis* alebat
> *Parthenope.*

Il l'avait entrepris à la recommandation de Mécène, et ce fut une pensée politique de ce favori d'Auguste, qui nous valut un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Après s'être soutenu à côté de Théocrite, dans ses *Bucoliques*, et avoir laissé loin derrière lui Hésiode, dans ses *Géorgiques*, Virgile voulut aussi se mesurer avec Homère, et il conçut l'*Énéide*. Il ne peut être ici question de comparer ces deux grands poëtes. A Homère reste la gloire incontestable d'avoir ouvert la route et atteint, du premier pas, les limites de son art. Contentons-nous de remarquer que si le chantre de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* est l'expression la plus naïve à la fois et la plus sublime des temps héroïques, le chantre de l'*Énéide* est le type le plus enchanteur et le plus parfait des âges civilisés. Autant la muse d'Homère nous apparaît imposante et fière par ses coups de pinceau har-

dis, ses mouvements passionnés et impétueux, ses images gigantesques, autant celle de Virgile nous entraîne et nous charme par la suavité de ses formes, la grâce de ses contours, la teinte harmonieuse de ses couleurs.

Virgile employa onze ans à composer l'*Énéide*, et la mort le surprit avant qu'il eût pu y mettre la dernière main. Il ne regardait encore son travail que comme une ébauche, et il ordonna, par son testament, de le livrer aux flammes. Mais ses héritiers, du nombre desquels était Auguste, ne tinrent aucun compte de cette disposition, et, se bornant à retrancher quelques vers imparfaits, ils publièrent ce poëme dans l'état où il nous est parvenu.

Virgile mourut à Brindes, à l'âge de cinquante et un ans, et ses restes furent, d'après sa demande, transportés à Naples, où on lui érigea, sur le chemin de Pouzzoles, un tombeau dont la place se montre encore aujourd'hui.

160. *Il est bon cependant de lire* Macer *et* Lucrèce.

Nous avons déjà parlé de Macer.

Lucrèce naquit l'an de R. 659 (95 ans av. Jésus-Christ), et fut le contemporain et l'ami d'Atticus, de Cicéron et de Catulle. Né dans l'ordre des chevaliers et d'une famille illustre, il eût pu aspirer aux honneurs; mais, soit que les scènes sanglantes des proscriptions de Marius et de Sylla, dont il avait été témoin, l'eussent guéri de toute ambition, soit que, se sentant entraîné vers la culture des lettres et de la philosophie, rien ne pût le distraire de cette double étude, il se tint constamment éloigné des affaires publiques, et se retira à Athènes pour s'y livrer plus tranquillement à ses goûts.

Il étudia sous Zénon la philosophie d'Épicure, qui était alors fort en vogue, et quand il s'en fut bien pénétré, il écrivit son poëme *de Rerum natura*.

Cet ouvrage dépose en faveur du génie poétique de Lucrèce, et, tout en regrettant qu'il l'ait exercé sur un sujet aussi antipathique avec les Muses, on ne peut se lasser d'admirer la gravité et la pureté de son style, l'élévation de ses pensées, et l'harmonieuse douceur de sa versification. Ce parfum d'antiquité qu'on y respire semble ajouter encore au charme de sa poésie. On citera toujours comme des modèles la digression sur les maux qu'enfante la superstition, l'éloge d'Épicure, le tableau de la peste, et la belle invocation à Vénus, qui ouvre le poëme, Virgile professait une admiration sincère pour Lucrèce, qu'il appelait son maître et son modèle. On a remarqué que, par une singulière coïncidence, Lucrèce mourut le jour même que Virgile prit la robe virile.

Révérons Ennius. Cet ancien poëte était né à Rudies, en Calabre. Son style est âpre et raboteux; mais ses défauts, qu'il faut mettre sur le compte du siècle où il a vécu, sont amplement compensés par l'énergie de ses expressions et le feu de sa poésie. Ennius avait écrit en vers héroïques les Annales de la république romaine, et avait fait preuve d'un grand talent d'observation dans plusieurs compositions dramatiques et satiriques. Il mourut de la goutte, contractée par un fréquent usage des poisons, environ cent soixante-neuf ans avant l'ère chrétienne, dans la soixante-dixième année de son âge. Scipion, au lit de mort, ordonna que son corps fût enterré à côté de celui du poëte qui avait été son ami. Ennius, plein de la conscience de son mérite, comme le premier poëte épique de Rome, s'appelait lui-même l'Homère des Latins. Il ne nous est resté de tout ce qu'il a écrit que des fragments qui ont été recueillis dans le *Corpus poetarum*.

Ovide.... *a trop sacrifié au clinquant.* Ce poëte ingénieux et brillant naquit à Sulmone, l'an de Rome 711 (avant notre ère 43). Destiné d'abord au barreau, un penchant irrésistible l'entraîna vers la poésie. La confraternité de goûts et de talents le lia avec Virgile, Tibulle et Horace, et, comme eux, il eut part aux faveurs d'Auguste; mais, moins discret ou moins heureux, il perdit ces faveurs, qui se changèrent pour lui en un rigoureux exil, dont on a vainement cherché à pénétrer les causes. Relégué à Tomes, à l'extrémité du Pont-Euxin, il charma son ennui par divers écrits, et notamment par ses élégies (*les Tristes* et *les Pontiques*), où il fit parler ses douleurs, sans pouvoir fléchir la sévérité de celui qui les lui avait infligées. Passer des délices de la vie de Rome dans les déserts de la Scythie, était une transition trop forte pour l'âme voluptueuse et tendre d'Ovide : le chagrin le conduisit au tombeau. Il mourut dans la cinquante-neuvième année de son âge, après avoir langui huit ans dans cet affreux séjour, où il n'avait pas même la consolation de se faire entendre :

> Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.

Des nombreuses compositions d'Ovide, on regrette les six derniers livres de ses *Fastes*, et sa tragédie de *Médée*, dont Quintilien parle avec éloge. Ses *Métamorphoses*, que Voltaire admirait, et qui sont incontestablement son chef-d'œuvre, lui ont assigné une place honorable parmi les grands écrivains du siècle d'Auguste.

La postérite a confirmé de tout point le jugement qu'a porté Quintilien sur cet auteur. Son génie abondant et facile dépasse trop souvent les limites du goût; il joue trop avec ses sujets, se laisse trop aller au plaisir de décrire, et manque souvent d'effet pour vouloir en

trop produire. Mais, avec tous ces défauts, on l'aime, et il est peu de poëtes dont la lecture fasse passer des heures plus agréables.

161. *Pour* Cornelius Sévère. Poëte latin, contemporain d'Ovide. Il avait commencé un poëme sur la guerre de Sicile, et mourut avant de l'avoir terminé. On a de lui un poëme sur l'Etna, qui, d'abord, avait été attribué à Virgile, et un fragment sur *la Mort de Cicéron*. On voit, par ce que dit Quintilien du mérite de Cornelius Sévère, que la mort prématurée de ce jeune poëte a privé les lettres latines d'un nom qui les aurait honorées.

Nous avons beaucoup perdu naguère dans la personne de Valerius Flaccus. Il avait fait un poëme sur l'*Expédition des Argonautes*, sujet qui, longtemps avant lui, avait été chanté par Apollonius de Rhodes. La mort l'empêcha de mettre fin à son ouvrage. Ce qui nous en est parvenu justifie, aux yeux de bien des littérateurs, les regrets que Quintilien exprime sur la perte de Valerius Flaccus, et l'on serait fondé à croire que la Harpe a mis un peu de légèreté dans le jugement qu'il porte de cet écrivain. Quelques biographies font mourir Valerius Flaccus la onzième année du règne de Trajan. Mais comment concilier ce fait avec le passage de notre rhéteur, qui écrivait son *Institution oratoire* sous Domitien, et qui dit : *Multum in Valerio Flacco* nuper *amisimus?*

Saleius Bassus *avait de la véhémence*. Poëte de mérite, qui vivait sous Domitien. Il en est question dans le dialogue *de Oratoribus*, où l'un des interlocuteurs, Secundus, parle de lui dans les termes les plus honorables, et l'appelle *optimum virum et absolutissimum poetam*

Rabirius *et* Pedon *ne sont pas indignes qu'on leur consacre quelques loisirs*. Le premier appartient au siècle d'Auguste : il avait écrit un poëme sur la victoire que cet empereur remporta à Actium contre Antoine. Sénèque le comparait à Virgile pour l'élégance et la majesté. On voit que Quintilien ne partageait point cet avis. D'autres écrivains le citent aussi avec beaucoup d'éloges.

Ovide a dit de lui :

.... Magnique Rabirius oris.

et Velleius l'accole à Virgile parmi les hommes de génie qui ont illustré son siècle. Il ne reste rien de lui.

Le second est un poëte du même siècle, qui a été loué aussi par Ovide. Il avait écrit des élégies, des épigrammes et un poëme héroïque intitulé *la Théséide*. Il ne reste de lui que deux élégies sur la mort de Drusus et sur celle de Mécène.

LUCAIN *est ardent, impétueux*, etc. Ce poëte, né à Cordoue, en Espagne, l'an 38 de notre ère, fut amené fort jeune à Rome, où il étudia la grammaire, les lettres et la philosophie. Placé par le crédit de Sénèque, son oncle, auprès de la personne de Néron, ses talents poétiques le rendirent agréable à ce prince, qui l'éleva à la dignité d'augure et de questeur avant l'âge requis, et le combla de faveurs tant qu'il sut se renfermer dans l'office de panégyriste. Mais Néron avait de la prétention au bel esprit, et Lucain eut bientôt, aux yeux de son maître, le tort de parler mieux que lui le langage des Muses, et surtout de l'avoir vaincu dans un concours solennel, en plein théâtre. Néron n'était pas homme à se contraindre longtemps : sa jalouse fureur éclata. Il fut interdit à Lucain de réciter, à l'avenir, ses vers en public, et cette défense fut suivie de mille outrages. Le jeune poëte ulcéré, poussé à bout, se jeta en étourdi dans la conspiration de Pison. Arrêté avec ses complices, et condamné à périr, il n'eut que le choix du genre de mort, et se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, où il expira, âgé de vingt-sept ans.

Telle fut la fin tragique et prématurée de l'auteur de la *Pharsale* Cette fin semble demander grâce pour les taches nombreuses qui défigurent ce poëme, et qui, probablement, auraient disparu, au moins en partie, si Lucain eût assez vécu pour revoir son ouvrage, et pour émonder les jets luxuriants de sa fougueuse imagination.

Telle qu'elle est, au surplus, et malgré les longueurs et la prolixité des détails, malgré la bizarre inégalité du style, malgré ce ton boursouflé et déclamatoire qui s'y fait sentir presque à chaque page, la *Pharsale* étincelle de beautés d'un ordre si élevé, qu'elles ont assuré à Lucain, en dépit de tous ses défauts, une place à part dans l'estime des littérateurs.

Ne nous étonnons donc pas si notre Corneille, bon juge de ce qui était véritablement grand, s'est si souvent inspiré d'un poëme où l'on trouve les portraits si habilement tracés de César et de Pompée ; la belle fiction de la patrie en alarmes apparaissant à César aux bords du Rubicon ; le tableau, d'une austérité si originale, des noces de Marcie avec Caton, et la peinture si stoïque des mœurs et du caractère de ce fameux Romain ; sa marche dans les déserts de la Libye, et les discours qu'il y tient aux soldats pour soutenir leur courage et réveiller en eux l'enthousiasme de la liberté ; et tant de traits, enfin, qui portent l'empreinte d'un esprit supérieur.

162. TIBULLE *me paraît avoir le mieux réussi* (dans l'élégie). Ce poëte fut l'ami et le rival de gloire de Virgile, d'Ovide et d'Horace. Après avoir essayé de la guerre, qui ne convenait ni à ses goûts ni à sa santé,

il se livra aux douceurs de la retraite, où il cultiva en paix les plaisirs et les lettres. Il mourut jeune, après avoir perdu une partie de ses biens lors du partage des terres, au temps des proscriptions; ce qui explique peut-être pourquoi l'on ne trouve pas dans ses vers le moindre mot sur Auguste et sur Mécène. Horace, dans une épître charmante qu'il adresse à Tibulle, nous apprend que ce poëte possédait tout ce qui peut rendre heureux :

Di tibi formam,
Di tibi divitias dederant artemque fruendi.
(*Epist.*, lib. I, ep. IV, v. 6.)

Nous avons de lui quatre livres d'élégies, qui sont des chefs-d'œuvre de grâce et de sentiment.

Quelques-uns lui préfèrent Properce. Properce était fils d'un chevalier romain qui fut proscrit par Auguste. Il vint à Rome, où son esprit le fit distinguer. Mécène, Gallus et Virgile devinrent ses amis, et Auguste son protecteur. Mécène, qui avait une haute idée de ses talents, l'avait engagé, dit-on, à entreprendre une épopée dont l'empereur fût le héros; mais Properce, soit qu'il ne se sentît pas le génie épique, soit qu'il lui répugnât de chanter le meurtrier de son père, s'y refusa, et se borna à célébrer ses amours. C'est ce qui nous a valu ses quatre livres d'élégies, où une dame romaine, *Cynthia*, est l'unique objet de ses chants. Il a plus de feu que Tibulle; mais il parle bien moins au cœur.

Gallus *est trop dur*. Ce poëte élégiaque était né à Fréjus. Investi de la préfecture d'Égypte, en récompense des services qu'il avait rendus à Octave dans la guerre d'Alexandrie, il se comporta avec tant de violence dans son gouvernement, qu'il fut rappelé, jugé par le sénat, et condamné à l'exil et à une amende. Ne pouvant surmonter la honte de cette condamnation, il se donna la mort à l'âge de quarante-trois ans. C'est à lui que Virgile a adressé sa dixième églogue.

Ses élégies sont perdues. Les fragments qu'on donne sous son nom, et que les savants attribuent à un autre, ne semblent pas démentir le jugement de Quintilien.

Lucile *est le premier*... Ce poëte, le plus ancien des satiriques latins, naquit à Aurunca, environ cent quarante-neuf ans avant Jésus-Christ. Il était de l'ordre des chevaliers, et avait vécu dans l'intimité du premier Scipion l'Africain. Il mourut à Naples, âgé de quarante-six ans.

Il avait conservé jusqu'au siècle d'Auguste, et par delà, des partisans très-passionnés, et Quintilien, sans partager tout à fait cet engouement, lui trouve aussi un mérite réel. On a, des trente livres de sa-

tires qu'il avait composés, des fragments assez nombreux, où les connaisseurs distinguent, à travers la rudesse du style, des pensées fortes et une certaine facilité de versification.

Juvénal le représente armé d'un glaive étincelant, et jetant l'effro dans le cœur des pervers :

> Ense velut stricto quoties Lucilius ardens
> Infremuit, rubet auditor cui frigida mens est
> Criminibus, tacita sudant præcordia culpa.
> (Sat. I, v. 165-167.)

Boileau a dit de lui dans son *Art poétique*, en parlant de la satire

> Lucile, le premier, osa *la* faire voir;
> Aux vices des Romains présenta le miroir;
> Vengea l'humble vertu de la richesse altière,
> Et l'honnête homme à pied du faquin en litière.
> (Chant II, v. 147.)

HORACE *est plus châtié*. Horace naquit à Venouse, petite ville entre la Pouille et la Lucanie, environ soixante-cinq ans avant l'ère chrétienne. Son père, quoique simple affranchi, lui fit donner une excellente éducation, qu'il dirigea lui-même avec la plus tendre sollicitude, et l'envoya, à l'âge de vingt-deux ans, à Athènes, pour se perfectionner dans les lettres et étudier la philosophie. S'étant lié dans cette ville avec Brutus, qui rassemblait alors des forces contre Octave, il prit parti dans les légions du général républicain, avec le grade de tribun militaire; mais, après la bataille de Philippes, il quitta le métier des armes, pour lequel il n'était pas né, et revint à Rome, où il s'adonna à la poésie, sa véritable vocation. Recommandé par Virgile et Varius à Mécène, et par ce dernier à Auguste, il fut admis dans l'intimité de l'empereur et de son principal ministre, et acquit, grâce à ce puissant patronage et aux libéralités qui en furent la suite, une honnête aisance, au sein de laquelle il put désormais se livrer, sans contrainte, à ses deux passions favorites, l'amour des plaisirs et celui des vers.

La gloire littéraire d'Horace, qu'il s'était si poétiquement prédite à lui-même, est fondée sur des titres impérissables. Doué d'un génie souple et facile, il a excellé dans tous les genres qu'il a traités. Sublime ou gracieux dans ses odes, il manie tour à tour, avec un égal succès, la lyre de Pindare ou le luth d'Anacréon. Il fait briller dans ses satires un esprit enjoué et une malice ingénieuse, où il entre plus de gaieté que de fiel, et dont les leçons deviennent plus piquantes par la forme dramatique qu'il y emploie souvent. Ses épîtres, modèles de finesse et d'urbanité, abondent en excellents préceptes de conduite et

de philosophie pratique à l'usage de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les saisons de la vie ; enfin, sous le titre modeste d'une *Lettre aux Pisons*, il a renfermé, dans un élégant précis, les règles des divers genres de poésie et les vrais principes de l'art d'écrire.

La philosophie d'Horace est une sorte d'éclectisme. N'étant attaché, comme il le dit lui-même, à aucune secte, il prend de chacune ce qu'il y trouve de meilleur et de plus sensé. Épicurien par tempérament, sa haute raison le ramène, sans effort et quand l'occasion s'en présente, aux plus sévères leçons du Portique.

Horace mourut dans sa cinquante-septième année, peu de temps après Mécène, comme pour réaliser le vœu qu'il avait fait de ne pas lui survivre, et fut enterré auprès du tombeau de celui qui avait été son protecteur et son ami.

163. Perse *s'est acquis beaucoup de vraie gloire.* Ce poëte satirique naquit à Volterre, ville de Toscane, l'an 34 de Jésus-Christ, sous le règne de Tibère, et mourut à peine âgé de trente ans, la huitième année du règne de Néron.

Ami et disciple du célèbre philosophe Cornutus, il avait embrassé avec ardeur les doctrines du stoïcisme, et y avait conformé sa vie, qui fut innocente et pure. Ses liaisons intimes avec les personnages les plus vertueux de son temps, et surtout avec l'illustre Thraséas, honorent sa mémoire. Suétone nous le représente comme se recommandant à la fois par les grâces de sa personne et par l'aménité de ses mœurs.

Ses satires ne furent publiées qu'après sa mort. Césius Bassus en fut l'éditeur. Quand elles parurent, dit le même Suétone, elles excitèrent l'admiration, et tout le monde se les arracha : *Editum librum continuo homines mirari et diripere cœperunt.* Quintilien, comme on l'a vu, n'en parle que pour en faire un magnifique éloge.

On cherche à s'expliquer ce qui a pu mériter à Perse une telle faveur et les suffrages d'un critique aussi éclairé que Quintilien. Peut-être faudrait-il en chercher la cause dans des considérations tout à fait hors de la littérature Quoi qu'il en soit, il est fâcheux qu'un mérite si hautement proclamé, et par des juges dont on ne saurait décliner la compétence, se dérobe si souvent à nos yeux, et ne nous apparaisse que par intervalles, et, pour ainsi dire, à travers une mystérieuse obscurité.

C'est là, en effet, le reproche le plus grave qu'on ait toujours fait à Perse; et, s'il eût pris plus de soin de sa gloire, il l'aurait évité; car il gagne souvent à se faire entendre. On rencontre çà et là, dans ses satires, des vers d'une heureuse concision, et des morceaux où brillent de belles pensées exprimées avec une rare énergie.

Boileau semble avoir voulu plutôt caractériser sa manière que louer son talent, dans ces deux vers fameux :

> Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants,
> Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.
> (*Art poét.*, chant II, v 155.)

163. *Il y a une autre espèce de satire.... dont* Terentius Varron.... *nous a laissé un modèle*. Cet écrivain, d'une érudition immense, n'avait pas composé moins de cinq cents volumes, qui sont tous perdus aujourd'hui, excepté des portions assez considérables d'un traité *de Re rustica*, et d'un autre *de Lingua latina*, dédié à Cicéron.

Il avait été lieutenant de Pompée dans sa guerre contre les pirates, et avait obtenu une couronne rostrale. Proscrit pendant les guerres civiles comme ami de Cicéron et de Pompée, il eut le bonheur d'échapper. Il mourut dans un âge fort avancé, environ vingt-huit ans avant l'ère chrétienne.

L'ïambe... a du mordant dans Catulle, Bibaculus.... Catulle, né à Vérone, fut le premier poëte romain qui imita les Grecs avec succès, et introduisit leurs différents mètres chez les Latins. Il a manié l'ïambe avec beaucoup de mordant, comme le dit Quintilien; mais il y outrage trop ouvertement la pudeur. Il s'est essayé sur presque tous les genres de poésie, et a fait preuve d'un talent élevé et flexible. Nous avons cité un morceau charmant de lui dans le genre gracieux (notes du livre IX). Son chant sur les noces de Pélée et de Thétis atteste qu'il aurait pu s'élever aussi jusqu'à l'épopée.

Catulle, suivant l'opinion la plus commune, mourut à peine âgé de trente ans, environ cinquante-six ans avant Jésus-Christ.

Furius Bibaculus était contemporain de Catulle. Il avait écrit, en vers ïambiques, un poëme sur la guerre des Gaules, et des épigrammes particulièrement dirigées contre César. Horace, dans sa satire v, liv. II, v. 41, critique le ton hyperbolique de ce poëte :

> Furius hibernas cana nive conspuet Alpes.

Bibaculus était né à Crémone, vers l'an 102 avant notre ère. On n'a de lui que quelques fragments.

Si l'on veut lui adjoindre quelqu'un (à Horace), *ce sera* Cesius Bassus Ami de Perse, qui lui dédia sa sixième satire :

> Admovit jam bruma foco te, *Basse*, Sabino?

Ce poëte lyrique mourut sous Titus, l'an 79 de notre ère, victime de l'incendie du Vésuve, qui fit périr Pline l'Ancien.

Il ne reste sous son nom que de faibles débris recueillis dans le *Corpus poetarum* de Maittaire.

Nos tragiques anciens les plus célèbres sont Accius *et* Pacuvius. Accius florissait environ cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ. Il avait traduit plusieurs pièces de Sophocle, entre autres son *Philoctète*, dont on faisait cas encore dans le beau siècle de la littérature latine. On n'a conservé que les titres des sujets tragiques qu'il avait traités, et quelques vers épars çà et là dans Cicéron, qui se plaît souvent à le citer.

Pacuvius, contemporain d'Accius, avec lequel il fut lié d'une étroite amitié, était né à Brindes. Il se distingua à la fois comme peintre et comme poëte. Nous avons quelques fragments de Pacuvius.

Il mourut à Tarente, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

164. *Le* Thyeste *de* Varius.... *La* Médée *d'*Ovide. Varius était un des beaux esprits du siècle d'Auguste, et partagea les faveurs de ce prince avec ses amis, Horace et Virgile. Il fut un de ceux qu'Auguste chargea de la révision de l'*Énéide*, après la mort de son auteur.

Horace vante son génie épique ; Quintilien met sa tragédie de *Thyeste* à côté de ce que les Grecs ont fait de mieux : voilà, certes, de quoi nous faire regretter la perte des ouvrages de Varius.

Pomponius Secundus *l'emporte de beaucoup sur tous ceux que j'ai connus*. Pomponius Secundus, poëte tragique, fut ami de Pline l'Ancien, qui avait écrit sa vie en deux livres. On l'appelait le *Pindare tragique*, à cause de l'élégance et de l'éclat de son style.

Cecilius,. . Plaute,... Térence,... Afranius. Cecilius Statius, poëte comique, né dans la Gaule, avait été originairement esclave : il fut contemporain d'Ennius et de Térence. Ce dernier soumettait ses compositions à la critique de Cecilius, dont il estimait beaucoup le jugement. Cicéron lui trouvait de l'esprit et de l'originalité, mais l'appelait *malum latinitatis auctorem*.

De plus de trente comédies qu'il avait composées, il ne reste que de minces fragments. Il mourut vers l'an 174 avant l'ère vulgaire.

Plaute, né à Sarsine, ville d'Ombrie, l'an 227 avant Jésus-Christ, est regardé comme le créateur de la comédie latine, et il en eût été la gloire, s'il avait su mieux régler son imagination, et la soumettre aux lois du goût et de la décence. Les Romains de son temps, qui n'étaient pas encore très-avancés dans l'art du théâtre, ni très-délicats sur les plaisirs qu'ils allaient y chercher, firent leurs délices des bouffonneries de Plaute, et s'abandonnèrent sans scrupule au rire fou qu'il excitait. Plus d'un siècle après lui, et quoique Térence eût accrédité un comique

d'un tout autre ton, de graves Romains prisaient encore sa muse, et le docte Varron lui consacrait la stance suivante :

> Postquam morte captus est Plautus,
> Comœdia luget, scena est deserta ;
> Deinde risus, ludus, jocusque et numeri
> Innumeri simul omnes collacrymarunt.

Mais, au siècle d'Auguste, on en pensa différemment, et Horace fut le premier à s'élever contre le mauvais goût qui avait applaudi aux pointes et aux équivoques grossières dont ce poëte a souillé son style étincelant, d'ailleurs, de verve et de gaieté.

Sur cent trente pièces que l'on attribuait à Plaute, Varron n'en reconnaissait que vingt et une comme authentiques, et il nous en est parvenu vingt. Molière a imité son *Amphitryon*, et l'a embelli : il a pris aussi dans l'*Aulularia*, ou *la Marmite*, quelques traits qu'il a prêtés à son *Avare*.

Plaute mourut âgé d'environ quarante-trois ans.

Térence, né en Afrique vers l'an 192 avant l'ère vulgaire, fut vendu fort jeune, comme esclave, au sénateur romain Terentius Lucanus, qui, charmé de sa personne et de son esprit, le fit élever avec beaucoup de soin, l'affranchit de bonne heure, et lui donna son nom.

Il avait vingt-six ans lorsqu'il présenta la première de ses comédies, *l'Andrienne*. Voici ce que raconte à ce sujet Suétone : « Térence, ayant reçu ordre de lire sa pièce à l'édile Cærius, alla chez ce magistrat, qu'il trouva à table. Celui-ci, voyant notre poëte assez mal vêtu, le fit asseoir sur un banc, à côté du lit où siégeaient les convives, et Térence lut ainsi le commencement de *l'Andrienne;* mais, après qu'il en eut récité plusieurs vers, il fut invité à prendre place avec les autres, et il continua sa lecture, non sans exciter l'admiration de Cærius. »

L'Andrienne, reçue avec beaucoup de faveur, fut suivie de cinq autres pièces qui n'en obtinrent pas moins, à l'exception de *l'Hécyre* (*la Belle-Mère*), qui ne put réussir qu'à une troisième représentation, parce que, comme nous l'apprend Térence dans son Prologue, la première fut troublée par l'arrivée subite d'une troupe de funambules, et qu'à la seconde on abandonna la pièce à la fin du premier acte, pour courir à un combat de gladiateurs.

Les succès de Térence furent empoisonnés par l'envie et la malveillance, qui s'emparèrent de ses liaisons avec Lælius et Scipion, pour insinuer que ces deux patriciens n'étaient point étrangers à ses compositions. Térence eut le bon esprit de ne pas chercher à se défendre de cette inculpation ; mais peut-être y fut-il au fond très-sensible. Quoi qu'il en soit, étant à peine âgé de trente-cinq ans, il quitta Rome, pour

n'y plus reparaître. S'étant retiré en Grèce, soit par dépit, soit pour y faire de nouvelles études sur son art, il en rapportait, dit-on, cent huit pièces traduites ou imitées de Ménandre, lorsqu'il périt dans un naufrage. Suivant d'autres, il mourut à Stymphale ou Leucade, en Arcadie, du chagrin que lui causa la perte de ses manuscrits.

Le jugement que Jules César a porté sur Térence, dans des vers que Suétone nous a conservés, contient l'appréciation la plus exacte des qualités et des défauts de ce poëte. César, en l'appelant un demi-Ménandre, le met au premier rang des écrivains pour l'élégance et la pureté du style :

> Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
> Poneris, et merito, puri sermonis amator.

Mais il regrette que sa force comique n'ait pas répondu à la douceur de ses écrits, et qu'en cela il n'ait pas mérité d'être comparé aux Grecs :

> Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
> Comica, ut æquato virtus polleret honore
> Cum Græcis...

La muse de Térence est si chaste, qu'on a dit de lui que ses courtisanes mêmes sont en général plus décentes que les matrones de Plaute. Enfin, le grand Bossuet, qui dans son zèle évangélique, a tant fulminé contre le théâtre, semble abjurer un moment la sévérité de ses doctrines en faveur de Térence, et dans la lettre où il expose au pape Innocent XI son plan d'instruction pour le Dauphin, fils de Louis XIV, il s'étend avec complaisance sur les qualités de ce poëte; il loue sa grâce, son excellent ton, sa décence, et se plaint que les auteurs de son temps n'aient pas imité la retenue de Térence.

Afranius, contemporain de ce dernier, tenta de créer une comédie nationale, en ne s'attachant qu'à peindre les mœurs et les ridicules des Romains de son temps. C'était sans doute une heureuse idée; mais il ne fallait pas, comme il le fit, offrir le repoussant tableau des plus infâmes amours : il y avait là de quoi décréditer le plus beau talent. Ce fut par opposition aux pièces de ses prédécesseurs, qui étaient composées à l'imitation des Grecs, et que, pour cette raison, on appelait *palliatæ*, que les siennes, et toutes celles qui, depuis, s'attachèrent exclusivement au costume romain, reçurent le nom de *togatæ*.

Il existe quelques fragments de ce poëte, recueillis dans le *Corpus poetarum*.

165. *Je ne craindrai point d'opposer* Salluste *à Thucydide*. L'historien de la conjuration de Catilina et de la guerre de Jugurtha naquit

à Amiterne, ville du pays des Sabins, quatre-vingt-cinq ans avant l'ère chrétienne.

Nul écrivain ne s'est jamais élevé avec plus d'énergie contre les vices. Nul homme ne s'y abandonna avec plus d'effronterie. Ses déréglements le firent chasser du sénat, où il ne rentra plus tard que par la faveur de César, dont il avait embrassé la cause. Nommé gouverneur de la Numidie, il s'y enrichit scandaleusement en opprimant ses administrés, et revint à Rome jouir du fruit de ses déprédations, dans un palais somptueux et de magnifiques jardins, qu'il avait fait élever sur le mont Quirinal.

Il avait épousé Terentia, femme divorcée de Cicéron, et ce fut, suivant quelques autres, l'origine de l'inimitié qui éclata entre l'historien et l'orateur. Cette inimitié nous explique l'étrange sécheresse avec laquelle Salluste s'exprime sur le compte de Cicéron, dans l'*Histoire de la conjuration de Catilina*, où la figure du consul romain devait avoir tant de relief, et où son nom n'est pour ainsi dire prononcé que pour l'intelligence indispensable des faits.

Comme écrivain, Salluste jouit de la plus haute estime, et il la mérite. Son style, concis et rapide, est d'une pureté parfaite, et contient presque autant de pensées que de mots; rien n'égale la vigueur et le coloris de ses portraits, l'éclat de ses harangues, la beauté de ses discours. Il a déployé, dans ses ouvrages, une grande connaissance du cœur humain, et dévoilé, avec beaucoup de discernement, les causes de la corruption chez les Romains. On peut lui reprocher cependant d'avoir donné trop de place à des digressions dans ses deux Histoires.

Salluste a été traduit par le célèbre Alfieri. Rien n'égale la force avec laquelle cet écrivain serre son modèle. On reconnaît l'homme qui a passé toute sa vie à retremper la langue italienne, et à lui rendre cette énergie dont elle semblait déshéritée depuis Machiavel.

Salluste mourut à l'âge de cinquante et un ans.

Je ne croirai point faire injure à Hérodote, en lui comparant Tite Live. Ce célèbre historien naquit à Padoue, environ cinquante ans avant l'ère vulgaire.

Les particularités qu'on a sur sa vie se réduisent à peu de chose. On sait qu'il fut constamment aimé d'Auguste, et qu'il n'en conserva pas moins ses affections républicaines, en louant, dans son Histoire, Brutus, Cassius et Pompée; ce qui lui valut, pour toute disgrâce de la part d'Auguste, le surnom de *Pompéien*.

On ne doit point taire, comme une circonstance qui prouve à quel point Tite Live était renommé, même de son vivant, qu'un Espagnol vint exprès de Cadix à Rome pour le voir, et s'en retourna après avoir satisfait sa curiosité. « Chose singulière, dit saint Jérôme, qu'un

étranger pût venir à Rome pour y voir autre chose que Rome elle-même! »

Tite Live s'est immortalisé par son *Histoire romaine* qui ne comprenait pas moins de cent quarante livres, dont trente-cinq seulement sont venus jusqu'à nous. Elle commençait à la fondation de Rome, et était continuée jusqu'à la mort de Drusus en Germanie. Cette lacune a été comblée avec beaucoup de bonheur par Freinshemius, sans nous dédommager, toutefois, d'une pareille perte.

Tite Live est aussi remarquable par son abondance, que Salluste par sa concision; et, quoique les qualités de ces deux historiens soient essentiellement différentes, la majestueuse diffusion de Tite Live compte au moins autant de partisans que l'énergique brièveté de son rival. Son style est plein de clarté, élégant sans affectation, diffus sans être lâche, sublime sans enflure, et toujours parfaitement approprié aux événements qu'il raconte, ou aux hommes qu'il fait parler.

Tite Live mourut à l'âge de soixante-seize ans, à Padoue, sa ville natale, où il s'était retiré après la mort d'Auguste.

J'ai entendu SERVILIUS NONIANUS. C'était, au rapport de Tacite, un homme aussi distingué par ses mœurs que par son esprit, et qui s'était fait un nom comme historien, après avoir joui longtemps d'une grande célébrité au barreau. Perse l'honorait comme un père, dit Suétone. Sa statue, en costume de consul, a été récemment découverte dans un tombeau de la voie Appienne, par les soins de Canova.

BASSUS AUFIDIUS... Pline le Jeune, dans la nomenclature des œuvres de son oncle, parle d'une continuation de l'Histoire d'Aufidius Bassus, en trente et un livres.

Nous possédons encore, pour la gloire et l'ornement de notre siècle, UN ÉCRIVAIN *digne de vivre dans la postérité, et dont le nom, que je laisse à deviner ici, sera cité un jour avec honneur.* Ce passage de Quintilien a singulièrement intrigué les commentateurs. Juste Lipse serait tenté de reconnaître Tacite dans l'écrivain que notre rhéteur ne nomme pas; mais il hésite, parce que, dit-il, l'*Institution oratoire* fut écrite du vivant de Domitien, et qu'à cette époque Tacite n'avait sans doute encore rien publié. Gesner croit, avec quelques autres, que c'est Pline l'Ancien qui est désigné dans ce passage. Burmann pense qu'il ne s'applique ni à l'un ni à l'autre, et c'est aussi l'avis de Gédoyn.

Spalding, dans une note très-étendue, discute ces diverses opinions avec la sagacité qui lui est ordinaire; et, après avoir exposé la sienne, sans dissimuler certains points qui ébranlent un peu sa conviction, il finit par déclarer que plus il réfléchit sur le passage en question, plus il se sent porté à croire que c'est Tacite dont Quintilien a voulu, en

quelque sorte, promettre et annoncer la gloire à la postérité. « Quo magis hunc scriptoris mei locum animo revolvo, tanto facilius in eam concedo sententiam, ut Tacitum hic quasi poteris promissum et annuntiatum putem. »

Rollin pensait de même.

166. *Il n'est pas un de nos rivaux, quel qu'il soit, auquel je n'oppose hardiment Cicéron.* L'orateur qui depuis dix-neuf siècles partage exclusivement avec Démosthène l'empire de l'éloquence, Cicéron, naquit à Arpinum l'an 647 de la fondation de Rome, cent sept ans environ avant l'ère vulgaire. Il était fils d'un chevalier romain.

Il annonça dès son enfance les brillantes facultés qui devaient l'illustrer un jour, et ses succès dans les écoles publiques furent le présage des triomphes qui attendaient son âge mûr sur un plus grand théâtre. Il prit les premières leçons de philosophie et de rhétorique sous les meilleurs maîtres, et Q. Mucius Scevola lui enseigna le droit public.

La jeunesse de Cicéron se passa ainsi au milieu des études les plus sérieuses, auxquelles il faisait quelquefois diversion, en cultivant la poésie et en traduisant les plus beaux ouvrages des Grecs.

L'art militaire entrait nécessairement dans l'éducation romaine. Cicéron l'apprit, en servant comme volontaire, dans la guerre des Marses. Après cette campagne, il débuta avec éclat au barreau, étant âgé de vingt-six ans. Il en avait vingt-huit lorsqu'il entreprit le voyage de Grèce et d'Asie, tant pour rétablir sa santé, qui était alors fort altérée, que pour se perfectionner dans tous les genres d'études. Il fréquenta les savants, les philosophes, les rhéteurs, se fit admirer des étrangers comme il s'était fait applaudir de ses concitoyens, et reparut à Rome au bout de deux ans d'absence, pour y briguer les fonctions auxquelles son âge lui donnait droit d'aspirer, et qu'il se sentait digne d'honorer par ses talents. Nommé questeur en Sicile, il y fit chérir son administration, et les Siciliens trouvèrent en lui un courageux vengeur, quand, plus tard, il eut à poursuivre l'odieux Verrès, qui les avait si indignement opprimés. Il devint successivement édile, premier préteur, et enfin consul. Ce fut dans cette dernière dignité qu'il mérita le titre glorieux de *père de la patrie*, par l'activité et l'énergie qu'il déploya contre Catilina et ses complices. Il n'avait pas encore achevé son consulat, que la haine de Clodius, secondée par un parti puissant, le força de s'exiler. Rappelé l'année suivante, son retour fut en quelque sorte une marche triomphale dont tous les ordres de l'État vinrent orner la pompe. Bientôt après, il fut envoyé comme proconsul en Cilicie, y fit la guerre avec succès contre les Parthes, et fut salué par ses soldats du titre d'*imperator*.

Sa mission étant finie, Cicéron revint en Italie. La guerre civile venait d'éclater entre César et Pompée. Attaché au parti de ce dernier, il ne pressentit que trop l'issue qu'aurait la collision des deux rivaux, et s'en serait consolé, peut-être, dans le sein des lettres, après avoir fait sa paix avec le vainqueur, si la mort de César n'eût rallumé le feu des dissensions et ne l'eût jeté de nouveau au milieu des partis sanglants qui se disputaient l'héritage du dictateur. Cicéron tenta de généreux efforts pour que cette lutte tournât au profit de la république ; mais la cause de la liberté était irrévocablement perdue, et sa chute devait entraîner celle du petit nombre d'amis qui lui restaient. Cicéron fut proscrit. Atteint par les satellites d'Antoine, au moment où il se faisait transporter à sa maison de Formies, il tendit sa tête au fer de Popilius, leur chef. Ce misérable, auquel l'éloquence de Cicéron avait jadis sauvé la vie, trancha sans pitié cette tête vénérable, et courut porter son affreux trophée à Antoine, qui lui donna pour salaire environ deux cent mille livres de notre monnaie.

Ainsi périt, à l'âge de soixante-trois ans, l'un des citoyens les plus vertueux et les plus illustres de l'ancienne Rome, et l'orateur le plus éloquent dont elle se soit jamais glorifiée. « Les lumières que nous avons acquises, dit Voltaire, nous ont appris à ne lui comparer aucun des hommes qui se sont mêlés du gouvernement, ou qui ont prétendu à l'éloquence. »

168. *Il y a dans* Asinius Pollion *beaucoup d'invention.* Nous n'avons de Pollion que trois *lettres*, qui se trouvent parmi celles de Cicéron, et, cependant, il avait beaucoup écrit, car il fut l'un des plus célèbres orateurs du barreau romain, et, de plus, historien et poëte. Outre une histoire des guerres civiles de Rome, en dix-sept livres, il avait composé des tragédies et des harangues.

Après s'être rangé d'abord sous les drapeaux de Pompée, il s'était attaché à la fortune de César et, après la bataille de Pharsale, à celle d'Antoine, qui lui donna le commandement des légions stationnées dans les environs de Mantoue. Ce fut là qu'il devint le protecteur de Virgile, qui le remercia, en si beaux vers, de lui avoir conservé la fortune et la vie.

Plus tard il fut admis dans la familiarité d'Auguste. Ce fut lui qui établit le premier dans Rome une bibliothèque ouverte à tout le monde. Il mourut dans sa maison de campagne de Tusculum, âgé de quatre-vingts ans, la troisième année depuis Jésus-Christ.

Voici le jugement que porte de son éloquence et de sa poésie l'un des interlocuteurs du dialogue *de Oratoribus*, attribué à Tacite : « Asinius quoque... videtur mihi inter Menenios et Appios studuisse. Pacuvium certe et Accium, non solum tragœdiis, sed etiam orationibus

suis expressit ; adeo durus et siccus est! » — « Asinius aussi... me paraît avoir étudié sous les Menenius et les Appius. Il rappelle certainement Pacuvius et Accius, non-seulement dans ses tragédies, mais même en ses discours, tant il est dur et sec! » Quintilien dit aussi qu'il est si loin de Cicéron pour l'élégance et la grâce, qu'on croirait qu'il lui est antérieur d'un siècle. Il n'y a pas lieu, d'après cela, de regretter beaucoup les compositions oratoires ni les tragédies de Pollion.

Messala *est brillant et poli.* Il ne reste de lui que des souvenirs historiques. On sait qu'il appartenait à l'une des familles les plus anciennes de Rome, qu'il était l'ami de Brutus et combattit avec lui dans les deux journées de Philippes; que, resté chef de toute l'armée républicaine après la mort de son ami, il traita avec Antoine, et finit par abandonner ce dernier pour se soumettre à Octave, qui l'accueillit avec bienveillance et distinction. De brillantes expéditions militaires dans les Gaules lui valurent les honneurs du triomphe.

On estimait beaucoup son éloquence et les grâces de son esprit. Il était auteur de discours et de déclamations fort vantés, dont il ne nous est rien parvenu. Pline dit que Messala, dans sa vieillesse, avait perdu la mémoire au point qu'il ne se souvenait plus de son propre nom.

Pour C. César, *s'il se fût entièrement adonné au barreau, il est le seul des Romains qui eût pu disputer la palme à Cicéron.* Il était dans les destinées de César d'aspirer et d'atteindre à tous les genres de gloire. Persuadé que l'art de *bien dire* ne déroge point à l'art de *bien faire*, suivant cette maxime de Salluste : *Pulchrum est bene facere, bene dicere etiam haud absurdum est*, il ne jugea pas indigne d'un génie comme le sien, d'associer aux qualités les plus éminentes de l'homme politique et du guerrier, les talents du grand écrivain. Envisagé ici sous ce dernier point de vue, César a droit à tous nos hommages. Ses *Commentaires*, sont un modèle d'éloquence militaire. Le héros y vit et y agit, pour ainsi dire, sous nos yeux : on le suit dans ses marches, dans ses campements; on admire son activité, sa présence d'esprit, les ressources de sa tactique, l'art avec lequel il maintient la discipline parmi ses troupes ; comme il sait, au besoin, relever le moral abattu des soldats ou les animer de son propre courage; enfin, on sent partout qu'il n'appartenait qu'à celui qui avait exécuté de si grandes choses, d'en transmettre le récit à la postérité : aussi Cicéron disait-il que, parmi les hommes qui avaient fait de l'étude des lettres l'unique occupation de toute leur vie, il n'en était pas un que l'on dût préférer à César pour l'élégance, la force et la magnificence du style.

Dans le dialogue *de Oratoribus*, *Aper* dit : « Concedamus sane C. Cæsari, ut, propter magnitudinem cogitationum, et occupationes rerum, *minus* in eloquentia effecerit, quam divinum ejus ingenium postulabat. »

169. CELIUS *a infiniment de naturel.* Celius, chevalier romain, fort décrié pour sa conduite et ses mœurs, avait été disciple de Cicéron, qui le défendit avec succès dans une accusation d'empoisonnement que lui avait intentée Clodia, sœur du fameux Clodius, avec laquelle il avait eu un commerce de galanterie.

Il ne reste de Celius que ses lettres à Cicéron, qui composent le huitième livre des *Lettres familières* de l'orateur romain. Ces lettres ne démentent point l'idée avantageuse que Quintilien nous donne de son éloquence : elles sont écrites avec beaucoup d'esprit.

Celius n'avait ni plus de mesure ni plus de tenue en politique qu'en morale. Il s'attacha tour à tour au parti de César et à celui de Pompée durant la guerre civile ; se fit chasser de Rome comme un brouillon factieux, et fut tué, devant Thurium, à l'âge de trente-cinq ans, en parcourant l'Italie à la tête d'une troupe de bandits qui déshonoraient la cause de Pompée. Velleius Paterculus l'appelle *ingeniose nequam.*

J'ai trouvé des gens qui préféraient CALVUS *à tous les autres orateurs.* C'était un orateur fameux du temps de Cicéron, et qui ne mit pas moins d'ardeur à lui disputer la palme de l'éloquence, qu'il n'en mit à poursuivre César et Pompée de ses vers satiriques. Il était de petite, taille et d'une constitution fort délicate. Il mourut jeune, épuisé par les fatigues du barreau.

Son éloquence était encore fort appréciée dans le siècle de Quintilien : notre rhéteur lui trouve de belles qualités. Nous devons surtout regretter ses accusations contre Vatinus, où il paraît qu'il s'était surpassé lui-même. Cicéron dit au ch. LXXXII de son *Brutus*, que Calvus, à force de vouloir polir et châtier son style, l'avait énervé : « Nimium. . inquirens in se, atque ipse sese observans... etiam verum sanguinem deperdebat. »

SERVIUS SULPICIUS *a composé trois plaidoyers.* Ces trois plaidoyers sont perdus. Quintilien en a cité un : *pro Aufidia.*

Servius Sulpicius était contemporain de Cicéron et d'Hortensius.

CASSIUS SEVERUS *peut servir de modèle dans bien des endroits.* Cet orateur était du siècle d'Auguste. Sénèque le père, dans ses *Déclamations*, dit que son éloquence était extrêmement soignée, et qu'il y avait beaucoup de solidité dans ses pensées. Il était d'ailleurs si mordant, que ses écrits avaient été supprimés par un sénatus-consulte, au rap-

port de Suétone (*Calig.*, ch. XVI), et qu'il fallut l'autorité de Caligula pour les rétablir.

170. *De tous ceux que j'ai connus, les plus remarquables sont* DOMITIUS AFER *et* JULIUS AFRICANUS. Domitius Afer, né à Nîmes, vers l'an 15 avant Jésus-Christ, est très-souvent cité par Quintilien, qui avait étudié sous lui la rhétorique. Il se déshonora par ses délations, sous Tibère et ses successeurs, et fut fait consul sous Caligula. Il mourut dans un âge fort avancé, au milieu d'un repas où il avait mangé avec excès. « In cœna, ex nimia cibi repletione, » dit Eusèbe.

Julius Africanus était probablement fils de celui du même nom qui périt sous Tibère, au rapport de Tacite (*An.*, liv. VI, ch. VII), et qui était originaire de la ville de Saintes : *E Santonis, gallica civitate, oriundus.*

Il vivait du temps de Néron.

TRACHALUS *avait habituellement de l'élévation... mais il gagnait surtout à être entendu.* Trachalus, un peu antérieur à Quintilien, avait un organe si plein, si sonore, qu'il avait donné lieu à ce proverbe : *Trachalo vocalior*, « avoir une plus belle voix que Trachalus. » Il y avait, en outre, chez lui, surabondance de tous les avantages extérieurs. Dans notre ancien barreau, le célèbre *Gerbier* gagnait aussi beaucoup à être entendu, *auditus major :* tant sa bonne mine et la beauté de son organe donnaient de prix à tout ce qu'il disait !

VIBIUS CRISPUS *était harmonieux et doux. Voyez*, aux notes du livre V, ce que nous avons dit de cet auteur.

JULIUS SECUNDUS *serait passé à la postérité... s'il eût fourni une plus longue carrière.* C'était un des orateurs les plus renommés du barreau romain, dans le premier siècle de notre ère. Il figure comme interlocuteur dans le dialogue *de Oratoribus*. Quintilien, dont il était l'ami, déplore sa perte prématurée, qui l'a seule empêché, dit-il, de passer avec gloire à la postérité. Dans un autre endroit, il l'appelle *miræ facundiæ virum.*

171. *Il y a de grands talents qui honorent le barreau...* C'était le temps où florissaient Aper, Marcellus, Maternus, Messala, Cecilius, Pline et beaucoup d'autres.

Là (dans la philosophie) *comme partout*, CICÉRON *s'est montré le digne émule de Platon.* Budée, dans ses *Commentaires de la langue grecque*, dit que Cicéron a si bien imité Platon, qu'il en a reproduit toute

l'élégance et toute la suavité, dans ses ouvrages philosophiques.

Brutus *est parfait dans ses ouvrages philosophiques, supérieurs de beaucoup à ses compositions oratoires.* L'auteur du dialogue *de Oratoribus* fait la même réflexion, mais avec moins de ménagement : « Brutum philosophiæ suæ relinquamus; nam, in orationibus minorem esse fama sua, etiam admiratores ejus fatentur. » (C. xxi.)

Cornelius Cellus... *a laissé un grand nombre d'écrits...* Médecin du temps de Tibère, qui a écrit huit livres sur la médecine, outre un grand nombre de traités sur l'agriculture, la rhétorique et l'art militaire. Il paraît, d'après ce que dit Quintilien, qu'il avait écrit aussi sur la philosophie. On n'a que ses ouvrages de médecine, dont les gens de l'art parlent avec éloge.

Plancus *est utile à qui veut apprendre la doctrine des stoïciens.* Il n'est pas parvenu d'auteur de ce nom qui ait écrit sur la doctrine des stoïciens. Il répugne de le reconnaître dans le personnage dont il existe une correspondance avec Cicéron, et l'induction que quelques savants ont tirée d'une lettre de ce même Cicéron à Plancus (*Lettres famil.*, liv. X, let. xii), pour lui attribuer la qualité de stoïcien, paraît singulièrement forcée. Ce Plancus, qui passe pour le fondateur de la ville de Lyon, avait été disciple de Cicéron, et était lui-même un orateur distingué. Mais sa carrière politique n'annonce guère un disciple du Portique; car, après avoir été l'ennemi d'Antoine, il devint son plus vil flatteur; et quand ensuite la fortune eut trahi Antoine, il se vendit à Auguste, sous lequel il fut fait consul.

Un savant remarque que Tacite nous apprend dans ses *Annales* (liv. XIV, ch. lvii et lix) que le Rubellius Plautus qui touchait de près à la famille d'Auguste, et qui périt sous Néron, était attaché à la secte des stoïciens, et l'ami du philosophe Musonius; ce qui peut conduire à cette conjecture, que l'écrivain dont parle ici Quintilien pourrait bien être *Plautus*, et non *Plancus.*

Catius, *qui professait celle* (la doctrine) *d'Épicure, est un auteur assez léger de fonds.* Philosophe épicurien, né dans l'Insubrie, il avait écrit un traité en quatre livres *sur la Nature des choses et sur le souverain bien*, et un précis de la doctrine et des préceptes d'Épicure. A l'occasion de la croyance où étaient les épicuriens, que, pour penser une chose, il fallait que la forme de cette chose, εἴδωλον, vînt se présenter à l'esprit, Cicéron, dans quelques-unes de ses lettres à Cassius, badine sur cette croyance, et cite le philosophe Catius. Voici le passage : « Nam, ne te fugiat, Catius, Insuber, epicureus, qui nuper est mortuus, quæ ille Gargettius, etiam ante Democritus, εἴδωλα, hic spectra nominat. »

— « Car, afin que vous le sachiez, ce que le vieillard de Gargette, et, avant lui, Démocrite, appelait des *idoles*, Catius, d'Insubrie, philosophe épicurien, mort depuis peu, l'appelle *des spectres*. » (Cic., *Lettres famil.*, liv. XIV, let. XVI.)

J'ai à dessein réservé Sénèque *pour le dernier.* Sénèque naquit à Cordoue, en Espagne, l'an 2 ou 3 de Jésus-Christ. Il fut amené fort jeune à Rome par son père, manifesta un goût très-vif pour l'étude, et se voua d'abord au barreau, où il parut avec avantage; mais la crainte d'attirer l'attention de Caligula, à qui tous les genres de mérite faisaient ombrage, le détermina bientôt à quitter cette carrière pour se livrer à la philosophie. Ce fut la secte du Portique qu'il embrassa par choix. Victime des calomnies de Messaline, qui l'accusa d'adultère avec Julie, fille de Germanicus, il fut relégué en Corse, où il resta cinq ans. La disgrâce de Messaline et le mariage d'Agrippine avec Claude, mirent un terme à son exil. La nouvelle impératrice le rappela pour lui confier l'éducation de Néron, son fils, désigné comme successeur à l'empire. Sénèque s'acquitta d'abord de cet emploi, aux applaudissements de Rome, et l'on put croire un moment que ses leçons avaient fructifié dans le cœur de son élève; mais le prestige ne fut pas de longue durée. Bientôt les vices de Néron se développèrent avec toute leur énergie, et Sénèque, impuissant à les arrêter, eut le tort d'y condescendre. La postérité lui pardonnera difficilement d'avoir reçu la confidence du parricide que méditait Néron, et de n'avoir rien fait pour l'empêcher, que dis-je? d'avoir composé la lettre que ce fils dénaturé écrivit au sénat pour se justifier. On ne peut dissimuler non plus que Sénèque avilit son caractère de philosophe, en accumulant des richesses dont la source eût dû le faire rougir, et surtout en acceptant les dépouilles de l'infortuné Britannicus. Il est vrai que plus tard il pressa Néron de reprendre ces mêmes richesses, et lui demanda, comme une faveur, de finir ses jours dans la retraite. Mais cette démarche était-elle dictée par le désintéressement? n'était-ce pas plutôt pour détourner l'orage qu'il voyait prêt à fondre sur lui? Quoi qu'il en soit, son astucieux élève se récria contre cette proposition, et chercha même à rassurer Sénèque par de feintes caresses. Celui-ci connaissait trop bien Néron pour être sa dupe, et il prit le parti de se retirer à la campagne, sous prétexte de maladie. Malheureusement la conspiration de Pison éclata quelque temps après, et le nom de Sénèque ayant été prononcé par Natalis, Néron, qui épiait l'occasion de se défaire de son ancien maître, lui envoya l'ordre de mourir. Le philosophe reçut cet ordre avec une fermeté stoïque, et ne mit pas moins de constance à l'exécuter. Il se fit d'abord ouvrir les veines dans un bain; mais, le sang coulant trop lentement à cause de son âge, il se fit donner du poison : enfin ce double moyen

ne terminant pas sa vie assez vite au gré des soldats qu'on avait envoyés pour s'assurer de sa mort, il se fit transporter dans une étuve et fut suffoqué par la vapeur. Il avait soixante-trois ans.

Les ouvrages de Sénèque étaient fort nombreux. Il nous reste de lui plusieurs traités sur divers sujets de morale; ses *Questions naturelles*, en sept livres; des lettres à Lucilius Junior, au nombre de cent vingt-quatre; une satire contre Claude (l'*Apokolokyntose*) et quelques épigrammes.

175. *Nous n'aurions rien en poésie au-dessus de* LIVIUS ANDRONICUS... C'est le plus ancien poëte dramatique des Latins. Il florissait vers l'an 240 avant Jésus-Christ. Il fut le premier qui donna à la satire et aux vers fescennins la forme du dialogue et du drame. Il était l'affranchi de M. Livius Salinator, dont il avait élevé les enfants. Sa poésie était tout à fait passée de mode dans le siècle de Cicéron. On a conservé quelques-uns de ses vers dans le *Corpus poetarum*.

180. *La comédie ne se guinde pas sur le cothurne, et la tragédie ne chausse pas de brodequin*. On reconnaît ici le précepte d'Horace :

> Versibus exponi tragicis res comica non vult :
> Indignantur item privatis, ac prope socco
> Dignis carminibus narrari cœna Thystæ.
> (*De Arte poet.*, v. 89.)

185. *Varus nous apprend que Virgile faisait très-peu de vers dans un jour*. L'auteur de la *Vie de Virgile*, faussement attribuée à Donat, et que, pour cette raison, l'on appelle Pseudo-Donat, dit que lorsque ce poëte composait ses *Géorgiques*, il dictait chaque jour plusieurs vers qu'il avait médités le matin, et qu'il les remaniait ensuite dans la journée pour les réduire à un plus petit nombre, disant agréablement qu'il faisait pour ses vers ce que la femelle de l'ours fait pour ses petits, qu'il les façonnait en les léchant.

Boileau aussi se vantait-il, avec raison, d'avoir appris à Racine à faire *difficilement* des vers *faciles*.

188. *C'est dire assez ce que je pense de ceux dont la paresse se plaît à dicter*. Déjà du temps de Quintilien la paresse trouvait si bien son compte à *dicter*, qu'il n'y avait pas de personnage d'un rang tant soit peu élevé qui ne dédaignât de se servir de l'écriture. Cet usage prévalut tellement dans la suite, que les savants eux-mêmes passaient à *dicter* le temps qu'ils employaient jadis à écrire. Sidoine Apollinaire, qui vivait dans le cinquième siècle, dit qu'il excelle dans les différentes manières de dicter, *se supergressum alios vario dictandi genere*. On lit dans Cassiodore, écrivain du même siècle, mais un peu postérieur,

qu'un certain Ambrosius avait l'emploi de *dicter* auprès du roi Athalaric, et cela, à propos de la dignité de la questure, qui répondait exactement alors à ce que sont aujourd'hui les secrétaires intimes.

193. *Car... la plume n'agit pas moins quand elle efface littéralement le style*. Pris ici au propre, le style était l'instrument dont les anciens se servaient pour écrire. Il était pointu d'un bout, pour tracer les lettres sur la cire; plat et large de l'autre, pour les effacer. C'est ce qui a fait dire à Horace : *Sæpe stylum vertas*.

194. *Que le poëte Cinna ait mis neuf ans à composer sa tragédie de Zmyrna*. C. Helvius Cinna avait composé un poëme ou une tragédie de *Zmyrna*, et cette œuvre, qui lui avait goûté neuf ans, quoiqu'elle ne fût ni longue ni remarquable, inspira à Catulle l'épigramme suivante :

> Zmyrna mei Pinnæ nonam post denique messem,
> Quam cœpta est, nonamque edita post hiemem.

200. *C'est ce qui arriva, dit-on, à Porcius Latro, qui, le premier, se fit un nom distingué, comme professeur*. Porcius Latro était un rhéteur qui vivait du temps d'Auguste. Il avait été le maître d'Ovide. Sénèque le père, dans l'épître à ses fils, qui sert d'introduction au premier livre des *Controverses*, nous a laissé des détails assez curieux sur ce rhéteur; et, dans la préface du livre IV des mêmes *Controverses*, il raconte le fait rapporté ici par Quintilien, et le termine par cette réflexion : « Usque eo ingenia in scholasticis exercitationibus delicate nutriuntur, ut clamorem, silentium, risum, cœlum denique pati nesciant. »

210. *Car l'éloquence vient du cœur et de la force du sentiment*. On pourrait croire que Vauvenargues avait en vue cette réflexion de Quintilien, quand il a dit : *Les grandes pensées viennent du cœur;* car c'est presque la traduction de ces mots : *Pectus est quod disertos facit*. Au surplus, le philosophe aurait rendu service au rhéteur; car jamais la phrase de Quintilien n'a été plus citée que depuis que Vauvenargues en a donné une si belle imitation.

211. *Plusieurs ont acquis cette facilité* (l'improvisation), *non-seulement en prose, mais en vers*. Ce talent d'improvisation n'était pas très-rare chez les anciens. Cicéron, dans son traité *de Oratore* (liv. III, ch. L), nous apprend qu'un certain *Antipater* de Sidon improvisait, à volonté, des hexamètres ou autres vers de tout rhythme et de toute mesure. « Solitus est versus hexametros aliosque variis modis atque numeris fundere ex tempore. » Et, dans son plaidoyer *pour le poëte Ar-*

chius, il se récrie sur l'admirable facilité avec laquelle ce poëte récitait, sur-le-champ et sans préparation, un grand nombre de très-bons vers sur les matières dont on s'entretenait devant lui. « Quoties hunc Archiam vidi, quum litteram scripsisset nullam, magnum numerum optimorum versuum de his ipsis rebus quæ tum agerentur, dicere ex tempore? »

LIVRE ONZIÈME

Page 220. *Scipion l'Africain... se résigna à s'expatrier, plutôt que de descendre à repousser les imputations d'un obscur tribun du peuple* .Scipion l'Africain, appelé en justice par Petilius Aleus, tribun du peuple, ou, suivant d'autres historiens, par Nevius, pour répondre à l'accusation d'avoir frustré le peuple romain de l'argent qui était provenu de la défaite d'Antiochus, se retira à Literne, où il mourut.

Ce fut au sujet de cette accusation, que ce grand homme, dédaignant de se justifier sur le crime de péculat auquel répondait assez victorieusement sa vie si glorieuse et si modeste, se contenta de s'écrier : « Romains, c'est aujourd'hui à pareil jour que j'ai vaincu, en Afrique, Annibal et les Carthaginois! allons au Capitole en rendre grâces aux dieux! » Et tout le peuple de le suivre.

Ce jour, dit Rollin, fut le dernier de ses beaux jours; car, prévoyant les démêlés qu'il lui faudrait avoir avec les tribuns du peuple, il profita du délai du jugement pour se retirer à Literne, bien résolu de ne plus comparaître pour se défendre.

P. Rutilius. « Ce vertueux Romain, dit Valère Maxime, à qui le triomphe de Sylla ménageait son retour dans sa patrie, aima mieux rester en exil que de rien faire contre les lois. Aussi assignerait-on bien plus justement le surnom d'*Heureux* à un personnage de mœurs aussi graves, qu'au guerrier qui ne sut jamais se modérer dans la victoire. Sylla usurpa ce titre, Rutilius le mérita. » — « Quum ei reditum in patriam Sullana victoria præstaret, in exsilio, ne quid adversum leges faceret, remansit. Quapropter *Felicis* cognomen justius quis moribus gravissimi viri, quam impotentis armis assignaverit. Quod quidem Sulla rapuit, Rutilius meruit. » (VAL. MAX., lib. VI, ch. IV.)

222. *C'est un genre de reproche* (la vanité) *qu'on n'a pas ménagé à Cicéron, quoique dans ses discours il se soit plutôt glorifié de sa con-*

duite comme homme public, que de son éloquence. Plutarque n'est pas de l'avis de Quintilien sur ce point; dans son parallèle de Démosthène et de Cicéron, il dit, en parlant de l'orateur romain : « Enfin, il ne vantait pas seulement sa conduite et ses actes, mais encore les discours qu'il avait prononcés et écrits comme s'il eût eu à s'escrimer avec des sophistes tels qu'un Isocrate ou un Anaximène, et non à manier et à diriger un peuple comme le peuple romain. »

Tant de grandes qualités ont compensé ce travers dans Cicéron, qu'on peut en convenir sans que sa gloire en souffre beaucoup.

226. *Tant est sensée cette maxime des Grecs que* CHACUN PARLE COMME IL VIT ! On attribue cette maxime à Solon : Ὁ λόγος εἴδωλον ἐστὶ τῶν ἔργων.

248. *Quoi de plus merveilleux? les idées les plus anciennes, que le temps devrait avoir effacées*, etc. Quintilien a rassemblé ici en peu de mots les effets les plus singuliers et les plus bizarres de la mémoire; mais rien ne fait mieux connaître toute la puissance et toute l'étendue de cette faculté, que ce qu'en dit saint Augustin dans les chapitres VIII et suivants du livre X de ses *Confessions*. C'est comme un traité complet de la théorie de la mémoire, où ce savant docteur a déployé une métaphysique aussi lumineuse que profonde, avec la magie de ce style vif, animé, pittoresque, qui lui est propre.

249. *Je trouve pourtant dans Platon, que l'usage des lettres est un obstacle à la mémoire.* César (*Guerre des Gaules*, liv. VI, ch. XIV), en parlant des druides, qui défendaient expressément que leurs doctrines fussent écrites, émet la même opinion que Platon. « Id mihi duabus de causis (druides) instituisse videntur : quod neque in vulgus disciplinam efferri velint, neque eos qui discunt, litteris confisos, minus memoriæ studere. Quod fere plerisque accidit, ut præsidio, litterarum, diligentiam in perdiscendo ac memoriam remittant. »

On prétend que Simonide... Cette historiette sur Simonide, que Cicéron a rapportée aussi (*de Oratore*, lib. II, c. LXXXVI), a pour objet de prouver ce que peut la mémoire, aidée des circonstances qui ont fait impression sur notre esprit.

La Fontaine, qui s'en est emparé, et qui sait, quand il lui plaît, donner une face nouvelle comme un nouvel attrait à tout ce qu'il imite, a envisagé cette fable sous un autre point de vue, et, s'attachant seulement à faire ressortir la reconnaissance de Castor et de Pollux pour le poëte qui les avait chantés, il en tire cette moralité :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Les dieux, sa maîtresse et son roi.

252. *Ils étudient les lieux les plus vastes*, etc. Tous ces procédés artificiels pour aider la mémoire étaient fort en usage chez les anciens, qui en avaient fait un véritable art. Ce que Quintilien nous révèle ici de cet art, et ce que Cicéron en a dit, avec plus de développement encore, dans sa *Rhétorique à Hérennius*, peut nous en donner une idée, et doit faire regretter qu'il ne nous en soit pas parvenu un traité *ex professo :* nous aurions pu juger de l'efficacité de cette mnémonique.

258. *Ne sait-on pas que Scévola, après avoir perdu une partie de dames*, etc. Ce jeu est appelé dans le texte *ludus duodecim scriptorum*, ou *scruporum*, comme on lit dans plusieurs manuscrits. C'était, dit Gédoyn, un jeu qui se jouait avec de petites pierres plates, et qui était assez semblable à notre jeu de dames, mais pourtant plus difficile. Gédoyn, qui a probablement lu *scruporum* et non *scriptorum*, traduit par *jeu de cailloux*. M. Andrieux, à qui nous devons une élégante traduction du traité *de l'Orateur*, en traduisant le passage de Cicéron où ce même Scévola est cité pour son habileté à ce jeu, l'appelle le *jeu des douze tables*. Nous avons préféré dire le *jeu de dames*, comme pouvant seul offrir à des lecteurs français l'idée d'un jeu de combinaison

262. *Veut-on, au surplus, des exemples de ce que peut la mémoire aidée par la nature et par l'étude*? Beaucoup d'auteurs, entre autres Valère Maxime et Pline, ont rappelé ces exemples de mémoire chez des personnages célèbres.

265. *Cicéron pense aussi*, etc. Cicéron, dans son traité *de Oratore* et dans son dialogue intitulé *Brutus*, s'étend beaucoup sur les avantages de l'*action* oratoire, et passe en revue les différents orateurs en qui ce mérite rehaussa une véritable éloquence, ou parut en tenir lieu Hortensius, qui fut son rival et son ami, brillait surtout de ce côté. Il avait, dit Cicéron, une voix agréable et sonore, et l'on remarquait dans ses mouvements et dans son geste plus d'art peut-être qu'il ne sied à l'orateur d'en laisser apercevoir. « Vox canora et suavis, motus et gestus etiam plus artis habebat, quam erat oratori satis. » (*Brutus*, ch. LXXXVIII.)
« Hortensius, dit Valère Maxime, plurimum in corporis decoro motu repositum credens, pæne plus studii in eodem elaborando, quam in ipsa eloquentia affectanda impendit; itaque nescires utrum cupidius ad audiendum eum, an ad spectandum concurreretur... Constat Æsopum Rosciumque, ludicræ artis peritissimos viros, illo causas agente, in corona frequenter astitisse ut foro petitos gestus in scenam referrent. » (Lib. VIII, ch. x, § 2.)

Genre de reproche (l'affectation à imiter les anciens) *que Cicéron faisait à L. Cotta.* Voici ce que Cicéron fait dire à Crassus, à propos de

l'élocution (*de Oratore*, lib. III, c. ii) : « Rustica vox et agrestis quosdam delectat, quo magis antiquitatem, si ita sonet, eorum sermo retinere videatur : ut tuus, Catule, sodalis, L. Cotta, gaudere mihi videtur gravitate linguæ, sonoque vocis agresti, et illud, quod loquitur, priscum visum iri putat, si plane fuerit rusticanum. »

269. *Or, comme toute chose, les qualités de la voix*. Tout ce que dit Quintilien dans ce paragraphe et dans le suivant, sur les moyens d'entretenir la voix et de lui faire contracter une vigueur et une souplesse capables de résister aux plus rudes épreuves, est fondé sur la plus saine physiologie.

Cicéron, qui avait tant besoin de sa voix, en prenait un soin extrême. « Il estoit, dit le naïf traducteur de Plutarque, exquis et diligent au soing de sa personne, jusques à user de frottements et de tours de promènements en nombre certain. » Dans une lettre à Atticus, il s'excuse ainsi de ne pas la lui envoyer écrite de sa propre main . « Quum recreandæ voculæ causa necesse esset mihi *ambulare* hæc dictavi *ambulans*. » — « Étant obligé, pour remettre ma voix, de faire de l'exercice, j'ai dicté cette lettre en me *promenant* » (liv. II, let. III).

272. *C'est par là qu'on acquerra ce qu'Ennius loue tant dans Cethegus.... et qu'on évitera le reproche que Cicéron fait à certains orateurs, qui* ABOIENT, *dit-il, au lieu de plaider*. Dans le dialogue intitulé *Brutus* (ch. XV), l'orateur romain dit, au sujet de la douceur d'organe qu'Ennius vantait dans Cethegus : « Quæ nunc quidem (suaviloquentia) non tam est in plerisque, *latrant* enim jam quidam oratores, non loquuntur. »

Dans le traité *de l'Orateur* (liv. III, ch. XXXIV), passant en revue, par l'organe de Crassus, tous les hommes distingués par leur éloquence et leur savoir que la Grèce a produits, il oppose la variété et l'étendue de leurs connaissances au peu d'études et de capacité qu'avaient, en général, les Romains de son temps, et il dit, en parlant de Périclès : « At hunc non clamator aliquis ad clepsydram *latrare* docuerat, sed, ut accepimus, Clazomenius ille Anaxagoras, vir summus in maximarum rerum scientia. »

284. *Parlons d'abord du* GESTE... Le geste étant le plus puissant auxiliaire de la parole, avec laquelle il est d'intelligence pour obéir aux impressions de l'âme, Quintilien a cru devoir donner beaucoup de développements à cette partie essentielle de l'*action* oratoire. S'il nous a révélé les secrets d'une belle prononciation en homme qui avait bien étudié le mécanisme de la voix, qui en avait calculé les effets, perçu toutes les nuances, ce qu'il dit du *geste* décèle encore un observateur

philosophe dont les vues s'étendaient bien au delà de celles d'un simple rhéteur.

285. *Mais la tête est à l'égard du maintien. ce qu'elle est à l'égard du corps lui-même, la partie principale.* Quintilien, dans ce paragraphe, signale les diverses attitudes de la tête que l'orateur doit éviter, et il ajoute : « Nam et dejecto (capite) humilitas, et supino arrogantia, et in latus inclinato languor, et præduro ac rigente barbaria quædam mentis ostenditur. » Buffon dit : « La tête, en entier, prend dans les passions des positions et des mouvements différents. Elle est abaissée en avant dans l'humilité, la honte, la tristesse ; penchée de côté dans la langueur, la pitié ; élevée dans l'arrogance ; droite et fixe dans l'opiniâtreté, » etc. Ces mots ne sont-ils pas la traduction presque littérale du passage latin que je viens de citer?

286. *Mais c'est surtout le visage qui domine dans cette région supérieure...* Quintilien, qui avait à traiter du visage dans ses rapports seulement avec l'éloquence, esquisse rapidement et à grands traits toutes les passions, toutes les affections qui s'y réfléchissent comme dans un miroir fidèle : « Hoc minaces, hoc blandi, hoc tristes, hoc hilares, hoc erecti, hoc summissi sumus, » etc. Buffon développe davantage cette réaction de nos sentiments intérieurs sur la partie la plus noble du corps humain : « Lorsque l'âme est tranquille, dit-il, toutes les parties du visage sont dans un état de repos : leur proportion, leur union, leur ensemble, marque encore assez la douce harmonie des pensées, et répond au calme de l'intérieur ; mais lorsque l'âme est agitée, la face humaine devient un tableau vivant où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie, où chaque mouvement de l'âme est exprimé par un trait, chaque action par un caractère, dont l'impression vive et prompte devance la volonté, nous décèle et rend au dehors, par des signes pathétiques, les images de nos secrètes agitations. »

287. *Ce qu'il y a de plus éloquent dans le visage, ce sont les yeux.* « L'œil, dit Buffon, appartient à l'âme plus qu'aucun autre organe. Il semble y toucher et participer à tous ses mouvements. Il en exprime les passions les plus vives et les émotions les plus tumultueuses, comme les mouvements les plus doux et les sentiments les plus délicats ; il les rend dans toute leur force, dans toute leur pureté, tels qu'ils viennent de naître ; il les transmet par des traits rapides, qui portent dans une autre âme le feu, l'action, l'image de celle dont ils partent. L'œil reçoit et réfléchit en même temps la lumière de la pensée et la chaleur du sentiment : c'est le sens de l'esprit et la langue de l'intelligence. » Voilà, sans doute, un tableau fait de main de maître ; mais n'est-il

pas à regretter que le peintre ait omis ici ce qui est l'attribut distinctif des yeux, ce qui rend leur langage si expressif, si touchant, et éveille en nous de si puissantes sympathies, *le don des larmes*? Je sais gré à Quintilien de ne l'avoir point oublié : « Quin etiam *lacrymas* his natura mentis indices dedit, quæ aut erumpunt dolore aut lætitia manant. »

287. *Les paupières et les joues.* En parlant des diverses parties du visage qui concourent à l'expression de la physionomie, Quintilien fait remarquer combien les *sourcils* ajoutent à cette expression par leur mobilité. Buffon va nous expliquer le mécanisme auquel ils la doivent : « Les *sourcils*, dit-il, n'ont que deux mouvements, qui dépendent *des muscles du front :* l'un par lequel on les élève, et l'autre par lequel on les fronce et on les abaisse en les rapprochant l'un de l'autre. »

290. *Quant aux mains... on compterait à peine les mouvements dont elles sont susceptibles*, etc. Tout ce que dit ici Quintilien sur la prodigieuse variété d'expressions qui sont à l'usage des mains, nous est pleinement démontré par les sourds-muets. Qui de nous n'a été témoin de la rapidité avec laquelle ces infortunés conversent entre eux et se communiquent leurs idées, sans autre secours que celui du geste? Reconnaissons donc, avec notre rhéteur, que les mains semblent former une sorte de langage commun à tous les hommes, *omnium hominum communis sermo.*

Ce langage a aussi ses lois et ses convenances. Chez ceux qui sont privés de la parole, comme il en est le supplément indispensable, il ne saurait pousser trop loin la fidélité à imiter ; chez les comédiens, cette imitation a des bornes qu'ils ne doivent point excéder, sous peine de tomber dans l'exagération ; ces bornes sont encore plus étroites pour l'orateur, en qui le geste doit accompagner les paroles, non pour les peindre, mais pour s'harmoniser avec elles.

Enfin le langage des gestes a, pour ainsi dire, sa grammaire et sa syntaxe, qui nous apprennent à régler nos mouvements et à les coordonner. Il n'en doutait pas, ce sophiste, nommé Polémon, qui, s'apercevant qu'un comédien ne mettait pas ses gestes d'accord avec ses paroles, le chassa du théâtre, en disant que sa *main* faisait continuellement des *solécismes*

306. *Le vêtement de dessus mérite quelques remarques.* De tous les vêtements qui étaient en usage chez les Romains, le plus remarquable était la longue robe appelée *toge*, qu'ils mettaient par-dessus la tunique. Cette robe était blanche et d'une forme ronde ; elle passait dessous le bras droit, et se rejetait sur l'épaule gauche.

Les anciens, ainsi que le remarque Quintilien, n'avaient pas de robes à longs plis, et tenaient, en parlant, le bras caché sous la tunique, à la manière des Grecs. Au temps de Cicéron, comme il nous l'apprend lui-même, les jeunes gens admis à prendre la robe virile étaient tenus, au barreau, de porter le bras sous la toge pendant la première année. « Nobis quidem olim annus erat unus ad cohibendum brachium toga, constitutus. » (*Pro Cœlio Rufo*, c. v.) Sénèque le Rhéteur fait allusion à cet usage, quand il dit : « Apud patres nostros, qui forensia stipendia auspicabantur, nefas putabatur brachium extra togam exserere.» (*Controv.*, v, 6.) « Il n'était pas permis, chez nos pères, à ceux qui faisaient leurs premières armes au barreau, de porter la main hors de leur robe. »

L'orateur qui n'a pas le droit de porter le LATICLAVE *doit se ceindre*, etc. On appelait *clavus* la bande couleur de pourpre, taillée en forme de tête de clou, qui régnait, par devant, le long de la tunique. Cette bande était *une* et *large* pour les sénateurs et les magistrats du premier ordre, qui seuls avaient droit de la porter : elle prenait alors le nom de laticlave, *latus clavus ;* elle était *double* et *étroite* pour les chevaliers et les magistrats du second ordre : on la nommait alors angusticlave, *angustus clavus*.

Quintilien recommande à ceux qui portent ce dernier ornement de ceindre leur tunique de telle sorte qu'elle ne descende pas trop bas, ce qui a quelque chose d'efféminé, ni qu'elle ne soit pas trop relevée, ce qui donne un air militaire. Il ajoute : Ut *purpuræ* recte descendant, levis cura est ; notatur enim negligentia. » « Quant aux bandes de pourpre, si elles ne descendent pas perpendiculairement, c'est une négligence qui se remarque. »

L'usage, pour ceux qui portent le laticlave, est de se ceindre un peu plus bas.

La discussion, comme on le voit, roule sur le mot attribué à Sylla, qui appelait César *puerum male præcinctum*. L'appelait-il ainsi parce que, d'après Suétone, il attachait *négligemment la ceinture* de son laticlave, *fluxiore cinctura ;* ou parce que, d'après Macrobe, il laissait traîner le bas de sa robe, *laciniam trahebat?* A cet égard, le témoignage de Suétone, qui vivait dans un temps où l'habillement des Romains avait encore peu changé, est d'un plus grand poids que celui de Macrobe, qui écrivait dans le cinquième siècle de notre ère.

307. *Il est bien que la robe fasse des plis un peu au-dessus du bas de la tunique, mais jamais au-dessous*. Le texte porte : « Sinus decentissimus si aliquanto supra imam togam fuerit, nunquam certe sit infe

rior. » Mais comment s'expliquer un pli un peu au-dessus de l'extrémité de la *robe*, et *jamais au-dessous?*

Un savant pense que, vu l'extrême ampleur des toges romaines, on pouvait former tel pli qui excédât la longueur de la robe et qui pendît comme un sac, *instar succi*, ce que Quintilien condamne comme un indice de mollesse. Un autre savant a imaginé que ce pouvait être un pli factice adapté et cousu à la robe, comme les falbalas de nos dames; mais ces explications n'ont pas paru satisfaisantes, et Spalding, avec quelques autres, proposent de lire *tunicam* au lieu de *togam*. Au moyen de cette substitution, le pli de la robe que Quintilien appelle *sinus decentissimus*, descendrait jusqu'aux genoux, où finissait à peu près la tunique, et cacherait ainsi cette partie du corps que César prit soin de couvrir de sa robe quand il tomba sous le fer de ses meurtriers.

LIVRE DOUZIÈME

Page 352. *J'entends donc que mon orateur soit tel que le définit M. Caton*, UN HOMME DE BIEN SAVANT DANS L'ART DE PARLER. Quoique cette définition de l'orateur paraisse souffrir quelques exceptions, puisqu'on a malheureusement vu des hommes pervers posséder, à un très-haut degré, le talent de la parole, croyons toujours, avec Caton et Quintilien, que la vertu est inséparable de la véritable éloquence. C'est une maxime que l'on ne saurait trop accréditer pour la dignité de l'art en lui-même, et dans l'intérêt de la morale; elle était celle de notre illustre Fénelon. Voici en quels termes il caractérise la haute mission de l'orateur : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » (*Lettre à l'Académie française.*)

338. *Quand Fabricius donna ouvertement son suffrage pour le consulat à Cornelius Rufinus*... Ce fait est rapporté par Cicéron d'une manière plus piquante; car ce n'est pas à des tiers que Fabricius fait sa réponse, c'est à Cornelius Rufinus lui-même. — « Nihil est, quod mihi gratias agas, inquit, si malui compilari quam venire. » (*De Oratore*, lib. II, c. LXVI.)

347. *Quelle est parmi les sectes de philosophie, celle où il y a le plus à gagner pour l'éloquence?* Cette question est traitée assez au long par Cicéron (*de l'Orateur*, liv. III, ch. XVII). Après une histoire abrégée des diverses écoles de la philosophie grecque, qu'il réduit à quatre principales, l'épicurienne, la stoïcienne, la péripatéticienne et l'académique, il passe rapidement en revue les doctrines de chacune de ces écoles, et examine quelle est celle qui convient le mieux à l'orateur. Il exclut d'abord la philosophie d'Épicure, qui, tout entière à la volupté, ne saurait former l'homme d'État appelé à gouverner ou à donner son avis dans les délibérations du sénat, devant le peuple ou dans les causes publiques. — « In hortulis quiescet suis, ubi vult, ubi etiam recubans molliter et delicate, nos avocat a rostris, a judiciis, a curia. » — Il décline ensuite les stoïciens : d'abord, parce que leur secte affiche un tel mépris pour l'espèce humaine, que l'orateur perdrait son temps à vouloir persuader une assemblée où, suivant eux, il ne saurait se trouver ni un être raisonnable, ni un homme libre, ni un vrai citoyen; puis, parce que leur élocution, qui se ressent des idées étranges et outrées qu'ils se sont faites sur la morale, ne pourrait être entendue du plus grand nombre, et rebuterait par sa sécheresse autant que par son obscurité.

Passant aux péripatéticiens et aux académiques, Cicéron fait voir que leurs doctrines, et surtout celles des derniers, sont plus appropriées au génie de l'orateur, en ce qu'elles admettent le libre examen de toute chose, et que cette discussion, dont Socrate a le premier donné l'exemple, forme merveilleusement à l'éloquence.

349. *Autant les Grecs sont puissants en préceptes, autant... les Romains le sont en exemples.* Cicéron avait dit déjà : « Ut virtutis a nostris, sic doctrinæ sunt ab illis (Græcis) exempla repetenda. » (*De Oratore*, lib. III, c. XXXIV.)

Cette opposition des actions et des paroles a fourni un beau mouvement à Ovide dans la dispute d'Ajax et d'Ulysse, au sujet des armes d'Achille. Le fils de Télamon, voulant mettre ses juges en garde contre l'éloquence du roi d'Ithaque, s'écrie :

Tutius est fictis igitur contendere verbis,
Quam pugnare manu : sed nec mihi dicere promptum;
Nec facere est isti; quantumque ego marte feroci,
Quantum acie valeo, tantum valet iste loquendo.
(*Metam.*, lib. XIII, v. 9.)

350. *L'orateur ne pourra pas non plus se dispenser de posséder le droit civil.* Ce chapitre, assez curieux, nous fait connaître qu'au temps de Quintilien, peu d'avocats unissaient la science du droit et celle de

la procédure au talent de plaider, puisqu'il recommande cette double étude à son orateur, afin qu'il ne soit point exposé à mettre en péril la cause qui lui est confiée. On y voit aussi que la profession de jurisconsulte n'était pas alors aussi appréciée qu'elle aurait dû l'être, ou au moins qu'elle n'obtenait pas toute l'estime à laquelle elle pouvait prétendre. Ce que nous regardons aujourd'hui comme le principal mérite dans un avocat, *la connaissance approfondie du droit*, n'était aux yeux des orateurs du barreau romain qu'un accessoire qu'il était bon de ne pas négliger, mais que l'intelligence la plus ordinaire pouvait facilement acquérir. Voyez comme s'en exprime Quintilien : « Quod si plerique, desperata facultate agendi, ad discendum jus *declinaverunt ;* quam id scire facile est oratori, quod discunt qui, sua quoque confessione, oratores esse non possunt ! »

Cicéron n'en avait pas une plus haute idée. Voici comme il parle des jurisconsultes, dans son oraison pour *Murena*, ch. XIII : « Videntur plerique (jurisconsulti) initio multo hoc maluisse (ut oratores fierent) ; post, quum id assequi non potuissent ; istuc potissimum sunt *delapsi*. Ut aiunt in græcis artificibus, eos aulœdos esse, qui citharœdi fieri non potuerint. »

553. *Cicéron, outre qu'en plaidant il ne fut jamais pris au dépourvu sur le droit, avait même ébauché un traité sur cette science.* Ce même Cicéron, qui s'est égayé sur le compte des jurisconsultes, comme nous venons de le voir, avait commencé lui-même un traité sur le droit. Aulu-Gelle en parle (liv. I, ch. XXII), et nous en a conservé le titre : *De Jure civili in artem redigendo.* C'est tout ce qui nous en est parvenu.

Les uns... se bornant à enregistrer les décisions des magistrats, ou à compiler des titres et des formules de lois et d'ordonnances, ont mieux aimé, comme dit Cicéron, être de simples praticiens, etc. Il y a dans le texte : « Quorum alii se ad *album* ac *rubricas* transtulerunt, et *formularii*, vel, ut Cicero ait, *leguleii* quidam esse maluerunt. »

On appelait *album* un tableau exposé en public, sur lequel les préteurs faisaient inscrire leurs édits.

Rubricæ étaient proprement les titres écrits en *rouge* des matières contenues, tant dans la loi des Douze Tables que dans les lois rendues depuis, qui, avec les coutumes et les décisions des jurisconsultes, formaient le droit civil.

La procédure chez les Romains était, comme on le sait, extrêmement compliquée, et les actions judiciaires étaient assujetties à une marche, astreintes à des formules dont il n'était pas permis de s'écarter, sous peine d'échouer dans les demandes les plus justes : de là la

nécessité de bien savoir comment s'exerçaient ces actions, et dans quels termes elles devaient être formulées : étude aride et minutieuse qu'on abandonnait à des praticiens nommés *formularii*, *leguleii*, qu'il ne faut pas confondre avec les *jurisconsultes*. Ceux-ci donnaient des consultations, expliquaient, commentaient, éclaircissaient les points douteux du droit ; ceux-là ne faisaient que tracer les errements de la procédure, rappeler les textes des édits prétoriaux ou des lois qui devaient régir la matière, et servaient de guides aux avocats dans l'observation des formes. Leur ministère répondait à peu près, comme on le voit, à ce qu'est aujourd'hui chez nous celui des avoués.

On sait... que Calvus, César, Pollion, se sont tous chargés de causes fort importantes, avant l'âge fixé pour la questure. C'était vingt-sept ans. Tacite, dans le *Dialogue des Orateurs* (ch. XXXIV), en rappelant ce qu'était l'éducation d'un jeune Romain chez les anciens, par opposition à celle que recevait la jeunesse de son temps, cite diverses causes qui furent plaidées avant la maturité de l'âge par des Romains de distinction : « Nonodecimo ætatis anno L. Crassus C. Carbonem, uno et vicesimo Cæsar Dolabellam, altero et vicesimo Asinius Pollio C. Catonem, non multo ætate antecedens Calvus Vatinium, iis orationibus insecuti sunt, quas hodieque cum admiratione legimus. »

358. *César Auguste, âgé de douze ans, prononça à la tribune aux harangues l'éloge de son aïeule.* « Duodecimum annum agens, aviam Juliam defunctam pro concione laudavit. » (SUET., *Octav.*, c. VIII.)

360. *Il* (Cicéron) *s'attacha particulièrement à Apollonius Molon, de Rhodes.* Cicéron, dans le *Brutus*, (c. XCI,) nous a laissé des détails pleins d'intérêt sur les études de sa jeunesse. Il nous apprend qu'au bout de deux ans d'exercice au barreau, et lorsque son nom y avait déjà acquis quelque célébrité, il fut forcé de quitter Rome, et d'entreprendre un voyage, d'après l'avis des médecins, pour rétablir sa santé, que le travail et les fatigues avaient épuisée. Il nous fait connaître les philosophes et les rhéteurs qu'il eut occasion de voir et de cultiver en Grèce et en Asie, et le fruit qu'il retira de ce commerce ; il s'étend surtout sur les obligations qu'il eut au célèbre rhéteur Molon, qu'il avait déjà entendu à Rome, et dont il suivit de nouveau les leçons à Rhodes. Écoutons-le : « Is dedit operam (si modo id consequi potuit) ut nimis redundantes nos, et superfluentes juvenili quadam dicendi impunitate et licentia, reprimeret ; et quasi extra ripas diffluentes coerceret. Ita recepi me biennio post, non modo exercitatior, sed prope mutatus ; nam et contentio nimia vocis reciderat, et quasi deferverat oratio, lateribusque vires et corpori mediocris habitus accesserat » (*Brutus*, c. XCI.) « Molon s'efforça surtout (et je ne sais s'il a réussi) à réprimer

en moi cette surabondance, ce débordement où m'entraînaient la témérité et la licence naturelles à mon âge. Ce fut lui qui contint dans ses rivages ce torrent qui sortait de son lit. Aussi, lorsque après deux ans je revins à Rome, j'étais plus exercé et presque entièrement changé; ma voix n'avait plus rien d'exagéré, mon style avait en quelque sorte cessé de fermenter, ma poitrine s'était renforcée, enfin mon corps avait pris une certaine consistance. »

362. *Autant donc c'est une espèce de brigandage que de vivre, pour ainsi dire, d'accusations et de déférer des coupables à la justice dans la vue d'une récompense, autant*, etc. Quintilien a ici en vue ces misérables délateurs auxquels la loi accordait le *quart* des biens confisqués à l'accusé, et que l'on appelait, par cette raison, *quadruplatores*. C'est à eux que s'applique cette énergique expression, *accusatoriam vitam vivere*.

C'est ce qu'ont fait les deux Caton, dont l'un fut appelé SAGE; *pour l'autre, si on lui conteste ce nom, je ne sais à qui l'on pourra le donner*. Quintilien désigne ici Caton le Censeur et son arrière-petit-fils, Caton d'Utique. La vie de ces deux grands personnages fut, comme on sait, un combat perpétuel en faveur des mœurs et de la liberté. Tout ce qui portait atteinte à l'antique constitution de la république, tout ce qui violait la sainteté des lois, tout ce qui blessait la majesté du peuple romain, trouvait en eux de rudes et implacables adversaires, et jamais ils ne reculèrent devant des accusations qu'ils mettaient au rang de leurs premiers devoirs.

L'éloge que Quintilien donne ici, dans la personne du dernier Caton, au plus ardent champion de la liberté, peut être regardé avec raison comme une sorte d'expiation des adulations serviles qu'il a prodiguées à Domitien dans le cours de son ouvrage.

363. *Doit-il* (l'orateur, *toujours plaider gratuitement*. La loi Cincia, ainsi nommée à cause du tribun M. Cincius, qui la fit rendre, défendait de recevoir des présents pour un plaidoyer. Mais il est à observer que cette loi fut quelquefois rappelée sous les empereurs, et qu'on y introduisit des amendements, au moyen desquels on pouvait accepter des dons rémunératoires dans une certaine mesure.

371. *C'était l'usage chez les anciens, de cacher l'éloquence; et M. Antonius en faisait un précepte*. Cicéron, au commencement du livre II des dialogues de l'*Orateur*, dit que Crassus et Antoine, renommés l'un et l'autre pour leur éloquence, mettaient une sorte de gloire à dissimuler ce qu'ils avaient d'instruction; mais c'était, dit-il, une tactique

de leur part : « Sed fuit hoc in utroque eorum, ut Crassus non tam existimari vellet non didicisse, quam illa despicere, et nostrorum hominum in omni genere prudentiam Græcis anteferre ; Antonius autem probabiliorem hoc populo orationem fore censebat suam, si omnino didicisse nunquam putaretur ; atque ita se uterque graviorem fore, si alter contemnere, alter ne nosse quidem Græcos videretur. »

374. *Périclès avait raison de souhaiter qu'il ne lui vînt jamais à l'esprit un mot qui pût choquer les Athéniens.* « Périclès, toutes les fois qu'il s'alloit présenter à la tribune des harengues, pour prescher le peuple, faisoit prières aux dieux qu'il ne luy eschappast de la bouche sans y penser, aucune parole qui ne servist bien à la matière qu'il avoit à traicter. »

Dans la Fontaine, le paysan du Danube, en parlant devant le sénat romain, débute par le même vœu que Périclès :

> Le député vint donc et fit cette harangue :
> Romains, et vous sénat assis pour m'écouter,
> Je supplie, avant tout les dieux de m'assister ;
> Veuillent les immortels conducteurs de ma langue,
> *Que je ne dise rien qui doive être repris !*

378. *Les premiers peintres qui acquirent de la célébrité.* On peut consulter avec fruit, pour les peintres et les sculpteurs mentionnés ici, les livres XXIV et XXV de Pline l'Ancien.

382. *Quelques auteurs et notamment* Santra. Santra était un grammairien distingué dont il est question dans la *Vie de Térence*, attribuée à Suétone. Festus en parle aussi.

384. *Cela nous dispensera de nous rabattre jusqu'à* Coccus *et* Andocide. Coccus au rapport de Suidas, fut élève d'Isocrate, lequel était lui-même un peu postérieur à Lysias.

Quant à Andocide, malgré le peu de cas que semble en faire Quintilien, il est compté par Plutarque au nombre des dix principaux orateurs d'Athènes.

Quand il (Démosthène) *jure par les mânes des défenseurs de la république à Marathon et à Salamine, ce serment admirable ne décèle-t-il pas un élève de Platon?* Démosthène, dans sa fameuse harangue *pour la Couronne*, voulant détruire la fâcheuse impression qu'avait laissée dans l'esprit des Athéniens la défaite de *Chéronée*, et leur montrer qu'ils n'avaient point failli en prenant les armes pour défendre la liberté de la Grèce, en jure par les mânes des héros morts à Marathon,

Platée, à Salamine. C'est surtout dans l'enthousiasme qui dicta ce serment, que Quintilien aime à reconnaître le disciple de Platon ; mais il ne se révèle pas moins dans les nobles sentiments que l'orateur fait éclater d'un bout à l'autre de sa harangue, et dans ces belles considérations morales où il établit, avec tant d'éloquence, que la conduite des Athéniens fut ce qu'elle devait être, et que, lors même qu'on aurait pu prévoir les suites funestes de la bataille de Chéronée, il eût fallu encore faire ce qu'ils avaient fait.

385. *Ménandre s'égaye sur cette fidélité du sol attique.* Ménandre paraît avoir plaisanté sur le sol attique, qui rendait fidèlement, mais non avec usure, le dépôt qu'on lui avait confié. Il était reconnu que l'Attique était stérile et plus propre à élever des abeilles qu'à engraisser des moutons et des bœufs. C'est pour cette raison qu'on l'appelait la nourrice *de l'indigence et des arts*.

Quant au passage de Ménandre, J. G. Schneider, l'a trouvé parmi les fragments de la comédie intitulée Γεωργός, l'*Agriculteur*. Le voici : « Je crois qu'il est impossible de cultiver un champ plus religieux, car il produit toutes les fleurs qui servent à honorer les dieux : le lierre, le laurier ; et si j'y sème de l'orge, il me rend tout juste autant de grains que je lui en confie. »

392. *Que la robe de l'orateur ne soit pas d'une étoffe grossière, j'y consens ; mais je ne la veux pas de soie.* Tacite dans le *Dialogue des Orateurs*, ch. XXVI, emploie la même métaphore : « Adeo melius est oratorem vel hirta toga induere, quam fucatis et meretriciis vestibus insignere. »

396. *C'est là que l'orateur évoquera les ombres illustres, comme Cicéron évoque celle d'Appius Cæcus.* Des deux prosopopées que cite ici Quintilien, je ne rappellerai pas celle où Cicéron, dans sa première *Catilinaire*, se fait apostropher par la Patrie en alarmes ; elle est dans toutes les mémoires. J'aime mieux mettre sous les yeux du lecteur celle, beaucoup moins connue, où, dans l'oraison pour *Celius Rufus*, Cicéron fait apparaître, d'une manière si piquante, le plus illustre des ancêtres de *Claudia*, *Appius Cæcus*, pour lui reprocher sa conduite. Ce vénérable vieillard, après avoir mis sous les yeux de Claudia tous les titres de gloire de sa famille, après l'avoir fait rougir du peu de soin qu'elle a pris de se montrer digne du sang dont elle est issue, termine ainsi sa verte réprimande : « Nonne te, si nostræ imagines viriles non commovebant, ne progenies quidem mea, Q. illa Claudia, æmulam domesticæ laudis in gloria muliebri esse admonebat ? non virgo illa vestalis Claudia, quæ patrem complexa triumphantem ab inimico

tribuno plebis de curru detrahi non passa est? Cur te fraterna vitia potius, quam bona paterna et avita, et usque a nobis quum in viris, tum etiam in feminis repetita, moverunt? Ideone ergo pacem Pyrrhi diremi, ut tu amorum turpissimorum quotidie fœdera ferires? ideo aquam abduxi, ut ea tu inceste uterere? ideo viam munivi, ut eam tu alienis viris comitata celebrares? » (*Pro Cœlio*, c. XIV.)

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE NEUVIÈME

LIVRE DIXIÈME

LIVRE ONZIÈME

LIVRE DOUZIÈME

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

Corbeil. Typ. et stér. B. Renaudet.

[01]

